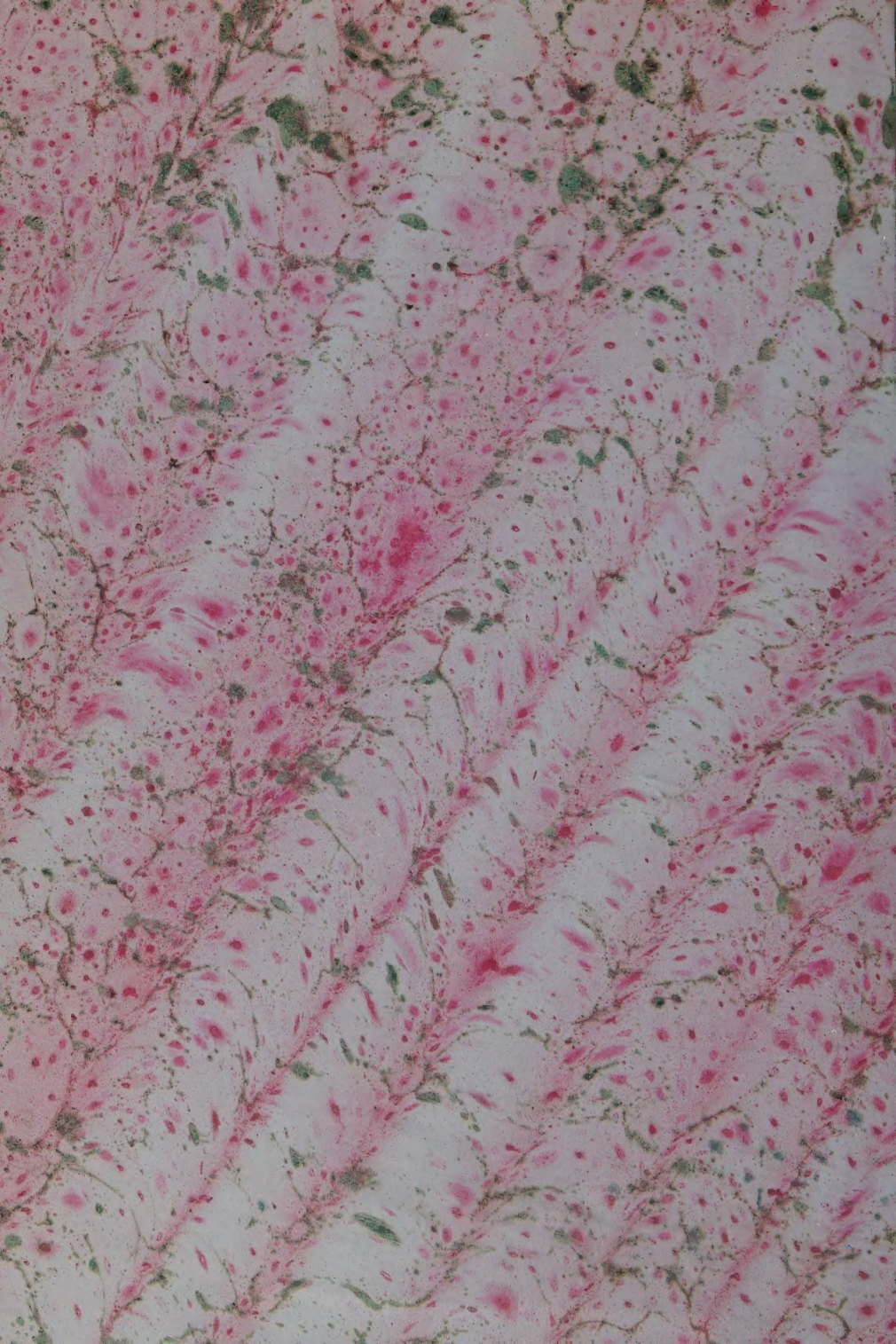

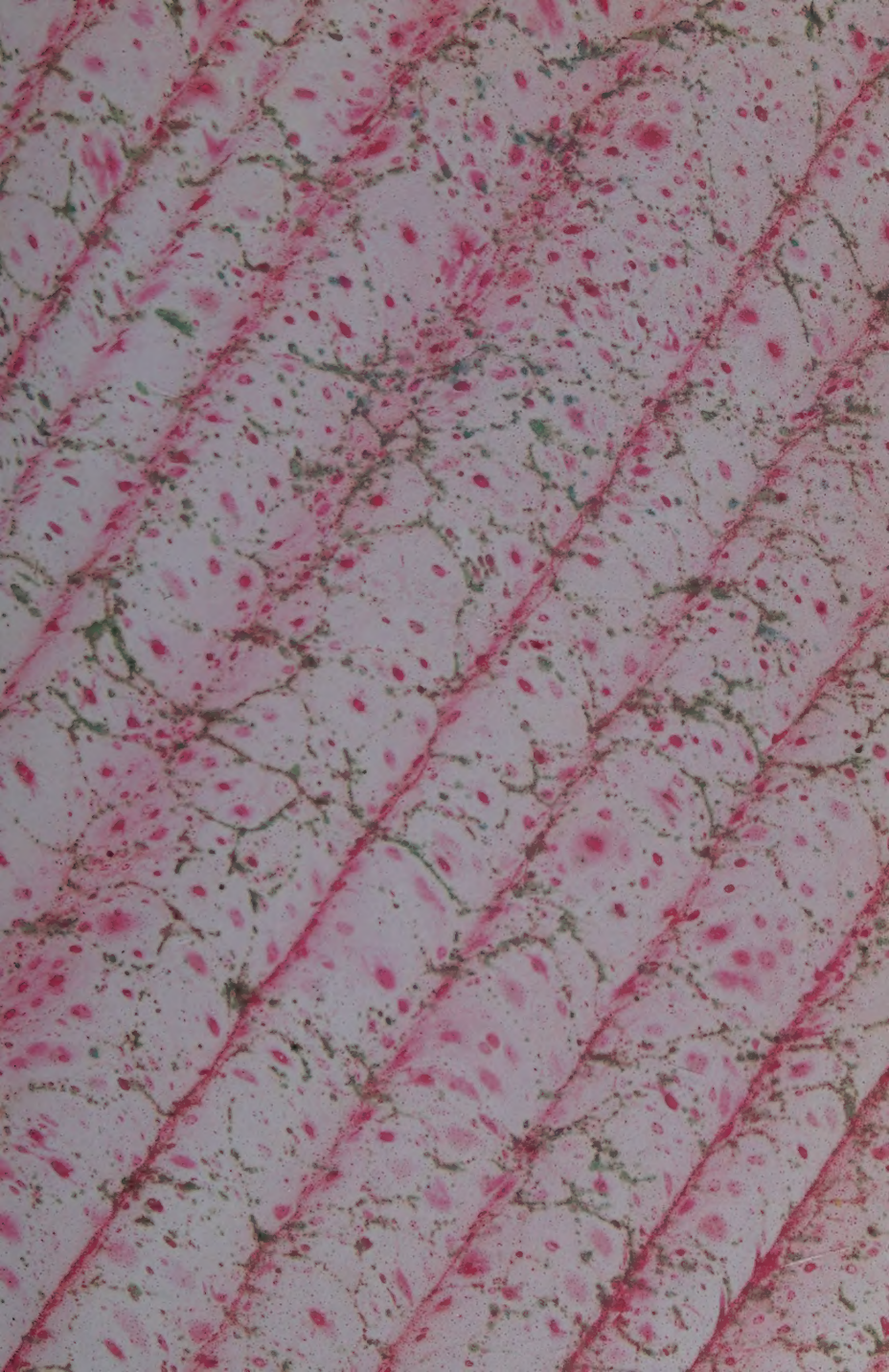

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/memoiresdemmecam0000unse

MÉMOIRES

DE

Mme CAMPAN

SUR LA VIE PRIVÉE DE

MARIE-ANTOINETTE

INTRODUCTION DE

FR. FUNCK-BRENTANO

MEMBRE DE L'INSTITUT

TOME PREMIER

PARIS
A LA CITÉ DES LIVRES
27, RUE SAINT-SULPICE, 27
1928

MÉMOIRES

DE

Mme CAMPAN

DE CETTE ÉDITION, FAITE SUR LES PRESSES DE LETOUZEY ET ANÉ, IMPRIMEURS A PARIS, IL A ÉTÉ TIRÉ 35 EXEMPLAIRES SUR VERGÉ D'ARCHES, DONT 10 HORS COMMERCE, NUMÉROTÉS DE 1 A 35, ET DES EXEMPLAIRES SUR VÉLIN DU MARAIS, NUMÉROTÉS A PARTIR DE 36

EXEMPLAIRE N° 2682

MÉMOIRES

DE

Mme CAMPAN

SUR LA VIE PRIVÉE DE

MARIE-ANTOINETTE

INTRODUCTION DE

FR. FUNCK-BRENTANO

MEMBRE DE L'INSTITUT

TOME PREMIER

PARIS

A LA CITÉ DES LIVRES

27, RUE SAINT-SULPICE, 27

1928

MADAME CAMPAN
ET SES MÉMOIRES

La reine Marie-Antoinette avait l'intention d'écrire elle-même ses mémoires [1]. Dans cette vue elle avait conservé de nombreux documents, notes, correspondances, rapports détaillés; ces documents furent détruits après la journée du 20 juin 1792 où la populace des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau s'était portée tumultueusement sur les Tuileries. Est-il besoin de marquer avec quel douloureux regret l'historien doit envisager que ce projet n'ait pu être exécuté.

Nous avons pour y suppléer les *Mémoires* de Mme Campan. Ils sont justement célèbres. L'auteur en avait passé vingt-cinq ans à la cour de Louis XV, puis à celle de Louis XVI. Depuis les fêtes du mariage de Louis XVI (mai 1770) jusqu'à la journée du 10 août (1792), Mme Campan n'a pour ainsi dire pas quitté la noble reine & ses fonctions mêmes la plaçaient dans son intimité [2]. Les mémoires s'ouvrent par un tableau de la cour de Louis XV en 1768. « J'avais quinze ans lorsque je fus nommée lectrice de Mesdames (les filles cadettes de Louis XV). Je dirai d'abord ce qu'était la Cour à cette époque » [3]. Les mémoires s'arrêtent à la date du 12 août 1792, après la terrible journée du 10 août, où la famille royale, menacée aux Tuileries dans son existence même, se réfugia au sein de l'Assemblée nationale.

1. Ci-dessous, p. 4.
2. Préface de Barrière, p. xviij; L. Bonneville de Marsangy, *Mme Campan à Ecouen*, Paris et Pontoise, 1879, p. 9-10.
3. Ci-dessous, p. 7.

L'édition originale fut imprimée en 1822 par les frères Baudouin, libraires, qui en avaient acheté « à très haut prix » le manuscrit à la famille, et publiée par les soins de F. Barrière. Elle fut mise en vente le 3 janvier (1823) [1]. Les éditeurs mirent grand soin à assurer l'authenticité de leur publication, précaution utile à une époque où les faux mémoires, publiés dans telle vue ou dans telle autre, paraissaient si fréquemment, en continuation des procédés du XVIII^e siècle où des récits en forme de mémoires certifiés authentiques par leurs rédacteurs, étaient devenus comme une manière d'écrire l'histoire.

« Elle (M^me Campan), disent les éditeurs, en a fait plusieurs lectures à ses amis : leurs souvenirs peuvent attester la fidélité qui préside à cette publication ». Aussi bien « le texte des *Mémoires* ne renferme aucun passage, aucune phrase dont on ne possède l'original; et, pour éloigner à ce sujet toute espèce de doute, des copies écrites tout entières des mains (*sic*) [2] de M^me Campan resteront déposées chez les libraires-éditeurs qui se feront un devoir de les communiquer. »

Les *Mémoires* de M^me Campan sur Marie-Antoinette et la Cour de France ne sont pas seulement du plus vif intérêt, ils sont d'un grand charme par la manière si simple et si vivante dont ils sont écrits. L'auteur a compris l'importance et l'intérêt des circonstances coutumières de la vie, des détails intimes, de la description des lieux, des toilettes, traits pittoresques qui caractérisent une personne, qui la « font voir » et mettent en lumière sa physionomie.

« Je dirai ce que j'ai vu, déclare-t-elle elle-même, je ferai connaître le caractère de Marie-Antoinette, ses habitudes privées, l'emploi de son temps, son amour maternel, sa constance en amitié, sa dignité dans le malheur. J'ouvrirai en quelque sorte la porte de ses cabinets intérieurs, où j'ai passé tant de moments

1. J. Flammermont, *Etudes critiques sur les sources du XVIII^e siècle. I. Les Mémoires de M^me Campan*, Paris, 1886. (Extr. du *Bulletin de la Faculté des lettres de Poitiers*), p. 7.

2. Elle écrivait donc aussi de la main gauche.

près d'elle, dans les plus belles comme dans les plus tristes années de sa vie [1]. »

D'autre part Mme Campan disait au docteur Maigne, médecin des hôpitaux de Mantes, qui la soigna avec dévouement dans les derniers jours :

« J'ai dit dans mes mémoires ce que j'ai vu, je ne m'en suis jamais rapportée aux versions des accapareurs de nouvelles et mes yeux sont les seuls témoins que j'ai consultés; ils étaient assez exercés pour que je pusse compter sur leur fidélité. On ne trouvera dans mes récits aucune couleur; les mémoires doivent faire connaître la vérité toute pure; ils sont destinés à fournir les matériaux à l'histoire et la moindre nuance pourrait tromper l'écrivain. J'ai rempli la tâche que je m'étais imposée avec toute la franchise possible. Si j'eusse écrit sur le gouvernement, j'eusse exprimé mon opinion avec loyauté. Je me suis considérée comme passive dans les faits qui composent mes mémoires [2]. »

Il convient néanmoins de noter que l'auteur compose son récit sur la fin de sa vie [3]. Mme Campan dit elle-même : « J'écris ces pages bien longtemps après avoir été témoin de choses qu'il eût été précieux d'y consigner [4] ». La mort la surprit en pleine révision. D'autre part sa maison, contenant papiers et documents, fut pillée dans la tourmente révolutionnaire. Nous sommes en présence d'une œuvre sincère dans la plus grande partie, mais écrite de mémoire bien des années après les faits et les conversations qui y sont reproduits [5].

De là proviennent les vives attaques dirigées par la critique

1. Cité par Barrière, I, ij.

2. *Journal anecdotique de Mme Campan ou Souvenirs recueillis dans ses entretiens avec M. le docteur Maigne* (Paris, 1824), p. 40.

3. Selon Barrière (p. 1), la rédaction en aurait commencée en 1802; Flammermont estime au contraire (p. 9) que les mémoires furent rédigés de 1816 à 1822.

4. *Mémoires*, éd. Barrière, I, 212-213.

5. Valentin Parisot, auteur de la notice consacrée à Mme Campan dans la Biographie Michaud (*Supplément*, V, 46), dit « savoir de sources certaines que l'éditeur... fit disparaître du manuscrit tout ce qui pouvait choquer d'augustes susceptibilités ».

historique contre la véracité des *Mémoires* de Mme Campan, plus particulièrement par Jules Flammermont; mais si l'on prend soin d'examiner de près les objections formulées on verra que celles-ci, bien loin d'affaiblir la confiance que sollicite l'auteur, tendraient au contraire à la fortifier. Ainsi, observe Flammermont, Mme Campan affirme que, sur ses économies personnelles, la reine avait payé, dans l'espace de plusieurs années, une somme de 400,000 fr. pour une paire de girandoles qu'elle avait achetée au joaillier Boehmer en 1774. « Elles ne furent entièrement payées, écrit Mme Campan, qu'en 1780 ». « Ces lignes, déclare le sévère critique, sont pleines d'erreurs. » Voyons ces erreurs soulignées par Flammermont : « Les diamants ne furent pas achetés en 1774, mais en 1775 ou début de 1776; ils furent payés, non 400,000 mais 460,000 francs, et la dette fut entièrement libérée, non en 1780, mais en 1782 ».

Et voilà les erreurs reprochées à un auteur qui écrit de mémoire, trente ou quarante ans après que les faits se sont passés : 1774 au lieu de 1776, 400,000 au lieu de 460,000, enfin 1780 au lieu de 1782! Et notons que ce que Mme Campan tient à établir en ce passage, c'est le temps qu'il fallait à la reine pour solder ses dépenses de toilette et ce temps, pour le paiement des girandoles — six années — se trouve précisément indiqué d'une manière exacte. Contrairement à ce qu'estime notre trop érudit devancier, le passage en question, loin d'infirmer la véracité des mémoires en question, tendrait à l'établir [1].

Il en va de même du passage suivant :

« Il est faux, déclare Flammermont, que Louis XVI dauphin n'ait jamais adressé la parole à Vermond, comme l'affirme Mme Campan. » Et quelle est la preuve de cette fausseté? En une lettre du 16 octobre 1773 de Mercy-Argenteau à l'impératrice Marie-Thérèse, l'ambassadeur informe sa souveraine que, pendant le séjour du baron Neny à Versailles, un matin, le Dauphin

1. Cf. Flammermont, p. 14.

a, *pour la première fois*, adressé la parole à Vermond [1]. On notera qu'en octobre 1773 Louis XVI était marié depuis trois ans et demi, que Mme Campan a bien pu ignorer — et il est vraisemblable qu'elle ignora — cette conversation matinale, et que ce même Mercy-Argenteau cité par Flammermont lui-même, écrit à cette même Marie-Thérèse, le 5 mai 1778 : « Je le trouvai (l'abbé de Vermond) ulcéré de ce que le roi *ne lui a jamais adressé la parole* quoiqu'il le voie continuellement chez la reine... [2] »

Et voilà les inexactitudes d'un récit rédigé trente ans après les événements [3]! Il serait à désirer que bien des relations immédiatement contemporaines ne fussent pas plus inexactes [4].

Et ne laissons pas de noter que d'autres passages des mémoires en question, tels que les pages mémorables écrites par Mme Campan sur l'histoire du Masque de fer, se confirment d'une manière surprenante par les documents d'archives :

« J'étais auprès de la reine, dit Mme Campan, lorsque le roi, ayant terminé ses recherches (dans les archives ministérielles) lui dit qu'il n'avait rien trouvé dans les papiers secrets d'analogue à l'existence de ce prisonnier; qu'il en avait parlé à M. de Maurepas, rapproché par son âge du temps où cette anecdote aurait dû être connue des ministères, que M. de Maurepas l'avait assuré que c'était simplement un prisonnier d'un caractère très dangereux par son esprit d'intrigue et sujet du duc de Mantoue. On l'attira sur la frontière, on l'y arrêta et on le garda prisonnier, d'abord à Pignerol, puis à la Bastille [5]. » C'est la vérité même,

1. Arneth et Geffroy, *Marie-Antoinette, Correspondance secrète...* (Paris, 1874), II, 35.
2. *Ibid.*, III, 198.
3. Voy. Flammermont, p. 20-21.
4. Il convient d'ajouter que, dans sa relation de l'événement de Varennes, le baron de Goguelat, qui y joua un rôle si important, s'est efforcé de réfuter plusieurs des assertions de Mme Campan relatives au malheureux voyage. Voy. *Mémoire de M. le baron de Goguelat sur les événements relatifs au voyage de Louis XVI à Varennes...* Paris, 1823. Sur la valeur historique des Mémoires de Mme Campan, voy. aussi *Observations sur les mémoires de Mme Campan, par M. le baron d'Aubier*, Paris, 1823.
5. Ci-dessous, p. 81.

et le témoignage de Mme Campan, d'un si vif intérêt, ajoute un puissant argument à ceux que l'érudition a mis au jour. Et les lignes suivantes si exactes encore et si clairvoyantes :

« L'incident bizarre de ce masque provient peut-être de l'usage qu'avaient autrefois les hommes et les femmes en Italie de porter un masque de velours — il s'agit effectivement d'un masque de velours — quand ils s'exposent au soleil. »

Ce qui est vrai et, sur ce point, les critiques de Jules Flammermont paraissent fondées, c'est qu'en femme passionnée et sensible qu'elle était, Mme Campan manque d'impartialité quand elle met en scène des personnages qu'elle n'aime pas, l'abbé de Vermond, par exemple, qui l'avait parfois ramenée à son rôle de femme de chambre d'où elle avait tendance à se hausser [1]. L'abbé de Vermond s'était aussi trouvé en rivalité avec Campan le père [2].

Campan était secrétaire du cabinet de la reine et remplissait en outre auprès d'elle les fonctions de bibliothécaire, bien que le titre en fût porté par l'historiographe de France Moreau. Ce sont les Mémoires de Mme Campan qui ont fait naître cette réputation de légèreté, de frivolité dont demeure entourée la figure de l'abbé de Vermond, qui avait été désigné pour diriger l'éducation de la jeune Marie-Antoinette encore à la cour de Vienne et l'avait suivie à Versailles, où il continuait de jouir auprès d'elle de la plus étroite confiance.

Contrairement à ce que voudrait faire croire Mme Campan, c'est l'abbé de Vermond qui paraît avoir exercé une action sérieuse et pondérée sur la jeune princesse, tandis que Campan, homme de plaisirs, galant, enclin aux distractions mondaines, aurait encouragé les goûts frivoles de la jeune femme. Vermond désirait fixer l'attention et les lectures de Marie-Antoinette sur de plus graves sujets, piété, morale, histoire, sciences naturelles; mais Campan meublait sa bibliothèque d'ouvrages divertissants, d'un ton parfois trop léger, qu'on reproche aujourd'hui à la malheu-

1. Voy. Flammermont, p. 16.
2. Ci-dessous, p. 62 et 63.

reuse reine et dont Mme Campan, la belle-fille, lui faisait lecture [1].

A propos des deux versions données par Mme Campan de l'affaire du Collier, Flammermont fait remarquer qu'elles diffèrent l'une de l'autre surtout par la rédaction, la seconde ornée d'amplifications littéraires; ce qui semblerait plus grave c'est que Mme Campan jette toute la responsabilité des fautes commises sur l'abbé de Vermond et sur le ministre Breteuil qu'elle n'aimait pas non plus, alors que la reine elle-même écrit à son frère Léopold II, le 22 août 1785 :

« Tout avait été concerté entre le roi et moi; les ministres n'en ont rien su qu'au moment où le roi a fait venir le cardinal (de Rohan) [2]. »

Et peut-être conviendrait-il de faire plus de réserves encore sur la manière dont Mme Campan peint Louis XV et ses entours. L'académicien Ch.-M. de Féletz en faisait déjà la remarque :

« A quinze ans, dans les premières années de son séjour à la cour, Mme Campan avait la gaîté de son âge, on pourrait ajouter : et de cette époque. Ses premières observations s'en ressentent; elles en ont même quelquefois toute la frivolité [3]. » La peinture qu'elle donne du caractère de Louis XV en puisant dans les ridicules histoires du Parc-aux-Cerfs [4], ses grossières invectives contre Mme du Barry [5], oublieuse du rôle beau et tragique joué par cette femme bonne et aimable sous la Révolution, sont à négliger.

Mme Campan s'indigne de ce que Louis XV appelât ses filles « Coche, Loque, Chiffe et Graille »; mais c'était charmant, et surtout sur les lèvres d'un roi de France; aussit rouvera-t-on dans les mémoires du duc de Croÿ un tableau autrement bien conçu de la vie familière du roi. Il est vrai qu'à cette

1. Gustave Desjardins, *le Petit Trianon*, Versailles, 1885, p. 136-138.
2. Arneth, *Marie-Antoinette, Joseh II und Léopold II. Ihr Briefwechsel*, Leipzig, 1866, p. 94. Voy. aussi G. Desjardins, *le Petit Trianon*, p. 279.
3. Ch.-M. de Féletz, *Mélanges de philosophie...* Notice sur Mme Campan, t. IV, Paris, 1828, p. 351.
4. Ci-dessous, p. 8.
5. Ci-dessous, p. 21.

époque, comme le note encore l'académicien Féletz, les bourgeois nommaient leurs enfants : Aglaé, Palmyre, Zéphire ou Eucharis. Je préfère « Coche, Loque, Chiffe et Graille. »

Mais, ces réserves faites, combien ne devons-nous pas louer, admirer les pages qu'on lira plus loin : vivantes, colorées, simplement écrites et d'un ton si franc! Le caractère de Marie-Antoinette, la physionomie de la Cour sous Louis XVI, les ambitions et les intrigues des courtisans, puis les angoisses de la famille royale aux heures tragiques de la Révolution, ont trouvé en Mme Campan un peintre d'une valeur singulière. Otez de l'histoire les mémoires que vous allez lire, quel trou noir vous y creuseriez!

Mme Campan a l'art de tracer en quelques mots les croquis les plus vivants, précis, expressifs. Ils ont passé depuis elle de maint et maint livre en maint et maint manuel d'histoire. Considérez ces quelques lignes où apparaît le monde des courtisans à la mort de Louis XV (10 mai 1774) :

Une bougie avait été placée à la fenêtre de la chambre où le roi agonisait. Il avait été convenu qu'on l'éteindrait au moment où le monarque rendrait le dernier soupir :

« La bougie fut éteinte, écrit Mme Campan. Un bruit terrible, et absolument semblable à celui du tonnerre, se fit entendre dans la première pièce de l'appartement : c'était la foule des courtisans qui désertaient l'antichambre du souverain, pour venir saluer la nouvelle puissance de Louis XVI [1]. »

Ou bien ces mots poignants mis par Mme Campan sur les lèvres de Marie-Antoinette :

« Un jour que je l'aidais à serrer des mémoires et des rapports que les ministres l'avaient chargée de remettre au roi : « Ah! dit « la reine en soupirant, il n'y a plus de bonheur pour moi depuis « qu'ils m'ont faite intrigante [2]. »

Est-ce beau, émouvant et simple!

1. Ci-dessous p. 58.
2. Ci-dessous, p. 226.

***

Jeanne-Louise-Henriette Genet naquit à Paris le 6 octobre 1752 [1]. Son père, distingué par Choiseul, était premier commis aux Affaires étrangères. La place de premier commis était en ce temps une haute situation, correspondant à celle des directeurs dans les ministères modernes. Tel premier commis, comme l'abbé Delaville, dirigea durant la période de son activité, la politique extérieure de la France. Genet était un homme de beaucoup d'esprit ; plusieurs des écrivains en renom, Duclos, secrétaire perpétuel de l'Académie française, Thomas, Rochon de Chabannes, Marmontel fréquentaient chez lui. Sa fille, Jeanne-Louise-Henriette reçut par ses soins une éducation accomplie : Albanèze lui enseigna la musique; elle apprit l'italien avec l'illustre Goldoni; elle acquit à fond la connaissance de la langue anglaise.

La jeune demoiselle témoignait de dispositions particulières pour l'art charmant de la lecture, ce qui lui valut, sur ses quinze ans, grâce aux relations de son père, la charge de lectrice des filles de Louis XV, Mesdames Victoire, Sophie et Louise [2]. « Depuis plusieurs années, écrit-elle, Madame Louise vivait très retirée; je lui faisais la lecture cinq heures par jour; souvent ma voix se ressentait des fatigues de ma poitrine; la princesse me préparait de l'eau sucrée, la plaçait auprès de moi et s'excusait de me faire lire si longtemps, sur la nécessité d'achever un cours de lectures qu'elle s'était prescrit. » Madame Louise se disposait à revêtir la robe du Carmel.

L'entrée de la jeune fille dans la vie de Cour fut pour elle un éblouissement. La douce et bienfaisante Marie Leszczynska venait de mourir [3].

« Ces grands appartements tapissés de noir, dira-t-elle plus tard, ces fauteuils de parade élevés sur plusieurs marches et sur-

1. Bonneville, p. 5.
2. Bonneville, p. 5.
3. 24 juin 1768.

montés d'un dais orné de panaches, ces chevaux caparaçonnés; ce cortège immense en grand deuil; ces énormes nœuds d'épaules brodés en paillettes d'or et d'argent qui décoraient les habits des pages et même des valets de pied; tout cet appareil enfin produisit un tel effet sur mes sens, que je pouvais à peine me soutenir, lorsqu'on m'introduisit chez les princesses. Le premier jour où je fis la lecture dans le cabinet intérieur de Madame Victoire, il me fut impossible de prononcer plus de deux phrases; mon cœur palpitait, ma voix était tremblante et ma vue troublée... [1]. » Mais sa gaîté, son espièglerie juvéniles ne tardèrent pas à reprendre le dessus. La Cour était à Compiègne. La petite demoiselle avait revêtu le grand habit, avec d'énormes jupes de soie rose. Elle se trouvait seule dans l'une des salles du château et s'amusait à tourner rapidement sur elle-même, telle une toupie, ce qui faisait voler, en un large cercle horizontal, la jupe de soie rose qui recouvrait son grand panier; puis, brusquement, elle s'asseyait pour voir l'immense jupe rose gonflée par l'air qu'elle emprisonnait. Elle était tout entière à ce charmant divertissement, quand la porte s'ouvrit et Louis XV parut en son grand air de majesté solennelle. La pauvre petite roula dans les plis de son ample jupe rose. On imagine sa gracieuse confusion [2].

En dehors de ses fonctions de lectrice, Mlle Genet accompagnait sur la harpe la jeune dauphine Marie-Antoinette et celle-ci, qui parlait parfaitement l'italien, l'ayant appris avec Métastase, aimait à s'entretenir en cette langue avec la gentille lectrice de ses jeunes tantes, qui l'avait appris avec Goldoni. Ainsi la Dauphine fut amenée à placer Mlle Genet parmi ses femmes de chambre.

A cette même époque, par les soins de Mesdames de France, Mlle Genet épousait François Bertholet-Campan, maître de la garde-robe de la comtesse d'Artois, fils de Dominique Bertholet-Campan, maître de la garde-robe de Madame Adélaïde. Le mariage

1. Cité par Barrière, I, vj.
2. Barrière, I, viij.

eut lieu le 11 mai 1774 [1]. La jeune mariée fut dotée à cette occasion, par le roi, d'une rente de 5,000 francs.

Bertholet-Campan convolait en secondes noces. Son véritable nom était Bertholet; sa famille était alliée au célèbre chimiste. Campan est le nom d'une vallée béarnaise dont les Bertholet étaient originaires. Le nom en fut ajouté au nom patronymique et finit par le supplanter. Le mariage ne se concluait d'ailleurs pas au gré du cœur de la jeune femme. Dans la suite elle en fera l'aveu à la reine Hortense :

« Depuis six ans, lui écrira-t-elle, j'étais attachée à un jeune homme qui me voyait avec intérêt et qui réunissait l'esprit, l'extérieur, la fortune à l'état militaire »; mais le galant était protestant, ce qui avait déterminé de la part du père Genet une opposition irréductible [2].

Dès après la mort de Louis XV, quand Marie-Antoinette fut montée sur le trône, Mme Campan prit possession de ses fonctions de femme de chambre de la reine.

Les appointements annuels des « femmes de la reine » « n'excédaient pas 12,000 livres », dit Mme Campan. 12,000 livres représentaient cependant un joli denier, plus de 100,000 francs de valeur actuelle; encore ces appointements étaient-ils accrus par le singulier bénéfice des bougies. La totalité des bougies de la chambre de la reine, des cabinets et du salon de jeu appartenait aux femmes de chambre, et cela faisait monter les émoluments de leur charge à 50,000 livres, plus de 500,000 francs d'aujourd'hui; car toutes ces bougies étaient journellement retirées des candélabres, qu'elles aient été allumées ou non. Louis XVI mit fin à ce beau gaspillage en 1791, quand il accepta la Constitution votée par l'assemblée nationale. Sérieuse économie, bien que de bouts de chandelles. Le traitement des « femmes de la reine » fut alors porté à 24,000 francs [3].

1. L'acte de mariage a été publié par Bonneville, p. 6-7.
2. Le 11 septembre 1800. *Correspondance inédite* de Mme Campan avec la reine Hortense, publiée par Buchon, 2 vol. 1835.
3. *Mémoires* de Mme Campan, édition Barrière, I, 292.

La première femme de chambre de la reine, titulaire de la charge, Mme de Misery, fille du comte de Chemant, était généralement absente de la Cour. Mme Campan la remplaçait et obtint sa survivance. De ce fait sa situation morale et matérielle à la Cour s'accrut encore considérablement. En 1787 elle y trouvait le chiffre énorme de cent quinze mille livres de rente, plus d'un million d'aujourd'hui [1].

Son intimité avec la reine, la faveur dont elle jouissait, excitèrent la jalousie des familles titrées. Les hautes et nobles dames n'admettaient pas qu'une personne étrangère à la caste jouît de tels avantages [2]; de là des aigreurs, des rancunes dont les *Mémoires* de Mme Campan portent des traces nombreuses, et qui, à l'époque de la Révolution, éclateront en propos, en insinuations, en accusations contre la confidente de la reine et sur un terrain où ils ne laisseront pas de revêtir la plus extrême gravité.

Dans les débuts du mouvement révolutionnaire, Mme Campan fut généralement accusée de se montrer favorable aux idées nouvelles [3]. Il est certain que son frère, qui occupait un poste dans la diplomatie, les avait adoptées et aussi que Mme Campan, dans sa haine de l'aristocratie, haine créée par la malveillance dont celle-ci l'avait blessée durant tant d'années, y inclinait elle aussi [4]. Dans la suite, en rédigeant ses *Mémoires* elle s'en défendra avec vivacité; mais ces *Mémoires* seront écrits pendant la Restauration.

Après l'échec de la famille royale arrêtée à Varennes (21 juillet 1791), ces accusations prirent la forme la plus grave. Mme Campan fut presqu'unanimement accusée d'avoir trahi la reine et fait échouer l'entreprise. L'académicien Féletz en sera encore convaincu trente ans plus tard [5]. Et c'est en partie pour se justifier de cette terrible accusation que Mme Campan écrira ses *Mémoires*, où elle rejettera la faute commise sur une femme de

1. Buchon, *Correspondance inédite*, p. x-xi.
2. Confidences au docteur Maigne, *Journal anecdotique*, p. 95-96.
3. Flammermont, p. 13.
4. *Mémoires* de Mme Campan, édition Barrière, II, 235.
5. Ch.-M. Féletz, *Mélanges de philosophie*, IV, 348-349.

la garde-robe de la reine, qu'elle ne désigne que par l'initiale R., ajoutant que « lorsque la reine, à son retour de Varennes, renvoya la femme R., elle la remplaça par la gouvernante du fils de Mme Campan [1]. »

Le 4 juin 1790, Mme Campan avait fait prononcer judiciairement sa séparation de biens d'avec son mari [2]. Elle lui reprochait un goût excessif pour les voyages et pour les déménagements [3].

En une curieuse lettre à l'horloger Lépine, en date du 13 germinal an VII (2 avril 1799), elle expose sa situation de fortune à cette date. Son beau-père M. Campan, « secrétaire du cabinet de la ci-devant reine » auquel on supposait une grande fortune, est mort insolvable, son fils a renoncé à sa succession; quant à elle, elle avait eu la « condescendance » d'endosser pour son beau-père une reconnaissance de 24,000 livres à laquelle elle a fait honneur, mais elle n'entend pas payer un sol de plus, ne comprenant pas que son beau-frère Auguié ait pu donner à l'horloger le conseil de s'adresser à elle. Après avoir pleuré sur le malheur qui lui a fait endosser l'effet de 24,000 livres, Mme Campan ajoute : « M. Auguié sait bien que je ne payerai jamais une seule dette de mon beau-père, ni l'honneur, ni les lois ne peuvent me déterminer, ni me contraindre à les payer ». Cette lettre au « citoyen Lépine, place des Victoires nationales », se termine par la formule : « J'ai l'honneur d'être votre concitoyenne ». Nous sommes en 1799; la Terreur est loin. Cette épître souligne assez fâcheusement pour elle les tendances républicaines de la « citoyenne Genet-Campan » [4].

Elle souligne également un côté désagréable de la vie et du caractère de Mme Campan, son attachement à l'argent, *auri sacra*

1. *Mémoires* de Mme Campan, édition Barrière,. I, 297

2. Sentence prononcée au Châtelet. L'original en est conservé aux Archives nationales Y 9124.

3. Cf. l'enquête qui suivit la demande en séparation publ. par Bonneville, p. 8-9.

4. Lettre publiée par Tamizey de Larroque, *Une petite gerbe de billets inédits*, Paris, 1890, p. 8-10. (Extr. du *Bulletin du Bibliophile.*)

fames. Amasser de l'argent sera toujours sa préoccupation première. Son beau-père ni son mari n'étaient économes et, malgré tout ce qu'elle leur devait, au premier surtout, elle en arrivera à parler d'eux en termes peu convenables, puis à se séparer de son mari. Plus tard, dans ses lettres à son fils lui-même, elle osera qualifier son mari, père du jeune homme, d'une manière qu'on ne peut que blâmer [1]. Aussi bien en cette correspondance avec son fils, qu'elle avait eu soin de faire entrer dans des affaires de banque qui lui semblaient devoir être les plus fructueuses, il est surtout question d'argent.

En sa cupidité déplaisante, Mme Campan est amenée à accuser Marie-Antoinette qui l'avait comblée de toutes façons, qui lui avait assuré une situation inespérée et pourvue de revenus considérables. « Cette princesse, ose-t-elle écrire à la reine Hortense, était essentiellement avare [2]. » Et les preuves de cette prétendue avarice sembleront plus déplacées encore sous la plume de Mme Campan. En voici une, bien caractéristique :

« Le roi, dit Mme Campan, donna à la reine 300,000 livres à ses couches du premier Dauphin ». La reine en employa une vingtaine de mille livres en présents pour l'abbé de Vermond, pour son accoucheur et pour sa garde. Elle envoya aux pauvres et aux hospices de Paris 50,000 livres et conserva le reste.

Eh bien, en cette circonstance, Marie-Antoinette ne fit-elle pas une bonne répartition du présent reçu à l'occasion de la naissance du Dauphin? Elle donnait une somme importante aux pauvres et à ceux qui l'avaient assistée durant ses couches, et réservait le restant — selon l'intention du roi — à sa cassette pour ses dépenses particulières. Mais Mme Campan estimait que la reine était tenue d'employer l'argent que le roi lui avait remis « à faire un présent à chacune de ses femmes », parmi lesquelles Mme Campan [3].

1. Voy. lettre du 25 février 1807, publ. par Maigne, *Journal anecdotique*, p. 209.
2. *Revue de Paris*, IX (1834), 175.
3. Lettre à la reine Hortense, *Revue de Paris*, IX (1834), 175.

Il est vrai qu'après la journée du 10 août 1792 Mme Campan connut des jours pénibles. Elle fut privée de ses fonctions à la Cour et de leurs émoluments; sa maison fut mise au pillage. Elle se réfugia à Coubertin, dans la vallée de Chevreuse, où elle apprenait que sa sœur, Mme Auguié, s'était donné la mort en se jetant par une fenêtre au moment d'être arrêtée, afin de conserver à ses enfants les débris de sa fortune dont ils auraient été dépouillés par une condamnation au tribunal révolutionnaire [1]. Mme Campan prit ses nièces auprès d'elle et, durant la Terreur, s'occupa de leur éducation. Sans s'en douter peut-être elle trouvait sa véritable vocation. A former de jeunes caractères, à meubler et diriger de jeunes pensées elle éprouvait un charme bienfaisant. Les maisons d'éducation religieuses étaient fermées. Le 31 juillet 1794 (13 thermidor an II) [2] elle ouvrit son célèbre pensionnat de Saint-Germain-en-Laye. Après une année elle y recevait soixante élèves, bientôt cent; elle en compta jusqu'à cent quinze et, parmi elles, la fille de Joséphine Beauharnais, Hortense, que Bonaparte lui-même venait lui confier six mois avant son mariage. La réputation de l'établissement de Mme Campan s'étendit jusqu'aux Indes; des élèves lui arrivaient de Calcuta [3].

Le premier Consul ira fréquemment visiter Mme Campan en la maison de Saint-Germain où sa belle-fille était élevée. Il admirait ses dons d'organisation, sa maîtrise.

« Si je faisais jamais une république de femmes, lui disait-il; c'est vous que je nommerais Premier-Consul. »

A la future reine de Hollande, vinrent bientôt se joindre à Saint-Germain, sous la direction de Mme Campan, les sœurs de Bonaparte, Caroline, qui épousera le grand-duc de Berg, depuis roi de Naples, et Pauline, qui deviendra princesse Borghèse.

1. Parisot, dans la Biographie Michaud, *Supplément*, V, p. 45; Barrière, I, xxvij-xxviijj.

2. « Quatre jours après le 9 thermidor ». Lettre écrite en 1812. En ses *Souvenirs anecdotiques* le docteur Maigne écrit : « après le 18 fructidor ». En rapportant de mémoire les propos de Mme Campan. Maigne aura confondu.

3. *Journal anecdotique*, p. 9.

L'éminente institutrice était reçue aux Tuileries; elle y déjeunait avec le nonce. Par les soins de Mme Campan fut élevée la fille de l'un des plus célèbres présidents des Etats-Unis, Mlle Monroë.

La directrice du pensionnat de Saint-Germain témoignait d'un esprit pondéré, sensé, de beaucoup de bon sens :

« Que les jeunes femmes ont tort d'être coquettes pour le monde, disait-elle, et de ne point l'être pour leur intérieur. C'est là qu'il faut faire des frais pour plaire d'une manière à en tirer le vrai bonheur, c'est-à-dire vis-à-vis de son mari, de ses parents; qu'il faut avoir tous les jours la coquetterie d'être aimable! Soins, propreté, emploi des talents, langage aimable, gaîté intérieure, voilà ce qui fixe un jeune mari, ce qui attache un père, des grands parents, ce qui forme dans l'intérieur une réunion charmante [1]!...

« Le but de l'éducation, dit-elle encore, doit être porté : 1° vers les vertus domestiques; 2° vers l'enseignement, à un tel degré de perfection par la connaissance de la langue, du calcul, de l'histoire, de l'écriture, de la géographie, que toutes les élèves soient assurées du bonheur de pouvoir instruire elles-mêmes leurs filles. L'éducation publique pour les femmes finira par devenir l'éducation maternelle. »

Et dans le livre qu'elle consacrera spécialement à l'*Éducation* [2] : « Il n'y a pas de pension, quelque bien tenue qu'elle soit, il n'y a point de couvent, quelle qu'en soit la pieuse règle, qui puissent donner une éducation comparable à celle qu'une jeune fille reçoit de sa mère quand elle est instruite et qu'elle trouve sa plus douce occupation et sa vraie gloire dans l'éducation de sa fille. »

Aussi tous ses efforts tendaient-ils à modeler, autant que faire se pouvait, l'éducation publique sur celle de la famille. Et c'est en cela que Mme Campan fut réellement supérieure. On ne s'étonnera donc pas que Napoléon voulant, après Austerlitz, fonder ses célèbres maisons de la Légion d'honneur, pour l'éducation des

1. Bonneville, p. 15.
2. *De l'éducation des femmes*, Paris, 1823.

filles d'officiers, se soit adressé à Mme Campan et l'ait placée à la tête de la première d'entre elles, la maison d'Écouen.

Mme Campan se guida d'ailleurs, ainsi qu'elle le déclare, sur les principes et sur les règles qui avaient inspiré Mme de Maintenon fondant la maison de Saint-Cyr.

Mme Campan fut nommée directrice d'Écouen le 5 septembre 1807.

Peu après la bataille de Paris (30 mars 1814), le tsar Alexandre vint à Écouen, désireux d'en visiter l'établissement. Mme Campan en parlera au docteur Maigne :

« Je disais à Sa Majesté : « Les filles des grands de l'État, « celles des riches ou des pauvres sont entièrement confondues « dans cette enceinte... Par le règlement, les élèves sont obligées « d'apprendre à couper leur linge et à le faire, ainsi que leurs « robes...; elles apprennent même à blanchir et à raccommoder « la dentelle. Deux d'entre elles, tour à tour, font trois fois par « semaine le pot au feu pour les pauvres du village et le leur « distribuent elles-mêmes, ainsi que le pain... »

Le tsar trouva de grands rapports entre l'établissement d'Écouen et celui que sa mère avait fondé à Saint-Pétersbourg, ce qui ne doit d'ailleurs pas étonner, car la maison de Saint-Pétersbourg avait été conçue, elle aussi, sur les idées et les plans de Mme de Maintenon à Saint-Cyr [1].

Mme Campan eut une triste fin de vie. La chute de l'Empire la chassa d'Écouen, comme la chute de la royauté l'avait chassée de la Cour de France. Le château d'Écouen fut restitué au prince de Condé. Sa fortune se trouvait réduite, une fois encore. L'exécution du maréchal Ney (7 décembre 1815), lui fut un coup douloureux [2]. Le maréchal avait épousé une de ses nièces, qu'elle aimait d'une affection maternelle. Dans les premiers jours d'avril 1816 [3], elle se retira en la petite ville de Mantes. Une de

1. *Journal anecdotique*, p. 48-49.
2. Bonneville, p. 309.
3. *Ibid.*, p. 308.

ses anciennes élèves et qui lui avait servi de secrétaire à Écouen, Mlle Crouzet, y avait épousé le docteur Maigne, médecin des hôpitaux de la ville [1]. Les émigrés, rentrés en France et en faveur, lui en voulaient de son dévouement à l'Empire, lui reprochaient les bienfaits de l'Empereur, tandis que ceux qui demeuraient fidèles à l'Empire ne voyaient pas d'un œil favorable l'ancienne femme de chambre, confidente de la reine. Les propos malveillants, dont il a été question, se déchaînaient avec une violence accrue [2]; et c'est dans cette calme retraite, loin des agitations et des querelles, dans la jolie petite ville qu'avoisinent les bois de Rosny, les rives paisibles de la Seine, les îles plantées de peupliers, qu'elle s'adonna à la rédaction de ses célèbres *Mémoires*, œuvre de gratitude envers la reine, œuvre de défense personnelle aussi, aujourd'hui une des sources historiques les plus précieuses que nous possédions, une source d'information incomparable pour l'étude de la Cour royale sur les dernières années de l'ancienne monarchie.

La reine Hortense — duchesse de Saint-Leu — fit généreusement continuer à son ancienne institutrice la pension de 600 francs qu'elle lui avait constituée aux beaux temps de l'Empire. Un peu de calme rentrait dans la pensée de Mme Campan, quand elle fut frappée du malheur le plus grand qui l'eût atteinte, la mort de son fils unique [3] sur lequel elle avait reporté toute sa tendresse et ses plus chers espoirs. Henri Campan avait trente-sept ans. Mme Campan ne songeait plus qu'à finir ses jours comme simple institutrice de village, pensant trouver, dans l'emploi bienfaisant de ses facultés, un apaisement à sa douleur.

Elle ne devait pas survivre longtemps à son fils bien-aimé. Un mal affreux se déclara, un cancer. On tenta l'opération : elle eut lieu le 5 février 1822.

1. *Propos anecdotiques* par le docteur Maigne, p. 1-2.
2. *Quelques mots sur ma conduite auprès de la reine*, Barrière, III, 167-168; *Propos anecdotiques*, p. 45; Bonneville, p. 18.
3. Le 26 janvier 1821.

« Pendant l'opération, dit le docteur Maigne [1], la figure de Mme Campan devint pâle, mais conserva son expression, l'œil resta calme. M. Heymès, colonel d'artillerie, un des braves de la vieille armée, aidait l'opérateur, M. Voisin; ce colonel nous avoua qu'au milieu des batailles les plus sanglantes, il n'avait rien éprouvé de ce qu'il venait de ressentir. Mme Campan laissa échapper quelques signes de douleur; mais sans se plaindre, sa douceur ne se démentit pas ».

L'espoir que l'heureuse issue de l'opération avait fait naître fut de courte durée. Le 4 mars, la fièvre se déclara. La plaie était presque cicatrisée, mais l'expression de la figure, dit le docteur Maigne, avait quelque chose de sinistre [2].

La sœur de Mme Campan, Mme Pannelier, était accourue pour joindre ses soins à ceux qui l'entouraient.

Jusqu'à son dernier souffle, la pensée que la sincérité de son dévouement à la reine avait pu être mise en doute, tortura l'ancienne confidente :

— Je sens que ma fin approche, disait-elle au docteur Maigne le 15 mars 1822. Il me semble que tout va s'évanouir. Cependant que je vous conte une anecdote : Je dînais un jour à la Malmaison avec le Premier Consul. Il remarqua la tabatière que je portais constamment, la prit et reconnut les traits de Marie-Antoinette.

« C'est bien, très bien, Mme Campan, me dit-il en me regardant; ce portrait fait votre éloge, je n'aime point les ingrats. Il est bien naturel que vous teniez à conserver l'image de cette femme charmante. Ils ont voulu la perdre en 93 : qui n'auraient-ils pas perdu? La naissance et les titres les exaspéraient; leur haine était de la rage. Vous seriez morte avec elle, j'en suis sûr, comme vous mourrez avec son portrait. »

— Docteur, ajouta-t-elle après un moment de silence, il a dit vrai : voyez plutôt [3].

1. *Journal anecdotique*, p. 42.
2. *Ibid.*, p. 88-89.
3. *Ibid.*, p. 106-107.

Mme Campan s'éteignit à Mantes le 15 mars 1822 à l'âge de soixante-neuf ans.

« La maison de la rue Tellerie où elle passa ses dernières années, écrit M. René Vallery-Radot, porte aujourd'hui le nº 19; maison banale dont la physionomie n'a pas dû changer. Au cimetière se dresse une petite colonne en marbre blanc surmontée d'une urne funéraire avec cette inscription : « Elle fut utile à la jeunesse et consola les malheureux [1]. »

***

Les *Mémoires* de Mme Campan avons-nous dit, sont avant tout un plaidoyer. « Je tiens beaucoup à ce qu'on les fasse imprimer immédiatement après ma mort, confiait-elle au docteur Maigne. Les preuves de la conduite que j'ai tenue et qu'on a tant calomniée, y sont consignées [2] ». Elle regrettait de n'avoir pu y mettre la dernière main. Mais nous ne devons pas le regretter. Les pages en auraient-elles conservé cette vie, cette couleur, cette vivacité dans l'expression, si le souci de l'écriture littéraire et de la composition était venu les barbouiller?

Mme Campan est-elle parvenue à convaincre ses compatriotes de l'innocence de sa conduite? Après sa mort, des journaux comme *la Quotidienne* continuent de l'attaquer [3]. Valentin Parisot, qui rédige la notice consacrée à Mme Campan dans la biographie Michaud reprend la thèse des émigrés :

« Après 1789 Mme Campan adopta les idées en cours et Marie-Antoinette, qui s'en rendit compte, l'aurait congédiée sans la crainte des révélations qu'elle aurait pu faire en usant de ce qu'elle avait vu et entendu et en le déformant. Et Mme Campan, qui

1. *Mémoires de Mme Campan...* Préface de René Vallery-Radot, Paris, 1910, 2 vol., I, xv.

2. *Journal anecdotique*, p. 39.

3. Voir aussi *Mémoires secrets et universels des malheurs et de la mort de la reine de France*, notice historique, VIII, p. 384.

se serait rendue compte du changement des sentiments de la reine à son égard, s'en serait vengée en la trahissant [1] ».

Cruelles méfiances qui rebondiront sous la plume la plus illustre et dans l'un des chefs-d'œuvre de notre littérature. Dix ans après la mort de la confidente de la reine, en 1833, Balzac, écrivant *Eugénie Grandet*, fait dire à la belle Annette, ancienne élève de la célèbre éducatrice :

— Savez-vous ce que Mme Campan nous disait? Mes enfants, tant qu'un homme est au ministère, adorez-le; tombe-t-il, aidez à le traîner à la voirie! Puissant, il est une espèce de dieu; détruit, il est au-dessous de Marat, parce qu'il vit et que Marat était mort [2].

Contre de pareils propos protestent les charmantes *Soirées d'Écouen*, souvenirs recueillis et publiés par Stéphanie Ory [3], ainsi que la vivante relation du docteur Maigne :

« Son esprit vif et facile tirait un merveilleux parti de ses souvenirs, écrit ce dernier; elle pouvait causer plusieurs heures de suite sans laisser tomber un moment l'intérêt de la conversation où les plus heureuses saillies se mêlaient aux souvenirs. » Et il ajoute : « Écrire le soir, avant de me coucher, ce que j'avais entendu le jour, ne me coûtait pas la moindre peine [4]. »

Quant à l'historien, il ne peut que témoigner sa reconnaissance à l'auteur des inestimables *Mémoires sur la vie privée de Marie-Antoinette, reine de France et de Navarre*, où puiseront éternellement ceux qui voudront rendre l'hommage de la vérité à l'une des plus belles, une des plus pures et des plus émouvantes figures de notre histoire.

FRANTZ FUNCK-BRENTANO.

Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, janvier 1928.

1. Article de Parisot, dans la *Biographie universelle* (Michaud). *Supplément*, V, 40-41.
2. Balzac, *Eugénie Grandet*, nouv. éd. revue et corrigée (Charpentier, 1841), p. 209-210.
3. Nouv. éd. Tours, 1880, in-8.
4. *Souvenirs anecdotiques*, p. 15.

AVANT-PROPOS

DE L'AUTEUR

Les planches des bibliothèques plient sous le poids de tout ce qui a été imprimé sur les dernières années du dix-huitième siècle. Quelques esprits supérieurs ont déjà indiqué, avec talent, les grandes causes morales et politiques de nos révolutions. Mais la postérité demandera aussi à connaître les ressorts secrets qui ont dirigé ces événements. Des Mémoires écrits par des ministres et des favoris pourraient seuls satisfaire la curiosité de nos descendants, encore ne serait-ce que jusqu'à un certain point; car les rois n'accordent que bien rarement une confiance entière. Le souverain donne, à un de ceux qui l'entourent, une mission secrète qui ne contrarie point ses opinions connues; il lui dévoile tous les détails d'une affaire d'un haut intérêt. Le courtisan agit, persuadé de son importance; mais quand son orgueil s'applaudit, qu'il se croit sûr que le cœur royal vient de lui être ouvert, aveuglé par sa vanité, il ne se doute pas que ce cœur renferme encore mille replis qui lui seront toujours cachés. Il n'est que la dupe et le jouet de celui dont il se croit le confident. Au même instant, un autre a reçu peut-être une mission opposée, qui, sans doute, ne s'accorde pas davantage avec les véritables projets du prince. Tous deux se croient les seuls dépositaires des pensées du souverain, et sur cette base trompeuse

bâtissent l'édifice imaginaire d'un crédit qu'ils n'auront pas.

Ce jeu des cours est surtout en usage quand l'autorité supérieure est forcée de satisfaire ou de calmer des opinions diverses, sans en adopter franchement aucune. Mais avec cette habitude d'éparpiller ainsi les marques d'une confiance illusoire, quand sont venus les temps de troubles et de factions, le souverain finit par ne plus trouver d'appui solide ni d'entier dévouement.

Louis XVI eut une quantité innombrable de confidents, de conseils, de guides : il en prit jusque dans les factions qui l'attaquaient. Il n'a peut-être jamais tout dit à un seul, et n'a parlé sincèrement qu'à bien peu. Il se réservait de tenir le fil de toutes les menées particulières, et de là provient sans doute le peu d'ensemble et la faiblesse de ses opérations. Il en résultera aussi de grandes lacunes dans l'histoire détaillée de la Révolution.

Pour que l'on pût connaître à fond les dernières années du règne de Louis XV, il faudrait avoir des Mémoires du duc de Choiseul, du duc d'Aiguillon, du maréchal de Richelieu [1], du duc de La Vauguyon. Pour le règne malheureux de Louis XVI, il faudrait que le maréchal du Muy, M. de Maurepas, M. de

1. J'ai entendu le maréchal de Richelieu dire à M. Campan, bibliothécaire de la reine, de ne point acheter les Mémoires que sans doute on lui attribuerait après sa mort, que d'avance il les lui déclarait faux; qu'il ne savait pas l'orthographe, et ne s'était jamais amusé à écrire. Peu de temps après la mort du maréchal un nommé *Soulavie* fit paraître les Mémoires du maréchal de Richelieu.

Vergennes, M. de Malesherbes, le duc d'Orléans, M. de La Fayette, l'abbé de Vermond, l'abbé Montesquiou, Mirabeau, la duchesse de Polignac, la duchesse de Luynes eussent consigné, dans des écrits sincères, toutes les choses auxquelles ils ont eu une part directe. Quant au secret des affaires des derniers temps, il a été disséminé entre un bien plus grand nombre de personnes. Quelques ministres ont publié des Mémoires mais seulement quand ils ont eu à justifier leurs opérations, et ces Mémoires ne traitent que des intérêts de leur propre réputation : sans ce puissant mobile, ils n'eussent probablement rien écrit. En général, les gens les plus rapprochés du souverain, par leur naissance et par leurs emplois, n'ont point laissé de Mémoires; et, dans les monarchies absolues, presque tous les fils des grands événements se trouvent attachés à des détails que les plus éminents personnages ont seuls pu connaître. Ceux qui n'ont eu le soin que de quelques affaires n'y voient point le sujet d'un livre; ceux qui ont porté longtemps le fardeau des affaires publiques se croient, par devoir ou par respect pour l'autorité, dans l'impossibilité de tout dire. D'autres conservent des notes avec le projet de les mettre en ordre quand ils auront atteint l'époque d'un heureux loisir : vaine illusion des ambitieux, qu'ils n'entretiennent, pour la plupart, que comme un voile qui cache à leurs yeux la désolante image de leur inévitable disgrâce! Quand elle est venue, le désespoir leur ôte la force de reporter leur attention sur ces temps d'un éclat qu'ils ne cesseront pas de regretter.

Cependant l'historien, qui est quelquefois embarrassé pour se décider entre les versions opposées que

lui fournissent les contemporains, l'est bien davantage si les écrits lui manquent. Alors il s'en rapporte aux traditions et se fie aux discours populaires; il trace des portraits sur les caricatures politiques crayonnées par la haine ou la flatterie; la calomnie se perpétue, et de nobles caractères demeurent noircis à jamais. Une entreprise mal conduite porte le nom de criminelle; un coupable heureux devient un héros. L'histoire n'est plus une leçon : c'est un roman ou un recueil impur et décousu de libelles qui ont peut-être fait sourire de pitié celui-là même qui les écrivait.

Louis XVI avait l'intention d'écrire des Mémoires; ses papiers secrets étaient classés dans un ordre qui indiquait son projet. La reine avait aussi le même dessein : elle a conservé longtemps beaucoup de correspondances et un grand nombre de rapports très détaillés, faits sur l'esprit et les événements du temps. Mais après la journée du 20 juin 1792, elle fut forcée d'en brûler la plus grande partie. Quelques-unes de ces correspondances, que gardait la reine, ont été portées hors de France.

D'après le rang et la position des personnes que j'ai citées comme capables d'éclaircir par leurs écrits l'histoire de nos orages politiques, on ne peut pas croire que je veuille me placer sur la même ligne; mais j'ai passé la moitié de ma vie soit auprès des filles de Louis XV, soit auprès de Marie-Antoinette. J'ai connu le caractère de ces princesses, j'ai su quelques faits curieux dont la publication peut intéresser, et la vérité des détails fera le mérite de mes écrits.

J'étais fort jeune lorsque je fus placée auprès des princesses, filles de Louis XV, en qualité de lectrice.

J'ai vu la cour de Versailles avant l'époque du mariage de Louis XVI avec l'archiduchesse Marie-Antoinette.

Mon père, attaché au département des Affaires Étrangères, jouissait d'une réputation due à ses lumières et à ses utiles travaux. Il avait beaucoup voyagé. Les Français rapportent des pays étrangers un amour encore plus vif pour leur belle patrie, et personne ne fut plus que lui pénétré de ce sentiment qui doit être la première vertu de tout homme en place. Des gens revêtus de titres éminents, des académiciens, des savants français et étrangers désiraient connaître mon père; ils aimaient à être admis dans son intérieur.

Vingt années avant la Révolution, j'entendais déjà dire souvent que l'on ne retrouvait plus dans le palais de Versailles cet imposant aspect de la puissance de Louis XIV; que les institutions de l'ancienne monarchie tombaient d'un mouvement rapide; que le peuple, écrasé d'impôts, était silencieusement misérable : mais qu'il commençait à prêter l'oreille aux discours hardis des philosophes qui proclamaient hautement ses souffrances et ses droits; et qu'enfin le siècle ne s'achèverait pas, sans que quelque grande secousse ne vînt ébranler la France et changer le cours de ses destinées.

Les gens qui parlaient ainsi étaient presque tous partisans du système d'administration de M. Turgot : c'étaient Mirabeau le père, le docteur Quesnay, l'abbé Baudeau, l'abbé Nicoli, chargé des affaires de Léopold grand-duc de Toscane, et aussi enthousiaste des maximes des novateurs que l'était son souverain.

Mon père rendait un sincère hommage à la pureté des intentions de ces économistes. Comme eux il reconnaissait beaucoup d'abus dans le gouvernement;

mais il n'accordait point aux adeptes de cette secte politique les lumières administratives nécessaires pour diriger une sage réforme. Il leur disait avec franchise que, dans l'art de faire mouvoir la grande machine du gouvernement, le plus savant d'entre eux était inférieur à un bon subdélégué d'intendance et que si jamais le timon des affaires était remis entre leurs mains, ils seraient promptement arrêtés, dans l'exécution de leurs projets, par l'immense différence qui existe entre les plus savantes théories et la pratique la plus simple des affaires d'administration.

Dans un de ces entretiens qui, malgré ma grande jeunesse, fixaient mon attention, j'entendis un jour mon père comparer la monarchie française à une belle et antique statue : il convenait que le piédestal, qui la soutenait, était près de s'écrouler; que les formes de la statue disparaissaient cachées sous les plantes parasites dont elle s'était insensiblement couverte; mais il demandait, avec le sentiment d'une douloureuse appréhension, quel serait l'architecte assez habile pour reconstruire le socle sans ébranler la statue? De tels ouvriers ne se sont point trouvés; les essais de réforme n'ont fait que hâter la ruine. L'orage des passions est venu à éclater, le monument tout entier s'est écroulé, et sa chute a ébranlé l'Europe.

CHAPITRE PREMIER

Cour de Louis XV. Son caractère. Il vend des propriétés sous le seul nom de Louis de Bourbon. Le débotter du roi. Singuliers noms d'amitié qu'il donnait à ses filles. Leur éducation tout à fait négligée. Caractère de Mesdames. Retraite de Madame Louise aux Carmélites de Saint-Denis. Mme Campan trouve la princesse faisant la lessive. Paroles qu'on lui prête à sa mort. Chagrins que cause aux filles de Louis XV son attachement pour Mme Du Barry. Elle jette au feu tout un paquet de lettres cachetées. Les filles de Louis XV peu disposées en faveur du mariage du dauphin avec une archiduchesse.

J'avais quinze ans lorsque je fus nommée lectrice de Mesdames. Je dirai d'abord ce qu'était la Cour à cette époque.

Marie Leckzinska venait de mourir; la mort du dauphin avait précédé la sienne de trois ans; les jésuites étaient détruits, et la piété ne se trouvait plus guère à la Cour que dans l'intérieur de Mesdames; le duc de Choiseul régnait.

Le roi ne pensait qu'au plaisir de la chasse; on aurait pu croire que les courtisans se permettaient une épigramme, quand on leur entendait dire sérieusement, les jours où Louis XV ne chassait pas : « le roi ne fait rien aujourd'hui. »

Les petits voyages étaient aussi une affaire très

importante pour le roi. Le premier jour de l'an il marquait sur son almanach les jours de départ pour Compiègne, pour Fontainebleau, pour Choisy, etc. Les plus grandes affaires, les événements les plus importants ne dérangeaient jamais cette distribution de son temps.

L'étiquette existait encore à la cour avec toutes les formes qu'elle avait reçues sous Louis XIV; il n'y manquait que la dignité : quant à la gaieté, il n'en était plus question; de lieu de réunion où l'on vît se déployer l'esprit et la grâce des Français, il n'en fallait point chercher à Versailles. Le foyer de l'esprit et des lumières était à Paris.

Depuis la mort de la marquise de Pompadour, le roi n'avait pas de maîtresse en titre; il se contentait des plaisirs que lui offrait son petit sérail du Parc-aux-Cerfs. Séparer Louis de Bourbon du roi de France, était, comme on le sait, ce que le monarque trouvait de plus piquant dans sa royale existence. *Ils l'ont voulu ainsi ; ils ont pensé que c'était pour le mieux*. C'était sa façon de parler quand les opérations des ministres n'avaient pas de succès. Le roi aimait à traiter lui-même la honteuse partie de ses dépenses privées. Il vendit un jour à un premier commis de la guerre une maison où avait logé une de ses maîtresses; le contrat fut passé au nom de Louis de Bourbon; l'acquéreur porta lui-même au roi, dans son cabinet particulier, un sac contenant en or le prix de la maison.

Louis XV voyait très peu sa famille; il descendait, tous les matins, par un escalier dérobé, dans l'appartement de Madame Adélaïde. Souvent il y apportait et y prenait du café qu'il avait fait lui-même. Madame

Adélaïde tirait un cordon de sonnette qui avertissait Madame Victoire de la visite du roi; Madame Victoire en se levant pour aller chez sa sœur sonnait Madame Sophie, qui, à son tour, sonnait Madame Louise. Les appartements des princesses étaient très vastes. Madame Louise logeait dans l'appartement le plus reculé. Cette dernière fille du roi était contrefaite et fort petite; pour se rendre à la réunion quotidienne, la pauvre princesse traversait, en courant à toutes jambes, un grand nombre de chambres, et malgré son empressement elle n'avait souvent que le temps d'embrasser son père qui partait de là pour la chasse.

Tous les soirs à six heures, Mesdames interrompaient la lecture que je leur faisais, pour se rendre avec les princes chez Louis XV : cette visite s'appelait *le débotter du roi* et était accompagnée d'une sorte d'étiquette. Les princesses passaient un énorme panier qui soutenait une jupe chamarrée d'or ou de broderie; elles attachaient autour de leur taille une longue queue et cachaient le négligé du reste de leur habillement par un grand mantelet de taffetas noir qui les enveloppait jusque sous le menton. Les chevaliers d'honneur, les dames, les pages, les écuyers, les huissiers portant de gros flambeaux les accompagnaient chez le roi. En un instant tout le palais, habituellement solitaire, se trouvait en mouvement; le roi baisait chaque princesse au front, et la visite était si courte que la lecture, interrompue par cette visite, recommençait souvent au bout d'un quart d'heure : Mesdames rentraient chez elles, dénouaient les cordons de leur jupe et de leur queue, reprenaient leur tapisserie, et moi mon livre...

Pendant l'été, le roi venait quelquefois chez les princesses avant l'heure de son débotter : un jour il me trouva seule dans le cabinet de Madame Victoire et me demanda où était *Coche* : et comme j'ouvrais de grands yeux, il renouvela sa question, mais sans que je le comprisse davantage. Quand le roi fut sorti, je demandai à Madame de qui il avait voulu parler. Elle me dit que c'était d'elle et m'expliqua d'un grand sang-froid qu'étant la plus grasse de ses filles, le roi lui avait donné le nom d'amitié de *Coche*; qu'il appelait Madame Adélaïde *Loque*, Madame Sophie *Graille*, Madame Louise *Chiffe*. Le piquant des contrastes pouvait seul faire trouver au roi quelque gaieté dans l'emploi de mots semblables. Les gens de son intérieur avaient remarqué qu'il en savait un grand nombre, et on pensait qu'il les apprenait avec ses maîtresses; peut-être aussi s'était-il amusé à les chercher dans les dictionnaires. Si ces façons de parler triviales trahissaient ainsi les habitudes et les goûts du roi, ses manières ne s'en ressentaient nullement; sa démarche était aisée et noble; il portait sa tête avec beaucoup de dignité; son regard, sans être sévère, était imposant; il joignait à une attitude vraiment royale une grande politesse et saluait avec grâce la moindre bourgeoise que la curiosité attirait sur son passage.

Il était fort adroit à faire certaines petites choses futiles sur lesquelles l'attention ne s'arrête que faute de mieux; par exemple, il faisait très bien sauter le haut de la coque d'un œuf d'un seul coup de revers de sa fourchette : aussi en mangeait-il toujours à son grand couvert, et les badauds qui venaient le dimanche y assister retournaient chez eux, moins enchantés de la

belle figure du roi que de l'adresse avec laquelle il ouvrait ses œufs.

Dans les sociétés de Versailles, on citait avec plaisir quelques réponses de Louis XV, qui prouvaient la finesse de son esprit et l'élévation de ses sentiments. Elles ont été placées dans des recueils d'anecdotes et sont généralement connues.

Ce prince était encore aimé; on eût désiré qu'un genre de vie, convenable à son âge et à sa dignité, vînt enfin jeter un voile sur les égarements du passé et justifier l'amour que les Français avaient eu pour sa jeunesse. Il en coûtait de le condamner sévèrement. S'il avait établi à la cour des maîtresses en titre, on en accusait l'excessive dévotion de la reine. On reprochait à Mesdames de ne point chercher à prévenir le danger de voir le roi se composer une société intime chez quelque nouvelle favorite. On regrettait Madame Henriette, sœur jumelle de la duchesse de Parme; cette princesse avait eu de l'influence sur l'esprit du roi; on disait que si elle eût vécu, elle se serait occupée de lui procurer des amusements au sein de sa famille qu'elle aurait suivi le roi dans ses petits voyages et aurait fait les honneurs des petits soupers qu'il aimait à donner dans ses appartements intérieurs.

Mesdames avaient trop négligé les moyens de plaire au roi, mais on pouvait en trouver la cause dans le peu de soins qu'il avait accordés à leur jeunesse.

Pour consoler le peuple de ses souffrances et fermer ses yeux sur les véritables déprédations du trésor, les ministres faisaient de temps en temps peser sur la maison du roi et même sur les dépenses personnelles les réformes les plus exagérées.

Le cardinal de Fleury, qui, à la vérité, eut le mérite de rétablir les finances, poussa ce système d'économie au point d'obtenir du roi de supprimer la maison et l'éducation des quatre dernières princesses. Elles avaient été élevées, comme simples pensionnaires, dans un couvent, à quatre-vingts lieues de la cour. La maison de Saint-Cyr eût été plus convenable pour recevoir les filles du roi; le cardinal partageait probablement quelques-unes de ces préventions qui s'attachent toujours aux plus utiles institutions, et qui, depuis la mort de Louis XIV, s'étaient élevées contre le bel établissement de Mme de Maintenon. Il aima mieux confier l'éducation de Mesdames à des religieuses de province. Madame Louise m'a souvent répété qu'à douze ans elle n'avait point encore parcouru la totalité de son alphabet et n'avait appris à lire couramment que depuis son retour à Versailles.

Madame Victoire attribuait des crises de terreur panique qu'elle n'avait jamais pu vaincre, aux violentes frayeurs qu'elle éprouvait à l'abbaye de Fontevrault, toutes les fois qu'on l'envoyait par pénitence prier seule dans le caveau où l'on enterrait les religieuses. Aucune prévoyance salutaire n'avait préservé ces princesses des impressions funestes que la mère la moins instruite sait éloigner de ses enfants.

Un jardinier de l'abbaye mourut enragé; sa demeure extérieure était voisine d'une chapelle de l'abbaye où l'on conduisit les princesses réciter les prières des agonisants. Les cris du moribond interrompirent plus d'une fois ces prières.

Les gâteries les plus ridicules se mêlaient à ces pratiques barbares. Madame Adélaïde, l'aînée des prin-

cesses, était impérieuse et emportée; les bonnes religieuses ne cessaient de céder à ses ridicules fantaisies. Le maître de danse, seul professeur de talent d'agrément qui eût suivi Mesdames à Fontevrault, leur faisait apprendre une danse alors fort en vogue, qui s'appelait le *menuet couleur de rose*. Madame voulut qu'il se nommât le *menuet bleu*. Le maître résista à sa volonté, il prétendit qu'on se moquerait de lui à la cour quand Madame parlerait *d'un menuet bleu*. La princesse refusa de prendre sa leçon, frappait du pied, et répétait *bleu, bleu*; *rose, rose*, disait le maître. La communauté s'assembla pour décider de ce cas si grave, les religieuses crièrent *bleu* comme Madame, le menuet fut débaptisé, et la princesse dansa. Parmi des femmes si peu dignes des fonctions d'institutrices, il s'était cependant trouvé une religieuse qui, par sa tendresse éclairée et par les utiles preuves qu'elle en donnait à Mesdames, mérita leur attachement et obtint leur reconnaissance : c'était Mme de Soulanges, qu'elles firent depuis nommer abbesse de Royal-Lieu [1]. Elles s'occupèrent aussi de l'avancement des neveux de cette dame; ceux de la mère Mac-Carthy, qui les avait lâchement gâtées, portèrent longtemps le mousqueton de garde du roi à

1. Cette femme vertueuse mourut victime des fureurs révolutionnaires. Elle et ses nombreuses sœurs furent conduites le même jour à l'échafaud. En partant de la prison, sur la fatale charrette, toutes entonnèrent le *Veni creator*. Arrivées au lieu du supplice, elles n'interrompirent point leurs chants; une tête tombait et cessait de mêler sa voix à ce chœur céleste; mais les chants continuaient. L'abbesse périt la dernière, et sa voix restée seule, toujours plus sonore, fit toujours entendre le pieux verset. Elle cessa tout à coup; c'était le silence de la mort.

la porte de Mesdames, sans qu'elles songeassent à leur fortune.

Quand Mesdames, encore fort jeunes, furent revenues à la cour, elles jouirent de l'amitié de Monseigneur le dauphin et profitèrent de ses conseils. Elles se livrèrent avec ardeur à l'étude et y consacrèrent presque tout leur temps; elles parvinrent à écrire correctement le français et à savoir très bien l'histoire. Madame Adélaïde, surtout, eut un désir immodéré d'apprendre; elle apprit à jouer de tous les instruments de musique, depuis le cor (me croira-t-on?) jusqu'à la guimbarde. L'italien, l'anglais, les hautes mathématiques, le tour, l'horlogerie occupèrent successivement les loisirs de ces princesses. Madame Adélaïde avait eu un moment une figure charmante ; mais jamais beauté n'a si promptement disparu que la sienne. Madame Victoire était belle et très gracieuse; son accueil, son regard, son sourire étaient parfaitement d'accord avec la bonté de son âme. Madame Sophie était d'une rare laideur; je n'ai jamais vu personne avoir l'air si effarouché; elle marchait d'une vitesse extrême, et pour reconnaître, sans les regarder, les gens qui se rangeaient sur son passage, elle avait pris l'habitude de voir de côté, à la manière des lièvres. Cette princesse était d'une si grande timidité qu'il était possible de la voir tous les jours, pendant des années, sans l'entendre prononcer un seul mot. On assurait cependant qu'elle montrait de l'esprit, et même de l'amabilité, dans la société de quelques dames préférées; elle s'instruisait beaucoup, mais elle lisait seule; la présence d'une lectrice l'eût infiniment gênée. Il y avait pourtant des occasions où cette princesse, si

sauvage, devenait tout à coup affable, gracieuse et montrait la bonté la plus communicative; c'était lorsqu'il faisait de l'orage : elle en avait peur, et tel était son effroi, qu'alors elle s'approchait des personnes les moins considérables; elle leur faisait mille questions obligeantes; voyait-elle un éclair, elle leur serrait la main; pour un coup de tonnerre elle les eût embrassées; mais le beau temps revenu, la princesse reprenait sa roideur, son silence, son air farouche, passait devant tout le monde sans faire attention à personne, jusqu'à ce qu'un nouvel orage vînt lui ramener sa peur et son affabilité.

Mesdames avaient trouvé dans un frère chéri, dont les hautes vertus sont connues de tous les Français, un guide pour tout ce qu'exigeait une éducation trop négligée dans leur enfance. Elles eurent dans leur auguste mère, Marie Leckzinska, le plus noble modèle de toutes les vertus pieuses et sociales; par ses éminentes qualités, par sa modeste dignité, cette princesse voilait les torts, que trop malheureusement on était autorisé à reprocher au roi; et tant qu'elle vécut, elle conserva à la cour de Louis XV cet aspect digne et imposant, qui seul entretient le respect dû à la puissance. Les princesses ses filles furent dignes d'elle, et si quelques êtres vils essayèrent de lancer contre elles les traits de la calomnie, ils tombèrent aussitôt, repoussés par la haute idée qu'on avait de l'élévation de leurs sentiments et de la pureté de leur conduite.

Si Mesdames ne s'étaient pas imposé un grand nombre d'occupations, elles eussent été très à plaindre. Elles aimaient la promenade et ne pouvaient jouir que des jardins publics de Versailles : elles auraient eu

du goût pour la culture des fleurs et n'en pouvaient avoir que sur leurs fenêtres.

La marquise de Durfort, depuis duchesse de Civrac [1], avait procuré à Madame Victoire les douceurs d'une société aimable. La princesse passait presque toutes ses soirées chez cette dame et avait fini par s'y croire en famille.

Madame de Narbonne s'était de même empressée de rendre sa société intime agréable à Madame Adélaïde.

Depuis plusieurs années, Madame Louise vivait très retirée; je lui faisais la lecture cinq heures par jour; souvent ma voix se ressentait des fatigues de ma poitrine; la princesse me préparait de l'eau sucrée, la plaçait auprès de moi, et s'excusait de me faire lire si longtemps sur la nécessité d'achever un cours de lecture qu'elle s'était prescrit.

Un soir, pendant que je lisais, on vint lui dire que M. Bertin, ministre des parties casuelles, demandait à lui parler; elle sortit précipitamment, revint, reprit ses soies, sa broderie, me fit reprendre mon livre, et, quand je me retirai, elle m'ordonna d'être, le lendemain à onze heures du matin, dans son cabinet. Quand j'arrivai, la princesse était partie; j'appris que le matin à sept heures elle s'était rendue au couvent des Carmélites de Saint-Denis, où elle voulait prendre le voile; je me rendis chez Madame Victoire. Là j'appris que

1. La duchesse de Civrac, grand'mère de deux héros de la Vendée, Lescure et La Roche-Jaquelin, par le mariage de sa fille aînée avec M. d'Onissan; et de l'infortuné Labédoyère, par le mariage de sa seconde fille avec M. de Chastellux.

le roi seul avait connu le projet de Madame Louise, qu'il en avait fidèlement gardé le secret, et qu'après s'être longtemps opposé à son désir, il lui avait envoyé la veille seulement son consentement; qu'elle était entrée seule dans le couvent où elle était attendue; que quelques instants après elle avait reparu à la grille, pour montrer à la princesse de Guistel, qui l'avait accompagnée, et à son écuyer l'ordre du roi de la laisser dans le monastère.

A la nouvelle du départ de sa sœur, Madame Adélaïde avait eu de violents emportements; elle avait adressé au roi des reproches fort durs sur le secret qu'il avait cru devoir en garder.

Madame Victoire perdait la société de la sœur qu'elle préférait; elle se contenta de verser en silence des larmes sur son abandon. La première fois que je revis cette excellente princesse, je me jetai à ses pieds, je baisai une de ses mains, et je lui demandai, avec la confiance de la jeunesse, si elle nous quitterait comme avait fait Madame Louise? Elle me releva, m'embrassa, et me dit en me montrant la bergère à ressort dans laquelle elle était étendue : « Rassurez-vous, mon enfant, je n'aurai jamais le courage qu'a eu Louise, j'aime trop les commodités de la vie; voici un fauteuil qui me perd. » Aussitôt que j'en eus obtenu la permission, je fus à Saint-Denis voir mon auguste et sainte maîtresse; elle voulut bien me recevoir à visage découvert dans son parloir particulier; elle me dit qu'elle venait de quitter la buanderie, qu'elle était chargée ce jour-là de couler la lessive. « J'ai beaucoup abusé de vos jeunes poumons, deux ans avant d'exécuter mon projet, ajouta-t-elle; je savais que je ne pourrais plus

lire ici que les livres destinés à notre salut, et je voulais repasser tous les historiens qui m'avaient intéressée. »

Elle me raconta qu'on lui avait apporté l'agrément du roi pour se rendre à Saint-Denis pendant que je lui faisais la lecture; elle se flattait avec raison d'être rentrée dans son cabinet sans la moindre marque d'agitation, quoiqu'elle en éprouvât une si vive, me dit-elle, qu'elle avait eu de la peine à se rendre jusqu'à son fauteuil. Elle ajouta que les moralistes avaient raison lorsqu'ils disaient que le bonheur n'habite point dans les palais; qu'elle en avait acquis la certitude; que si je voulais être heureuse elle me conseillait de venir jouir d'une retraite où l'activité des idées pouvait se satisfaire en s'élevant vers un monde meilleur. Je n'avais point à faire à Dieu le sacrifice d'un palais et des grandeurs de la terre, mais celui de l'intérieur d'une famille bien unie; et c'est là que les moralistes qu'elle me citait ont justement placé le vrai bonheur. Je lui répondis que dans la vie privée l'absence d'une fille aimée, chérie, se faisait trop cruellement sentir à sa famille. La princesse n'ajouta rien à ce qu'elle m'avait dit.

On attribua la vocation de Madame Louise à différents motifs : on eut l'injustice d'en supposer un dans le déplaisir d'être, pour le rang, la dernière des princesses. Je crois avoir pénétré la véritable cause.

Son âme était élevée, elle aimait les grandes choses; il lui était souvent arrivé d'interrompre ma lecture pour s'écrier : voilà qui est beau! voilà qui est noble! Elle ne pouvait faire qu'une seule action d'éclat: quitter un palais pour une cellule, de riches vêtements pour une robe de bure. Elle l'a faite.

Je vis encore Madame Louise deux ou trois fois à sa grille. Ce fut Louis XVI qui m'apprit sa mort. « Ma tante Louise, me dit-il, votre ancienne maîtresse, vient de mourir à Saint-Denis, j'en reçois à l'instant la nouvelle; sa piété, sa résignation ont été admirables; cependant le délire de ma bonne tante lui avait rappelé qu'elle était princesse, car ses dernières paroles ont été : *Au paradis, vite, vite au grand galop.* » Sans doute qu'elle croyait encore donner des ordres à son écuyer.

Madame Victoire, bonne, douce, affable vivait avec la plus aimable simplicité dans une société qui la chérissait : elle était adorée de sa maison. Sans quitter Versailles, sans faire le sacrifice de sa moelleuse bergère, elle remplissait avec exactitude les devoirs de la religion, donnait aux pauvres tout ce qu'elle possédait, observait rigoureusement les jeûnes et le carême. Il est vrai qu'on reprochait à la table de Mesdames d'avoir acquis pour le maigre une renommée que portaient au loin les parasites assidus à la table de leur maître-d'hôtel. Madame Victoire n'était point insensible à la bonne chère; mais elle avait les scrupules les plus religieux sur les plats qu'elle pouvait manger au temps de pénitence. Je la vis un jour très tourmentée de ses doutes sur un oiseau d'eau qu'on lui servait souvent pendant le carême. Il s'agissait de décider irrévocablement si cet oiseau était maigre ou gras. Elle consulta un évêque qui se trouvait à son dîner : le prélat prit aussitôt le son de voix positif, l'attitude grave d'un juge en dernier ressort. Il répondit à la princesse qu'il avait été décidé qu'en un semblable doute, après avoir fait cuire l'oiseau, il fallait le piquer sur un plat d'argent très froid : que si le

jus de l'animal se figeait dans l'espace d'un quart d'heure, l'animal était réputé gras; que si le jus restait en huile on pouvait le manger en tout temps sans inquiétude. Madame Victoire fit faire aussitôt l'épreuve, le jus ne figea point; ce fut une joie pour la princesse qui aimait beaucoup cette espèce de gibier. Le maigre qui occupait tant Madame Victoire l'incommodait, aussi attendait-elle avec impatience le coup de minuit du samedi-saint; on lui servait aussitôt une bonne volaille au riz et plusieurs autres mets succulents. Elle avouait avec une si aimable franchise son goût pour la bonne chère et pour les commodités de la vie, qu'il aurait fallu être aussi sévère en principes qu'insensible aux excellentes qualités de cette princesse pour lui en faire un crime.

Madame Adélaïde avait plus d'esprit que Madame Victoire; mais elle manquait absolument de cette bonté qui, seule, fait aimer les grands : des manières brusques, une voix dure, une prononciation brève la rendaient plus qu'imposante. Elle portait très loin l'idée des prérogatives du rang. Un de ses chapelains eut le malheur de dire *Dominus vobiscum* d'un air trop aisé : la princesse l'apostropha rudement après la messe pour lui dire de se souvenir qu'il n'était pas évêque et de ne plus s'aviser d'officier en prélat.

Mesdames vivaient entièrement séparées du roi. Depuis la mort de M^me^ de Pompadour le roi vivait seul. Les ennemis du duc de Choiseul ne savaient donc dans quel salon, ni par quelle voie ils pourraient préparer et amener la chute de l'homme qui les importunait. Le roi n'avait de relations qu'avec des femmes d'une classe si vile qu'on ne pouvait s'en servir pour

une intrigue de longue suite; d'ailleurs, le Parc-aux-Cerfs était un sérail dont les beautés se renouvelaient souvent : on voulut donner au roi une maîtresse qui pût avoir un cercle et dans le salon de qui on pût triompher, par la puissance des insinuations journalières, de l'ancien attachement du roi pour le duc de Choiseul. Il est vrai qu'on choisit Mme Du Barry dans une classe bien vile. Son origine, son éducation, ses habitudes, tout portait en elle un caractère vulgaire et honteux; mais on la fit épouser à un homme qui datait de quatorze cent, et on crut sauver le scandale. Ce fut le vainqueur de Mahon qui conduisit une aussi sale intrigue. Cette maîtresse avait été très habilement choisie pour égayer les dernières années d'un homme importuné des grandeurs, ennuyé des plaisirs, rassasié de volupté. L'esprit, les talents, les grâces de la marquise de Pompadour, sa beauté régulière, et jusqu'à son amour pour le roi n'auraient plus eu d'empire sur cet être usé.

Il lui fallait une Roxelane d'une gaieté familière, sans respect pour la dignité du souverain. Mme Du Barry porta l'oubli des convenances jusqu'à vouloir un jour assister au Conseil d'État : le roi eut la faiblesse d'y consentir; elle y resta ridiculement perchée sur le bras de son fauteuil et y fit toutes les petites singeries enfantines qui doivent plaire aux vieux sultans.

Une autre fois elle saisit dans les mains du roi tout un paquet de lettres encore cachetées, parmi lesquelles elle en avait reconnu une du comte de Broglie; elle dit au roi qu'elle savait que ce vilain Broglie lui disait du mal d'elle, et qu'au moins elle s'assure-

rait que cette fois il ne lirait rien d'écrit sur son compte. Le roi voulut se saisir du paquet, elle résista, lui fit faire deux ou trois fois le tour de la table qui était au milieu de la salle du conseil, puis en passant devant la cheminée elle y jeta les lettres qui furent consumées. Le roi devint furieux; il saisit son audacieuse maîtresse par le bras et la mit à la porte sans lui parler. Mme Du Barry se crut disgraciée; elle rentra chez elle et resta seule pendant deux heures livrée à la plus grande inquiétude. Le roi vint la trouver; la comtesse, en larmes, se précipita à ses pieds, et il lui pardonna.

La maréchale de Beauvau, la duchesse de Choiseul et la duchesse de Grammont avaient renoncé à l'honneur de la société intime du roi, plutôt que de s'y trouver avec Mme Du Barry. Mais, quelques années après la mort de Louis XV, la maréchale étant seule au Val avec Mlle de Dillon vit la calèche de la comtesse s'abriter dans la forêt de Saint-Germain pendant un violent orage. Elle lui fit offrir d'entrer, et ce fut la comtesse qui raconta ces détails que je tiens de la maréchale de Beauvau.

Le comte Du Barry, surnommé le *roué* et Mlle Du Barry conseillaient ou plutôt sifflaient Mme Du Barry, d'après les plans du parti du maréchal de Richelieu et du duc d'Aiguillon. Quelquefois même ils la faisaient agir dans un sens utile à de grands mouvements politiques. Sous prétexte que le page qui accompagna Charles Ier dans la fuite de ce monarque, était un *Du Barry* ou *Barrymore*, on fit acheter, à Londres, à la comtesse Du Barry, le beau portrait que nous avons à présent dans le Muséum. Elle fit placer le tableau dans son salon, et quand elle voyait le roi incertain

sur la mesure violente qu'il avait à prendre pour casser son parlement et former celui qu'on appela le parlement Maupeou, elle lui disait de regarder le portrait d'un roi qui avait fléchi devant son parlement.

Les ambitieux qui travaillaient à renverser le duc de Choiseul se fortifièrent par leur réunion chez la favorite et vinrent à bout de leur projet. Les dévots qui ne pardonnaient pas à ce ministre la destruction des jésuites et qui avaient toujours été opposés au traité d'alliance avec l'Autriche, influençaient l'esprit de Mesdames. Le duc de La Vauguyon, gouverneur du jeune dauphin, lui inspirait les mêmes préventions.

Telle était la disposition des esprits, lorsque la jeune archiduchesse Marie-Antoinette arriva dans la Cour de Versailles, au moment où le parti qui l'y amenait était près d'être renversé.

Madame Adélaïde avouait hautement son éloignement pour une princesse de la maison d'Autriche; et lorsque M. Campan fut prendre ses ordres, au moment de partir avec la maison de la dauphine, pour aller la recevoir aux frontières, elle lui dit qu'elle désapprouvait le mariage de son neveu avec une archiduchesse, et que, si elle avait des ordres à donner, ce ne serait pas pour envoyer chercher une Autrichienne.

CHAPITRE II

Naissance de Marie-Antoinette marquée par un désastre mémorable. Pressentiments de l'empereur François Ier. Un trait du caractère de Marie-Thérèse. Education des archiduchesses. Charlatanisme employé pour faire croire à des connaissances qu'elles n'avaient pas. Marie-Antoinette a la bonne foi d'en convenir. Sa modestie, sa facilité pour apprendre. Instituteurs que lui avait donnés la cour de Vienne. Instituteur que lui envoie la cour de France. L'abbé de Vermond. Rôle équivoque qu'il joue à la cour de France. Son portrait. Le cardinal de Rohan remplace le baron de Breteuil, comme ambassadeur à Vienne. Portrait de ce prélat : son luxe, ses prodigalités, ses fautes à la cour de Marie-Thérèse.

Marie-Antoinette-Josèphe-Jeanne de Lorraine, archiduchesse d'Autriche, fille de François de Lorraine et de Marie-Thérèse, naquit le 2 novembre 1755, jour du tremblement de terre de Lisbonne; et cette catastrophe qui semblait marquer d'un sceau fatal l'époque de sa naissance, sans être pour la princesse un motif de crainte superstitieuse, avait pourtant fait impression sur son esprit. Comme l'impératrice avait déjà un grand nombre de filles, elle désirait vivement avoir encore un fils et paria, contre son vœu, une discrétion avec le duc de Tarouka qui avait soutenu qu'elle donnerait le jour à un archiduc. Il perdit par la naissance de la princesse et fit exécuter

en porcelaine une figure qui avait un genou en terre et présentait des tablettes sur lesquelles le célèbre Métastase fit graver les vers suivants :

Jo perdei : l'augusta figlia
A pagar m'a condannato ;
Ma s'è ver che avoi somoglia,
Tutto il mondo ha guadagnato.

La reine s'entretenait avec plaisir des premières années de sa jeunesse. Son père, l'empereur François, avait fait une profonde impression sur son cœur; elle le perdit qu'elle avait à peine sept ans. Une de ces circonstances qui se gravent fortement dans la mémoire des enfants lui rappelait souvent ses dernières caresses. L'empereur partit pour Inspruck; il était déjà sorti de son palais, lorsqu'il donna l'ordre à un gentilhomme d'aller prendre l'archiduchesse Marie-Antoinette et de l'apporter à sa voiture. Quand elle fut arrivée, il tendit les bras pour la recevoir et dit après l'avoir pressée contre son cœur : « J'avais besoin d'embrasser encore cette enfant. » L'empereur mourut subitement pendant ce voyage et ne revit jamais sa fille chérie.

La reine parlait souvent de sa mère avec un profond respect, mais elle avait formé tous ses projets pour l'éducation de ses enfants d'après les choses essentielles qui avaient été négligées dans la sienne. Marie-Thérèse, imposante par ses grandes qualités, inspirait aux archiduchesses plus de crainte et de respect que d'amour; c'est au moins ce que j'ai remarqué dans les sentiments de la reine pour son auguste mère; aussi

désirait-elle ne jamais établir entre elle et ses enfants cette distance qui avait existé dans la famille impériale. Elle en citait un effet funeste et qui lui avait fait une impression si forte que le temps n'avait pu l'effacer. Lorsque l'empereur Joseph II perdit sa femme, elle lui fut enlevée en peu de jours par une petite vérole de la plus mauvaise qualité. Son cercueil venait d'être déposé dans le caveau de la famille impériale. L'archiduchesse Josèphe, accordée au roi de Naples, au moment de quitter Vienne, reçut de l'impératrice l'ordre de ne point partir sans avoir été faire une prière dans le caveau de ses pères; la jeune archiduchesse, persuadée qu'elle gagnerait la maladie dont sa belle-sœur venait d'être la victime, regarda cet ordre comme son arrêt de mort. Elle aimait tendrement la jeune archiduchesse Marie-Antoinette, elle la prit sur ses genoux, l'embrassa en pleurant et lui dit qu'elle ne la quitterait pas pour se rendre à Naples, mais bien pour ne la plus revoir; qu'elle allait descendre au caveau de ses pères, mais qu'elle y retournerait bientôt pour y rester. Son pressentiment fut réalisé; une petite vérole confluente l'emporta en peu de jours. Sa sœur cadette monta à sa place sur le trône de Naples.

L'impératrice était trop occupée de grands intérêts politiques pour pouvoir se livrer aux soins de la maternité. Le célèbre Van Swieten, son médecin, venait visiter tous les matins la jeune famille impériale, se rendait ensuite près de Marie-Thérèse et lui donnait les détails les plus circonstanciés sur la santé des archiducs et des archiduchesses qu'elle ne voyait quelquefois qu'après un intervalle de huit ou dix jours. Aussitôt qu'on avait connaissance de l'arrivée

d'un étranger de marque à Vienne, l'impératrice s'environnait de sa famille, l'admettait à sa table et donnait à croire, par ce rapprochement calculé, qu'elle-même présidait à l'éducation de ses enfants.

Les grandes maîtresses, n'ayant aucune inspection à craindre de la part de Marie-Thérèse, cherchèrent à se faire aimer de leurs élèves en suivant la route si blâmable et si commune d'une indulgence funeste aux progrès et au bonheur futur de l'enfance. Marie-Antoinette fit congédier sa grande maîtresse en avouant à l'impératrice que toutes ses pages d'écriture et toutes ses lettres étaient habituellement tracées au crayon; la comtesse de Brandès fut nommée pour remplacer cette gouvernante et s'acquitta de ses devoirs avec beaucoup d'exactitude et de talent. La reine regardait comme un malheur pour elle d'avoir été trop tard confiée à ses soins et resta toujours en relation d'amitié avec cette dame. L'éducation de Marie-Antoinette fut donc très négligée [1]. Les papiers publics retentissaient cependant de la supériorité des talents de la jeune famille de Marie-Thérèse. On y rendait souvent compte des réponses que les jeunes princesses faisaient en latin aux harangues qui leur étaient adressées; elles les prononçaient, il est vrai, mais sans les comprendre : elles ne savaient pas un mot de cette langue.

1. A l'exception de la langue italienne, tout ce qui tient aux belles-lettres, et surtout à l'histoire de son pays même, lui était à peu près inconnu. On s'en aperçut bientôt à la cour de France, et de là vient l'opinion assez généralement répandue qu'elle manquait d'esprit. On verra dans la suite de ces Mémoires si cette opinion était bien ou mal fondée.

On parlait un jour à la reine d'un dessin fait par elle et donné par l'impératrice à M. Gérard, premier commis des Affaires Étrangères, lorsqu'il avait été à Vienne pour rédiger les articles de son contrat de mariage. « Je rougirais, répondit-elle, si l'on me présentait cette preuve de la charlatanerie de mon éducation; je ne crois pas avoir une seule fois posé le crayon sur ce dessin. » Cependant elle savait parfaitement ce qui lui avait été enseigné. Sa facilité à apprendre était inconcevable, et si tous ses maîtres eussent été aussi instruits et aussi fidèles à leurs devoirs que l'abbé Métastase, qui lui avait enseigné l'italien, elle aurait atteint le même degré de supériorité dans les autres parties de son éducation. La reine parlait cette langue avec grâce et facilité et traduisait les poètes les plus difficiles. Elle n'écrivait pas le français correctement, mais elle le parlait avec la plus grande aisance et mettait même de l'affectation à dire qu'elle ne savait plus l'allemand. En effet, elle voulut essayer, en 1787, d'apprendre sa langue maternelle et en prit des leçons avec assiduité pendant six semaines; elle fut obligée d'y renoncer, éprouvant toutes les difficultés qu'aurait à vaincre une Française qui se livrerait trop tard à cette étude. Elle abandonna de même l'anglais que je lui avais enseigné pendant quelque temps, et dans lequel elle avait fait des progrès rapides. La musique était le talent qui plaisait le plus à la reine. Elle ne jouait bien d'aucun instrument, mais elle était parvenue à déchiffrer à livre ouvert, comme le meilleur professeur. Elle avait acquis ce degré de perfection en France, cette partie de son éducation ayant été aussi négligée à Vienne que les autres. Peu de jours après

son arrivée à Versailles, on lui présenta son maître de chant : c'était La Garde, auteur de l'opéra d'Eglé. Elle lui donna un rendez-vous pour un temps assez éloigné, ayant besoin, disait-elle, de se reposer des fatigues de la route et des fêtes nombreuses qui avaient eu lieu à Versailles; mais son motif réel était de cacher à quel point elle ignorait les premiers éléments de la musique. Elle demanda à M. Campan si son fils, qui était bon musicien, pourrait en secret lui donner, pendant trois mois, des leçons : « Il faut, ajouta-t-elle en souriant, que la dauphine prenne soin de la réputation de l'archiduchesse. » Les leçons s'établirent secrètement, et, au bout de trois mois de travail constant, elle fit appeler M. La Garde et l'étonna par sa facilité.

Le désir de perfectionner Marie-Antoinette dans l'étude de la langue française fut probablement le motif qui avait déterminé Marie-Thérèse à lui donner pour maîtres et lecteurs deux comédiens français, Aufresne pour la prononciation et la déclamation et un nommé Sainville pour le goût du chant français; ce dernier avait été officier en France, et passait pour un mauvais sujet. Ce choix déplut justement à notre cour. Le marquis de Durfort, alors ambassadeur à Vienne, reçut l'ordre de faire des représentations à l'impératrice sur un pareil choix. Les deux acteurs furent congédiés, et cette princesse demanda qu'on lui adressât un ecclésiastique. Ce fut à cette époque que le duc de Choiseul s'occupa de lui envoyer un instituteur. Plusieurs ecclésiastiques distingués refusèrent de se charger de fonctions aussi délicates; d'autres désignés par Marie-Thérèse (entre autres l'abbé Grisel) tenaient à des partis qui devaient les faire exclure.

M. l'archevêque de Toulouse, depuis archevêque de Sens, entra un jour chez M. le duc de Choiseul, au moment où il était véritablement embarrassé pour cette nomination; il lui proposa l'abbé de Vermond, bibliothécaire du collège des Quatre-Nations. Le bien qu'il dit de son protégé le fit agréer le jour même; et la reconnaissance de l'abbé de Vermond pour le prélat fut bien funeste à la France, puisque, après dix-sept ans d'efforts persévérants pour l'amener au ministère, il parvint à le faire nommer contrôleur général et chef du conseil.

Cet abbé de Vermond, dont les historiens parleront peu parce que son pouvoir était resté dans l'ombre, déterminait presque toutes les actions de la reine. Il avait établi son influence sur elle dans l'âge où les impressions sont le plus durables, et il était aisé de voir qu'il n'avait cherché qu'à se faire aimer de son élève et s'était très peu occupé du soin de l'instruire. On pourrait l'accuser même d'avoir, par un calcul adroit mais coupable, laissé son élève dans l'ignorance. Marie-Antoinette parlait la langue française avec beaucoup d'agrément, mais l'écrivait moins bien. L'abbé de Vermond revoyait toutes les lettres qu'elle envoyait à Vienne. La fatuité insoutenable avec laquelle il s'en vantait dévoilait le caractère d'un homme plus flatté d'être initié dans les secrets intimes, que jaloux d'avoir rempli dignement les importantes fonctions d'instituteur.

Son orgueil avait pris naissance à Vienne, où Marie-Thérèse, autant pour lui donner du crédit sur l'esprit de l'archiduchesse que pour s'emparer du sien, lui avait permis de se rendre tous les soirs au cercle intime

de sa famille, où depuis quelque temps la future dauphine était elle-même admise. Joseph II, les archiduchesses aînées, quelques seigneurs honorés de la confiance de Marie-Thérèse formaient cette réunion, et tout ce qu'on peut attendre de personnes d'un rang élevé en réflexions sur le monde, sur les cours et sur les devoirs des princes faisait le sujet habituel de ces entretiens. L'abbé de Vermond, en racontant ces détails, avouait le moyen qu'il avait employé pour être admis dans ce cercle intime. L'impératrice, l'ayant rencontré chez l'archiduchesse, lui demanda s'il avait formé quelques liaisons à Vienne? « Aucune, Madame, répondit-il; l'appartement de Madame l'archiduchesse et l'hôtel de l'ambassadeur de France sont les seuls lieux que doive fréquenter l'homme honoré du soin de l'éducation de la princesse. » Un mois après, Marie-Thérèse, par une habitude assez ordinaire aux souverains, rencontrant l'abbé, lui fit la même question, et sa réponse fut exactement semblable. Le lendemain il reçut l'ordre de se rendre tous les soirs au cercle de la famille impériale.

Il est très probable, par les relations constantes et connues de cet homme avec le comte de Mercy, ambassadeur de l'Empire pendant toute la durée du règne de Louis XVI, qu'il était utile à la cour de Vienne [1] et qu'il a souvent déterminé la reine à des démarches

1. Comment supportez-vous ce bavard ennuyeux? disait un jour au comte de Mercy une personne qui avait dîné avec l'abbé de Vermond chez cet ambassadeur. — Comment me le demandez-vous? répondit M. de Mercy; vous pourriez vous-même faire la réponse, c'est que j'en ai besoin.

dont elle n'appréciait pas les conséquences. Né dans une classe obscure de la bourgeoisie [1], imbu de tous les principes de la philosophie moderne, et cependant tenant plus qu'aucun ecclésiastique à la hiérarchie du clergé, vain, bavard, fin et brusque à la fois, fort laid et affectant l'homme singulier; traitant les gens les plus élevés comme ses égaux, quelquefois même comme ses inférieurs, l'abbé de Vermond recevait des ministres et des évêques dans son bain, mais disait en même temps que le cardinal Dubois avait été un sot, qu'il fallait qu'un homme de sa sorte, parvenu au crédit, fit des cardinaux, et refusât de l'être.

Enivré de la réception que la cour de Vienne lui avait faite, n'ayant rien vu de grand avant cette époque, l'abbé de Vermond n'admirait et n'estimait que les usages de la famille impériale; il ne cessait de tourner en dérision l'étiquette de la maison de Bourbon; la jeune dauphine était sans cesse excitée par ses sarcasmes à s'en dégager, et ce fut lui qui, le premier, lui fit supprimer une infinité d'usages dont il ne jugeait ni la sagesse ni le but politique. Tel est le portrait exact de cet homme que l'étoile funeste de Marie-Antoinette lui avait réservé pour guider ses premiers pas sur un théâtre aussi éminent et aussi dangereux que celui de la cour de Versailles.

On trouvera peut-être que je peins sévèrement le caractère de l'abbé de Vermond; mais comment pour-

1. Fils d'un chirurgien de village et frère d'un accoucheur qui le fut de la reine, l'abbé de Vermond, quand il était chez Sa Majesté, n'appelait jamais son frère que *M. l'accoucheur*, en lui adressant la parole.

rais-je voir sous des couleurs favorables un homme qui, après s'être arrogé le rôle important de confident et de conseiller unique de la reine, la dirigea avec si peu de prudence et nous donna la douleur de voir cette princesse mêler à des qualités qui faisaient le charme de tout ce qui l'environnait des torts qui nuisaient à sa gloire et à son bonheur? Quand volontairement un homme s'empare de devoirs aussi importants, le succès complet peut seul légitimer son ambition.

Tandis que M. de Choiseul, satisfait du sujet que M. de Brienne lui avait présenté, l'envoyait à Vienne avec tous les éloges faits pour inspirer une confiance illimitée, le marquis de Durfort faisait partir un valet de chambre coiffeur et quelques modes françaises, et l'on crut avoir pris des précautions suffisantes pour former une princesse destinée au trône de France.

Tout le monde sait que le mariage de Monseigneur le dauphin avec l'archiduchesse avait été arrêté à l'époque de la puissance du duc de Choiseul. La procuration pour la cérémonie du mariage fut donnée au marquis de Durfort, qui devait remplacer dans l'ambassade de Vienne le baron de Breteuil; mais six mois après le mariage du dauphin, le duc de Choiseul fut disgracié, et Mesdames de Marsan et de Guéménée, qui se trouvèrent plus puissantes par la disgrâce du duc, firent donner cette ambassade au prince Louis de Rohan, depuis cardinal et grand aumônier.

La *Gazette de France* suffit donc pour répondre aux libellistes ignorants qui ont osé dire que la jeune archiduchesse avait connu le cardinal de Rohan avant l'époque de son mariage. On ne pouvait faire un choix plus mauvais en lui-même et plus désagréable

à Marie-Thérèse, qu'en lui envoyant comme ambassadeur, un homme aussi léger et aussi immoral que l'était le prince Louis de Rohan. Il n'avait que de faibles teintures en tous genres et ignorait tout ce qui peut servir à la diplomatie. Sa réputation l'avait précédé à Vienne, et sa mission s'entama sous les auspices les plus défavorables. Manquant d'argent et la maison de Rohan ne pouvant lui faire de grandes avances, il obtint de sa cour un brevet qui l'autorisait à emprunter sur ses bénéfices la somme de 600,000 livres, s'endetta de plus d'un million et crut éblouir la ville et la cour de Vienne par le luxe le plus indécent, et en même temps le plus mal entendu. Il s'était attaché huit ou dix gentilshommes portant d'assez beaux noms, douze pages également bien nés, une foule d'officiers et de valets, une musique de chambre, etc. Mais ce vain éclat ne fut pas de durée; l'embarras et la détresse ne tardèrent pas à se faire remarquer; ses gens, n'étant plus payés, abusèrent, pour faire de l'argent, du privilège des franchises et firent la contrebande [1] avec tant d'impudeur que Marie-Thérèse, pour la faire cesser et ménager la cour de France, fut obligée de supprimer les franchises de tous les corps diplomatiques, ce qui rendit la personne et la conduite du prince Louis odieuses dans toutes les cours étrangères. Il obtenait rarement des audiences particulières de l'impératrice qui ne l'estimait pas et s'exprimait sans ménagement sur sa conduite, comme évêque et

1. J'ai souvent entendu raconter à la reine qu'il s'était vendu en un an, dans le secrétariat du prince de Rohan, à Vienne, plus de bas de soie qu'à Lyon et à Paris.

comme ambassadeur. Il crut se mettre en faveur en travaillant au mariage de l'archiduchesse Elisabeth, sœur aînée de Marie-Antoinette, avec Louis XV, affaire qui fut gauchement entreprise et que Mme Du Barry n'eut pas de peine à faire échouer. J'ai cru ne devoir négliger aucun détail sur le caractère moral et politique d'un homme dont l'existence a été dans la suite si funeste à la gloire de Marie-Antoinette.

CHAPITRE III

Arrivée de l'archiduchesse en France. Mme de Noailles, sa dame d'honneur. Brillante réception de la dauphine à Versailles. Sa beauté, sa franchise ; grâce et noblesse de son maintien. Elle charme Louis XV. Jalousie de Mme Du Barry. Événement malheureux de la place Louis XV. Trait de sensibilité de la dauphine. Elle fait son entrée à Paris. Enthousiasme des habitants. Froideur du dauphin. Intrigues de cour. Société intime du dauphin, des princes, ses frères, et de leurs épouses. Les trois princesses et les deux frères du dauphin jouent la comédie en cachette. Les courtisans se rapprochent de Marie-Antoinette et du dauphin.

On avait préparé, sur les frontières auprès de Kehl, un superbe pavillon composé d'un très vaste salon qui communiquait à deux appartements : l'un où devaient se tenir les dames et les seigneurs de la cour de Vienne, l'autre destiné à la suite de la dauphine, composée de : Mme la comtesse de Noailles, sa dame d'honneur; Mme la duchesse de Cossé, sa dame d'atours; quatre dames du palais, M. le comte de Saulx-Tavannes, chevalier d'honneur; M. le comte de Tessé, premier écuyer; M. l'évêque de Chartres, premier aumônier, les officiers des gardes-du-corps et les écuyers.

Lorsqu'on eut entièrement déshabillé Madame la dauphine, pour qu'elle ne conservât rien d'une cour étrangère, pas même sa chemise et ses bas (étiquette

toujours observée dans cette circonstance), les portes s'ouvrirent; la jeune princesse s'avança, cherchant des yeux la comtesse de Noailles, puis s'élança dans ses bras, en lui demandant, les larmes aux yeux et avec une franchise qui partait de son cœur, de la diriger, de la conseiller, d'être en tout son guide et son appui. On ne put qu'admirer cette marche aérienne : on était séduit par un seul sourire; et dans cet être tout enchanteur, où brillait l'éclat de la gaieté française, je ne sais quelle sérénité auguste, peut-être aussi l'attitude un peu fière de sa tête et des épaules, faisait retrouver la fille des Césars.

En rendant justice aux vertus de la comtesse de Noailles, les gens sincèrement attachés à la reine ont toujours regardé comme un de ses premiers malheurs, peut-être même comme le plus grand qu'elle pût éprouver à son entrée dans le monde, de n'avoir pas rencontré, dans la personne naturellement placée pour être son conseil, une femme indulgente, éclairée et unissant à des avis sages cette grâce qui décide la jeunesse à les suivre. Mme la comtesse de Noailles n'avait rien d'agréable dans son extérieur; son maintien était roide, son air sévère. Elle connaissait parfaitement l'étiquette; mais elle en fatiguait la jeune princesse sans lui en démontrer l'importance. Toutes ces formes étaient gênantes à la vérité; mais elles avaient été calculées sur la nécessité de présenter aux Français tout ce qui peut leur commander le respect, et surtout de garantir une jeune princesse, par un entourage imposant, des traits mortels de la calomnie. Il aurait fallu faire sentir à la dauphine qu'en France sa dignité tenait beaucoup à des usages qui n'étaient nullement

nécessaires à Vienne pour faire respecter et chérir la famille impériale par les bons et soumis Autrichiens. La dauphine était donc perpétuellement importunée par les représentations de la comtesse de Noailles, et en même temps excitée par l'abbé de Vermond à tourner en dérision et les préceptes sur l'étiquette et celle qui les donnait. Elle écouta plutôt la raillerie que la raison, et surnomma Mme la comtesse de Noailles : *Madame l'Étiquette*. Cette plaisanterie fit présumer qu'aussitôt que la jeune princesse agirait selon ses volontés, elle se soustrairait aux usages imposants [1].

Les fêtes qui eurent lieu à Versailles, pour le mariage du dauphin, furent très brillantes. La dauphine y arriva pour l'heure de sa toilette, après avoir couché à la Muette, où Louis XV avait été la recevoir, et où ce prince, aveuglé par un sentiment indigne d'un souverain et d'un père de famille, avait fait souper la jeune princesse, la famille royale et les dames de la cour avec Mme Du Barry.

La dauphine en fut blessée; elle en parlait assez ouvertement dans son intérieur, mais elle sut dissi-

1. Mme la comtesse de Noailles, dame d'honneur de la reine, était remplie de vertus; la piété, la charité, des mœurs irréprochables faisaient d'elle une personne vénérable; mais tout ce qu'un esprit exactement borné peut ajouter d'importun, même aux plus nobles qualités, la dame d'honneur en était abondamment pourvue. L'étiquette était pour elle une sorte d'atmosphère : au moindre dérangement de l'ordre consacré, on eût dit qu'elle allait étouffer. Il eût fallu à la reine une dame d'honneur qui lui fît bien connaître l'origine de ces étiquettes, à la vérité très gênantes, mais érigées comme une barrière imposante contre la malveillance. L'usage d'avoir des dames et des chevaliers d'honneur, celui de porter des vertugadins de trois aunes

muler son mécontentement en public, et son maintien fut parfait.

On la reçut à Versailles dans un appartement du rez-de-chaussée, au-dessous de celui de la feue reine, qui ne fut prêt que six mois après le jour de son mariage.

Madame la dauphine, alors âgée de quinze ans, éclatante de fraîcheur, parut mieux que belle à tous les yeux. Sa démarche tenait à la fois du maintien imposant des princesses de sa maison et des grâces françaises; ses yeux étaient doux, son sourire aimable. Lorsqu'elle se rendait à la chapelle, dès les premiers pas qu'elle avait faits dans la longue galerie, elle avait découvert, jusqu'à l'extrémité de cette pièce, les personnes qu'elle devait saluer avec les égards dus au rang, celles à qui elle accorderait une inclination de tête, celles enfin qui devaient se contenter d'un sourire, en lisant dans ses yeux un sentiment de bienveillance fait pour consoler de n'avoir pas de droits aux honneurs.

Louis XV fut enchanté de la jeune dauphine; il

de tour, a sans doute été inventé pour donner à nos jeunes princesses un entourage si respectable, que la malicieuse gaieté des Français, leur penchant au dénigrement et trop souvent à la calomnie ne pussent trouver l'occasion de les attaquer.

La comtesse de Noailles tourmentait sans cesse la reine par mille représentations sur ce qu'elle aurait dû saluer celui-ci de telle façon, celui-là de telle autre. Paris sut que la reine l'avait nommée Mme l'Étiquette; selon la disposition des esprits, les uns approuvèrent ce sobriquet, les autres le blâmèrent, mais tous jugèrent les dispositions de la jeune reine à s'affranchir d'entraves fatigantes.

n'était question que de ses grâces, de sa vivacité et de la justesse de ses reparties. Elle obtint encore plus de succès auprès de la famille royale, lorsqu'on la vit dépouillée de tout l'éclat des diamants dont elle avait été ornée pendant les premiers jours de son mariage. Vêtue d'une légère robe de gaze ou de taffetas, on la comparait à la Vénus de Médicis, à l'Atalante des jardins de Marly. Les poètes célébrèrent ses charmes, les peintres voulurent rendre ses traits. Il y en eut un dont l'idée ingénieuse fut récompensée par Louis XV. Il avait imaginé de placer le portrait de Marie-Antoinette dans le cœur d'une rose épanouie.

Le roi ne parlait que de la dauphine, et Mme Du Barry s'efforçait aigrement de faire tomber son enthousiasme. En s'occupant de Marie-Antoinette, elle faisait remarquer à tout propos l'irrégularité de ses traits; elle critiquait les mots qu'on citait d'elle; elle raillait le roi sur sa prédilection. Mme Du Barry était offensée de ne point obtenir de la dauphine les attentions auxquelles elle prétendait; elle ne cachait point au roi ce grief; elle craignait aussi que les grâces et la gaieté de la jeune princesse ne rendissent l'intérieur de la famille royale plus agréable au vieux souverain et qu'il ne lui échappât. Mais la haine contre le parti de Choiseul contribuait puissamment à exciter l'inimitié de cette favorite.

On sait que sa honteuse élévation était l'ouvrage du parti anti-Choiseul. La chute de ce ministre eut lieu en novembre 1770, six mois après que sa longue influence dans le conseil eût amené l'alliance avec la maison d'Autriche et l'arrivée de Marie-Antoinette à la cour de France. Cette princesse, jeune, franche,

légère, inexpérimentée, se trouva sans autre guide que l'abbé de Vermond dans une cour où régnait l'ennemi du ministre qui l'y avait appelée, au milieu de gens qui haïssaient l'Autriche et qui détestaient toute alliance avec la maison impériale.

Le duc d'Aiguillon, le duc de La Vauguyon, le maréchal de Richelieu, les Rohan et beaucoup d'autres familles considérables, qui s'étaient servies de Mme Du Barry pour faire tomber le duc, n'avaient pu, malgré leurs puissantes intrigues, penser à faire rompre une alliance solennellement annoncée et qui touchait à de grands intérêts politiques. Sans renoncer à leurs projets, ils changèrent donc de marche; et l'on verra plus bas comment la conduite du dauphin servit de base à leurs espérances.

Madame la dauphine ne cessait de donner des preuves d'esprit et de sensibilité : quelquefois même elle se laissait entraîner à ces élans de bonté compatissante, qui ne sont arrêtés ni par le rang, ni par les usages qu'il établit.

Lors de l'événement du feu de la place Louis XV, à l'occasion des fêtes du mariage, le dauphin et la dauphine envoyèrent l'année entière de leurs revenus pour soulager les familles infortunées qui avaient perdu leurs parents dans cette journée désastreuse.

Cet acte de générosité rentre dans le nombre de ces secours d'éclat qui sont dictés par la politique des princes, au moins autant que par leur compassion : mais la douleur de Marie-Antoinette fut profonde et dura plusieurs jours; rien ne pouvait la consoler de la perte de tant d'innocentes victimes; elle en parlait, en pleurant, à ses dames, lorsqu'une d'elles, cherchant

sans doute à la distraire, lui dit qu'un grand nombre de filous avaient été trouvés parmi les cadavres, que leurs poches étaient remplies de montres et d'autres bijous. « Ils ont été au moins bien punis, ajouta la personne qui racontait ces détails. — Oh! non, non, Madame, reprit la dauphine, ils sont morts à côté d'honnêtes gens. »

En passant par Reims, à son arrivée de Strasbourg : « Voilà, dit-elle, la ville de France que je désire revoir le plus tard possible. »

La dauphine avait apporté de Vienne une grande quantité de diamants blancs; le roi y ajouta le don des diamants et des perles de la feue dauphine, et lui remit aussi un collier de perles d'un seul rang dont la plus petite avait la grosseur d'une aveline, et qui, apporté en France par Anne d'Autriche, avait été substitué, par cette princesse, aux reines et dauphines de France [1].

Les trois princesses, filles de Louis XV, se réunirent pour lui offrir de magnifiques présents. Madame Adélaïde donna en même temps à la jeune princesse une clé des corridors particuliers du château, par lesquels, sans aucune suite et sans être aperçue, elle pourrait parvenir jusqu'à l'appartement de ses tantes et les voir en particulier. La dauphine leur dit, avec infiniment de grâce, en prenant cette clé, que pour lui faire apprécier toutes les choses superbes qu'elles vou-

1. Je cite particulièrement ce collier, parce que la reine crut devoir, malgré cette substitution, le remettre aux commissaires de l'Assemblée nationale, quand ils vinrent dépouiller le roi et la reine des diamants de la couronne.

laient bien lui donner, il n'eût pas fallu, en même temps, lui en offrir une d'un prix inestimable, puisqu'elle devrait à cette clé une intimité et des conseils si précieux pour son âge. Elle s'en servit en effet bien souvent; mais Madame Victoire seule l'autorisait, tant qu'elle fut dauphine, à rester familièrement chez elle; Madame Adélaïde ne pouvait vaincre ses préventions contre les princesses autrichiennes et était ennuyée de la gaieté un peu pétulante de la dauphine; Madame Victoire s'en affligeait et sentait que leur société et leurs avis eussent été bien utiles à une jeune personne exposée à ne rencontrer que des complaisants ou des flatteurs. Elle chercha même à lui faire trouver de l'agrément dans la société de Mme la marquise de Durfort, sa dame d'honneur et sa favorite. On donna plusieurs fêtes agréables chez cette dame : la comtesse de Noailles et l'abbé de Vermond s'opposèrent bientôt à ces réunions.

L'événement arrivé à la chasse, près du village d'Achères, dans la forêt de Fontainebleau, donna à la jeune princesse l'occasion de développer son respect pour la vieillesse et sa sensibilité pour l'infortune. Un paysan très âgé est blessé par le cerf; la dauphine s'élance hors de sa calèche, y fait placer le paysan avec sa femme et ses enfants, fait reconduire la famille jusqu'à sa chaumière et la comble de tous les soins et de tous les secours nécessaires. Son cœur était toujours prêt à éprouver les émotions de la compassion; et, dans ces circonstances, l'idée de son rang n'arrêtait jamais les effets de sa sensibilité. Plusieurs personnes de son service entraient un soir dans sa chambre, croyant n'y trouver que l'officier de garde; elles aper-

çoivent la jeune princesse assise à côté de cet homme déjà avancé en âge : elle avait placé auprès de lui une jatte pleine d'eau, étanchait le sang qui sortait d'une blessure qu'il avait à la main, après avoir déchiré son mouchoir pour lui faire des compresses, et remplissait enfin auprès de lui toutes les fonctions d'une pieuse fille de la charité. Le vieillard, attendri jusqu'aux larmes, laissait par respect agir son auguste maîtresse. Il s'était blessé en voulant avancer un meuble un peu lourd que la princesse lui avait demandé.

Au mois de juillet 1770, un événement fâcheux, arrivé dans une famille que la dauphine honorait de ses bontés, contribua à montrer encore, non seulement sa sensibilité, mais la justesse de ses idées. Une de ses femmes avait un fils officier dans les gendarmes de la garde; ce jeune homme se crut offensé par un commis de la guerre; un cartel en forme fut imprudemment envoyé : il tua son adversaire dans la forêt de Compiègne; la famille du jeune homme tué, munie du cartel, demanda justice. Le roi, affligé de plusieurs duels qui venaient d'avoir lieu, avait malheureusement prononcé qu'il n'accorderait point de grâce, au premier événement de ce genre dont on pourrait donner la preuve; le coupable fut arrêté. Sa mère, dans le désordre de sa plus grande douleur, courut se jeter aux pieds de la dauphine, du dauphin et des jeunes princes; ils obtinrent du roi, après une heure de prière, la grâce tant désirée. Le lendemain, en félicitant Madame la dauphine, une grande dame, qui s'était sûrement laissé prévenir contre la mère du gendarme, eut la méchanceté d'ajouter que cette mère n'avait négligé, dans cette circonstance, aucun moyen de réussir; qu'elle

avait sollicité, non seulement la famille royale, mais même Mme Du Barry. La dauphine répondit que ce trait justifiait l'opinion favorable qu'elle avait conçue de cette brave femme; que, pour sauver la vie de son fils, rien ne devait coûter au cœur d'une mère; et qu'à sa place, si elle l'eût jugé nécessaire, elle aurait été se jeter aux pieds de Zamore [1].

Quelque temps après les fêtes du mariage, Madame la dauphine fit son entrée à Paris; elle y fut reçue avec des transports de joie. Après avoir dîné dans l'appartement du roi, aux Tuileries, elle fut forcée, par les cris multipliés de la foule qui remplissait le jardin, de se présenter sur le balcon, en face de la grande allée. Elle s'écria, en voyant toutes ces têtes pressées, les yeux levés vers elle : « Grand Dieu, que de monde! — Madame, lui dit le vieux duc de Brissac, gouverneur de Paris, sans que Monseigneur le dauphin puisse s'en offenser, ce sont autant d'amoureux. » M. le dauphin ne s'offensait ni des acclamations, ni des hommages dont Madame la dauphine était l'objet. Une indifférence affligeante, une froideur qui dégénérait souvent en brusquerie étaient les seuls sentiments que lui montrait alors le jeune prince. Tant de charmes n'avaient même rien obtenu sur ses sens; il venait, par devoir, se placer dans le lit de la dauphine et s'endormait souvent sans lui avoir adressé la parole. Cet éloignement, qui dura fort long-

1. Petit Indien qui portait la queue de la robe de la comtesse Du Barry. Louis XV s'amusait assez souvent de ce petit sapajou; ayant fait la plaisanterie de le nommer gouverneur de Luciennes, on lui donnait 3,000 francs de gratification annuelle.

temps, était, dit-on, l'ouvrage de M. le duc de la Vauguyon. La dauphine n'avait véritablement de sincères amis à la cour que le duc de Choiseul et son parti. Croira-t-on que les projets formés contre Marie-Antoinette allaient jusqu'à voir la possibilité d'un divorce? Quelques gens, possédant à la cour des places éminentes, me l'ont assuré, et beaucoup de choses pouvaient confirmer cette opinion. Au voyage de Fontainebleau, l'année du mariage, on gagna les inspecteurs des bâtiments pour que l'appartement de Monseigneur le dauphin, attenant à celui de la dauphine, ne se trouvât pas achevé, et on lui en fit donner un provisoirement à l'extrémité du château. La dauphine, sachant que c'était le résultat d'une intrigue, eut le courage de s'en plaindre à Louis XV qui, après de sévères réprimandes, donna des ordres si positifs, que dans la semaine l'appartement se trouva prêt. Tout était employé pour entretenir et augmenter la froideur que le dauphin témoigna longtemps à sa jeune épouse. Elle en fut profondément affligée, mais ne se permit jamais d'articuler la moindre plainte à cet égard. L'oubli, le dédain même pour des charmes qu'elle entendait louer de toutes parts, rien ne lui faisait rompre le silence; et quelques larmes, qui s'échappaient involontairement de ses yeux, étaient les seules traces que son service ait pu voir de ses peines secrètes.

Un seul jour, fatiguée des représentations déplacées d'une vieille demoiselle qui lui était attachée et qui voulait s'opposer à ce qu'elle montât à cheval, dans la crainte que cela ne l'empêchât de donner des héritiers à la couronne : « Mademoiselle, lui dit-elle,

au nom de Dieu, laissez-moi en paix, et sachez que je ne compromets aucun héritier. »

J'ai dû peindre, au commencement de ces Mémoires, l'homme obscurément ambitieux qui dirigea Marie-Antoinette depuis son enfance jusqu'à l'époque fatale de la révolution.

J'ai fait connaître le caractère de la dame d'honneur de la dauphine; j'ai donné quelques détails sur les préventions de Madame Adélaïde, fille aînée de Louis XV, contre la maison d'Autriche; j'ai parlé de la bonté extrême de la seconde princesse, Madame Victoire, de l'attrait qu'elle avait eu pour Marie-Antoinette; enfin j'ai donné une idée du caractère de Madame Sophie, troisième fille de Louis XV, et qui offrait à sa nièce, encore bien moins que Mesdames ses sœurs, les utiles ressources de la société.

Madame la dauphine avait trouvé à la cour de Louis XV, avec les trois princesses, filles du roi, les princes frères du dauphin en éducation; Mesdames Clotilde et Elisabeth encore entre les mains de M^me^ de Marsan, gouvernante des enfants de France. L'aînée de ces deux princesses épousa, en 1777, le prince de Piémont, devenu roi de Sardaigne. Cette princesse était, dans son enfance, d'une si énorme grosseur que le peuple lui avait donné le sobriquet de *gros Madame*. La seconde princesse était la pieuse Elisabeth, victime de son respect et son tendre attachement pour le roi son frère, et dont les hautes vertus méritent la couronne céleste. Elle était encore presqu'à la lisière, à l'époque du mariage du dauphin. La dauphine lui donnait une préférence marquée. La gouvernante, qui cherchait à faire valoir celle des deux princesses que la

nature avait traitée moins favorablement, sut mauvais gré à Madame la dauphine de son affection particulière pour Madame Elisabeth, et, par des plaintes indiscrètes, elle refroidit l'amitié qui existait cependant entre Mesdames Clotilde et Marie-Antoinette. Il s'éleva même quelque rivalité, sur l'article de l'éducation, et on s'expliqua assez haut et très défavorablement sur celle que l'impératrice Marie-Thérèse avait fait donner à ses filles. L'abbé de Vermond se crut offensé, prit part dans cette querelle et unit ses plaintes et ses plaisanteries à celles de Madame la dauphine sur les critiques de la gouvernante, et s'en permit même à son tour quelques-unes sur l'instruction de Madame Clotilde. Tout se sait dans une cour. Mme de Marsan fut à son tour instruite de ce qui s'était dit chez la dauphine et lui en sut très mauvais gré. A partir de ce moment, il s'établit un foyer d'intrigues, ou plutôt de commérage, contre Marie-Antoinette, dans la société de Mme de Marsan; ses moindres actions y étaient mal interprétées; on lui faisait un crime de sa gaieté et des jeux innocents qu'elle se permettait quelquefois dans son intérieur avec les plus jeunes de ses dames, et même avec des femmes de son service. Le prince Louis de Rohan, placé à l'ambassade de Vienne par cette société, y fut l'écho de ces injustes critiques et se jeta dans une série de coupables délations qu'il colorait du nom de zèle. Il représentait sans cesse la jeune dauphine comme s'aliénant tous les cœurs par des légèretés qui ne pouvaient convenir à la dignité de la cour de France. Cette princesse recevait souvent de Vienne des remontrances dont la source ne pouvait lui demeurer longtemps cachée, et c'est à cette époque

qu'il faut rapporter l'éloignement qu'elle n'a jamais cessé de témoigner au prince de Rohan.

Vers le même temps, la dauphine eut connaissance d'une lettre écrite par le prince Louis à M. le duc d'Aiguillon, dans laquelle cet ambassadeur s'exprimait en termes peu convenables sur l'attitude de Marie-Thérèse relativement au partage de la Pologne. Cette lettre du prince Louis avait été lue chez la comtesse Du Barry; la légèreté de la correspondance de l'ambassadeur blessait à Versailles la sensibilité et la dignité de la dauphine, tandis qu'à Vienne les rapports qu'il faisait à Marie-Thérèse contre la jeune princesse finirent par lui rendre suspects les motifs de ces interminables plaintes.

Marie-Thérèse partageant enfin les mêmes soupçons prit le parti d'envoyer à Versailles son secrétaire du cabinet, le baron de Neni, qui devait examiner avec attention la conduite de Madame la dauphine et acquérir la mesure juste de l'opinion de la cour et de Paris sur le compte de cette princesse. Le baron de Neni, après y avoir mis le temps et la sagacité convenables, détrompa sa souveraine sur les exagérations de l'ambassadeur français; l'impératrice n'eut pas de peine à remarquer dans les calomnies qu'on avait osé lui faire parvenir, à titre d'intérêt pour son auguste fille, la preuve de l'inimitié d'un parti qui n'avait jamais approuvé l'alliance de la maison de Bourbon avec la sienne. A cette époque, Madame la dauphine n'ayant encore obtenu aucun pouvoir sur le cœur de son époux, craignant Louis XV, se défiant avec raison de tout ce qui tenait à Mme Du Barry et au duc d'Aiguillon, n'avait pas mérité le moindre reproche sur ce genre de

légèreté que la haine et ses malheurs ont, par la suite, transformée en crime. Convaincue de l'innocence de Marie-Antoinette, l'impératrice donna l'ordre au baron de Neni de solliciter le rappel de M. le prince de Rohan, et d'instruire le ministre des Affaires Étrangères de tous les motifs qui le lui faisaient désirer; mais la maison de Rohan se mit entre son protégé et l'envoyé autrichien et l'on ne répondit que d'une manière évasive.

Ce ne fut que deux mois après la mort de Louis XV, que la cour de Vienne obtint son rappel. Les griefs positivement énoncés furent, 1° les galanteries publiques du prince Louis avec des femmes de la cour et d'autres d'un genre moins distingué; 2° sa morgue et sa hauteur à l'égard des autres ministres étrangers, ce qui aurait eu des suites majeures, surtout avec les ministres d'Angleterre et de Danemarck, si l'impératrice elle-même ne s'en fût mêlée; 3° son mépris pour les choses de la religion dans le pays où il était le plus nécessaire d'en montrer. On l'avait vu souvent se revêtir d'habits de toutes les couleurs, prenant les uniformes de chasse des différents seigneurs chez qui il allait, avec tant de publicité qu'un jour de Fête-Dieu, lui et toute sa légation, en uniforme vert, galonné en or, avaient forcé une procession qui les gênait, pour se rendre à une partie de chasse chez le prince de Paar; 4° des dettes immenses contractées par lui et ses gens, dettes qui ne furent que tardivement et imparfaitement acquittées.

Les mariages successifs du comte de Provence et du comte d'Artois avec deux filles du roi de Sardaigne augmentèrent à Versailles le nombre des princesses de

l'âge de Marie-Antoinette, procurèrent à la dauphine une société plus conforme à son âge et changèrent sa position. D'assez beaux yeux attirèrent à Mme la comtesse de Provence, lors de son arrivée à Versailles, les seules louanges qu'il était raisonnablement permis de lui donner.

La comtesse d'Artois, sans difformité dans la taille, était fort petite et avait un très beau teint; son visage assez gracieux n'avait cependant rien de remarquable, que l'extrême longueur de son nez. Mais, bonne et généreuse, elle fut aimée de ceux qui l'environnaient, et jouit même de quelque crédit, tant qu'elle fut la seule qui eût donné des héritiers à la couronne.

Dès ce moment la plus grande intimité s'établit entre les trois jeunes ménages. Ils firent réunir leurs repas et ne mangèrent séparément que les jours où leurs dîners étaient publics. Cette manière de vivre en famille exista jusqu'au moment où la reine se permit d'aller dîner quelquefois chez la duchesse de Polignac, lorsqu'elle fut gouvernante; mais la réunion du soir pour le souper ne fut jamais interrompue et avait lieu chez Mme la comtesse de Provence; Madame Elisabeth y prit place lorsqu'elle eut terminé son éducation; et quelquefois Mesdames, tantes du roi, étaient invitées. Cet usage, qui n'avait point eu d'exemple à la cour, fut l'ouvrage de Marie-Antoinette et elle l'entretint avec la plus grande persévérance.

La cour de Versailles n'éprouva aucun changement d'étiquette pendant la durée du règne de Louis XV. Le jeu se tenait chez Madame la dauphine, comme étant la première personne de l'État. Il avait eu lieu, depuis la mort de la reine Marie Leckzinska jusqu'au

moment du mariage de Monsieur le dauphin, chez Madame Adélaïde. Ce changement, suite d'un ordre de préséance qui ne pouvait être dérangé, n'en avait pas moins désobligé Madame Adélaïde qui, ayant établi un jeu séparé dans ses appartements ne se rendait presque jamais à celui où devait se réunir non seulement la cour, mais la famille royale. La visite en grand appareil *au débotter* du roi avait toujours lieu. La messe en musique était entendue tous les jours; les promenades des princesses n'étaient que de rapides courses qu'elles faisaient en berlines, accompagnées de gardes-du-corps, d'écuyers, de pages à cheval. On se rendait au grand galop à quelques lieues de Versailles; les calèches ne servaient que pour suivre la chasse.

Les jeunes princesses voulurent animer leur société intime d'une manière utile et agréable. On forma le projet d'apprendre et de jouer toutes les bonnes comédies du théâtre français; le dauphin était le seul spectateur; les trois princesses, les deux frères du roi, et MM. Campan père et fils composèrent seuls la troupe; mais on mit la plus grande importance à tenir cet amusement aussi secret qu'une affaire d'État : on craignait la censure de Mesdames et on ne doutait pas que Louis XV n'eût défendu de pareils amusements, s'il en avait eu connaissance. On choisit un cabinet d'entresol où personne n'avait besoin de pénétrer pour le service. Une espèce d'avant-scène, se détachant et pouvant s'enfermer dans une armoire, formait tout le théâtre : M. le comte de Provence savait toujours ses rôles d'une manière imperturbable; M. le comte d'Artois assez bien, il les disait avec grâce; les princesses jouaient mal. La dauphine s'acquittait de quelques

rôles avec finesse et sentiment. Le bonheur le plus réel de cet amusement était d'avoir tous les costumes très élégants et fidèlement observés. Le dauphin prenait part aux jeux de la jeune famille, riait beaucoup des figures des personnages, à mesure qu'ils paraissaient en scène, et c'est à dater de ces amusements qu'on le vit renoncer à l'air timide de son enfance et se plaire dans la société de la dauphine.

Le désir d'étendre le répertoire des pièces que l'on voulait jouer, et la certitude que ces amusements seraient entièrement ignorés avaient fait admettre mon beau-père et mon mari à l'honneur de figurer avec les princes.

Je n'ai su ces détails que longtemps après, M. Campan en ayant fait un secret; mais un événement imprévu pensa dévoiler tout le mystère. La reine ordonna un jour à M. Campan de descendre dans son cabinet pour y chercher quelque chose qu'elle avait oubliée; il était habillé en Crispin et avait même son rouge; un escalier dérobé conduisait directement à cet entresol dans le cabinet de toilette. M. Campan crut y entendre quelque bruit et resta immobile derrière la porte qui était fermée. Un valet de garde-robe, qui en effet était dans cette pièce, avait de son côté entendu quelque bruit, et, par inquiétude ou par curiosité, il ouvrit subitement la porte; cette figure de Crispin lui fit si grand peur que cet homme tomba à la renverse en criant de toutes ses forces : « Au secours! » Mon beau-père le releva, lui fit entendre sa voix et lui enjoignit le plus profond silence sur ce qu'il avait vu. Cependant il crut devoir prévenir la dauphine de ce qui était arrivé; elle craignit que quelque autre événement de

la même nature ne fît découvrir ces amusements : ils furent abandonnés.

Cette princesse s'occupait beaucoup, dans son intérieur, de l'étude de la musique et de celle des rôles de comédie qu'elle avait à apprendre; ce dernier exercice avait eu au moins l'avantage de former sa mémoire et de lui rendre la langue française encore plus familière.

L'abbé de Vermond venait chez elle tous les jours, mais évitait de prendre le ton imposant d'un instituteur et ne voulait pas même, comme lecteur, conseiller l'utile lecture de l'histoire : je crois qu'il n'en a pas lu un seul volume, dans toute sa vie, à son auguste élève; aussi n'a-t-il jamais existé de princesse qui eût un éloignement plus marqué pour toutes les lectures sérieuses.

Tant que dura le règne de Louis XV, les ennemis de Marie-Antoinette n'essayèrent pas de changer l'opinion publique sur son compte. Elle était toujours l'objet des vœux et de l'amour des Français en général, et particulièrement des habitants de Paris qui, privés de la posséder dans leur ville, venaient successivement à Versailles, la plupart attirés par le seul plaisir de la voir. Les courtisans ne partageaient pas entièrement cet enthousiasme vraiment populaire qu'avait inspiré Madame la dauphine : la disgrâce de M. le duc de Choiseul l'avait privée de son véritable appui, et le parti qui dominait à la cour depuis l'exil de ce ministre était, par les opinions politiques, aussi opposé à sa famille qu'à elle-même. La dauphine était donc à Versailles environnée d'ennemis.

Cependant tout le monde cherchait extérieurement à lui plaire : l'âge de Louis XV et le caractère du dauphin avertissaient assez la prévoyante sagacité des courtisans du rôle important qui était réservé à cette princesse, si, sous le règne suivant, le dauphin finissait par lui être attaché.

CHAPITRE IV

Maladie de Louis XV. Renvoi de Mme Du Barry. Mort du roi. Les courtisans quittent son antichambre pour se précipiter dans les appartements de Louis XVI. Départ de la cour pour Choisy. M. de Maurepas, ministre. Entretien de la reine avec M. Campan au sujet du duc de Choiseul. L'abbé de Vermond en prend ombrage. Louis XVI l'aimait peu. Enthousiasme qu'inspire le nouveau règne. On donne injustement à la reine le titre de moqueuse. Premiers couplets contre elle. La reine désire voir le lever de l'aurore. Calomnies dont elle est l'objet. Le joaillier Bœhmer. Mlle Bertin. Changement dans les modes. Étiquettes dont la reine ne peut supporter le joug. Simplicité de la cour de Vienne. Contributions levées d'une manière touchante par les princes de Lorraine. Sobriété, décence et modestie extrêmes de Marie-Antoinette.

Vers les premiers jours de mai 1774, Louis XV, annonçant par la force de sa constitution une existence encore assez longue, fut attaqué d'une petite vérole confluente des plus funestes. Mesdames inspirèrent, à cette époque, à Madame la dauphine un sentiment de respect et d'attachement, dont elle leur donna des preuves multipliées, lorsqu'elle fut sur le trône. En effet, rien ne fut plus admirable et plus touchant que le courage avec lequel elles affrontèrent la maladie la plus horrible : l'air du palais était infecté; plus de cinquante personnes gagnèrent la petite vérole pour

avoir seulement traversé la galerie de Versailles, et dix en moururent.

La fin de ce monarque approchait : son règne, assez paisible, avait conservé une force imprimée par la puissance de son prédécesseur; d'un autre côté, sa faiblesse avait de même préparé les malheurs de celui qui régnerait après lui. La scène allait changer : l'espoir, l'ambition, la joie, la douleur, tous les sentiments qui s'emparaient diversement des cœurs des courtisans, se déguisaient vainement sous un extérieur uniforme. Il était aisé de démêler les différents motifs qui leur faisaient, à chaque instant, répéter à tous cette phrase : « Comment va le roi? » Enfin, le 10 mai 1774, se termina la carrière de Louis XV.

La comtesse Du Barry s'était retirée depuis quelques jours à Ruelle, chez le duc d'Aiguillon; douze ou quinze personnes de la cour crurent devoir y aller lui faire des visites; leurs livrées furent remarquées; et ce fut pendant longtemps un motif de défaveur. J'ai entendu, plus de six ans après la mort du roi, dire dans le cercle de la famille royale, en parlant d'une de ces personnes-là : « C'était une des quinze voitures de Ruelle. »

Toute la cour se rendit au château; l'œil-de-bœuf se remplit de courtisans, le palais de curieux. Le dauphin avait décidé qu'il partirait avec la famille royale, au moment où le roi rendrait le dernier soupir. Mais, dans une semblable occasion, la bienséance ne permettait guère de faire passer de bouche en bouche des ordres positifs de départ. Les chefs des écuries étaient donc convenus avec les gens qui étaient dans la chambre du roi que ceux-ci placeraient une bougie allumée

auprès d'une fenêtre et qu'à l'instant où le mourant cesserait de vivre, un d'eux éteindrait la bougie.

La bougie fut éteinte : à ce signal les gardes-du-corps, les pages, les écuyers montèrent à cheval, tout fut prêt pour le départ. Le dauphin était chez la dauphine. Ils attendaient ensemble la nouvelle de la mort de Louis XV. Un bruit terrible et absolument semblable à celui du tonnerre se fit entendre dans la première pièce de l'appartement : c'était la foule des courtisans qui désertaient l'antichambre du souverain expiré, pour venir saluer la nouvelle puissance de Louis XVI. A ce bruit étrange, Marie-Antoinette et son époux reconnurent qu'ils allaient régner, et, par un mouvement spontané qui remplit d'attendrissement ceux qui les entouraient, tous deux se jetèrent à genoux; tous deux, en versant des larmes, s'écrièrent : « Mon Dieu, guidez-nous, protégez-nous, nous régnons trop jeunes. »

Mme la comtesse de Noailles entra, la salua la première comme reine de France et demanda à Leurs Majestés de vouloir bien quitter les cabinets intérieurs pour venir dans la chambre recevoir les princes et tous les grands officiers qui désiraient offrir leurs hommages à leurs nouveaux souverains. Appuyée sur son époux, un mouchoir sur les yeux et dans l'attitude la plus touchante, Marie-Antoinette reçut ces premières visites : les voitures avancèrent, les gardes, les écuyers étaient à cheval. Le château resta désert; tout le monde s'empressait de fuir une contagion qu'aucun intérêt ne donnait plus le courage de braver.

En sortant de la chambre de Louis XV, le duc de Villequier, premier gentilhomme de la chambre d'année, enjoignit à M. Andouillé, premier chirurgien

du roi, d'ouvrir le corps et de l'embaumer. Le premier chirurgien devait nécessairement en mourir. « Je suis prêt », répliqua Andouillé; « mais, pendant que j'opérerai, vous tiendrez la tête : votre charge vous l'ordonne. » Le duc s'en alla sans mot dire, et le corps ne fut ni ouvert, ni embaumé. Quelques serviteurs subalternes et de pauvres ouvriers restèrent près de ces restes pestiférés; ils rendirent les derniers devoirs à leur maître; les chirurgiens prescrivirent de verser de l'esprit-de-vin dans le cercueil.

La totalité de la cour partit à quatre heures pour Choisy, Mesdames, tantes du roi, dans leur voiture particulière, les princesses en éducation, avec Mme la comtesse de Marsan et leurs sous-gouvernantes; le roi, la reine, Monsieur, frère du roi, Madame, le comte et la comtesse d'Artois réunis dans une même voiture. La scène imposante qui venait de se passer sous leurs yeux, les idées multipliées qu'offrait à leur imagination celle qui s'ouvrait pour eux les avaient naturellement portés vers la douleur et la réflexion; mais, du propre aveu de la reine, cette disposition, peu faite pour leur âge, cessa en entier vers la moitié de la route : un mot plaisamment estropié par Mme la comtesse d'Artois fit éclater un rire général, et de ce moment les larmes furent essuyées. La circulation entre Choisy et Paris était immense : jamais on ne vit plus de mouvement dans une cour. Quelle sera l'influence de Mesdames tantes? de la reine? Quel sort réserve-t-on à la comtesse Du Barry? Quels ministres le jeune roi va-t-il choisir? Toutes ces questions furent décidées en peu de jours. Il fut arrêté que l'âge du roi exigeait qu'il eût près de lui une personne de confiance;

qu'il y aurait un premier ministre, et les yeux se fixèrent sur MM. de Machault et de Maurepas, tous deux fort âgés : le premier, retiré dans sa terre auprès de Paris; le second à Pontchartrain, où il avait été très anciennement exilé. La lettre pour rappeler M. de Machault était écrite, lorsque Madame Adélaïde obtint la préférence de ce choix important en faveur de M. de Maurepas. On rappela le page qui était muni de la première lettre [1].

Le duc d'Aiguillon avait eu trop ouvertement le titre d'ami particulier de la maîtresse du roi; il fut congédié. M. de Vergennes, alors ambassadeur de France à Stockholm, fut nommé ministre des Affaires Étrangères; le comte du Muy, intime ami du dauphin, père de Louis XVI, eut le département de la Guerre. L'abbé Terray dit et écrivit en vain qu'il avait courageusement fait tout le mal possible aux créanciers de l'État, pendant le règne du feu roi; que l'ordre était rétabli dans les finances, qu'il n'avait plus que du bien à faire; et que la nouvelle cour allait jouir des avantages de la partie régénératrice de son plan de finances : toutes ces raisons, développées dans cinq ou six mémoires qu'il fit successivement remettre au roi et à la reine ne purent lui servir à conserver son poste. On convenait de ses talents; mais l'odieux que ses opérations avaient nécessairement attiré sur son caractère, et l'immoralité de sa conduite privée ne permettaient point son plus long séjour à la cour : il fut remplacé par M. de Clugny Le chancelier de Maupeou fut

1. Ce fait a été mis en doute, mais je puis assurer que Louis XVI s'adressa à M. Campan pour rappeler le page; qu'il le trouva

exilé; la joie en fut universelle; ensuite, le rappel des parlements produisit la plus grande sensation : Paris était dans l'ivresse de la joie, et l'on rencontrait tout au plus une personne sur cent qui prévît que l'esprit de l'ancienne magistrature serait toujours le même, et qu'avant peu, elle oserait porter de nouvelles atteintes à l'autorité royale. Mme Du Barry avait été exilée au Pont-aux-Dames. Cette mesure était plus de nécessité que de rigueur : quelque temps de retraite forcée était indispensable pour lui faire perdre le fil des affaires.

On lui conserva la possession de Luciennes et une pension considérable [1]. Tout le monde s'attendait au rappel de M. le duc de Choiseul; les regrets qu'il avait

prêt à monter à cheval, le fit remonter pour rendre sa lettre au roi lui-même; et que la reine dit à ce sujet à mon beau-père : « Si la lettre eût été partie, M. de Machault eût été premier ministre, car jamais le roi n'eût pris sur lui d'écrire une seconde lettre contraire à sa première volonté. »

1. La comtesse du Barry ne perdit jamais le souvenir du traitement indulgent qu'elle avait éprouvé à la cour de Louis XVI; elle fit dire à la reine, pendant les crises les plus fortes de la Révolution, qu'il n'y avait point en France de femme plus pénétrée de douleur qu'elle ne l'était pour tout ce que sa souveraine avait à souffrir; que l'honneur qu'elle avait eu de vivre, plusieurs années, rapprochée du trône, et les bontés infinies du roi et de la reine l'avaient si sincèrement attachée à la cause de la royauté, qu'elle suppliait la reine de lui accorder l'honorable faveur de disposer de tout ce qu'elle possédait. Sans rien accepter de ses offres, Leurs Majestés furent touchées de sa reconnaissance. La comtesse Du Barry fut, comme on le sait, une des victimes de la Révolution. Elle montra la plus grande faiblesse et le plus ardent amour pour la vie. C'est la seule femme qui ait pleuré sur l'échafaud et demandé grâce. Sa beauté et ses larmes touchèrent le peuple; on hâta l'exécution.

laissés à la cour parmi ses nombreux amis, l'attachement d'une jeune princesse qui lui devait le trône de France, tout paraissait annoncer son retour : la reine le demanda au roi avec les instances les plus vives, mais elle rencontra un obstacle invincible et qu'elle n'avait pas prévu. Le roi avait, dit-on, puisé les plus fortes préventions contre ce ministre [1] dans les Mémoires secrets écrits par son père avec l'injonction faite au duc de La Vauguyon de les lui remettre aussitôt qu'il serait en âge de s'occuper de l'art de régner. Ce furent ces Mémoires qui lui inspirèrent l'estime qu'il avait conçue pour le maréchal du Muy, et l'on peut ajouter que Madame Adélaïde qui, dans ces premiers moments, influença beaucoup les décisions du jeune monarque, le soutenait dans les mêmes principes.

La reine s'entretint, avec M. Campan, du regret qu'elle avait de ne pouvoir contribuer à faire rappeler M. de Choiseul et lui en confia les motifs. L'abbé de Vermond qui, jusqu'à l'époque de la mort de Louis XV, avait vécu avec M. Campan dans la plus étroite intimité, entra chez lui le second jour de l'arrivée de la cour à Choisy, et prenant un air sérieux et sévère : « Monsieur, lui dit-il, la reine eut hier l'indiscrétion de vous parler d'un ministre auquel elle doit être attachée et que ses amis désiraient vivement de revoir auprès d'elle; vous savez que nous devons renoncer à voir le duc à la cour; vous en connaissez les motifs;

1. Ces préventions ne portaient point sur le prétendu crime dont la calomnie avait accusé ce ministre; mais principalement sur la destruction des jésuites, à laquelle il avait eu en effet une part considérable.

mais vous ignorez que la jeune reine m'ayant fait l'aveu de cet entretien, j'ai dû, comme instituteur et comme ami, lui faire les représentations les plus sévères sur le tort qu'elle avait eu de vous communiquer les détails qui sont à votre connaissance. Je viens, en ce moment, vous annoncer que si vous continuez à profiter de la bienveillance de votre maîtresse pour vous initier dans les secrets de l'État, vous aurez en moi l'ennemi le plus prononcé. La reine ne doit avoir ici que moi pour confident des choses qui doivent être ignorées [1]. » M. Campan lui répondit qu'il n'enviait pas le rôle important et dangereux que s'attribuait l'abbé de Vermond dans la nouvelle cour; qu'il se bornerait aux fonctions de ses charges, assez satisfait des bontés constantes dont la reine l'honorait, pour ne rien désirer de plus. Cependant, il rendit compte dès le soir même à la reine de l'injonction qu'il avait reçue. Elle lui avoua qu'elle avait parlé de sa conversation à l'abbé; qu'il l'avait, en effet, sérieusement grondée, pour lui faire sentir la nécessité du secret dans les affaires; et elle ajouta : « L'abbé ne peut vous aimer, mon cher Campan; il ne s'attendait pas que je trouverais dans mon intérieur, en arrivant en France, un homme qui me conviendrait aussi parfaitement que vous [2]. Je sais qu'il en a conçu de l'ombrage; cela

1. L'abbé de Vermond n'était pas blâmable d'empêcher la reine de parler d'affaires importantes à un des officiers de sa chambre; mais il l'était d'annoncer qu'il serait initié dans les secrets les plus intimes.

2. L'abbé de Vermond, à la vérité, ignorait que la jeune princesse trouverait dans son intérieur un homme instruit, capable de l'intéresser par des récits piquants et spirituels sur la cour

suffit : je sais aussi que vous êtes incapable de faire, auprès de moi, pour le desservir, des tentatives qui seraient d'ailleurs inutiles; je lui suis trop anciennement attachée. Soyez, de votre côté, bien rassuré sur l'inimitié de l'abbé qui ne pourra vous nuire en aucune manière. Nous ne risquons de faire des choses injustes que lorsque les personnes qui nous environnent ont l'art perfide de nous déguiser les motifs de haine ou d'ambition qui les font agir. » L'abbé de Vermond s'étant assuré, dans l'intérieur de la reine, le poste de confident unique, était cependant tremblant aussitôt qu'il apercevait le jeune monarque. Il ne pouvait ignorer qu'il était placé par le duc de Choiseul et taxé

de Louis XV, sur celle du régent, et même sur celle de Louis XIV. L'abbé avait eu soin, à Vienne, de prévenir Madame la dauphine contre M. Moreau, ancien avocat aux conseils et historiographe de France, que ses talents avaient fait choisir pour être son bibliothécaire. Le lendemain de l'arrivée de Madame la dauphine à Versailles, M^me^ la comtesse de Noailles lui demanda quels ordres elle avait à donner à M. Moreau. Elle répondit que le seul ordre qu'elle eût à lui donner était de remettre la clef de sa bibliothèque à M. Campan qu'elle chargeait de ses fonctions; qu'il pouvait garder le titre qui lui avait été donné par le roi, mais qu'elle n'acceptait pas ses services. La dame d'honneur se récria beaucoup sur cette décision et parla très favorablement de l'esprit de M. Moreau; mais la princesse était si prévenue contre lui, qu'elle insista pour que sa volonté fut exécutée et ajouta qu'elle en parlerait au roi; qu'elle savait que M. Moreau avait tant d'esprit qu'il l'avait double et qu'elle ne voulait que des gens sûrs auprès d'elle. Jamais le bibliothécaire historiographe ne reparut chez la reine. Il est probable qu'on avait fait connaître à Madame la dauphine les liaisons de M. Moreau avec le duc d'Aiguillon et quelques autres personnes du parti de ce ministre.

de tenir aux encyclopédistes contre lesquels Louis XVI avait une secrète prévention, malgré l'ascendant qu'il leur a laissé prendre sous son règne. L'abbé jugeait donc qu'il ne devait pas être agréable au roi. Il avait de plus observé que jamais, étant dauphin, ce prince ne lui avait dit une seule parole; et que, très souvent, il ne lui avait répondu que par un haussement d'épaules. Il prit alors le parti d'écrire à Louis XVI et lui manda qu'il devait son état à la cour uniquement à la confiance dont le feu roi l'avait honoré, et que les habitudes contractées pendant l'éducation de la reine le plaçant sans cesse dans son intérieur le plus intime, il ne pouvait jouir de l'honneur de rester auprès de Sa Majesté sans en avoir obtenu le consentement du roi. Louis XVI lui renvoya sa lettre, après y avoir écrit ces mots : « Je consens à ce que l'abbé de Vermond continue ses fonctions auprès de la reine. »

Quoique Louis XVI, à l'époque de la mort de son aïeul, n'eût pas encore joui des droits d'époux, il commençait à être fort attaché à la reine. Les premiers temps d'un deuil si imposant ne permettant pas de prendre le délassement de la chasse, il lui proposa des promenades dans les jardins de Choisy; ils sortirent maritalement, le jeune monarque donnant le bras à la reine, accompagnés d'une suite peu nombreuse. L'influence de l'exemple sur l'esprit des courtisans produisit un si grand effet qu'on eut le plaisir de voir, dès le lendemain, plusieurs époux très anciennement désunis, et pour de bonnes raisons, se promener sur la terrasse avec cette même intimité conjugale. Ils passaient ainsi des heures entières, bravant par flatterie l'insupportable ennui de leurs longs tête-à-tête.

Le dévouement de Mesdames pour le roi leur père, pendant son affreuse maladie, avait produit sur leur santé l'effet généralement redouté. Le quatrième jour de leur arrivée à Choisy, les trois princesses furent saisies d'un violent mal de tête et d'un mal de cœur qui ne laissaient aucun doute sur leur état. Il fallut faire promptement partir la jeune famille royale; et le château de la Muette, dans le bois de Boulogne, fut choisi pour la recevoir. Cette habitation, fort rapprochée de Paris, attira dans les environs une affluence de monde si considérable, que dès la pointe du jour la foule était déjà établie aux grilles du château. Les cris de *vive le roi !* qui commençaient à six heures du matin n'étaient presque point interrompus jusqu'après le coucher du soleil. L'espérance qui naît d'un règne nouveau, la défaveur que le feu roi s'était attirée pendant les dernières années du sien occasionnaient ces transports.

Un bijoutier à la mode fit une grande fortune en vendant des tabatières de deuil où le portrait de la jeune reine, placé dans une boîte noire faite de chagrin, amenait le calembour suivant : *La consolation dans le chagrin.* Toutes les modes, toutes les coiffures prirent des noms analogues à l'esprit du moment. Les symboles de l'abondance furent partout représentés et les coiffures des femmes étaient surchargées d'épis de blé. Les poètes célébraient le nouveau monarque; tous les cœurs ou plutôt toutes les têtes françaises étaient remplies d'un enthousiasme sans exemple. Jamais commencement de règne n'excita des témoignages d'amour et d'attachement plus unanimes. Il est à remarquer pourtant qu'au milieu de cette ivresse,

le parti antiautrichien ne perdait pas la jeune reine de vue et guettait, avec la malicieuse envie de lui nuire, les fautes qui pourraient échapper à sa jeunesse et à son inexpérience.

On eut à recevoir à la Muette les révérences de deuil de toutes les dames présentées à la cour; aucune d'elles ne crut pouvoir se dispenser de rendre hommage aux nouveaux souverains. Les plus vieilles comme les plus jeunes dames accoururent pour se présenter dans ce jour de réception générale; les petits bonnets noirs à grands papillons, les vieilles têtes chancelantes, les révérences profondes et répondant au mouvement de la tête rendirent, à la vérité, quelques vénérables douairières un peu grotesques; mais la reine, qui avait beaucoup de dignité et de respect pour les convenances, ne commit pas la faute grave de perdre le maintien qu'elle devait observer. Une plaisanterie indiscrète d'une des dames du palais lui en donna cependant le tort apparent. Mme la marquise de Clermont-Tonnerre, fatiguée de la longueur de cette séance et forcée, par les fonctions de sa charge, de se tenir debout derrière la reine, trouva plus commode de s'asseoir à terre sur le parquet, en se cachant derrière l'espèce de muraille que formaient les paniers de la reine et des dames du palais. Là, voulant fixer l'attention et contrefaire la gaieté, elle tirait les jupes de ces dames et faisait mille espièglerie. Le contraste de ces enfantillages avec le sérieux de la représentation qui régnait dans toute la chambre de la reine déconcerta Sa Majesté plusieurs fois : elle porta son éventail devant son visage pour cacher un sourire involontaire et l'aréopage sévère des vieilles dames prononça que la jeune

reine s'était moquée de toutes les personnes respectables qui s'étaient empressées de lui rendre leurs devoirs, qu'elle n'aimait que la jeunesse, qu'elle avait manqué à toutes les bienséances et qu'aucune d'elles ne se présenterait plus à sa cour. Le titre de moqueuse lui fut généralement donné et il n'en est point qui soit plus défavorablement accueilli dans le monde.

Le lendemain il circula une chanson fort méchante et où le cachet du parti auquel on pouvait l'attribuer se faisait aisément remarquer. Je ne me rappelle que le refrain suivant :

Petite reine de vingt ans,
Vous, qui traitez si mal les gens,
Vous repasserez la barrière
Laire, laire, laire lanlaire, laire lanla.

Les fautes des grands ou celles que la méchanceté leur attribue circulent avec la plus grande rapidité dans le monde et s'y conservent comme une espèce de tradition historique que le provincial le plus obscur aime à répéter. Plus de quinze ans après cet événement, j'entendais raconter à de vieilles dames, au fond de l'Auvergne, tous les détails du jour des révérences pour le deuil du feu roi, où, disait-on, la reine avait indécemment éclaté de rire au nez des duchesses et des princesses sexagénaires qui avaient cru devoir paraître pour cette cérémonie.

Le roi et les princes ses frères s'étaient décidés à profiter des avantages de l'inoculation pour se préserver de la funeste maladie qui venait de faire succomber leur aïeul; mais l'utilité de cette nouvelle

découverte n'étant pas alors généralement reconnue en France, beaucoup de gens à Paris furent très alarmés du parti que venaient de prendre les princes; ceux qui le blâmèrent hautement se plurent à en rejeter tout le tort sur la reine, qui seule avait pu, disait-on, se permettre de donner un conseil aussi téméraire, l'inoculation étant déjà établie dans les cours du nord. Celle du roi et de ses frères, faites par le docteur Jauberthou, eut heureusement un succès complet.

Le voyage de Marly, lorsque l'état de convalescence fut entièrement établi, devint assez gai. On fit beaucoup de parties de cheval et de calèche. La reine eut l'idée de se donner une jouissance fort innocente; jamais elle n'avait vu le lever de l'aurore : comme elle n'avait plus d'autre permission à obtenir que celle du roi, elle lui fit connaître son désir. Il consentit à ce qu'elle se rendît à trois heures du matin sur les hauteurs des jardins de Marly; et malheureusement, peu porté à partager ses plaisirs, il fut se coucher. La reine suivit donc son idée; mais comme elle prévoyait quelques inconvénients à cette partie de nuit, elle voulut avoir avec elle beaucoup de monde et ordonna même à ses femmes de la suivre. Toute précaution était inutile pour empêcher l'effet de la calomnie, qui dès lors cherchait à diminuer l'attachement général qu'elle avait inspiré. Peu de jours après il circulait à Paris le libelle le plus méchant qui ait paru dans les premières années du règne. On peignait sous les plus noires couleurs une partie de plaisir si innocente qu'il n'y a point de jeune femme vivant à la campagne qui n'ait cherché à se la procurer. La pièce de vers qui

parut à cette occasion était intitulée : *Le lever de l'aurore* [1].

Le duc d'Orléans, alors duc de Chartres, était du nombre des personnes qui accompagnaient la jeune reine à cette promenade nocturne : il paraissait, à cette époque, très occupé d'elle; mais ce fut le seul instant de sa vie où il y eut quelque rapprochement d'intimité entre la reine et ce prince. Le roi n'aimait pas le caractère du duc de Chartres et la reine le tint toujours éloigné de sa société particulière. C'est donc sans aucune espèce de probabilité que quelques écrivains ont attribué à des sentiments de jalousie ou d'amour-propre blessé la haine qu'il a manifestée contre la reine, dans les dernières années de leur existence.

Ce fut à ce premier voyage de Marly que parut à la cour le joaillier Bœhmer, dont l'ineptie et la cupidité amenèrent, dans la suite, l'événement qui porta l'atteinte la plus funeste au bonheur et à la gloire de Marie-Antoinette. Cet homme avait réuni, à grands frais, six diamants, en forme de poires, d'une grosseur prodigieuse; ils étaient parfaitement égaux et de la plus belle eau. Ces boucles d'oreilles avaient été destinées à la comtesse Du Barry, avant la mort de Louis XV.

Bœhmer, recommandé par plusieurs personnes de

1. C'était donc par des libelles et par des chansons que les ennemis de Marie-Antoinette accueillaient les premiers jours de son règne. Ils se hâtaient de la dépopulariser. Leur but était, sans aucun doute, de la faire renvoyer en Allemagne; et pour y parvenir, ils n'avaient pas un moment à perdre; l'indifférence du roi pour cette aimable et belle épouse était déjà une espèce de prodige; d'un jour à l'autre, les charmes séduisants de Marie-Antoinette pouvaient déjouer toutes les machinations.

la cour, vint présenter son écrin à la reine : il demandait quatre cent mille francs de cet objet; la jeune princesse ne put résister au désir de l'acheter et le roi venant de porter à cent mille écus par an les fonds de la cassette de la reine, qui, sous le règne précédent, n'était que de deux cent mille livres, elle voulut faire cette acquisition sur ses économies et ne point grever le trésor royal du paiement d'un objet de pure fantaisie : elle proposa à Bœhmer de retirer les deux boutons qui formaient le haut des girandoles, pouvant les remplacer par deux de ses diamants. Il y consentit et réduisit les girandoles à trois cent soixante mille francs, dont le paiement fut réparti en différentes sommes et acquitté en quatre ou cinq années par la première femme de la reine chargée des fonds de sa cassette. Je n'ai omis aucuns détails sur cette première acquisition, les croyant très propres à jeter un vrai jour sur l'événement trop fameux du collier, arrivé vers la fin du règne de Marie-Antoinette. Ce fut aussi à ce premier voyage de Marly que Mme la duchesse de Chartres, depuis duchesse d'Orléans, introduisit dans l'intérieur de la reine Mlle Bertin, marchande de modes, devenue fameuse, à cette époque, par le changement total qu'elle introduisit dans la parure des dames françaises.

Mlle Bertin

On peut dire que l'admission d'une marchande de modes chez la reine fut suivie de résultats fâcheux pour Sa Majesté. L'art de la marchande, reçue dans l'intérieur en dépit de l'usage qui en éloignait sans exception toutes les personnes de sa classe, lui facilitait les moyens de faire adopter, chaque jour, quelque mode nouvelle. La reine, jusqu'à ce moment, n'avait développé qu'un goût fort simple pour sa toilette; elle

commença à en faire une occupation principale; elle fut naturellement imitée par toutes les femmes.

On voulait à l'instant avoir la même parure que la reine, porter ces plumes, ces guirlandes auxquelles sa beauté, qui était alors dans tout son éclat, prêtait un charme infini. La dépense des jeunes dames fut extrêmement augmentée; les mères et les maris en murmurèrent; quelques étourdies contractèrent des dettes; il y eut de fâcheuses scènes de famille, plusieurs ménages refroidis ou brouillés; et le bruit général fut que la reine ruinerait toutes les dames françaises.

Le costume changea successivement et les coiffures parvinrent à un tel degré de hauteur, par l'échafaudage des gazes, des fleurs et des plumes, que les femmes ne trouvaient plus de voitures assez élevées pour s'y placer et qu'on leur voyait souvent pencher la tête ou la placer à la portière. D'autres prirent le parti de s'agenouiller pour ménager, d'une manière encore plus sûre, le ridicule édifice dont elles étaient surchargées. Des caricatures sans nombre exposées partout et dont quelques-unes rappelaient malicieusement les traits de la souveraine attaquèrent inutilement l'exagération de la mode; elle ne changea, comme cela arrive toujours, que par la seule influence de l'inconstance et du temps.

L'habillement de la princesse était un chef-d'œuvre d'étiquette; tout y était réglé. La dame d'honneur et la dame d'atours, toutes deux si elles s'y trouvaient ensemble, aidées de la première femme et de deux femmes ordinaires, faisaient le service principal; mais il y avait entre elles des distinctions. La dame d'atours passait le jupon, présentait la robe. La dame d'honneur versait l'eau pour laver les mains et passait la

chemise. Lorsqu'une princesse de la famille royale se trouvait à l'habillement, la dame d'honneur lui cédait cette dernière fonction, mais ne la cédait pas directement aux princesses du sang; dans ce cas, la dame d'honneur remettait la chemise à la première femme qui la présentait à la princesse du sang. Chacune de ces dames observait scrupuleusement ces usages comme tenant à des droits. Un jour d'hiver, il arriva que la reine, déjà toute déshabillée, était au moment de passer sa chemise, je la tenais toute dépliée; la dame d'honneur entre, se hâte d'ôter ses gants et prend la chemise. On gratte à la porte, on ouvre : c'est Mme la duchesse d'Orléans; ses gants sont ôtés, elle s'avance pour prendre la chemise, mais la dame d'honneur ne doit pas la lui présenter; elle me la rend, je la donne à la princesse; on gratte de nouveau : c'est Madame, comtesse de Provence; la duchesse d'Orléans lui présente la chemise. La reine tenait ses bras croisés sur sa poitrine et paraissait avoir froid. Madame voit son attitude pénible, se contente de jeter son mouchoir, garde ses gants, et, en passant la chemise, décoiffe la reine, qui se met à rire pour déguiser son impatience, mais après avoir dit plusieurs fois entre ses dents : *C'est odieux ! quelle importunité !*

Cette étiquette, gênante à la vérité, était calculée sur la dignité royale qui ne doit trouver que des serviteurs, à commencer même par les frères et les sœurs du monarque.

En parlant ici d'étiquette, je ne veux pas désigner cet ordre majestueux établi dans toutes les cours pour les jours de cérémonies. Je parle de cette règle minutieuse qui poursuivait nos rois dans leur intérieur

le plus secret, dans leurs heures de souffrances, dans celles de leurs plaisirs, et jusque dans leurs infirmités humaines les plus rebutantes.

Ces règles serviles étaient érigées en espèce de code; elles portaient un Richelieu, un La Rochefoucault, un Duras, à trouver, dans l'exercice de leurs fonctions domestiques, l'occasion de rapprochements utiles à leur fortune; et, pour ménager leur vanité, ils aimaient des usages qui convertissaient en honorables prérogatives, le droit de donner un verre d'eau, de passer une chemise et de retirer un bassin [1].

Des princes accoutumés à être traités en divinités finissaient naturellement par croire qu'ils étaient d'une nature particulière, d'une essence plus pure que le reste des hommes.

Cette étiquette qui, dans la vie intérieure de nos princes, les avait amenés à se faire traiter en idoles, dans leur vie publique en faisait des victimes de toutes les convenances. Marie-Antoinette trouva, dans le château de Versailles, une foule d'usages établis et révérés qui lui parurent insupportables.

Des femmes en charge, ayant prêté serment et vêtues en grand habit de cour, pouvaient seules rester dans la chambre et servir conjointement avec la dame d'honneur et la dame d'atours. La reine abolit tout ce cérémonial. Lorsqu'elle était coiffée, elle saluait les dames qui étaient dans sa chambre, et, suivie de ses seules femmes, elle rentrait dans un cabinet où se trouvait M^lle^ Bertin qui ne pouvait être admise

1. Quand la reine prenait médecine, c'était la dame d'honneur qui devait retirer le bassin du lit.

dans la chambre. C'était dans ce cabinet intérieur qu'elle présentait ses nouvelles et nombreuses parures. La reine voulut aussi se servir du coiffeur qui, dans ce moment, avait à Paris le plus de vogue. L'usage, qui interdisait à tout subalterne pourvu d'une charge d'exercer son talent pour le public, avait sans doute pour base de couper toute communication entre l'intérieur des princes et la société toujours curieuse des moindres détails de leur vie privée. La reine, craignant que le goût du coiffeur ne se perdît en cessant de pratiquer son état, voulut qu'il continuât à servir plusieurs femmes de la cour et de Paris; ce qui multiplia les occasions de connaître les détails de l'intérieur et souvent de les dénaturer.

Un des usages les plus désagréables était pour la reine celui de dîner tous les jours en public. Marie Leckzinska avait suivi constamment cette coutume fatigante : Marie-Antoinette l'observa tant qu'elle fut dauphine. Le dauphin dînait avec elle, et chaque ménage de la famille avait tous les jours son dîner public. Les huissiers laissaient entrer tous les gens proprement mis; ce spectacle faisait le bonheur des provinciaux. A l'heure des dîners on ne rencontrait, dans les escaliers, que de braves gens, qui, après avoir vu la dauphine manger sa soupe, allaient voir les princes manger leur bouilli et qui couraient ensuite à perte d'haleine pour aller voir Mesdames manger leur dessert [1].

1. On peut imaginer aisément que le charme de la conversation, la gaieté, l'aimable abandon, qui contribuent en France au plaisir de la table, étaient bannis de ces repas cérémonieux.

L'usage le plus anciennement établi voulait aussi qu'aux yeux du public, les reines de France ne parussent environnées que de femmes; l'éloignement des serviteurs de l'autre sexe existait même aux heures des repas pour le service de table; et quoique le roi mangeât publiquement avec la reine, il était lui-même servi par des femmes pour tous les objets qui lui étaient directement présentés à table. La dame d'honneur, à genoux pour sa commodité sur un pliant très bas, une serviette posée sur le bras, et quatre femmes en grand habit présentaient les assiettes au roi et à la reine. La dame d'honneur leur servait à boire. Ce service avait anciennement appartenu aux filles d'honneur. La reine, à son avènement au trône, abolit de même cet usage; elle se dégagea aussi de la nécessité d'être suivie, dans le palais de Versailles, par deux de ses femmes en habit de cour, aux heures de la journée où les dames n'étaient plus auprès d'elle. Dès lors elle ne fut plus accompagnée que d'un seul valet de chambre et de deux valets de pied. Toutes les fautes de Marie-Antoinette sont du genre de celles que je viens de détailler. La volonté de substituer successivement la simplicité des usages de Vienne à ceux de Versailles lui fut plus nuisible qu'elle n'aurait pu l'imaginer.

La reine parlait à l'abbé de Vermond des importunités sans cesse renaissantes dont elle avait à se dégager, et je remarquais qu'après l'avoir écouté elle se jetait avec complaisance dans les idées philosophi-

Il fallait même avoir pris, dès l'enfance, l'habitude de manger en public, pour que tant d'yeux inconnus dirigés sur vous n'ôtassent pas l'appétit.

ques de la simplicité sous le diadème, de la confiance paternelle dans des sujets dévoués. Ce doux roman de la royauté, qu'il n'est pas donné à tous les souverains de réaliser, flattait singulièrement le cœur tendre et la jeune imagination de Marie-Antoinette.

Élevée dans une cour où la simplicité s'alliait avec la majesté, placée à Versailles entre une dame d'honneur importune et un conseiller imprudent, il n'est pas étonnant que, devenue reine, elle ait voulu se soustraire à des contrariétés dont elle ne jugeait pas l'indispensable nécessité : cette erreur tenait à une vraie sensibilité. Cette infortunée princesse, contre laquelle on est parvenu à soulever l'opinion du peuple français, possédait des qualités dignes d'obtenir la plus grande popularité. En douterait-on si, comme moi, on l'eût entendue raconter avec délices les détails des mœurs patriarcales de la maison de Lorraine? Elle disait qu'en les transportant en Autriche, ces princes y avaient fondé l'inattaquable popularité dont jouissait la famille impériale. Elle m'a souvent raconté de quelle manière touchante les ducs de Lorraine levaient les impôts. Le prince souverain se rendait à l'église, me disait-elle : après le prône il se levait, agitait son chapeau en l'air pour indiquer qu'il allait parler et disait ensuite quelle était la somme dont il avait besoin. Tel était le zèle des bons Lorrains, qu'on avait vu des hommes dérober, à l'insu de leurs femmes, le linge ou quelques ustensiles de ménage et aller vendre ces objets pour augmenter la contribution; aussi arrivait-il souvent que le prince recevait plus d'argent qu'il n'en avait demandé, alors il le faisait rendre.

Tous ceux qui connurent les qualités privées de la

reine, savent qu'elle méritait autant d'estime que d'attachement; bonne et patiente jusqu'à l'excès dans les détails de son service, elle appréciait avec indulgence toutes les personnes qui lui étaient attachées, s'occupait de leur sort et même de leurs plaisirs. Elle avait parmi ses femmes des jeunes filles sorties de la maison de Saint-Cyr, et toutes fort bien nées; la reine leur interdisait le spectacle lorsque les pièces ne lui paraissaient pas d'une moralité convenable : quelquefois, lorsqu'on représentait d'anciennes comédies, sa mémoire se trouvant en défaut pour les juger, elle prenait la peine de les lire dans la matinée et prononçait ensuite si les demoiselles pouvaient aller au spectacle, se regardant avec raison comme chargée de veiller aux mœurs et à la conduite de ces jeunes personnes.

Je trouve du plaisir à pouvoir consigner ici la vérité sur deux qualités estimables que la reine possédait aussi au plus haut degré : la sobriété et la décence. Elle ne mangeait habituellement que de la volaille rôtie ou bouillie et ne buvait que de l'eau. Elle ne témoignait de goût particulier que pour son café du matin et une sorte de pain auquel elle avait été accoutumée dans son enfance, à Vienne.

Sa modestie était extrême dans tous les détails de sa toilette intérieure; elle se baignait vêtue d'une longue robe de flanelle boutonnée jusqu'au col, et, tandis que ses deux baigneuses l'aidaient à sortir du bain, elle exigeait que l'on tînt devant elle un drap assez élevé pour empêcher ses femmes de l'apercevoir. Cependant un nommé Soulavie a osé écrire, dans le premier volume d'un ouvrage des plus scandaleux, que la reine

était d'une effroyable immodestie, qu'elle se baignait nue, et qu'elle avait reçu dans cet état un ecclésiastique vénérable. Quel châtiment ne devrait-on pas infliger à des libellistes qui osent vouloir donner à leurs perfides mensonges le caractère de Mémoires historiques!

CHAPITRE V

Révision des papiers de Louis XV par Louis XVI. Homme au masque de fer. Intérêts qu'avait le feu roi dans des compagnies de finances. Son égoïsme. Le roi donne le petit Trianon à la reine. Plaisir qu'elle trouve à y vivre simplement. Reproches sur sa prodigalité : combien ils sont injustes. Ses ennemis font courir le bruit qu'elle a donné le nom de Schœnbrunn ou de petit Vienne à Trianon : elle en est indignée. Voyage de l'archiduc Maximilien en France. Couches de Mme la comtesse d'Artois. Les poissardes crient à la reine de donner des héritiers au trône. Sa douleur. Petit villageois recueilli par elle. Portrait de Louis XVI. De M. le comte de Provence. De M. le comte d'Artois. Scènes d'intérieur. Réflexions.

Louis XVI, pendant les premiers mois de son règne, avait séjourné à la Muette, à Marly, à Compiègne. Lorsqu'il fut fixé à Versailles, il travailla à la révision générale des papiers de son aïeul. Il avait promis à la reine de lui communiquer ce qu'il découvrirait relativement à l'histoire de l'homme au masque de fer : il pensait, d'après ce qu'il en avait entendu dire, que ce masque de fer n'était devenu un sujet si inépuisable de conjectures que par l'intérêt que la plume d'un écrivain célèbre avait fait naître sur la détention d'un prisonnier d'État qui n'avait que des goûts et des habitudes bizarres.

J'étais auprès de la reine lorsque, le roi ayant ter-

miné ses recherches, lui dit qu'il n'avait rien trouvé dans les papiers secrets d'analogue à l'existence de ce prisonnier, qu'il en avait parlé à M. de Maurepas, rapproché, par son âge, du temps où cette anecdote aurait dû être connue des ministres et que M. de Maurepas l'avait assuré que c'était simplement un prisonnier d'un caractère très dangereux par son esprit d'intrigue et sujet du duc de Mantoue. On l'attira sur la frontière, on l'y arrêta, et on le garda prisonnier, d'abord à Pignerol, puis à la Bastille. Ce transfert d'une prison à l'autre eut lieu parce que le gouverneur de la première fut nommé gouverneur de la seconde. Il connaissait les ruses de son prisonnier et le prisonnier suivit le geôlier; et de peur que celui-ci ne profitât de l'inexpérience d'un gouverneur novice, le gouverneur de Pignerol vint à la Bastille.

Telle est effectivement la véritable aventure de l'homme auquel on s'est amusé à mettre un masque de fer. C'est ainsi qu'elle a été écrite et publiée par M..., il y a une vingtaine d'années. Il avait fait des recherches dans le dépôt des Affaires Étrangères et il y avait trouvé la vérité : il la fit connaître au public; mais le public, attaché à une version qui lui offrait l'attrait du merveilleux, n'a point voulu reconnaître l'authenticité du récit véritable. Chacun s'est appuyé de l'autorité de Voltaire, et l'on se plaît encore à croire qu'un frère adultérin ou jumeau de Louis XIV a vécu nombre d'années en prison, en portant un masque sur la figure. L'incident bizarre de ce masque provient peut-être de l'usage qu'avaient autrefois les femmes et les hommes, en Italie, de porter un masque de velours quand ils s'exposaient au soleil. Il est possible que le

captif italien se soit quelquefois montré sur une terrasse de sa prison le visage ainsi couvert. Quant à une assiette d'argent que ce célèbre prisonnier aurait jetée par la fenêtre, il est connu que la chose est arrivée, mais à Valzin. C'est du temps du cardinal de Richelieu. On a joint cette anecdote aux faussetés inventées sur le prisonnier piémontais.

Ce fut aussi dans cette revue des papiers de Louis XV que son petit-fils trouva des détails très curieux sur son trésor particulier. Des intérêts dans les différentes compagnies de finances lui formaient un revenu et avaient fini par produire un capital assez considérable dont le roi disposait pour ses dépenses secrètes. Le roi réunit ces différents titres et en fit don à M. Thierry de Ville-d'Avray, son premier valet de chambre.

La reine désirait assurer le bonheur des princesses, filles de Louis XV. On avait pour elles la plus grande vénération. Elle contribua à cette époque à leur faire assurer un revenu qui pût leur procurer une existence agréable. Le roi leur donna le château de Bellevue et ajouta aux produits qui leur furent abandonnés l'entretien de leur écurie, de leur table, et le paiement de toutes les charges de leur maison, dont le nombre fut même augmenté. Pendant la vie de Louis XV, prince extrêmement égoïste, ses filles, quoique parvenues à l'âge de 40 ans, n'avaient d'autre séjour que leur appartement dans le château de Versailles, d'autres promenades que le grand parc de ce palais, et ne pouvaient satisfaire leur goût pour la culture des plantes, qu'en ayant des caisses et des vases remplis d'arbustes sur leurs balcons ou dans leurs cabinets. Elles eurent donc beaucoup à se louer des procédés de Marie-

Antoinette qui eut la plus grande part dans la conduite du roi envers ses tantes.

Paris ne cessa, dans les premières années du règne, de donner des preuves de joie lorsque la reine paraissait à quelqu'un des spectacles de la capitale. Une représentation d'*Iphigénïe en Aulide* fut pour elle un des triomphes les plus doux qui aient été accordés à une souveraine. L'acteur qui chantait ces mots répétés par le chœur : *Chantons, célébrons notre reine*, par un geste respectueusement adressé à Sa Majesté fixa sur elle les yeux de l'assemblée; les cris *bis*, mille fois répétés, les battements de mains furent suivis d'un tel enthousiasme que beaucoup de gens unirent leurs voix à celles des acteurs pour célébrer, on peut le dire avec trop de vérité, une autre Iphigénie. La reine, émue, couvrit de son mouchoir ses yeux remplis de pleurs et cet aveu public de sa sensibilité vint encore ajouter à l'ivresse générale.

Une telle réception conduisit malheureusement la reine à rechercher trop souvent les occasions qui pouvaient lui offrir ou lui rappeler d'aussi douces jouissances.

Le roi lui donna le petit Trianon [1]. Ce fut dès lors qu'elle s'occupa d'embellir les jardins, en ne permet-

1. Le château du petit Trianon, bâti pour Louis XV, n'a rien de remarquable pour la beauté du monument. La richesse des serres chaudes rendait ce lieu agréable à ce prince. Plusieurs fois dans l'année, il y passait quelques jours. C'est en partant de Versailles pour se rendre au petit Trianon qu'il fut frappé au côté par le couteau du régicide Damiens; et ce fut dans le même lieu qu'il fut atteint de la petite vérole dont il mourut le 10 mai 1774.

tant aucune augmentation dans le bâtiment et aucun changement dans le mobilier devenu très mesquin, et qui existait encore en 1789 tel qu'il était sous le règne de Louis XV. Tout fut conservé sans exception et la reine y couchait dans un lit très fané et qui avait même servi à la comtesse Du Barry. Le reproche de prodigalité, généralement fait à la reine, est la plus inconcevable des erreurs populaires qui se soient établies dans le monde sur son caractère [1]. Elle avait entièrement le défaut contraire : et je pourrais prouver qu'elle portait souvent l'économie jusqu'à des détails d'une mesquinerie blâmable, surtout dans une souveraine. Elle prit beaucoup de goût à sa retraite de Trianon; elle s'y rendait seule, suivie d'un valet de pied, mais y trouvait un service prêt à la recevoir : un concierge et sa femme, qui alors lui tenait lieu de femme de chambre, puis des femmes de garde-robe, des garçons du château, etc., etc.

Dans les premiers temps où elle fut en possession du petit Trianon, on répandit dans quelques sociétés qu'elle avait changé le nom de la maison de plaisance que le roi venait de lui donner, et lui avait substitué celui de *petit Vienne*, ou de *petit Schœnbrunn*. Un homme de la cour, assez simple pour croire légèrement à ce bruit, et désirant entrer avec sa société dans le petit Trianon, écrivit à M. Campan, pour en demander la permission à la reine. Il avait, dans son billet, appelé

1. Ce reproche de prodigalité, fait à la reine avec tant d'injustice, a été si généralement répandu en France et dans toute l'Europe, qu'il a dû tenir au projet de rendre la cour uniquement responsable du mauvais état des finances.

Trianon le *petit Vienne*. L'usage était de mettre sous les yeux de la reine les demandes de ce genre, telles qu'elles étaient formées; elle voulait donner elle-même les permissions d'entrer dans ses jardins, trouvant agréable d'accorder cette légère marque de faveur; lorsqu'elle en vint aux mots dont je viens de parler, elle fut très désobligée et s'écria avec vivacité qu'il y avait trop de sots qui servaient les méchants, qu'elle était déjà informée que l'on faisait circuler dans le monde qu'elle ne pensait qu'à son pays et qu'elle conservait le cœur autrichien, tandis que ce qui tenait à la France avait seul le droit de l'intéresser. Elle refusa une demande aussi gauchement faite, en ordonnant à M. Campan de répondre qu'on n'entrerait pas à Trianon pendant quelque temps et que la reine était étonnée qu'un homme de bonne compagnie pût croire qu'elle fît une chose aussi déplacée que de changer les noms français de ses palais pour en substituer d'étrangers.

Avant le premier voyage de l'empereur Joseph II en France, la reine reçut, en 1775, la visite de l'archiduc Maximilien. Une prétention déplacée de la part des personnes qui conseillaient ce prince, ou plutôt une gaucherie de l'ambassadeur, appuyée, auprès de la reine, par l'abbé de Vermond, fit, à cette époque, naître une discussion dont les princes du sang et les grands du royaume surent généralement mauvais gré à la reine. Voyageant *incognito*, le jeune prince prétendit ne pas devoir la première visite aux princes du sang et la reine soutint sa prétention.

Paris, avait depuis la régence, et à raison du séjour de la maison d'Orléans au sein de la capitale, conservé un attachement et un respect tout particuliers pour

cette branche; et, quoique la couronne s'éloignât de plus en plus des princes de la maison d'Orléans, ils avaient surtout pour les Parisiens l'avantage d'être les descendants de Henri IV. Une offense faite aux princes, et surtout à cette famille chérie, fut un sujet réel de défaveur pour la reine. C'est à cette époque, et peut-être pour la première fois, que les cercles de la ville et même de la cour s'exprimèrent d'une manière affligeante sur sa légèreté et sa partialité en faveur de la maison d'Autriche. Le prince au sujet duquel la reine s'était attiré une querelle importante de famille et de prérogatives nationales était d'ailleurs peu fait pour inspirer de l'intérêt; très jeune encore, manquant d'instruction et sans esprit naturel, il commettait à chaque instant des fautes ridicules.

Le voyage de l'archiduc fut de toute façon une mésaventure. Ce prince ne fit partout que des bévues : il alla au Jardin du roi; M. de Buffon, qui l'y reçut, lui présenta un exemplaire de ses œuvres; le prince refusa le livre, en disant, le plus poliment du monde, à M. de Buffon : « Je serais bien fâché de vous en priver. » On peut juger si les Parisiens se divertirent de cette réponse.

La reine fut très mortifiée des fautes que son frère avait commises; mais ce qui la blessa le plus, à cette occasion, fut d'être accusée de conserver le cœur autrichien. Dans le long cours de ses malheurs, Marie-Antoinette eut à supporter plus d'une fois cette cruelle imputation; l'habitude n'avait point tari les larmes que lui coûtait une pareille injustice; mais la première fois qu'on la soupçonna de ne point aimer la France, elle fit éclater son indignation. Tout ce qu'elle put dire à ce

sujet fut inutile; en servant les prétentions de l'archiduc, elle avait donné des armes à ses ennemis; ils essayèrent de lui faire perdre l'amour du peuple : on chercha, par tous les moyens, à répandre l'opinion que la reine regrettait l'Allemagne et la préférait à la France.

Pour conserver la faveur inconstante de la cour et du public, Marie-Antoinette n'avait d'autre appui qu'elle-même; le roi, trop indifférent pour lui servir de guide, ne l'aimait pas encore; l'intimité qui s'était établie entre eux, à Choisy, n'avait point eu de suite.

Dans son cabinet, Louis XVI s'attachait à des études sérieuses. Au conseil, il s'occupait du bonheur de son peuple; la chasse et des occupations mécaniques remplissaient ses loisirs et il ne songeait pas à se donner un héritier.

Le sacre du roi eut lieu à Reims avec la pompe usitée. A cette époque, Louis XVI éprouva ce qui peut et doit le plus toucher le cœur d'un souverain vertueux. L'amour que le peuple avait pour lui éclatait avec ces transports unanimes qu'on peut distinguer aisément des mouvements de la curiosité ou des clameurs que poussent les partis. Il répondit à cet enthousiasme par une confiance honorable pour un peuple heureux d'être soumis à un bon roi; il voulut se promener plusieurs fois sans gardes au milieu de la foule qui le pressait et le bénissait. J'ai remarqué dans ce temps l'impression que fit un mot de Louis XVI. Le jour de son couronnement, au milieu du chœur de la cathédrale de Reims, il porta la main à sa tête lorsqu'on y posa la couronne et dit : « Elle me gêne. » Henri III avait dit : « Elle me pique. » Les témoins les plus rapprochés

du roi furent frappés de cette similitude entre ces deux exclamations, et cependant on peut juger que ceux qui avaient l'honneur d'être ce jour-là assez près du jeune monarque pour entendre ce qu'il disait n'étaient point de cette classe que des lumières bornées rendent superstitieuse.

Dans le temps où la reine délaissée ne pouvait pas même espérer le bonheur d'être mère, elle eut le chagrin de voir Mme la comtesse d'Artois accoucher du duc d'Angoulême.

L'usage voulait que la famille et toute la cour assistassent à l'accouchement des princesses; celui des reines était même public. La reine fut donc obligée de rester, toute une journée, dans la chambre de sa belle-sœur. Au moment où l'on annonça que c'était un prince, la comtesse d'Artois se frappa le front avec vivacité, en s'écriant : « Mon Dieu, que je suis heureuse ! » La reine ressentit cette exclamation involontaire et bien naturelle d'une manière bien différente. Elle n'avait pas même, à cette époque, l'espoir de devenir mère. Cependant, sa contenance fut parfaite. Elle donna toutes les marques possibles de tendresse à la jeune accouchée et ne voulut la quitter que lorsqu'elle fut replacée dans son lit; ensuite elle traversa les escaliers et la salle des gardes avec un maintien fort calme, au milieu d'une foule immense. Les poissardes, qui s'étaient arrogé le droit de parler aux souverains dans leur ridicule et grossier langage la suivirent jusqu'aux portes de ses cabinets, en lui criant, avec les expressions les plus licencieuses, que c'était à elle de donner des héritiers. La reine arriva dans son intérieur, très agitée et précipitant ses pas;

elle s'enferma seule avec moi pour pleurer, non de jalousie sur le bonheur de sa belle-sœur, elle en était incapable, mais de douleur sur sa position.

J'ai eu souvent occasion d'admirer la modération de la reine dans toutes les circonstances d'intérêt majeur et personnel : elle était extrêmement touchante dans le malheur.

Privée du bonheur de donner un héritier à la couronne, la reine cherchait à s'environner d'illusions qui pouvaient flatter son cœur. Elle avait toujours près d'elle quelques enfants appartenant aux gens de sa maison et leur prodiguait les plus tendres caresses. Depuis longtemps elle désirait d'en élever un elle-même et d'en faire l'objet constant de ses soins. Un petit villageois de quatre à cinq ans, d'une figure agréable, brillante de santé, et dont les grands yeux bleus et la belle chevelure blonde étaient remarquables, se précipite par étourderie sous les pieds des chevaux de la reine qui se promenait en calèche et traversait le hameau de Saint-Michel, près Luciennes. Le cocher et les postillons arrêtent les chevaux; l'enfant est retiré d'un si grand péril sans avoir la plus légère blessure : sa grand'mère s'élance de la porte de sa chaumière pour le prendre; mais la reine, levée dans sa calèche, étendant les bras vers la vieille paysanne, s'écria que cet enfant était à elle, que le sort le lui avait donné pour la consoler, sans doute, jusqu'au moment où elle aurait le bonheur d'en avoir elle-même. « A-t-il sa mère? demanda-t-elle. — Non, Madame, ma fille est morte l'hiver dernier, en me laissant cinq petits enfants sur les bras. — Je prends celui-ci, et je me charge de tous les autres; y consentez-vous? — Ah! Madame, ils

sont trop heureux, répondit la paysanne; mais Jacques est bien mauvais : voudra-t-il rester avec vous! » La reine, en établissant le petit Jacques sur ses genoux, dit qu'elle l'accoutumerait à elle, que c'était son affaire et ordonna à son écuyer de faire continuer la promenade. Il fallut pourtant l'abréger, tant Jacques poussait de cris perçants et donnait de coups de pied à la reine et à ses dames.

L'arrivée de Sa Majesté dans ses appartements, à Versailles, tenant ce petit rustre par la main, étonna tout son service; il criait à tue-tête qu'il voulait sa grand'mère, son frère Louis, sa sœur Marianne; rien ne pouvait le calmer. On le fit transporter par la femme d'un garçon de toilette, qui fut nommée pour lui servir de bonne. On mit les autres enfants en pension. Petit Jacques surnommé Armand, revint deux jours après chez la reine; l'habit blanc, les dentelles, l'écharpe rose à frange d'argent, le chapeau décoré de plumes avaient remplacé le bonnet de laine, le petit jupon rouge et les sabots. L'enfant était véritablement très beau. La reine en fut charmée; on le lui amenait tous les matins à neuf heures; il déjeunait, dînait avec elle, souvent même avec le roi. Elle se plaisait à l'appeler *mon enfant* [1], et lui prodiguait les caresses les plus tendres, en observant un profond silence sur les regrets dont son cœur était constamment occupé.

Cet enfant resta près de la reine, jusqu'à l'époque

1. Ce petit malheureux avait près de vingt ans en 1792; les propos incendiaires du peuple, la peur d'être traité comme un être favorisé de la reine en avaient fait le terroriste le plus sanguinaire de Versailles. Il fut tué à la bataille de Jemmapes.

où Madame fut en âge de venir chez son auguste mère qui s'était particulièrement chargée du soin de son éducation.

Le roi commençait à se plaire dans la société de la reine, quoiqu'il n'eût point encore usé des droits d'époux. La reine ne cessait de parler des vertus qu'elle admirait en Louis XVI et s'attribuait avec satisfaction les moindres changements favorables dans ces manières extérieures; peut-être laissait-elle voir, avec trop d'abandon, la joie qu'elle en ressentait et la part qu'elle croyait y avoir.

Un jour, Louis XVI avait salué ses dames avec plus de bienveillance et de grâces que de coutume; la reine s'écria : « Convenez, Mesdames, que, pour un enfant mal élevé, le roi vient de vous saluer avec de très bonnes manières. »

La reine haïssait M. de La Vauguyon; c'était lui seul qu'elle accusait des choses qui l'affligeaient dans les habitudes et même dans les sentiments du roi.

Une ancienne première femme de la reine Marie Leckzinska avait continué les fonctions de sa charge auprès de la jeune reine. C'était une de ces vieilles personnes qui ont le bonheur de dérouler le fil entier de leur vie au service des rois, sans savoir rien de ce qui se passe dans les cours. Elle était très dévote : l'abbé Grisel, ex-jésuite, la dirigeait. Riche par ses économies et par un revenu de 50,000 livres longtemps possédé, elle avait une très bonne table et son appartement au grand commun réunissait souvent les personnages les plus distingués qui tenaient encore à l'ordre des jésuites. Le duc de La Vauguyon avait des relations avec elle; leurs chaises, à l'église des Récollets, étaient

placées près l'une de l'autre; ils chantaient ensemble à la grand'messe le *Gloria in excelsis* et le *Magnificat*; et la pieuse fille, ne voyant en lui que l'élu de Dieu, était fort loin de croire le duc ennemi déclaré d'une princesse qu'elle servait et révérait. Le jour de sa mort, elle accourut toute en larmes raconter à la reine les actes de piété, les actes d'humanité et de repentir des derniers instants du duc de La Vauguyon. Il avait, disait-elle, fait venir ses gens, pour leur demander pardon... « De quoi? reprit la reine avec vivacité : il a placé et enrichi tous ses valets; c'était au roi et à ses frères que le saint homme que vous pleurez devait demander pardon, pour avoir si peu soigné l'éducation des princes dont dépendent les destinées et le bonheur de vingt-cinq millions d'hommes. Heureusement, ajouta-t-elle, que, jeunes encore, le roi et ses frères n'ont point cessé de travailler à réparer les torts de leur gouverneur. »

Les années et la confiance qu'une position nouvelle donnait au roi et aux princes ses frères depuis la mort de Louis XV avaient amené le développement de leurs caractères. Je vais essayer de tracer leurs portraits.

Louis XVI avait des traits assez nobles, empreints d'une teinte mélancolique; sa démarche était lourde et sans noblesse, sa personne plus que négligée, ses cheveux, quel que fût le talent de son coiffeur, étaient promptement en désordre par le peu de soin qu'il mettait à sa tenue. Son organe, sans être dur, n'avait rien d'agréable; s'il s'animait en parlant, il lui arrivait souvent de passer du médium de sa voix à des sons aigus. Son précepteur, l'abbé de Radonvilliers, savant,

aimable et doux lui avait donné, ainsi qu'à Monsieur, le goût de l'étude. Le roi avait continué à s'instruire; il savait parfaitement la langue anglaise. Plusieurs fois je l'ai entendu traduire les passages les plus difficiles du poème de Milton : il était géographe habile et se plaisait à tracer et à lever des cartes; il savait parfaitement l'histoire, mais peut-être n'en avait pas assez étudié l'esprit. Il appréciait les beautés dramatiques et en portait de fort bons jugements. Un jour, à Choisy, plusieurs dames se récrièrent sur ce que les comédiens français devaient y représenter une pièce de Molière; le roi leur demanda pourquoi elles désapprouvaient ce choix? Une d'elles répondit qu'il fallait convenir que Molière était d'un *très mauvais goût*; le roi répondit que l'on pouvait trouver dans Molière beaucoup de choses de *mauvais ton*, mais qu'il lui paraissait difficile d'en rencontrer qui fussent de mauvais goût.

Ce prince unissait à tant d'instruction toutes les qualités du meilleur époux, du plus tendre père, du maître le plus indulgent et quand on songe à tant de vertus, les années qui se sont écoulées depuis la barbarie des factieux et le malheur des Français sont insuffisantes pour se persuader que le crime soit parvenu à l'accomplissement du forfait le plus inouï.

Le roi montrait malheureusement un goût trop vif pour les arts mécaniques. La maçonnerie, la serrurerie lui plaisaient au point qu'il admettait dans son intérieur un garçon serrurier avec lequel il forgeait des clefs, des serrures; et ses mains noircies par ce travail furent plusieurs fois, en ma présence, un sujet de représentations et même de reproches assez vifs de la part de la reine, qui aurait désiré pour le roi d'autres délassements.

Austère et sévère pour lui seul, le roi remplissait exactement les lois de l'Église, jeûnait et faisait maigre tout le carême. Il trouvait bon que la reine n'observât point ces usages avec la même rigueur; pieux dans le cœur, les lumières du siècle avaient cependant disposé son esprit à la tolérance; modeste et simple, Turgot, Malesherbes et Necker avaient jugé qu'un prince de ce caractère sacrifierait volontiers les prérogatives royales à la solide grandeur de son peuple; son cœur le portait, à la vérité, vers des idées de réforme; mais ses principes, ses préjugés, ses craintes, les clameurs des gens pieux et des privilégiés l'intimidaient et lui faisaient abandonner des plans que son amour pour le peuple lui avait fait adopter.

Monsieur avait dans son maintien plus de dignité que le roi, mais sa taille et son embonpoint gênaient sa démarche; il aimait la représentation et la magnificence; il cultivait les belles-lettres, et, sous des noms empruntés, fit plusieurs fois insérer dans le *Mercure* ou dans d'autres journaux des vers dont il était l'auteur.

Sa mémoire prodigieuse servait son esprit en lui fournissant les plus heureuses citations; il savait par cœur depuis les beaux passages de la latinité classique jusqu'au latin de toutes les prières; depuis les œuvres de Racine jusqu'au vaudeville de *Rose et Colas*.

Le comte d'Artois était d'une figure agréable, bien fait, adroit dans les exercices du corps, vif, quelquefois impétueux, occupé de plaisirs et recherché dans sa toilette.

On se plaisait à répéter de lui des mots heureux dont quelques-uns donnaient de son cœur une idée

favorable. Les Parisiens aimaient dans ce prince cet air ouvert et dégagé, attribut du caractère français, et lui témoignaient une véritable affection.

L'empire que la reine prenait sur l'esprit du roi, le charme d'une société où Monsieur déployait les grâces de son esprit et que le comte d'Artois animait par la vivacité de la jeunesse avaient adouci, dans le caractère de Louis XVI, cette rudesse qu'une éducation mieux dirigée aurait pu réprimer.

Cependant ce défaut se manifestait encore trop souvent, et, malgré son extrême simplicité, le roi inspirait de la défiance à ceux qui avaient occasion de lui parler. Une louable crainte portait à éviter des brusqueries subites et difficiles à prévoir. Les courtisans, soumis en présence des souverains, n'en sont que plus disposés à les peindre d'un seul trait; ils avaient nommé, peu galamment, ces reparties si redoutées, *les coups de boutoir du roi.*

Très méthodique dans toutes ses habitudes, le roi se couchait à onze heures précises. Un soir la reine devait se rendre, avec sa société habituelle, à une réunion chez le duc de Duras ou chez la princesse de Guéménée. L'aiguille de la pendule fut adroitement avancée pour hâter de quelques minutes l'instant du départ du roi; il crut réellement que l'heure de son coucher était arrivée, se retira et ne trouva chez lui personne de réuni pour son service du soir. Cette plaisanterie circula dans tous les salons de Versailles et y fut désapprouvée. Les rois n'ont pas d'intérieur; les reines n'ont ni cabinets, ni boudoirs. C'est une vérité dont on ne saurait trop les pénétrer : s'il ne se trouve pas habituellement auprès des souverains des gens disposés à

transmettre à la postérité leurs habitudes privées, le moindre valet raconte ce qu'il a vu ou entendu, ses propos circulent avec rapidité et forment cette redoutable opinion publique qui s'élève, s'agrandit et empreint sur les plus augustes têtes des caractères souvent faux, mais presque toujours ineffaçables.

CHAPITRE VI

Hiver rigoureux. Liaison de la reine avec Mme la princesse de Lamballe. Elle est nommée surintendante. Libelle outrageant contre Marie-Antoinette. Autre intrigante qui contrefait l'écriture de la reine pour escroquer des sommes considérables. Mme la comtesse Jules de Polignac paraît à la cour. Projets ambitieux de ses amis. Moyens qu'ils mettent en usage. Portrait de la comtesse Jules. La fortune de sa famille est longtemps médiocre. La reine se félicite pour la comtesse du gain d'un billet de loterie. Portrait de M. de Vaudreuil. Mot plaisant de la comtesse sur Homère. La faveur dont jouit la famille de Polignac excite l'envie et la haine des courtisans. Jeux à la mode : guerre panpan, descampativos. Paris se moque de ces jeux et les adopte.

L'HIVER qui suivit les couches de la comtesse d'Artois fut très froid; les souvenirs du plaisir que des parties de traîneaux avaient procuré à la reine dans son enfance lui donnèrent le désir d'en établir de semblables. Cet amusement avait déjà eu lieu à la cour de France; on en eut la preuve en retrouvant, dans le dépôt des écuries, des traîneaux qui avaient servi au dauphin, père de Louis XVI, dans sa jeunesse. On en fit construire quelques-uns d'un goût plus moderne pour la reine. Les princes en commandèrent de leur côté, et, en peu de jours, il y en eut un assez grand nombre. Ils étaient conduits par les princes et les

seigneurs de la cour. Le bruit des sonnettes et des grelots dont les harnais des chevaux étaient garnis, l'élégance et la blancheur de leurs panaches, la variété des formes de ces espèces de voitures, l'or dont elles étaient toutes rehaussées rendaient ces parties agréables à l'œil. L'hiver leur fut très favorable, la neige étant restée près de six semaines sur la terre; les courses dans le parc procurèrent un plaisir partagé par les spectateurs. Personne n'imagina que l'on eût rien à blâmer dans un amusement aussi innocent. Mais on fut tenté d'étendre les courses et de les conduire jusqu'aux Champs-Elysées; quelques traîneaux traversèrent même les boulevards : le masque couvrant le visage des femmes, on ne manqua pas de dire que la reine avait couru les rues de Paris en traîneau.

Ce fut une affaire. Le public vit dans cette mode une prédilection pour les habitudes de Vienne : les parties de *traîneaux* n'étaient cependant pas une mode nouvelle à Versailles. Mais la critique s'emparait de tout ce que faisait Marie-Antoinette. Les partis, dans une cour, ne portent pas ouvertement des enseignes différentes, comme ceux qu'amènent les secousses révolutionnaires. Ils n'en sont pas moins dangereux pour les personnes qu'ils poursuivent et la reine ne fut jamais sans avoir un parti contre elle.

Cette mode, qui tient aux usages des cours du nord, n'eut aucun succès auprès des Parisiens. La reine en fut informée, et quoique tous les traîneaux eussent été conservés et que depuis cette époque il y ait eu plusieurs hivers favorables à ce genre d'amusement, elle ne voulut plus s'y livrer.

C'est à l'époque des parties de traîneaux que la

reine se lia intimement avec la princesse de Lamballe qui parut enveloppée de fourrure avec l'éclat et la fraîcheur de vingt ans : on pouvait dire que c'était le printemps sous la martre et l'hermine. Sa position la rendait, de plus, fort intéressante : mariée, au sortir de l'enfance, à un jeune prince perdu par le contagieux exemple du duc d'Orléans, elle n'avait eu que des larmes à verser depuis son arrivée en France. Veuve à dix-huit ans et sans enfant, son état auprès de M. le duc de Penthièvre était celui d'une fille adoptive; elle avait pour ce prince vénérable le respect et l'attachement le plus tendre; mais la reine, en rendant, ainsi que la princesse, justice à ses vertus, trouvait que la vie habituelle de M. le duc de Penthièvre à Paris ou dans ses terres ne pouvait offrir à sa jeune belle-fille les plaisirs de son âge, ni lui assurer pour l'avenir un sort dont elle était privée par son veuvage. Elle voulut donc la fixer à Versailles, et rétablit en sa faveur la charge de surintendante qui n'avait point existé à la cour depuis la mort de M^lle^ de Clermont. On assure que Marie Leczinska avait prononcé que cette place demeurerait vacante, la surintendante ayant un pouvoir trop étendu dans les maisons des reines pour ne pas mettre souvent des entraves à leurs volontés. Quelques différents survenus bientôt entre Marie-Antoinette et la princesse de Lamballe relativement aux prérogatives de sa charge prouvèrent que l'épouse de Louis XV avait eu raison de la réformer; mais une espèce de petit traité fait entre la reine et la princesse aplanit les difficultés. Le tort de prétentions trop fortement articulées tomba sur un secrétaire de la surintendante, qui l'avait conseillée, et tout s'arrangea de manière à ce qu'une

solide et touchante amitié régnât toujours entre ces deux princesses, jusqu'à l'époque désastreuse qui termina leur destinée.

Malgré l'enthousiasme que l'éclat, les grâces et la bonté de la reine inspiraient généralement, des intrigues sourdes agissaient toujours contre elle. Très peu de temps après l'avènement de Louis XVI au trône, le ministre de la maison du roi fut averti qu'il paraissait un libelle très outrageant contre la reine. Le lieutenant de police chargea le nommé Goupil, inspecteur de police, de découvrir ce libelle : il vint dire, fort peu de temps après, qu'il avait découvert le lieu où s'imprimait cet ouvrage, que c'était dans une campagne auprès d'Yverdun. Il en possédait déjà deux feuilles qui contenaient d'atroces calomnies, mais présentées avec un art qui pouvait les rendre très funestes à la renommée de la reine : ce Goupil dit qu'il obtiendrait le reste, mais qu'il fallait une somme considérable. On lui fit remettre trois mille louis; bientôt après il apporta au lieutenant de police le manuscrit entier et la totalité de ce qui était imprimé : il reçut mille louis de plus, pour prix de son intelligence et de son zèle, et on allait même lui confier un poste beaucoup plus important, lorsqu'un autre espion, jaloux de la fortune de ce Goupil, découvrit qu'il était lui-même l'auteur de ce libelle; que dix ans auparavant il avait été mis à Bicêtre pour escroquerie; que Mme Goupil n'était sortie que depuis trois ans de la Salpétrière, où elle avait été mise sous un autre nom. Cette Mme Goupil était fort jolie et fort intrigante; elle avait trouvé le moyen de se lier intimement avec le cardinal de Rohan, auquel elle faisait, dit-on, espérer de le raccommoder

avec la reine. Toute cette affaire fut assoupie et il n'en circula aucun détail dans le monde; mais on voit que la destinée de la reine était d'être sans cesse attaquée par les intrigues les plus odieuses et les plus viles.

Une autre femme nommée Cahouette de Villers, dont le mari avait une charge de trésorier de France, ayant une conduite fort irrégulière et l'esprit le plus inventif, avait la fureur de vouloir passer aux yeux de ses amis, à Paris, pour une personne favorisée à la cour, où ne l'appelait ni sa naissance, ni aucun emploi. Pendant les dernières années de la vie de Louis XV, elle avait fait beaucoup de dupes et trouvé le moyen d'escroquer des sommes assez considérables en se faisant passer pour maîtresse du roi. La crainte d'irriter Mme Du Barry était, selon elle, la seule chose qui la privait de jouir de ce titre d'une manière avouée; elle venait régulièrement à Versailles, se tenait cachée dans une chambre d'hôtel garni et ses dupes la croyaient appelée à la cour par des motifs secrets. Cette femme forma le projet d'arriver, si elle le pouvait, jusqu'à la reine, ou au moins d'établir quelques probabilités qui pussent l'autoriser à le faire croire : elle prit pour amant Gabriel de Saint-Charles, intendant des finances de Sa Majesté, charge dont les privilèges se bornaient à jouir, le dimanche, des entrées de la chambre de la reine. Mme de Villers venait tous les samedis à Versailles avec M. de Saint-Charles et logeait dans son appartement : M. Campan s'y trouva plusieurs fois : elle peignait assez bien, elle le pria de lui rendre le service de présenter à la reine un portrait de Sa Majesté qu'elle venait de copier. M. Campan connaissait la conduite de cette femme et la refusa. Peu de jours

après, en entrant chez la reine, il vit sur le canapé de Sa Majesté le portrait qu'il avait refusé de lui présenter; la reine le trouva mal peint, et donna l'ordre de le faire reporter chez la princesse de Lamballe qui le lui avait envoyé. Mme de Villers était parvenue à faire réussir son projet par l'entremise de la princesse. Le peu de succès du portrait ne détourna pas l'intrigante de suivre le dessein qu'elle avait de se faire croire admise dans l'intimité de la reine; elle se procura facilement, chez M. de Saint-Charles, des brevets et des ordonnances signés par Sa Majesté; elle s'appliqua à imiter son écriture et composa un grand nombre de billets et de lettres écrits par Sa Majesté dans le style le plus familier et le plus tendre. Pendant plusieurs mois elle les montra sous le plus grand secret à plusieurs amis particuliers; puis elle se fit écrire de même, par la reine, pour des acquisitions d'objets de fantaisie dont elle la priait de se charger; sous prétexte de vouloir exécuter fidèlement les commissions de Sa Majesté, elle faisait lire les lettres aux marchands et parvint à faire dire, dans beaucoup de maisons, que la reine avait pour elle des bontés particulières. Cette femme agrandit son projet et se fit demander par la reine de lui trouver à emprunter 200,000 francs dont elle avait besoin, ne voulant pas faire au roi la demande de fonds particuliers. Cette lettre montrée à M. Béranger, fermier général, produisit son effet; il se trouva heureux de pouvoir rendre ce service à sa souveraine et s'empressa de remettre les 200,000 francs à Mme de Villers. Quelques doutes suivirent ce premier mouvement; il les communiqua à des gens plus instruits que lui de ce qui se passait à la cour; on augmenta

ses inquiétudes : il alla trouver M. de Sartine, qui dévoila toute l'intrigue; la dame fut envoyée à Sainte-Pélagie, et l'infortuné mari ruiné par le remboursement de la somme empruntée et le paiement des bijoux faussement achetés au nom de la reine : les lettres imitées furent envoyées à Sa Majesté; je les ai comparées en sa présence avec sa propre écriture, on n'y remarquait qu'un peu plus d'ordre dans les caractères.

Cette fourberie, découverte et punie avec prudence et sans passion, ne produisit pas plus de sensation dans le monde que celle de l'inspecteur Goupil.

Si l'esprit d'indépendance répandu dans la nation avait déjà dépouillé le trône de quelques-uns de ses rayons fascinateurs; si un parti, formé au sein même de la cour, cherchait à faire tomber une princesse autrichienne, sans songer que les coups portés contre elle ébranlaient d'autant le trône, on pensera, je dois le dire, que c'était à cette princesse à veiller sur ses moindres démarches, à rendre sa conduite inattaquable; mais que l'on oublie pas sa jeunesse, son inexpérience, son isolement. Non, elle n'était pas coupable; l'abbé de Vermond était toujours le seul guide de la reine; en âge et en droit de lui représenter combien étaient graves les suites de ses moindres légèretés il ne le fit pas; elle continua à chercher, sur le trône, les plaisirs de la société privée et ce goût n'alla même qu'en augmentant.

Un an après la nomination de M^me^ la princesse de Lamballe à la place de surintendante de la maison de la reine, les bals et les quadrilles amenèrent la liaison de la reine avec la comtesse Jules de Polignac. Elle

inspira à Marie-Antoinette un véritable intérêt. La comtesse n'était pas riche et vivait habituellement à sa terre de Claye. La reine s'étonna de ne l'avoir point vue plus tôt à la cour. L'aveu que son peu de fortune l'avait même privée de paraître aux fêtes des mariages des princes vint encore ajouter à l'intérêt qu'elle inspira.

La reine était sensible et aimait à réparer les injustices du sort. La comtesse avait été attirée à la cour par la sœur de son mari, Mme Diane de Polignac, qui avait été nommée dame de Mme la comtesse d'Artois. La comtesse Jules aimait véritablement la vie paisible; l'effet qu'elle produisit à la cour la toucha peu; elle ne fut sensible qu'à l'attachement que la reine lui témoignait. J'eus occasion de la voir dès le commencement de sa faveur; elle passa plusieurs fois des heures entières avec moi, en attendant la reine. Elle m'entretint avec franchise et ingénuité de tout ce qu'elle entrevoyait d'honorable et de dangereux à la fois dans les bontés dont elle était l'objet. La reine recherchait les douceurs de l'amitié; mais ce sentiment, déjà si rare, peut-il exister dans toute sa pureté entre une reine et une sujette, environnées d'ailleurs de pièges tendus par l'artifice des courtisans? Cette erreur bien pardonnable fut fatale au bonheur de Marie-Antoinette, parce que le bonheur ne se trouve point dans les chimères.

On ne peut parler trop favorablement du caractère modeste de la comtesse Jules, devenue duchesse de Polignac; je l'ai toujours considérée personnellement comme la victime d'une élévation qu'elle n'avait point briguée : mais si son cœur était incapable de former

des projets ambitieux, sa famille et ses amis virent leur propre fortune dans la sienne et cherchèrent à fixer d'une manière invariable la faveur de la reine.

La comtesse Diane, sœur de M. de Polignac, le baron de Besenval et M. de Vaudreuil, amis particuliers de la famille Polignac, employèrent un moyen dont le succès était infaillible. Un de mes amis qui avait leur secret (le comte Demoustier), vint me raconter que Mme de Polignac allait quitter Versailles subitement; qu'elle ne ferait d'adieux à la reine que par écrit; que la comtesse Diane et M. de Vaudreuil lui avaient dicté sa lettre et que toute cette affaire était combinée dans l'intention d'exciter l'attachement jusqu'alors stérile de Marie-Antoinette. Le lendemain, quand je montai au château, je trouvai la reine tenant une lettre qu'elle lisait avec attendrissement; c'était la lettre de la comtesse Jules; la reine me la montra. La comtesse y témoignait sa douleur de s'éloigner d'une princesse qui l'avait comblée de ses bontés. La médiocrité de sa fortune lui en imposait la loi, mais bien plus encore la crainte que l'amitié de la reine, après lui avoir attiré de dangereux ennemis, ne la laissât livrée à leur haine et au regret d'avoir perdu l'auguste bienveillance dont elle était l'objet.

Cette mesure eut tout l'effet qu'on en avait attendu. Une reine jeune et vive ne supporte pas longtemps l'idée d'une contradiction. Elle s'occupa plus que jamais de fixer Mme la comtesse Jules près d'elle, en lui faisant un sort qui pût la mettre à l'abri de toute inquiétude. Son caractère lui convenait; elle n'avait que de l'esprit naturel, point de prétentions, point de savoir affecté. Sa taille était moyenne, son teint d'une

grande fraîcheur, ses yeux et ses cheveux très bruns, ses dents superbes, son sourire enchanteur, toute sa personne était d'une grâce parfaite. Elle n'aimait pas la parure, on la voyait presque toujours dans un négligé, recherché seulement par la fraîcheur et le bon goût de ses vêtements; rien n'avait l'air d'être placé sur elle avec apprêt, ni même avec soin. Je ne crois pas lui avoir vu une seule fois des diamants, même à l'époque de sa plus grande fortune et quand elle eut à la cour le rang de duchesse; j'ai toujours cru que son sincère attachement pour la reine, autant que son goût pour la simplicité, lui faisait éviter tout ce qui pouvait faire croire à la richesse d'une favorite. Elle n'avait aucun des défauts qui accompagnent presque toujours ce titre. Elle aimait les personnes que la reine affectionnait et n'était susceptible d'aucune jalousie. Marie-Antoinette se flattait que la comtesse Jules et la princesse de Lamballe seraient ses amies particulières et qu'elle aurait une société choisie selon son goût. « Je la recevrai dans mes cabinets ou à Trianon, disait-elle; je jouirai des douceurs de la vie privée, qui n'existent pas pour nous, si nous n'avons le bon esprit de nous les assurer. » Ma mémoire m'a rappelé fidèlement tout le charme qu'une illusion si douce faisait entrevoir à la reine, dans un projet dont elle ne pénétrait ni l'impossibilité ni les dangers. Le bonheur qu'elle voulait s'assurer ne devait lui procurer que des chagrins. Tous les courtisans, non admis dans cette intimité, devinrent autant d'ennemis jaloux et vindicatifs.

Il fallut donner une existence convenable à la comtesse. La place de premier écuyer, en survivance du comte de Tessé, accordée au comte Jules à l'insu du

titulaire, mécontenta les Noailles. Cette famille venait récemment d'éprouver un autre désagrément, la nomination de la princesse de Lamballe ayant, en quelque sorte, nécessité la retraite de Mme la comtesse de Noailles, dont le mari fut fait à cette époque maréchal de France. La princesse de Lamballe, sans se brouiller avec la reine, fut alarmée de l'établissement de Mme la comtesse Jules à la cour et ne fit point, comme Sa Majesté l'avait espéré, partie de cette société intime qui fut composée successivement de Mesdames Jules et Diane de Polignac, d'Andlau, de Châlon; de MM. de Guignes, de Coigny, d'Adhémar, de Besenval, colonel en second des Suisses, de Polignac, de Vaudreuil et de Guiche : le prince de Ligne et M. le duc de Dorset, ambassadeur d'Angleterre, y furent aussi admis.

La comtesse Jules fut longtemps sans tenir un grand état à la cour. La reine se borna à lui donner un très bel appartement au haut de l'escalier de marbre. Le traitement de premier écuyer, les faibles émoluments du régiment de M. de Polignac, unis à leur modique patrimoine, et peut-être quelques pensions faisaient alors toute la fortune de la favorite. Je n'ai jamais vu la reine lui faire de présents d'une valeur réelle; je fus frappée même d'entendre un jour Sa Majesté raconter avec plaisir que la comtesse avait gagné dix mille francs à la loterie : elle en avait, ajoutait la reine, un très grand besoin.

Les Polignac n'étaient donc point établis à la cour avec une splendeur qui pût légitimer aucun mécontentement. Les Noailles avaient peut-être lieu d'être blessés dans cette occasion; ils avaient quelques droits sur la survivance du comte de Tessé : le rétablissement

de la place de surintendante avait aussi été un désagrément pour la comtesse de Noailles qui, s'étant trouvée avoir une supérieure, avait pris sa retraite. Cette famille prépondérante à la cour ne fut pourtant pas la seule que la fortune du comte de Polignac indisposa contre Marie-Antoinette. Ce qu'un courtisan voit obtenir à d'autres lui semble toujours pris sur son bien, c'est une règle. Dans cette occasion cependant, on envia moins le matériel des grâces accordées aux Polignac que l'intimité qui allait s'établir entre eux, leurs clients et la reine. On vit, dans le cercle de la comtesse Jules, une porte ouverte pour obtenir la faveur, les grâces, les ambassades. Ceux qui n'avaient pas l'espoir d'y entrer furent irrités.

Le salon de Mme de Polignac a fait un grand tort à Marie-Antoinette; il a puissamment excité ses ennemis. Cependant, au temps dont je parle, la société de la comtesse Jules, tout occupée de consolider sa faveur, était loin de se mêler des affaires sérieuses auxquelles la jeune reine était encore étrangère. Lui plaire était le désir généralement partagé par tous les amis de la favorite. Le marquis de Vaudreuil régnait dans la société du comte et de la comtesse Jules; c'était un homme brillant, ami et protecteur des beaux-arts. Parmi les gens de lettres et les artistes célèbres, il avait une nombreuse clientèle.

Le baron de Besenval avait conservé la simplicité des Suisses et acquis toute la finesse d'un courtisan français. Cinquante ans révolus, des cheveux blanchis lui faisaient obtenir cette confiance que l'âge mûr inspire aux femmes, quoiqu'il n'eût pas cessé de viser aux aventures galantes : il parlait de ses montagnes

avec enthousiasme; il eût volontiers chanté le ranz-des-vaches avec les larmes aux yeux et était en même temps le conteur le plus agréable du cercle de la comtesse Jules. La chanson nouvelle, le bon mot du jour, les petites anecdotes scandaleuses formaient les seuls sujets d'entretien du cercle intime de la reine. Le bel esprit en était banni. La comtesse Diane, plus occupée de littérature que sa belle-sœur, l'invitait un jour à lire l'Iliade et l'Odyssée. La comtesse répondit en riant qu'elle connaissait parfaitement le poète grec et s'en tenait à ces mots :

Homère était aveugle et jouait du hautbois.

La reine trouvait ce genre d'esprit très fort de son goût et disait que jamais pédante n'eût été son amie.

L'éclat de cette maison n'eut donc lieu que plusieurs années après l'époque dont je viens de parler et la reine ne contracta l'habitude de passer une partie de ses journées chez la duchesse, que lorsqu'elle eut remplacé la princesse de Guéménée en qualité de gouvernante des enfants de France et que le duc eut réuni la surintendance des postes à la charge de premier écuyer.

Avant d'avoir établi sa société chez Mme de Polignac, la reine allait quelquefois passer des soirées chez le duc et la duchesse de Duras; une jeunesse brillante s'y trouvait réunie. On établit le goût des petits jeux, les questions, la *guerre-panpan*, le colin-maillard, et surtout un jeu nommé *descampativos*.

Paris, toujours critiquant mais toujours imitant les habitudes de la cour, adopta cette manie des petits

jeux. La fureur du *descampativos* et de la *guerre-panpan* fut générale dans toutes les maisons où se réunissaient beaucoup de jeunes femmes.

Mme de Genlis, dans une de ses pièces de théâtre écrite avec le projet de peindre les ridicules du moment, parle de ces fameux *descampativos* et de la fureur de se faire une amie que l'on nommait *inséparable*, jusqu'à ce qu'un caprice ou le plus léger différent eût amené une rupture totale.

CHAPITRE VII

Le duc de Choiseul reparaît à la cour. La reine ne peut obtenir sa rentrée au ministère. La reine appelle Gluck en France, et protège avec succès la musique. Iphigénie en Aulide : mot de Gluck. Zémire et Azor : mot de Marmontel. La reine a peu de connaissances en peinture. Seul bon portrait qui existe de Marie-Antoinette. Plaisirs de la cour. A l'indifférence du roi pour Marie-Antoinette succèdent les sentiments les plus vifs. Détails d'intérieur. Bals masqués de l'Opéra. Le roi s'y rend une fois sans suite et ne s'y amuse pas. La reine y arrive un jour en fiacre : par quelle aventure. Bruits calomnieux à ce sujet. Anecdote de la plume de héron. Portrait du duc de Lauzun. La reine le bannit pour jamais de sa présence. Attachement de la reine pour la princesse de Lamballe et Mme la duchesse de Polignac : pureté de cette liaison. Anecdote concernant l'abbé de Vermond.

Le duc de Choiseul avait reparu à la cour à l'époque des cérémonies du sacre; un vœu presque général avait donné à ses amis l'espoir de le voir rentrer au ministère ou dans le Conseil d'État; mais cet espoir dura peu : le parti opposé à celui qui le portait était trop bien établi à Versailles et le pouvoir de la jeune reine était trop balancé dans l'esprit du roi par d'anciennes et durables préventions; elle renonça donc pour toujours au projet de faire rappeler le duc. Ainsi cette princesse, que l'on a peinte si ambitieuse et servant si

puissamment les intérêts de la maison d'Autriche, échoua deux fois dans le seul projet qui pouvait être utile aux vues qu'on n'a cessé de lui supposer et passa toutes les années de son règne, jusqu'aux premières secousses de la Révolution, environnée de ses ennemis et de ceux de sa maison.

Marie-Antoinette s'occupa très peu de favoriser les lettres et les beaux-arts; elle avait éprouvé des désagréments pour avoir fait représenter la tragédie du Connétable de Bourbon aux fêtes du mariage de Madame Clotilde, sœur du roi, avec le prince de Piémont. Paris et la cour blâmèrent l'inconvenance des rôles que jouaient dans cette pièce les noms de la famille régnante et la puissance avec laquelle on contractait une nouvelle alliance. Une lecture de cet ouvrage, faite par le comte de Guibert dans les cabinets de la reine, avait produit dans le cercle de Sa Majesté ce genre d'enthousiasme qui éloigne les jugements sains et réfléchis. Elle se promit bien de ne plus entendre de lectures. Cependant, à la sollicitation de M. de Cubières, écuyer du roi, la reine consentit à se faire lire une comédie de son frère. Elle avait réuni son cercle intime : MM. de Coigny, de Vaudreuil, de Besenval et Mmes de Polignac, de Châlon, etc.; et, pour augmenter le nombre des jugements, elle admit les deux Parny, le chevalier de Bertin [1], mon beau-père et moi. Molé [2] lisait pour l'auteur. Je n'ai jamais pu

1. Le chevalier de Parny était déjà connu par ses poésies érotiques; le chevalier de Bertin par des vers estimés.

2. Acteur qui a fait pendant trente ans les délices du Théâtre-Français avant Fleury et dans le même emploi.

m'expliquer par quel prestige cet habile lecteur fit généralement applaudir à un ouvrage aussi mauvais que ridicule. Sans doute que l'organe enchanteur de Molé, en réveillant le souvenir des beautés dramatiques de la scène française, empêcha d'entendre les pitoyables vers de Dorat-Cubières. Je puis assurer que les mots *charmant ! charmant !* interrompirent plusieurs fois le lecteur. La pièce fut admise pour être jouée à Fontainebleau; et, pour la première fois, le roi fit baisser la toile avant la fin de la comédie. Le titre en était *le Dramomane*, ou *le Dramaturge*. Tous les personnages mouraient empoisonnés avec un pâté. La reine, très piquée d'avoir recommandé cette ridicule production, prononça qu'elle n'entendrait plus de lecture; et cette fois elle tint parole.

La tragédie de Mustapha et Zéangir, de M. de Chamfort, obtint le plus grand succès à Fontainebleau, sur le théâtre de la cour; la reine fit accorder une pension de douze cents francs à l'auteur, mais la pièce tomba lorsqu'elle fut donnée à Paris.

L'esprit d'opposition qui régnait dans cette ville aimait à infirmer les jugements de la cour; la reine prit la résolution de ne plus accorder de protection marquée aux nouveaux ouvrages dramatiques; elle réserva son appui aux seuls compositeurs de musique, et en peu d'années cet art parvint à une perfection qu'il n'avait jamais eue en France.

Ce fut uniquement pour plaire à la reine que l'entrepreneur de l'Opéra fit venir à grands frais, à Paris, la première troupe de bouffons. Gluck, Piccini, Sacchini y furent successivement attirés. Ces compositeurs célèbres, et particulièrement le premier, furent traités

avec distinction à la cour; Gluck, dès l'instant de son arrivée en France, eut ses entrées à la toilette de la reine, et tout le temps qu'il y restait, elle ne cessait de lui adresser la parole. Elle lui demandait un jour s'il était près de terminer son grand opéra d'Armide et s'il en était satisfait; Gluck lui répondit de l'air le plus froid et avec son accent allemand : « Madame, il est bientôt fini, et vraiment ce sera *superbe*. » Son sentiment, aussi naïvement exprimé, fut confirmé; et la scène lyrique n'a sûrement pas de pièce d'un plus grand effet. On se récria beaucoup sur la confiance avec laquelle cet artiste venait de parler d'une de ses productions : la reine le défendit avec chaleur; elle prétendait qu'il ne pouvait pas ignorer le mérite de ses ouvrages, qu'il savait que cette opinion était générale et qu'il craignait sans doute que la modestie exigée par les bienséances ne parût en lui de la fausseté. La reine n'aimait pas uniquement le grand genre des opéras français et italiens; notre opéra-comique lui plaisait aussi infiniment; elle appréciait beaucoup la musique de Grétry, si analogue à l'esprit et au sentiment des paroles que le temps n'a pu en diminuer le charme. On sait qu'un grand nombre de poèmes mis en musique par Grétry sont de Marmontel. Le lendemain de la première représentation de *Zémire et Azor*, Marmontel et Grétry furent présentés à la reine, dans la galerie de Fontainebleau, qu'elle traversait pour se rendre à la messe. La reine adressa tous ses compliments à Grétry sur le succès du nouvel opéra, lui dit que, dans la nuit, elle avait songé à l'effet enchanteur du trio du père et des sœurs de Zémire derrière le miroir magique et poursuivit son chemin après ce

compliment. Grétry, transporté de joie, prend dans ses bras Marmontel : « Ah! mon ami, s'écrie-t-il, voilà de quoi faire d'excellente musique... — Et de détestables paroles, » reprit froidement Marmontel à qui Sa Majesté n'avait pas adressé un seul mot.

La peinture n'avait aucun attrait pour la reine; les plus misérables artistes étaient admis à l'honneur de la peindre : on exposa, dans la galerie de Versailles, un tableau en pied, représentant Marie-Antoinette dans toute sa pompe royale. Ce tableau, destiné pour la cour de Vienne et peint par un homme qui ne mérite pas d'être nommé, révolta tous les gens de goût : il semblait alors que cet art, justement placé au premier rang, eût rétrogradé en France de plusieurs siècles. Ils est vrai que Vanloo et Boucher avaient corrompu le style de l'école française à un tel point, qu'avec des yeux simplement exercés par les chefs-d'œuvre étrangers et nationaux dont nous sommes en ce moment environnés, on ne conçoit pas que les tableaux de Boucher aient pu être l'objet de l'admiration dans un temps aussi rapproché du siècle de Louis XIV.

La reine ne pouvait pas porter sur cet art ce jugement éclairé, ou simplement ce goût qui suffit, dans les princes, pour protéger et faire éclore les plus grands talents; elle avouait tout bonnement qu'elle ne voyait dans un portrait que le seul mérite de la ressemblance. Lorsqu'elle allait au Louvre, à l'exposition des tableaux, elle parcourait rapidement les petits tableaux de genre et sortait sans avoir, disait-elle, levé les yeux vers les grandes compositions.

Il n'existe de bon portrait de la reine que celui de Werthmuller, premier peintre du roi de Suède, qui

fut envoyé à Stockholm et celui de Mme Le Brun, sauvé des fureurs révolutionnaires par les commissaires de la garde du mobilier de Versailles. Il règne, dans la composition de ce tableau, une analogie frappante avec celui d'Henriette de France, femme de l'infortuné Charles Ier, peint par Van Dyck : comme Marie-Antoinette, elle est assise environnée de ses enfants, et ce rapprochement vient encore ajouter à l'intérêt mélancolique qu'inspire cette belle production.

En avouant, avec la sincérité dont je ne m'écarterai jamais, que la reine n'a donné d'encouragement direct qu'au seul art de la musique, j'aurais tort de passer sous silence la protection qu'elle et les princes frères du roi ont accordée à l'imprimerie.

On doit à Marie-Antoinette une superbe édition in-quarto des œuvres de Métastase; à Monsieur, frère du roi, le Tasse, in-quarto, orné de gravures faites d'après les dessins de Cochin; et à M. le comte d'Artois, une petite collection d'œuvres choisies et considérée comme un des chefs-d'œuvre sortis des presses du célèbre Didot.

En 1775, à la mort du maréchal du Muy, l'ascendant que prenait la secte des novateurs fit appeler à la cour M. de Saint-Germain pour lui confier le poste important du ministère de la guerre. Son premier soin fut de s'occuper de la destruction de la maison militaire du roi, imposant et utile rempart de la puissance royale.

Il est à remarquer qu'à l'époque où le chancelier Maupeou avait obtenu de Louis XV la destruction du parlement et l'exil de tous les anciens magistrats, les mousquetaires avaient été chargés de cette expédition

et qu'au coup de minuit, MM. les présidents et conseillers avaient tous été arrêtés, chacun par deux mousquetaires.

Il y avait eu, au printemps de 1775, une insurrection populaire, occasionnée par la cherté du pain. Le nouveau système de M. Turgot, pour la liberté indéfinie du commerce des grains, en fut la cause ou le prétexte; et la maison du roi avait encore, dans cette circonstance, rendu les plus grands services à la tranquillité publique.

Beaucoup de gens, éclairés par les événements désastreux de la fin du règne de Louis XVI, ont soupçonné M. de Saint-Germain d'une perfide combinaison en faveur des projets formés à la vérité depuis longtemps, par les ennemis de l'autorité; mais par quelle fatalité la reine fut-elle entraînée à servir de semblables vues? Je n'en ai jamais pu découvrir la véritable cause, si ce n'est dans la grande faveur accordée aux capitaines et aux officiers des gardes-du-corps, qui, par cette réforme, se trouvaient les seuls militaires de leur rang chargés de la garde du souverain, ou dans les fortes préventions de la reine contre le duc d'Aiguillon, alors commandant des chevau-légers. M. de Saint-Germain conserva cependant cinquante gendarmes et cinquante chevau-légers pour servir à la représentation royale, les jours de grand cérémonial; mais en 1787, le roi réforma en entier ces deux espèces de noyaux de corps militaires. La reine dit alors avec satisfaction qu'enfin on ne verrait plus d'habits rouges dans la galerie de Versailles.

La reine, pendant les années qui s'écoulèrent depuis 1775 jusqu'en 1781, se trouvait à l'époque de sa vie

où elle se livra le plus aux plaisirs qui lui étaient offerts de toutes parts. Il y avait souvent, dans les petits voyages de Choisy, spectacle deux fois dans une même journée : grand opéra, comédie française ou italienne à l'heure ordinaire, et à onze heures du soir on rentrait dans la salle de spectacle, pour assister à des représentations de parodies où les premiers acteurs de l'Opéra se montraient dans les rôles et sous les costumes les plus bizarres. La célèbre danseuse Guimard était toujours chargée des premiers rôles; elle jouait moins bien qu'elle ne dansait; sa maigreur extrême et sa petite voix rauque ajoutaient encore au genre burlesque dans les rôles parodiés d'Ernelinde et d'Iphigénie.

La fête la plus noble et la plus galante qui ait été donnée à la reine fut celle que Monsieur frère du roi lui avait préparée à Brunoy. Ce prince m'avait fait la grâce particulière de m'y admettre et je suivais partout Sa Majesté dans le groupe qui l'environnait. Lorsqu'elle parcourut les jardins, elle trouva dans le premier bosquet des chevaliers armés de toutes pièces, endormis au pied d'arbres auxquels étaient suspendus leurs lances et leurs écus. L'absence des beautés qui avaient inspiré tant de hauts faits aux neveux de Charlemagne et aux preux de ce siècle avait occasionné ce sommeil léthargique. Mais la reine paraît à l'entrée du bosquet : à l'instant ils sont sur pied; des voix mélodieuses annoncent la cause de leur désenchantement et le désir qu'ils avaient de signaler leur adresse et leur valeur; de là ils passèrent dans une arène très vaste décorée avec magnificence et dans le style exact des anciens tournois.

Cinquante danseurs, en habits de pages, présen-

tèrent aux chevaliers vingt-cinq superbes chevaux noirs, et vingt-cinq d'une blancheur éclatante et très richement enharnachés. Le parti à la tête duquel était Auguste Vestris portait les couleurs de la reine : Picq, maître des ballets de la cour de Russie, commandait le parti opposé; il y eut course à la tête noire, à la lance, enfin combat à outrance, parfaitement simulé : quoique l'on fût convaincu que les couleurs de la reine ne pouvaient qu'être victorieuses, les spectateurs n'en éprouvèrent pas moins toutes les sensations diverses et prolongées qu'amène l'incertitude du triomphe.

Presque toutes les femmes agréables de Paris, toujours empressées de jouir de ces sortes de spectacles, avaient été placées sur les gradins qui environnaient l'enceinte du tournoi : cette réunion achevait de compléter la vérité de l'imitation. La reine, environnée de la famille royale et de toute la cour, était placée sous un dais très élevé. Un spectacle suivi d'un ballet pantomime et un bal terminèrent la fête où ne manquèrent ni le feu d'artifice ni l'illumination. Enfin, un échafaudage d'une prodigieuse hauteur, placé dans un endroit très élevé, soutenait dans les airs, au milieu d'une nuit très noire et par un temps très calme, ces mots : *Vive Louis, vive Marie-Antoinette !*

A l'exception du roi, le plaisir seul occupait toute cette jeune famille; ce goût était excité sans cesse par cette foule de gens empressés qui, en prévenant les désirs et même les passions des princes, trouvent le moyen de montrer du zèle et ont l'espérance de s'attirer ou d'entretenir la faveur.

Qui aurait osé combattre par de froids ou solides raisonnements les amusements d'une reine vive, jeune et jolie? Une mère, un mari seuls en auraient eu le droit, et le roi ne portait aucun obstacle aux volontés de Marie-Antoinette; sa longue indifférence avait été suivie d'un sentiment d'admiration et d'amour : il était esclave de tous les désirs de la reine qui, charmée du changement heureux qui s'était opéré dans le cœur du roi et dans ses habitudes, ne cachait point assez la satisfaction qu'elle en éprouvait, ni l'ascendant qu'elle prenait sur lui.

Le roi se couchait tous les soirs à onze heures précises; il était très méthodique et rien ne dérangeait ses habitudes. Il n'avait pas encore une fois cessé de venir partager le lit nuptial; mais le bruit que faisait involontairement la reine quand elle rentrait fort tard des soirées qu'elle passait chez la princesse de Guéménée ou chez le duc de Duras finit par importuner le roi; sans humeur il fut convenu que la reine le préviendrait des jours où elle voulait veiller : alors le roi commença à coucher chez lui, ce qui n'était jamais arrivé depuis l'époque du mariage.

Pendant l'hiver les bals de l'Opéra faisaient passer beaucoup de nuits à la reine; elle s'y rendait avec une seule dame du palais et y trouvait toujours Monsieur et M. le comte d'Artois; ses gens cachaient leur livrée sous des redingotes de drap gris. Elle croyait n'être jamais reconnue et l'était par toute l'assemblée, dès le moment où elle entrait dans la salle : feignant de ne pas la reconnaître, on établissait toujours quelque intrigue de bal pour lui procurer le plaisir de l'incognito.

Louis XVI voulut une fois aller avec la reine à

un bal masqué; il fut convenu que le roi ferait non seulement son coucher public, mais même son petit coucher. La reine se rendit chez lui par les corridors intérieurs du palais suivie d'une de ses femmes qui portait un domino noir; elle aida à l'en revêtir et ils furent seuls gagner la cour de la chapelle où une voiture les attendait, avec le capitaine des gardes de quartier et une dame du palais. Le roi s'amusa peu, ne parla qu'à deux ou trois personnes qui le reconnurent à l'instant et ne trouva d'aimable dans le bal que les pierrots et les arlequins; ce que la famille royale s'amusait souvent à lui reprocher.

Un événement, fort simple en lui-même, attira des soupçons fâcheux sur la conduite de la reine. Elle partit un soir avec la duchesse de Luynes, dame du palais : sa voiture cassa à l'entrée de Paris; il fallut descendre; la duchesse la fit entrer dans une boutique, tandis qu'un valet-de-pied fit avancer un fiacre. On était masqué, et en sachant garder le silence l'événement n'aurait pas même été connu, mais aller en fiacre est pour une reine une aventure si bizarre qu'à peine entrée dans la salle de l'Opéra, elle ne put s'empêcher de dire à quelques personnes qu'elle y rencontra : « C'est moi en fiacre, n'est-ce pas bien plaisant?

De ce moment tout Paris fut instruit de l'aventure du fiacre : on dit que tout avait été mystère dans cette aventure de nuit, que la reine avait donné un rendez-vous, dans une maison particulière, à un seigneur honoré de ses bontés; on nommait hautement le duc de Coigny, à la vérité très bien vu à la cour, mais autant par le roi que par la reine. Une fois que ces idées de galanterie furent éveillées, il n'y eut plus de bornes à

toutes les sottes préventions des agréables du jour, encore moins aux calomnies qui circulaient à Paris sur le compte de la reine : si elle avait parlé à la chasse ou au jeu à MM. Edouard de Dillon, de Lambertye ou à d'autres dont les noms ne me sont plus présents, c'étaient autant d'amants favorisés. Paris ignorait que tous ces jeunes gens n'étaient pas admis dans l'intérieur de la reine et n'avaient pas même le droit de s'y présenter; mais la reine allait déguisée à Paris, elle s'y était servie d'un fiacre; une légèreté porte malheureusement à en soupçonner d'autres et la méchanceté ne manque pas de supposer ce qui ne peut même avoir lieu. La reine, tranquillisée par l'innocence de sa conduite et par la justice qu'elle savait bien que tout ce qui l'entourait devait rendre à sa vie privée, parlait avec dédain de ces faux bruits et se contentait de supposer que quelque fatuité de la part des jeunes gens cités avait donné lieu à ces méchancetés. Elle cessait alors de leur adresser la parole et même de les regarder. Leur vanité en était blessée et le plaisir de la vengeance les portait à dire ou à laisser penser qu'ils avaient eu le malheur de cesser de plaire. D'autres jeunes fats avaient la présomption de croire qu'ils étaient remarqués par la reine, en se plaçant près de la loge grillée où Sa Majesté se rendait incognito à la comédie de la ville de Versailles; et j'ai vu des prétentions s'établir uniquement parce que la reine avait prié un de ces Messieurs de s'informer, sur le théâtre, si la seconde pièce tarderait encore à commencer.

La liste des gens reçus dans les cabinets de la reine, et que j'ai désignés plus haut, avait été remise par la princesse de Lamballe aux huissiers de la chambre et

les personnes qui y étaient inscrites ne pouvaient se présenter pour jouir de cette faveur que les jours où la reine désirait avoir sa société intime, ce qui était seulement à la suite de ses couches ou dans le cas de légère indisposition. Les gens du premier rang à la cour lui demandaient quelquefois des audiences particulières; la reine les recevait alors dans une pièce précédée par celle que l'on appelait le cabinet des femmes de garde, qui annonçaient dans l'intérieur de Sa Majesté.

Je me trouvais dans ce cabinet un jour que le duc de Lauzun le traversa, après une scène qui exige quelques détails.

Le duc de Lauzun (depuis duc de Biron), qui a figuré dans la Révolution parmi les intimes du duc d'Orléans, a laissé des Mémoires encore manuscrits, où il insulte au caractère de Marie-Antoinette. Il raconte une anecdote d'une plume de héron : voici la version véritable.

M. le duc de Lauzun avait de l'originalité dans l'esprit, quelque chose de chevaleresque dans les manières. La reine le voyait aux soupers du roi, et chez la princesse de Guéménée : elle l'y traitait bien. Un jour il parut chez Mme de Guéménée en uniforme et avec la plus magnifique plume de héron blanc qu'il fût possible de voir; la reine admira cette plume : il la lui fit offrir par la princesse de Guéménée. Comme il l'avait portée, la reine n'avait pas imaginé qu'il pût vouloir la lui donner; fort embarrassée du présent qu'elle s'était, pour ainsi dire, attiré, elle n'osa pas le refuser, ne sut si elle devait en faire un à son tour et, dans l'embarras si elle lui donnait quelque chose de faire ou trop ou trop peu, elle se contenta de porter

une fois la plume et de faire observer à M. de Lauzun qu'elle était parée du présent qu'il lui avait fait. Dans ses Mémoires secrets, le duc donne une importance au présent de son aigrette, ce qui le rend bien indigne d'un honneur accordé à son nom et à son rang.

Son orgueil lui exagéra le prix de la faveur qui lui avait été accordée. Peu de temps après le présent de la plume de héron, il sollicita une audience; la reine la lui accorda, comme elle l'eût fait pour tout autre courtisan d'un rang aussi élevé. J'étais dans la chambre voisine de celle où il fut reçu : peu d'instants après son arrivée, la reine rouvrit la porte, et dit d'une voix haute et courroucée : « Sortez, Monsieur. » M. de Lauzun s'inclina profondément et disparut. La reine était fort agitée. Elle me dit : « Jamais cet homme ne rentrera chez moi. » Peu d'années avant la révolution de 1789, le maréchal de Biron mourut. Le duc de Lauzun, héritier de son nom, prétendait au poste important de colonel du régiment des gardes-françaises. La reine en fit pourvoir le duc du Châtelet : voilà comme se forment les implacables haines. Le duc de Biron s'attacha aux intérêts de duc d'Orléans et devint un des plus ardents ennemis de Marie-Antoinette.

J'ai de la répugnance à défendre la reine avec trop de détails sur deux points d'accusations infâmes dont les libellistes ont osé grossir leurs feuilles empoisonnées. Je veux indiquer les indignes soupçons d'un trop fort attachement pour le comte d'Artois et les motifs de la tendre amitié qui exista entre la reine, la princesse de Lamballe et la duchesse de Polignac. Je ne crois point que M. le comte d'Artois, dans les premières années de sa jeunesse et de celle de la reine, fut, comme

on l'a dit, très épris de la beauté et de l'amabilité de sa belle-sœur; mais je puis affirmer que j'ai toujours vu ce prince à une distance très respectueuse de la reine, qu'elle parlait de lui, de son amabilité, de sa gaieté avec cet abandon qui n'accompagne jamais que les sentiments les plus purs, et que tout ce qui environnait la reine n'a jamais vu, dans l'affection qu'elle témoignait à Monseigneur le comte d'Artois, que celle d'une tendre sœur pour le plus jeune de ses frères. Quant à la liaison intime de Marie-Antoinette et des dames dont je viens de parler, elle n'eut jamais et ne pouvait avoir d'autre motif que le désir très innocent de s'assurer deux amies au milieu d'une cour nombreuse; mais malgré cette intimité, le ton de ce noble respect que portent à la majesté royale les personnes du rang le plus élevé ne cessa jamais d'être observé.

La reine, très occupée par la société de Mme de Polignac et par la chaîne des plaisirs qui se succédaient sans cesse, trouvait, depuis quelque temps, moins de moments à donner à l'abbé de Vermond; il prit alors le parti de s'éloigner de la cour. On lui fit l'honneur de croire qu'il s'était permis des représentations sur l'emploi trop frivole du temps de son auguste élève et qu'il avait jugé que, par son double caractère d'ecclésiastique et d'instituteur, il était désormais déplacé à la cour; on se trompait : son mécontentement portait uniquement sur la faveur accordée à la comtesse Jules. Après une absence d'une quinzaine de jours, nous le vîmes reparaître à Versailles et reprendre ses fonctions accoutumées. Je raconterai plus tard les motifs de son absence et les conditions qu'il mit à son retour.

CHAPITRE VIII

Voyage de Joseph II en France. L'étiquette est l'objet de ses railleries. Il est présenté par la reine et accueilli avec transport à l'Opéra. Première grossesse de la reine. Détails curieux. Retour de Voltaire à Paris. On délibère sur la présentation de Voltaire à la cour. Assertions du baron de Besenval, dans ses Mémoires, réfutées. Il ose faire une déclaration à la reine. Retour du chevalier d'Eon en France. Promenades pendant la nuit sur la terrasse de Trianon. Mme Du Barry se permet d'assister à l'une de ces soirées. Couplets contre la reine. Indignation de Louis XVI contre d'aussi viles attaques. Odieuse politique du comte de Maurepas. La reine accouche de Madame. Dangers auxquels est exposée la reine.

Depuis l'avènement de Louis XVI au trône, la reine attendait la visite de son frère l'empereur Joseph II : ce prince était le sujet habituel de ses entretiens; elle vantait son esprit, son amour pour le travail, ses connaissances militaires, son extrême simplicité. Toutes les personnes qui environnaient Sa Majesté désiraient vivement de voir à la cour de Versailles un prince si digne de son rang. Enfin le moment de l'arrivée de Joseph II, sous le nom du comte de Falkenstein, fut annoncé et l'on indiqua le jour même où il serait à Versailles [1]. Les premiers embrassements

1. La reine reçut l'empereur à Versailles et n'alla point au-devant de lui en cabriolet, comme cela est dit dans quelques anec-

de la reine et de son auguste frère se passèrent en présence de toute la maison de la reine. Ce spectacle fut très attendrissant; les sentiments de la nature inspirent involontairement plus d'intérêt quand on les voit se développer avec toute leur puissance et tout leur abandon dans le cœur des souverains.

L'empereur fut d'abord généralement admiré en France; les savants, les militaires instruits, les artistes célèbres apprécièrent l'étendue de ses connaissances. Il obtint moins de suffrages à la cour, et fort peu dans l'intérieur du roi et de la reine. Des manières bizarres, une franchise qui dégénérait souvent en rudesse, une simplicité dont on remarquait visiblement l'affectation, tout le fit envisager comme un prince plus singulier qu'admirable. La reine lui parla de l'appartement qu'elle lui avait fait préparer dans le château; l'empereur lui répondit qu'il ne l'accepterait pas, et qu'en voyageant il logeait toujours au *cabaret* (ce fut sa propre expression) : la reine insista, et l'assura qu'il serait parfaitement libre et placé loin du bruit. Il répondit qu'il savait que le château de Versailles était fort grand et qu'on y logeait tant de *polissons*, qu'il pouvait bien y avoir une place, mais que son valet de chambre avait déjà fait dresser son lit de camp dans un hôtel garni et qu'il y logerait.

Il dînait avec le roi et la reine et soupait avec toute la famille réunie. Il témoigna prendre intérêt à la

dotes sur la cour de Louis XVI et notamment dans un ouvrage fort estimable où cette fausse anecdote est consignée comme elle l'est dans *l'Espion anglais*, d'où elle a été vraisemblablement tirée.

jeune princesse Élisabeth qui sortait alors de l'enfance et avait toute la fraîcheur de cet âge. Il circula, dans le temps, quelques bruits de mariage avec cette jeune sœur du roi; je crois qu'ils n'eurent aucun fondement.

Le service de table était encore fait par les femmes lorsque la reine mangeait dans les cabinets avec le roi, la famille royale et les têtes couronnées [1]. J'assistais presque tous les jours au dîner de la reine. L'empereur y parlait beaucoup et de suite; il s'exprimait avec facilité dans notre langue et la singularité de ses expressions ajoutait quelque chose de piquant à

1. L'usage était que, même le dîner commencé, s'il survenait une princesse du sang et qu'elle fût invitée à prendre place à la table de la reine, les contrôleurs et les gentilhommes servant venaient à l'instant prendre le service et les femmes de la reine se retiraient. Elles avaient remplacé les filles d'honneur dans plusieurs parties de leur service et conservé quelques-uns de leurs privilèges. Un jour la duchesse d'Orléans arriva à Fontainebleau à l'heure du dîner de la reine qui l'invita à se mettre à table et fit elle-même signe à ses femmes de quitter le service et de se faire remplacer par les hommes. Sa Majesté disait qu'elle voulait maintenir un privilège qui conservait ces sortes de places plus honorables et en faisait une ressource pour les filles nobles et sans fortune.

Mme de Misery, baronne de Biache, première femme de chambre de la reine, dont je fus nommée survivancière, était fille de M. le comte de Chemant, et sa grand'mère était une Montmorency. M. le prince de Tingry l'appelait, en présence de la reine, *ma cousine*.

L'ancienne commensalité des rois de France avait des prérogatives reconnues dans l'État. Beaucoup de charges exigeaient la noblesse et se vendaient de 40,000 jusqu'à 300,000 francs. Il existe un Recueil des édits des rois en faveur des prérogatives et droits de préséances des personnes munies d'offices dans la maison du roi.

ses discours. Je l'ai plusieurs fois entendu dire qu'il aimait les choses *spectaculeuses*, pour indiquer tout ce qui formait un aspect ou une scène digne d'intérêt. Il ne déguisait aucune de ses préventions sur l'étiquette et les usages de la cour de France et en faisait même, en présence du roi, le sujet de ses sarcasmes. Le roi souriait et ne répondait jamais rien; la reine paraissait en souffrir. L'empereur terminait souvent ses récits, sur les choses qu'il avait admirées à Paris, par des reproches au roi sur ce qu'elles lui étaient inconnues : il ne pouvait concevoir comment tant de richesses en tableaux restaient dans la poussière d'immenses magasins [1] et lui dit un jour, que si l'usage n'était pas d'en placer quelques-uns dans les appartements de Versailles, il ne connaîtrait pas même les principaux chefs-d'œuvre qu'il possédait [2]. Il lui reprochait aussi de n'avoir pas visité l'hôtel des Invalides, et celui de l'École militaire, et lui disait même, en notre présence, qu'il devait connaître non seulement tout ce qui existait à Paris, mais voyager en France et résider quelques jours dans chacune de ses grandes villes.

La reine finit par être blessée de l'indiscrète sincérité de l'empereur et par lui faire elle-même quelques leçons, sur la facilité avec laquelle il se permettait d'en

1. Quelque temps après le départ de l'empereur, le comte d'Angivillers présenta des plans au roi pour la construction du Museum qui fut alors commencé.

2. L'empereur blâmait beaucoup l'usage, alors existant, de laisser des marchands construire des boutiques près des murs extérieurs de tous les palais, et même d'établir des espèces de foire sur les escaliers, dans les galeries de Versailles et de Fontainebleau, et jusqu'à chaque repos des grands escaliers.

donner. Un jour qu'elle était occupée à signer des brevets et des ordonnances de paiements pour sa maison, elle s'entretenait avec M. Augeard, son secrétaire des commandements, qui lui présentait successivement les objets à signer et les replaçait dans son portefeuille. L'empereur, pendant ce travail, se promenait dans la chambre; tout à coup, il s'arrête pour reprocher assez sévèrement à la reine de signer tous ces papiers sans les lire, ou, au moins, sans y jeter les yeux et lui dit les choses les plus justes sur le danger de donner légèrement sa signature. La reine lui répondit que l'on pouvait appliquer très mal de fort judicieux principes, que son secrétaire des commandements, qui méritait toute sa confiance, ne lui présentait en ce moment que les ordonnances du paiement des trimestres des charges de sa maison, enregistrées à la Chambre des comptes et qu'elle ne risquait pas de donner inconsidérément sa signature.

La toilette de la reine était aussi un sujet perpétuel de critique pour l'empereur. Il lui reprochait d'avoir introduit trop de modes nouvelles et la tourmentait sur l'usage du rouge auquel ses yeux ne pouvaient s'habituer. Un jour qu'elle en mettait plus que de coutume, devant aller au spectacle, il lui conseilla d'en ajouter encore, et indiquant une dame qui était dans la chambre et qui en avait à la vérité beaucoup : « Encore un peu sous les yeux, dit l'empereur à la reine; mettez du rouge en furie, comme madame. » La reine pria son frère de cesser ses plaisanteries et surtout de ne les adresser qu'à elle seule, quand elles seraient désobligeantes. Cette manière de critiquer les usages et les modes établies convenait assez à l'esprit

frondeur qui régnait alors, autrement l'empereur eût été généralement blâmé. Les gens qui tenaient par principes aux anciens usages furent seuls affligés et lui surent très mauvais gré de quelques accès d'une franchise par trop déplacée.

La reine lui avait donné rendez-vous au Théâtre Italien; Sa Majesté changea d'avis et se rendit au Français. Elle envoya un page aux Italiens prier son frère de venir la rejoindre. L'empereur sortit de sa loge, éclairé par le comédien Clairval et accompagné de M. de La Ferté, intendant des menus plaisirs, qui souffrit beaucoup d'entendre Sa Majesté Impériale dire à Clairval, en lui exprimant obligeamment son regret de ne point assister à la représentation des Italiens : « Elle est bien étourdie votre jeune reine; mais heureusement cela ne vous déplaît pas trop à vous autres Français. »

Je me trouvais avec mon beau-père dans un des cabinets de la reine; l'empereur vint l'y attendre, et sachant que M. Campan remplissait les fonctions de bibliothécaire, il l'entretint des livres qui devaient naturellement composer la bibliothèque de la reine. Après avoir parlé de nos auteurs les plus célèbres, le hasard lui fit dire : « Il n'y a sûrement pas ici d'ouvrages sur les finances ni sur l'administration. »

Ces mots furent suivis de son opinion sur tout ce qu'on avait écrit dans ce genre sur les différents systèmes de nos deux célèbres ministres Sully et Colbert, sur les fautes qui se commettaient sans cesse, en France, dans des parties si essentielles à la prospérité de l'empire, sur les réformes qu'il ferait lui-même à Vienne, lorsqu'il en aurait le pouvoir : tenant M. Campan par

le bouton de son habit, il passa plus d'une heure à parler avec véhémence et sans aucun ménagement sur le gouvernement français; chose d'autant plus blâmable, qu'avec du tact et de la dignité, l'empereur ne devait entretenir le secrétaire-bibliothécaire que des objets analogues à ses fonctions. Mais il était si préoccupé du grand talent qu'il se croyait pour gouverner les peuples, que cet orgueil lui faisait commettre, en ce moment, une faute d'écolier. Cet entretien dura près d'une heure. L'étonnement autant que le respect nous tint, mon beau-père et moi, dans le plus profond silence; et, lorsque nous fûmes seuls, nous prîmes la résolution de ne point parler de cet entretien.

L'empereur aimait à raconter les anecdotes secrètes des cours d'Italie, qu'il avait visitées; les querelles de jalousie, entre le roi et la reine de Naples, l'amusaient beaucoup : il peignait parfaitement la manière d'être et de parler de ce souverain et disait avec quelle bonhomie il allait solliciter la première camériste pour obtenir de rentrer dans le lit nuptial, quand, par mécontentement, la reine l'en avait banni; le temps qu'on lui faisait désirer cette réconciliation était calculé entre la reine et sa camériste, et toujours mesuré à la nature du délit. Il racontait aussi beaucoup de choses fort amusantes sur la cour de Parme, dont il parlait avec assez de dédain. Si l'on eût écrit chaque jour tout ce que ce prince disait sur l'intérieur de ces cours, et même sur celle de Vienne, on en eût fait un recueil très piquant : j'ai seulement retenu un trait qui rappelle l'engouement de Léopold, grand-duc de Toscane, pour le système des économistes et donne une idée du jugement que l'empereur en avait porté. Il raconta au roi

que le grand-duc de Toscane et le roi de Naples s'étant trouvés réunis, le premier parla beaucoup des changements qu'il avait effectués dans ses États. Le grand-duc avait rendu une foule d'édits nouveaux pour y mettre les préceptes des économistes en exécution, espérant par là travailler au bonheur de ses peuples. Le roi de Naples le laissa parler longtemps, puis lui demanda simplement combien il y avait de familles napolitaines en Toscane. Le grand-duc en compta bientôt le très petit nombre. « Eh bien, mon frère, reprit le roi de Naples, je ne conçois pas vos peuples de rechercher si peu le bonheur; car j'ai quatre fois plus de familles toscanes établies dans mes États que vous n'en avez de napolitaines chez vous. »

La reine se trouvant à l'Opéra avec l'empereur, ce prince avait voulu y rester caché; mais elle le prit par la main, et, avec un peu de violence, l'attira vers le premier rang de la loge. Cette espèce de présentation faite au public eut le plus grand succès : on donnait *Iphigénie en Aulide*, et pour la seconde fois, le chœur *Chantons, célébrons notre reine*, fut demandé avec la plus vive chaleur et chanté au milieu d'applaudissements universels.

Une fête d'un genre nouveau fut donnée au petit Trianon. L'art avec lequel on avait, non pas illuminé, mais éclairé le jardin anglais, produisit un effet charmant : des terrines, cachées par des planches peintes en vert, éclairaient tous les massifs d'arbustes ou de fleurs et en faisaient ressortir les diverses teintes, de la manière la plus variée et la plus agréable; quelques centaines de fagots allumés entretenaient, dans le fossé derrière le temple de l'Amour, une grande clarté qui

le rendait le point le plus brillant du jardin. Au reste cette soirée n'eut de remarquable que ce qu'elle devait au bon goût des artistes; cependant il en fut beaucoup parlé : le local n'avait pas permis d'y admettre une grande partie de la cour; les personnes non invitées furent mécontentes et le peuple, qui ne pardonne que les fêtes dont il jouit, eut grande part aux exagérations de la malveillance sur les frais de cette petite fête, portés à un prix si ridicule que les fagots brûlés dans les fossés paraissaient avoir exigé la destruction d'une forêt entière. La reine, prévenue de ces bruits, voulut connaître exactement ce qu'il y avait eu de bois consumé : l'on sut que quinze cents fagots avaient suffi pour entretenir le feu jusqu'à quatre heures du matin.

L'empereur quitta la France après un séjour de quelques mois et promit à sa sœur de venir encore la voir.

Tous les officiers de la chambre de la reine avaient eu, pendant le séjour de l'empereur, beaucoup d'occasions de le servir; on s'attendait qu'il ferait des présents avant son départ. Le serment des charges portait positivement qu'on ne recevrait jamais aucun don des princes étrangers; on convint alors qu'on commencerait par refuser les présents de l'empereur, en demandant le temps nécessaire pour obtenir la permission de les accepter. L'empereur, probablement instruit de cet usage, dégagea tous ces honnêtes gens de l'embarras de se faire relever d'un serment. Il partit sans faire aucun présent.

Mme la comtesse d'Artois avait déjà deux enfants et la reine n'avait pas même encore l'espoir de donner des héritiers au trône. On s'entretenait tout bas des

obstacles qui avaient pu longtemps s'y opposer. Enfin, vers les derniers mois de 1777, la reine, étant seule dans ses cabinets, nous fit appeler, mon beau-père et moi, et nous présentant sa main à baiser, nous dit que, nous regardant l'un et l'autre comme des gens bien occupés de son bonheur, elle voulait recevoir nos compliments, qu'enfin elle était reine de France et qu'elle espérait bientôt avoir des enfants, qu'elle avait jusqu'à ce moment su cacher ses peines, mais qu'en secret elle avait versé bien des pleurs.

Nous avons calculé qu'elle accoucha de Madame, fille du roi, un an juste après la confidence qu'elle avait daigné nous faire. Le bruit de cette union tant retardée ne se répandit pas dans le public.

A partir de ce moment heureux, si longtemps attendu, l'attachement du roi pour la reine prit tout le caractère de l'amour : le bon Lassone, premier médecin du roi et de la reine, me parlait souvent de la peine que lui avait faite un éloignement dont il avait été si longtemps à vaincre la cause et ne me paraissait plus avoir alors que des inquiétudes d'un genre tout différent.

Dans l'hiver de 1778, on obtint du roi la permission de laisser revenir Voltaire, après plus de vingt-sept ans d'absence. Quelques gens, austères ou prudents, jugèrent comme très déplacée cette condescendance de la cour. L'empereur, en quittant la France, passa près du château de Ferney et ne trouva pas convenable de s'y arrêter. Il avait conseillé à la reine de ne pas permettre que Voltaire lui fût présenté. Une femme de la cour sut l'opinion de l'empereur à ce sujet et lui reprocha son peu d'enthousiasme pour le plus grand génie du siècle : il lui répondit qu'il chercherait tou-

jours à profiter, pour le bien des peuples, des lumières dues aux philosophes, mais que son métier de souverain l'empêcherait toujours de se ranger parmi les adeptes de cette secte. Le clergé fit aussi des démarches pour que Voltaire ne parût point à la cour. Cependant Paris porta au plus haut degré l'enthousiasme et les honneurs rendus au grand poète. Il y avait un inconvénient majeur à laisser Paris prononcer, avec de pareils transports, une opinion aussi contraire à celle de la cour; on le fit bien observer à la reine, en lui représentant qu'elle devrait au moins, sans accorder à Voltaire les honneurs de la présentation, le voir dans les grands appartements : elle ne fut pas trop éloignée de suivre cet avis et paraissait uniquement embarrassée de ce qu'elle lui dirait, dans le cas où elle consentirait à le voir. On lui conseilla de lui parler seulement de *la Henriade*, de *Merope* et de *Zaïre* : la reine dit à ceux qui avaient pris la liberté de lui faire ces observations qu'elle consulterait encore des personnes dans lesquelles elle avait une grande confiance. Le lendemain, elle répondit qu'il était décidé irrévocablement que Voltaire ne verrait aucun membre de la famille royale, ses écrits étant pleins de principes qui portaient une atteinte trop directe à la religion et aux mœurs. « Il est pourtant étrange, ajouta la reine en rendant la réponse, que nous refusions d'admettre Voltaire en notre présence, comme chef des écrivains philosophes, et que la maréchale de Mouchy se soit prêtée, d'après les intrigues de la secte, à me présenter, il y a quelques années, Mme Geoffrin, qui devait sa célébrité au titre de mère nourrice des philosophes. »

A l'occasion du duel de M. le comte d'Artois avec

M. le prince de Bourbon, la reine voulut voir secrètement le baron de Besenval qui devait être un des témoins, pour lui communiquer les intentions du roi. J'ai lu avec une peine infinie de quelle manière ce fait si simple est rendu dans les Mémoires de M. de Besenval : il a raison de dire que M. Campan le conduisit par des corridors supérieurs du château et l'introduisit dans un appartement qu'il ne connaissait pas; mais le ton de roman donné à cette entrevue est aussi blâmable que ridicule. M. de Besenval dit qu'il se trouva, sans savoir comment il y était parvenu, dans un appartement *modeste* mais *très commodément meublé*, dont il ignorait jusqu'à l'existence. Il fut étonné, ajoute-t-il, *non pas que la reine eût tant de facilités, mais qu'elle ait osé se les procurer*. Dix feuillets imprimés de la femme Lamotte, dans ses impurs libelles, ne contiennent rien d'aussi nuisible au caractère de Marie-Antoinette, que ces lignes écrites par un homme qu'elle honorait d'une bienveillance aussi peu méritée. Il n'avait pu avoir occasion de connaître l'existence de cet appartement, composé d'une très petite antichambre, d'une chambre à coucher et d'un cabinet; depuis que la reine occupait le sien, il était destiné à loger la dame d'honneur de Sa Majesté, et dans le cas de couches ou de maladie, servait à cet usage lorsque la reine faisait ses couches. Il était si important que personne ne sût que la reine eût parlé au baron avant le combat, qu'elle avait imaginé de se rendre par son intérieur dans ce petit appartement où M. Campan devait le conduire. Lorsqu'on écrit sur des temps rapprochés, il faut être de l'exactitude la plus scrupuleuse et ne se permettre ni interprétation, ni exagération.

Le baron de Besenval, dans ses Mémoires, paraît fort surpris du refroidissement subit de la reine et l'attribue d'une manière très défavorable à l'inconstance de son caractère : je puis donner le motif de ce changement, en répétant ce que Sa Majesté me dit à cette époque, et je ne changerai pas une seule de ses expressions. En me parlant de l'étrange présomption des hommes et de la réserve que les femmes doivent toujours observer avec eux, la reine ajouta que l'âge ne leur ôtait pas l'idée de plaire, quand ils avaient conservé quelques qualités agréables; qu'elle avait traité le baron de Besenval comme un brave Suisse, aimable, poli, spirituel, que ses cheveux blancs lui avaient fait voir comme un homme sans conséquence, et qu'elle s'était bien trompée. Sa Majesté, après m'avoir recommandé le plus grand secret sur ce qu'elle allait me confier, me raconta que, s'étant trouvée seule avec le baron, il avait commencé par lui dire des choses d'une galanterie qui l'avait jetée dans le plus grand étonnement, et qu'il avait porté le délire jusqu'à se précipiter à ses genoux, en lui faisant une déclaration en forme. La reine ajouta qu'elle lui avait dit : « Levez-vous, Monsieur : le roi ignorera un tort qui vous ferait disgracier pour toujours; » que le baron avait pâli et balbutié des excuses; qu'elle était sortie de son cabinet sans lui dire un mot de plus et que, depuis ce temps, elle lui parlait à peine. La reine, à cette occasion, me dit : « Il est doux d'avoir des amis; mais, dans ma position, il est difficile que les amis de nos amis nous conviennent autant. »

En courageux courtisan, le baron sut dévorer également la honte d'une démarche aussi coupable et le ressentiment qui en avait été la suite naturelle : il ne

perdit point l'honorable faveur d'être placé sur la liste des gens reçus dans la société de Trianon.

Ce fut au commencement de 1778 que Mlle d'Éon obtint la permission de rentrer en France, à condition qu'elle n'y paraîtrait qu'en habit de femme. M. le comte de Vergennes pria M. Genet, mon père, premier commis des Affaires Étrangères, qui avait connu très anciennement le chevalier d'Éon, de recevoir ce bizarre personnage chez lui pour diriger et contenir, s'il était possible, sa tête ardente. La reine venant d'apprendre son arrivée à Versailles envoya un valet de pied dire à mon père de la conduire chez elle; mon père pensa qu'il était de son devoir d'aller d'abord prévenir son ministre du désir de Sa Majesté. Le comte de Vergennes lui témoigna sa satisfaction sur la prudence qu'il avait eue et lui dit de l'accompagner. Le ministre eut une audience de quelques minutes; Sa Majesté sortit de son cabinet avec lui, et trouvant mon père dans la pièce qui le précédait, voulut bien lui exprimer le regret de l'avoir déplacé inutilement; elle ajouta, en souriant, que quelques mots que M. le comte de Vergennes venait de lui dire l'avaient guérie pour toujours de la curiosité qu'elle avait eue. Ce qui vient depuis peu d'être découvert et confirmé à Londres, sur le véritable sexe de cette prétendue fille, porte à croire que le peu de mots dits à la reine par le ministre des Affaires Étrangères, était simplement le mot de cette énigme. On sait qu'étant ministre plénipotentiaire à Londres, le chevalier d'Eon avait outrageusement flétri l'honneur du comte de Guerchy; et la cour de France ne lui permettant de reparaître dans sa patrie qu'en habit de femme, réparait en quelque sorte, pour

une famille considérée, les outrages du chevalier d'Éon.

Le chevalier d'Éon avait été utile en Russie à l'espionnage particulier de Louis XV. Très jeune encore, il avait trouvé le moyen de s'introduire à la cour de l'impératrice Elisabeth et avait servi cette souveraine en qualité de lecteur; reprenant ensuite ses habits militaires, il fit la guerre avec honneur et fut blessé; nommé premier secrétaire de légation, puis ministre plénipotentiaire à Londres, il offensa l'ambassadeur comte de Guerchy par les outrages les plus sanglants : ils furent de nature à ce que l'ordre officiel de faire rentrer le chevalier en France fût délivré au conseil du roi; mais Louis XV retarda le départ du courrier qui devait porter cet ordre et en fit secrètement partir un qui remit au chevalier d'Éon une lettre de sa main où il lui disait : « Je sais que vous m'avez servi aussi utilement sous les habits de femme que sous ceux que vous portez actuellement. Reprenez-les de suite; retirez-vous dans la cité; je vous préviens que le roi a signé hier l'ordre de vous faire rentrer en France; vous n'êtes point en sûreté dans votre hôtel et vous trouveriez ici de trop puissants ennemis. » J'ai entendu plusieurs fois, chez mon père, le chevalier d'Éon répéter le contenu de cette lettre où Louis XV séparait ainsi son existence personnelle de celle du roi de France. Le chevalier, ou la chevalière d'Éon avait conservé toutes les lettres du roi. MM. de Maurepas et de Vergennes désirèrent retirer de ses mains des lettres que l'on craignait qu'il ne fît imprimer. Depuis longtemps ce bizarre personnage sollicitait sa rentrée en France; mais il fallait trouver un moyen d'épargner à la famille qu'il avait offensée l'espèce d'insulte qu'elle verrait

dans son retour : on lui fit reprendre le costume d'un sexe auquel on pardonne tout en France. Le désir de revoir sa terre natale le décida sans doute à subir cette loi, mais il s'en vengea en faisant contraster avec la longue queue de sa robe et ses manchettes à triple étage les attitudes et les propos d'un grenadier, ce qui lui donna le ton de la plus mauvaise compagnie.

Enfin l'événement tant désiré par la reine et par tous ceux qui lui étaient attachés arriva. Sa Majesté devint grosse; le roi en fut ravi. Jamais on n'a pu voir d'époux plus unis et plus heureux. Le caractère de Louis XVI était tout à fait changé, prévenant, soumis; il avait subi le joug de l'amour et la reine était bien dédommagée des peines que l'indifférence du roi lui avait fait éprouver pendant les premières années de leur union.

L'été de 1778 fut extrêmement chaud : juillet et août se passèrent, sans que l'air eût été rafraîchi par un seul orage. La reine, incommodée par sa grossesse, passait les jours entiers dans ses appartements exactement fermés et ne pouvait s'endormir qu'après avoir respiré l'air frais de la nuit, en se promenant, avec les princesses et ses frères, sur la terrasse au-dessous de son appartement. Ces promenades ne firent d'abord aucune sensation; mais on eut l'idée de jouir, pendant ces belles nuits d'été, de l'effet d'une musique à vent. Les musiciens de la chapelle eurent l'ordre d'exécuter des morceaux de ce genre sur un gradin que l'on fit construire au milieu du parterre. La reine, assise sur un des bancs de la terrasse, avec la totalité de la famille royale, à l'exception du roi qui n'y parut que deux fois, n'aimant point à déranger l'heure de son coucher,

jouissait de l'effet de cette musique. Rien de plus innocent que ces promenades, dont bientôt Paris, la France, et même l'Europe furent occupés de la manière la plus offensante pour le caractère de Marie-Antoinette. Il est vrai que tous les habitants de Versailles voulurent jouir de ces sérénades et que bientôt il y eut foule depuis onze heures du soir jusqu'à deux et trois heures du matin. Les fenêtres du rez-de-chaussée occupé par Monsieur et Madame restaient ouvertes, et la terrasse était parfaitement éclairée par les nombreuses bougies allumées dans ces deux appartements. Des terrines placées dans le parterre, et les lumières du gradin des musiciens éclairaient le reste de l'endroit où l'on se tenait.

J'ignore si quelques femmes inconsidérées osèrent s'éloigner et descendre dans le bas du parc : cela peut être; mais la reine, Madame et Mme la comtesse d'Artois se tenaient par le bras et ne quittaient jamais la terrasse. Vêtues de robes de percale blanche avec de grands chapeaux de paille et des voiles de mousseline (costume généralement adopté par toutes les femmes), lorsque les princesses étaient assises sur les bancs on les remarquait difficilement; debout, leurs tailles différentes les faisaient toujours reconnaître, et l'on se rangeait pour les laisser passer. Il est vrai que lorsqu'elles se plaçaient sur des bancs, quelques particuliers vinrent s'asseoir à côté d'elles, ce qui les amusa beaucoup. Un jeune commis de la Guerre assez spirituel et d'un fort bon ton, ne reconnaissant pas, ou feignant de ne pas reconnaître la reine, lui adressa la parole : la beauté de la nuit et l'effet agréable de la musique furent le motif de la conversation; la reine,

ne se croyant pas reconnue, trouva plaisant de garder l'incognito; on parla de quelques sociétés particulières de Versailles, que la reine connaissait parfaitement, puisque toutes étaient formées de gens attachés à la maison du roi ou à la sienne. Au bout de quelques minutes, la reine et les princesses se levèrent pour se promener et saluèrent le commis en quittant le banc. Ce jeune homme sachant ou ayant découvert qu'il avait parlé à la reine en tira quelque vanité dans ses bureaux. On le sut, on lui fit dire de se taire et on s'occupa si peu de lui, que la révolution le trouva encore simple commis de la Guerre. Un autre soir, un garde du corps de Monsieur, étant venu de même se placer auprès des princesses, les reconnut, quitta la place où il était assis et vint en face de la reine lui dire qu'il était bien heureux de pouvoir saisir une occasion d'implorer les bontés de sa souveraine : qu'il sollicitait à la cour... Au seul mot de sollicitation, la reine et les princesses se levèrent précipitamment, et rentrèrent dans l'appartement de Madame [1].

J'étais chez la reine le jour même. Elle nous entretint de ce petit événement pendant toute la durée de son coucher et ses plaintes se bornaient à trouver mauvais qu'un garde de Monsieur eût eu l'audace de lui parler. Sa Majesté ajoutait qu'il aurait dû respecter leur incognito, que ce n'était pas là qu'il devait se permettre de faire une demande. Madame l'avait reconnu et voulait s'en plaindre à son capitaine. La reine s'y opposa, attribuant au peu d'éducation

1. Soulavie a dénaturé ces deux faits de la manière la plus criminelle.

d'un homme de province la faute qu'il avait commise.

Les contes les plus scandaleux ont été faits et imprimés dans les libelles du temps sur les deux événements très insignifiants que je viens de détailler avec une scrupuleuse exactitude; rien n'était plus faux que ces bruits calomnieux. Cependant, il faut l'avouer, ces réunions avaient de graves inconvénients. J'osai le représenter à la reine, en l'assurant qu'un soir où Sa Majesté m'avait fait signe de la main de venir lui parler sur le banc où elle était assise, j'avais cru reconnaître à côté d'elle deux femmes très voilées qui gardaient le plus profond silence; que ces femmes étaient la comtesse Du Barry et sa belle-sœur; et que j'en avais été convaincue en rencontrant à quelques pas du banc où elles étaient, auprès de Sa Majesté, un grand laquais de Mme Du Barry, que j'avais vu à son service tout le temps qu'elle avait résidé à la cour.

Mes avis furent inutiles : la reine, abusée par le plaisir qu'elle trouvait dans ces promenades et par la sécurité que donne une conduite sans reproches, ne voulut point croire aux fatales conséquences qu'elles devaient nécessairement avoir. Ce fut un grand malheur; car, outre les désagréments qu'elle en éprouva, il est bien probable qu'elles ont donné l'idée du mauvais roman qui occasionna la funeste erreur du cardinal de Rohan.

Après avoir joui près d'un mois de ces promenades de nuit, la reine voulut avoir un concert particulier dans l'enceinte de la colonnade où se trouve le groupe de Pluton et de Proserpine. On plaça des factionnaires aux entrées de ce bosquet et la consigne était de n'admettre dans l'intérieur de la colonnade qu'avec un billet signé de mon beau-père. Les musiciens de

la chapelle, et les musiciennes de la chambre de la reine y donnèrent un fort beau concert. La reine s'y rendit avec Mmes de Polignac, de Châlon, d'Andlau, MM. de Polignac, de Coigny, de Besenval, de Vaudreuil : il y avait aussi quelques écuyers. Sa Majesté me permit d'assister à ce concert avec quelques-unes de mes parentes. Il n'y eut pas de musique sur la terrasse; la foule des curieux, éloignée par les factionnaires qui gardaient l'enceinte de la colonnade, se retira très mécontente et les plus révoltantes calomnies circulèrent au sujet de ce concert particulier [1].

Beaucoup de gens auraient voulu jouir de ce concert nocturne qui en effet fut très agréable. Le petit nombre de personnes admises occasionna sans doute la jalousie et fit naître des propos offensants, recueillis avec avidité dans le public. Il est très essentiel de savoir à quel point les démarches des grands méritent d'être calculées. Je ne prétends point ici faire l'apologie du genre d'amusement que la reine se permit tout cet été et l'été suivant; les conséquences en ont été si funestes que la faute sans doute a été grave. Les suites vont le prouver : je ne les tairai point, mais on peut croire à la vérité de mes récits sur la nature de ces promenades.

Lorsque la saison des promenades du soir fut terminée, d'odieux couplets se répandirent dans Paris : la reine y était traitée de la manière la plus outrageante; sa grossesse avait rangé parmi ses ennemis

1. Cette anecdote est de même odieusement dénaturée dans le recueil infâme de Soulavie, et cet ouvrage en six volumes est malheureusement placé dans les bibliothèques, et surtout dans celles des étrangers.

des personnes attachées au prince qui seul, pendant plusieurs années, avait paru devoir donner des héritiers à la couronne. On osait se permettre les discours les plus inconsidérés; et ces propos se tenaient dans les sociétés où l'on aurait dû sentir le danger imminent de manquer d'une manière aussi criminelle à la vérité et au respect que l'on doit à ses souverains. Quelques jours avant l'accouchement de la reine, on jeta dans l'œil-de-bœuf un volume entier de chansons manuscrites sur elle et sur toutes les femmes remarquables par leur rang ou leurs places. Ce manuscrit fut à l'instant remis au roi qui en fut très offensé et dit qu'il avait été lui-même à ces promenades; qu'il n'y avait rien vu que de très innocent; que de pareilles chansons troubleraient l'union de vingt ménages de la cour et de la ville; que c'était un crime capital d'avoir osé en faire contre la reine elle-même, et qu'il voulait que l'auteur de ces infamies fût recherché, découvert et châtié. Quinze jours après on savait publiquement que les couplets étaient de M. Champcenetz de Riquebourg [1], qui ne fut pas même inquiété.

J'eus, dans ce temps, la certitude que le roi parla en présence de deux de ses plus intimes serviteurs à M. de Maurepas, du danger qu'il voyait pour la reine dans ses promenades de nuit sur la terrasse de Versailles, le public se permettant de les blâmer hautement.

1. Ce M. Champcenetz de Riquebourg était connu par beaucoup de chansons dont quelques-unes sont très bien faites; gai et naturellement satirique, il porta sa gaieté et son insouciance jusqu'au tribunal révolutionnaire, où, après avoir entendu lire sa condamnation, il demanda à ses juges si ce n'était pas là le cas de se faire remplacer.

Le vieux ministre eut la cruelle politique de répondre au roi qu'il fallait la laisser faire, qu'elle avait de l'esprit, que ses amis avaient beaucoup d'ambition et désiraient la voir se mêler des affaires et qu'il n'y avait pas de mal de lui laisser prendre un caractère de légèreté. M. de Vergennes était tout aussi opposé à l'influence de la reine que l'était M. de Maurepas. Il est donc très présumable, lorsque le premier ministre avait osé trouver, en présence du roi, quelque avantage à laisser la reine se déconsidérer, que lui et M. de Vergennes se servaient de tous les moyens qui sont au pouvoir de ministres puissants et profitaient des plus légères fautes de cette malheureuse princesse pour la perdre dans l'opinion publique.

La reine avançait dans sa grossesse; on faisait chanter des *Te Deum* en actions de grâces dans toutes les cathédrales. Enfin le 11 décembre 1778, la reine sentit les premières douleurs. La famille royale, les princes du sang et les grandes charges passèrent la nuit dans les pièces qui tenaient à la chambre de la reine. Madame, fille du roi, vint au monde avant midi le 19 décembre. L'étiquette de laisser entrer indistinctement tout ce qui se présentait au moment de l'accouchement des reines fut observée avec une telle exagération, qu'à l'instant où l'accoucheur Vermond dit à haute voix : *La reine va accoucher*, les flots de curieux qui se précipitèrent dans la chambre furent si nombreux et si tumultueux, que ce mouvement pensa faire périr la reine. Le roi avait eu, dans la nuit, la précaution de faire attacher avec des cordes les immenses paravents de tapisserie qui environnaient le lit de Sa Majesté : sans cette précaution ils auraient à coup sûr été renversés sur elle.

Il ne fut plus possible de remuer dans la chambre qui se trouva remplie d'une foule si mélangée qu'on pouvait se croire dans une place publique. Deux savoyards montèrent sur des meubles pour voir plus à leur aise la reine placée en face de la cheminée sur un lit dressé pour le moment de ses couches. Ce bruit, le sexe de l'enfant que la reine avait eu le temps de connaître par un signe convenu, dit-on, avec la princesse de Lamballe, ou une faute de l'accoucheur supprimèrent à l'instant les suites naturelles de l'accouchement. Le sang se porta à la tête, la bouche se tourna, l'accoucheur cria : « De l'air, de l'eau chaude, il faut une saignée au pied ! » Les fenêtres avaient été calfeutrées ; le roi les ouvrit avec une force que sa tendresse pour la reine pouvait seule lui donner, ces fenêtres étant d'une très grande hauteur et collées avec des bandes de papier dans toute leur étendue. Le bassin d'eau chaude n'arrivant pas assez vite, l'accoucheur dit au premier chirurgien de la reine de piquer à sec; il le fit, le sang jaillit avec force, la reine ouvrit les yeux. On eut peine à retenir la joie qui succéda si rapidement aux plus vives alarmes. On avait emporté à travers la foule la princesse de Lamballe sans connaissance. Les valets de chambre, les huissiers prenaient au collet les curieux indiscrets qui ne s'empressaient pas de sortir pour dégager la chambre. Cette cruelle étiquette fut pour toujours abolie. Les princes de la famille, les princes du sang, le chancelier, les ministres suffisent bien pour attester la légitimité d'un prince héréditaire. La reine revint des portes de la mort : elle ne s'était point senti saigner et demanda après avoir été replacée dans son lit pourquoi elle avait une bande de linge à la jambe.

Le bonheur qui succéda à ce moment d'alarmes fut aussi excessif que sincère. On s'embrassait, on pleurait de joie. Le comte d'Esterhazy et le prince de Poix, à qui j'annonçai la première que la reine venait de parler et qu'elle était rappelée à la vie, m'inondèrent de leurs larmes en m'embrassant au milieu du cabinet des nobles... En me rappelant ces épanchements de bonheur, ces transports d'allégresse, au moment où le ciel nous rendit cette princesse chérie de tous ceux qui lui étaient attachés, combien de fois j'ai pensé à cette impénétrable et salutaire obscurité qui nous dérobe la connaissance de l'avenir. Si, dans l'ivresse de notre joie, une voix céleste, dévoilant l'ordre secret de la destinée, nous eût crié : « Ne bénissez pas cet art des humains qui la ramène à la vie; pleurez plutôt sur son retour dans un monde funeste et cruel pour l'objet de ses affections. Ah! laissez-la le quitter honorée, chérie, regrettée. Vous verserez hautement des pleurs sur sa tombe, vous pourrez la couvrir de fleurs... Un jour viendra où toutes les furies de la terre, après avoir percé son cœur de mille dards empoisonnés; après avoir gravé sur ses traits nobles et touchants les signes prématurés de la décrépitude la livreront à des supplices qui n'existent pas même pour les criminels, priveront son corps de la sépulture et vous précipiteront dans le gouffre avec elle, si vous laissiez échapper le plus léger mouvement de compassion à l'aspect de tant de cruautés! »

CHAPITRE IX

Paroles que la reine adresse à la princesse qui vient de naître. Anneau nuptial volé à la reine et restitué sous le sceau de la confession. L'attachement de la reine pour Mme de Polignac s'accroît de jour en jour. Fausse-couche ignorée. Mort de Marie-Thérèse ; douleur de la reine. Anecdotes sur Marie-Thérèse. Naissance du dauphin. Joie de Louis XVI. La duchesse de Polignac est nommée gouvernante des Enfants de France. Détails curieux sur les voyages de la cour à Marly. Séjour à Trianon. La reine y joue la comédie avec les personnes de sa société intime. Ces représentations amusent le roi. Guerre d'Amérique. Franklin. M. de la Fayette ; vers à sa louange copiés de la main de la reine. Esprit du tiers-état ; la cour ne veut porter que des familles nobles aux dignités de l'église.

Enfin la reine fut rendue alors à notre attachement. Ce moment d'effroi empêcha même de penser au regret de ne pas posséder un héritier du trône. Le roi lui-même ne fut occupé que du soin de conserver une épouse adorée. On présenta la jeune princesse à la reine. Elle la pressa sur son cœur vraiment maternel : « Pauvre petite, lui dit-elle, vous n'étiez pas désirée, mais vous ne m'en serez pas moins chère. Un fils eût plus particulièrement appartenu à l'État. Vous serez à moi; vous aurez tous mes soins; vous partagerez mon bonheur et vous adoucirez mes peines. »

Le roi fit partir un courrier pour la ville de Paris

écrivit lui-même, auprès du lit de la reine, des lettres pour Vienne; une partie des réjouissances commandées eut lieu dans la capitale, et l'âge du roi et de la reine devant faire présumer qu'ils auraient un grand nombre d'enfants, on reporta ses espérances vers une nouvelle grossesse.

Un service très nombreux veillait auprès de la reine pendant les premières nuits de ses couches. Cet usage l'affligeait; elle savait s'occuper des autres. Elle commanda pour ses femmes d'énormes fauteuils dont les dos se renversaient par le moyen de ressorts et qui tenaient parfaitement lieu de lit.

M. de Lassone, premier médecin, le premier chirurgien, le premier apothicaire, les chefs du gobelet, etc., étaient aussi neuf nuits sans se coucher. On veillait de même les enfants de France pendant très longtemps et une femme de garde restait toutes les nuits levée et habillée pendant les trois premières années de leur naissance.

La reine fit son entrée à Paris pour les relevailles; on dota cent filles, elles furent mariées à Notre-Dame, il y eut peu d'acclamations populaires, mais Sa Majesté fut parfaitement accueillie à l'Opéra.

Peu de jours après qu'elle fut relevée de couches, le curé de la Magdeleine de la Cité à Paris écrivit à M. Campan pour lui demander un rendez-vous secret; c'était pour le prier de remettre à la reine une petite boîte contenant son anneau nuptial, avec cet écrit de la main du curé : « J'ai reçu sous le secret de la confession l'anneau que je remets à Votre Majesté, avec l'aveu qu'il lui a été dérobé en 1771 dans l'intention de servir à des maléfices pour l'empêcher d'avoir des

enfants. » La reine, en retrouvant son anneau, dit qu'en effet elle l'avait perdu en se lavant les mains il y avait environ sept ans, et qu'elle s'interdisait de chercher à découvrir la superstitieuse qui lui avait fait une pareille méchanceté.

L'attachement de la reine pour la comtesse Jules ne faisait que s'accroître : elle se rendit plusieurs fois chez elle à Paris et s'établit même au château de la Muette pour être plus à portée de la visiter pendant ses couches. Elle avait marié Mlle de Polignac, à peine âgée de treize ans, à M. de Grammont qui, en faveur de ce mariage, fut nommé duc de Guiche et capitaine des gardes du roi en survivance du duc de Villeroi. La duchesse de Civrac, dame d'honneur de Mme Victoire, avait eu la promesse de cette place pour le duc de Lorges, son fils. Le nombre des familles mécontentes s'augmentait à la cour.

Le titre de favorite était trop hautement donné à la comtesse Jules par ses amis : le sort des favorites des reines n'est pas heureux en France; la galanterie fait traiter avec bien plus d'indulgence les favorites des rois.

Peu de temps après la naissance de Madame, la reine devint grosse; elle n'avait encore parlé de son état qu'au roi, à son médecin et à quelques personnes honorées de sa confiance très intime, lorsqu'ayant levé avec force une glace de sa voiture, elle sentit qu'elle s'était blessée et huit jours après elle fit une fausse-couche. Le roi passa la matinée entière près de son lit; il la consolait, lui donnait les marques du plus tendre intérêt. La reine pleurait beaucoup, le roi la prenait avec affection dans ses bras et mêlait ses larmes aux

siennes. La reine répéta plusieurs fois qu'elle se félicitait de n'avoir pas même parlé de sa grossesse dans sa famille, qu'on n'aurait pas manqué d'attribuer son malheur à quelques légèretés, tandis qu'il avait été occasionné par la chose la plus simple. Le roi ordonna le silence au petit nombre de personnes instruites de cet événement fâcheux; il resta généralement inconnu. La reine fut quelque temps à rétablir sa santé; le roi en était fort occupé et attendait impatiemment le moment où l'on pouvait concevoir de nouvelles espérances. Ces détails, d'une scrupuleuse vérité, donnent la plus juste idée de la manière dont vivaient ces augustes époux.

L'impératrice Marie-Thérèse n'eut pas le bonheur de voir sa fille chérie donner un héritier à la couronne de France. Cette illustre princesse termina ses jours à la fin de 1780, après avoir prouvé par son exemple qu'on pouvait, comme la reine Blanche, unir les talents d'un souverain aux vertus d'une pieuse princesse. Le roi fut très touché de cette mort et dit, à l'arrivée du courrier de Vienne, qu'il ne se sentait pas la force d'affliger la reine en lui apprenant un événement dont il était lui-même si pénétré de douleur. Sa Majesté pensa que l'abbé de Vermond, qui avait eu la confiance de Marie-Thérèse pendant son séjour à Vienne, était la personne la plus propre à s'acquitter de ce pénible devoir auprès de la reine; il envoya M. de Chamilly, son premier valet de chambre, chez l'abbé de Vermond le soir du jour où il avait reçu les dépêches de Vienne, pour lui ordonner d'être le lendemain chez la reine avant l'heure de son déjeuner, de s'acquitter avec prudence de la commission affligeante dont il le chargeait et de le faire avertir du moment où il entre-

rait dans la chambre de la reine, l'intention de Sa Majesté étant d'y arriver juste un quart d'heure après lui. Le roi vint ponctuellement à l'heure qu'il avait indiquée; on l'annonça; l'abbé sortit et Sa Majesté lui dit, comme il se rangeait à la porte pour la laisser passer : « Je vous remercie, monsieur l'abbé, du service que vous venez de me rendre ». C'est la seule fois, pendant l'espace de dix-neuf ans, que le roi lui ait adressé la parole.

La douleur de la reine fut telle qu'on devait la prévoir et la craindre. Une heure après avoir appris cet événement, elle prit le deuil de respect, en attendant que le deuil de cour fût prêt; elle resta enfermée dans ses cabinets pendant plusieurs jours, ne sortit que pour entendre la messe, ne vit que la famille royale et ne reçut que la princesse de Lamballe et la duchesse de Polignac. Elle ne cessait de parler du courage, des malheurs, des succès et des pieuses vertus de sa mère. Les sentiments d'humilité chrétienne n'avaient jamais abandonné cette princesse; son linceul et les vêtements qui devaient servir à l'ensevelir, faits entièrement de sa main, se trouvèrent préparés dans un de ses cabinets. La reine ne trouvait dans son affliction d'autre soulagement que de s'entretenir de cette mère chérie; elle était parfaitement instruite des événements divers qui illustrèrent le règne de l'impératrice et de toutes les qualités qui la rendaient chère à sa famille, à son intérieur et à ses peuples. Elle témoignait souvent le regret qu'elle éprouvait en pensant que les nombreux devoirs de son auguste mère l'avaient empêchée de veiller elle-même à l'éducation de ses filles et disait, avec modestie, qu'elle aurait valu beaucoup mieux si elle avait eu le bonheur de recevoir directement des

leçons d'une souveraine aussi sage et aussi digne d'admiration.

J'écris ces pages bien longtemps après avoir été témoin et quelquefois dépositaire de choses qu'il eût été précieux d'y consigner, je regrette plusieurs anecdotes sur la cour de Marie-Thérèse et dont il ne me reste que des idées confuses; mais je crois devoir en rapporter une qui me frappa peut-être davantage et se retrouve dans ma mémoire. La reine me dit un jour que sa mère était restée veuve dans un âge où sa beauté avait encore un grand éclat, qu'elle fut instruite, par des moyens secrets, du projet que ses trois principaux ministres avaient formé de lui plaire, d'un pacte fait entre eux de ne point se laisser atteindre par un sentiment de jalousie contre celui qui aurait le bonheur d'obtenir le cœur de leur souveraine et de se jurer mutuellement que le plus fortuné serait toujours l'ami et l'appui des deux autres. L'impératrice, bien assurée de ce fait, après avoir présidé son conseil, fit tomber la conversation sur les femmes, sur les souveraines sur les devoirs de leur sexe et de leur rang, et portant ses réflexions générales sur elle-même, elle leur dit qu'elle espérait se garantir toute sa vie des faiblesses du cœur, mais que si jamais un sentiment impérieux pouvait la détourner de ses principes, ce ne serait qu'en faveur d'un homme dégagé de toute ambition, éloigné des affaires d'État, ne connaissant et n'aimant que la douceur d'une vie privée et qu'enfin, si son cœur s'égarait au point de lui faire aimer un homme revêtu d'un poste important, dès le moment qu'il serait instruit de ses sentiments, il perdrait sa place et son crédit. Il n'en fallut pas davantage : les trois ministres, plus ambi-

tieux qu'épris, renoncèrent pour jamais à leurs projets.

La seconde grossesse de la reine avait été déclarée dès le mois d'avril; sa santé fut parfaite jusqu'au moment de son accouchement. Enfin, elle donna le jour à un dauphin, le 22 octobre 1781. Il régna un si grand silence dans la chambre au moment où l'enfant vint au monde que la reine crut n'avoir encore qu'une fille; mais après que le garde des sceaux eut constaté le sexe du nouveau-né, le roi s'approcha du lit de la reine et lui dit : « Madame, vous avez comblé mes vœux et ceux de la France; vous êtes mère d'un dauphin. » La joie du roi était extrême, des pleurs coulaient de ses yeux : il présentait indistinctement sa main à tout le monde et son bonheur l'avait entièrement fait sortir de son caractère habituel. Gai, affable, il renouvelait sans cesse les occasions de placer les mots *mon fils*, ou *le dauphin*. La reine, une fois dans son lit, voulut contempler cet enfant si désiré. Mme la princesse de Guéménée le lui porta. La reine lui dit qu'elle n'avait pas besoin de lui recommander ce dépôt précieux, mais que, pour lui faciliter les moyens de lui donner plus librement ses soins, elle partagerait avec elle ceux qu'exigeait l'éducation de sa fille. Le dauphin, établi dans son appartement, reçut dans son berceau les hommages et les visites d'usage. Le duc d'Angoulême rencontrant son père à la sortie de l'appartement du dauphin lui dit : « Mon Dieu, papa, qu'il est petit, mon cousin! — Il viendra un jour où vous le trouverez bien assez grand, mon fils, » lui répondit presque involontairement le prince.

Enfin la naissance d'un dauphin sembla mettre le comble à tous les vœux; la joie fut universelle; le peuple, les grands, tout parut, à cet égard, ne faire

qu'une même famille; on s'arrêtait dans les rues, on se parlait sans se connaître, on embrassait tous les gens que l'on connaissait. Hélas! l'intérêt personnel dicte ces sortes de transports bien plus que ne les excite l'attachement sincère pour ceux qui paraissent en être les objets; chacun voit, dans la naissance d'un légitime héritier du pouvoir souverain, un gage de prospérité et de tranquillité publiques.

Les fêtes furent aussi brillantes qu'ingénieuses; les arts et métiers de Paris dépensèrent des sommes considérables pour se rendre à Versailles, en corps, avec leurs différents attributs : des vêtements frais et élégants formaient le plus agréable coup-d'œil; presque tous avaient de la musique à la tête de leurs troupes; arrivés dans la cour royale, ils se la distribuèrent avec intelligence et donnèrent le spectacle du tableau mouvant le plus curieux. Des ramoneurs, aussi bien vêtus que ceux qui paraissent sur le théâtre, portaient une cheminée très décorée, au haut de laquelle était juché un des plus petits de leurs compagnons : les porteurs de chaises en avaient une très dorée, dans laquelle on voyait une belle nourrice et un petit dauphin; les bouchers paraissaient avec leur bœuf gras; les pâtissiers, les maçons, les serruriers, tous les métiers étaient en mouvement : les serruriers frappaient sur une enclume, les cordonniers achevaient une petite paire de bottes pour le dauphin, les tailleurs un petit uniforme de son régiment, etc. Le roi resta longtemps sur son balcon pour jouir de ce spectacle qui intéressa toute la cour. L'enthousiasme fut si général que, la police ayant mal surveillé l'ensemble de cette réunion, les fossoyeurs eurent l'impudence d'envoyer

aussi leur députation et les signes représentatifs de leur sinistre profession. Ils furent rencontrés par la princesse Sophie, tante du roi, qui en fut saisie d'effroi et vint demander au roi que ces insolents fussent à l'instant chassés de la marche des corps et métiers qui défilaient sur la terrasse.

Les dames de la Halle vinrent complimenter la reine et furent reçues avec le cérémonial que l'on accordait à cette classe de marchandes; elles se présentèrent au nombre de cinquante, vêtues de robes de soie noire, ce qui jadis était la grande parure des femmes de leur état; presque toutes avaient des diamants : la princesse de Chimay fut à la porte de la chambre de la reine recevoir trois de ces femmes qui furent introduites jusqu'auprès du lit; l'une d'elles harangua Sa Majesté : son discours avait été fait par M. de La Harpe et était écrit dans un éventail sur lequel elle jeta plusieurs fois les yeux, mais sans aucun embarras; elle était jolie et avait un très bel organe. La reine fut touchée de ce discours et y répondit avec une grande affabilité, voulant distinguer ces marchandes des poissardes qui lui faisaient toujours une impression désagréable. Le roi fit donner un grand repas à toutes ces femmes; un des maîtres d'hôtel de Sa Majesté [1], le chapeau sur la tête, était seul assis au milieu de la table pour leur en faire les honneurs; le public y fut admis et beaucoup de gens eurent la curiosité d'y aller.

Les chansons des poissardes furent nombreuses et quelques-unes assez bien faites. Le roi et la reine

1. On exigeait des preuves de noblesse, ou au moins l'anoblissement au troisième degré, pour les charges de maître d'hôtel.

furent très satisfaits du couplet suivant et le chantèrent plusieurs fois pendant le temps des couches :

Ne craignez pas, cher papa,
D'voir augmenter vot' famille,
Le bon Dieu z'y pourvoira :
Fait's-en tant qu'Versaille en fourmille ;
'Y eut-il cent Bourbons cheu nous,
'Y a du pain, du laurier pour tous.

Les gardes du corps obtinrent du roi la permission de donner à la reine un bal paré dans la grande salle de l'Opéra de Versailles : Sa Majesté ouvrit le bal par un menuet qu'elle dansa avec un simple garde nommé par le corps et auquel le roi accorda le bâton d'exempt. La fête fut des plus brillantes; tout était alors joie, bonheur et tranquillité.

Le dauphin avait un an, lorsque la banqueroute du prince de Guéménée nécessita la retraite de la princesse sa femme, gouvernante des enfants de France.

La reine était à la Muette pour l'inoculation de Madame, sa fille; elle me fit ordonner de m'y rendre et voulut bien me dire qu'elle désirait s'entretenir avec moi d'un projet qui la charmait, mais dans lequel elle envisageait des inconvénients : ce projet était de nommer la duchesse de Polignac à la place de Mme de Guéménée; elle voyait avec un plaisir extrême la facilité que cette domination lui donnerait de surveiller l'éducation de ses enfants, sans risquer de blesser la vanité de la gouvernante, de trouver réunis dans le même lieu tous les objets de ses plus tendres affections, ses enfants et son amie. « Les amis de la duchesse de

Polignac, continua la reine, seront charmés de l'éclat, de l'importance que donne cet emploi. Quant à la duchesse, je la connais : cette place ne convient nullement à ses goûts simples et paisibles et à l'espèce d'indolence de son caractère; ce sera la plus grande preuve de dévouement qu'elle puisse me donner, si elle se rend à mes désirs. » La reine me parla aussi de la princesse de Chimay et de la duchesse de Duras, que l'on désignait dans le public comme dignes d'occuper la place de gouvernante : mais elle trouvait la piété de la princesse de Chimay par trop austère; quant à la duchesse de Duras, son esprit et son savoir lui faisaient peur. Ce que la reine craignait, en choisissant la duchesse de Polignac, était essentiellement la jalousie des courtisans qui ne cesseraient de lui donner des chagrins inséparables de cette élévation. La reine montrait un désir si vif de voir son projet exécuté que je ne doutai nullement qu'elle ne finit par compter pour rien les obstacles qu'elle y entrevoyait; je ne me trompai point : peu de jours après la duchesse fut pourvue de la charge de gouvernante.

L'intention de la reine, en me faisant demander pour m'entretenir de son projet, fut sans aucun doute de me fournir les moyens d'expliquer la nature des sentiments qui la déterminaient à préférer une gouvernante, disposée par l'amitié à la laisser jouir de tous ses droits de mère : elle savait que je recevais beaucoup de monde.

La reine dînait très souvent chez la duchesse, après avoir assisté au dîner particulier du roi. On fit donc ajouter à son traitement de gouvernante soixante et un mille francs, comme dédommagement de ce surcroît de dépenses.

La reine s'était ennuyée des voyages de Marly et n'avait pas eu de peine à en dégoûter le roi qui en redoutait les dépenses, tout le monde y étant nourri. Louis XIV avait établi pour ces voyages un genre de représentation différent de celui de Versailles, mais encore plus gênant.

Le jeu et le souper avaient lieu tous les jours et exigeaient beaucoup de toilette; le dimanche et les jours de fêtes, les eaux jouaient, le peuple était admis dans les jardins et il y avait toujours autant de monde qu'aux fêtes de Saint-Cloud.

Les siècles ont leur couleur, et bien positivement; Marly reportait encore plus que Versailles vers celui de Louis XIV : tout semblait y avoir été construit par la magique puissance d'une baguette de fée.

Les palais, les jardins de cette maison de plaisance pouvaient aussi se comparer aux décorations théâtrales d'un cinquième acte d'opéra. Il n'existe plus la moindre trace de tant de magnificence; les démolisseurs révolutionnaires ont arraché du sein de la terre jusqu'aux tuyaux de fonte qui servaient à la conduite des eaux. Peut-être lira-t-on avec intérêt une courte description de ce palais et des usages que Louis XIV y avait établis.

Le jardin de Marly, long et fort large, montait, par la plus insensible pente, jusqu'au pavillon du soleil, habité seulement par le roi et par sa famille. Les pavillons des douze signes du zodiaque bordaient les deux côtés du parterre et étaient unis les uns aux autres par d'élégants berceaux où les rayons du soleil ne pouvaient pénétrer. Les pavillons les plus rapprochés de celui du soleil étaient réservés aux princes du sang et

aux ministres; les autres étaient occupés par les grandes charges de la cour ou par les personnes invitées à séjourner à Marly : tous les pavillons tenaient leurs noms de peintures à fresque qui en couvraient les murs et avaient été exécutées par les plus célèbres artistes du siècle de Louis XIV.

Sur la ligne du pavillon d'en haut, se trouvait à gauche la chapelle; à droite, un pavillon, dit *la Perspective*, qui masquait un long corps de communs où se trouvaient cent logements destinés aux personnes attachées au service de la cour, des cuisines et de vastes salles où plus de trente tables étaient splendidement servies.

Pendant la moitié du règne de Louis XV, les dames portèrent encore *l'habit de cour de Marly*, ainsi désigné par Louis XIV, et qui différait peu de celui adopté pour Versailles : la robe française, à plis dans le dos et à grands paniers remplaça cet habit, et fut conservée jusqu'à la fin du règne de Louis XVI.

Les diamants, les plumes, le rouge, les étoffes brodées et lamées en or faisaient disparaître jusqu'à la moindre apparence d'un séjour champêtre; mais le peuple aimait à voir la pompe de ses souverains et d'une cour brillante défiler sous ces ombrages.

Après le dîner et avant l'heure du jeu, la reine, les princesses et leurs dames, roulées, par des gens à la livrée du roi, dans des carioles surmontées de dais richement brodés en or, parcouraient les bosquets de Marly, dont les arbres, plantés par Louis XIV, étaient d'une élévation prodigieuse : dans plusieurs bosquets, la hauteur de ces arbres était encore dépassée par des jets de l'eau la plus limpide, tandis que, dans d'autres, des

cascades de marbre blanc, dont les eaux frappées par quelques rayons du soleil paraissaient des nappes de gaze d'argent, contrastaient avec l'imposante obscurité des bosquets.

Le soir, pour être admis au jeu de la reine, il suffisait à tout homme bien mis d'être nommé et présenté par un officier de la cour à l'huissier du salon de jeu. Le salon, très vaste et d'une forme octogone, s'élevait jusqu'au haut du toit à l'italienne et se terminait par une coupole ornée de balcons, où des femmes non présentées obtenaient facilement d'être placées pour jouir de la vue de cette brillante réunion.

Sans faire partie des gens de la cour, les hommes admis dans le salon pouvaient prier une des dames, placées au lansquenet ou au pharaon de la reine, de jouer sur leurs cartes l'or ou les billets qu'ils leur présentaient.

Les gens riches et les gros joueurs de Paris ne manquaient pas une seule des soirées du salon de Marly et les sommes perdues ou gagnées étaient toujours très considérables.

Louis XVI détestait le gros jeu et témoignait souvent de l'humeur quand on citait de fortes pertes. Les hommes n'avaient point encore introduit l'usage de porter un habit noir sans être en deuil et le roi donna quelques-uns de ses coups de *boutoir* à des chevaliers de Saint-Louis, ainsi vêtus, qui venaient hasarder deux ou trois louis dans l'espoir que la fortune favoriserait les jolies duchesses qui voulaient bien les placer sur leurs cartes.

On voit souvent des contrastes singuliers au milieu de la grandeur des cours : pour jouer un si gros jeu

au pharaon de la reine, il fallait un banquier muni de fortes sommes d'argent et cette nécessité faisait asseoir à la table de jeu, où l'étiquette n'admettait que les gens les plus titrés, non seulement M. de Chalabre qui en était le banquier, mais un simple capitaine d'infanterie retiré, qui lui servait de second. On entendait aussi très souvent prononcer un mot trivial, mais tout à fait consacré, pour exprimer la manière dont on y faisait la cour au roi. Les hommes présentés, qui n'avaient point été invités à résider à Marly, y venaient cependant comme à Versailles et retournaient ensuite à Paris; alors il était convenu de dire qu'on n'était à Marly qu'en *polisson*; et rien ne me paraissait plus singulier que d'entendre répondre par un charmant marquis à un de ses intimes qui lui demandait s'il était du voyage de Marly : « Non, je n'y suis qu'en polisson. » Cela voulait simplement dire : j'y suis comme tous ceux dont la noblesse ne date pas de 1400. Que de talents sublimes, que de gens d'un haut mérite, qui bientôt devaient trop malheureusement porter atteinte à l'antique monarchie, se trouvaient dans cette classe désignée par le mot de polissons !

Les voyages de Marly étaient fort chers pour le roi; après les tables d'honneur, celles des aumôniers, des écuyers, des maîtres d'hôtel, etc., etc., étaient toutes assez magnifiquement servies pour que l'on trouvât bon que des étrangers y fussent invités; et presque tout ce qui venait de Paris était nourri aux dépens de la cour.

L'économie personnelle du prince infortuné qui a succombé sous le poids des dettes de l'État favorisa donc la préférence que la reine accordait à son petit

Trianon; et cinq ou six ans avant l'époque de la Révolution, il y eut fort peu de voyages à Marly.

Le roi, occupé du bonheur de sa famille, avait donné aux princesses ses tantes la jouissance du château de Belle-Vue; dans la suite, il fit l'acquisition de la maison de la princesse de Guéménée, dans l'avenue de Paris, pour Madame Elisabeth [1]. Madame, comtesse de Provence, avait acheté une petite maison à Montreuil; Monsieur avait Brunoy; la comtesse d'Artois fit construire Bagatelle; Versailles devint, pour tous les membres de la famille royale, le séjour le moins agréable; on ne se croyait chez soi que dans des demeures plus simples, embellies par des jardins anglais; on y jouissait mieux des beautés de la nature : le goût des cascades et des statues était entièrement passé.

La reine séjournait quelquefois un mois de suite au petit Trianon et y avait établi tous les usages de la vie de château; elle entrait dans son salon sans que le piano-forté ou les métiers de tapisseries fussent quittés par les dames, et les hommes ne suspendaient ni leur partie de billard, ni celle de trictrac. Il y avait peu de logement dans le petit château de Trianon. Madame Elisabeth y accompagnait la reine; mais les dames d'honneur et les dames du palais n'y furent point établies : selon les invitations faites par la reine, on y arrivait de Versailles pour l'heure du dîner. Le roi et les princes y venaient régulièrement souper. Une robe de percale blanche, un fichu de gaze, un chapeau

1. Madame Elisabeth a joui de cette maison plusieurs années; mais le roi avait prononcé qu'elle n'y coucherait qu'à vingt-cinq ans; la Révolution éclata avant qu'elle eût atteint cet âge.

de paille étaient la seule parure des princesses; le plaisir de parcourir toutes les fabriques du hameau, de voir traire les vaches, de pêcher dans le lac enchantait la reine; et, chaque année, elle montrait plus d'éloignement pour les fastueux voyages de Marly.

L'idée de jouer la comédie, comme on le faisait alors dans presque toutes les campagnes, suivit celle qu'avait eue la reine de vivre à Trianon dégagée de toute représentation. Il fut convenu qu'à l'exception de M. le comte d'Artois, aucun jeune homme ne serait admis dans la troupe et qu'on n'aurait pour spectateurs que le roi, Monsieur et les princesses qui ne jouaient pas; mais que pour animer un peu les acteurs, on ferait occuper les premières loges par les lectrices, les femmes de la reine, leurs sœurs et leurs filles : cela composait une quarantaine de personnes.

La reine riait beaucoup de la voix de M. d'Adhemar, belle anciennement, mais devenue très chevrotante : l'habit de berger, dans le Colin du *Devin du village* rendait son âge fort ridicule, et la reine se plaisait à dire qu'il était difficile que la malveillance pût trouver quelque chose à critiquer dans le choix d'un pareil amoureux. Le roi s'amusait beaucoup de ces comédies.

Louis XVI assistait à toutes les répétitions; on l'attendait souvent pour les commencer. Caillot, acteur célèbre, retiré depuis longtemps du théâtre et Dazincourt, connus l'un et l'autre par des mœurs estimables, furent choisis pour donner des leçons, le premier pour l'opéra-comique, dont le genre plus facile fut préféré, le second pour la comédie : l'emploi de répétiteur, de souffleur et d'ordonnateur pour tous les détails du théâtre fut donné à mon beau-père. Le premier gen-

tilhomme de la chambre, M. le duc de Fronsac, en fut très blessé. Il crut devoir faire des représentations sérieuses à ce sujet : il écrivit des lettres à la reine, qui se borna toujours à cette réponse : « Vous ne pouvez être premier gentilhomme, quand nous sommes les acteurs; d'ailleurs je vous ai déjà fait connaître mes volontés sur Trianon : je n'y tiens point de cour : j'y vis en particulière, et M. Campan y sera toujours chargé des ordres relatifs aux fêtes intérieures que je veux y donner. » Les représentations du duc ne s'étant point terminées, le roi fut obligé de s'en mêler; le duc s'obstina et soutint que ses droits de premier gentilhomme de la chambre n'admettaient aucun remplaçant, qu'il devait se mêler des plaisirs intérieurs, comme de ceux qui étaient publics; il fallut terminer les débats par une brusquerie.

Le petit duc de Fronsac ne manquait jamais, à la toilette de la reine, lorsqu'il venait lui faire sa cour, d'amener quelque entretien sur Trianon, pour placer avec ironie une phrase sur mon beau-père qu'il appela depuis ce moment : Mon collègue Campan. La reine haussait les épaules et disait lorsqu'il était retiré : « Il est affligeant de trouver un si petit homme dans le fils du maréchal de Richelieu. »

La Gageure imprévue fut au nombre des pièces représentées à Trianon. La reine jouait le rôle de Gotte, la comtesse Diane celui de Mme de Clainville, Madame Elisabeth la jeune personne, et le comte d'Artois un des rôles d'homme. Le rôle de Colette, dans *le Devin du Village*, fut réellement très bien joué par la reine. On représenta aussi, les années suivantes, *le Roi et le Fermier*, *Rose et Colas*, *le Sorcier*, *l'Anglais à*

Bordeaux, On ne s'avise jamais de tout, le Barbier de Séville, etc.

Tant qu'on n'admit personne à ces représentations, elles furent peu blâmées; mais l'exagération des compliments augmenta l'idée que les acteurs avaient de leurs talents et donna le désir d'obtenir plus de suffrages.

La reine permit aux officiers des gardes du corps et aux écuyers du roi et de ses frères d'entrer à ce spectacle; on donna des loges grillées à des gens de la cour; on invita quelques dames de plus; des prétentions s'élevèrent de toutes parts pour obtenir la faveur d'être admis.

La reine refusa d'y recevoir les officiers des gardes des princes, ceux des cent-suisses du roi et beaucoup d'autres personnes qui en furent très mortifiées.

La troupe était bonne pour une troupe de société et l'on applaudissait à outrance; cependant en sortant on critiquait tout haut et quelques gens dirent que c'était *royalement mal joué.*

Pendant que le bonheur d'avoir donné un héritier au trône des Bourbons et l'emploi du temps en fêtes et en plaisirs remplissaient les jours heureux de Marie-Antoinette, la société était uniquement occupée de la guerre des Anglo-Américains. Deux rois, ou plutôt leurs ministres, excitèrent et propagèrent dans le Nouveau-Monde l'amour de la liberté : le roi d'Angleterre, en fermant son cœur et ses oreilles aux longues et respectueuses représentations de sujets éloignés de la terre natale, devenus nombreux, riches et puissants par la valeur du sol qu'ils avaient fertilisé; le roi de France, en donnant des secours à ce peuple soulevé contre son ancien souverain. De jeunes militaires,

tenant aux premières familles de l'État, suivirent l'exemple de M. de La Fayette et se dérobèrent à tous les prestiges de la grandeur, à tous les charmes du luxe, des plaisirs, de l'amour pour aller offrir leur valeur et leur instruction aux Américains révoltés. Beaumarchais, secrètement soutenu par MM. de Maurepas et de Vergennes, obtint de faire passer aux Américains des équipements en armes et en vêtements. Franklin avait paru à la cour avec le costume d'un cultivateur américain : ses cheveux plats sans poudre, son chapeau rond, son habit de drap brun contrastaient avec les habits pailletés, brodés, les coiffures poudrées et embaumantes des courtisans de Versailles. Cette nouveauté charma toutes les têtes vives des femmes françaises. On donna des fêtes élégantes au docteur Franklin, qui réunissait la renommée d'un des plus habiles physiciens aux vertus patriotiques qui lui avaient fait embrasser le noble rôle d'apôtre de la liberté. J'ai assisté à l'une de ces fêtes, où la plus belle, parmi trois cents femmes, fut désignée pour aller poser sur la blanche chevelure du philosophe américain une couronne de laurier, et deux baisers aux joues de ce vieillard. Jusque dans le palais de Versailles, à l'exposition des porcelaines de Sèvres, on vendait, sous les yeux du roi, le médaillon de Franklin ayant pour légende :

Eripuit cælo fulmen, sceptrumque tyrannis.

Le roi ne s'expliquait jamais sur un enthousiasme que, sans aucun doute, son sens droit le portait à blâmer : cependant la comtesse Diane ayant, à titre de femme d'esprit, partagé avec assez de chaleur l'en-

gouement pour le délégué des Américains, une plaisanterie, qui resta très ignorée, put nous faire juger les sentiments secrets de Louis XVI. Il fit faire à la manufacture de Sèvres un vase de nuit, au fond duquel était placé le médaillon avec la légende si fort en vogue, et l'envoya en présent d'étrennes à la comtesse Diane. La reine s'expliquait plus ouvertement sur la part que la France prenait à l'indépendance des colonies américaines et y fut constamment opposée. Elle était bien loin de prévoir qu'une révolution, aussi éloignée de la France, pût jamais en susciter une où un peuple égaré dût venir un jour l'arracher de son palais pour la conduire à la plus injuste, comme à la plus cruelle mort. Elle trouvait seulement trop peu de générosité dans le moyen que la France avait choisi pour porter atteinte à la puissance anglaise.

Cependant, comme reine de France, elle jouissait de voir un peuple entier rendre hommage à la prudence, à la valeur, aux vertus d'un jeune Français et partagea l'enthousiasme qu'inspiraient la conduite et les succès militaires du marquis de La Fayette. La reine lui accorda plusieurs audiences, lors de son premier retour d'Amérique, et, jusques au 10 août, jour où ma maison fut pillée, j'ai conservé, écrits de sa main, des vers de Gaston et Bayard, où les amis de M. de La Fayette trouvaient l'exacte peinture de son caractère :

Eh ! que fait sa jeunesse,
Lorsque de l'âge mûr je lui vois la sagesse ?
Profond dans ses desseins qu'il trace avec froideur,
C'est pour les accomplir qu'il garde son ardeur.
Il sait défendre un camp et forcer des murailles,

Comme un jeune soldat il aime les batailles ;
Comme un vieux général il sait les éviter.
Je me plais à le suivre et même à l'imiter.
J'admire sa prudence et j'aime son courage ;
Avec ces deux vertus un guerrier n'a point d'âge.

Ces vers avaient été applaudis et redemandés au Théâtre Français, toutes les têtes étaient exaltées : il n'y avait point de cercle où l'on n'applaudît avec transport à l'appui que le gouvernement français accordait ouvertement à la cause de l'indépendance américaine. La constitution projetée pour cette nouvelle nation se rédigeait à Paris, et tandis que la liberté, l'égalité, les droits de l'homme faisaient le sujet des délibérations des Condorcet, des Bailly, des Mirabeau, etc., le ministre Ségur fit paraître l'édit du roi qui, en révoquant celui du 1er novembre 1750, déclarait inhabile pour parvenir au grade de capitaine, tout officier qui ne serait pas noble de quatre générations et interdisait tous les grades militaires aux officiers roturiers, excepté à ceux qui étaient fils de chevaliers de Saint-Louis. L'injustice et l'absurdité de cette loi fut sans doute une cause secondaire de la Révolution. Il fallait tenir à cette classe honorable du tiers-état, pour connaître le désespoir ou plutôt le courroux qu'y porta cette loi. Les provinces de la France étaient remplies de familles roturières, qui, depuis plusieurs siècles, vivaient en propriétaires sur leurs domaines et payaient la taille. Si ces particuliers avaient plusieurs fils, ils en plaçaient un au service du roi, un dans l'état ecclésiastique, un autre dans l'ordre de Malte, comme chevalier servant d'armes, un enfin dans la magistrature, tandis que l'aîné conser-

vait le manoir paternel; et, s'il était situé dans un pays célèbre par ses vins, il joignait à la vente de ses propres récoltes, le commerce de commission pour les vins de son canton. J'ai vu, dans cette classe de citoyens justement révérés, un particulier longtemps employé dans la diplomatie, ayant même été honoré du titre de ministre plénipotentiaire, gendre et neveu de colonels, majors de place, et, par sa mère, neveu d'un lieutenant-général cordon rouge, ne pouvoir faire recevoir ses fils sous-lieutenants dans un régiment d'infanterie.

Une autre décision de la cour, qui ne pouvait être annoncée par un édit, fut qu'à l'avenir tous les biens ecclésiastiques, depuis le plus modeste prieuré jusqu'aux plus riches abbayes, seraient l'apanage de la noblesse. Fils d'un chirurgien de village, l'abbé de Vermond, qui avait beaucoup de pouvoir dans tout ce qui concernait la feuille des bénéfices, était pénétré de la justice de cette décision du roi.

Pendant un voyage qu'il fit aux eaux, j'obtins de la reine une apostille au placet d'un curé de mes amis, qui sollicitait un prieuré voisin de sa cure et comptait s'y retirer : j'obtins pour lui cette grâce. Au retour des eaux, l'abbé l'apprit et vint chez moi pour me dire très sévèrement que j'agirais d'une manière tout à fait opposée aux vœux du roi, si j'obtenais encore de semblables grâces; que les biens de l'Église devaient à l'avenir être uniquement destinés à soutenir la noblesse pauvre; que c'était l'intérêt de l'État et qu'un prêtre roturier, heureux d'avoir une bonne cure, n'avait qu'à rester curé.

Doit-on s'étonner du parti que prirent peu de temps après les députés du tiers-état, lorsqu'ils furent convoqués en États-Généraux?

CHAPITRE X

Voyage du comte et de la comtesse du Nord en France. Leur réception à Versailles. La reine éprouve un moment de timidité. Le cardinal de Rohan pénètre dans le jardin pendant la fête, sans l'aveu de la reine. Elle en est fort irritée. Paix avec l'Angleterre. Départ du commissaire anglais établi à Dunkerque. Joie nationale. Nuage léger qui s'élève entre le roi et la reine, promptement dissipé. Conduite qu'il faut tenir à la cour. Trait de bonté de Marie-Antoinette. Homme devenu fou d'amour pour elle. Facilité de la reine à s'exprimer en public. Elle déroge à l'usage adopté en pareil cas. Tour perfide joué par M. de Maurepas à M. Necker. M. de Calonne est nommé contre le vœu de la reine. Elle commence à sentir les inconvénients d'une société intime. Judicieuses réflexions de cette princesse.

PLUSIEURS souverains du Nord, à la fin du dernier siècle, prirent le goût des voyages. Christian III, roi de Danemarck, était venu à la cour de France sous le règne de Louis XV, en 1763; nous avions vu à Versailles le roi de Suède et Joseph II. Le grand-duc de Russie, fils de Catherine II (depuis Paul Ier), et sa femme, princesse de Wirtemberg, voulurent aussi visiter la France. Ils voyageaient sous le titre de comte et de comtesse du Nord. Leur présentation eut lieu le 20 mai 1782. La reine les reçut avec infiniment de dignité et de grâces. Le jour de leur

arrivée à Versailles, ils dînèrent dans les cabinets avec le roi et la reine.

L'extérieur simple et modeste de Paul Ier avait convenu à Louis XVI. Il lui parlait avec plus de confiance et de gaieté qu'à Joseph II. La comtesse du Nord, d'une belle taille, fort grasse pour son âge, ayant la roideur du maintien allemand, instruite et le faisant connaître peut-être avec trop de confiance, n'avait pas obtenu dans les premiers jours le même succès auprès de la reine. Au moment de la présentation du comte et de la comtesse du Nord, la reine avait été très intimidée. Elle se retira dans son cabinet avant de se rendre dans la pièce où elle devait dîner avec les illustres voyageurs, demanda un verre d'eau, avouant « qu'elle venait d'éprouver que le rôle de reine était plus difficile à remplir en présence d'autres souverains ou de princes faits pour le devenir qu'avec des courtisans. »

Elle fut bientôt remise de ce premier trouble et reparut avec grâces et confiance. Le dîner fut assez gai, la conversation fort animée.

Il y eut de très belles fêtes à la cour pour le roi de Suède et le comte du Nord. Ils furent reçus dans l'intérieur du roi et de la reine; mais on garda beaucoup plus de cérémonial qu'avec l'empereur et Leurs Majestés me parurent toujours s'observer beaucoup devant ces souverains. Cependant le roi demanda un jour au grand-duc de Russie s'il était vrai qu'il ne pût compter sur la foi d'aucun de ceux qui l'accompagnaient; ce prince lui répondit, sans hésiter et devant un assez grand nombre de personnes, qu'il serait très fâché d'avoir avec lui un caniche qui lui fût très attaché,

parce qu'il ne quitterait pas Paris que sa mère ne l'eût fait jeter dans la Seine avec une pierre au cou : cette réponse que j'entendis me fit peur, soit qu'elle peignît le caractère de Catherine, soit qu'elle exprimât les préventions de ce prince.

La reine donna au grand-duc un souper à Trianon et en fit illuminer les jardins, comme ils l'avaient été pour l'empereur. Le cardinal de Rohan se permit, très indiscrètement, de s'y introduire à l'insu de la reine. Toujours traité avec la plus grande froideur depuis son retour de Vienne, il n'avait pas osé s'adresser à elle pour lui demander la permission de voir l'illumination; mais il avait obtenu la promesse du concierge de Trianon de l'y faire entrer, aussitôt que la reine serait partie pour Versailles et Son Éminence s'était engagée à rester dans le logement de ce concierge jusqu'à ce que toutes les voitures fussent sorties du château : il ne tint pas la parole qu'il avait donnée et tandis que le concierge était occupé des fonctions de sa place dans l'intérieur, le cardinal, qui avait conservé ses bas rouges et seulement passé une redingote, descendit dans le jardin et se rangea, avec un air mystérieux, dans deux endroits différents, pour voir défiler la famille royale et sa suite.

Sa Majesté fut vivement offensée de cette hardiesse et ordonna le lendemain le renvoi de son concierge; on fut généralement révolté de la déloyauté du cardinal envers ce malheureux homme et peiné de la perte qu'il faisait de sa place. Touchée de l'infortune d'un père de famille, ce fut moi qui obtins sa grâce; je me suis reproché, depuis, ce moment de sensibilité qui me fit agir. Le concierge de Trianon renvoyé avec

éclat, l'humiliation qui en serait rejaillie sur le cardinal eût fait connaître plus publiquement encore les préventions de la reine contre lui, eût probablement empêché la honteuse et trop célèbre intrigue du collier; sans la manière astucieuse dont le cardinal s'était introduit dans les jardins de Trianon, sans l'air de mystère qu'il avait affecté toutes les fois que la reine l'y avait rencontré, il n'aurait pu se dire trompé par aucun intermédiaire entre la reine et lui.

La reine fort prévenue contre le roi de Suède le reçut avec beaucoup de froideur. Tout ce que l'on disait sur les mœurs privées de ce souverain, ses relations avec le comte de Vergennes depuis la révolution de Suède en 1772, le caractère de son favori Armsfeld, les préventions de ce monarque contre les Suédois bien vus à la cour de Versailles formaient les bases de cet éloignement. Il vint un jour demander à dîner à la reine sans être prié et sans avoir fait connaître son projet. La reine le reçut dans le petit cabinet et me fit demander de suite. Alors elle m'ordonna de faire à l'instant appeler le contrôleur de sa bouche, de s'informer si elle avait un dîner suffisant pour l'offrir à M. le comte d'Haga et de le faire augmenter si cela était nécessaire. Le roi de Suède l'assurait qu'il y aurait toujours assez pour lui; et moi, pensant à l'étendue du menu du dîner du roi et de la reine, dont plus de la moitié ne paraissait pas quand ils dînaient dans les cabinets, je souriais involontairement. La reine me fit, des yeux, un signe imposant et je sortis. Le soir, la reine me demanda pourquoi j'avais paru si ébahie, quand elle m'avait donné ordre de faire augmenter son dîner, que j'aurais dû juger de suite la leçon qu'elle

donnait au roi de Suède, pour sa trop grande confiance. Je lui avouai que la scène m'avait paru si bourgeoise qu'involontairement j'avais pensé aux côtelettes sur le gril et à l'omelette qui, dans les petits ménages, viennent augmenter un trop mince ordinaire. Elle s'amusa beaucoup de ma réponse et la conta au roi qui en rit à son tour.

La paix faite avec l'Angleterre avait satisfait toutes les classes de la société occupées de l'honneur national. Le départ du commissaire anglais, établi à Dunkerque depuis la honteuse paix de 1763 comme inspecteur de notre marine, causa des transports de joie. Le gouvernement avait eu la prudence de faire notifier à cet Anglais l'ordre de son départ, avant que le traité fût rendu public. Sans cette précaution, le peuple se serait porté à des excès, pour faire éprouver à l'agent de la puissance anglaise les effets d'un long ressentiment causé par son séjour dans ce port. Le commerce seul fut mécontent du traité de 1783. L'article qui permettait la libre entrée des marchandises anglaises vint tout à coup anéantir le commerce de la ville de Rouen et des autres villes manufacturières du royaume. L'industrie française s'est vengée depuis de cette supériorité qui assurait à l'Angleterre le commerce exclusif du monde entier. Les Anglais abondèrent à Paris. Il y en eut un grand nombre de présentés à la cour. La reine affectait de les traiter avec des égards particuliers : elle voulait sans doute leur faire distinguer l'estime qu'elle portait à leur noble nation des vues politiques du gouvernement dans l'appui qu'il avait donné aux Américains. Il y eut quelques mécontentements, fortement articulés à la cour, sur les marques d'intérêt

données par la reine aux seigneurs anglais; on traitait ces attentions *d'engouement*. On était injuste; et la reine se plaignait avec raison de cette ridicule jalousie.

Le voyage de Fontainebleau et l'hiver à Paris et à la cour furent brillants. Le printemps ramena les plaisirs que la reine commençait à préférer à l'éclat des fêtes. L'union la plus intime régnait entre le roi et la reine, et je n'ai jamais vu s'élever, entre cet auguste couple, qu'un nuage promptement dissipé et dont la cause m'est restée parfaitement inconnue.

Mon beau-père, dont je révérais l'esprit et l'expérience, m'avait recommandé, lorsqu'il me vit placée au service d'une jeune reine, d'éviter toute espèce de confidence. « Elles n'attirent, m'avait-il dit, qu'une faveur passagère et dangereuse : servez avec zèle, avec toute votre intelligence, et ne faites jamais qu'obéir. Loin d'employer votre adresse à savoir pourquoi un ordre, une commission, qui peuvent paraître importants, vous sont donnés, mettez-la à vous garantir d'en être instruite. » J'eus à employer cette sage et utile leçon. J'entrai un matin à Trianon dans la chambre de la reine; elle était couchée, avait des lettres sur son lit, pleurait abondamment; ses larmes étaient entremêlées de sanglots, interrompus par ces mots : « Ah! je voudrais mourir. — Ah! les méchants, les monstres!... Que leur ai-je fait?... » Je lui offris de l'eau de fleur d'orange, de l'éther... « Laissez-moi, me dit-elle, si vous m'aimez : il vaudrait mieux me donner la mort! » Elle jeta en ce moment son bras sur mon épaule et se mit à verser de nouvelles larmes. Je vis qu'une grande et secrète peine déchirait son pauvre cœur, qu'elle avait besoin d'une confidente, que ce devait être son amie.

Je le lui dis et lui proposai d'envoyer chercher la duchesse de Polignac : elle s'y opposa fortement. Je renouvelai mes motifs et mes instances pour lui procurer la consolation d'un épanchement dont elle avait besoin; l'opposition devint moins forte. Je me dégageai de ses bras et courus aux antichambres où je savais qu'un piqueur, prêt à monter à cheval, attendait toujours pour se rendre à l'instant à Versailles. Je lui ordonnai d'aller, au plus grand galop, dire à Mme la duchesse de Polignac que la reine se trouvait très incommodée et la demandait sur-le-champ. La duchesse avait une voiture toujours prête. En moins de dix minutes, elle fut près de la reine. J'y étais seule, j'avais eu la défense de faire appeler d'autres femmes. Mme de Polignac entra : la reine lui tendit les bras, elle s'élança vers elle. J'entendis encore les sanglots et je sortis.

Un quart d'heure après, la reine, devenue plus calme, sonna pour faire sa toilette. Je fis entrer ses femmes; elle passa une robe et se retira dans son boudoir avec la duchesse. Bientôt après, le comte d'Artois arriva de Compiègne où il était avec le roi. Il traversa l'antichambre et la chambre, en demandant avec empressement où était la reine. Il resta une demi-heure avec elle et la duchesse et en sortant me dit que la reine me demandait. Je la trouvai assise sur son canapé, à côté de son amie; ses traits étaient remis, son visage riant et gracieux. Elle me tendit la main et dit à la duchesse : « Je lui ai fait tant de peine ce matin, que je dois me hâter d'en alléger son pauvre cœur. » Puis elle ajouta : « Vous avez sûrement vu dans les plus beaux jours d'été un nuage noir qui vient tout à coup menacer de

fondre sur la campagne, et de la dévaster; il est chassé bientôt par le plus léger vent et laisse reparaître le ciel bleu et le temps serein; voilà précisément l'image de ce qui m'est arrivé dans la matinée. » Ensuite elle me dit « que le roi reviendrait de Compiègne après y avoir chassé, qu'il souperait chez elle : qu'il fallait que je fisse demander son contrôleur, pour choisir avec lui, sur ses menus de repas, tous les mets qui convenaient le plus au roi, qu'elle voulait qu'il n'y en eût point d'autres de servis le soir sur sa table, que c'était une attention qu'elle désirait que le roi pût remarquer. » La duchesse de Polignac me prit aussi la main et me dit « combien elle était heureuse d'avoir été près de la reine, dans un moment où elle avait besoin d'une amie. » J'ignorai toujours ce qui avait pu donner à la reine une si vive et si courte alarme; mais je jugeai, par l'attention particulière qu'elle avait prise au sujet du roi, qu'on avait cherché à l'irriter contre elle, que la noirceur de ses ennemis avait été promptement reconnue et déjouée par le bon esprit et l'attachement du roi et que le comte d'Artois s'était empressé de lui en apporter la nouvelle.

Ce fut, à ce que je crois, dans l'été de 1787, pendant un voyage de Trianon , que la reine de Naples envoya le chevalier de Bressac près de Sa Majesté, avec une mission secrète relative à un projet de mariage entre son fils, le prince héréditaire, et Madame, fille du roi; il s'adressa à moi en l'absence de la dame d'honneur : quoiqu'il me parlât beaucoup de la confiance intime dont l'honorait la reine de Naples et de ses lettres de créance, je lui trouvai tout à fait l'air d'un aven-

turier[1]; il avait à la vérité des lettres particulières pour la reine et sa mission était réelle; il m'en entretint fort inconsidérément avant même d'avoir été admis et me pria de faire tout ce qui dépendait de moi pour disposer l'esprit de la reine en faveur du vœu de sa souveraine : je m'en défendis, en l'assurant qu'il ne m'appartenait pas de me mêler d'affaires d'État. Il voulut inutilement me prouver que l'union désirée par la reine de Naples ne devait pas être envisagée de cette manière.

J'obtins pour M. de Bressac l'audience qu'il désirait, mais sans me permettre de paraître instruite de l'objet de sa mission. Ce fut la reine qui m'en parla; elle blâmait le choix du personnage, et cependant pensait que la reine sa sœur avait très bien fait de ne pas se servir d'un homme fait pour être avoué, ce qu'elle désirait ne pouvant avoir lieu. J'eus occasion, dans cette circonstance comme dans beaucoup d'autres, de juger combien la reine appréciait et aimait la France et l'éclat de notre cour. Elle me dit alors que MADAME en épousant son cousin le duc d'Angoulême ne pouvait perdre son rang de fille du roi et que sa position serait bien préférable à celle de reine dans un autre pays, qu'il n'y avait rien en Europe de comparable à la cour de France et qu'il faudrait, pour ne pas exposer une princesse française aux plus cruels regrets, si on la mariait à un prince étranger, lui faire quitter le palais de Versailles à sept ans, et l'envoyer, dès cet âge, dans la cour où elle devrait vivre; qu'à douze ans, ce serait

1. J'ai su qu'il avait ensuite passé plusieurs années enfermé au château de l'Œuf.

trop tard, parce que les souvenirs et les comparaisons nuiraient au bonheur de sa vie entière. La reine envisageait la destinée de ses sœurs, comme bien inférieure à la sienne et m'avait plusieurs fois entretenue des peines que la cour d'Espagne faisait éprouver à sa sœur la reine de Naples, de la nécessité où elle s'était trouvée d'implorer la médiation du roi de France. Elle me montra plusieurs lettres de la reine de Naples, au sujet des démêlés qu'elle avait eus avec la cour de Madrid relativement au ministre Acton : elle le croyait utile à son peuple, par ses lumières et par sa grande activité; dans ces lettres, elle rendait un compte fidèle à Sa Majesté de la nature des outrages qu'elle avait reçus et lui représentait M. Acton comme un homme que la malveillance même ne pouvait faire supposer capable de l'intéresser autrement que par ses services. Elle avait eu à souffrir des offenses d'un Espagnol, nommé Las-Casas, que le roi son beau-père lui avait envoyé pour la décider à éloigner M. Acton des affaires et de sa personne : elle se plaignait amèrement, à la reine sa sœur, des procédés révoltants de ce chargé d'affaires, auquel elle avait dit, pour le convaincre de la nature des sentiments qui l'attachaient à M. Acton, qu'elle le ferait peindre et sculpter par les plus célèbres artistes de l'Italie et qu'elle enverrait son buste et son portrait au roi d'Espagne, afin de lui prouver que le désir de fixer un homme d'une capacité supérieure pouvait seul l'avoir portée à lui conserver la faveur dont il jouissait. Ce M. Las-Casas avait osé lui répondre qu'elle prendrait une peine inutile, que la laideur d'un homme ne l'empêchait pas toujours de plaire et que le roi d'Espagne avait trop d'expérience pour ignorer

qu'on ne pouvait s'expliquer les caprices d'une femme.

Une réponse aussi audacieuse avait saisi d'indignation la reine de Naples et l'impression de la douleur qu'elle en avait ressentie lui avait fait faire une fausse-couche dans la journée même. Louis XVI s'étant porté pour médiateur, la reine de Naples eut satisfaction entière dans cette affaire et M. Acton fut conservé dans son poste de ministre principal.

Dans le nombre des traits qui caractérisaient l'extrême bonté de la reine, on doit placer son respect pour la liberté individuelle. Je l'ai vue éprouver les plus grandes importunités de gens dont l'esprit était aliéné, sans permettre qu'ils fussent arrêtés. Sa patiente bonté fut mise à une bien désagréable épreuve par un ancien conseiller au parlement de Bordeaux, nommé Castelnaux : cet homme s'était déclaré l'amoureux de la reine et était généralement connu sous ce nom. Durant dix années consécutives, il fit tous les voyages de la cour; pâle, hâve comme les gens dont l'esprit est égaré, son aspect sinistre inspirait un sentiment pénible : pendant les deux heures que durait le jeu public de la reine, il restait sans bouger en face de la place de Sa Majesté; à la chapelle, il se plaçait de même sous ses yeux et ne manquait pas de se trouver au dîner du roi, ou au grand couvert; au spectacle de la ville, il s'asseyait le plus près possible de la loge de la reine; il partait toujours pour Fontainebleau, pour Saint-Cloud un jour avant la cour; et lorsque Sa Majesté arrivait dans ces différentes habitations, la première personne qu'elle rencontrait, en descendant de voiture, était ce lugubre fou qui ne parlait jamais à personne. Pendant les séjours de la reine au petit Trianon, la passion de ce malheureux

homme devenait encore plus importune; il mangeait à la hâte un morceau chez quelque suisse et passait le jour entier, même par les temps de pluie, à faire le tour du jardin, marchant toujours aux bords des fossés. La reine le rencontrait souvent quand elle se promenait seule ou avec ses enfants; cependant elle ne voulait permettre aucun moyen de violence pour la soustraire à cette insoutenable importunité. Ayant un jour donné à M. de Sèze une permission d'entrer à Trianon, elle lui fit dire de se rendre chez moi et m'ordonna d'instruire ce célèbre avocat de l'égarement d'esprit de M. de Castelnaux, puis de l'envoyer chercher, pour que M. de Sèze eut avec lui un entretien. Il lui parla près d'une heure et fit beaucoup d'impression sur son esprit; enfin M. de Castelnaux me pria d'annoncer à la reine, que, décidément, puisque sa présence lui était importune, il allait se retirer dans sa province. La reine fut fort aise et me recommanda de bien exprimer à M. de Sèze toute sa satisfaction. Une demi-heure après que M. de Sèze fut parti, on m'annonça le malheureux fou; il venait me dire qu'il se rétractait, qu'il ne pouvait, par le seul effet de sa volonté, cesser de voir la reine aussi souvent que cela lui était possible. Cette nouvelle réponse était désagréable à porter à Sa Majesté; mais combien je fus touchée de l'entendre dire : « Eh bien, qu'il m'ennuie! mais qu'on ne lui ravisse pas le bonheur d'être libre [1]. »

1. Lors de la funeste arrestation du roi et de la reine à Varennes, ce malheureux Castelnaux voulut se laisser mourir de faim : ses hôtes, inquiets de son absence, firent forcer la porte de sa chambre; on le trouva sans connaissance, étendu sur le parquet. J'ignore ce qu'il est devenu depuis le 10 août.

On n'avait connu l'influence directe de la reine dans les affaires, pendant les premières années du règne, que par la bonté qu'elle mit à obtenir du roi la révision de deux procès célèbres [1].

Si le roi n'a point inspiré à la reine un vif sentiment d'amour, il est au moins bien sûr qu'elle lui en accordait un mêlé d'enthousiasme et d'attendrissement pour la bonté de son caractère et l'équité dont il a donné tant de preuves multipliées pendant son règne. Nous la vîmes rentrer un soir fort tard; elle sortait des cabinets du roi et nous dit à M. de Mizery et à moi, en essuyant ses yeux remplis de larmes : « Vous me voyez pleurer, mais n'en prenez pas d'inquiétude : ce sont les plus douces larmes qu'une femme puisse verser; elles sont causées par l'impression que m'ont faite la justice et la bonté du roi; il vient d'accorder à ma demande la révision du procès de MM. de Bellegarde et de Moutier, victimes de la haine du duc d'Aiguillon contre le duc de Choiseul. Il a été tout aussi juste pour le duc de

1. La reine ne s'était permis de se mêler de ces deux procès que pour en solliciter seulement la révision : car il n'était nullement dans ses principes d'intervenir en rien dans ce qui concernait la justice, et jamais elle ne se servit de son influence auprès des tribunaux. La duchesse de Praslin, par une criminelle bizarrerie, avait porté son inimitié pour son mari jusqu'à déshériter ses enfants en faveur de la famille de M. de Guéménée. Cette injustice amena naturellement un grand procès dont Paris était très occupé. La duchesse de Choiseul, vivement intéressée dans cette affaire, suppliait un jour la reine en ma présence de vouloir bien au moins faire demander à M. le premier président quand on appellerait sa cause : la reine lui répondit qu'elle ne ferait pas même cette démarche, puisqu'elle dénoterait un intérêt qu'il était de son devoir de ne pas manifester.

Guines, dans son affaire avec Le Tort. Il est heureux pour une reine de pouvoir admirer, estimer celui qui lui fait partager son trône; et vous, je vous félicite d'avoir à vivre sous le règne d'un souverain aussi vertueux. » Nos larmes d'attendrissement se mêlèrent à celles de la reine; elle voulut bien nous permettre de baiser ses charmantes mains. Cette scène si touchante ne s'est jamais effacée de mon souvenir, et c'est sous le règne de souverains aussi cléments, aussi sensibles, que nous avons eu à souffrir des fureurs que la plus cruelle tyrannie n'eût pas même excusées; et ce sont des êtres augustes, si bien formés par la divine Providence pour le bonheur des peuples, que nous avons eu la douleur de voir eux-mêmes victimes de ces fureurs aussi insensées qu'elles ont été barbares!

La reine fit parvenir au roi tous les mémoires de M. le duc de Guines, compromis, dans son ambassade en Angleterre, par un secrétaire qui avait joué sur les fonds publics à Londres pour son propre compte, mais de manière à en faire soupçonner l'ambassadeur. MM. de Vergennes et Turgot ayant peu de bienveillance pour le duc de Guines, ami du duc de Choiseul, n'étaient pas disposés à servir cet ambassadeur. La reine parvint à fixer l'attention particulière du roi sur cette affaire et la justice de Louis XVI fit triompher l'innocence du duc de Guines.

Il existait sans cesse une guerre sourde entre les amis et les partisans de M. de Choiseul, que l'on nommait les Autrichiens, et tout ce qui tenait à MM. d'Aiguillon, de Maurepas, de Vergennes, qui, par la même raison, entretenaient le foyer des intrigues existantes à la cour et dans Paris contre la reine. De son côté, Marie-

Antoinette soutenait ceux qui pouvaient avoir souffert dans cette rixe politique; ce fut ce même sentiment qui la décida à demander la révision du procès de MM. de Bellegarde et de Moutier. Le premier, colonel et inspecteur d'artillerie, le second, propriétaire de forges à Saint-Etienne, avaient été condamnés, sous le ministère du duc d'Aiguillon, à vingt ans et un jour de prison, pour avoir réformé, dans les arsenaux de la France, d'après un ordre du duc de Choiseul, un nombre infini de fusils, livrés comme n'ayant plus que la valeur du fer, tandis que la plus grande partie de ces fusils furent à l'instant même embarqués et vendus aux Américains. Il paraît que le duc de Choiseul avait fait connaître à la reine, comme moyens de défense pour les condamnés, les vues politiques qui l'avaient décidé à autoriser cette réforme et cette vente de la manière dont elle avait été exécutée. Ce qui rendait la cause de MM. de Bellegarde et de Moutier plus défavorable, c'est que l'officier d'artillerie qui avait fait la réforme, en qualité d'inspecteur, se trouvait, par un mariage clandestin, beau-frère du propriétaire des forges acquéreur des armes réformées. Cependant l'innocence des deux prisonniers fut prouvée; ils vinrent à Versailles, avec leurs femmes et leurs enfants, se jeter aux pieds de leur bienfaitrice. Cette scène touchante se passa dans la grande galerie, à la sortie de l'appartement de la reine, elle voulut empêcher les femmes de se mettre à genoux, disant *que la justice seule leur avait été rendue ; qu'elle devait en ce moment même être félicitée sur le bonheur le plus réel qui fut attaché à sa position, celui de faire parvenir jusqu'au roi de justes réclamations.*

Dans toutes les occasions où il fallait exprimer sa

pensée en public, malgré la gêne que pouvait éprouver une étrangère, la reine rencontrait toujours le mot précis, noble et touchant. Elle répondait à toutes les harangues et avait mis de la persévérance à conserver cette habitude puisée à la cour de Marie-Thérèse. Depuis longtemps, les princesses de la maison de Bourbon ne prenaient plus, dans de semblables circonstances, la peine d'articuler la réponse. Madame Adélaïde fit reproche à la reine de n'avoir pas suivi cet usage, l'assurant qu'il suffisait de marmoter quelques mots en simulacre de réponse et que les harangueurs, très occupés de ce qu'ils venaient de dire eux-mêmes, trouvaient toujours qu'on avait répondu d'une manière parfaite. La reine jugea que la paresse seule avait pu dicter un semblable protocole et que l'usage adopté de marmoter quelques mots constatant la nécessité de répondre, il fallait le faire simplement mais clairement, et le mieux possible. Quelquefois même, prévenue du sujet des harangues, elle écrivait le matin ses réponses, non pour les apprendre par cœur, mais pour fixer les idées ou les sentiments qu'elle voulait y développer.

Le crédit de la comtesse de Polignac augmentait chaque jour : ses amis en profitèrent pour amener des changements dans le ministère. La disgrâce de M. de Montbarrey, homme sans talents et sans mœurs, fut généralement approuvée; on l'attribuait avec raison à la reine; il avait été placé au ministère par M. de Maurepas, et soutenu par sa vieille femme : l'un et l'autre furent, plus que jamais, déchaînés contre la reine et la société Polignac.

La nomination de M. de Ségur au ministère de la Guerre et celle de M. de Castries à celui de la Marine

furent entièrement l'ouvrage de cette société. La reine craignait de faire des ministres; sa favorite pleurait souvent quand les hommes de sa société la forçaient d'agir. Les hommes reprochent aux femmes de se mêler d'affaires et, dans les cours, ce sont eux qui se servent de leur ascendant pour des choses dont elles ne devraient jamais s'occuper.

Le jour où M. de Ségur fut présenté à la reine, à raison de son nouveau poste, elle me dit : « Vous venez de voir un ministre de ma façon; j'en suis bien aise pour le service du roi, car je crois le choix fort bon; mais je suis presque fâchée de la part que j'ai à cette nomination; je m'attire une responsabilité : j'étais heureuse de n'en point avoir; et, pour m'en alléger autant que possible, je viens de promettre à M. de Ségur, et cela sur ma parole d'honneur, de n'apostiller aucun placet et de n'entraver aucune de ses opérations par des demandes pour mes protégés. »

La reine avait espéré le rétablissement des finances, lors du premier ministère de M. Necker que son ambition n'avait pas encore entraîné vers des plans étrangers à ses propres talents, et ses vues lui semblaient fort sages. Sachant que M. de Maurepas voulait amener M. Necker à donner sa démission, elle l'engageait alors à patienter jusqu'à la mort d'un vieillard que le roi conservait près de lui, par respect pour son premier choix et par égard pour son grand âge. Elle alla même jusqu'à lui dire que M. de Maurepas était toujours malade et que l'époque de sa fin ne pouvait être éloignée. M. Necker ne voulut point attendre ce moment; la prédiction de la reine se réalisa : M. de Maurepas

termina ses jours à la suite d'un voyage de Fontainebleau, en 1781.

M. Necker s'était retiré; il avait surtout été outragé par une perfidie du vieux ministre, qu'il ne pouvait lui pardonner. J'avais su quelque chose de cette intrigue, à l'époque où elle eut lieu; elle m'a été confirmée depuis par la maréchale de Beauvau. M. Necker voyant son crédit baisser à la cour, et craignant que cela ne nuisît à ses opérations en finances, écrivit au roi pour le supplier de lui accorder une grâce qui pût manifester, aux yeux du public, qu'il n'avait pas perdu la confiance de son souverain : il terminait sa lettre en désignant cinq choses différentes, telle charge ou telle marque d'honneur ou telle décoration, et il la remit à M. de Maurepas. Les *ou* furent changés en *et* : le roi fut mécontent de l'ambition de M. Necker et de la confiance avec laquelle il osait la manifester.

Mme la maréchale de Beauvau m'a assuré que le maréchal de Castries avait vu la minute de cet écrit de M. Necker, tout à fait conforme à ce qu'il lui avait dit et qu'il avait vu de même la copie dénaturée [1].

L'intérêt que la reine avait pris à M. Necker s'anéantit pendant sa retraite et se changea même en de fortes préventions. Il écrivait trop sur les opérations qu'il avait voulu faire et sur le bien qui en serait résulté pour l'État. Les ministres qui l'avaient successivement remplacé crurent leurs opérations entravées par le soin que M. Necker et ses partisans prenaient d'occuper sans cesse le public de ses plans; ses amis étaient trop chauds : la reine vit de l'esprit de parti dans ces opi-

1. J'ai cette anecdote écrite de la main de cette dame.

nions de société et se rangea entièrement parmi ses ennemis.

Après MM. Joly de Fleury et d'Ormesson, faibles contrôleurs-généraux, on fut obligé de recourir à un homme d'un talent plus reconnu et les amis de la reine, réunis en ce moment au comte d'Artois, et, par je ne sais quel motif à M. de Vergennes, firent nommer M. de Calonne. La reine en eut un déplaisir extrême et son intimité avec la duchesse de Polignac commença à en souffrir; c'est à cette époque qu'elle disait que lorsque les souverains avaient des favoris, ils élevaient auprès d'eux des puissances, qui, encensées d'abord pour leurs maîtres, finissaient par l'être pour eux-mêmes, avaient un parti dans l'État, agissaient seuls et faisaient retomber le blâme de leurs actions sur les souverains auxquels ils devaient leur crédit.

Les inconvénients de la vie privée pour une souveraine frappaient alors la reine sous tous les rapports; elle m'en entretenait avec confiance et m'a souvent dit que j'étais la seule personne instruite des chagrins que ses habitudes de société lui donnaient, mais qu'il fallait supporter des peines dont on était seule l'auteur, que l'inconstance dans une amitié telle que celle qui l'avait liée à la duchesse et une rupture totale avaient des inconvénients encore plus graves et ne pouvaient amener que de nouveaux torts. Ce n'est pas qu'elle eût à reprocher à Mme de Polignac un seul défaut qui pût lui faire regretter le choix qu'elle en avait fait comme amie, mais elle n'avait pas prévu l'inconvénient d'avoir à supporter les amis de ses amis, et la société y contraint.

Sa Majesté, continuant à me parler des inconvé-

nients qu'elle avait rencontrés dans la vie privée, me dit que les ambitieux sans mérite trouvaient là des moyens de tirer parti de leurs importunités et qu'elle avait à se reprocher d'avoir fait nommer M. d'Adhémar à l'ambassade de Londres, uniquement parce qu'il l'excédait chez la duchesse. Elle ajouta cependant à cette espèce de confession qu'on était en pleine paix avec les Anglais, que le ministre connaissait aussi bien qu'elle la nullité de M. d'Adhémar et qu'il ne pouvait faire ni bien ni mal.

Souvent, dans des entretiens d'un entier épanchement, la reine avouait qu'elle avait acquis à ses dépens une expérience qui la rendrait bien attentive à veiller à la conduite de ses belles-filles, qu'elle serait surtout fort scrupuleuse sur les qualités et les vertus de leurs dames et qu'aucun égard ni pour le rang, ni pour la faveur, ne la déterminerait dans un choix si important. Elle atribuait à une dame fort légère qu'elle avait trouvée dans son palais en arrivant en France plusieurs démarches de sa première jeunesse. Elle se proposait aussi d'interdire aux princesses qui dépendraient d'elle l'usage de faire de la musique avec des professeurs et disait avec sincérité et aussi sévèrement qu'auraient pu le faire ses détracteurs : « Je devais entendre chanter Garat et ne jamais chanter de duo avec lui. » C'est avec cette impartialité qu'elle parlait de sa jeunesse. Que ne devait-on pas espérer de son âge mûr!

CHAPITRE XI

La reine mécontente de la nomination de M. de Calonne. Million qui lui est offert par ce ministre pour secourir les pauvres. Elle le refuse. Acquisition de Saint-Cloud ; à quelle occasion. Règlements de police intérieure : « de par la reine. » Ces mots excitent des murmures. Etat de la France. Beaumarchais. Le Mariage de Figaro. Le roi veut connaître la pièce manuscrite. Lecture qu'en fait Mme Campan en présence de Leurs Majestés seules. Jugement que Louis XVI porte sur la pièce. Intrigues pour en favoriser la représentation. Elle est défendue une première fois. Nouvelles intrigues. Elle est représentée. Louis XVI et la reine surpris et mécontents. Anecdote.

La reine n'ayant pu empêcher la nomination de M. de Calonne ne déguisa pas assez le mécontentement qu'elle en avait; elle dit même un jour chez la duchesse, au milieu des partisans et des protecteurs de ce ministre, que les finances de la France passaient alternativement des mains d'un honnête homme sans talent dans celles d'un habile intrigant. M. de Calonne fut donc bien loin d'agir de concert avec la reine tout le temps qu'il resta en place et, tandis qu'il circulait dans Paris de plats couplets où l'on peignait la reine et sa favorite puisant à leur gré dans les coffres du contrôleur-général, la reine évitait toute communication avec lui.

Pendant le long et cruel hiver de 1783 à 1784, le

roi donna trois millions pour le soulagement des infortunés. M. de Calonne, qui sentait la nécessité de se rapprocher de la reine, saisit infructueusement cette occasion de lui montrer son respect et son dévouement. Il vint lui offrir de lui remettre un million sur les trois destinés au secours des indigents, pour qu'il fût distribué en son nom et selon sa volonté. Sa proposition fût rejetée; la reine lui répondit que ce bienfait en entier devait être distribué au nom du roi et qu'elle se priverait cette année des moindres jouissances pour ajouter au soulagement des malheureux ce que ses épargnes lui permettraient de leur offrir.

A l'instant où M. de Calonne sortit du cabinet, la reine me fit demander : « Faites-moi votre compliment, ma chère, me dit-elle; je viens d'éviter un piège, ou tout au moins une chose qui, par la suite, aurait pu me donner de grands chagrins. » Elle me raconta mot à mot la conversation qu'elle venait d'avoir, en ajoutant : « Cet homme achèvera de perdre les finances de l'État. On dit qu'il est placé par moi : on a fait croire au peuple que je suis prodigue; je n'ai pas voulu qu'une somme du Trésor royal, même pour l'usage le plus respectable, ait jamais été entre mes mains. »

La reine faisant chaque mois des économies sur les fonds de sa cassette et n'ayant pas dépensé les dons d'usage à l'époque de ses couches, possédait, par le fruit de ses propres épargnes, cinq à six cent mille francs. Elle employa donc une somme de deux à trois cent mille francs, que ses premières femmes envoyèrent à M. Lenoir, aux curés de Paris, de Versailles, aux sœurs hospitalières et répandirent sur des familles indigentes.

La reine désirant placer dans le cœur de Madame,

sa fille, non seulement le désir de soulager l'infortune, mais les qualités nécessaires pour se bien acquitter de ce devoir sacré, quoiqu'elle fût encore bien jeune, l'occupait sans cesse des souffrances que le pauvre avait à subir pendant une saison si cruelle. La princesse avait déjà une somme de huit à dix mille francs pour ses charités et la reine lui en fit distribuer elle-même une partie.

Voulant donner encore à ses enfants une leçon de bienfaisance, elle m'ordonna de faire apporter de Paris, comme les autres années, la veille du jour de l'an tous les joujoux à la mode et de les faire étaler dans son cabinet. Prenant alors ses enfants par la main, elle leur fit voir toutes les poupées, toutes les mécaniques qui y étaient rangées et leur dit qu'elle avait eu le projet de leur donner de jolies étrennes, mais que le froid rendait les pauvres si malheureux que tout son argent avait été employé en couvertures, en hardes, pour les garantir de la rigueur de la saison et leur donner du pain; ainsi, que cette année ils n'auraient que le plaisir de voir toutes ces nouveautés. Rentrée dans son intérieur avec ses enfants, elle dit qu'il y avait cependant une dépense indispensable à faire, que sûrement un grand nombre de mères feraient cette année la même réflexion qu'elle, que le marchand de joujoux devait y perdre et qu'elle lui donnait cinquante louis pour l'indemniser de ses frais de voyage et le consoler de n'avoir rien vendu.

Une chose, fort simple en elle-même et qui eut, à raison de l'esprit qui régnait alors, des résultats très défavorables pour la reine, fut l'acquisition de Saint-Cloud.

Le palais de Versailles, tourmenté en dedans par une infinité de distributions nouvelles et mutilé dans son ordonnance, tant par la suppression de l'escalier des ambassadeurs que par celle du péristyle à colonnes placé au fond de la cour de marbre, avait également besoin de réparations pour la solidité et la beauté du monument. Le roi demanda donc à M. Micque plusieurs plans pour la restauration du palais. Il me consulta sur quelques distributions analogues au service de la reine et demanda, en ma présence, à M. Micque ce qu'il fallait d'argent pour exécuter la totalité de ses plans et combien d'années il emploierait à cet ouvrage. J'ai oublié le nombre de millions qui furent indiqués mais je me souviens que M. Micque répondit que six années suffiraient pour terminer toute l'entreprise, si le Trésor royal pouvait effectuer les paiements sans aucun retard. « Et combien d'années demandez-vous, dit le roi, si les paiements ne sont pas aussi exacts? — Dix ans, Sire, répondit l'architecte. — Il faut alors compter sur dix années, reprit Sa Majesté, et remettre cette grande entreprise à l'année 1790; cela occupera le reste du siècle. » Le roi parla ensuite de la baisse qu'avaient éprouvée les propriétés à Versailles, pendant le temps où le régent avait fait transporter la cour de Louis XV aux Tuileries et dit qu'il faudrait aviser aux moyens de parer à cet inconvénient : ce fut ce projet qui favorisa celui de l'acquisition de Saint-Cloud. La première idée en était venue à la reine, un jour qu'elle s'y promenait en calèche avec la duchesse de Polignac et la comtesse Diane; elle en parla au roi à qui cela convint très fort : cette acquisition favorisait l'intention qu'il avait de quitter Versailles, pendant dix années consécutives.

Le roi se proposait de faire rester à Versailles les ministres et les bureaux, les pages et une grande partie de ses écuries. MM. de Breteuil et de Calonne furent chargés de traiter l'affaire de l'acquisition de Saint-Cloud avec M. le duc d'Orléans, et l'on crut d'abord qu'elle serait faite par de seuls échanges : la valeur du château de Choisy, de celui de la Muette et d'une forêt formait la somme demandée par la maison d'Orléans et, dans cet échange dont la reine se flattait, elle ne vit qu'une économie à obtenir, au lieu d'une augmentation de dépense. On supprimait par cet arrangement le gouvernement de Choisy, qu'avait le duc de Coigny et celui de la Muette, qui était au maréchal de Soubise. On avait de même à supprimer les deux conciergeries et tous les serviteurs employés dans ces deux maisons royales; mais pendant qu'on traitait cette affaire, MM. de Breteuil et de Calonne cédèrent sur l'article des échanges, et plusieurs millions en numéraire remplacèrent la valeur de Choisy et de la Muette.

La reine conseilla au roi de lui donner Saint-Cloud, comme un moyen d'éviter d'y établir un gouverneur, son projet étant de n'y avoir qu'un simple concierge, ce qui épargnerait toutes les dépenses qu'amenaient les gouverneurs des châteaux. Le roi y consentit. Saint-Cloud fut acheté pour la reine : elle fit prendre sa livrée aux suisses des grilles, aux garçons du château, etc., comme à ceux de Trianon, où le concierge de cette maison avait fait afficher quelques règlements de police intérieure, avec ces mots : *De par la reine.* Cet usage fut imité à Saint-Cloud. Cette livrée de la reine à la porte d'un palais où l'on ne croyait trouver que celle du roi, ces mots : *de par la reine* à la tête des

imprimés collés auprès des grilles, firent une grande sensation et produisirent un effet très fâcheux, non seulement dans le peuple, mais parmi les gens d'une classe supérieure : on y voyait une atteinte portée aux usages de la monarchie, et les usages tiennent de près aux lois. La reine en fut instruite et crut que sa dignité serait compromise si elle faisait changer la forme de ces règlements, qui même pouvait être supprimée sans inconvénient. « Mon nom n'est point déplacé, disait-elle, dans les jardins qui m'appartiennent; je puis y donner des ordres sans porter atteinte aux droits de l'État. » Ce fut la seule réponse qu'elle fit aux représentations que quelques serviteurs fidèles crurent pouvoir se permettre de lui adresser à ce sujet. Le mécontentement que les Parisiens en manifestèrent porta sans doute M. d'Esprémenil, à l'époque des premiers troubles du parlement, à dire qu'il était également impolitique et immorale devoir des palais appartenir à une reine de France [1] : ainsi, un changement opéré par un motif d'économie prit, aux yeux du public, un caractère tout différent.

La reine fut très mécontente de la manière dont cette affaire avait été traitée par M. de Calonne; l'abbé de Vermond, le plus actif et le plus persévérant des ennemis de ce ministre, voyait avec plaisir que les moyens

1. La reine n'oublia jamais cette offense de M. d'Esprémenil; elle disait qu'ayant été faite dans un temps où l'ordre social n'était pas encore troublé, elle en avait éprouvé la peine la plus vive. Peu de temps avant la chute du trône, M. d'Esprémenil ayant embrassé hautement le parti du roi, fut insulté, par les Jacobins, dans le jardin des Tuileries, et si maltraité qu'on le rapporta chez lui fort malade. A raison des opinions royalistes

des gens dont on pouvait espérer de nouvelles ressources s'épuisaient successivement, parce que cela avançait l'époque où l'archevêque de Toulouse pourrait arriver au ministère des Finances.

La marine royale avait repris une attitude imposante pendant la guerre pour l'indépendance de l'Amérique; une paix glorieuse avec l'Angleterre avait réparé, pour l'honneur français, les anciens outrages de nos ennemis; le trône était environné de nombreux héritiers; les finances seules pouvaient donner de l'inquiétude, mais cette inquiétude ne se portait que sur la manière dont elles étaient administrées. Enfin la France avait le sentiment intime de ses forces et de sa richesse, lorsque deux événements qui ne semblent pas dignes de prendre place dans l'histoire et qui cependant en ont une marquée dans celle de la Révolution française, vinrent jeter, dans toutes les classes de la société, l'esprit de sarcasme et de dédain, non seulement sur les rangs les plus élevés, mais sur les têtes les plus augustes; je veux parler d'une comédie et d'une grande escroquerie.

Depuis longtemps Beaumarchais était en possession d'occuper quelques cercles de Paris par son esprit et ses talents en musique, et les théâtres par des drames plus ou moins médiocres, lorsque sa comédie du Barbier de Séville lui acquit des suffrages plus marqués sur la scène française. Ses mémoires contre M. Goezman

qu'il professait alors, quelqu'un invita la reine à envoyer savoir de ses nouvelles; elle répondit qu'elle était vraiment affligée de ce qui arrivait à M. d'Esprémenil, mais que la politique ne la mènerait jamais jusqu'à donner des preuves d'un intérêt particulier à l'homme qui, le premier, avait porté l'atteinte la plus outrageante à son caractère.

avaient amusé Paris, par le ridicule qu'ils versaient sur un parlement mésestimé et son admission dans l'intimité de M. de Maurepas lui procura de l'influence sur des affaires importantes. Dans cette position assez brillante, il ambitionna la funeste gloire de donner une impulsion générale aux esprits de la capitale par une espèce de drame, où les mœurs et les usages les plus respectés étaient livrés à la dérision populaire et philosophique. Après plusieurs années d'une heureuse situation, critiquer et rire étaient devenus plus généralement la disposition de l'esprit français; et lorsque Beaumarchais eut terminé son monstrueux et plaisant *Mariage de Figaro*, tous les gens connus ambitionnèrent le bonheur d'en entendre une lecture, les censeurs de la police ayant prononcé que cette pièce ne pouvait être représentée. Ces lectures de Figaro se multiplièrent à tel point, par la complaisance calculée de l'auteur, que, chaque jour, on entendait dire : « J'ai assisté ou j'assisterai à la lecture de la pièce de Beaumarchais. » Le désir de la voir représenter devint universel; une phrase qu'il avait eu l'adresse d'insérer dans son ouvrage avait comme forcé le suffrage des grands seigneurs ou des gens puissants qui visaient à l'honneur d'être rangés parmi les esprits supérieurs : il faisait dire à son Figaro *qu'il n'y avait que les petits esprits qui craignissent les petits écrits*. Le baron de Breteuil et tous les hommes de la société de M^me^ de Polignac étaient rangés parmi les plus ardents protecteurs de cette comédie. Les sollicitations auprès du roi devenaient si pressantes que Sa Majesté voulut juger elle-même un ouvrage qui occupait autant la société et fit demander à M. Le Noir, lieutenant de police, le

manuscrit du *Mariage de Figaro*. Je reçus, un matin, un billet de la reine qui m'ordonnait d'être chez elle à trois heures et de ne point venir sans avoir dîné, parce qu'elle me garderait fort longtemps.

Lorsque j'arrivai dans le cabinet intérieur de Sa Majesté, je la trouvai seule avec le roi; un siège et une petite table étaient déjà placés en face d'eux et sur la table était posé un énorme manuscrit en plusieurs cahiers; le roi me dit : « C'est la comédie de Beaumarchais, il faut que vous nous la lisiez : il y aura des endroits bien difficiles à cause des ratures et des renvois; je l'ai déjà parcourue, mais je veux que la reine connaisse cet ouvrage. Vous ne parlerez à personne de la lecture que vous allez faire. »

Je commençai. Le roi m'interrompait souvent par des exclamations toujours justes, soit pour louer, soit pour blâmer. Le plus souvent il se récriait : « C'est de mauvais goût; cet homme ramène continuellement sur la scène l'habitude des *concetti* italiens. » Au monologue de Figaro, dans lequel il attaque diverses parties d'administration mais essentiellement à la tirade sur les prisons d'État, le roi se leva avec vivacité et dit : « C'est détestable, cela ne sera jamais joué : il faudrait détruire la Bastille pour que la représentation de cette pièce ne fût pas une inconséquence dangereuse. Cet homme déjoue tout ce qu'il faut respecter dans un gouvernement. » Certes, le roi avait porté le jugement auquel l'expérience a dû ramener tous les enthousiastes de cette bizarre production. « On ne la jouera donc point? dit la reine. — Non, certainement, répondit Louis XVI; vous pouvez en être sûre. »

Cependant on ne cessait de dire dans la société que

le *Mariage de Figaro* allait être joué; il y avait même beaucoup de gageures à ce sujet : je n'aurais pas pu en faire moi-même, me croyant sur ce point beaucoup plus instruite que toute autre personne; je me serais bien trompée. Les protecteurs de Beaumarchais, ou plutôt de son ouvrage, comptant réussir dans le projet de le rendre public, avaient, malgré la défense du roi, fait distribuer les rôles du *Mariage de Figaro* aux acteurs du Théâtre-Français. Beaumarchais les avait pénétrés de l'esprit de ses personnages et l'on voulut au moins jouir d'une représentation de ce prétendu chef-d'œuvre dramatique. Le premier gentilhomme de la chambre consentit à ce que M. de la Ferté prêtât la salle de spectacle de l'hôtel des Menus-Plaisirs à Paris, qui servait aux répétitions de l'Opéra; on donna des billets à une foule de gens de la première classe de la société; et le jour de cette représentation fut indiqué. Le roi n'en fut instruit que le matin même et signa une lettre de cachet [1] qui défendait cette représentation. Lorsque le courrier qui portait cet ordre arriva, une partie de la salle était déjà garnie de spectateurs et les rues qui aboutissaient à l'hôtel des Menus-Plaisirs étaient remplies de voitures; la pièce ne fut point jouée. Cette défense du roi parut une atteinte à la liberté publique.

Toutes les espérances déçues excitèrent le mécontentement à tel point, que les mots *d'oppression*, de *tyrannie* ne furent jamais prononcés, dans les jours qui précédèrent la chute du trône, avec plus de passion et

1. On appelait *lettre de cachet* tout ordre écrit émané de la volonté du roi; cette dénomination ne s'appliquait pas seulement aux ordres d'arrestation.

de véhémence. La colère emporta Beaumarchais jusqu'à lui faire dire : « Eh bien! Messieurs, il ne veut pas qu'on la représente ici, et je jure, moi, qu'elle sera jouée, peut-être dans le chœur même de Notre-Dame! » On pourrait trouver un sens prophétique à ces paroles. Peu de temps après, on insinua dans le monde la résolution que Beaumarchais avait enfin prise de supprimer tous les passages de son ouvrage qui pouvaient blesser le gouvernement, et, sous prétexte de juger les sacrifices faits par l'auteur, M. de Vaudreuil obtint la permission de faire jouer ce fameux *Mariage de Figaro* à sa maison de campagne. M. Campan y fut invité; il avait entendu plusieurs lectures de l'ouvrage et n'y trouva point les changements annoncés, il en faisait la remarque à plusieurs personnes de la cour, qui lui soutenaient que l'auteur avait fait tous les sacrifices prescrits. Chacun venait à son tour l'en entretenir; M. Campan fut si étonné de ces assertions sur une chose évidemment fausse qu'il leur répondit par une phrase de Beaumarchais lui-même, dans son *Barbier de Séville*, et prenant le ton de Bazile, leur dit : « Ma foi, Messieurs, je ne sais pas qui l'on trompe ici, tout le monde est dans le secret. » On en vint alors au fait et on lui demanda avec instance de dire positivement à la reine que tout ce qui avait été jugé répréhensible dans la comédie de M. de Beaumarchais en avait disparu : mon beau-père se contenta de répondre que sa position à la cour ne le mettant dans le cas d'articuler son opinion que dans l'occasion où la reine lui en parlerait la première, il n'en dirait son sentiment que si elle le lui demandait. La reine ne lui en parla pas. Peu de temps après, on obtint enfin la représentation de cet ouvrage.

La reine croyait que Paris allait être bien attrapé en ne voyant qu'une pièce mal conçue et dénuée d'intérêt, depuis que toutes les satires en avaient été supprimées. Monsieur, persuadé qu'il n'y avait pas un seul passage susceptible d'applications malicieuses ou dangereuses, se rendit à la première représentation en grande loge : tout le monde sait quel fut le fol enthousiasme du public pour cette pièce et le juste mécontentement de Monsieur; bientôt après la détention de l'auteur eut lieu, tandis que son ouvrage était porté aux nues et que la cour n'aurait pas osé en suspendre les représentations.

La reine témoigna son mécontentement à toutes les personnes qui avaient aidé l'auteur du *Mariage de Figaro* à surprendre le consentement du roi pour la représentation de sa comédie. Ses reproches s'adressaient plus directement à M. de Vaudreuil pour l'avoir fait jouer chez lui. Le caractère violent et dominateur de l'ami de sa favorite avait fini par lui déplaire.

Un soir que la reine rentrait de chez la duchesse, elle dit à son valet de chambre d'apporter sa queue de billard dans son cabinet et m'ordonna d'ouvrir l'étui qui contenait cette queue. Je fus étonnée de n'en pas trouver le cadenas dont la reine portait la clef à la chaîne de sa montre. J'ouvris l'étui et j'en retirai la queue en deux morceaux. Elle était d'ivoire, et faite d'une seule dent d'éléphant; la crosse en était d'or, travaillée avec infiniment de goût. « Voilà, me dit-elle alors, de quelle manière M. de Vaudreuil a arrangé un bijou auquel j'attachais un grand prix. Je l'avais posée sur le canapé, pendant que je parlais à la duchesse dans le salon; il s'est permis de s'en servir, et dans un mouvement de colère

pour une bille bloquée, il a frappé la queue si violemment contre le billard qu'il l'a cassée en deux. Le bruit me fit rentrer dans la salle; je ne lui dis pas un seul mot; mais je le regardai avec l'air du mécontentement dont j'étais pénétrée. Il a été d'autant plus affligé de cet accident qu'il vise déjà à la place de gouverneur du dauphin et qu'avec cette ambition, l'emportement n'est pas un défaut à laisser éclater. Je n'ai jamais pensé à lui pour cette place. C'est bien assez d'avoir agi selon mon cœur pour le choix d'une gouvernante et je ne veux pas que celui de gouverneur du dauphin dépende en rien de l'influence de mes amis. J'en serais responsable à la nation.

« Le pauvre malheureux, ajouta la reine, ne sait pas que ma décision est formée; car je ne m'en suis jamais expliquée avec la duchesse. Aussi jugez de la nuit qu'il a dû passer. Au reste, ce n'est pas le premier événement qui m'ait prouvé que, si les reines s'ennuient dans leur intérieur, elles se compromettent chez les autres. »

CHAPITRE XII

Affaire du collier. Détails sur le joaillier Bœhmer. Parure de diamants qu'il avait réunie à grands frais. Le roi veut en faire présent à la reine qui la refuse. Bœhmer se jette aux pieds de la reine qui le renvoie sans vouloir acheter le collier. Billet énigmatique qu'il écrit à la reine. Entretien de Bœhmer avec Mme Campan : il est dupe d'une intrigue. Mme Campan l'apprend à la reine. Surprise, indignation de cette princesse. Le cardinal de Rohan interrogé dans le cabinet du roi. On l'arrête. Détails sur Mme de Lamotte et sa famille. La reine ni personne de son service n'avait jamais eu de relations avec la femme de Lamotte. Détails relatifs au procès. Le clergé fait des représentations. Arrêt du parlement. Douleur de la reine. Paroles de Louis XVI.

Peu de temps après le mouvement donné à l'esprit public par la représentation du *Mariage de Figaro*, une intrigue sourde, combinée par des escrocs, et qui se préparait dans l'ombre d'une société corrompue, devait essentiellement attaquer le caractère de la reine et porter l'atteinte la plus directe à la majesté du trône et au respect qui lui est dû.

Je vais parler de cette fameuse intrigue du collier acheté, disait-on, pour la reine par le cardinal de Rohan. Je n'omettrai pas une seule des circonstances qui ont été à ma connaissance : les moindres détails prouveront à quel point la reine devait être éloignée de craindre

le coup qui la menaçait et qu'on doit attribuer à une fatalité que la prudence humaine ne pouvait prévoir, mais dont, à la vérité, elle pouvait se dégager avec plus d'habileté.

J'ai dit qu'en 1774, la reine avait acheté du joaillier Bœhmer des girandoles de trois cent soixante mille francs, les avait payées sur les propres fonds de sa cassette et avait mis plusieurs années à effectuer ce paiement. Depuis ce temps, le roi lui avait fait présent d'une parure de rubis et de diamants blancs, puis d'une paire de bracelets de deux cent mille francs. La reine, après avoir fait changer la forme de ses parures de diamants blancs, avait dit à Bœhmer qu'elle trouvait son écrin assez riche et ne voulait plus y rien ajouter; cependant, ce joailler s'occupait depuis plusieurs années de réunir un assortiment des plus beaux diamants en circulation dans le commerce, pour en composer un collier à plusieurs rangs qu'il se proposait de faire acheter à Sa Majesté; il l'apporta chez M. Campan, le priant d'en parler à la reine pour lui donner le désir de le voir et d'en faire l'acquisition. M. Campan refusa de lui rendre ce service et lui dit qu'il sortirait des bornes de son devoir s'il se permettait de proposer à la reine une dépense de seize cent mille francs et qu'il ne croyait même pas que la dame d'honneur ni la dame d'atours voulussent se charger d'une semblable commission. Bœhmer obtint du premier gentilhomme d'année de service chez le roi de présenter cette superbe parure à Sa Majesté, qui en fut si satisfaite qu'elle désira en voir la reine ornée et fit porter l'écrin chez elle : mais la reine l'assura qu'elle serait très affligée que l'on fît dépense aussi considérable pour un pareil

objet, qu'elle avait de beaux diamants, qu'on n'en portait plus à la cour que quatre ou cinq fois par an, qu'il fallait renvoyer ce collier et que la construction d'un navire était une dépense bien préférable à celle que l'on proposait. Bœhmer, désolé de voir son espérance trompée, s'occupa, dit-on, pendant quelque temps, de faire vendre son collier dans diverses cours de l'Europe et n'en trouva pas qui fût disposée à faire l'acquisition d'un objet aussi cher. Un an après cette tentative infructueuse, Bœhmer fit encore proposer au roi d'acheter son collier de diamants, partie en paiment à diverses échéances et partie en rentes viagères : on fit envisager ses propositions comme très avantageuses, et le roi en parla de nouveau à la reine; ce fut en ma présence. Je me souviens que la reine lui dit que si réellement le marché n'était pas onéreux, le roi pouvait faire cette acquisition et conserver ce collier pour les époques des mariages de ses enfants, mais qu'elle ne s'en parerait jamais, ne voulant pas qu'on pût lui reprocher dans le monde d'avoir désiré un objet d'un prix aussi excessif; le roi lui répondit que ses enfants étaient trop jeunes pour faire une dépense qui serait augmentée par le nombre d'années où elle resterait sans utilité et qu'il refuserait définitivement cette proposition. Bœhmer se plaignit à tout le monde de son malheur et des gens raisonnables lui reprochaient d'avoir pensé à réunir des diamants pour une somme si considérable, sans avoir eu le moindre ordre à ce sujet. Cet homme avait acheté la charge de joaillier de la couronne, ce qui lui donnait quelques entrées à la cour. Après plusieurs mois de démarches inutiles et de vaines plaintes, il obtint une audience de la reine qui avait près d'elle

la jeune princesse sa fille. Sa Majesté ignorait pour quel sujet Bœhmer avait demandé cette audience et ne croyait pas que ce fût pour lui reparler d'un bijou deux fois refusé par elle et par le roi.

Bœhmer se jette à genoux, joint les mains, pleure et s'écrie : « Madame, je suis ruiné, déshonoré, si vous n'achetez mon collier. Je ne veux pas survivre à tant de malheurs. D'ici, Madame, je pars pour aller me précipiter dans la rivière. — Levez-vous, Bœhmer, lui dit la reine, avec un ton assez sévère pour le faire rentrer en lui-même ; je n'aime point de pareilles exclamations et les gens honnêtes n'ont pas besoin de supplier à genoux. Je vous regretterais, si vous vous donniez la mort, comme un insensé auquel je prenais intérêt, mais je ne serais nullement responsable de ce malheur. Non seulement je ne vous ai point commandé l'objet qui, dans ce moment, cause votre désespoir; mais toutes les fois que vous m'avez entretenue de beaux assortiments, je vous ai dit que je n'ajouterais pas quatre diamants à ceux que je possédais. Je vous ai refusé votre collier; le roi a voulu me le donner; je l'ai refusé de même : ne m'en parlez donc jamais. Tâchez de le diviser et de le vendre, et ne vous noyez pas. Je vous sais très mauvais gré de vous être permis cette scène de désespoir en ma présence et devant cette enfant. Qu'il ne vous arrive jamais de choses semblables. Sortez. » Bœhmer se retira désolé et l'on n'entendit plus parler de lui.

Pendant que la reine était en couches de Madame Sophie, elle me dit que M. de Sainte-James [1] l'avait

1. Très riche financier.

fait prévenir que Bœhmer s'occupait encore de la vente de son collier et que Sa Majesté devait, pour sa propre tranquillité, chercher à savoir ce que cet homme en avait fait; elle me recommanda de ne point oublier, la première fois que je le rencontrerais, de lui en parler sous prétexte d'intérêt pour lui; je le vis peu de jours après, et lui ayant parlé de son collier, il me dit qu'il était bien heureux, qu'il avait vendu cet objet à Constantinople pour la sultane favorite. Je rendis cette réponse à la reine, qui en fut charmée, mais qui ne concevait pas qu'on achetât à Paris des diamants pour le Grand Seigneur.

Depuis longtemps la reine évitait de voir Bœhmer dont elle craignait la tête exaltée, et son valet de chambre joaillier était seul chargé des réparations à faire à ses parures. A l'époque du baptême de Monseigneur le duc d'Angoulême, le roi lui fit présent d'une épaulette et de boucles de diamants et fit donner à Bœhmer l'ordre de remettre ces objets à la reine; il les lui présenta à l'heure où Sa Majesté revenait de la messe, et lui remit en même temps une lettre en forme de placet. Il disait à la reine, dans cet écrit, qu'il était heureux de la voir « en possession des plus beaux diamants connus en Europe et qu'il la priait de ne point l'oublier. » La reine lut tout haut ce que lui avait écrit Bœhmer et n'y vit qu'une preuve d'aliénation d'esprit, ne concevant pas comment il lui faisait compliment sur la beauté de ses diamants et lui écrivait pour la prier de ne pas l'oublier; elle brûla ce papier à une bougie qui se trouvait allumée, ayant quelques lettres à cacheter, et dit : « Cela ne vaut pas la peine d'être gardé. » Elle a depuis beaucoup regretté ce placet

énigmatique. Après avoir brûlé ce papier, Sa Majesté me dit : « Cet homme existe pour mon supplice; il a toujours quelque folie en tête; songez bien, la première fois que vous le verrez, à lui dire que je n'aime plus les diamants, que je n'en achèterai plus de ma vie; que si j'avais à dépenser de l'argent, j'aimerais bien mieux augmenter mes propriétés de Saint-Cloud par l'acquisition des terres qui les environnent; entrez dans tous ces détails avec lui pour l'en convaincre et les bien graver dans sa tête. » Je lui demandai si elle désirait que je le fisse venir chez moi; elle me dit que non, qu'il suffirait de saisir la première occasion où je le rencontrerais, que la moindre démarche auprès d'un pareil homme serait déplacée.

Le 1er août je quittai Versailles pour aller à ma maison de campagne; dès le 3, je vis arriver Bœhmer qui, fort inquiet de n'avoir eu aucune réponse de la reine, venait me demander si elle m'avait chargée de quelque commission pour lui; je lui répondis qu'elle ne m'en avait donné aucune, qu'elle n'avait rien à lui commander et je répétai fidèlement tout ce qu'elle m'avait ordonné de lui dire. « Mais, me dit Bœhmer, la réponse à la lettre que je lui ai présentée, à qui dois-je m'adresser pour l'obtenir? — A personne, lui dis-je; Sa Majesté a brûlé votre placet sans même avoir compris ce que vous vouliez lui dire. — Ah! Madame, s'écria-t-il, cela n'est pas possible, la reine sait qu'elle a de l'argent à me donner! — De l'argent, M. Bœhmer? Il y a longtemps que nous avons soldé vos derniers comptes pour la reine. — Madame, vous n'êtes pas dans la confidence? On n'a pas soldé un homme que l'on ruine en ne le payant pas, lorsqu'on lui doit plus de quinze

cent mille francs. — Avez-vous perdu l'esprit, lui dis-je; pour quel objet la reine peut-elle vous devoir une somme si exorbitante? — Pour mon collier, Madame, me répondit froidement Bœhmer. — Quoi! repris-je, encore ce collier pour lequel vous avez inutilement tourmenté la reine pendant plusieurs années! Mais vous m'aviez dit que vous l'aviez vendu pour Constantinople? — C'est la reine qui m'avait fait ordonner de faire cette réponse à tous ceux qui m'en parleraient, » reprit ce fatal imbécile. Alors il me dit que la reine avait voulu avoir le collier et le lui avait fait acheter par Monseigneur le cardinal de Rohan. « Vous êtes trompé! m'écriai-je; la reine n'a pas adressé la parole une seule fois au cardinal depuis son retour de Vienne; il n'y a pas d'homme plus en défaveur à sa cour. — Vous êtes trompée vous-même, Madame, me dit Bœhmer; elle le voit si bien en particulier, que c'est à Son Éminence qu'elle a remis trente mille francs qui m'ont été donnés pour premier à-compte, et elle les a pris, en sa présence, dans le petit secrétaire de porcelaine de Sèvres qui est auprès de la cheminée de son boudoir. — Et c'est le cardinal qui vous a dit cela? — Oui, Madame, lui-même. — Ah! quelle odieuse intrigue! m'écriai-je. — Mais à la vérité, Madame, je commence à être bien effrayé, car Son Éminence m'avait assuré que la reine porterait son collier le jour de la Pentecôte, et je ne le lui ai pas vu; c'est ce qui m'a décidé à écrire à Sa Majesté. » Ensuite il me demanda ce qu'il devait faire. Je lui conseillai d'aller à Versailles, au lieu de retourner à Paris d'où il venait en ce moment, d'obtenir de suite une audience du baron de Breteuil, qui était son ministre comme chef de la maison du roi,

de prendre garde à lui : qu'il me paraissait fort coupable, non comme marchand de diamants, mais parce qu'ayant une charge qui lui avait fait prêter serment de fidélité, il était impardonnable d'avoir agi sans des ordres précis du roi, de la reine ou du ministre. Il me répondit qu'il n'avait pas agi sans des ordres précis, qu'il avait tous les billets signés par la reine et que même il avait été forcé de les montrer à plusieurs banquiers pour obtenir une prolongation des époques de ses paiements. Je pressai son départ pour Versailles; il m'assura qu'il s'y rendrait de suite : au lieu de suivre mon conseil, il alla chez le cardinal, et c'est de cette visite de Bœhmer, que Son Éminence avait fait un mémento qui fut retrouvé dans le tiroir d'un bureau que M. l'abbé Georgel n'avait pas visité, lorsqu'il brûla, par l'ordre de Son Éminence, tous les papiers qu'elle avait à Paris. Ce mémento portait ces mots : « Aujourd'hui, 3 août, Bœhmer a été à la maison de campagne de Mme Campan qui lui a dit que la reine n'avait jamais eu son collier et qu'il était trompé. »

Lorsque Bœhmer fut parti, je voulus le suivre et me rendre chez la reine, à Trianon; mon beau-père m'en empêcha et m'ordonna de laisser le ministre débrouiller une pareille affaire, que c'était une intrigue infernale, que j'avais donné à Bœhmer l'avis le plus convenable et n'avais rien de mieux à faire.

Bœhmer, après avoir vu le cardinal, ne fut pas chez M. le baron de Breteuil, mais il se présenta à Trianon et fit dire à la reine que je lui avais conseillé de venir lui parler; on répéta ses propres paroles à Sa Majesté, qui dit : « Il est fou, je n'ai rien à lui dire, et ne veux pas le voir. » Deux ou trois jours après, elle me fit écrire

de venir à Trianon; je la trouvai seule dans son boudoir; elle me parla de différents petits objets, et tout en lui répondant, je songeais au collier et cherchais l'occasion de lui apprendre ce qui m'en avait été dit en dernier lieu, lorsqu'elle me dit : « Savez-vous que cet imbécile de Bœhmer est venu demander à me parler, en disant que vous le lui aviez conseillé? J'ai refusé de le recevoir, continua la reine; que me veut-il, le savez-vous? » Alors je lui communiquai ce que cet homme m'avait dit et que je croyais ne pas devoir lui taire, quelque peine que j'éprouvasse à l'entretenir de semblables infamies. Elle me fit répéter plusieurs fois la totalité de l'entretien que j'avais eu avec Bœhmer, se récria vivement sur la peine infinie que lui faisait la circulation de faux billets signés de son nom, mais ne concevait pas comment le cardinal se trouvait mêlé dans cette affaire; c'était un dédale pour elle; son esprit s'y perdait. Elle envoya à l'instant chercher l'abbé de Vermond et le baron de Breteuil. Bœhmer ne m'avait pas dit un mot de la femme de Lamotte et son nom fut prononcé, pour la première fois, par M. le cardinal, à l'interrogatoire qu'il subit chez le roi.

Pendant plusieurs jours la reine concerta, avec le baron et l'abbé, ce qu'il convenait de faire dans cette circonstance. Malheureusement, une ancienne et implacable haine contre le cardinal faisait de ces deux conseillers les hommes les plus propres à égarer Sa Majesté dans le parti qu'elle avait à prendre. Ils virent uniquement leur ennemi perdu à la cour et flétri aux yeux de l'Europe entière et ne jugèrent pas avec quels ménagements il fallait traiter une affaire aussi délicate. Si M. le comte de Vergennes eût été appelé par la

reine, pour lui donner ses avis, son expérience des choses et des hommes lui eût fait juger, dès le premier moment, qu'il fallait étouffer une intrigue d'escroquerie dans laquelle l'auguste nom de Marie-Antoinette se trouvait compromis.

Le 15 août, le cardinal étant déjà revêtu de ses habits pontificaux fut appelé à midi dans le cabinet du roi, où se trouvait la reine. Le roi lui dit : « Vous avez acheté des diamants à Bœhmer? — Oui, Sire. — Qu'en avez-vous fait? — Je croyais qu'ils avaient été remis à la reine. — Qui vous avait chargé de cette commission? — Une dame appelée Mme la comtesse de Lamotte-Valois, qui m'avait présenté une lettre de la reine, et j'ai cru faire ma cour à Sa Majesté en me chargeant de cette commission. » Alors la reine l'interrompit et lui dit : « Comment, Monsieur, avez-vous pu croire, vous à qui je n'ai pas adressé la parole depuis huit ans que je vous choisissais pour conduire cette négociation, et par l'entremise d'une pareille femme? — Je vois bien, répondit le cardinal, que j'ai été cruellement trompé; je paierai le collier; l'envie que j'avais de plaire à Votre Majesté m'a fasciné les yeux; je n'ai vu nulle supercherie, et j'en suis fâché. » Alors il sortit de sa poche un portefeuille, dans lequel était la lettre de la reine à Mme Lamotte, pour lui donner cette commission. Le roi la prit, et la montrant au cardinal, lui dit : « Ce n'est ni l'écriture de la reine, ni sa signature : comment un prince de la maison de Rohan, et un grand aumônier de France, a-t-il pu croire que la reine signait *Marie-Antoinette de France*? Personne n'ignore que les reines ne signent que leur nom de baptême. Mais, Monsieur (continua le roi, en lui présentant une

copie de sa lettre à Bœhmer), avez-vous écrit une lettre pareille à celle-ci? » Le cardinal après l'avoir parcourue des yeux : « Je ne me souviens pas, dit-il, de l'avoir écrite. — Et si l'on vous montrait l'original, signé de vous? — Si la lettre est signée de moi, elle est vraie. — Expliquez-moi donc, continua le roi, toute cette énigme; je ne veux pas vous trouver coupable, je désire votre justification. Expliquez-moi ce que signifient toutes ces démarches auprès de Bœhmer, ces assurances, et ces billets? » (Le cardinal pâlissait alors à vue d'œil, et s'appuyant contre la table :) — « Sire, je suis trop troublé pour répondre à Votre Majesté d'une manière... — Remettez-vous, M. le cardinal, et passez dans mon cabinet, vous y trouverez du papier, des plumes, et de l'encre; écrivez ce que vous avez à me dire. » Le cardinal passa dans le cabinet du roi et revint, un quart d'heure après, avec un écrit aussi peu clair que l'avaient été ses réponses verbales; le roi dit alors : « Retirez-vous, Monsieur. » Le cardinal sortit de la chambre du roi avec le baron de Breteuil qui le fit arrêter par un sous-lieutenant des gardes du corps, avec ordre de le mener jusqu'à son appartement. M. d'Agoult, aide-major des gardes du corps, s'en empara ensuite et le conduisit à son hôtel et de là à la Bastille. Mais pendant que le cardinal n'avait avec lui que le jeune sous-lieutenant des gardes fort troublé lui-même d'avoir à exécuter un pareil ordre, Son Éminence rencontra son heyduque à la porte du salon d'Hercule; il lui parla en allemand, puis demanda au sous-lieutenant s'il pouvait lui prêter un crayon; l'officier lui donna celui qu'il portait sur lui et le cardinal écrivit à M. l'abbé Georgel, son grand vicaire et son

ami, de brûler à l'instant même toute la correspondance de Mme de Lamotte, et, en général, toutes ses lettres. Cette commission fut exécutée avant que M. de Crosne, lieutenant de police, eût reçu de M. le baron de Breteuil l'ordre de mettre les scellés sur les papiers du cardinal. La destruction de la totalité des correspondances de Son Éminence, et particulièrement de celle de Mme de Lamotte, jeta une impénétrable obscurité sur toute cette intrigue. Madame, belle-sœur du roi, avait été la seule protectrice de cette femme, et cette protection s'était bornée à lui faire accorder une mince pension de douze ou quinze cents francs. Son frère avait été placé dans la marine royale, où le marquis de Chabert, auquel il avait été recommandé, ne put jamais en faire un officier estimable.

La reine chercha inutilement à se rappeler les traits de cette femme dont elle avait entendu parler comme d'une intrigante, qui venait souvent, le dimanche, dans la galerie de Versailles; et lorsqu'à l'époque où le procès du cardinal occupait toute la France, on mit en vente le portrait de la comtesse de Lamotte-Valois, Sa Majesté me dit, un jour où j'allais à Paris, de lui acheter cette gravure que l'on disait assez ressemblante, pour qu'elle vît si elle lui retracerait une personne qu'elle devait avoir aperçue dans la galerie [1].

Le père de cette femme de Lamotte était paysan à Auteuil, quoiqu'il se nommât Valois. Mme de Boulainvilliers avait vu de sa terrasse deux petites paysannes

1. On sait que le public, à l'exception des gens vêtus comme ceux de la dernière classe du peuple, entrait dans la galerie et dans les grands appartements de Versailles, comme dans le parc.

assez jolies, portant avec peine de lourds fagots; le curé de la paroisse, qui se promenait avec elle, lui dit que ces enfants avaient des papiers fort curieux et que, sans aucun doute, ils descendaient d'un Valois, bâtard des princes de ce nom.

Cette famille de Valois avait cessé de paraître depuis fort longtemps. Des vices héréditaires les avaient successivement jetés dans la plus grande misère.

J'ai entendu dire que le dernier de ces Valois connu avait occupé la terre de Gros-Bois, que venant rarement à la cour, Louis XIII lui demanda ce qu'il faisait pour rester toujours à la campagne et que ce M. de Valois se borna à lui répondre : « Sire, je n'y fais que ce que je dois ». Peu de temps après, on découvrit qu'il faisait à Gros-Bois de la fausse-monnaie.

Aussitôt que la nouvelle de l'arrestation du grand aumônier fut répandue à Paris, M. le prince de Condé, qui avait épousé une princesse de la maison de Rohan, le maréchal de Soubise, Mme la princesse de Marsan, jetèrent un cri d'indignation sur l'arrestation d'un prince de leur famille. Le clergé, depuis les cardinaux jusqu'aux jeunes séminaristes, ne contenaient pas l'expression de leur douleur pour la scandaleuse arrestation d'un prince de l'Église et infiniment de personnes furent disposées à voir, sans aucune peine, l'humiliation de la cour pour une démarche aussi peu mesurée.

Je dois suspendre ce que je rapporte sur la fameuse intrigue du collier pour parler de cette femme de Lamotte. Non seulement la reine, mais tout ce qui approchait Sa Majesté n'avait jamais eu la moindre relation avec cette intrigante; et, dans son procès, elle ne put indiquer qu'un nommé Desclos, garçon de

de la chambre de la reine, auquel elle prétendait avoir remis le collier de Bœhmer. Ce Desclos était un fort honnête homme; confronté avec la femme de Lamotte, il fut prouvé qu'elle ne l'avait jamais vu qu'une fois chez la femme d'un chirurgien-accoucheur de Versailles, qui était la seule personne chez qui elle allait à la cour et qu'elle ne lui avait point remis le collier. Mme Lamotte avait épousé un simple garde du corps de Monsieur; elle logeait à Versailles dans un très médiocre hôtel garni, à la Belle-Image; et l'on ne peut concevoir comment une personne aussi obscure était parvenue à se faire croire amie de la reine, qui malgré son extrême bonté n'accordait d'audience que très rarement, et seulement aux personnes titrées.

Le procès du cardinal est trop connu pour que j'en rapporte ici les détails. La chose la plus embarrassante pour lui fut l'entretien qu'il avait eu, en février 1785, avec M. de Sainte-James, auquel il avait confié les détails de la prétendue commission de la reine, et montré les engagements approuvés et signés *Marie-Antoinette de France*. Le Mémento trouvé dans un tiroir du bureau du cardinal, où il avait écrit lui-même ce que Bœhmer lui avait dit après m'avoir vue à ma campagne dix jours avant d'être appelé dans le cabinet du roi, fut de même un incident fâcheux pour Son Éminence.

J'offris au roi d'aller déclarer que Bœhmer m'avait dit et soutenu que le cardinal l'avait assuré tenir de la main même de la reine les trente mille francs donnés comme accompte, au moment où le marché avait été conclu et que Son Éminence avait vu Sa Majesté prendre cette somme en billets de la caisse d'escompte dans le secrétaire de porcelaine placé dans son boudoir. Le roi

refusa ma proposition, et me dit : « Étiez-vous seule avec Bœhmer lorsqu'il vous a dit cela? » Je lui répondis que j'étais seule avec lui dans mon jardin. « Eh bien! reprit-il, cet homme nierait le fait; le voilà assuré du paiement de ses seize cent mille francs, que la famille du cardinal sera tenue de lui faire; nous ne devons plus compter sur sa sincérité; vous auriez l'air d'être envoyée par la reine, et cela n'est pas convenable. »

Le réquisitoire du procureur général fut sévère pour le cardinal. La maison de Condé, celle de Rohan, la plus grande partie de la noblesse et la totalité du clergé virent essentiellement, dans l'affaire du cardinal de Rohan, un attentat, les uns contre le rang du prince, et les autres contre les privilèges d'un cardinal. Le clergé demandait que l'affaire malheureuse du prince cardinal de Rohan fut envoyée à la juridiction ecclésiastique, et M. l'archevêque de Narbonne, alors présidant l'assemblée du clergé, fit à ce sujet des représentations au roi; les évêques écrivirent à Sa Majesté pour lui représenter qu'un simple ecclésiastique qui serait impliqué dans l'affaire qui s'instruisait aurait le droit de réclamer ses juges naturels et que ce droit était refusé à un cardinal, son supérieur dans l'ordre hiérarchique. Enfin le clergé et la plus grande partie de la noblesse furent, en ce moment, déchaînés contre l'autorité et principalement contre la reine.

Les conclusions du procureur général et d'une partie des chefs de la magistrature furent aussi sévères pour M. le cardinal, que l'avait été le réquisitoire; mais, à une majorité de trois voix, il *fut totalement acquitté ;* la femme de Lamotte, condamnée à être

fouettée, marquée et détenue; son mari contumace fut condamné aux galères perpétuelles.

La douleur de la reine fut extrême; aussitôt que j'appris le jugement du procès, je me rendis chez elle, je la trouvai seule dans son cabinet; elle pleurait : « Venez, me dit Sa Majesté, venez plaindre votre reine outragée et victime des cabales et de l'injustice. Mais à mon tour je vous plaindrai comme Française. Si je n'ai pas trouvé de juges équitables dans une affaire qui portait atteinte à mon caractère, que pouvez-vous espérer si vous aviez un procès qui touchât votre fortune et votre honneur? » Le roi entra en ce moment, et me dit : « Vous trouvez la reine bien affligée; elle a de grands motifs de l'être, mais quoi! ils n'ont voulu voir dans cette affaire que le prince de l'Église et le prince de Rohan, tandis que ce n'est qu'un besogneux d'argent (je me sers de la propre expression de Sa Majesté), et que tout ceci n'était qu'une ressource pour faire de la terre le fossé, et dans laquelle le cardinal a été escroqué à son tour; rien n'est plus aisé à juger, et il ne faut pas être Alexandre pour couper ce nœud gordien. »

L'opinion confirmée par le temps est que M. le cardinal avait été entièrement dupé par la femme de Lamotte et par Cagliostro. Le roi pouvait être dans l'erreur en le croyant complice dans cette misérable et coupable intrigue, mais j'ai répété fidèlement le jugement que Sa Majesté en avait porté.

Cependant l'opinion généralement répandue que la haine du baron de Breteuil pour le cardinal avait été cause du scandale et de l'isssue de cette malheureuse affaire contribua plus encore à sa disgrâce que le refus

qu'il avait fait de donner en mariage sa petite-fille au fils du duc de Polignac.

L'abbé de Vermond rejeta sur le ministre tout le blâme des fautes de prudence et de politique, commises dans l'affaire du cardinal de Rohan, et cessa d'être l'ami et l'appui du baron de Breteuil auprès de la reine comme il l'avait toujours été.

CHAPITRE XIII

Nomination de l'archevêque de Sens au ministère : joie qu'éprouve l'abbé de Vermond. La reine est forcée de prendre part aux affaires. Argent envoyé à Vienne contre son gré. Anecdotes. La reine soutient l'archevêque de Sens au ministère. Joie publique à l'époque de son renvoi. Etats-Généraux. La reine et M. le comte d'Artois n'ont pas la même manière de voir. Ouverture des Etats-Généraux. Cris de « vive le duc d'Orléans ! » Leur effet sur la reine. Mirabeau : il demande une ambassade. Préventions des députés du tiers-état des provinces. Causes de ces préventions. Mort du premier dauphin. Anecdotes.

La joie de l'abbé de Vermond éclata lorsqu'il fut parvenu à faire nommer l'archevêque de Toulouse chef du conseil de finance. Je l'ai entendu dire plus d'une fois que dix-sept ans de patience n'étaient pas un terme trop long pour réussir dans une cour qu'il avait employé tout ce temps pour arriver au but qu'il s'était proposé, mais qu'enfin M. l'archevêque était où il devait être pour le bien de l'État. Alors l'abbé ne cachait plus, dans l'intérieur de la reine, et son crédit et son influence; rien n'égalait la confiance avec laquelle il développait le genre de son ambition. Il demanda à la reine qu'elle voulût bien ordonner que son appartement au grand commun fut agrandi, lui disant qu'étant obligé de donner des audiences à des évêques, à des cardinaux, à des ministres, il lui fallait

un logement convenable à sa position. La reine le traitait toujours comme avant l'arrivée de l'archevêque à la cour; l'intérieur remarqua une seule nuance qui indiquait plus d'égards : le mot *Monsieur* précéda celui d'abbé et l'influence de la faveur est telle, que dès cet instant et par un mouvement spontané, non seulement la livrée, mais les gens des diverses antichambres se levèrent au passage de *monsieur l'abbé*, sans que jamais, à ma connaissance, il y ait eu un ordre donné à ce sujet.

La reine fut forcée, par le caractère du roi et par le peu de confiance qu'il accorda à l'archevêque de Sens, de se mêler des affaires. Tant que M. de Maurepas vécut, elle évita ce danger : on le voit par les reproches que le baron de Besenval lui fait dans ses Mémoires, sur ce qu'elle ne profita pas du rapprochement qu'il avait préparé entre elle et ce ministre, qui combattait l'ascendant que la reine et ses intimes auraient pu prendre sur l'esprit du roi.

La reine m'a souvent répété qu'elle ne s'était mêlée qu'une fois des intérêts de l'Autriche; et seulement pour réclamer l'exécution du traité d'alliance, à l'époque où Joseph II eut la guerre avec la Prusse et avec la Turquie, qu'elle avait alors demandé qu'on lui envoyât une armée de 24,000 hommes au lieu de quinze millions, double clause qui avait été laissée en arbitrage dans le traité, le cas arrivant que l'empereur eût une juste guerre à soutenir, qu'elle ne put l'obtenir, et que M. de Vergennes, dans un entretien qu'il avait eu avec elle à ce sujet, avait mis fin à ses instances, en lui disant qu'il répondait à la mère du dauphin et non à la sœur de l'Empereur. Les quinze millions furent envoyés. On n'avait nul besoin d'argent à Vienne, et l'on y sentait tout le prix d'une armée française; mais comment,

disait la reine, a-t-on eu la perfidie de faire partir ces quinze millions de l'hôtel de la grande Poste, en répétant sans cesse et faisant connaître, même aux portefaix, qu'ils chargeaient des voitures d'argent que j'envoyais à mon frère, lorsque cet argent eût de même été fourni si j'eusse été d'une autre maison et que d'ailleurs il était envoyé contre mon vœu?

Cette princesse n'avait jamais déguisé son éloignement pour la guerre d'Amérique; elle ne concevait pas qu'on eût pu conseiller à un souverain de chercher l'abaissement de l'Angleterre, en attaquant l'autorité souveraine et en aidant un peuple à organiser une constitution républicaine; elle plaisantait souvent sur l'enthousiasme que Franklin inspirait aux Français; et à la paix de 1783, elle affecta de traiter les seigneurs anglais et l'ambassadeur d'Angleterre avec des égards tout particuliers.

Quand le comte de Moustier partit pour sa mission près des États-Unis, après avoir eu publiquement son audience de congé, il vint me demander de lui en faire obtenir une dans l'intérieur; je ne pus y parvenir malgré les instances que je me permis : la reine me dit de lui souhaiter un bon voyage mais qu'il n'y avait que les cabinets des ministres qui pussent avoir des choses particulières à lui dire, puisqu'il allait dans un pays où le nom de *roi* et celui de *reine* devaient être haïs.

Marie-Antoinette n'eut donc d'influence directe sur les affaires d'État qu'après la mort de M. de Maurepas, celle de M. de Vergennes et la retraite de M. de Calonne. Elle s'affligeait souvent de sa position nouvelle et la regardait comme un malheur qu'elle n'avait

pu éviter. Un jour que je l'aidais à serrer des mémoires et des rapports que des ministres l'avaient chargée de remettre au roi : « Ah! dit-elle en soupirant, il n'y a plus de bonheur pour moi depuis qu'ils m'ont fait intrigante. » Je me récriai sur ce mot. « Oui, reprit la reine, c'est bien le mot propre; toute femme qui se mêle d'affaires au-dessus de ses connaissances et hors des bornes de son devoir n'est qu'une intrigante; vous vous souviendrez au moins que je ne me gâte pas et que c'est avec regret que je me donne moi-même un pareil titre; les reines de France ne sont heureuses qu'en ne se mêlant de rien et en conservant un crédit suffisant pour faire la fortune de leurs amis et le sort de quelques serviteurs zélés. Savez-vous, ajouta cette excellente princesse, que sa conduite plaçait, malgré elle, en contradiction avec ses principes, savez-vous ce qui m'est arrivé dernièrement? Depuis que je vais à des comités particuliers chez le roi, j'ai entendu, pendant que je traversais l'œil-de-bœuf, un des musiciens de la chapelle dire assez haut pour que je n'en aie pas perdu une seule parole : « Une reine qui fait son devoir reste dans ses appartements à faire du filet. » J'ai dit en moi-même : « Malheureux, tu as raison, mais tu ne connais pas ma position; je cède à la nécessité et à ma mauvaise destinée. » Cette position était d'autant plus pénible, que Louis XVI avait contracté la longue habitude de ne lui rien communiquer des affaires d'État et que lorsqu'elle fut forcée, vers les derniers temps de son règne, de se mêler des choses les plus importantes, cette habitude du roi venait souvent lui dérober la connaissance des particularités qu'il lui eût été nécessaire de savoir. N'obtenant que des lumières insuffi-

santes, guidée par des gens plus ambitieux que capables, la reine ne pouvait être utile à la marche des affaires, et s'en mêler ostensiblement lui attirait, de la part de tous les partis et de toutes les classes de la société, une défaveur dont la progression était alarmante pour tous les gens qui lui étaient sincèrement attachés.

Séduite et entraînée par le langage brillant de l'archevêque de Sens, entretenue dans la confiance qu'elle accordait à ce ministre par les éloges que l'abbé de Vermond ne cessait de donner à ses talents, la reine après avoir fait la faute de l'amener au ministère, en fit malheureusement une aussi grave en le soutenant à l'époque d'une disgrâce obtenue du désespoir de la nation entière. Elle crut de sa dignité de lui donner, au moment de son départ, des preuves ostensibles de son estime; et sa sensibilité même l'égarant, elle lui envoya son portrait enrichi de pierreries et le brevet de dame du palais pour sa nièce, M^me^ de Canisy, disant qu il fallait dédommager un ministre sacrifié par la brigue des cours et par l'esprit factieux de la nation, qu'autrement on n'en trouverait plus qui voulussent se dévouer pour les intérêts du souverain. Cependant, le jour du départ de l'archevêque, la joie éclata à la cour et fut populaire dans Paris; on y fit des feux de joie; la basoche brûla un mannequin qui représentait l'archevêque et plus de cent courriers partirent de Versailles, dans la soirée même de sa disgrâce, pour en porter l'heureuse nouvelle dans toutes les campagnes qui environnaient Paris et Versailles. J'ai vu depuis la reine verser des larmes amères sur les torts qu'elle avait eus à cette époque, lorsque l'archevêque osa dire, quelque temps avant sa mort, dans un discours

qui fut imprimé, qu'une partie de ses opérations pendant son ministère avait eu pour unique but la crise salutaire que la Révolution avait amenée.

Lorsque la mesure infructueuse des assemblées des notables et l'esprit de rébellion des parlements eurent amené la nécessité des États-Généraux, on discuta longtemps, dans le conseil s'il fallait les assembler à Versailles, ou à quarante ou soixante lieues de la capitale : la reine adopta ce dernier avis et elle insista auprès du roi pour que l'on s'éloignât de l'immense population de Paris. Elle craignait dès lors que le peuple n'influençât les délibérations des députés : plusieurs mémoires furent présentés au roi sur cette importante question; mais l'opinion de M. Necker prévalut, et Versailles fut le lieu indiqué; ce qui peut faire présumer que M. Necker, dans ses projets, sans supposer qu'ils pussent aller jusqu'à l'anéantissement de la monarchie, comptait que les mouvements populaires, qu'il se flattait sans doute de diriger, lui seraient utiles.

La double représentation accordée au tiers-état occupait toutes les têtes politiques; il n'y avait plus d'autre sujet d'entretien; les uns prévoyaient tous les inconvénients de cette mesure, les autres en exaltaient tous les avantages.

La reine adopta le plan auquel le roi avait consenti; elle croyait que l'espoir d'obtenir des grâces ecclésiastiques maintiendrait le clergé du second ordre et que M. Necker était assuré d'avoir la même influence sur les avocats et les autres gens de cette classe qui formaient l'ordre du tiers. Monsieur le comte d'Artois s'étant rangé de l'opinion contraire, présenta au roi, en son nom et au nom de plusieurs princes du sang,

un mémoire contre la double représentation accordée au tiers. La reine lui en sut mauvais gré; ses conseillers intimes lui firent craindre alors qu'un parti ne voulût faire jouer un rôle à ce prince; sa démarche était approuvée par la société de Mme de Polignac et, depuis ce temps la reine ne s'y rendait plus que pour éviter l'apparence d'un changement dans ses habitudes. Elle en revenait presque toujours affligée : on l'y traitait avec le profond respect que l'on doit à une reine; mais les grâces touchantes de l'amitié avaient fait place aux devoirs d'étiquette, et son cœur en était vivement blessé. Le froid qui existait entre elle et M. le comte d'Artois lui était aussi fort pénible; elle l'avait aimé comme l'on aime son propre frère.

L'ouverture des Etats-Généraux se fit le 4 mai. Pour la dernière fois de sa vie, la reine parut avec la magnificence royale.

Je ne passerai pas sous silence une anecdote connue qui prouve qu'avant cette époque, une faction avait ourdi des trames contre cette princesse. Lors de la procession des États-Généraux, des femmes du peuple, en voyant passer la reine, crièrent « vive le duc d'Orléans ! » avec des accents si factieux qu'elle pensa s'évanouir. On la soutint et ceux qui l'environnaient craignirent un moment qu'on ne fût obligé d'arrêter la marche de la procession. La reine se remit et eut un vif regret de n'avoir pu éviter les effets de ce saisissement.

La première séance des États eut lieu le lendemain. Le roi prononça son discours avec assurance et noblesse; la reine m'avait dit qu'il s'en occupait beaucoup et le répétait souvent pour être maître des intonations de sa voix.

Sa Majesté donna des marques publiques d'attachement et de déférence pour la reine qui fut applaudie, mais il fut aisé de remarquer que ces applaudissements étaient un hommage rendu seulement au roi.

Dès les premières séances, on put s'apercevoir combien Mirabeau serait redoutable à l'autorité. On assure qu'il fit connaître en ce temps au roi et plus particulièrement à la reine une partie de ses projets et ses propositions pour y renoncer. Il avait fait briller les armes que lui donnaient son éloquence et son audace pour traiter avec le parti qu'il voulait attaquer. Cet homme jouait à la révolution pour gagner une grande fortune. La reine me dit à cette époque qu'il demandait une ambassade et c'était, si ma mémoire ne me trompe pas, celle de Constantinople. Il fut refusé avec le juste mépris qu'inspire le vice et que la politique eût sans doute su déguiser, si elle eût pu prévoir l'avenir.

L'enthousiasme général pendant les commencements de cette assemblée, les débats entre le tiers-état, la noblesse et même le clergé alarmaient chaque jour davantage Leurs Majestés et les gens attachés à la cause de la monarchie; mais cette époque de notre histoire est trop connue et a déjà été écrite par des gens trop habiles pour que je sorte des détails auxquels je dois me borner.

La reine se couchait très tard, ou plutôt cette infortunée princesse commençait à ne plus goûter de repos. Vers la fin de mai, un soir qu'elle était assise au milieu de la chambre, elle racontait plusieurs choses remarquables qui avaient eu lieu pendant le cours de la journée; quatre bougies étaient placées sur sa toilette; la première s'éteignit d'elle-même, je la rallumai :

bientôt la seconde, puis la troisième, s'éteignirent aussi; alors la reine, me serrant la main avec un mouvement d'effroi, me dit : « Le malheur peut rendre superstitieuse; si cette quatrième bougie s'éteint comme les autres, rien ne pourra m'empêcher de regarder cela comme un sinistre présage... » La quatrième bougie s'éteignit.

On fit observer à la reine que les quatre bougies avaient probablement été coulées dans le même moule, et qu'un défaut à la mèche s'était naturellement trouvé au même endroit, puisque les bougies s'étaient éteintes dans l'ordre où on les avait allumées.

Les députés du tiers arrivaient à Versailles avec les plus fortes préventions contre la cour. Les méchants propos de Paris ne manquant jamais de se répandre dans les provinces, ils croyaient que le roi se permettait les plaisirs de la table jusqu'à des excès honteux; ils étaient persuadés que la reine épuisait les trésors de l'État pour satisfaire au luxe le plus déraisonnable : presque tous voulurent visiter le petit Trianon. L'extrême simplicité de cette maison de plaisance ne répondant pas à leurs idées, quelques-uns insistèrent pour qu'on leur fît voir jusqu'aux moindres cabinets, disant qu'on leur cachait les pièces richement meublées. Enfin, ils en indiquèrent une qui, selon eux, devait être partout ornée de diamants, avec des colonnes torses, mélangées de saphirs et de rubis. La reine ne pouvait revenir de ces folles idées et en entretint le roi qui, à la description que ces députés avaient faite de cette chambre aux gardiens de Trianon, jugea qu'ils cherchaient la décoration de diamants de composition qui avait été faite, sous le règne de Louis XV, pour le théâtre de Fontainebleau.

Le roi pensait que ses gardes du corps, retournant dans leurs provinces, après avoir fait leur quartier de service à la cour, racontaient ce qu'ils y avaient vu et que ces récits exagérés devaient souvent finir par y être dénaturés. Cette première idée du roi, sur la recherche de la chambre de diamants, fit penser à la reine que l'opinion sur le prétendu goût du roi pour la boisson devait aussi venir des gardes qui accompagnaient sa voiture, lorsqu'il chassait à Rambouillet. Le roi, n'aimant pas à découcher, partait de ce rendez-vous de chasse après son souper; il s'endormait profondément dans sa voiture, et n'était réveillé qu'au moment de son arrivée dans la cour royale : il descendait de voiture au milieu des gardes du corps, en chancelant comme un homme à moitié éveillé, ce qui avait été pris pour un état d'ivresse.

La plupart des députés arrivés avec des préventions dues à l'erreur ou semées par la malveillance, se logèrent chez les plus petits particuliers de Versailles, dont les propos inconsidérés ne contribuèrent pas peu à entretenir ces préventions. Tout enfin disposait l'esprit des députés à servir les projets des chefs de la rébellion.

Peu de temps après l'ouverture des États-Généraux, le premier dauphin mourut. Ce jeune prince était tombé, en quelques mois, d'une santé florissante dans un rachitisme qui avait courbé l'épine de son dos, allongé les traits de sa figure et rendu ses jambes si faibles qu'on le soutenait comme un vieillard caduc pour le faire marcher. Que de pleurs maternels cet état languissant et précurseur d'une mort certaine, fit verser à cette princesse, livrée d'ailleurs aux alarmes que lui

causait déjà la situation du royaume! A tant de chagrins se joignirent encore des tracasseries insupportables, quand elles se renouvellent fréquemment. Une désunion ouverte entre les familles et les amis du duc d'Harcourt, gouverneur du dauphin, et de la duchesse de Polignac, sa gouvernante, influa beaucoup sur les afflictions de la reine. Le jeune prince témoignait une grande prévention contre la duchesse de Polignac, qui l'attribuait soit au duc soit à la duchesse d'Harcourt et venait s'en plaindre à la reine : il est vrai que deux fois le dauphin l'avait fait sortir de sa chambre, en lui disant, avec cet air de maturité que les maladies de langueur donnent toujours à l'enfance : « Sortez, Duchesse, vous avez la fureur de faire usage d'odeurs qui m'incommodent toujours » et elle n'en portait jamais. La reine s'aperçut aussi que les préventions contre son amie s'étendaient sur elle-même ; son fils ne parlait plus en sa présence. Il avait pris le goût des sucreries; elle le sut et lui présenta quelques pâtes de guimauve et de jujube. Les sous-gouverneurs et jusqu'au premier valet de chambre la prièrent de ne rien donner à M. le dauphin, qui ne devait recevoir aucune espèce d'aliment qu'avec l'aveu de la Faculté. Je m'abstiens d'exprimer le déchirement de cœur qu'une pareille défense lui fit éprouver, d'autant plus que la reine n'ignorait pas que l'on avait l'injustice de croire qu'elle accordait une préférence marquée au duc de Normandie, dont la santé brillante et l'amabilité contrastaient, en effet, avec l'air languissant et le caractère mélancolique de son frère aîné. Elle ne pouvait au moins douter que, depuis assez longtemps, on n'eût eu le projet de lui ravir la tendresse d'un enfant qu'elle aimait

en bonne et tendre mère, et que ses souffrances lui rendaient encore plus intéressant. Avant l'audience que le roi donna, le 10 août 1788, aux envoyés de Tipoo-Saëb, sultan, elle avait prié le duc d'Harcourt de détourner le dauphin, dont la difformité était déjà apparente, de l'idée d'assister à cette cérémonie, ne voulant pas, dans l'état de dépérissement où il était alors, l'exposer aux regards de la foule de curieux de Paris qui seraient placés dans la galerie. Malgré cette espèce d'injonction, on laissa cependant le dauphin écrire à sa mère pour qu'elle lui permît d'assister à cette audience. La reine fut forcée de le refuser, et en fit de vifs reproches au gouverneur qui lui répondit seulement qu'il n'avait pu s'opposer au désir d'un enfant malade. Un an avant la mort du dauphin, la reine avait perdu la princesse Sophie qui tétait encore; ce premier malheur avait été, selon ce que disait la reine, le début de tous ceux qui s'étaient succédé depuis ce moment.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION V

AVANT-PROPOS de l'auteur 1

CHAPITRE PREMIER. — Cour de Louis XV. Son caractère. Il vend des propriétés sous le seul nom de Louis de Bourbon. Le déboter du roi. Singuliers noms d'amitié qu'il donnait à ses filles. Leur éducation tout à fait négligée. Caractère de Mesdames. Retraite de Mme Louise aux Carmélites de Saint-Denis. Mme Campan trouve la princesse faisant la lessive. Paroles qu'on lui prête à sa mort. Chagrins que cause aux filles de Louis XV son attachement pour Mme Du Barry. Elle jette au feu tout un paquet de lettres cachetées adressées au roi. Les filles de Louis XV peu disposées en faveur du mariage du dauphin avec une archiduchesse d'Autriche 7

CHAPITRE II. — Naissance de Marie-Antoinette marquée par un désastre mémorable. Pressentiments de l'empereur François Ier. Un trait du caractère de Marie-Thérèse. Éducation des archiduchesses. Charlatanisme employé pour faire croire à des connaissances qu'elles n'avaient pas. Marie-Antoinette a la bonne foi d'en convenir. Sa modestie, sa facilité pour apprendre. Instituteurs que lui avait donnés la cour de Vienne. Instituteur que lui envoie la cour de France. L'abbé de Vermond. Rôle équivoque qu'il joue à la cour de France. Son portrait. Le cardinal de Rohan remplace le baron de Breteuil, comme ambassadeur à Vienne. Portrait de ce prélat : son luxe, ses prodigalités, ses fautes à la cour de Marie-Thérèse.... 24

CHAPITRE III. — Arrivée de l'archiduchesse en France. Mme de Noailles, sa dame d'honneur. Brillante réception.

de la dauphine à Versailles. Sa beauté, sa franchise; grâce et noblesse de son maintien. Elle charme Louis XV. Jalousie de Mme du Barry. Événement malheureux de la place Louis XV. Trait de sensibilité de la dauphine. Elle fait son entrée à Paris. Enthousiasme des habitants. Froideur du dauphin. Intrigues de cour. Société intime du dauphin, des princes ses frères, et de leurs épouses. Les trois princesses et les deux frères du dauphin jouent la comédie en cachette. Les courtisans se rapprochent de Marie-Antoinette et du dauphin..... 36

Chapitre IV. — Maladie de Louis XV. Renvoi de Mme Du Barry. Mort du roi. Les courtisans quittent son antichambre pour se précipiter dans les appartements de Louis XVI. Départ de la cour pour Choisy. M. de Maurepas ministre. Entretien de la reine avec M. Campan au sujet du duc de Choiseul. L'abbé de Vermond en prend ombrage. Louis XVI l'aimait peu. Enthousiasme qu'inspire le nouveau règne. On donne injustement à la reine le titre de moqueuse. Premiers couplets contre elle. La reine désire voir le lever de l'aurore. Calomnies dont elle est l'objet. Le joaillier Bœhmer. Mlle Bertin. Changement dans les modes. Étiquettes dont la reine ne peut supporter le joug. Simplicité de la cour de Vienne. Contributions levées d'une manière touchante par les princes de Lorraine. Sobriété, décence et modestie extrêmes de Marie-Antoinette..... 56

Chapitre V. — Révision des papiers de Louis XV par Louis XVI. Homme au masque de fer. Intérêts qu'avait le feu roi dans les compagnies de finances. Son égoïsme. Le roi donne le petit Trianon à la reine. Plaisir qu'elle trouve à y vivre simplement. Reproches sur sa prodigalité : combien ils sont injustes. Ses ennemis font courir le bruit qu'elle a donné le nom de Schœnbrunn ou de *petit Vienne* à Trianon : elle en est indignée. Voyage de l'archiduc Maximilien en France. Couches de Madame la

comtesse d'Artois. Les poissardes crient à la reine de donner des héritiers au trône. Sa douleur. Petit villageois recueilli par elle. Portrait de Louis XVI. De M. le comte de Provence. De M. le comte d'Artois. Scènes d'intérieur. Réflexions 80

CHAPITRE VI. — Hiver rigoureux. Liaison de la reine avec Mme la princesse de Lamballe. Elle est nommée surintendante. Libelle outrageant contre Marie-Antoinette. Autre intrigante qui contrefait l'écriture de la reine, pour escroquer des sommes considérables. Mme la comtesse Jules de Polignac paraît à la cour. Projets ambitieux de ses amis. Moyens qu'ils mettent en usage. Portrait de la comtesse Jules. La fortune de sa famille est longtemps médiocre. La reine se félicite pour la comtesse du gain d'un billet de loterie. Portrait de M. de Vaudreuil. Mot plaisant de la comtesse sur Homère. La faveur dont jouit la famille de Polignac excite l'envie et la haine des courtisans. Jeux à la mode : *guerre panpan, descampativos*. Paris se moque de ces jeux et les adopte..... 97

CHAPITRE VII. — Le duc de Choiseul reparaît à la cour. La reine ne peut obtenir sa rentrée au ministère. Elle appelle Gluck en France et protège avec succès la musique. *Iphigénie en Aulide* : mot de Gluck. *Zémire et Azor* : mot de Marmontel. La reine a peu de connaissances en peinture. Seul bon portrait qui existe de Marie-Antoinette. Plaisirs de la cour. A l'indifférence du roi pour Marie-Antoinette succèdent les sentiments les plus vifs. Détails d'intérieur. Bals masqués de l'Opéra. Le roi s'y rend une fois et ne s'y amuse pas. La reine y arrive un jour en fiacre : par quelle aventure. Bruits calomnieux à ce sujet. Anecdote de la plume de héron. Portrait du duc de Lauzun. La reine le bannit pour jamais de sa présence. Attachement de la reine pour la princesse de Lamballe et Mme la duchesse de Polignac : pureté de cette liaison. Anecdote concernant l'abbé de Vermond..... 111

CHAPITRE VIII. — Voyage de Joseph II en France. L'étiquette est l'objet de ses railleries. Il est présenté par la reine et accueilli avec transport à l'Opéra. Première grossesse de la reine. Détails curieux. Retour de Voltaire à Paris. On délibère sur la présentation de Voltaire à la Cour. Assertions du baron de Besenval, dans ses Mémoires, réfutées. Il ose faire une déclaration à la reine. Retour du chevalier d'Eon en France. Promenades pendant la nuit sur la terrasse de Trianon. Mme Du Barry se permet d'assister à l'une de ces soirées. Couplets contre la reine. Indignation de Louis XVI contre d'aussi viles attaques. Odieuse politique du comte de Maurepas. La reine accouche de MADAME. Dangers auxquels est exposée la reine 126

CHAPITRE IX. — Paroles que la reine adresse à la princesse qui vient de naître. Anneau nuptial volé à la reine et restitué sous le sceau de la confession. L'attachement de la reine pour Mme de Polignac s'accroît de jour en jour. Fausse-couche ignorée. Mort de Marie-Thérèse; douleur de la reine. Anecdotes sur Marie-Thérèse. Naissance du dauphin. Joie de Louis XVI. La duchesse de Polignac est nommée gouvernante des Enfants de France. Détails curieux sur les voyages de la cour à Marly. Séjour à Trianon. La reine y joue la comédie avec les personnes de sa société intime. Ces représentations amusent le roi. Guerre d'Amérique. Franklin. M. de la Fayette; vers à sa louange copiés de la main de la reine. Esprit du Tiers-État; la cour ne veut porter que des familles nobles aux dignités de l'église 150

CHAPITRE X. — Voyage du comte et de la comtesse du Nord en France. Leur réception à Versailles. La reine éprouve un moment de timidité. Le cardinal de Rohan pénètre dans le jardin pendant la fête, sans l'aveu de la reine. Elle en est fort irritée. Paix avec l'Angleterre. Départ du commissaire anglais établi à Dunkerque. Joie nationale. Nuage léger qui s'élève entre le roi et la reine

promptement dissipé. Conduite qu'il faut tenir à la cour. Trait de bonté de Marie-Antoinette. Homme devenu fou d'amour pour elle. Facilité de la reine à s'exprimer en public. Elle déroge à l'usage adopté en pareil cas. Tour perfide joué par M. de Maurepas à M. Necker. M. de Calonne est nommé contre le vœu de la reine. Elle commence à sentir les inconvénients d'une société intime. Judicieuses réflexions de cette princesse..... 173

Chapitre XI. — La reine mécontente de la nomination de M. de Calonne. Million qui lui est offert par ce ministre pour secourir les pauvres; elle le refuse. Acquisition de Saint-Cloud; à quelle occasion. Règlements de police intérieure : *de par la reine*. Ces mots excitent des murmures. Etat de la France. Beaumarchais. Le *Mariage de Figaro*. Le roi veut connaître la pièce manuscrite. Lecture qu'en fait Mme Campan en présence de Leurs Majestés seules. Jugement que Louis XVI porte sur la pièce. Intrigues pour en favoriser la représentation. Elle est défendue une première fois. Nouvelles intrigues. Elle est représentée. Louis XVI et la reine surpris et mécontents. Anecdote..... 193

Chapitre XII. — Affaire du collier. Détails sur le joaillier Bœhmer. Parure de diamants qu'il avait réunie à grands frais. Le roi veut en faire présent à la reine qui la refuse. Bœhmer se jette aux pieds de la reine qui le renvoie sans vouloir acheter le collier. Billet énigmatique qu'il écrit à la reine. Entretien de Bœhmer avec Mme Campan : il est dupe d'une intrigue. Mme Campan l'apprend à la reine. Surprise, indignation de cette princesse. Le cardinal de Rohan interrogé dans le cabinet du roi. On l'arrête. Détails sur Mme de Lamotte et sa famille. La reine, ni personne de son service, n'avait jamais eu de relations avec la femme de Lamotte. Détails relatifs au procès. Le clergé fait des représentations. Arrêt du Parlement. Douleur de la reine. Paroles de Louis XVI... 206

CHAPITRE XIII. — Nomination de l'archevêque de Sens au ministère : joie qu'éprouve l'abbé de Vermond. La reine est forcée de prendre part aux affaires. Argent envoyé à Vienne contre son gré. Anecdotes. La reine soutient l'archevêque de Sens au ministère. Joie publique à l'époque de son renvoi. Etats-Généraux. La reine et M. le comte d'Artois n'ont pas la même manière de voir. Ouverture des Etats-Généraux. Cris de *vive le duc d'Orléans !* Leur effet sur la reine. Mirabeau : il demande une ambassade. Préventions des députés du tiers-états des provinces. Causes de ces préventions. Mort du premier dauphin. Anecdotes..... 223

MADAME
CAMPAN

MÉMOIRES

TOME I

1928

MÉMOIRES

DE

Mme CAMPAN

SUR LA VIE PRIVÉE DE

MARIE-ANTOINETTE

INTRODUCTION DE

FR. FUNCK-BRENTANO

MEMBRE DE L'INSTITUT

TOME DEUXIÈME

PARIS
A LA CITÉ DES LIVRES
27, RUE SAINT-SULPICE, 27
1928

MÉMOIRES

DE

Mme CAMPAN

MÉMOIRES

DE

Mme CAMPAN

SUR LA VIE PRIVÉE DE

MARIE-ANTOINETTE

INTRODUCTION DE

FR. FUNCK-BRENTANO

MEMBRE DE L'INSTITUT

TOME DEUXIÈME

PARIS

A LA CITÉ DES LIVRES

27, RUE SAINT-SULPICE, 27

1928

CHAPITRE PREMIER

Serment du Jeu de Paume. Insurrection du 14 juillet. Le roi se rend à l'Assemblée nationale. Anecdotes. Spectacle que présentent les cours du château de Versailles. Particularités singulières. On feint de croire que la salle de l'Assemblée nationale est minée. Discours du roi qui rejette ces odieux soupçons. Anecdotes. Esprit des troupes. Départ du comte d'Artois, du prince de Condé, du duc et de la duchesse de Polignac. Elle est reconnue par un postillon qui la sauve. Le roi se rend à Paris. Terreurs à Versailles. La reine veut se rendre à l'Assemblée : discours touchant qu'elle prépare. Retour du roi : la reine est blessée du discours de Bailly. Assassinat de MM. Foulon et Berthier. Plans présentés au roi par M. Foulon pour arrêter la marche de la Révolution. Mot affreux de Barnave. Son repentir.

Le trop mémorable serment des États-Généraux fait au Jeu de Paume à Versailles fut suivi de la séance royale du 23 juin. La reine regardait comme trahison ou lâcheté criminelle dans M. Necker de n'avoir pas accompagné le roi : elle disait qu'il avait changé en poison un remède salutaire, que, possédant toute la popularité, l'audace de désavouer hautement la démarche de son souverain avait enhardi les factieux et entraîné toute l'Assemblée et qu'il était d'autant plus coupable que la veille il lui avait donné sa parole d'accompagner le roi à cette séance. M. Necker voulut

en vain s'excuser en disant qu'on n'avait pas écouté ses avis.

Bientôt les insurrections du 11, du 12 et du 14 juillet ouvrirent la scène de désastres dont la France était menacée. Le massacre de M. de Flesselles et de M. de Launay fit répandre à la reine des larmes bien amères et l'idée que le roi avait perdu des sujets dévoués lui déchirait le cœur.

Le soulèvement ne portait plus le seul caractère d'insurrection populaire; les mots *vive la nation ! vive le roi ! vive la liberté !* avaient jeté la plus grande lumière sur l'étendue du plan des réformateurs. Cependant le peuple parlait encore du roi avec amour et semblait le considérer comme propre par son caractère à favoriser le vœu de la nation pour la réforme de ce que l'on appelait les abus; mais on le croyait arrêté par les opinions et l'influence de M. le comte d'Artois et de la reine, et ces deux augustes personnes étaient alors les objets de la haine des mécontents. Les dangers que courait M. le comte d'Artois déterminèrent la première démarche du roi auprès de l'Assemblée nationale. Il s'y rendit, le 15 juillet au matin, avec ses frères, sans cortège, sans gardes, y parla debout et découvert et prononça ces paroles mémorables : « Je me fie à vous, je ne veux faire qu'un avec ma nation et, comptant sur l'amour et la fidélité de mes sujets, j'ai donné ordre aux troupes de s'éloigner de Paris et de Versailles. » Le roi revint à pied de la salle des États-Généraux jusqu'à son palais; les députés s'empressèrent de le suivre et formèrent son cortège et celui des princes qui l'accompagnaient. La fureur du peuple s'adressait directement au comte d'Artois, dont

l'opinion contre la double représentation paraissait un crime odieux. On cria plusieurs fois : *Vive le roi, en dépit de vous, Monseigneur, et de vos opinions.* Une femme osa s'approcher de Sa Majesté et lui demander si ce qu'elle venait de faire était bien sincère et si on ne la ferait pas changer.

Les cours du château étaient garnies d'une foule immense; on demanda que le roi, la reine et ses enfants parussent sur le balcon. La reine me remit la clef des portes intérieures qui conduisaient chez M. le dauphin et m'ordonna d'aller trouver la duchesse de Polignac, de lui dire qu'elle demandait son fils et m'avait chargée de le conduire moi-même dans ses cabinets où elle l'attendait pour le montrer au peuple. La duchesse me dit que cet ordre lui annonçait qu'elle ne devait pas accompagner le prince. Je ne répondais rien; elle me serra la main en me disant : « Ah ! « Mme Campan, quel coup je reçois! » Elle embrassa l'enfant en pleurant et me donna une semblable marque d'attachement. Elle savait combien j'aimais, combien j'estimais la bonté et la noble simplicité de son caractère! Je voulus la rassurer en lui disant que j'allais ramener le prince; mais elle persista, disant qu'elle entendait cet ordre et savait ce qu'il lui annonçait. Alors, son mouchoir sur les yeux, elle rentra dans son cabinet intérieur. Une sous-gouvernante me demanda si elle pouvait suivre M. le dauphin; je lui répondis que la reine n'avait donné aucun ordre qui pût l'en empêcher et nous nous rendîmes chez la reine qui attendait le prince pour le faire paraître sur le balcon.

Cette douloureuse commission exécutée, je descendis dans les cours où je me mêlai parmi la foule. J'entendis

mille vociférations : il était aisé de juger à la différence entre le langage et le vêtement de certaines gens qu'il y en avait de déguisés. Une femme, ayant un voile de dentelle noire baissé sur son visage, m'arrêta avec assez de violence par le bras et me dit, en m'appelant par mon nom : « Je vous connais très bien, dites à votre reine qu'elle ne se mêle plus de nous gouverner; qu'elle laisse son mari et nos bons États-Généraux faire le bonheur du peuple. » Au même instant, un homme vêtu comme un fort de la halle, le chapeau rabattu sur les yeux, me saisit par l'autre bras et me dit : « Oui, oui, répétez-lui souvent qu'il n'en sera pas de ces États ci comme des autres qui n'ont rien produit de bon pour le peuple, que la nation est trop éclairée en 1789 pour n'en pas tirer un meilleur parti et qu'il n'y aura pas à présent de député du tiers prononçant un discours un genou en terre; dites-lui bien cela, entendez-vous? » J'étais saisie de frayeur; la reine parut alors sur le balcon. « Ah! dit la femme voilée, la duchesse n'est pas avec elle. — Non, reprit l'homme, mais elle est encore à Versailles : elle est comme les taupes, elle travaille en-dessous; mais nous saurons piocher pour la déterrer. » Cet odieux couple s'éloigna de moi et je rentrai dans le palais, me soutenant à peine. Je crus devoir rendre compte à la reine du dialogue de ces deux inconnus; elle m'en fit raconter les détails devant le roi.

Vers les quatre heures après-midi, je me rendais chez Mme Victoire en passant par la terrasse; trois hommes étaient arrêtés sous les fenêtres de la salle du trône. Un d'eux criait à haute voix : « Voilà où est placé ce trône dont on cherchera les vestiges avant

peu. » Il ajouta mille invectives contre Leurs Majestés. J'entrai chez la princesse qui travaillait seule dans son cabinet, derrière un store de canevas qui la garantissait d'être vue du dehors. Ces trois hommes continuaient à se promener sur la terrasse; je les lui montrai, en répétant ce qu'ils venaient de dire. Elle se leva pour les voir de plus près et m'apprit que l'un d'eux se nommait Saint-Huruge, qu'il était vendu au duc d'Orléans et déchaîné contre l'autorité pour avoir été quelque temps enfermé par lettre de cachet comme mauvais sujet.

Le roi n'ignorait pas toutes ces menaces populaires; il savait de même les jours où l'on avait versé de l'argent dans Paris, et une ou deux fois la reine m'avait empêchée d'y aller en me disant de rester à Versailles, qu'il y aurait sûrement du bruit le lendemain, parce qu'elle savait que l'on avait semé beaucoup d'écus dans les faubourgs[1].

Le 14 juillet au soir, le roi était entré chez la reine, comme j'étais seule avec Sa Majesté; il lui parlait des soupçons affreux que les factieux de l'Assemblée avaient fait répandre, en disant qu'il avait fait miner la salle des États-Généraux pour la faire sauter, mais il ajouta qu'il devait continuer à mépriser une semblable ineptie : je me permis de lui dire que j'avais soupé la veille avec M. Begouen, député, qui avait dit que

1. J'ai vu un écu de six francs qui avait sûrement servi de paiement à quelque misérable, la nuit du 12 juillet; on y lisait ces mots gravés assez profondément : *Minuit, 12 juillet, trois pistolets.* C'était sans doute un mot d'ordre pour cette première insurrection.

des personnes fort estimables pensaient que cet horrible moyen avait été suggéré à l'insu du roi. « L'idée d'une semblable atrocité n'a pas révolté un homme aussi vertueux que Begouen, dit alors Sa Majesté; demain matin, de bonne heure, j'ordonnerai que l'on fasse fouiller dans la salle. » On voit, en effet, par le discours du roi à l'Assemblée nationale le 15 juillet, que les soupçons qu'on avait semés méritaient son attention. « Je sais, dit-il dans ce discours, que l'on a répandu d'injustes soupçons, je sais qu'on a osé publier que vos personnes n'étaient pas en sûreté : serait-il donc nécessaire de vous rassurer sur des bruits aussi coupables, démentis d'avance par mon caractère connu? »

La démarche du 15 juillet n'avait point calmé les troubles. Des députations de poissardes se succédaient pour demander que le roi vînt à Paris, où sa présence seule ferait cesser l'insurrection.

Le 16 juillet, il y eut un comité chez le roi, où il s'agissait de la question la plus importante. Sa Majesté devait-elle quitter Versailles et partir avec les troupes dont elle venait d'ordonner la retraite, ou se rendre à Paris pour calmer les esprits? La reine désirait le départ. Le 16 au soir, elle me fit ôter de ses écrins toutes ses parures de diamants pour les réunir dans un seul petit coffre qu'elle devait emporter dans sa propre voiture. Elle brûla avec moi une grande quantité de papiers; car, dès ce moment, on menaçait Versailles d'une incursion de gens armés de Paris.

Le 16 au matin, avant de se rendre à un autre comité chez le roi et après avoir préparé ses bijoux et visité tous ses papiers, la reine m'en remit un plié et non

cacheté et m'ordonna de ne le lire qu'à l'instant même où elle m'en ferait donner l'ordre de chez le roi, qu'alors j'exécuterais tout ce qu'il contenait, mais elle revint elle-même vers dix heures du matin, la chose était décidée : l'armée partait sans le roi; tous ceux qui couraient un danger imminent devaient partir en même temps. « Le roi ira demain à l'Hôtel-de-Ville, me dit la reine; ce n'est pas lui qui a choisi ce parti, les débats ont été longs, le roi les a terminés en se levant, et en disant : « Enfin, Messieurs, il faut se décider, dois-« je partir ou rester? Je suis prêt à l'un comme à l'autre. » La majorité a été pour que le roi restât; l'avenir nous fera voir si on a choisi le bon parti. » Je remis à la reine l'écrit qui n'était plus utile : elle me le lut; il contenait ses ordres pour le départ; je devais la suivre, tant pour mes fonctions auprès de sa personne que pour servir d'institutrice à Madame. La reine déchira ce papier les larmes aux yeux, en disant : « Lorsque je l'écrivis, j'espérais bien qu'il me serait utile, mais le sort en a ordonné autrement; je crains bien que ce ne soit pour notre malheur à tous. »

Après le départ des troupes, on remercia le nouveau ministère; M. Necker fut rappelé. On ne put douter que les soldats d'artillerie ne fussent corrompus. « Pourquoi ces canons? criaient des troupes de femmes qui remplissaient les rues : voulez-vous tuer vos mères, vos femmes, vos enfants? — Ne craignez rien, répondaient les soldats, ces canons seront plutôt braqués contre le palais du tyran que contre vous. »

Le comte d'Artois, le prince de Condé, avec leurs enfants, partirent en même temps que les troupes.

Le duc, la duchesse de Polignac, leur fille, la duchesse

de Guiche, la comtesse Diane de Polignac, sœur du duc, et l'abbé de Balivière émigrèrent aussi dans la même nuit. Rien ne fut plus attendrissant que les adieux de la reine et de son amie; l'excès du malheur avait écarté loin d'elles le souvenir des différends que les opinions politiques avaient seules fait naître. Après ces tristes adieux, la reine eut plusieurs fois le désir de l'aller encore embrasser; ses démarches étaient trop observées; elle fut obligée de se priver de cette dernière consolation, mais elle chargea M. Campan d'assister à son départ et lui remit une bourse de cinq cent louis, en lui ordonnant d'insister pour qu'elle trouvât bon qu'elle lui prêtât cette somme pour fournir aux frais de sa route. La reine ajouta qu'elle connaissait sa position, qu'elle avait souvent calculé ses revenus et les dépenses qu'exigeait sa place à la cour, que le mari et la femme, n'ayant d'autre fortune que les traitements de leurs charges, ne pouvaient faire aucune économie, ce qu'on était bien loin de penser à Paris. M. Campan resta jusqu'à minuit auprès de la duchesse pour la voir monter en voiture. Elle était vêtue en femme de chambre et se mit sur le devant de la berline; elle demanda à M. Campan de parler souvent d'elle à la reine et quitta pour toujours ce palais, cette faveur, ce crédit, qui lui avaient procuré de si cruels ennemis. Arrivés à Sens, les voyageurs trouvèrent le peuple soulevé : on demandait à tous ceux qui venaient de Paris si les Polignac étaient encore auprès de la reine. Un groupe de ces curieux adressa cette question à l'abbé de Balivière qui leur répondit, avec l'accent le plus ferme et les expressions les plus cavalières, qu'ils étaient bien loin de

Versailles et qu'on était quitte de tous ces mauvais sujets. A la poste suivante, le postillon monta sur le marche-pied et dit à la duchesse : « Madame, il y a d'honnêtes gens dans ce monde : je vous ai tous reconnus à Sens. » On donna une poignée d'or à ce galant homme.

Au moment où ces premiers troubles éclatèrent, un vieillard plus que septuagénaire donna à la reine une véritable preuve d'attachement et de fidélité. M. Péraque, riche habitant des colonies, père de M. d'Oudenarde, venait de Bruxelles à Paris; il fut rencontré en relayant par un jeune homme qui quittait la France et qui lui recommanda, s'il était chargé de quelques lettres des pays étrangers, de les brûler sur-le-champ, surtout s'il en avait pour la reine. M. Péraque en avait une de l'archiduchesse, gouvernante des Pays-Bas, pour Sa Majesté. Il remercia l'inconnu et cacha sa dépêche avec soin; mais en avançant vers Paris, l'insurrection lui parut si générale et si animée qu'il ne jugea aucun moyen suffisant pour s'assurer que cette lettre ne serait point saisie. Il prit sur lui de la décacheter et fit l'effort, surprenant pour son grand âge, de l'apprendre par cœur, quoique cette lettre eût quatre pages d'écriture. Arrivé à Paris, il la transcrivit et vint la présenter à la reine, en lui disant que le cœur d'un vieux et fidèle sujet lui avait donné le courage de prendre une semblable résolution. La reine reçut M. Péraque dans ses cabinets, lui exprima sa reconnaissance par l'attendrissement le plus honorable pour ce respectable vieillard. Sa Majesté pensa que le jeune inconnu qui l'avait prévenu de la situation de Paris était le prince Georges de Hesse d'Armstadt

qui lui était fort dévoué et qui avait quitté la capitale à cette même époque.

La marquise de Tourzel remplaça Mme la duchesse de Polignac. Elle avait été choisie par la reine, comme une mère de famille d'une conduite irréprochable et qui avait elle-même dirigé avec le plus grand succès l'éducation de mesdames ses filles.

Le roi partit le 17 juillet pour Paris, accompagné du maréchal de Beauveau, du duc de Villeroy, du duc de Villequier; il prit aussi dans sa voiture le comte d'Estaing [1] et le marquis de Nesle, qui avaient alors la faveur populaire. Douze gardes-du-corps et la garde bourgeoise de Versailles le conduisirent jusqu'au *Point-du-Jour*, près de Sèvres, où l'attendait la garde parisienne. Son départ causa une douleur égale aux alarmes auxquelles on était livré, malgré le calme qu'il fit paraître. La reine retint ses larmes et s'enferma dans ses cabinets avec toute sa famille. Elle envoya chercher plusieurs personnes de sa cour : on trouva des cadenas à leurs portes. La terreur les avait éloignées. Le silence de la mort régnait dans tout le palais, les craintes étaient extrêmes; à peine espérait-on le retour du roi. La reine se fit préparer une robe et fit ordonner à ses écuries de tenir tous ses attelages prêts. Elle écrivit un discours de quelques lignes pour l'Assemblée, voulant s'y rendre avec sa famille, son palais et son service, si le roi était retenu prisonnier dans Paris. Elle apprenait ce discours; je me souviens qu'il commençait par ces mots : « Messieurs, je viens

1. Le comte allait dîner à Versailles chez des bouchers et flattait le peuple par des bassesses.

vous remettre l'épouse et la famille de votre souverain; ne souffrez pas que l'on désunisse sur la terre ce qui a été uni dans le ciel. » En répétant ce discours sa voix était coupée par ses larmes et par ces mots douloureux : « Ils ne le laisseront pas revenir! »

Il était plus de quatre heures quand le roi, qui était parti de Versailles à dix heures du matin, entra à l'Hôtel-de-Ville. Enfin, à six heures du soir, M. de Lastours, premier page du roi, arriva; il n'avait pas mis une demi-heure à venir de la barrière de la Conférence à Versailles. Tout le monde sait que le moment du calme à Paris fut celui où l'infortuné souverain reçut des mains de M. Bailly la cocarde aux trois couleurs et l'attacha à son chapeau. Un cri de *vive le roi* partit alors de tous côtés; il n'avait pas été une fois articulé auparavant; le roi respira à cet instant et, les larmes aux yeux, s'écria que son cœur avait besoin de ces cris du peuple. Un de ses écuyers (M. de Cubières), lui dit que le peuple l'aimait et qu'il n'avait jamais pu en douter. Le roi lui répondit avec un profond accent de sensibilité : « Cubières, les Français aimaient Henri IV, et quel roi l'a jamais mieux mérité? »

Son retour à Versailles remplit sa famille d'une joie inexprimable : il se félicitait dans les bras de la reine, de sa sœur et de ses enfants de ce qu'il n'était arrivé aucun accident et ce fut alors qu'il répéta plusieurs fois : « Heureusement, il n'a pas coulé de sang, et je jure qu'il n'y aura jamais une goutte du sang français versé par mon ordre. » Maxime pleine d'humanité, mais trop hautement énoncée dans ces temps de factions!

La dernière démarche du roi fit espérer à beaucoup de gens que le calme allait rendre à l'Assemblée les moyens de continuer ses travaux et d'amener promptement le terme de sa réunion. La reine ne s'en flatta nullement; le discours de M. Bailly au roi l'avait blessée autant qu'il l'avait affligée. « Henri IV avait conquis son peuple, et ici c'est le peuple qui avait reconquis son roi. » Ce mot de *conquête* l'offensait; elle ne pardonnait pas à M. Bailly cette belle phrase d'académicien.

Cinq jours après le voyage du roi à Paris, le départ des troupes et l'éloignement des princes et des grands dont l'influence semblait inquiéter le peuple, un attentat horrible, commis par des assassins soudoyés, prouva que le roi avait descendu les degrés de son trône sans avoir obtenu de réconciliation avec son peuple.

M. Foulon, adjoint au ministère pendant que M. de Broglie commandait l'armée réunie à Versailles, s'était caché à Viry. Il y fut reconnu, les paysans l'arrêtèrent et le traînèrent jusqu'à l'Hôtel-de-Ville. Le cri de mort s'y fit entendre; les électeurs, les membres du comité, M. de la Fayette alors l'idole de Paris voulurent inutilement sauver cet infortuné. Après un supplice dont les détails font frémir, son corps fut traîné dans les rues et jusqu'au Palais-Royal, et son cœur porté, le dirai-je? par des femmes... au milieu d'un bouquet d'œillets blancs.

Le gendre de M. Foulon, M. Berthier, intendant de Paris, fut arrêté à Compiègne en même temps que son beau-père le fut à Viry et traité avec une cruauté encore plus persévérante.

La reine a toujours été convaincue que quelque

indiscrétion avait occasionné cet horrible attentat; elle me confia alors que M. Foulon avait fait deux Mémoires pour diriger la conduite du roi, à l'instant où il avait été appelé à la cour lors du départ de M. Necker, que ces Mémoires contenaient deux plans tout à fait opposés pour tirer le roi de la crise affreuse où il se trouvait. Dans le premier de ces plans, M. Foulon s'exprimait hautement sur les vues criminelles du duc d'Orléans, disait qu'il fallait le faire arrêter et se hâter de profiter du temps où les tribunaux existaient encore pour lui faire son procès; il indiquait aussi les députés qu'on devait arrêter en même temps et conseillait au roi de ne se point séparer de son armée tant que l'ordre ne serait pas rétabli.

Son autre plan tendait à ce que le roi s'emparât de la Révolution avant son explosion totale; il lui conseillait de se rendre à l'Assemblée, d'y demander lui-même les cahiers, de faire les plus grands sacrifices pour satisfaire les véritables vœux du peuple et ne pas donner aux factieux le temps de les faire tourner à l'avantage de leurs criminels desseins. Madame Adélaïde se fit lire ces deux Mémoires par M. Foulon, en présence de quatre ou cinq personnes. Une d'elles était très liée avec Mme de Staël[1], et c'était cette liaison qui donnait lieu de croire à la reine que le parti contraire avait eu connaissance des Mémoires de M. Foulon.

On sait que le jeune Barnave, dans un cruel égarement d'esprit expié quelque temps après par un sincère repentir et même par sa mort, prononça ces

1. Le comte L. de N.

mots atroces : « Le sang qui coule est-il donc si pur? » lorsque le fils de M. Berthier vint à l'Assemblée implorer l'éloquence et la piété filiale de M. de Lally pour lui demander de sauver la vie de son père. J'ai su, depuis, qu'un fils de M. Foulon, rentré en France après ces premières crises de la Révolution, voulut voir Barnave et lui remit celui des deux Mémoires dans lequel M. Foulon avait conseillé à Louis XVI de prévenir l'explosion révolutionnaire en accordant de sa propre volonté tout ce que l'assemblée demandait avant l'époque du 14 juillet. « Lisez ce Mémoire; je vous l'ai apporté pour ajouter à vos remords; c'est la seule vengeance que je veuille tirer de vous. » Barnave fondit en larmes et lui dit tout ce que la plus profonde douleur put lui inspirer.

CHAPITRE II

Création de la garde nationale. Départ de l'abbé de Vermond. L'abbé fait des conditions à la reine. Fête donnée par les gardes-du-corps au régiment de Flandre. Le roi, la reine et le dauphin y assistent. Journée des 5 et 6 octobre : odieuses menaces proférées contre la reine. Dévouement d'un garde-du-corps. On veut que la reine paraisse au balcon : dévouement sublime. La famille royale se rend à Paris. Arrivée à Paris ; présence d'esprit de la reine. Changement dans les esprits : la reine applaudie avec transport par les femmes du peuple. Elle refuse d'aller au spectacle. Vie privée. On propose à la reine de quitter sa famille et la France. Noble refus. Elle consacre ses soins à l'éducation de ses enfants. Tableau de la cour. Comment les ministres du roi avaient fait naître des préventions contre la reine.

Après le 14 juillet, par une ruse que les plus habiles factieux de tous les temps eussent enviée à ceux de l'Assemblée, toute la France fut armée et organisée en gardes nationales. On avait fait répandre le même jour et presque à la même heure dans la France entière que quatre mille brigands marchaient vers les villes ou les villages que l'on voulait faire armer. Jamais projet ne fut mieux combiné; la terreur se répandit à la fois sur tout le royaume et pénétra jusque dans les cantons les plus reculés. Dans les montagnes du Mont-d'Or, un paysan me montra en

1791 une roche escarpée où sa femme s'était réfugiée, le jour où les quatre mille brigands devaient assaillir leur village, et me dit qu'on avait été obligé de se servir de cordages pour la descendre de l'endroit où le seul effet de la peur l'avait fait parvenir.

Le lieu où l'habit militaire parut le plus choquant fut sans doute Versailles. Tous les valets du roi de la dernière classe furent transformés en lieutenants, en capitaines; presque tous les musiciens de la chapelle osèrent paraître un jour à la messe du roi, avec un costume militaire et un *soprano d'Italie* y chanta un motet en uniforme de capitaine de grenadiers. Le roi en fut très offensé et fit défendre à ses serviteurs de paraître en sa présence avec un costume aussi déplacé.

Le départ de la duchesse de Polignac devait laisser tomber tous les dangers de la faveur sur l'abbé de Vermond; on en parlait déjà comme d'un conseiller nuisible au bonheur du peuple. La reine en fut alarmée et lui conseilla de se rendre à Valenciennes, où commandait le comte d'Esterhazy; il ne put y résider que peu de jours et partit pour Vienne où il est toujours resté.

La nuit du 17 au 18 juillet, la reine ne pouvant dormir me fit veiller près d'elle jusqu'à trois heures du matin. Je fus très surprise de l'entendre dire que l'abbé de Vermond serait fort longtemps sans reparaître à la cour quand même la crise actuelle s'apaiserait, parce qu'on lui pardonnerait trop difficilement son attachement pour l'archevêque de Sens, et qu'elle perdait un serviteur bien dévoué; puis, tout à coup, elle me dit que je ne devais pas l'aimer beaucoup, que cependant il était peu prévenu contre moi, mais qu'il ne pouvait souffrir que mon beau-père occupât la

place de secrétaire du cabinet. Elle ajouta que j'avais certainement étudié le caractère de l'abbé et, comme je lui avais fait quelquefois des portraits à l'imitation de ceux qui étaient en usage du temps de Louis XIV, elle me demanda celui de l'abbé tel que je le concevais sans la moindre restriction. Mon étonnement fut extrême. Cet homme qui la veille était dans la plus grande intimité, la reine me parlait de lui avec beaucoup de sang-froid et comme d'une personne qu'elle ne reverrait peut-être plus! Je restai pétrifiée : la reine persista et me dit que, depuis plus de douze ans, il avait été ennemi de ma famille, sans avoir pu la desservir dans son esprit, qu'ainsi je n'avais pas même à redouter son retour, quelque sévère que fût la manière dont je l'avais jugé. Je résumai promptement mes idées sur ce favori, et je me rappelle seulement que le portrait fut fait avec sincérité, en éloignant néanmoins tout ce qui pouvait donner l'idée de la haine. J'en citerai un seul trait : je disais que, né bavard et indiscret, il s'était fait singulier et brusque pour masquer ces deux défauts. La reine m'interrompit en disant : « Ah! que cela est vrai! » J'ai eu occasion depuis cette époque de découvrir que malgré la haute faveur de l'abbé de Vermond, la reine avait pris quelques précautions pour se garantir par la suite d'un ascendant dont elle ne pouvait juger toutes les conséquences.

A la mort de mon beau-père, son exécuteur testamentaire me remit une boîte contenant quelques bijoux déposés par la reine dans les mains de M. Campan lors du départ de Versailles au 6 octobre; puis deux paquets cachetés avec ces mots écrits sur l'un et sur

l'autre : « Campan me gardera ces papiers ». Je portai les deux paquets à Sa Majesté qui garda les bijoux et le plus gros paquet et me dit, en me remettant le moins considérable : « Gardez-moi cela comme a fait votre beau-père. »

Après la funeste journée du 10 août, au moment où ma maison allait être investie, je me décidai à brûler les papiers les plus intéressants dont j'étais dépositaire; cependant je crus devoir décacheter ce paquet qu'il était peut-être nécessaire que je conservasse à tout risque. Je vis qu'il contenait une lettre de l'abbé de Vermond à la reine. J'ai dit que, dans les premiers jours de la faveur de Mme de Polignac, il avait résolu de s'éloigner de Versailles et que la reine l'avait fait inviter par M. le comte de Mercy à revenir près d'elle. Cette lettre ne contenait que des conditions pour son retour; c'était le plus bizarre des traités : je regrettai beaucoup, je l'avoue, d'être obligée de détruire cet écrit. Il reprochait à la reine son engouement pour la comtesse Jules, sa famille et sa société, lui disait des choses vraies sur les suites fâcheuses que pouvait avoir cette amitié qui plaçait cette jeune dame au nombre des favorites des reines de France, titre que la nation n'avait jamais aimé. Il se plaignait de voir ses avis négligés; puis il en venait aux conditions pour son retour à Versailles : après avoir bien assuré qu'il ne viserait de sa vie aux grandes dignités de l'Église, il disait qu'il mettait sa gloire dans une confiance entière et qu'il demandait essentiellement deux choses à Sa Majesté: la première, de ne plus lui faire donner ses ordres par personne et de lui écrire elle-même : il se récriait beaucoup sur ce qu'il n'avait pas

une seule lettre de sa main, depuis qu'il avait quitté Vienne; enfin, il lui demandait quatre-vingt mille livres de revenu en biens ecclésiastiques et terminait en lui disant que, si elle daignait lui écrire elle-même qu'elle allait s'occuper de lui faire obtenir ce qu'il désirait, cette lettre seule lui montrerait que Sa Majesté aurait accepté les deux conditions qu'il osait mettre à son retour. La lettre fut sans doute écrite; du moins, il est bien sûr que les abbayes furent accordées et que son absence de Versailles ne dura qu'une seule semaine.

Ce fut dans le courant de juillet que le régiment des gardes-françaises, déjà insurgé à la fin de juin, abandonna ses drapeaux. Une seule compagnie de grenadiers resta fidèlement à son poste à Versailles : M. le baron de Leval en était le capitaine. Il venait me prier tous les soirs de rendre compte à la reine de la disposition de ses soldats; mais M. de La Fayette leur ayant fait parvenir un billet, ils désertèrent tous dans la nuit et furent joindre leurs camarades enrôlés dans la garde de Paris, et Louis XVI, en s'éveillant, ne vit plus de gardes aux postes qui leur étaient confiés.

On connaît les décrets insensés du 4 août qui détruisaient tous les privilèges. Le roi sanctionna ce qui tenait au sacrifice de ses plaisirs, mais refusa son adhésion aux autres décrets de cette tumultueuse nuit: ce refus devint une des principales causes des crises du mois d'octobre.

Dès les premiers jours de septembre, il y eut des attroupements au Palais-Royal et des motions pour aller à Versailles : on disait qu'il fallait séparer le roi de ses funestes conseillers et le garder au Louvre ainsi

que le dauphin. Les proclamations de la commune pour ramener le calme furent inutiles, mais cette fois, M. de la Fayette parvint à dissiper les attroupements. L'Assemblée se déclara permanente et, pendant tout ce mois où sans doute on préparait les grandes insurrections du mois suivant, la cour ne fut point inquiétée. Le roi avait fait venir à Versailles le régiment de Flandre; on eut malheureusement l'idée de faire fraterniser les officiers de ce régiment avec les gardes-du-corps et ces derniers les invitèrent à un repas qui fut donné dans la grande salle de spectacle du château de Versailles, et non dans le salon d'Hercule, comme le disent quelques chroniqueurs. Des loges furent distribuées à plusieurs personnes qui désirèrent assister à cette fête. La reine me dit qu'on lui avait conseillé d'y paraître, mais que, dans les circonstances où l'on se trouvait, elle pensait que cette démarche pourrait être plus nuisible qu'utile, que de plus, ni le roi, ni elle ne devaient avoir une part directe à une telle fête. Elle m'ordonna de m'y rendre et me recommanda de tout observer, afin de lui en faire un fidèle récit.

Les tables étaient dressées sur le théâtre; on y avait placé alternativement un garde-du-corps et un officier du régiment de Flandre. Un orchestre nombreux était dans la salle; les loges étaient remplies de spectateurs. On jouait l'air : *O Richard, ô mon roi !* Les cris de *vive le roi* retentirent dans la salle pendant plusieurs minutes. J'avais avec moi l'une de mes nièces et une jeune personne élevée par Sa Majesté avec Madame. Elles criaient *vive le roi* de toutes leurs forces, lorsqu'un député du tiers-état qui était dans la loge voisine de la mienne et que je n'avais jamais vu les interpella, en

leur faisant des reproches sur leurs cris; il s'affligeait, disait-il, de voir de jeunes et jolies Françaises élevées à suivre d'aussi vils usages, crier à tue-tête pour la vie d'un seul homme et le placer dans leur cœur, par un véritable fanatisme, au-dessus même de leurs plus chers parents : il leur peignait le mépris qu'inspirerait une semblable conduite à de braves Américaines, si elles voyaient des Françaises corrompues de cette manière dès leur plus tendre jeunesse. Ma nièce répondait avec assez de force; et je priai ce député de cesser un entretien qui ne pouvait en rien répondre à ses vues, puisque ces jeunes personnes et moi vivions pour servir et aimer le roi. Pendant que je mettais ainsi un terme à cette conversation, quel fut mon étonnement de voir entrer dans la salle le roi, la reine et le dauphin? C'était M. de Luxembourg qui avait opéré ce changement dans la résolution que la reine avait prise.

L'enthousiasme devint général : l'orchestre joua de nouveau, au moment de l'arrivée de Leurs Majestés, l'air que je viens de citer et de suite un air du « Déserteur » : *Peut-on affliger ce qu'on aime?* qui fit aussi beaucoup de sensation sur les spectateurs : on entendait des éloges de Leurs Majestés, des cris d'amour, des expressions de regret sur ce qu'elles avaient déjà souffert, des battements de mains, des *vive le roi*, *la reine*, *le dauphin*. Il a été dit que des cocardes blanches furent mises aux chapeaux; le fait est faux; il paraît seulement que quelques jeunes gens de la garde nationale de Versailles invités à ce repas retournèrent leurs cocardes nationales qui étaient blanchies en dessous. Tous les militaires quittèrent la salle et reconduisirent le roi et sa famille jusqu'à leur appartement. L'ivresse s'était

mêlée à ces transports de joie : on fit des folies, on dansa sous les fenêtres du roi; un soldat du régiment de Flandre escalada jusqu'au balcon de la chambre de Louis XVI pour crier *vive le roi* plus près de Sa Majesté; ce soldat devint, à ce que m'ont dit plusieurs officiers de ce corps, un des premiers et des plus dangereux de leurs insurgés aux journées des 5 et 6 octobre. Le même soir, un autre soldat de ce régiment se tua d'un coup d'épée. Un de mes parents, chapelain de la reine, qui venait souper chez moi le vit étendu à l'un des coins de la place d'armes; il s'en approcha pour lui donner des secours spirituels et reçut ses aveux et ses derniers soupirs. Il s'était tué de regret de s'être laissé corrompre par les ennemis de son roi et disait que depuis qu'il l'avait vu, ainsi que la reine et le dauphin, ses remords lui avaient fait perdre la tête.

J'étais revenue chez moi, ravie de tout ce que j'avais vu : j'y trouvai beaucoup de monde : M. de Beaumetz, député d'Arras, écouta mes récits d'un air glacé, et lorsque je les eus terminés, me dit que ce qui venait de se passer était affreux, qu'il connaissait l'esprit de l'Assemblée, que les plus grands malheurs suivraient de près la scène de ce soir et qu'il me demandait la permission de se retirer pour délibérer, avec quelque réflexion, si, le lendemain il devait émigrer ou passer du côté gauche de l'Assemblée. Il prit ce dernier parti et ne reparut plus dans ma société.

Le 2 octobre, il y eut, par suite de ce repas militaire, un déjeuner à l'hôtel des gardes-du-corps : on dit qu'il y fut question de marcher sur l'Assemblée, mais j'ignore absolument ce qui se passa à ce déjeuner. Dès ce moment Paris ne cessa pas d'être en rumeur : les attroupements

étaient perpétuels, les plus virulentes motions s'entendaient dans toutes les places ; on parlait toujours de se porter sur Versailles. Le roi et la reine ne paraissaient pas le craindre et ne prenaient aucune précaution; enfin, le soir du 5 octobre, quand l'armée était déjà sortie de Paris, le roi chassait au tir à Meudon et la reine était absolument seule à se promener dans ses jardins de Trianon qu'elle parcourait pour la dernière fois de sa vie. Elle était assise dans sa grotte, livrée à de douloureuses réflexions, lorsqu'elle reçut un mot d'écrit de M. le comte de Saint-Priest qui la suppliait de rentrer à Versailles. M. de Cubières partit en même temps pour inviter le roi à quitter sa chasse et à rentrer dans son palais ; il s'y rendit à cheval et fort lentement. Quelques moments après, on vint l'avertir qu'une bande nombreuse de femmes, qui précédait l'armée parisienne, était à Chaville, à l'entrée de l'avenue de Paris.

La rareté du pain et le repas des gardes-du-corps furent le prétexte du soulèvement des 5 et 6 octobre; mais comme, depuis le commencement de septembre, on ne cessait de faire circuler dans le peuple que le roi projetait de se retirer avec sa famille et ses ministres dans quelque place forte, comme dans les rassemblements populaires on parlait toujours d'aller à Versailles s'emparer du roi, il est démontré que ce nouvel attentat du peuple avait fait partie du plan des factieux.

Les femmes seules se présentèrent d'abord; on fit fermer les grilles du château et ranger les gardes-du-corps et le régiment de Flandre sur la place d'Armes. Les détails de cette affreuse journée se trouvant avec exactitude dans plusieurs ouvrages, je dirai seulement

que le désordre égalait la consternation dans l'intérieur du palais.

A cette époque, je n'étais pas de service auprès de la reine. M. Campan resta près d'elle jusqu'à deux heures du matin. Comme il allait sortir, elle daigna lui recommander avec une bonté infinie de me rassurer sur les dangers du moment et de me répéter les propres mots de M. de La Fayette qui venait d'inviter la famille royale à se coucher, en lui répondant de son armée.

La reine était loin de compter sur l'attachement de M. de La Fayette; mais elle m'a souvent répété qu'elle crut ce jour-là qu'ayant affirmé au roi, en présence d'une foule de témoins, qu'il répondait de l'armée parisienne, il ne hasarderait pas sa gloire de commandant et était sûr de son fait. Elle pensait aussi que toute cette armée lui était dévouée et que tout ce qu'il avait dit sur la violence qu'elle lui avait faite pour le faire marcher sur Versailles n'était qu'une feinte.

Dès la première nouvelle de la marche des Parisiens, M. le comte de Saint-Priest avait fait préparer Rambouillet pour recevoir le roi, sa famille et leur suite et déjà les voitures étaient avancées; mais quelques cris de *vive le roi !* lorsque les femmes avaient rapporté la réponse favorable de Sa Majesté, firent abandonner le projet du départ et l'on donna l'ordre aux troupes de se retirer. Cependant les gardes-du-corps furent assaillis de pierres et de coups de fusil, lorsqu'ils se rendaient de la place d'armes à leur hôtel. Les alarmes recommencèrent; on voulut de nouveau partir; quelques voitures étaient encore attelées, on les fit demander; elles furent arrêtées par un misérable comédien

du théâtre de la ville, qui fut secondé par la multitude; le moment de fuir avait été manqué.

C'était particulièrement contre la reine que l'insurrection était dirigée : je frémis encore en me souvenant que les poissardes, ou plutôt les furies qui portaient des tabliers blancs, criaient qu'ils étaient destinés à recevoir les entrailles de Marie-Antoinette, qu'elles s'en feraient des cocardes et mêlaient les expressions les plus obscènes à ces horribles menaces; tant l'ignorance et la cruauté qui se trouvent dans la masse de presque tous les peuples peuvent dans les temps de troubles leur inspirer des sentiments atroces! tant il est nécessaire qu'une autorité vigoureuse et paternelle en les défendant contre leurs propres erreurs préserve en même temps les bons citoyens de toutes les calamités qu'entraînent les factions!

La reine se coucha à deux heures du matin et s'endormit, fatiguée par une journée aussi pénible. Elle avait ordonné à ses deux femmes de se mettre au lit, pensant toujours qu'il n'y avait rien à craindre, du moins pour cette nuit; mais l'infortunée princesse dut la vie au sentiment d'attachement qui les empêcha de lui obéir. Ma sœur, qui était l'une de ces deux dames, m'apprit le lendemain tout ce que je vais en citer.

Au sortir de la chambre de la reine, ces dames appelèrent leurs femmes de chambre et se réunirent toutes quatre, assises contre la porte de la chambre à coucher de Sa Majesté. Vers quatre heures et demie du matin, elles entendirent des cris horribles et quelques coups de fusil; l'une d'elles entra chez la reine pour la réveiller et la faire sortir de son lit; ma sœur vola vers l'endroit où lui paraissait être le tumulte; elle

ouvrit la porte de l'antichambre qui donne dans la grande salle des gardes et vit un garde-du-corps, tenant son fusil en travers de la porte et qui était assailli par une multitude qui lui portait des coups; son visage était déjà couvert de sang; il se retourna et lui cria : « Madame, sauvez la reine; on vient pour l'assassiner. » Elle ferma soudain la porte sur cette malheureuse victime de son devoir, poussa le grand verrou et prit la même précaution en sortant de la pièce suivante, et, après être arrivée à la chambre de la reine, elle lui cria : « Sortez du lit, Madame; ne vous habillez pas; sauvez-vous chez le roi. » La reine épouvantée se jette hors du lit, on lui passe un jupon, sans le nouer, et ces deux dames la conduisent vers l'Œil-de-Bœuf. Une porte du cabinet de toilette de la reine, qui tenait à cette pièce, n'était jamais fermée que de son côté. Quel moment affreux! elle se trouva fermée de l'autre côté. On frappe à coups redoublés; un domestique d'un valet de chambre du roi vient ouvrir; la reine entre dans la chambre de Louis XVI et ne l'y trouve pas. Alarmé pour les jours de la reine, il était descendu par les escaliers et les corridors qui régnaient sous l'Œil-de-Bœuf et le conduisaient habituellement chez la reine sans avoir besoin de traverser cette pièce. Il entre chez Sa Majesté et n'y trouve que des gardes-du-corps qui s'y étaient réfugiés. Le roi leur dit d'attendre quelques instants, craignant d'exposer leur vie, et leur fit dire ensuite de se rendre à l'Œil-de-Bœuf. Mme de Tourzel, alors gouvernante des enfants de France, venait de conduire Madame et le dauphin chez le roi. La reine revit ses enfants. On peut se peindre cette scène d'attendrissement et de désolation.

Il n'est pas vrai que les brigands aient pénétré jusqu'à la chambre de la reine et percé de coups d'épée ses matelas. Les gardes-du-corps réfugiés furent les seuls qui entrèrent dans cette chambre, et si la foule y eût pénétré, ils auraient été massacrés. D'ailleurs, quand les assassins eurent forcé les portes des antichambres, les valets de pied et les officiers de service, sachant que la reine n'était plus chez elle, les en prévinrent avec un accent de vérité auquel on ne se méprend jamais. A l'instant, cette criminelle horde se précipita vers l'Œil-de-Bœuf, espérant sans doute la ressaisir à son passage.

Beaucoup de gens ont affirmé qu'ils avaient reconnu le duc d'Orléans à quatre heures et demie du matin, en redingote et avec un chapeau rabattu, au haut de l'escalier de marbre, indiquant de la main la salle des gardes qui précédait l'appartement de la reine. Cette déposition a été faite au Châtelet par plusieurs individus, lors du procès commencé sur les journées du 5 et du 6 octobre.

La sagesse et les sentiments d'honneur de plusieurs officiers de la garde parisienne, la prudence de M. de Vaudreuil, lieutenant-général de la marine, et de M. de Chevanne, garde du roi, amenèrent une explication entre les grenadiers de la garde nationale de Paris et les gardes du roi. Les portes de l'Œil-de-Bœuf étaient fermées et l'antichambre qui précède cette pièce, remplie de grenadiers qui voulaient y entrer pour massacrer les gardes. M. de Chevanne se présente à eux comme victime, s'il leur en faut une, et leur demande ce qu'ils veulent. Le bruit s'était répandu dans leurs rangs que les gardes-du-corps les défiaient et qu'ils portaient tous des cocardes noires. M. de

Chevanne leur montre qu'il portait, ainsi que tout le corps, la cocarde de son uniforme; il promet que les gardes allaient la remplacer par celle de la nation : l'échange se fait; on va même jusqu'à faire celui des bonnets de grenadiers contre les chapeaux des gardes-du-corps; ceux qui étaient de poste ôtent leurs bandoulières : les embrassements, la joie de fraterniser succèdent à l'instant au désir furieux d'égorger cette troupe fidèle à son souverain. On cria : *Vivent le roi, la nation et les gardes-du-corps !*

L'armée couvrait la place d'armes, toutes les cours du château et l'entrée de l'avenue. On demande que la reine paraisse sur le balcon : elle s'y présente avec Madame et le dauphin. On crie : *Pas d'enfants*. Voulait-on la dépouiller de l'intérêt qu'elle inspirait, étant accompagnée de sa jeune famille, ou les chefs des factieux espéraient-ils que quelque forcené oserait diriger un coup mortel sur sa personne? L'infortunée princesse eut sûrement cette dernière idée, car elle renvoya ses enfants et, les yeux et les mains levés vers le ciel, elle s'avança sur le balcon comme une victime qui se dévoue.

Quelques voix crièrent *à Paris !* Ce cri devint bientôt général. Le roi, avant de se décider à ce départ, voulut consulter l'Assemblée nationale et la fit inviter de tenir sa séance au château. Mirabeau s'y opposa. Pendant que ces messieurs délibéraient, la foule immense et désorganisée devenait de plus en plus difficile à contenir. Le roi, ne prenant conseil que de lui-même, dit au peuple : « Mes enfants, vous voulez que je vous suive à Paris, j'y consens, mais à condition que je ne me séparerai pas de ma femme et de mes enfants. »

Le roi ajouta qu'il demandait sûreté pour ses gardes; on répondit : *Vive le roi ! vivent les gardes-du-corps !* Les gardes, le chapeau en l'air tourné du côté de la cocarde, crièrent : *vive le roi, vive la nation !* Il se fit bientôt une décharge générale de tous les fusils, en signe de réjouissance. Le roi et la reine partirent de Versailles à une heure; Monseigneur le dauphin, Madame fille du roi, Monsieur, Madame, madame Elisabeth, et Mme de Tourzel étaient dans le carrosse; plusieurs voitures de suite contenaient d'abord Mme la princesse de Chimay, les dames du palais de semaine, puis la suite du roi et le service. Cent voitures de députés et le gros de l'armée parisienne terminaient le cortège. Quel cortège, grand Dieu!

Les poissardes entouraient et précédaient le carrosse de Leurs Majestés, en criant : « Nous ne manquerons plus de pain, nous tenons le boulanger, la boulangère et le petit mitron. » Au milieu de cette troupe de cannibales s'élevaient les deux têtes des gardes-du-corps massacrés. Les monstres, qui en faisaient un trophée, eurent l'atroce idée de vouloir forcer un perruquier de Sèvres à recoiffer ces deux têtes et à mettre de la poudre sur leurs cheveux ensanglantés. L'infortuné auquel on demanda cet horrible service mourut de saisissement.

La marche fut si lente qu'il était près de six heures du soir lorsque cette auguste famille, prisonnière de son propre peuple, arriva à l'Hôtel-de-Ville. Bailly les y reçut; on les fit monter sur un trône, lorsqu'on venait de briser celui de leurs aïeux. Le roi parla avec assurance et bonté; il dit *qu'il venait toujours avec plaisir et confiance au milieu des habitants de sa bonne ville de*

Paris. M. Bailly répéta cette phrase aux représentants de la commune qui venaient haranguer le roi; mais il oublia les mots *avec confiance*. La reine les lui rappela sur-le-champ et à haute voix. Le roi et la reine, leurs enfants et madame Élisabeth se rendirent aux Tuileries. Rien n'était prêt pour les y recevoir. Depuis longtemps, tous les logements étaient donnés à des gens de la cour; ils en sortirent précipitamment le jour même et laissèrent leurs meubles que la cour acheta. La comtesse de La Marck, sœur des maréchaux de Noailles et de Mouchy, occupait l'appartement qui fut donné à la reine. Monsieur et Madame se rendirent au Luxembourg.

La reine m'avait fait demander le matin du 6 octobre à Versailles pour me laisser, ainsi qu'à mon beau-père, le dépôt de ses plus précieux effets. Elle emporta seulement son coffre de diamants. Le comte de Gouvernet de la Tour-du-Pin, auquel on laissa provisoirement le gouvernement militaire de Versailles, vint donner à la garde nationale qui s'était emparée des appartements l'ordre de nous laisser emporter tout ce que nous jugerions nécessaire au service de la reine. J'avais vu sa Majesté seule dans ses cabinets un instant avant son départ pour Paris; elle pouvait à peine parler; des pleurs inondaient son visage vers lequel tout le sang de son corps paraissait s'être porté; elle me fit la grâce de m'embrasser, donna sa main à baiser à M. Campan [1] et nous dit : « Venez de suite vous

1. Qu'il me soit permis de rendre ici un hommage bien mérité à la mémoire de mon beau-père. Dans cette nuit même, il passa de la plus belle santé à un état de langueur qui le conduisit au tombeau en septembre 1791.

établir à Paris; je veux vous faire loger aux Tuileries; venez, ne me quittez plus; de fidèles serviteurs dans des moments semblables deviennent d'utiles amis; nous sommes perdus, entraînés peut-être à la mort : les rois prisonniers en sont bien près. »

J'ai eu beaucoup d'occasions de remarquer pendant le cours de nos malheurs que le peuple n'obéit jamais aux factions avec persévérance et qu'il leur échappe facilement, lorsque la réflexion ou quelqu'autre cause le rappelle au devoir. Aussitôt que les jacobins les plus forcenés avaient eu occasion de voir la reine de plus près, de lui parler, d'entendre sa voix, ils devenaient ses plus zélés partisans, et jusque dans la prison du Temple, plusieurs de ceux qui avaient contribué à l'y entraîner périrent pour avoir tâché de l'en faire sortir.

Le 7 octobre au matin, les mêmes femmes qui, la veille, montées sur des canons, environnaient la voiture de l'auguste famille prisonnière et l'accablaient d'injures, vinrent se placer sur la terrasse du château sous les fenêtres de la reine en demandant à la voir. Sa Majesté se montra. Il y a toujours dans ces sortes de groupes des orateurs, c'est-à-dire des êtres plus hardis que les autres; une femme de ce caractère, s'érigeant en conseiller, lui dit qu'il fallait maintenant qu'elle éloignât d'elle tous ces courtisans qui perdent les rois et qu'elle aimât les habitants de sa bonne ville. La reine répondit qu'elle les avait aimés à Versailles et les aimerait de même à Paris. « Oui, oui, dit une autre; mais au 14 juillet vous vouliez assiéger la ville et la faire bombarder, et au 6 octobre vous deviez vous enfuir aux frontières. » La reine répondit avec bonté

qu'on le leur avait dit et qu'elles l'avaient cru, que c'était là ce qui faisait le malheur du peuple et celui du meilleur des rois. Une troisième lui adressa quelques paroles en allemand; la reine lui dit qu'elle ne l'entendait plus, qu'elle était si bien devenue Française qu'elle avait même oublié sa langue maternelle. Des *bravos* et des battements de mains répondirent à cette déclaration; alors elles lui dirent de faire un pacte avec elles : « Eh, comment, reprit la reine, puis-je faire un pacte avec vous, puisque vous ne croyez pas à celui que mes devoirs me dictent et que je dois respecter pour mon propre bonheur? » Elles lui demandèrent les rubans et les fleurs de son chapeau; Sa Majesté les détacha elle-même et les leur donna; ces objets furent partagés entre toute la troupe qui ne cessa de crier pendant plus d'une demi-heure : *Vive Marie-Antoinette ! vive notre bonne reine !*

Deux jours après l'arrivée du roi à Paris, la ville et la garde nationale envoyèrent prier la reine de paraître au spectacle et de constater, par sa présence et par celle du roi, qu'ils résidaient avec plaisir dans leur capitale. J'introduisis la députation qui venait lui faire cette demande. Sa Majesté répondit qu'elle aurait infiniment de plaisir à se rendre à l'invitation de la ville de Paris, mais qu'il fallait du temps pour perdre le souvenir des affligeantes journées qui venaient de se passer et dont son cœur avait trop souffert. Elle ajouta qu'étant arrivée à Paris précédée par les deux têtes des fidèles gardes qui avaient péri à la porte de leur souverain, elle ne pouvait penser qu'une telle entrée dans la capitale dut être suivie de réjouissances, mais que le bonheur qu'elle avait toujours trouvé à paraître au

milieu des habitants de Paris n'était pas effacé de sa mémoire et qu'elle en jouirait encore comme autrefois aussitôt qu'elle croirait le pouvoir.

Leurs Majestés trouvèrent quelques consolations dans leur vie privée : la douceur de Madame et son tendre attachement pour les augustes auteurs de ses jours, les grâces et la vivacité d'esprit du jeune dauphin, les soins et la tendresse de la pieuse princesse Élisabeth leur procuraient encore des instants de bonheur. Chaque jour, le jeune prince donnait des preuves de sensibilité et de discernement; il n'avait pas encore passé dans les mains des hommes; mais un précepteur particulier [1] lui donnait toute l'éducation de son âge; sa mémoire était très cultivée et il récitait les vers avec beaucoup de grâces et de sentiment.

Le lendemain de l'arrivée de la cour à Paris, entendant quelque rumeur dans les jardins des Tuileries, il se jeta avec effroi dans les bras de la reine en criant : « Bon Dieu, Maman, est-ce qu'aujourd'hui serait encore hier? » Peu de jours après cette attendrissante naïveté, il s'approcha du roi et le regardait avec un air pensif. Le roi lui demanda ce qu'il voulait : il lui répondit qu'il voulait lui dire quelque chose de très sérieux. Le roi l'ayant engagé à s'expliquer, le jeune prince le pria de lui raconter pourquoi son peuple qui l'aimait tant était tout à coup fâché contre lui et ce qu'il avait fait pour le mettre si fort en colère. Son père le prit sur ses genoux et lui dit, à peu de mots près, ce qui suit : « Mon enfant, j'ai voulu rendre le peuple encore

1. M. l'abbé Davout dont les talents étaient prouvés par les progrès surprenants du jeune prince.

plus heureux qu'il ne l'était; j'ai eu besoin d'argent pour payer les dépenses occasionnées par les guerres. J'en ai demandé à mon peuple, comme l'ont toujours fait mes prédécesseurs; des magistrats qui composent le parlement s'y sont opposés et ont dit que mon peuple seul avait le droit d'y consentir. J'ai assemblé à Versailles les premiers de chaque ville par leur naissance, leur fortune ou leurs talents, voilà ce qu'on appelle des *États-Généraux*. Quand ils ont été assemblés, ils m'ont demandé des choses que je ne puis faire ni pour moi, ni pour vous qui serez mon successeur : il s'est trouvé des méchants qui ont fait soulever le peuple et les excès où il s'est porté les jours derniers sont leur ouvrage, il ne faut pas en vouloir au peuple. »

La reine faisait entendre parfaitement au jeune prince qu'il devait traiter avec affabilité les commandants de bataillon, les officiers de la garde nationale et tous les Parisiens qui se trouvaient rapprochés de lui : l'enfant s'occupait beaucoup de plaire à toutes ces personnes-là, et quand il avait eu occasion de répondre avec obligeance au maire ou aux membres de la commune, il venait dire à l'oreille de sa mère : « Est-ce bien comme cela? »

Il pria M. Bailly de lui faire voir le bouclier de Scipion qui est à la bibliothèque royale; et M. Bailly lui ayant demandé lequel il préférait de Scipion ou d'Annibal, le jeune prince répondit sans hésiter qu'il préférait celui qui avait défendu son propre pays. Il donnait souvent des preuves d'une finesse vraiment spirituelle. Un jour que la reine faisait répéter à Madame ses cahiers d'histoire ancienne, la jeune princesse ne se rappela pas à l'instant même le nom de la reine de Car-

thage; le dauphin souffrait du manque de mémoire de sa sœur et, quoiqu'il ne la tutoyât jamais, il lui vint à l'esprit de lui crier : « Mais *dis donc* à maman le nom de cette reine : *dis donc* comment elle se nommait.»

Peu de temps après l'arrivée du roi et de sa famille à Paris, la duchesse de Luynes vint proposer à la reine, d'après l'avis d'un comité de constitutionnels de s'éloigner pour quelque temps de la France, afin de laisser achever la constitution sans que les patriotes pussent l'accuser de s'y opposer auprès du roi. Elle savait jusqu'où les projets des factieux avaient été portés et son attachement pour la reine était la principale cause du conseil qu'elle lui donnait. La reine jugea parfaitement le motif de la démarche de M^me^ la duchesse de Luynes, mais lui répondit que jamais elle ne quitterait ni le roi, ni son fils, que si elle se croyait seule en butte à la haine publique, elle ferait à l'instant même le sacrifice de sa vie, mais qu'on en voulait au trône et qu'en abandonnant le roi elle ferait seulement un acte de lâcheté, puisqu'elle n'y voyait que le seul avantage de sauver ses propres jours.

Un soir du mois de novembre 1790, je rentrai chez moi assez tard; j'y trouvai M. le prince de Poix . il me dit qu'il venait me prier de contribuer à lui rendre; le repos qu'au commencement de l'Assemblée nationale il s'était laissé entraîner à l'idée d'un meilleur ordre de choses, qu'il rougissait de son erreur et qu'il détestait des projets dont les résultats avaient déjà été si funestes, qu'il rompait pour la vie avec les novateurs, qu'il venait de donner sa démission comme député à l'Assemblée nationale, qu'enfin il désirait que la reine ne s'endormît pas sans être instruite de ses

dispositions. Je me chargeai de sa commission et m'en acquittai de mon mieux : je n'eus aucun succès. Le prince de Poix resta à la cour, y souffrit beaucoup de dégoûts et ne cessa de servir le roi dans les commissions les plus dangereuses avec le zèle qui a toujours distingué sa maison.

Lorsque le roi, la reine et les enfants furent convenablement établis aux Tuileries, ainsi que madame Elisabeth et Mme la princesse de Lamballe, la reine reprit ses habitudes ordinaires : elle employait sa matinée à veiller à l'éducation de Madame qui prenait toutes ses leçons en sa présence et elle entreprit de grands ouvrages de tapisserie. Son esprit était trop préoccupé des événements et des dangers dont elle était environnée pour pouvoir se livrer à la lecture; l'aiguille était la seule chose qui lui procurât quelque distraction [1]. Elle recevait la cour deux fois par semaine avant de se rendre à la messe et dînait ces jours-là en public avec le roi; elle passait le reste du temps avec sa famille et ses enfants; elle n'eut point de concert et ne fut au spectacle qu'en 1791, après l'acceptation de la constitution. La princesse de Lamballe eut cependant dans son appartement aux Tuileries quelques soirées assez brillantes par l'affluence de monde qui s'y rendait. La reine fut à quelques-unes de ces réunions, mais promptement

1. Il existe encore à Paris, chez mademoiselle Dubuquois, ouvrière en tapisserie, un tapis de pied fait par la reine et par madame Elisabeth pour la grande pièce de son appartement du rez-de-chaussée des Tuileries. L'impératrice Joséphine a vu et admiré ce tapis, en ordonnant de le conserver dans l'espoir de le faire un jour parvenir à Madame.

convaincue que sa position ne lui permettait plus de se trouver dans des cercles nombreux[1], elle restait dans son intérieur et conversait en travaillant. Ses entretiens n'avaient, comme on peut bien le croire, que la Révolution pour unique objet; elle cherchait à connaître les véritables opinions des Parisiens sur son compte et comment elle avait pu perdre si totalement l'amour du peuple et même de beaucoup de gens qui étaient placés dans des rangs supérieurs : elle savait bien qu'elle devait tout attribuer à l'esprit de parti, à la haine du duc d'Orléans, à la folie des Français qui voulaient un changement total dans leur constitution, mais elle n'en cherchait pas moins à connaître les sentiments particuliers de tous les gens en place.

Depuis le commencement de la Révolution, le général Luckner se permettait souvent de violentes sorties contre elle. Sa Majesté ayant su que je voyais une dame liée depuis longtemps avec ce général me chargea de découvrir par ce moyen, sur quelle cause particulière Luckner établissait sa haine contre elle. Questionné sur ce point, il répondit que le maréchal de Ségur l'avait assuré qu'il l'avait proposé pour le commandement d'un camp d'observation, mais que la reine avait fait une barre sur son nom et que cette *parre*, disait-il avec sa prononciation allemande, lui était restée sur le cœur. La reine m'ordonna de raconter moi-même cette réponse au roi et lui dit : « Voyez, Monsieur, si

1. La reine revint un soir fort émue d'une de ces assemblées, un lord anglais qui jouait à la même table de jeu que Sa Majesté ayant montré avec affectation une énorme bague dans laquelle il y avait une mèche des cheveux d'Olivier Cromwel.

je n'ai pas eu raison de vous dire que vos ministres, pour se laisser toute liberté dans la distribution des grâces, avaient eux-mêmes persuadé aux Français que je me mêlais de tout : on ne donnait pas en province un débit de sel ou de tabac que le peuple ne crût que c'était à un de mes protégés. — Cela est très vrai, reprit le roi; mais j'ai bien de la peine à croire que le maréchal de Ségur ait dit une pareille chose à Luckner; il savait trop bien que vous ne vous étiez jamais mêlée du travail des grâces. Ce Luckner est un mauvais sujet et Ségur un brave et galant homme qui n'aura pas fait un tel mensonge; cependant vous avez raison, et pour quelques protégés que vous avez fait pourvoir on a trop injustement répandu que vous donniez tous les emplois civils et militaires. »

Toute la noblesse qui n'était pas sortie de Paris se faisait un devoir de se présenter assidûment chez le roi et l'affluence était considérable au palais des Tuileries. Les marques d'attachement se manifestaient même par des signes extérieurs; les femmes portaient d'énormes bouquets de lys à leur côté et sur leur tête quelquefois même des nœuds de ruban blanc. Il y avait souvent du bruit aux spectacles entre le parterre et les loges pour faire ôter ces parures que le peuple considérait comme des signes dangereux. On vendait dans tous les coins de Paris des cocardes nationales; toutes les sentinelles arrêtaient les gens qui n'en portaient pas; les jeunes gens se faisaient un mérite de se soustraire à cette loi populaire devenue respectable depuis que l'infortuné Louis XVI s'y était soumis. Il s'élevait alors des rixes fâcheuses, parce qu'elles excitaient l'esprit de rébellion. Le roi faisait

des démarches vis-à-vis de l'Assemblée dans l'espoir d'obtenir le calme; les gens de la Révolution étaient peu disposés à croire à sa sincérité; malheureusement les royalistes servaient cette incrédulité en répétant sans cesse que le roi n'était pas libre, que tout ce qu'il faisait était de toute nullité et ne l'engageait à rien pour l'avenir. Le degré de chaleur était porté à un tel point qu'il n'était pas même permis aux gens les plus sincèrement attachés au roi de prendre le langage de la raison et de conseiller plus de retenue dans les discours. On parlait, on discutait à table, sans penser que tous les valets appartenaient à l'armée ennemie et l'on peut dire qu'il y avait autant d'imprudence et de légèreté dans le parti attaqué que de ruse, d'audace et de persévérance dans celui qui l'attaquait.

CHAPITRE III

Affaire de Favras. Son procès et sa mort. On présente imprudemment ses enfants à la reine. Projet formé pour enlever la famille royale. Anecdote. Étrange lettre de l'impératrice Catherine à Louis XVI. La reine ne veut pas devoir aux émigrés le rétablissement du trône. Anecdote. Mort de l'empereur Joseph II. Gravures envoyées par lui à Marie-Antoinette. Premier pourparler entre la cour et Mirabeau. Louis XVI et sa famille habitent Saint-Cloud. Nouveaux projets d'évasion.

En février 1790, l'affaire du malheureux Favras inquiéta beaucoup la cour; ce particulier avait conçu le projet d'enlever le roi et de faire ce qu'on appelait alors une contre-révolution. Monsieur, probablement par pure bienveillance, lui avait donné quelque argent et le bruit s'était répandu qu'il voulait par là favoriser l'exécution de cette entreprise. La démarche que fit Monsieur en se rendant à l'Hôtel-de-Ville pour s'expliquer sur cette affaire fut ignorée de la reine; il est plus que probable que le roi en avait eu connaissance. Lorsque M. de Favras fut mis en jugement, la reine ne me cacha pas ses craintes sur les aveux des derniers moments de cet infortuné.

J'avais envoyé une personne de confiance à l'Hôtel-de-Ville; elle vint apprendre à la reine que le condamné avait demandé à être conduit de Notre-Dame à l'Hôtel-de-Ville pour faire une déclaration finale et donner

des détails justificatifs. Ces détails n'avaient compromis personne; Favras avait corrigé son testament de mort après l'avoir écrit et s'était rendu au supplice avec le courage et le sang-froid de l'héroïsme. Le conseiller rapporteur, qui lui lut sa condamnation, lui dit que sa vie était un sacrifice qu'il devait à la tranquillité publique. On assura dans le temps que Favras fut livré comme victime pour satisfaire le peuple et sauver M. le baron de Besenval, qui était dans les prisons de l'Abbaye.

Le dimanche qui suivit cette exécution, M. de la Villeurnoy [1] vint le matin chez moi me dire qu'il devait ce jour même conduire au dîner public du roi et de la reine la veuve Favras et son fils, en deuil l'un et l'autre de ce brave Français immolé pour son roi, et que tous les royalistes s'attendaient à voir la reine combler de ses bienfaits la famille de cet infortuné. Je fis tout ce qui dépendait de moi pour empêcher cette démarche; je prévis l'effet qu'elle produirait sur le cœur sensible de la reine et la contrainte douloureuse qu'elle éprouverait, ayant l'horrible Santerre, commandant de bataillon de la garde parisienne, derrière son fauteuil pendant le temps de son dîner. Je ne pus faire entendre mes raisons à M. de la Villeurnoy : la reine était déjà à la messe, environnée de toute la cour, et je n'avais pas même la facilité de la faire prévenir.

Lorsque le dîner fut fini, j'entendis frapper à la porte de mon appartement qui ouvrait dans le corridor

1. M. de la Villeurnoy, maître des requêtes, fut déporté à Sinamary lors de la journée du 18 fructidor par le directoire exécutif et y mourut.

près de celui de la reine : c'était elle-même. Elle me demanda si je n'avais personne chez moi ; j'étais seule : elle se jeta sur un fauteuil et me dit qu'elle venait pleurer tout à son aise avec moi sur l'ineptie des exagérés du parti du roi. « Il faut périr, disait-elle, quand on est attaqué par des gens qui réunissent tous les talents à tous les crimes et défendu par des gens fort estimables, mais qui n'ont aucune idée juste de notre position. Ils m'ont compromise vis-à-vis des deux partis en me présentant la veuve et le fils de Favras. Libre dans mes actions, je devais prendre l'enfant d'un homme qui vient de se sacrifier pour nous et le placer à table entre le roi et moi; mais environnée des bourreaux qui viennent de faire périr son père, je n'ai pas même osé jeter les yeux sur lui. Les royalistes me blâmeront de n'avoir pas paru occupée de ce pauvre enfant; les révolutionnaires seront courroucés en songeant qu'on a cru me plaire en me le présentant. » Cependant la reine ajouta qu'elle connaissait la position de Mme de Favras, qu'elle la savait dans le besoin et m'ordonna de lui envoyer le lendemain par une personne sûre quelques rouleaux de cinquante louis, en la faisant assurer qu'elle veillerait toujours à son sort et à celui de son fils.

La reine voulut envoyer un homme dévoué à la cause du roi porter des lettres aux princes qui étaient alors à Turin. Elle jeta les yeux sur un officier, chevalier de Saint-Louis, intimement lié avec la famille de M. Campan et dont elle m'avait souvent entendu parler avec éloge. Je ne balançai pas un instant entre le plaisir de voir un de mes amis chargé d'une commission honorable et le danger de la faire confier à un homme

que j'avais la douleur de voir entraîné par les funestes opinions du temps [1]. Je le dis à la reine et la priai de faire un autre choix. Sa Majesté me sut gré de cette sincérité; la commission fut donnée à M. de J... qui depuis ce temps n'a jamais cessé d'unir à la plus grande discrétion, à la sagacité la plus reconnue, un zèle qui ne s'est jamais ralenti.

Au mois de mars suivant, j'eus occasion de connaître le véritable sentiment du roi sur les évasions qui lui étaient sans cesse proposées. Un soir, vers dix heures, M. le comte d'Inisdal, député par la noblesse, vint me prier de l'entendre en particulier, ayant une chose importante à me communiquer. Il me dit que dans cette même nuit on devait enlever le roi, que la section de la garde nationale commandée ce jour-là par M. d'Aumont [2] était gagnée et que les attelages de chevaux donnés par de bons royalistes étaient posés en relais à des distances convenables; qu'il venait de quitter une partie de la noblesse réunie pour l'exécution de ce projet et qu'on l'avait envoyé vers moi pour

1. En 1791, cet homme se fit élire à l'Assemblée législative. Tant que je n'avais eu qu'à combattre ses opinions, je n'avais pas cessé de le recevoir. Lorsque je pus craindre ses actions, je le priai, dès le jour de l'installation à son Assemblée, de cesser de venir chez moi. Il a depuis été conventionnel... Mais je devais à mes principes et à ma prudence le bonheur d'avoir cessé depuis longtemps toute espèce de communication avec un homme qui s'était rangé parmi les ennemis de mes souverains et qui devint un de leurs bourreaux.

2. Frère de M. le duc de Villequier qui avait embrassé le parti de la Révolution, homme nul et sans considération, qui se faisait appeler *Jacques Aumont*, bien opposé à son brave frère qui s'est toujours montré entièrement dévoué à la cause de son roi.

que j'obtinsse avant minuit un consentement positif du roi par le moyen de la reine, que le roi avait connaissance de leur plan, mais que jamais Sa Majesté n'avait voulu se prononcer d'une manière précise et qu'à l'instant d'agir il était nécessaire qu'elle consentît à cette entreprise. Je me rappelle que je désobligeai beaucoup le comte d'Inisdal en exprimant mon étonnement de ce que la noblesse, à l'instant d'exécuter un plan de cette importance, m'envoyait trouver, moi, première femme de la reine, pour obtenir un consentement qui aurait dû être la base de tout projet bien concerté. Je lui dis aussi qu'il m'était impossible de descendre en ce moment chez la reine sans que ma présence fixât l'attention des antichambres, que le roi jouait avec la reine et sa famille et que je ne paraissais dans cet intérieur que lorsque j'y étais appelée. Cependant j'ajoutai que M. Campan avait ce genre d'entrée et que s'il voulait lui faire la même confidence, il pouvait compter sur lui. Mon beau-père auquel le comte d'Inisdal répéta ce qu'il m'avait dit, se chargea de la commission et passa chez la reine. Le roi jouait au wisk avec la reine, Monsieur et Madame; madame Elisabeth était à genoux sur une voyeuse auprès de la table. M. Campan raconta à la reine ce qui venait de se passer chez moi; personne ne dit mot. La reine prit la parole, et dit au roi : « Monsieur, entendez-vous ce que Campan vient de nous dire? — Oui, j'entends », dit le roi en continuant de jouer. Monsieur, qui avait l'habitude de placer très souvent dans sa conversation des passages de comédie, dit à mon beau-père : « M. Campan, répétez-nous, *s'il vous plaît, ce joli couplet* », et pressa le roi de répondre. Enfin la reine dit : « Il

faut pourtant bien dire quelque chose à Campan. » Alors le roi adressa ces propres mots à mon beau-père : « Dites à M. d'Inisdal que je ne puis consentir à ce qu'on m'enlève. » La reine insista pour que M. Campan observât de rendre fidèlement cette réponse. « Vous entendez bien, ajouta-t-elle, le roi ne peut consentir à ce qu'on l'enlève. » M. le comte d'Inisdal fut très mécontent de la réponse du roi et sortit en disant : « J'entends, il veut d'avance jeter tout le blâme sur ceux qui se dévoueront. » Il partit et je pensai que le projet serait abandonné. Cependant la reine resta seule avec moi jusqu'à minuit à préparer ses cassettes et m'ordonna de ne point me coucher. Elle pensait qu'on interprèterait la réponse du roi comme un consentement tacite et simplement comme un refus de participer à l'entreprise. J'ignore ce qui se fit chez le roi pendant cette nuit; mais je regardais de temps en temps aux fenêtres; je voyais le jardin libre; je n'entendais aucun bruit dans le palais et le jour vint me confirmer dans l'idée que le projet avait été abandonné. « Il faudra pourtant bien s'enfuir, me dit la reine peu de temps après : on ne sait pas jusqu'où iront les factieux. Le danger augmente de jour en jour. » Cette princesse recevait des conseils et des mémoires de toutes parts. Rivarol lui en adressa plusieurs dont je lui fis lecture. Il y avait fourré beaucoup d'esprit, mais la reine trouvait qu'ils ne contenaient rien d'essentiellement utile pour leur position. Le comte de Moustier remit aussi des mémoires et des plans de conduite. Je me souviens que, dans un des ses écrits, il disait au roi : « Relisez Télémaque, Sire, ce livre qui a charmé l'enfance de Votre Majesté et vous y trouverez les premières

semences de ces principes qui, mal suivis par des têtes ardentes, amènent l'explosion du moment. » J'ai lu un si grand nombre de ces mémoires que j'en rendrais un compte peu fidèle et je ne veux consigner dans cet écrit que les événements dont j'ai été témoin, ou les paroles dont, malgré le laps de temps, le son retentit encore en quelque sorte à mes oreilles.

M. le comte de Ségur, à son retour de Russie, fut quelque temps employé par la reine et eut de l'influence sur elle, mais cela dura peu. Le comte Auguste de La Marck se dévoua de même à des négociations utiles au roi auprès des chefs des factieux. M. de Fontanges, archevêque de Toulouse, avait aussi la confiance de la reine; mais rien de ce qui se faisait dans l'intérieur ne pouvait amener des résultats satisfaisants. L'impératrice Catherine II fit aussi parvenir à la reine son opinion sur la situation de Louis XVI et la reine m'a fait lire quelques lignes de la propre écriture de l'impératrice, qui se terminaient par ces mots : « Les rois doivent suivre leur marche sans s'inquiéter des cris du peuple, comme la lune suit son cours sans être arrêtée par les aboiements des chiens. » Je ne discuterai sûrement pas sur cette maxime de la despotique souveraine de Russie, mais elle était bien peu applicable à la position d'un roi déjà prisonnier.

Tous ces conseils particuliers soit du dehors, soit de l'intérieur n'amenaient aucune décision dont la cour pût profiter. Cependant le parti de la Révolution suivait son audacieuse entreprise d'un pas ferme et sans éprouver d'opposition. Les conseils du dehors, tant de

Coblentz que de Vienne, influaient diversement sur les membres de la famille royale et ces cabinets n'étaient pas d'accord. J'ai eu souvent occasion de juger par ce que me disait la reine qu'elle pensait qu'en laissant tout l'honneur du rétablissement de l'ordre au parti de Coblentz, Louis XVI serait mis en tutelle au retour des émigrés, ce qui augmenterait encore ses propres malheurs. Souvent elle me disait : « Si les émigrés réussissent, ils feront longtemps la loi; il sera impossible de leur rien refuser; c'est contracter avec eux une trop grande obligation que de leur devoir la couronne. » Il m'a toujours paru qu'elle désirait que sa famille balançât par des services désintéressés le mérite des émigrés. Elle redoutait M. de Calonne et c'était à juste titre. Elle avait acquis la preuve que ce ministre était devenu son plus cruel ennemi et qu'il se servait, pour noircir son caractère, des moyens les plus vils et les plus criminels. Je puis attester que j'ai vu dans les mains de la reine un manuscrit des mémoires infâmes de la femme Lamotte, qu'on lui avait apporté de Londres et qui était corrigé de la main même de M. de Calonne dans tous les endroits où l'ignorance totale des usages de la cour avait fait commettre à cette misérable de trop grossières erreurs.

Les deux gardes du roi qui avaient été blessés à la porte de Sa Majesté le 6 octobre, étaient MM. du Repaire et de Miomandre de Sainte-Mariele ; second, dans l'affreuse nuit du 6 octobre avait pris le poste du premier aussitôt que celui-ci eut été mis hors d'état d'y rester.

M. de Miomandre était à Paris lié avec un autre garde, nommé Bernard, qui avait reçu le même jour

un coup de fusil des brigands dans une autre partie du château. Ces deux officiers, soignés et guéris ensemble à l'infirmerie de Versailles[1], se quittaient peu; on les reconnut au Palais-Royal; ils y furent insultés. La reine jugea qu'il fallait qu'ils quittassent Paris. Elle me dit d'écrire à M. de Miomandre de Sainte-Marie de se rendre chez moi à huit heures du soir et de lui communiquer le désir qu'elle avait de le voir en sûreté et m'ordonna, quand il serait décidé à partir, de lui ouvrir sa cassette et de lui dire en son nom que l'or ne payait point un service tel que celui qu'il avait rendu, qu'elle espérait bien être un jour assez heureuse pour l'en récompenser comme elle le devait, mais qu'une sœur offrait de l'argent à un frère qui se trouvait dans la situation où il était dans ce moment et qu'elle le priait de prendre tout ce qui était nécessaire pour acquitter ses dettes à Paris et payer les frais de son voyage. Elle me dit aussi de lui mander d'amener avec lui son ami Bernard et de lui faire la même offre qu'à M. de Miomandre.

1. Un grand nombre de gardes-du-corps, blessés le 6 octobre, s'étaient rendus à l'infirmerie de Versailles. La présence d'esprit de M. Voisin, chirurgien-major de cette infirmerie, leur sauva la vie. Les brigands voulaient pénétrer à l'infirmerie et les y massacrer. M. Voisin court à la pièce d'entrée, les invite à se rafraîchir, fait apporter du vin et trouve le moyen de dire à la sœur supérieure de faire transférer les gardes dans une salle destinée aux indigents et de les revêtir des bonnets et des casaques que l'hospice leur fournissait. Les bonnes sœurs exécutèrent cet ordre avec tant de célérité que les gardes furent transférés, habillés en pauvres et leurs lits réparés pendant que les assassins s'amusaient à boire. Ils parcoururent toutes les salles et crurent n'y voir que des pauvres malades; les gardes furent sauvés.

Les deux gardes arrivèrent à l'heure prescrite et acceptèrent, je crois, chacun cent ou deux cents louis. Un moment après, la reine ouvrit ma porte; elle était accompagnée du roi et de madame Elisabeth; le roi se tint debout, le dos contre la cheminée : la reine s'assit dans une bergère, madame Elisabeth assez près d'elle; je me plaçai derrière la reine et les deux gardes restèrent en face du roi. La reine leur dit que le roi avait voulu voir avant leur départ deux des braves qui lui avaient donné les plus grandes preuves de courage et d'attachement. Miomandre prit la parole et dit tout ce que ces mots touchants et honorables pour les gardes devaient lui inspirer. Madame Elisabeth parla de la sensibilité du roi; la reine reprit de nouveau la parole pour insister sur la nécessité de leur prompt départ; le roi garda le silence : son émotion pourtant était visible et des larmes d'attendrissement remplissaient ses yeux. La reine se leva, le roi sortit, madame Elisabeth le suivit; la reine avait ralenti sa marche et, dans l'embrasure d'une fenêtre, elle me dit : « Je regrette d'avoir amené le roi ici! je suis bien sûre qu'Elisabeth pense comme moi : si le roi eût dit à ces braves gens le quart de ce qu'il pense de bien pour eux, ils auraient été ravis; mais il ne peut vaincre sa timidité. »

L'empereur Joseph venait de mourir. La douleur de la reine fut assez modérée : ce frère, dont elle avait été si fière, qu'elle avait aimé si tendrement, avait probablement perdu une grande partie de son affection; elle lui reprochait quelquefois, quoiqu'avec beaucoup de ménagement, d'avoir adopté plusieurs des principes de la philosophie moderne et peut-être savait-elle qu'il

envisageait nos troubles plus en souverain d'Allemagne qu'en frère de la reine de France [1].

Mirabeau n'avait pas perdu l'espoir de se rendre la dernière ressource de la cour opprimée et je me rappelle qu'il y eut déjà à cette époque quelques communications entre la reine et lui. Il s'agissait alors d'un ministère à lui donner. On en eut connaissance et ce doit être vers ce temps que l'Assemblée décréta qu'aucun député ne pourrait remplir les fonctions de ministre du roi que deux ans après que ses fonctions législatives auraient été terminées. Je sais que la reine fut très affligée de cette décision et la regarda comme un moyen puissant qui était enlevé à la cour.

L'habitation du palais des Tuileries, très désagréable en été, fit désirer à la reine d'aller à Saint-Cloud. Ce voyage fut décidé sans éprouver d'opposition, la garde nationale de Paris y suivit la cour; à cette époque, on présenta de nouveaux projets d'évasion; rien n'était plus facile alors que de les exécuter. Le roi avait obtenu de sortir sans garde et de n'être accompagné que par un aide de camp de M. de La Fayette. La reine en avait de même un de service auprès d'elle, ainsi que M. le dauphin. Le roi et la reine sortaient souvent à quatre heures après-midi et ne rentraient qu'à huit ou neuf heures du soir.

1. L'empereur Joseph avait envoyé à la reine une gravure qui représentait des religieuses et des moines défroqués. Les premières essayaient des modes, les derniers se faisaient friser; cette gravure était toujours restée dans un cabinet sans y être suspendue. La reine me dit de la faire emporter; qu'elle souffrait de voir combien les philosophes avaient de pouvoir sur l'esprit et les actions de son frère.

Voici un projet de départ que la reine me communiqua et dont l'exécution paraissait infaillible. La famille royale devait se rendre dans un bois à quatre lieues de distance de Saint-Cloud; des personnes bien dévouées eussent accompagné le roi, qui d'ailleurs était toujours suivi de ses écuyers et de ses pages; la reine l'eût rejoint avec sa fille et madame Elisabeth : ces princesses avaient, de même que la reine, des écuyers et des pages dont les sentiments n'étaient pas douteux. Le dauphin eût été de son côté au rendez-vous avec Mme de Tourzel : une grande berline et une chaise de suite suffisaient pour toute la famille; on aurait pu alors gagner les aides-de-camp ou les soumettre. Le roi devait laisser sur son bureau à Saint-Cloud une lettre pour le président de l'Assemblée nationale. Le service du roi et de la reine aurait attendu sans inquiétude jusqu'à neuf heures du soir, puisque la famille ne rentrait quelquefois qu'à cette heure-là. Cette lettre ne pouvait être remise à Paris que vers dix heures au plus tôt. L'Assemblée alors n'était pas réunie; il eût fallu trouver le président chez lui ou dans une autre maison; on aurait atteint minuit avant que l'Assemblée eût été convoquée et qu'on eût fait partir des courriers pour faire arrêter la famille royale qui aurait déjà eu l'avance de six ou sept heures, étant partie à six lieues de distance de Paris; et à cette époque on voyageait encore très facilement en France. La reine avait approuvé ce plan; mais je ne me permettais pas de la questionner et je pensais même que s'il s'exécutait, elle me le laisserait ignorer. Un soir du mois de juin, à neuf heures, les gens du château ne voyant pas revenir le roi se promenaient avec inquiétude dans les cours. Je croyais au départ

et respirais à peine dans le trouble de mes vœux, lorsque j'entendis le bruit des voitures. J'avouai à la reine que je l'avais crue partie; elle me dit qu'il fallait d'abord attendre que Mesdames fussent sorties de France et voir ensuite si le projet pourrait s'accorder avec ceux du dehors.

CHAPITRE IV

Première fédération. Tentatives d'assassinat contre la reine. Autre projet formé pour l'empoisonner. Paroles remarquables de cette princesse. Scène touchante. Relation de l'affaire de Nancy écrite par Mme Campan, la nuit dans la salle du conseil, sous la dictée du roi. Mme Campan devient l'objet de dénonciations calomnieuses. Marques de confiance que lui donne la reine. Entrevue de cette princesse avec Mirabeau, dans les jardins de Saint-Cloud. Il traite avec la cour. Dérisions du parti révolutionnaire. Pierres de la Bastille offertes au dauphin. La reine sent augmenter son aversion pour M. de La Fayette. Projet qu'avaient les princes de rentrer en France par Lyon. Imprudences des personnes dévouées à la reine. Anecdote relative à M. de La Fayette. Départ de Mesdames. Mort de Mirabeau.

On se rendit à Paris pour la première fédération, le 14 juillet, anniversaire de la prise de la Bastille. Quelle étonnante réunion que celle de quatre cent mille hommes, dont il n'y en avait peut-être pas deux cents qui ne crussent que le roi trouvait son bonheur et sa gloire dans l'ordre de choses qui s'établissait! L'amour qu'on lui portait, à l'exception de ceux qui avaient médité sa ruine, était encore dans toute sa force dans le cœur de tous les Français des départements mais, si j'en juge par ceux que j'ai eu occasion de voir, il était totalement impossible de les éclairer et de les faire sortir de leur enchantement; ils aimaient autant le roi

que la constitution et la constitution autant que le roi et l'on ne pouvait plus, dans leur esprit et dans leur cœur, séparer l'un de l'autre.

La cour revint à Saint-Cloud après la fédération : un scélérat nommé Rotondo s'y introduisit dans le dessein d'assassiner la reine. On a su qu'il avait pénétré jusque dans les jardins intérieurs : la pluie empêcha Sa Majesté de sortir ce jour-là. M. de La Fayette qui avait eu connaissance de ce complot donna les consignes les plus sévères à tous les factionnaires et le signalement de ce monstre fut répandu dans le palais par l'ordre du général. J'ignore comment on parvint à le soustraire au supplice. Une contre-police qui appartenait au roi découvrit aussi qu'il se tramait un projet d'empoisonner la reine. Elle m'en parla sans la moindre émotion ainsi qu'à son premier médecin, M. Vicq-d'Azir. Mais nous cherchâmes, lui et moi, quelles précautions il fallait prendre; il se reposait beaucoup sur l'extrême sobriété de la reine, cependant il me conseilla d'avoir toujours à ma portée une bouteille d'huile d'amandes douces que je ferais renouveler de temps en temps, cette huile et le lait étant, comme on sait, le contre-poison le plus sûr pour les déchirements qu'excitent les corrosifs. La reine avait une habitude qui inquiétait particulièrement M. Vicq-d'Azyr : du sucre en poudre se trouvait toujours sur la commode de la chambre de Sa Majesté et souvent, sans même appeler personne, elle en mettait des cuillerées dans un verre d'eau, lorsqu'elle voulait boire. Il fut convenu que je ferais râper une grande quantité de sucre chez moi, que j'en aurais toujours des cornets dans mon sac et que trois ou quatre fois dans le jour, lorsque je me trouverais

seule dans la chambre de Sa Majesté, je le substituerais à celui du sucrier. Nous savions que la reine eût empêché toute précaution de ce genre, mais nous ignorions son motif. Un jour, elle me surprit seule, faisant l'échange dont je viens de parler, et me dit qu'elle jugeait bien que c'était une opération concertée entre moi et M. Vicq-d'Azyr, mais que je prenais une peine bien inutile. « Souvenez-vous, ajouta-t-elle, qu'on n'emploiera pas un grain de poison contre moi. Les Brinvilliers ne sont pas de ce siècle-ci : on a la calomnie qui vaut beaucoup mieux pour tuer les gens; et c'est par elle qu'on me fera périr. »

Pendant que des avertissements aussi tristes et les projets les plus criminels affligeaient et flétrissaient le cœur de cette infortunée princesse, des témoignages les plus sincères d'attachement pour sa personne et pour la cause du roi venaient souvent lui offrir d'agréables illusions ou le spectacle touchant des larmes que ses malheurs faisaient répandre. Un jour, pendant ce même voyage de Saint-Cloud, je fus témoin d'une scène bien attendrissante et que nous eûmes soin de ne pas divulguer. Il était quatre heures après-midi, la garde n'était pas montée, il n'y avait presque personne ce jour-là à Saint-Cloud et je faisais une lecture à la reine qui travaillait à son métier dans une pièce de son appartement dont un balcon donnait sur la cour. Les fenêtres étaient fermées; nous entendîmes cependant un bruit sourd formé par un grand nombre de voix qui semblaient n'articuler que des sons étouffés. La reine me dit d'aller voir ce que c'était; je levai le rideau de mousseline et j'aperçus, au-dessous du balcon, plus de cinquante personnes : cette réunion était composée de

femmes, jeunes et vieilles, parfaitement mises dans le costume en usage à la campagne, de vieux chevaliers de Saint-Louis, de jeunes chevaliers de Malte et de quelques ecclésiastiques. Je dis à la reine que c'était probablement une réunion de plusieurs sociétés des campagnes voisines, qui désiraient la voir. Elle se leva, ouvrit la fenêtre et parut sur le balcon; voilà tous ces braves gens qui lui disent à voix basse : « Ayez du courage, Madame, les bons Français souffrent pour vous et avec vous; ils prient pour vous; le ciel les exaucera; nous vous aimons, nous vous respectons, nous révérons notre vertueux roi. » La reine fondait en larmes et avait porté son mouchoir sur ses yeux : « Pauvre reine! elle pleure! » disaient les femmes et les jeunes filles; mais la crainte de compromettre Sa Majesté et même les personnes qui lui montraient tant d'amour m'inspira de prendre la main de Sa Majesté, avec le signe de vouloir la faire rentrer dans sa chambre et, en levant les yeux, je fis entendre à cette estimable société que la prudence dictait ma démarche. On la jugea ainsi, car j'entendis : *Elle a raison cette dame*, et puis des : *Adieu, Madame*, et tout cela avec des accents d'un sentiment si vrai et si douloureux qu'en me les rappelant au bout de vingt ans j'en suis encore attendrie.

Quelques jours après arriva l'insurrection de Nancy. On n'en a connu que le motif apparent; il y en avait un autre dont j'aurais pu être bien informée, si le trouble extrême que j'éprouvai à ce sujet ne m'eût pas ôté la faculté d'y faire attention : je vais tâcher de m'expliquer. Dans les premiers jours de septembre, la reine, en se couchant, m'ordonna de laisser sortir tout son service et de rester près d'elle : lorsque nous fûmes

seules, elle me dit : « A minuit le roi viendra ici. Vous savez qu'il vous a toujours distinguée; il vous donne la marque de confiance de vous choisir pour écrire sous sa dictée tout le récit de l'affaire de Nancy. Il faut qu'il en ait plusieurs copies. » A minuit, le roi entra chez la reine et me dit en souriant : « Vous ne vous attendiez pas à être mon secrétaire, et cela pendant la nuit. » Je suivis le roi; il me conduisit dans la salle du conseil. J'y trouvai un cahier de papier, un encrier, des plumes, tout cela préparé. Il s'assit à côté de moi et me dictait le rapport du marquis de Bouillé qu'il copiait en même temps. Ma main tremblait, j'avais de la peine à écrire; mes réflexions me laissaient à peine l'attention nécessaire pour écouter le roi. Cette grande table, ce tapis de velours, ces sièges qui ne devaient servir qu'aux premiers conseillers du souverain, ce qu'avait été ce séjour, ce qu'il était dans ce moment où le roi employait une femme à des fonctions qui avaient si peu de rapport avec ses devoirs ordinaires, les malheurs qui l'avaient amené à cette nécessité, ceux que mon amour et mes craintes pour mes souverains me faisaient encore redouter, toutes ces idées me firent une telle impression que, rentrée dans l'appartement de la reine, je ne pus du reste de la nuit retrouver le sommeil, ni me ressouvenir de ce que j'avais écrit.

Plus je voyais que j'avais le bonheur d'être de quelque utilité à mes maîtres, plus j'observais de vivre seulement avec ma famille, et jamais je ne me permettais aucun entretien qui pût faire connaître l'intimité dans laquelle j'étais admise; mais rien ne reste ignoré à la cour, et je me vis bientôt de nombreux ennemis.

Les moyens de desservir, surtout auprès des rois, ne sont que trop faciles; ils l'étaient devenus bien plus encore depuis que le seul soupçon de communication avec des partisans de la Révolution pouvait faire perdre l'estime et la confiance du roi et de la reine : heureusement que ma conduite me préservait auprès d'eux des dangers de la calomnie. J'avais quitté Saint-Cloud depuis deux jours, lorsque je reçus à Paris un billet de la reine qui contenait ces mots : « Venez de suite à Saint-Cloud, j'ai à vous communiquer quelque chose qui vous intéresse. » Je partis à l'instant. Sa Majesté me dit qu'elle avait un sacrifice à me demander : je lui répondis qu'il était fait. Elle me dit qu'il s'agissait de renoncer à la société d'un ami, que cela était pénible, mais qu'il le fallait essentiellement pour moi, que pour elle, peut-être lui aurait-il convenu qu'un député, homme d'esprit, fût reçu habituellement chez moi, ce qui pouvait lui être fort utile, mais qu'elle ne pensait en ce moment qu'à mes propres intérêts. La reine m'apprit alors que les dames du palais, la veille au soir, l'avaient assurée que M. de Beaumetz, député de la noblesse d'Artois, qui s'était rangé du côté gauche de l'Assemblée, passait sa vie chez moi. Voyant sur quelles fausses bases on avait voulu me rendre un mauvais service, je répondis respectueusement, mais en souriant, qu'il m'était impossible de faire à Sa Majesté le sacrifice qu'elle exigeait de moi, que M. de Beaumetz, homme de beaucoup d'esprit, n'avait pas pris la résolution de se ranger au côté gauche de l'Assemblée pour venir se dépopulariser en passant son temps chez la première femme de la reine et que depuis le 1er octobre 1789 je ne l'avais aperçu qu'au spectacle et dans les promenades

sans même qu'il fût venu m'y parler, que cette conduite m'avait paru toute naturelle, que, voulant plaire au parti populaire ou se faire gagner par la cour, il ne devait pas agir autrement à mon égard. La reine termina cette explication en disant : « Oh! c'est juste, cent fois juste! On a fort mal choisi cette occasion de vous nuire; mais observez-vous dans vos moindres démarches; vous voyez que la confiance que nous vous accordons, le roi et moi, vous fait de puissants ennemis. »

Les communications secrètes qui existaient toujours entre la cour et Mirabeau finirent par l'amener à une entrevue avec la reine dans les jardins de Saint-Cloud [1]. Il partit de Paris à cheval sous prétexte de se rendre à la campagne, chez un de ses amis, M. de Clavières; mais il s'arrêta à une porte des jardins de Saint-Cloud et fut conduit, je ne sais par qui, vers un endroit où la reine l'attendait seule, dans la partie la plus élevée de ses jardins particuliers. Elle me raconta qu'elle l'avait abordé en lui disant : « Auprès d'un ennemi ordinaire, d'un homme qui aurait juré la perte de la monarchie sans apprécier l'utilité dont elle est pour un grand peuple, je ferais en ce moment la démarche la plus déplacée; mais quand on parle à un Mirabeau, etc... » Cette pauvre reine était charmée d'avoir trouvé cette manière de le placer au-dessus de tous et, en me

1. Ce n'est pas dans son appartement, comme le dit M. de Lacretelle, que la reine reçut Mirabeau; sa personne était trop généralement connue; elle se rendit seule dans son jardin, à un rond-point qui est encore sur les hauteurs du jardin particulier de Saint-Cloud.

confiant les détails de cette entrevue, elle me disait : « Savez-vous que ces mots *un Mirabeau* ont paru le flatter infiniment. » Cependant selon moi c'était le flatter bien peu, car son esprit a fait plus de mal qu'il n'eût jamais pu faire de bien. Il avait quitté la reine en lui disant avec enthousiasme : « Madame, la monarchie est sauvée! » Ce fut bientôt après que Mirabeau dut recevoir des sommes très considérables. Il le laissa trop apercevoir par l'augmentation de sa dépense. Déjà quelques-uns de ses propos sur la nécessité d'arrêter les factieux circulaient dans la société. Invité un jour à dîner avec une personne très attachée à la reine, il sut que cette personne s'était retirée en apprenant qu'il était un des convives; les maîtres de la maison se plurent à le lui dire et l'on fut très étonné de l'entendre louer le convive absent et assurer qu'à sa place il en aurait fait autant; mais il ajouta qu'on n'avait qu'à inviter de nouveau cette personne dans quelques mois et qu'on la ferait dîner avec le restaurateur de la monarchie. Mirabeau oubliait que le mal était plus aisé à faire que le bien et se croyait en politique l'Atlas du monde entier.

Les outrages et même la moquerie se mêlaient sans cesse à la marche audacieuse des révolutionnaires : l'usage était de donner des aubades sous les fenêtres du roi le jour de l'an. La musique de la garde nationale s'y rendit ce jour-là 1791 : voulant faire allusion à la liquidation des dettes de l'État décrétée par l'Assemblée, elle joua uniquement, à plusieurs reprises, l'air de l'opéra-comique des *Dettes* dont le refrain est : *Mais nos créanciers sont payés ; c'est ce qui nous console.*

Ce même jour, des *vainqueurs de la Bastille*, grenadiers de la garde parisienne, précédés d'une musique militaire vinrent présenter pour étrennes au jeune dauphin un domino fait de pierre et de marbre de cette prison d'État. La reine me donna ce sinistre bijou en me disant de le conserver, qu'il serait curieux pour l'histoire du temps de la Révolution. Sur le couvercle étaient gravés de mauvais vers dont voici le sens : *Des pierres de ces murailles, qui renfermaient d'innocentes victimes du pouvoir arbitraire, ont été transformées en jouet pour vous être offert, Monseigneur, comme un hommage de l'amour du peuple et pour vous apprendre quelle est sa puissance.*

La reine disait que la passion de la popularité condamnait M. de La Fayette à se prêter indistinctement à toutes les impertinences populaires. Son aversion pour ce général augmentait de jour en jour, au point que, vers la fin de la Révolution, lorsqu'il parut vouloir soutenir le trône ébranlé, elle ne voulut jamais tenir de lui un si grand service.

L'émigration avait déjà éloigné beaucoup de monde; des gens qui avant cette époque n'auraient jamais osé prétendre à quelque emploi distingué cherchaient, sous prétexte de zèle pour la cause du roi, à s'approcher de l'intérieur des Tuileries. J'ai connu beaucoup de ces gens-là; quelques-uns n'étaient que de misérables intrigants; d'autres avaient de bonnes intentions, mais manquaient des lumières qui auraient pu les rendre utiles.

M. de J..., colonel attaché à l'état-major de l'armée, eut le bonheur de rendre plusieurs services à la reine et s'acquitta avec la discrétion et la dignité convenables

de plusieurs missions importantes [1]. Leurs Majestés avaient la plus grande confiance en lui, quoique souvent la sagesse de ses craintes, quand il s'agissait de projets inconsidérés, l'eût fait taxer par des imprudents et des ennemis de suivre les principes des constitutionnels. Envoyé à Turin, il eut de la peine à dissuader les princes du projet qu'ils avaient à cette époque de rentrer en France par Lyon avec une très faible armée et lorsque, dans un conseil qui se prolongea jusqu'à trois heures du matin, il eut fait voir ses instructions et démontré que cette démarche exposerait le roi, le seul comte d'Artois se prononça contre le plan, qui était de M. le prince de Condé.

Parmi les employés d'un ordre subalterne, que les circonstances critiques initièrent dans des affaires importantes, s'était introduit un M. de Goguelat, ingénieur géographe à Versailles, très bon dessinateur. Il avait fait pour la reine des plans de Saint-Cloud et de Trianon; elle en fut très contente et fit admettre cet ingénieur dans le corps de l'état-major de l'armée. Au commencement de la Révolution, il fut envoyé au comte d'Esterhazy à Valenciennes en qualité d'aide de camp. Ce dernier grade lui avait été donné uniquement pour l'éloigner de Versailles, où pendant les premiers mois de l'assemblée des États-Généraux il avait compromis la reine. Voulant faire remarquer

1. Pendant la détention de la reine au Temple, il s'introduisit dans cette prison sous les sales vêtements de l'allumeur de quinquets et y remplit ses fonctions sans être reconnu. Ce trait de dévouement n'est encore connu que de sa famille et de quelques amis très intimes.

son dévouement pour les intérêts du roi, il allait sans cesse aux tribunes de l'assemblée, y frondait tout haut les motions des députés et revenait aux antichambres de la reine, où il répétait tout ce qu'il venait d'entendre ou ce qu'il avait eu l'imprudence de dire.

J'avais averti la reine du mauvais effet que produisait l'exaltation de cet officier; elle partagea mon opinion sur les dangers que j'y voyais. Mais, malheureusement, en éloignant M. de Goguelat, elle conserva l'idée que dans un cas périlleux et qui exigerait un grand dévouement, cet homme serait utile à employer. On lui donna en 1791 la commission de contribuer, de concert avec M. le marquis de Bouillé, à l'évasion du roi.

Non seulement beaucoup d'hommes à projets cherchaient à s'introduire auprès de la reine, mais madame Elisabeth avait aussi des communications avec plusieurs particuliers qui se mêlaient de faire des plans pour la conduite de la cour. Le baron de Gilliers, M. de Vanoise étaient de ce nombre; ils se rendaient chez la baronne de Mackau, où la princesse passait presque toutes ses soirées. La reine n'aimait pas ces réunions où madame Elisabeth pouvait adopter des vues qui étaient manifestement opposées aux intentions du roi ou aux siennes.

La reine donnait souvent des audiences à M. de La Fayette. Un jour qu'il était dans ses cabinets intérieurs, ses aides de camp se promenaient en l'attendant dans le grand cabinet où se tenait le service. Quelques jeunes femmes imprudentes se plaisaient à dire, avec le projet d'être entendues par ces officiers, qu'il était bien inquiétant de voir la reine seule avec un rebelle

et un brigand. Je souffrais de ces inconséquences qui produisaient toujours de mauvais effets et je leur imposai silence. Une d'elles insistait sur la dénomination de brigand. Je lui dis que pour rebelle, M. de La Fayette méritait bien ce titre, mais que celui de chef de parti était donné par l'histoire à tout homme qui commandait à quarante mille hommes, à une capitale et à quarante lieues de pays, que souvent des rois avaient traité avec des chefs de parti et que s'il convenait à la reine de le faire, il ne nous appartenait à nous que de nous taire et de respecter ses actions. Le lendemain la reine, d'un ton sérieux mais avec la plus grande bonté, me demanda ce que j'avais dit la veille au sujet de M. de La Fayette, ajoutant qu'on l'avait assurée que j'avais imposé silence à ses femmes, parce qu'elles ne l'aimaient pas et que j'avais pris son parti. Je répétai à la reine mot pour mot ce qui s'était passé. Elle voulut bien me dire que j'avais parfaitement raison.

Toutes les fois que la jalousie lui faisait parvenir de faux rapports sur moi, elle avait la bonté de m'en prévenir et ils ne portaient aucune atteinte à la confiance dont elle n'a cessé de m'honorer et que je me suis trouvée heureuse de justifier, même au péril de ma vie.

Mesdames, tantes du roi, partirent de Bellevue au commencement de l'année 1791 [1]. Je fus prendre

1. Alexandre Berthier, prince de Neufchâtel, alors colonel dans l'état-major de l'armée et commandant la garde nationale de Versailles, favorisa le départ de Mesdames. Les jacobins de cette ville le firent destituer et il courut les plus grands périls pour avoir rendu ce service à ces princesses.

congé de madame Victoire. Je ne croyais pas voir pour la dernière fois de ma vie cette auguste et vertueuse protectrice de ma première jeunesse. Elle me reçut seule dans les cabinets et m'assura qu'elle espérait, autant qu'elle le désirait, rentrer bientôt en France, que les Français seraient trop à plaindre si les excès de la Révolution arrivaient à un degré qui dût lui faire prolonger son absence. Je savais par la reine que le départ de Mesdames avait été jugé nécessaire pour laisser le roi libre dans ses démarches, lorsqu'il serait contraint de s'éloigner avec sa famille. La constitution du clergé ne pouvant être qu'en opposition directe avec les principes de religion de Mesdames, l'on pensait que leur voyage à Rome ne serait attribué qu'à leur seule piété. Cependant il était difficile de tromper une Assemblée qui devait peser les moindres actions de la famille royale et dès ce moment on eut plus que jamais les yeux ouverts sur ce qui se passait aux Tuileries.

Mesdames désiraient emmener madame Elisabeth à Rome. Le libre exercice de la religion, le bonheur de se réfugier près du chef de l'Église et de vivre avec sécurité auprès de ses tantes qu'elle aimait tendrement, tout fut sacrifié par cette vertueuse princesse à son attachement pour la personne du roi.

Le serment exigé des prêtres par la constitution civile du clergé avait amené dans l'Église de France une division qui augmentait les dangers multipliés dont le roi était déjà environné. Mirabeau passa une nuit entière chez le curé de Saint-Eustache, confesseur du roi et de la reine, pour le décider à faire le serment exigé par cette constitution. Leurs Majestés choisirent un autre confesseur qui resta inconnu.

Quelques mois après, ce trop fameux Mirabeau, démocrate mercenaire et royaliste vénal, termina sa carrière. La reine le regretta et s'étonnait elle-même en parlant de ses regrets; mais elle avait espéré que celui-là seulement, qui avait eu l'adresse et la force de tout désorganiser, aurait pu avoir celle de réparer le mal causé par son funeste génie. On a beaucoup parlé sur le genre de mort de Mirabeau. M. Cabanis, son ami et son médecin, niait qu'il eût été empoisonné. Voici ce que j'ai entendu dire à la reine par M. Vicq-d'Azyr, le jour même de l'ouverture du cadavre. Ce médecin l'assura que le procès-verbal qui avait été fait sur l'état des intestins était aussi applicable à une mort produite par des remèdes violents que par le poison. Il disait aussi que les gens de l'art avaient été fidèles dans leur rapport, mais qu'il était plus prudent de le conclure par la mort naturelle, puisque, dans l'état de crise où était la France, un parti innocent d'un tel crime pourrait être victime de la vengeance publique.

CHAPITRE V

Préparatifs du voyage de Varennes. Par qui la reine est observée et trahie. Le départ de Mme Campan pour l'Auvergne précède celui de la famille royale pour Varennes. Mme Campan apprend l'arrestation du roi. Billet que lui écrit la reine aussitôt son retour à Paris. Anecdotes. Mesures prises pour garder le roi aux Tuileries. Adoucissements qu'y apportent plusieurs officiers de la garde nationale. Les chagrins blanchissent les cheveux de la reine. Barnave, pendant le retour de Varennes, s'attire l'estime et la confiance de Marie-Antoinette. Sa conduite honorable et respectueuse : elle contraste avec celle de Pétion. Trait courageux de Barnave. Ses conseils à la reine. Particularités sur le voyage de Varennes.

Au commencement du printemps de 1791, le roi, fatigué du séjour des Tuileries, voulut retourner à Saint-Cloud. Déjà toute sa maison était partie et son dîner y était préparé. Il monta en voiture à une heure; la garde se révolta, ferma les grilles et déclara qu'elle ne le laisserait point partir. Ce coup était certainement monté sur des indices d'un projet d'évasion. Deux personnes qui s'approchèrent de la voiture du roi furent très maltraitées. Mon beau-père fut saisi avec violence par les gardes qui lui enlevèrent son épée. Le roi et sa famille furent forcés de descendre de voiture et de rentrer dans leurs appartements. Cet outrage ne leur fut pas intérieurement très sensible;

ils y virent un motif de légitimer aux yeux du peuple même le projet qu'ils avaient de s'éloigner de Paris.

Dès le mois de mars de la même année, la reine s'occupa des préparatifs de son départ. Je passai ce mois auprès d'elle et j'exécutai une grande partie des ordres secrets qu'elle me donna à ce sujet. Je la voyais avec peine occupée de soins qui me semblaient inutiles et même dangereux et lui fis observer que la reine de France trouverait des chemises et des robes partout. Mes observations furent infructueuses : elle voulut avoir à Bruxelles un trousseau complet, tant pour elle que pour ses enfants. Je sortais seule et presque déguisée pour acheter et faire faire ce trousseau.

Je commandai six chemises dans une boutique de lingère, six dans une autre, des robes, des peignoirs, etc. Ma sœur fit faire un trousseau complet pour Madame sur les mesures des hardes de sa fille aînée et je commandai des habits pour M. le dauphin sur celles de mon fils. Je remplis une malle entière de tous ces objets et l'adressai par ordre de la reine à une de ses femmes, veuve du major d'Arras où elle se trouvait en congé illimité, afin qu'elle fût prête à partir pour Bruxelles ou pour tout autre lieu, lorsqu'elle en recevrait l'ordre. Cette dame avait des terres dans la partie de la Flandre Autrichienne et pouvait quitter Arras sans que cela fût observé.

La reine ne devait emmener de Paris que sa première femme de service. Elle m'avait prévenue que, si je n'étais pas en fonction à l'instant du départ, elle s'arrangerait pour que je pusse la rejoindre. Elle voulait aussi emporter son nécessaire de voyage. Elle me demanda le moyen de le faire partir, sous le pré-

texte d'en faire présent à l'archiduchesse Christine, gouvernante des Pays-Bas. J'osai m'opposer fortement à ce projet et lui représentai qu'au milieu de tant de gens qui épiaient ses moindres actions, on devait raisonnablement prévoir qu'il s'en trouverait d'assez clairvoyants pour deviner que ce présent n'était qu'un prétexte de faire partir ce meuble avant son départ; elle persista dans cette idée et tout ce que je pus obtenir fut que le nécessaire ne disparaîtrait pas de sa chambre et de convenir avec M. de...., chargé d'affaires de la cour de Vienne pendant l'absence du comte de Merci, qu'il viendrait à sa toilette lui demander, en présence de toute sa chambre, de vouloir bien commander pour madame la gouvernante des Pays-Bas un nécessaire absolument semblable au sien. La reine m'ordonna donc, devant le chargé d'affaires, de commander ce meuble. Cette manière d'exécuter sa volonté n'avait que le léger inconvénient d'une dépense de cinq cents louis et parut devoir éloigner tout soupçon. Si je n'omets aucune circonstance sur ce qui concerne ce nécessaire, c'est que ces minutieux détails ont leur importance, puisque ces premiers préparatifs de voyage furent découverts par une femme dont je soupçonnais depuis longtemps la conduite et dont je redoutais même les délations. C'était une femme de garde-robe; son service durait toute l'année sans interruption. Placée auprès de la reine dès le temps du mariage, Sa Majesté, accoutumée à la voir, aimait son adresse et son intelligence. Son sort était au-dessus de celui que devait avoir une femme de sa classe; ses appointements et ses profits s'étaient successivement accrus jusqu'à lui procurer

un revenu de plus de douze mille francs. Elle était belle, recevait chez elle dans les entresols au-dessus de la reine des députés du tiers et avait pour amant M. de Gouvion, aide de camp de M. de La Fayette. On verra bientôt à quel excès la porta son ingratitude.

Vers le milieu de mai 1791, un mois après que la reine m'eut donné l'ordre de commander le nécessaire, elle me demanda s'il serait bientôt fini. J'envoyai chercher l'ébéniste qui en était chargé. Il ne pouvait le livrer qu'au bout de six semaines; j'en rendis compte à la reine qui me dit qu'elle n'avait pas le temps de l'attendre, devant partir dans le courant de juin. Elle ajouta qu'ayant commandé le nécessaire de sa sœur en présence de toute sa chambre, cette précaution suffisait, surtout en disant que sa sœur s'impatientait de ne pas le recevoir, qu'il fallait donc faire vider et nettoyer le sien et l'envoyer au chargé d'affaires qui le ferait partir. J'exécutai cet ordre sans paraître le cacher par le moindre mystère. J'ordonnai à la femme de garde-robe d'ôter tout ce que contenait le nécessaire parce que celui destiné à madame l'archiduchesse ne pouvait être achevé de longtemps et d'avoir grand soin de ne laisser aucune trace des parfums qui pouvaient ne pas convenir à cette princesse. J'anticiperai sur l'ordre des événements pour faire voir que toutes ces précautions ne furent pas moins inutiles que dangereuses.

Après le retour de Varennes, le maire de Paris remit à la reine une dénonciation de la femme de garde-robe, datée du 21 mai, où elle déclarait qu'il se faisait des préparatifs aux Tuileries pour un départ, qu'on avait cru qu'elle ne devinerait pas le motif de l'envoi du

nécessaire de la reine à Bruxelles, mais que l'annonce d'un présent fait par Sa Majesté à sa sœur n'était qu'un prétexte, que Sa Majesté était trop attachée à ce meuble pour s'en priver et qu'elle avait dit souvent qu'il lui serait très utile en cas de voyage. Elle déclara aussi que j'étais restée une soirée entière enfermée avec la reine et occupée à emballer de nouveau tous ses diamants, qu'elle les avait trouvés épars avec du coton sur le canapé de l'entresol de la reine aux Tuileries. Cette dénonciation fit juger à la reine que cette femme avait à son insu une double clef de ce cabinet. Sa Majesté avait à la vérité interrompu l'arrangement de ses diamants un soir à sept heures pour se rendre à son jeu et avait ôté la clef de son cabinet en me disant qu'elle reviendrait le lendemain après son lever achever cet emballage avec moi, qu'une sentinelle était sous sa fenêtre, qu'elle avait la clef de son cabinet dans sa poche et ne voyait aucun danger pour ses bijoux. C'était donc le soir, après que nous eûmes quitté ce cabinet ou le lendemain matin de très bonne heure, que cette malheureuse avait surpris ces préparatifs secrets. Le coffre des diamants fut remis à Léonard, coiffeur de la reine, qui partit avec M. le duc de Choiseul, et ce dépôt fut laissé à Bruxelles. Déjà Leurs Majestés avaient livré à des commissaires de l'Assemblée les diamants de la couronne qui étaient à leur usage; ceux que la reine avait fait sortir de France lui appartenaient en propre.

Ce fut lors de ces préparatifs de départ que la reine me dit qu'elle avait un dépôt bien précieux à me confier et qu'il fallait que je trouvasse des gens honnêtes, d'une existence indépendante et entière-

ment dévoués à leurs souverains, auxquels je confierais un portefeuille qu'elle me remettait. J'eus l'idée de choisir Mme Vallayer Coster, peintre de l'Académie, logée aux galeries du Louvre, et à laquelle je trouvai, ainsi qu'à son mari, toutes les qualités que la reine exigeait dans les personnes qui se chargeraient de ce dépôt. Ils furent aussi fidèles que je l'avais annoncé. Ce ne fut qu'en septembre 1791, après l'acceptation de la constitution, qu'ils me remirent ce portefeuille. La femme criminelle, dont je n'ai eu que trop à parler, avait fait aussi quelques délations sur ce fait. Elle disait qu'elle avait vu un portefeuille sur un fauteuil où jamais il n'y en avait eu de placé, que la reine me parlait bas en me le montrant et que depuis ce moment il avait disparu. M. Bailly, qui remit deux pages entières de ces dénonciations à la reine, n'en avait fait aucun usage qui eût pu nuire à Sa Majesté.

Mme la duchesse d'Angoulême a dû avoir tous les diamants de la reine. Sa Majesté ne garda qu'une parure de perles, une paire de boucles d'oreilles, composées d'un anneau et de deux poires d'un seul diamant. Ces boucles et beaucoup de bijoux de fantaisie qui ne valaient pas la peine d'être emballés étaient restés dans la commode de la chambre de Sa Majesté aux Tuileries et ont sûrement été saisis par le comité qui s'empara du palais le 10 août.

Après avoir fait tous les préparatifs dont j'ai parlé, j'eus encore à remplir diverses commissions secrètes et toutes relatives au départ. J'étais à la veille de quitter moi-même Paris avec mon beau-père. La reine, n'ayant pas voulu qu'il y restât dans la crainte des excès où le peuple pourrait se porter au moment de son éva-

sion contre ceux dont le dévouement à sa personne était connu, avait dit à M. Vicq-d'Azyr de lui ordonner les eaux du Mont-d'Or. Sa Majesté eut aussi la bonté de regretter que mon service ne me mît pas dans la position de pouvoir partir avec elle et voulut me donner cinq cent louis pour le voyage que j'avais à faire, jusqu'au jour où je pourrais la rejoindre. J'avais tout l'argent nécessaire, et je savais d'ailleurs combien il lui était important d'en conserver le plus possible; je ne les acceptai point. Au reste elle m'assura que le roi n'allait qu'aux frontières pour traiter de là avec l'Assemblée et ne quitterait la France que dans le cas où son plan et ses propositions ne produiraient pas l'effet espéré. Elle comptait sur un parti nombreux dans l'Assemblée, où beaucoup de gens, disait-elle, étaient guéris de leur première exaltation. Je partis donc le 1er juin et j'arrivai le 6 au Mont-d'Or, attendant de jour en jour la nouvelle du départ. Enfin elle nous parvint. J'avais déjà préparé ce qui devait assurer ma sortie; mais les mesures prises par l'Assemblée après le départ de Leurs Majestés eussent rendu cette sortie plus difficile que la reine ne l'avait pensé. J'étais prête à me mettre en route, lorsque j'entendis un courrier, venu de la petite ville de Besse, crier aux habitants du Mont-d'Or avec des transports de joie que le roi et la reine étaient arrêtés. Le soir même cette nouvelle nous fut confirmée, et deux jours après nous reçûmes une lettre de la reine, écrite sous sa dictée par un de ses huissiers [1] dont elle connaissait

1. Cet officier fut massacré dans la chambre de la reine, le 10 août 1792.

le dévouement et la discrétion. Elle contenait ces mots : « Je vous fais écrire de mon bain où je viens de me mettre pour soulager au moins mes forces physiques. Je ne puis rien dire sur l'état de mon âme; nous existons, voilà tout. Ne revenez ici que sur une lettre de moi, cela est bien important. » Cette lettre non signée portait la date du jour de l'arrivée de la reine à Paris. Nous reconnûmes la main de celui qui l'avait écrite et nous fûmes pénétrés d'attendrissement en voyant que dans un moment pareil cette infortunée princesse avait daigné penser à nous. Après avoir reçu cette lettre, je retournai à Clermont où le comité de surveillance de l'Assemblée voulait nous faire arrêter, mais comme il fut prouvé que M. Campan était véritablement malade au moment de son départ de Paris, cette rigoureuse mesure n'eut pas lieu. Vers les premiers jours d'août, la reine me manda de rentrer à Paris, qu'elle n'y voyait plus de danger pour moi et que mon prompt retour lui serait agréable. Je ne pourrai donc donner d'autres détails sur l'évasion de Leurs Majestés que ceux que j'ai entendu raconter par la reine et par les personnes qui furent témoins de son retour dans son intérieur.

Lorsque la famille royale fut ramenée de Varennes aux Tuileries, le service de la reine éprouva les plus grandes difficultés pour arriver jusqu'à son appartement : tout avait été arrangé pour que la femme de garde-robe qui avait servi d'espion restât seule chargée de son service; elle y devait être aidée par sa sœur et sa fille.

M. de Gouvion, aide de camp de M. de La Fayette, avait fait placer le portrait de cette femme au bas de

l'escalier qui conduisait chez la reine, afin que la sentinelle ne permît pas à d'autres femmes d'y pénétrer. Aussitôt que la reine fut instruite de cette pitoyable consigne, elle l'apprit au roi qui, ne pouvant le croire, envoya au bas de l'escalier pour s'assurer du fait. Sa Majesté fit donc demander M. de La Fayette, réclama la liberté de son intérieur et surtout de celui de la reine et lui ordonna de faire sortir du palais une femme à laquelle lui seul pouvait donner de la confiance. M. de La Fayette fut obligé d'y consentir [1].

1. La consigne qui écartait toutes les femmes attachées au service de la reine avait été forcée par le peuple d'une manière qui peint ce changement subit que des choses frappantes ne manquent jamais d'amener dans les attroupements. Le jour que l'on attendait le retour des infortunés voyageurs, les voitures ne circulaient pas dans les rues de Paris. Cinq ou six femmes de la reine, après avoir été refusées à toutes les portes, se trouvaient à celle des Feuillants avec une de mes sœurs qui avait l'honneur d'être attachée à Sa Majesté, insistant avec force pour que la sentinelle leur permît d'entrer. Les poissardes les attaquèrent sur l'audace qu'elles avaient de résister à une consigne. Une d'elles va saisir ma sœur par le bras en l'appelant esclave de l'Autrichienne. « Écoutez, lui dit ma sœur d'une voix forte et avec le véritable accent du sentiment qui l'inspirait, je suis attachée à la reine depuis l'âge de quinze ans; elle m'a dotée et mariée; je l'ai servie puissante et heureuse. Elle est infortunée en ce moment : dois-je l'abandonner? — Elle a raison, s'écrièrent ces furies, elle ne doit pas abandonner sa maîtresse; faisons-les entrer. » A l'instant elles entourent la sentinelle, forcent le passage et introduisent les femmes de la reine, en les accompagnant jusque sur la terrasse des Feuillants. Une de ces furies, que la moindre impulsion eût portée à déchirer ma sœur, la prenant alors sous sa protection lui donna quelques avis pour arriver sûrement jusqu'au palais. « Otez surtout, lui dit-elle, ma chère amie, cette ceinture de ruban vert; c'est la ceinture de ce d'Artois auquel nous ne pardonnerons jamais. »

Les mesures prises pour garder le roi étaient à la fois rigoureuses pour l'entrée dans le palais et insultantes dans son intérieur. Les commandants de bataillon placés dans le salon que l'on appelait *grand-cabinet* et qui précédait la chambre à coucher de la reine avaient l'ordre d'en tenir toujours la porte ouverte, afin d'avoir les yeux sur la famille royale. Le roi ferma un jour cette porte. L'officier de garde l'ouvrit et lui dit que telle était sa consigne et qu'il l'ouvrirait toujours, qu'ainsi Sa Majesté en la fermant prenait une peine inutile. Elle restait même ouverte la nuit, quand la reine était dans son lit; et l'officier se plaçait dans un fauteuil, entre les deux portes, la tête tournée du côté de Sa Majesté. On obtint seulement que la porte intérieure serait fermée quand la reine se lèverait et s'habillerait. La reine fit placer le lit de sa première femme très près du sien; ce lit roulant et garni de rideaux la préservait d'être vue par l'officier.

Mme de Jarjaïe, ma compagne, qui continua ses fonctions pendant tout le temps de mon absence m'a raconté qu'une nuit le commandant de bataillon qui couchait entre les deux portes voyant qu'elle dormait profondément et que la reine veillait quitta son poste et s'approcha de Sa Majesté pour lui donner des avis sur la conduite qu'elle devait tenir. Quoiqu'elle eût la bonté de lui dire de parler plus bas pour ne pas troubler le sommeil de sa première femme, celle-ci fut réveillée et pensa mourir de saisissement en voyant un homme en uniforme de la garde parisienne si près du lit de la reine. Sa Majesté la rassura, lui dit de ne pas se lever, que la personne qu'elle voyait était un bon Français, trompé sur les intentions et sur la posi-

tion de son souverain et de la sienne, mais dont les discours annonçaient un véritable attachement pour le roi. Il y avait une sentinelle dans le corridor noir qui règne derrière cet appartement et où se trouve un escalier, qui alors était intérieur et servait au roi et à la reine pour communiquer librement. Ce poste très désagréable, puisqu'il fallait le garder vingt-quatre heures, fut souvent réclamé par Saint-Prix, acteur des Français. Il s'y était en quelque sorte dévoué pour favoriser de courts entretiens que le roi et la reine avaient dans ce corridor. Il s'éloignait d'eux et les avertissait s'il entendait le moindre bruit. M. Collot, commandant de bataillon de la garde nationale, chargé du service militaire de l'intérieur de la reine, allégea de même avec prudence toutes les consignes révoltantes qu'il avait reçues; par exemple, celle de suivre la reine jusqu'à la porte de sa garde-robe, ce qui ne fut jamais exécuté. Un officier de la garde parisienne osa parler de la reine avec insolence dans son propre appartement. M. Collot voulut en porter plainte à M. de La Fayette et le faire casser. La reine s'y opposa et daigna dire à cet homme quelques mots de raison et de bonté; il devint à l'instant même un de ses partisans les plus dévoués.

La première fois que je revis Sa Majesté après la funeste catastrophe du voyage de Varennes, je la trouvai sortant de son lit; ses traits n'étaient pas extrêmement altérés, mais, après les premiers mots de bonté qu'elle m'adressa, elle ôta son bonnet et me dit de voir l'effet que la douleur avait produit sur ses cheveux. En une seule nuit ils étaient devenus blancs comme ceux d'une femme de soixante-dix ans. Je ne

peindrai point ici les sentiments qui déchirèrent mon cœur. Il serait trop peu convenable de parler de mes peines quand je retrace une si grande infortune. Sa Majesté me fit voir une bague qu'elle venait de faire monter pour la princesse de Lamballe; c'était une gerbe de ses cheveux blancs avec cette inscription : *blanchis par le malheur*. A l'époque de l'acceptation de la constitution, la princesse voulut rentrer en France. La reine qui ne croyait nullement au retour de la tranquillité s'y opposa; mais l'attachement que lui avait voué Mme de Lamballe lui fit venir chercher la mort.

Lorsque je rentrai à Paris, la plus grande partie des mesures de rigueur était levées; les portes ne restaient pas ouvertes; on donnait plus de témoignages de respect au souverain; on savait que la constitution, bientôt terminée, serait acceptée et on espérait un meilleur ordre de choses.

Dès le jour de mon arrivée, la reine me fit entrer dans son cabinet pour me dire qu'elle aurait grand besoin de moi pour des relations qu'elle avait établies avec MM. Barnave, Duport et Alexandre Lameth. Elle m'apprit que M. de J... [1] était son intermédiaire avec ces débris du parti constitutionnel, qui avaient de bonnes intentions malheureusement trop tardives, et me dit que Barnave était un homme digne d'inspirer de l'estime. Je fus étonnée d'entendre prononcer ce nom de Barnave avec tant de bienveillance. Quand j'avais quitté Paris, un grand nombre de personnes

1. C'était la reine qui avait ordonné à M. de J.... de voir ces trois députés.

n'en parlaient qu'avec horreur. Je lui fis cette remarque, elle ne s'en étonna point, mais elle me dit qu'il était bien changé, que ce jeune homme, plein d'esprit et de sentiments nobles, était de cette classe distinguée par l'éducation et seulement égarée par l'ambition que fait naître un mérite réel. « Un sentiment d'orgueil que je ne saurais trop blâmer dans un jeune homme du tiers-état, disait la reine en parlant de Barnave, lui a fait applaudir à tout ce qui aplanissait la route des honneurs et de la gloire pour la classe dans laquelle il est né : si jamais la puissance revient dans nos mains, le pardon de Barnave est d'avance écrit dans nos cœurs. » La reine ajoutait qu'il n'en était pas de même à l'égard des nobles qui s'étaient jetés dans le parti de la Révolution, eux qui obtenaient toutes les faveurs et souvent au détriment des gens d'un ordre inférieur, parmi lesquels se trouvaient les plus grands talents; enfin que les nobles, nés pour être le rempart de la monarchie, étaient trop coupables d'avoir trahi sa cause pour mériter leur pardon. La reine m'étonnait de plus en plus par la chaleur avec laquelle elle justifiait l'opinion favorable qu'elle avait conçue de Barnave. Alors elle me dit que sa conduite en route avait été parfaite, tandis que la rudesse républicaine de Pétion avait été outrageante; qu'il mangeait, buvait dans la berline du roi avec malpropreté, jetant les os de volaille par la portière, au risque de les envoyer jusque sur le visage du roi, haussant son verre sans dire un mot, quand madame Elisabeth lui versait du vin, pour indiquer qu'il en avait assez; que ce ton offensant était calculé, puisque cet homme avait reçu de l'éducation, que Barnave en avait été révolté. Pressé par la reine de

prendre quelque chose : « Madame, répondit Barnave, les députés de l'Assemblée nationale dans une circonstance aussi solennelle ne doivent occuper Vos Majestés que de leur mission et nullement de leurs besoins. » Enfin ses respectueux égards, ses attentions délicates et toutes ses paroles avaient gagné non seulement sa bienveillance, mais celle de madame Elisabeth.

Le roi avait commencé à parler à Pétion sur la situation de la France et sur les motifs de sa conduite, qui étaient fondés sur la nécessité de donner au pouvoir exécutif une force nécessaire à son action pour le bien même de l'acte constitutionnel, puisque la France ne pouvait être république.... « Pas encore, à la vérité, « lui répondit Pétion, parce que les Français ne sont pas « assez mûrs pour cela. » Cette audacieuse et cruelle réponse imposa silence au roi qui le garda jusqu'à son arrivée à Paris. Pétion tenait sur ses genoux le petit dauphin; il se plaisait à rouler sur ses doigts les beaux cheveux blonds de l'intéressant enfant et parlant avec action il tirait ses boucles assez fort pour le faire crier.... « Donnez-moi mon fils, lui dit la reine, il est accoutumé à des soins, à des égards qui le disposent peu à tant de familiarité. »

Le chevalier de Dampierre avait été tué près de la voiture du roi, en sortant de Varennes. Un pauvre curé de village, à quelques lieues de l'endroit où ce crime venait d'être commis, eut l'imprudence de s'approcher pour parler au roi; les cannibales qui environnaient la voiture se jettent sur lui. « Tigres, leur cria Barnave, avez-vous cessé d'être Français? Nation de braves, êtes-vous devenue un peuple d'assassins?... » Ces seules paroles sauvèrent d'une mort certaine le

curé déjà terrassé. Barnave en les prononçant s'était jeté presque hors la portière et madame Elisabeth, touchée de ce noble élan, le retenait par la basque de son habit. La reine disait en parlant de cet événement que dans les moments des plus grandes crises les contrastes bizarres la frappaient toujours et que, dans cette circonstance, la pieuse Elisabeth retenant Barnave par le pan de son habit lui avait paru la chose la plus surprenante. Ce député avait éprouvé un autre genre d'étonnement. Les dissertations de madame Elisabeth sur la situation de la France, son éloquence douce et persuasive, la noble simplicité avec laquelle elle entretenait Barnave sans s'écarter en rien de sa dignité, tout lui parut céleste dans cette divine princesse et son cœur, disposé sans doute à de nobles sentiments s'il n'eût pas suivi le chemin de l'erreur, fut soumis par la plus touchante admiration. La conduite des deux députés fit connaître à la reine la séparation totale entre le parti républicain et le parti constitutionnel. Dans les auberges où elle descendait, elle eut quelques entretiens particuliers avec Barnave. Celui-ci parla beaucoup des fautes des royalistes dans la Révolution et dit qu'il avait trouvé les intérêts de la cour si faiblement, si mal défendus, qu'il avait été tenté plusieurs fois d'aller lui offrir un athlète courageux qui connût l'esprit du siècle et celui de la nation. La reine lui demanda quels auraient été les moyens qu'il lui aurait conseillé d'employer. « La popularité, Madame. — Et comment pouvais-je en avoir ? repartit Sa Majesté, elle m'était enlevée? — Ah ! Madame, il vous était bien plus facile de la reconquérir qu'à moi de l'obtenir. » Cette assertion fournirait matière à com-

mentaire; je me borne à rapporter ce curieux entretien.

La reine attribuait essentiellement à M. Goguelat l'arrestation à Varennes; elle disait qu'il avait mal calculé le temps que devait durer le voyage. Il avait fait celui de Montmédy à Paris, seul dans une chaise de poste avant de venir prendre les derniers ordres du roi et avait établi tous ses calculs sur le temps qu'il avait mis à faire le trajet. On en a fait depuis l'épreuve et une voiture légère sans courrier a mis près de trois heures de moins qu'une voiture lourde et précédée d'un courrier.

La reine lui reprochait aussi d'avoir quitté la grande route à Pont-de-Sommevelle, où la voiture devait rencontrer les quarante hussards qu'il commandait. Elle pensait qu'il aurait dû fondre sur une très petite quantité de peuple à Varennes et ne pas demander aux hussards s'ils étaient pour le roi ou pour la nation, que surtout il devait éviter de prendre les ordres du roi, ayant eu connaissance de la réponse faite à M. d'Inisdal lorsqu'il fut question d'un enlèvement, que le roi ayant dit à Goguelat : « Si on emploie la force, cela sera-t-il chaud? » il avait répondu : « Très chaud, Sire » : ce qui suffisait pour que le roi donnât vingt contre-ordres. Comment concevoir qu'on ait aussi négligé d'envoyer un courrier à M. de Bouillé qui aurait eu le temps d'arriver à Varennes avec une force imposante et qu'on n'ait pas même pensé à faire arrêter les courriers qui suivraient le roi? Leurs Majestés étant descendues chez un épicier, maire de Varennes, nommé M. Sauce, le roi lui avait parlé longtemps sur les motifs qui l'éloignaient de Paris et désirait lui

prouver l'utilité de sa démarche, qui, loin d'être hostile, avait été prescrite par son amour pour ses sujets. Ce maire eût pu sauver le roi. La reine était assise dans la boutique entre deux ballots de chandelle et parlait à madame Sauce qui paraissait une femme prépondérante dans son ménage et que M. Sauce regardait de temps en temps comme pour la consulter; mais la reine obtenait pour toute réponse : « Que voulez-vous, Madame; votre position est bien fâcheuse; mais voyez-vous, cela exposerait M. Sauce, on lui couperait la tête. Une femme doit penser pour son mari. — Eh bien! lui répondait la reine, le mien est votre roi; il a fait votre bonheur pendant longtemps, il veut le faire encore ». Madame Sauce reparlait des dangers de son mari : les aides de camp arrivèrent dans ce moment et le retour à Paris fut décidé.

La première femme de chambre du dauphin, jugeant que quelque délai pouvait donner à M. de Bouillé le temps d'amener des forces, se jeta sur un lit et se mit à crier qu'elle se mourait d'une colique affreuse. La reine s'approcha d'elle et cette dame lui serra la main pour lui faire juger son motif. Sa Majesté dit qu'elle ne pouvait abandonner dans un semblable état une femme qui s'était dévouée pour la suivre dans un voyage dangereux et qu'elle lui devait des soins, mais on devina probablement cette innocente ruse et l'on n'accorda pas le moindre délai [1].

1. La reine me raconta, en me parlant de tous les événements de ce funeste voyage, que, deux lieues avant d'arriver à Varennes, un inconnu allant au grand galop, avait passé près de la voiture du roi, en criant quelques mots que le bruit des roues sur le pavé

Après tout ce que la reine m'avait dit des fautes commises par M. Goguelat, je le croyais disgracié Quel fut mon étonnement, lorsqu'ayant été mis en liberté après l'amnistie qui suivit l'acceptation de la constitution, il se présenta chez la reine et fut reçu avec les témoignages de la plus grande bonté. Elle disait qu'il avait fait ce qu'il avait pu et que le zèle le plus sincère devait faire excuser le reste.

les avait empêchés d'entendre, mais que, depuis l'événement de leur arrestation, en se rappelant le son des paroles de cet inconnu, le roi et elle avaient jugé qu'il leur disait : *Vous êtes reconnus*, ou *vous êtes découverts*.

CHAPITRE VI

Acceptation de la constitution. L'Assemblée législative délibère sur le cérémonial à suivre pour recevoir le roi. Louis XVI est reçu avec transport par l'Assemblée. Fêtes et réjouissances publiques. La famille royale va au Français. On se bat au parterre des Italiens. Double correspondance de la cour avec l'étranger. Maison civile. Barnave insiste pour sa formation ; la reine s'y oppose. Plan adopté par la reine pour sa correspondance secrète. Témoignage écrit rendu par la reine au zèle et à la fidélité de Mme Campan. Projet d'entrevue entre Louis XVI et Barnave ; ce qui fait manquer l'entretien. Tentatives d'empoisonnement contre Louis XVI. La reine consulte Pitt sur la Révolution. Sa réponse ; la reine n'y voit rien que de sinistre. Lettre de Barnave à la reine. Elle est sans résultat.

Arrivée à Paris le 25 août, j'y avais trouvé des dispositions beaucoup plus calmes que je n'osais l'espérer : on parlait du moment de l'acceptation de la constitution, des fêtes qui auraient lieu à cette occasion. La reine commençait à espérer un meilleur ordre de choses. La rixe entre les jacobins et les constitutionnels, le 17 juillet, lui avait cependant fait passer des moments affreux; et le canon du Champ-de-Mars, tirant contre un parti qui demandait le jugement du roi et dont les chefs étaient au sein même de l'Assemblée, avait laissé dans l'esprit de la reine les plus sinistres impressions.

Les constitutionnels, avec lesquels ses relations ne s'étaient pas ralenties par l'entremise des trois membres déjà nommés, avaient parfaitement servi la famille royale pendant sa détention.

« Nous tenons encore les fils qui font mouvoir cette masse populaire », dit un jour Barnave à M. de J...., en lui montrant un gros volume sur lequel étaient enregistrés les noms de tous les gens que l'on faisait agir à volonté par la seule puissance de l'or. Il était en ce moment question d'en payer un nombre considérable pour s'assurer d'acclamations bien prononcées, lorsque le roi et sa famille reparaîtraient au spectacle à l'époque de l'acceptation de la constitution. Ce jour, qui pouvait faire entrevoir l'espérance du calme, arriva le 14 septembre ; les fêtes furent brillantes : mais déjà de nouvelles alarmes empêchaient justement la famille de se livrer à aucun sentiment consolateur. L'Assemblée législative qui venait remplacer la Constituante apportait pour base de conduite les principes républicains les plus exagérés. Formés au sein des assemblées populaires, elle était uniquement pénétrée de l'esprit qui les animait. La constitution avait été, comme je l'ai dit, présentée au roi le 3 septembre; je reviens sur cette présentation, parce qu'elle offrait un sujet de délibération bien important. Tous les ministres, excepté M. de Montmorin, insistèrent sur la nécessité d'accepter l'acte constitutionnel dans son entier. Ce fut aussi l'avis du prince de Kaunitz. Malouet désirait que le roi s'expliquât avec sincérité sur les vices et les dangers qu'il remarquait dans la constitution. Mais Duport et Barnave, alarmés de l'esprit qui régnait dans la société des jacobins et même dans

l'Assemblée où Robespierre les avait déjà dénoncés comme traîtres à la patrie et craignant de grands malheurs, unirent leurs avis à ceux de la majorité des ministres et de M. de Kaunitz. Ceux qui voulaient franchement maintenir la constitution conseillaient de ne point l'accepter purement et simplement; de ce nombre étaient, comme je l'ai dit, MM. de Montmorin et Malouet. Le roi paraissait goûter leur avis; et c'est une des plus grandes preuves de la sincérité de l'infortuné monarque.

Alexandre Lameth, Duport et Barnave, comptant encore sur les ressources de leur parti, espéraient avoir la gloire de diriger le roi par l'influence qu'ils croyaient avoir acquise sur l'esprit de la reine. On fit aussi consulter des gens connus par leurs lumières, mais qui n'étaient d'aucun conseil ni d'aucune assemblée. De ce nombre fut un M. Dubucq, ancien intendant de la marine et des colonies. Il répondit par cette seule ligne : « Empêchez le désordre de s'organiser. »

Les opinions, semblables à celles du sentencieux et laconique M. Dubucq, tenaient à l'esprit du parti aristocratique qui préférait tout, même les jacobins, à l'établissement des lois constitutionnelles et qui appréhendait essentiellement qu'une acceptation qui porterait un caractère autre que celui de la contrainte ne fût une véritable sanction capable de maintenir le nouveau gouvernement. Les désordres les plus effrénés paraissaient préférables, parce qu'ils entretenaient l'espoir d'un changement total et vingt fois, quand les gens peu instruits de la politique secrète de la cour se permettaient de témoigner l'effroi que leur inspiraient les sociétés populaires, les initiés répondaient qu'un

sincère royaliste devait chérir les jacobins. Mon opinion sur la terreur qu'ils m'inspiraient m'a souvent attiré cette repartie et m'aura sûrement mérité de même le titre de constitutionnelle, tandis que, par principes et par manque des lumières qui, je crois, ne devaient pas même appartenir aux personnes de mon sexe, je n'étais occupée que de chérir et bien servir la princesse infortunée à laquelle était liée ma destinée.

La lettre que le roi écrivit à l'Assemblée pour demander d'accepter la constitution dans le lieu même où elle avait été formée et où il annonçait qu'il se rendrait le 14 à midi fut reçue avec transport et de nombreux applaudissements en interrompirent plusieurs fois la lecture. La séance fut terminée par l'élan de l'enthousiasme. M. de La Fayette obtint la mise en liberté de tous les gens détenus à raison du départ du roi, l'abolition immédiate de toutes les procédures relatives aux événements de la Révolution, l'anéantissement de l'usage des passe-ports et de toutes les gênes momentanées apportées à la libre circulation, tant au-dedans qu'au-dehors. Tout fut accordé avec acclamations. Soixante membres furent nommés pour aller exprimer au roi toute la satisfaction que la lettre de Sa Majesté avait occasionnée. Le garde des sceaux sortit de la salle au bruit des applaudissements pour précéder chez le roi la députation.

Le roi répondit au discours qui lui fut prononcé et termina en disant à l'Assemblée qu'un décret qui, le matin, avait aboli l'ordre du Saint-Esprit lui laissait seulement la liberté d'en être décoré ainsi que son fils, mais qu'un ordre n'ayant à ses yeux d'autres

prix que le pouvoir de le communiquer, il n'en ferait plus usage.

La reine, son fils et Madame se tinrent à la porte de la salle où l'on avait admis la députation. Le roi dit aux députés : « Voilà ma femme et mes enfants qui partagent mes sentiments; » et la reine confirma elle-même l'assurance que le roi leur donnait. Ces marques apparentes de confiance étaient bien éloignées de l'état d'agitation de son âme. « Ces gens ne veulent point de souverains, disait-elle. Nous succomberons à leur tactique perfide, mais très bien suivie; ils démolissent la monarchie pierre par pierre. »

Le lendemain du jour de la députation, les détails de la réception du roi furent reportés à l'Assemblée; ils y excitèrent de vifs applaudissements. Mais le président ayant mis en délibération si l'Assemblée ne devait pas rester assise pendant que le roi prononcerait son serment : « Sans doute, s'écria un grand nombre « de voix; *et le roi debout, tête nue.* » M. Malouet observa qu'il n'y avait pas de circonstance où la nation, assemblée en présence du roi, ne le reconnût pas pour son chef, que c'était manquer à la nation autant qu'au monarque que de ne pas traiter le chef de l'État avec le respect qui lui était dû. Il demanda que le roi devant prêter son serment debout, l'Assemblée l'entendît aussi dans la même attitude. Sur les remarques de M. Malouet, le décret avait été rapporté; mais un député breton s'écria d'une voix perçante qu'il avait à proposer un amendement qui mettrait tout le monde d'accord. « Décrétons, dit-il, qu'il sera permis à M. Malouet et à quiconque en aura envie de recevoir le roi à genoux; mais maintenons le décret. »

Le roi se rendit à la salle à midi. Son discours fut suivi de plusieurs minutes d'applaudissements. Après la signature de l'acte constitutionnel, tout le monde s'assit. Le président se leva pour prononcer son discours, mais, après avoir commencé, voyant que le roi ne se levait pas pour l'écouter, il s'assit à son tour. Son discours fit une grande sensation; la phrase qui le terminait enleva de nouveaux applaudissements, des *bravos*, des cris de *vive le roi !* « Sire, disait-il, qu'elle doit être grande à nos yeux et chère à nos cœurs, qu'elle sera sublime, dans notre histoire, l'époque de cette régénération qui donne à la France des citoyens, aux Français une patrie et à vous, comme roi, un nouveau titre de grandeur et de gloire, à vous encore, comme homme, une nouvelle source de jouissances et de nouvelles sensations. »

Enfin j'espérais revoir sur le visage de mes augustes maîtres ce calme, qui depuis si longtemps en était effacé. La suite les quitta dans le salon; la reine salua les dames avec précipitation et rentra fort émue. Le roi la suivait et, se jetant dans un fauteuil, il porta un mouchoir sur ses yeux. « Ah! Madame, s'écria-t-il avec une voix entrecoupée par ses larmes, pourquoi avez-vous assisté à cette séance pour être témoin?... » Je n'entendis que ces mots; pénétrée de leur douleur et de la nécessité d'en respecter l'effusion, je me retirai, frappée du contraste de ces cris de joie au dehors du palais avec la douleur profonde qui existait dans l'intérieur du souverain. Une demi-heure après, la reine me fit appeler. Elle faisait demander M. Goguelat pour lui annoncer son départ dans la nuit même pour Vienne. Les nouvelles atteintes à la dignité du trône qui s'étaient

manifestées dans cette séance, l'esprit d'une assemblée pire que la précédente, le monarque traité à l'instar du président sans aucune déférence pour le trône, tout annonçait trop ouvertement que l'on en voulait à la souveraineté. La reine ne voyait plus d'espoir dans l'intérieur. Le roi venait d'écrire à l'empereur; elle me dit qu'elle porterait elle-même à minuit dans mon appartement la lettre que M. Goguelat porterait à l'empereur. Pendant tout le reste de la journée, le château et les Tuileries furent remplis d'une foule prodigieuse; les illuminations étaient magnifiques. On invita le roi et la reine à se promener en voiture dans les Champs-Elysées, escortés par les aides de camp et les chefs de l'armée parisienne, la garde constitutionnelle n'étant point encore organisée. Beaucoup de *vive le roi !* se firent entendre; mais à chaque fois que ces cris cessaient, un homme du peuple, qui ne quitta pas un seul instant la portière du roi, criait seul avec une voix de stentor : « Non, ne les croyez pas : vive la nation! » Cette voix sinistre frappa la reine de terreur; elle ne crut pas devoir s'en plaindre et parut confondre avec les acclamations publiques le cri séparé de ce fanatique ou de ce vil stipendié.

Peu de jours après, M. de Montmorin m'écrivit quelques lignes pour me dire qu'il avait à me parler, qu'il se rendrait chez moi, s'il ne craignait que cela ne fût remarqué, et qu'il trouvait plus naturel de me voir dans le grand cabinet de la reine à une heure qu'il m'indiqua et où il n'y avait personne. Je m'y trouvai. Après m'avoir dit des choses obligeantes sur les services que j'avais déjà rendus et pouvais rendre encore à mes maîtres dans ces circonstances, il me parla du

danger imminent où était le roi, des complots qui se tramaient, de la mauvaise composition de l'Assemblée législative, mais essentiellement de la nécessité de paraître tenir le plus possible par la sagesse des discours à l'acte que le roi venait d'accepter. Je lui dis que cela ne pouvait se faire qu'en se compromettant aux yeux du parti royaliste auquel la modération paraissait un crime, qu'il était affligeant de s'entendre taxer d'être constitutionnelle quand on pensait que la seule constitution qui convenait à la gloire du roi, au bonheur et à la tranquillité de son peuple était le pouvoir entier du souverain, que c'était là ma profession de foi et qu'il était pénible de faire soupçonner d'y manquer. « Avez-vous jamais pu croire, me dit-il, que je désirasse un autre ordre de choses? Doutez-vous de mon attachement pour la personne du roi et pour le maintien de ses droits? — Je le sais, M. le comte, lui répondis-je, mais vous ne l'ignorez pas, vous passez pour avoir adopté des idées révolutionnaires. — Eh bien! Madame, ayez le courage de dissimuler et de cacher vos véritables sentiments, jamais la dissimulation ne fut plus nécessaire : on travaille à paralyser autant que possible les mauvaises intentions des factieux; mais il ne faut pas que l'on nous déjoue ici en disant des choses très dangereuses qui circulent dans Paris comme venant du roi et de la reine. » Je lui dis que j'avais déjà été frappée du mal que peuvent faire les propos passionnés de l'impuissance et, qu'ayant plusieurs fois imposé silence au service de la reine d'une manière très prononcée, j'en avais éprouvé du désagrément. « Je sais cela, me dit le comte, la reine m'en a instruit et c'est ce qui m'a décidé à venir vous

prier de maintenir, autant que vous le pourrez, l'esprit de prudence qui est si nécessaire. »

Pendant que l'intérieur du roi et de la reine était livré à toutes ces alarmes, les fêtes pour l'acceptation de la constitution continuaient. Leurs Majestés furent à l'Opéra. Tout ce qui était attaché au parti du roi composa l'assemblée et l'on put jouir ce jour-là du bonheur de le voir quelques instants environné de sujets fidèles; les acclamations furent sincères.

On avait choisi, pour la représentation aux Français, *la Coquette corrigée*, uniquement parce que c'était le triomphe de Mlle Contat. Cependant l'opinion qu'avaient répandue les ennemis de la reine venant s'unir dans ma pensée au titre de cette comédie, j'en trouvai le choix très maladroit et ne savais comment le dire à Sa Majesté. Mais l'attachement sincère donne du courage; je m'expliquai; elle m'en sut gré et fit demander une autre comédie : on donna *la Gouvernante*.

La reine, Madame fille du roi, madame Elisabeth furent de même très accueillies à ce spectacle. Il est vrai que l'opinion et les sentiments de tous les spectateurs qui remplissaient les loges ne pouvaient qu'être favorables; on s'était occupé avant ces deux représentations de bien composer le parterre. Mais les jacobins à leur tour prirent la précaution contraire avec tant davantage au théâtre Italien que le tumulte y fut extrême. On donnait *les Événements imprévus* de Grétry; Mme Dugazon eut malheureusement l'idée de s'incliner vers la reine en chantant dans un duo ces paroles : *Ah ! comme j'aime ma maîtresse !* A l'instant plus de vingt voix s'élèvent du parterre, en criant : « Pas de maîtresse! pas de maître! Liberté ! Quelques hommes

répondent des loges et des balcons : « Vive la reine! vive le roi! vive à jamais le roi et la reine! » On répond dans le parterre : « Point de maître! Point de reine! » La querelle s'échauffe, le parterre se partage, on se bat et les jacobins eurent le dessous. Leurs touffes de cheveux noirs volaient dans la salle [1] : une garde nombreuse arrive; le faubourg Saint-Antoine averti de ce qui se passait « aux Italiens » s'attroupait et parlait déjà de marcher vers ce spectacle. La reine conservait le maintien le plus noble et le plus calme; les commandants de la garde l'environnaient et la rassuraient. Leur conduite fut active et prudente; il n'arriva aucun malheur. La reine en sortant reçut de nombreux applaudissements. C'est la dernière fois qu'elle soit entrée dans une salle de spectacle.

Pendant que des courriers portaient les lettres confidentielles du roi aux princes ses frères et aux princes étrangers, l'Assemblée fit inviter le roi à écrire aux princes pour les engager à rentrer en France. Le roi chargea l'abbé de Montesquiou de lui faire la lettre qu'il voulait envoyer. Cette lettre, parfaitement écrite, d'un style touchant et simple, analogue au caractère de Louis XVI et remplie d'arguments très forts sur l'avantage de se rallier aux principes de la constitution, me fut confiée par le roi qui me chargea de lui en faire une copie.

A cette époque, M. Mor..., un des intendants de la maison de Monsieur, obtint de l'Assemblée un passe-port pour se rendre près du prince à raison d'un

1. Eux seuls à cette époque avaient quitté l'usage de poudrer les cheveux.

travail indispensable sur sa maison. La reine le choisit pour porter cette lettre; elle voulut la lui remettre elle-même et lui fit connaître le motif. Le choix de ce courrier m'étonnait : la reine m'assura qu'il était parfait, qu'elle comptait même sur son indiscrétion et qu'il était *seulement essentiel* que l'on eût connaissance de la lettre du roi à ses frères. Les princes étaient sans doute prévenus par la correspondance particulière. Monsieur montra cependant quelque surprise et le messager revint plus affligé que satisfait d'une semblable marque de confiance qui pensa lui coûter la vie pendant les années de terreur.

Parmi les inquiétudes de la reine, elle en avait une trop bien fondée, c'était la légèreté des Français qu'elle envoyait dans ces cours étrangères. Elle disait que, pour tirer vanité de la confiance dont ils étaient honorés, dès qu'ils avaient passé les frontières, ils ne cachaient plus les choses les plus secrètes sur les sentiments intimes du roi et que les chefs de la Révolution en étaient instruits par leurs agents dont plusieurs étaient des Français soi-disant émigrés pour la cause de leur roi.

Après l'acceptation de la constitution, on s'occupa de former la maison du roi, tant militaire que civile. Le duc de Brissac eut le commandement de la garde constitutionnelle qui fut composée d'officiers et de soldats choisis dans les régiments et de plusieurs officiers tirés de la garde nationale de Paris. Le roi était content des sentiments et de la tenue de cette troupe qui, comme on le sait, exista fort peu de temps.

La nouvelle constitution détruisait ce qu'on appelait les honneurs et les prérogatives qui y étaient

attachés. La duchesse de Duras donna sa démission de la place de dame du palais, ne voulant pas perdre à la cour son droit au tabouret. Cette démarche affligea la reine qui se voyait abandonnée pour des privilèges perdus quand ses droits étaient si violemment attaqués. Plusieurs grandes dames s'éloignèrent de la cour par le même motif. Cependant le roi et la reine n'osaient former leur maison pour la partie civile, dans la crainte de constater par les nouvelles dénominations des charges l'anéantissement des anciennes et aussi pour ne pas admettre dans les emplois les plus élevés des gens qui n'étaient pas faits pour les remplir. Cette question, si l'on formerait ou non cette maison sans chevaliers et sans dames d'honneur occupa pendant quelque temps. Les conseillers constitutionnels de la reine pensaient que l'Assemblée, ayant décrété une liste civile suffisante à la splendeur du trône, serait mécontente de voir le roi ne prendre que la maison militaire et ne pas former sa maison civile sur le nouveau plan constitutionnel. « Comment voulez-vous, Madame, écrivait Barnave à la reine, parvenir à donner le moindre doute à ces gens-ci sur vos sentiments? Lorsqu'ils vous décrètent une maison militaire et une maison civile, semblable au jeune Achille parmi les filles de Lycomède, vous saisissez avec empressement le sabre pour dédaigner de simples ornements. » La reine persista à ne pas vouloir de maison civile. « Si cette maison constitutionnelle était formée, disait-elle, il ne resterait pas un noble près de nous et quand les choses changeraient, il faudrait congédier les gens que nous aurions admis à leur place. »

« Peut-être, ajouta-t-elle, peut-être un jour aurais-je

sauvé la noblesse, si j'avais eu quelque temps le courage de l'affliger : je ne l'ai point. Quand on obtient de nous une démarche qui la blesse, je suis boudée; personne ne vient à mon jeu; le coucher du roi est solitaire. On ne veut pas juger les nécessités politiques : on nous punit de nos malheurs. »

La reine écrivait presque toute la journée et passait une partie des nuits à lire : son courage soutenait ses forces physiques; son caractère n'était nullement aigri par l'infortune et jamais on ne lui vit un moment d'humeur. C'était pourtant la même personne que l'on peignait au peuple comme emportée, furieuse, toutes les fois qu'elle voyait attaquer les droits de la couronne.

J'étais un jour près d'elle derrière une de ses fenêtres. Nous vîmes un homme, vêtu avec la simplicité d'un ecclésiastique, environné d'une foule immense. La reine crut que c'était un abbé que l'on allait jeter dans le bassin des Tuileries; elle ouvrit sa fenêtre avec précipitation et envoya un valet de chambre savoir ce qui ce passait dans le jardin. C'était l'abbé Grégoire que les hommes et les femmes des tribunes reconduisaient en triomphe pour une motion qu'il venait de faire à l'Assemblée nationale contre l'autorité royale. Le lendemain les journalistes démocrates peignaient la reine témoin de ce triomphe, montrant à sa fenêtre par des gestes expressifs combien elle était outragée des honneurs rendus à ce patriote.

La correspondance de la reine avec l'étranger se faisait en chiffres. Celui qu'elle avait préféré ne peut jamais être deviné, mais il faut une patience extrême pour en faire usage. Chaque correspondant doit avoir un ouvrage de la même édition. *Paul et Virginie* était

celui qu'elle avait choisi. On indique par des chiffres convenus la page, la ligne où se trouvent les lettres que l'on cherche et quelquefois un mot d'une seule syllabe. Je l'aidais dans ce travail à chercher les lettres; et très souvent je lui faisais une copie exacte de tout ce qu'elle avait chiffré sans savoir un mot de ce qui avait été écrit.

Il y avait toujours dans Paris plusieurs comités secrets occupés d'éclairer le roi sur les démarches des factieux et d'influencer quelques-uns des comités de l'Assemblée.

M. Bertrand de Molleville eut de grandes relations avec la reine. Le roi employa M. Talon et d'autres personnes; il y eut beaucoup d'argent versé de ce côté pour les frais qu'exigeaient leurs démarches secrètes. La reine n'avait pas de confiance en eux. M. de Laporte, ministre de la liste civile et de la maison, s'occupait aussi de diriger l'opinion publique par des écrits payés; mais ces écrits n'avaient d'influence que sur le parti royaliste qui n'avait pas besoin d'être influencé. M. de Laporte avait une police particulière qui donnait d'utiles avis.

J'étais décidée à me sacrifier à mes devoirs et nullement à l'intrigue et je pensais que dans une pareille circonstance je devais me borner à obéir aux ordres de la reine. Je faisais très souvent partir des courriers pour les pays étrangers et jamais ils ne furent découverts, tant je prenais de précautions. J'ai dû surtout mon existence au soin que je pris de n'admettre chez moi aucun député quelconque et de refuser toutes les entrevues que me demandaient souvent les gens les plus marquants. Cette conduite m'avait paru la seule conve-

nable à mon sexe et à ma place à la cour; mais elle me laissait en butte à toutes les malveillances et le même jour je me vis dénoncée par Prud'homme dans sa gazette révolutionnaire comme capable de faire une aristocrate de la mère des Gracques, si elle avait eu dans son intérieur une femme aussi dangereuse que je l'étais; par la gazette royaliste de Gauthier comme une *monarchienne*, une *constitutionnelle* plus dangereuse aux intérêts de la reine qu'une jacobine.

A cette époque, un événement qui m'était étranger vint me mettre dans une position beaucoup plus critique encore. Mon frère (M. Genet) avait commencé sa carrière diplomatique avec succès. Dès l'âge de dix-huit ans, il fut attaché à l'ambassade de Vienne; à vingt ans il avait été nommé premier secrétaire de légation en Angleterre pour la paix de 1783. Un mémoire qu'il présenta à M. de Vergennes sur les dangers du traité de commerce fait à cette époque avec l'Angleterre avait offensé M. de Calonne, partisan de ce traité, et surtout M. Gérard de Rayneval, premier commis des Affaires Étrangères. Tant que M. de Vergennes vécut, s'étant déclaré à la mort de mon père le protecteur de mon frère, il le soutint contre les ennemis que lui avait faits son mémoire. Mais à sa mort, M. de Montmorin ayant grand besoin de la longue habitude des affaires qu'il trouvait dans M. de Rayneval, ne se conduisit que par lui et à son instigation. Le bureau dont mon frère était chef fut détruit et réuni aux autres bureaux des Affaires Étrangères. Il partit pour Pétersbourg, fortement recommandé à M. le comte de Ségur, ministre de France dans cette cour, qui le fit nommer secrétaire de légation. Quelque temps après, le comte

de Ségur le laissa à Saint-Pétersbourg, chargé des affaires de France [1].

Mon frère avait quitté Versailles, le cœur profondément blessé d'avoir perdu un état considérable pour avoir écrit un mémoire que son zèle seul avait dicté et dont l'importance ne fut que trop reconnue dans la suite. Je m'étais aperçue dans sa correspondance qu'il penchait pour quelques-unes des idées nouvelles et j'en étais alarmée, lorsqu'il m'écrivit une lettre qui ne me laissa plus de doute sur ses opinions. Il me disait qu'il ne devait pas me cacher qu'il embrassait le parti constitutionnel, que le roi lui en avait fait donner l'ordre après avoir accepté lui-même la constitution, qu'il marcherait ferme sur cette ligne, parce que dans ce cas la ruse serait funeste et qu'il embrassait ce parti parce qu'il était démontré que les puissances étrangères ne serviraient pas la cause du roi sans se prévaloir de prétentions dictées par les plus anciens intérêts et qui resteraient toujours dans l'esprit de leur conseil, qu'il ne voyait de salut pour le roi et pour la reine que dans l'intérieur de la France, en cherchant

1. M. Genet fut nommé, depuis son retour de Russie, ambassadeur auprès des États-Unis par la faction dite des Girondins, les députés qui la dominaient étant du département de la Gironde. Peu après, il fut rappelé par le parti de Robespierre qui renversa cette première faction le 31 mai 1793 et condamné à paraître à la barre de la Convention, c'est-à-dire à monter sur l'échafaud. Le vice-président Clinton, alors gouverneur de New-York, lui offrit à cette époque un asile dans sa maison et la main de sa fille, Cornélie Clinton. Le crime de M. Genet était d'avoir exécuté les instructions qu'en partant il avait reçues du parti qui dominait alors. Il s'est fixé en Amérique et y vit en riche cultivateur et en père de famille estimé.

tous les moyens de calmer les craintes et de réunir les esprits, qu'il allait servir le roi constitutionnel, comme il le servait avant que la Révolution eût amené la nécessité de fixer les destinées de la France par un nouveau code. Enfin il me priait de faire connaître à la reine les véritables sentiments d'un des agents de sa Majesté dans une cour étrangère. A l'instant même, j'entrai chez la reine et lui remis la lettre de mon frère; elle la lut avec attention et me dit : « Cette lettre est d'un jeune homme que le mécontentement et l'ambition ont égaré; je sais que vous ne pensez pas comme lui; ne craignez pas de perdre ma confiance et celle du roi. » Je lui proposai de cesser toute correspondance avec mon frère; elle s'y opposa en me disant que cela serait dangereux. Alors je la priai de vouloir bien me permettre de lui montrer à l'avenir mes lettres et les siennes; elle y consentit. J'écrivis avec force à mon frère contre le parti qu'il prenait. Je faisais passer mes lettres par des occasions sûres : il me répondait par la poste et ne me parlait plus que de ses affaires de famille. Une fois seulement il me manda qu'il ne me répondrait plus quand je lui écrirais sur les affaires du temps. « Servez votre auguste maîtresse avec le dévouement sans bornes que vous lui devez, me disait-il, et faisons chacun notre devoir : je vous observerai seulement que souvent à Paris les brouillards de la Seine empêchent même du pavillon de Flore de voir cette immense capitale et je la vois plus clairement de Pétersbourg. » La reine dit en lisant cette lettre : « Peut-être n'a-t-il que trop raison : qui peut juger une position aussi désastreuse que la nôtre l'est devenue? » Le jour même où j'avais fait lire à la reine

la première lettre de mon frère, elle eut plusieurs audiences à donner à des dames et à d'autres personnes de la cour, qui vinrent exprès lui apprendre que mon frère était constitutionnel et révolutionnaire déclaré. La reine leur répondit : « Je le sais, Mme Campan est venue me le dire. » Les gens jaloux de ma position et quelques têtes exaltées m'ayant fait éprouver des dégoûts et mes peines se renouvelant chaque jour, je demandai à la reine de me retirer de la cour. Elle se récria contre une semblable idée, me la fit voir comme très dangereuse pour ma propre réputation et eut la bonté d'ajouter qu'elle n'y consentirait jamais, ni pour moi ni pour elle. Après cet entretien, pendant lequel j'étais aux genoux de Sa Majesté, baignant ses mains de mes larmes, je me retirai dans mon appartement. Un instant après, un valet de pied vint m'apporter de sa part un billet conçu en ces termes : « Je n'ai cessé de vous distinguer et de vous donner, à vous et aux vôtres, des preuves de mon attachement; je veux vous dire par écrit que je crois à votre honneur et à votre fidélité, autant qu'à vos autres bonnes qualités et que je compte toujours sur le zèle et l'intelligence que vous employez à me servir[1]. »

1. Je venais de recevoir cette lettre de la reine, lorsque M. de la Chapelle, commissaire général de la maison du roi et chef des bureaux de M. de Laporte, ministre de la liste civile, vint me voir. Le palais ayant déjà été forcé le 20 juin par les brigands, il me proposa de lui confier cet écrit pour le mettre en un lieu plus sûr que ne l'était l'appartement de la malheureuse reine. Rentré dans ses bureaux, il plaça la lettre qu'elle avait daigné m'écrire derrière un grand tableau qui était dans son cabinet; mais, au 10 août, M. de la Chapelle fut jeté dans les prisons de l'Abbaye

A l'instant où j'allais sortir pour exprimer à la reine toute la reconnaissance dont j'étais pénétrée, j'entendis gratter à ma porte qui donnait sur le corridor intérieur de la reine; j'ouvris; c'était le roi. J'en fus saisie; il s'en aperçut et me dit avec un air de bonté : « Je vous fais peur, Madame Campan; je viens pourtant vous rassurer; la reine m'a dit combien vous étiez affligée de l'injustice de beaucoup de gens à votre égard. Mais comment vous plaignez-vous de l'injustice et de la calomnie, quand vous nous en voyez les victimes? De la part de quelques-unes de vos compagnes, c'est jalousie; de la part des gens de la cour, c'est inquiétude. Notre position est si fâcheuse, nous avons trouvé tant d'ingrats et tant de traîtres que les craintes des gens qui nous aiment sont excusables! Je pourrais les rassurer en leur disant les services secrets que vous

et le comité de salut public s'établit dans ses bureaux, d'où il dicta tous les arrêts de mort. C'est là qu'un infâme valet de M. de Laporte vint déclarer qu'il y avait dans l'appartement de ce ministre une feuille de parquet sous laquelle se trouvaient beaucoup de papiers. Ils en furent retirés et M. de Laporte fut envoyé le premier de tous à l'échafaud, où il périt *pour avoir trahi l'État en servant son maître et son souverain.* M. de la Chapelle fut sauvé, comme par miracle, des massacres du 2 septembre. Le comité de salut public ayant quitté ses bureaux pour s'installer aux Tuileries dans l'appartement du roi, M. de la Chapelle eut la permission de rentrer dans ses cabinets pour y prendre quelques effets qui lui appartenaient. Ayant retourné le tableau derrière lequel il avait caché la lettre de la reine, il la retrouva à la place où il l'avait glissée et, ravi de voir que j'étais à l'abri du mal que la découverte de ce papier eût pu me faire, il le brûla à l'instant même. Dans les temps de trouble, un rien sauve la vie ou peut la perdre.

nous rendez tous les jours; mais je ne veux pas le faire. Par bonne volonté pour vous, ils répéteraient ce que j'aurais dit et vous seriez perdue auprès de l'Assemblée. Il vaut bien mieux pour vous et pour nous qu'on vous croie constitutionnelle. On m'en a déjà parlé vingt fois; je ne l'ai jamais démenti, mais je viens vous donner ma parole que, si nous avons le bonheur de voir tout ceci terminé, je dirai chez la reine en présence de mes frères, tous les services importants que vous nous avez rendus et je vous en récompenserai vous et votre fils. » Je me jetai aux pieds du roi, et baisai sa main. Il me releva en disant : « Allons, allons, ne vous chagrinez pas; la reine qui vous aime croit à vos sentiments aussi bien que moi. »

Les occasions de services mystérieux et secrets se renouvelaient à chaque instant. Des trois députés coalisés, Barnave était le seul qui n'avait pas vu le roi et la reine depuis le voyage de Varennes. On redoutait plus pour lui que pour tout autre l'espionnage de l'Assemblée.

Jusqu'au jour de l'acceptation, il fut impossible d'introduire Barnave dans l'intérieur du palais; mais étant quitte de la garde intérieure, la reine lui fit dire qu'elle le verrait. Les précautions extrêmes que ce député devait prendre pour soustraire ses relations avec le roi et la reine les forcèrent de passer deux heures à l'attendre inutilement dans un des corridors des Tuileries. Le premier jour qu'il devait être admis, un homme que Barnave savait être suspect l'ayant rencontré dans la cour du palais, il crut devoir la traverser sans s'arrêter et se promena ostensiblement dans les jardins. J'avais été chargée d'attendre Barnave à une

petite porte des entresols du palais, la main posée sur la serrure ouverte. J'étais dans cette position depuis une heure. Le roi venait m'y visiter souvent et toujours pour me parler de l'inquiétude que lui donnait un garçon du château, patriote. Il revint me demander encore si j'avais entendu ouvrir la porte de Decret. L'ayant assuré que personne n'avait passé dans le corridor, il fut tranquillisé. Il craignait vivement que l'on ne découvrît ses relations avec Barnave. « Ce serait, dit le roi, un sujet de graves dénonciations et le malheureux serait perdu. » Je me permis alors de représenter à Sa Majesté que, n'étant pas la seule dans le secret des affaires qui l'amenaient près de Leurs Majestés, un de ses collègues pouvait être tenté de parler d'un rapprochement dont ils devaient être honorés, et que l'on risquerait de dégager ces messieurs d'une partie de la responsabilité du secret en leur faisant connaître par ma présence que j'en étais instruite. Sur cette remarque, le roi me quitta brusquement et revint un moment après avec la reine. « Donnez-moi votre poste, me dit-elle. Je vais l'attendre à mon tour. Vous avez convaincu le roi. Il ne faut pas augmenter à leurs yeux le nombre des personnes instruites de leurs communications avec nous. »

La police de M. de Laporte, intendant de la liste civile, le fit prévenir dès la fin de 1791 qu'un homme des offices du roi qui s'était établi pâtissier au Palais-Royal allait rentrer dans les fonctions de sa charge que lui rendait la mort d'un survivancier, que c'était un jacobin si effréné, qu'il avait osé dire que l'on ferait un grand bien à la France en abrégeant les jours du roi. Ses fonctions se bornaient aux seuls détails de la pâti-

serie; il était très observé par les chefs de la bouche, gens dévoués à Sa Majesté; mais un poison subtil peut être si aisément introduit dans les mets qu'il fut décidé que le roi et la reine ne mangeraient plus que du rôti, que leur pain serait apporté par M. Thierry de Ville-d'Avray, intendant des petits appartements et qu'il se chargerait de même de fournir le vin. Le roi aimait les pâtisseries; j'eus ordre d'en commander, comme pour moi, tantôt chez un pâtissier, tantôt chez un autre. Le sucre râpé était de même dans ma chambre. Le roi, la reine, madame Elisabeth mangeaient ensemble, et il ne restait personne du service. Ils avaient chacun une servante d'acajou et une sonnette pour faire entrer quand ils le désiraient. M. Thierry venait lui-même m'apporter le pain et le vin de Leurs Majestés et je serrais tous ces objets dans une armoire particulière du cabinet du roi au rez-de-chaussée. Aussitôt que le roi était à table, j'apportais la pâtisserie et le pain. Tout se cachait sous la table, dans la crainte que l'on eût besoin de faire entrer le service. Le roi pensait qu'il était aussi dangereux qu'affligeant de montrer cette crainte d'attentats contre sa personne et cette défiance du service de sa bouche. Comme il ne buvait jamais une bouteille de vin entière à ses repas (les princesses ne buvaient que de l'eau), il remplissait celle dont il avait bu à peu près la moitié avec la bouteille servie par les officiers de son gobelet. Je l'emportais après le dîner. Quoiqu'on ne mangeât d'autre pâtisserie que celle que j'avais apportée, on observait de même de paraître avoir mangé de celle qui était servie sur la table. La dame qui me remplaça trouva ce service secret organisé et l'exécuta de même; jamais on ne sut

dans le public ces détails ni les craintes qui y avaient donné lieu. Au bout de trois ou quatre mois, les avis de la même police furent que l'on n'avait plus à redouter ce genre de complot contre les jours du roi, que le plan était entièrement changé, que les coups que l'on voulait porter seraient autant dirigés contre le trône que contre la personne du souverain.

D'autres que moi ont su que, dans ce temps-là, une des choses que la reine désirait le plus de savoir était l'opinion du célèbre Pitt. Quelquefois elle me disait : « Je ne prononce pas le nom de Pitt que la petite mort ne me passe sur le dos (je répète ici ses propres expressions). Cet homme est l'ennemi mortel de la France; il prend une cruelle revanche de l'impolitique appui que le cabinet de Versailles a donné aux insurgés américains. Il veut par notre destruction garantir à jamais la puissance maritime de son pays des efforts que le roi a faits pour relever sa marine et des résultats heureux qui en ont été la suite pendant la dernière guerre. Il sait que c'est non seulement la politique, mais l'inclination particulière du roi de s'occuper de la marine, que la démarche la plus marquante qu'il ait faite pendant son règne a été d'aller visiter le port de Cherbourg. Pitt a servi la Révolution française dès les premiers troubles; il la servira peut-être jusqu'à son anéantissement. Je veux essayer de savoir jusqu'où il compte nous mener et pour cela j'envoie à Londres M.... [1]. Il

1. J'avais longtemps pensé que cet agent secret était M. Crawford. Ses Mémoires, que je me suis empressée de lire, m'ont fait perdre cette idée, parce qu'il aurait parlé de cette mission et j'ai oublié le nom de la personne que la reine avait envoyée à Londres, quoiqu'elle ait eu la bonté de me le confier.

a été lié intimement avec Pitt; souvent ils ont eu ensemble des entretiens politiques sur le gouvernement français. Je veux qu'il le fasse parler, du moins autant que peut parler un pareil homme. »

Quelque temps après, la reine me dit que son envoyé secret était revenu de Londres, que tout ce qu'il avait pu arracher à Pitt, dans lequel il n'avait trouvé qu'une réserve alarmante, était *qu'il ne laisserait pas périr la monarchie française*, que ce serait une grande faute pour la tranquillité de toute l'Europe de laisser l'esprit révolutionnaire amener en France une république organisée. « Toutes les fois que Pitt, disait-elle, s'est prononcé sur la nécessité de maintenir en France une monarchie, il a gardé le plus absolu silence sur ce qui concerne le monarque. Le résultat de ces entretiens n'a rien que de sinistre; mais cette monarchie même qu'il veut sauver en nous laissant succomber en aura-t-il les moyens et la force? »

La mort de l'empereur Léopold arriva le 1er mars 1792. La reine était sortie lorsque la nouvelle en parvint aux Tuileries. A son retour, je lui remis la lettre qui la lui annonçait. Elle s'écria que l'empereur avait été empoisonné, qu'elle avait remarqué et conservé une gazette où, dans un article de la séance des jacobins à l'époque où l'empereur Léopold s'était déclaré pour la coalition, on disait en parlant de lui *qu'une croûte de pâté* pourrait arranger cette affaire. Dès ce moment, la reine avait regardé cette phrase comme échappée aux propagandistes. Elle regretta son frère. L'éducation de François II dirigée par l'empereur Joseph lui donnait cependant de nouvelles espérances : elle pensait qu'il devait avoir hérité de ses sentiments pour elle et ne

doutait pas qu'il n'eût puisé près de son oncle cet esprit de valeur si nécessaire au soutien des couronnes. A cette époque Barnave avait obtenu de la reine de lire toutes les lettres qu'elle écrirait. Il craignait les correspondances particulières qui pouvaient entraver le plan qui lui était tracé : il se défiait de la sincérité de Sa Majesté sur cet article et malheureusement ce qui entraînait le plus rapidement la cour vers sa perte était la diversité des conseils et la nécessité de condescendre d'un côté à une partie des vues des constitutionnels, de l'autre à celles des princes français et même des cours étrangères.

La reine aurait voulu pouvoir montrer à Barnave la lettre de condoléance qu'elle écrivait à François II. Cette lettre devait être communiquée à son *triumvirat* (c'est ainsi qu'elle désignait quelquefois les trois députés que j'ai nommés). Elle ne voulait pas qu'il s'y trouvât un seul mot qui, en contrariant leurs plans, empêchât sa lettre de partir; elle craignait aussi d'y insérer quelque chose de contraire à ses sentiments secrets que l'empereur pouvait connaître par d'autres voies. « Mettez-vous à cette table, me dit-elle, et faites-moi un brouillon; insistez sur ce que je vois en mon neveu l'élève de Joseph. Si votre lettre est mieux que les miennes, vous me la dicterez. » Je l'écrivis; elle en fit la lecture et me dit : « C'est cela même, la chose me touchait de trop près pour que j'eusse pu saisir le juste degré que vous y avez mis. »

Le parti des princes ayant été instruit du rapprochement des débris du parti constitutionnel avec la reine en fut très alarmé. De son côté, la reine redoutait toujours le parti des princes et les prétentions des

Français qui le formaient. Elle rendait justice au comte d'Artois et disait souvent que son parti agirait dans un sens opposé à ses propres sentiments pour le roi son frère et pour elle mais qu'il serait entraîné par des gens sur lesquels Calonne avait le plus funeste ascendant. Elle reprochait au comte d'Esterhazy, qu'elle avait fait combler de grâces, de s'être rangé dans le parti de Calonne, au point qu'elle pouvait même le regarder comme un ennemi.

Cependant les émigrés faisaient entrevoir une grande crainte sur tout ce qui pouvait se faire dans l'intérieur par le rapprochement avec les constitutionnels qu'ils peignaient comme n'existant plus qu'en idée et comme nuls dans les moyens de réparer leurs fautes. Les jacobins leur étaient préférés, parce que, disait-on, il n'y aurait à traiter avec personne au moment où l'on retirerait le roi et sa famille de l'abîme où ils étaient plongés.

Je lisais souvent à la reine les lettres que Barnave lui adressait. Une entre autres m'a beaucoup frappée, et je crois en avoir retenu l'esprit assez ponctuellement pour le rendre avec fidélité. Il disait à la reine qu'elle était trop en défiance sur les forces qui restaient au parti constitutionnel, qu'à la vérité leur drapeau était déchiré, mais qu'on y lisait encore le mot *constitution*, que ce mot retrouverait sa force si le roi et ses amis s'y ralliaient de bonne foi, que les auteurs de cette constitution, éclairés sur leurs propres erreurs, pouvaient encore la relever et rendre au trône sa splendeur, qu'il ne fallait pas que la reine crût que les jacobins eussent le vœu public, que les faibles s'y ralliaient parce qu'il n'y avait de force que là, mais que le vœu

général était toujours pour la constitution, qu'on ne devait pas compter sur le parti des princes français entravés malheureusement par la politique des cours étrangères, que la plupart des émigrés avaient déjà perdu par des fautes de conduite beaucoup de l'intérêt que leurs malheurs devaient inspirer, qu'il ne fallait pas non plus donner une confiance entière aux puissances étrangères dirigées par la politique de leurs cabinets et non par les liens du sang, que l'intérieur seul pouvait maintenir l'intégrite du royaume. Il terminait cette lettre en disant qu'il mettait aux pieds de Sa Majesté le seul parti national qui existât encore, que la dénomination lui en faisait peur, mais qu'elle ne devait pas oublier que les princes étrangers n'avaient pas aidé Henri IV à reconquérir ses États et qu'il était monté sur un trône catholique après avoir combattu à la tête d'un parti protestant.

Barnave et ses amis présumaient trop de leurs forces; ils les avaient épuisées en combattant la cour. La reine le savait et, si elle paraissait avoir en eux de la confiance, c'était probablement par des motifs d'une politique qui, je l'avoue, ne pouvait que lui être funeste.

CHAPITRE VII

Nouveau libelle de la femme Lamotte. On propose à la reine de lui vendre le manuscrit : elle refuse. Le roi l'achète. La reine fait ses pâques en secret, en 1792. *Elle n'ose accorder sa confiance au général Dumouriez. Derniers avis de Barnave. Il quitte Paris et la reine qui lui donne, pour récompense, sa main à baiser. Grossière insulte faite à la reine par un homme du peuple. Abattement du roi. Journée du* 20 *juin. Plastron porté par le roi lors de la seconde fédération. Douleur déchirante de la reine, en songeant à ses enfants. Elle refuse de porter un plastron pour la cérémonie du* 14 *juillet* 1792. *Bonté du roi pour Mme Campan. Armoire de fer. Portefeuille confié par Louis XVI à Mme Campan. Importance des pièces qu'il contenait. Un assassin se cache dans les appartements de la reine.*

Au commencement de 1792, un prêtre fort estimable me fit demander un entretien particulier. Il avait connaissance du manuscrit d'un nouveau libelle de Mme Lamotte. Il me dit qu'il n'avait remarqué, dans les gens qui venaient de Londres pour le faire imprimer à Paris, que le seul appât du gain et qu'ils étaient prêts à lui livrer ce manuscrit pour mille louis, s'il pouvait trouver quelque amie de la reine disposée à faire ce sacrifice à sa tranquillité, qu'il avait pensé à moi et que si Sa Majesté voulait lui donner les vingt-quatre mille francs, il me remettait le manuscrit en les touchant.

Je communiquai cette proposition à la reine qui la refusa et m'ordonna de répondre que, dans les temps où il eût été possible de punir les colporteurs de ces libelles, elle les avait jugés si atroces et si invraisemblables qu'elle avait dédaigné les moyens d'en arrêter le cours, que, si elle avait l'imprudence et la faiblesse d'en acheter un seul, l'actif espionnage des jacobins pourrait le découvrir, que ce libelle acheté n'en serait pas moins imprimé et deviendrait bien plus dangereux, quand ils apprendraient au public le moyen qu'elle avait employé pour lui en ôter la connaissance.

Le baron d'Aubier, gentilhomme ordinaire du roi et mon ami particulier, avait une mémoire facile et une manière précise et nette de me transmettre le sens des délibérations, des débats, des décrets de l'Assemblée nationale. J'entrais chaque jour chez la reine, pour en rendre compte au roi qui disait en me voyant : « Ah! voilà le postillon par Calais. »

Un jour M. d'Aubier vint me dire : « L'Assemblée a été très occupée d'une dénonciation faite par les ouvriers de la manufacture de Sèvres. Ils ont apporté sur le bureau du président une liasse de brochures qu'ils ont dit être la vie de Marie-Antoinette. Le directeur de la manufacture a été mandé à la barre et il a déclaré avoir reçu l'ordre de brûler ces imprimés dans les fours qui servent à la cuisson des pâtes de ses porcelaines. »

Pendant que je rendais ce compte à la reine, le roi rougit et baissa la tête sur son assiette. La reine lui dit : « Monsieur, avez-vous connaissance de cela? » Le roi ne répondit rien. Madame Elisabeth lui demanda de lui expliquer ce que cela signifiait; même silence. Je me retirai promptement. Peu d'instants après, la

reine vint chez moi et m'apprit que c'était le roi qui, par intérêt pour elle, avait fait acheter la totalité de l'édition imprimée d'après le manuscrit que je lui avais proposé et que M. de Laporte n'avait pas trouvé de manière plus mystérieuse d'anéantir la totalité de l'ouvrage qu'en le faisant brûler à Sèvres parmi deux cents ouvriers dont cent quatre-vingts devaient être jacobins. Elle me dit qu'elle avait caché sa douleur au roi, qu'il était consterné et qu'elle n'avait rien à dire, quand sa tendresse et sa bonne volonté pour elle étaient cause de cet accident.

Quelque temps après, l'Assemblée reçut une dénonciation contre M. de Montmorin. On accusait cet exministre d'avoir laissé quarante dépêches de M. Genet chargé des affaires de France en Russie, sans les avoir même décachetées, parce que M. Genet marchait dans le sens constitutionnel. M. de Montmorin était venu à la barre pour répondre à cette accusation. Quelle que fût la peine que j'éprouvais en ce moment à m'acquitter de l'ordre que j'avais reçu du roi de venir lui rendre compte de la séance, je crus devoir n'y pas manquer. Mais, au lieu de donner à mon frère son nom de famille, je dis simplement *le chargé d'affaires de votre Majesté à Saint-Pétersbourg*. Le roi me fit la grâce de me dire qu'il remarquait dans mon récit une mesure qu'il approuvait. La reine voulut bien ajouter quelques mots obligeants à ceux du roi, dont j'étais déjà si touchée que je me retirai très émue. Cependant mes fonctions de journaliste venaient de me donner un si vif chagrin que, m'en étant acquittée encore quelques jours, je saisis une occasion où le roi me témoignait sa satisfaction, sur la manière précise dont je lui rendais

ce compte journalier pour lui dire que le mérite en était uniquement à M. d'Aubier qui assistait à toutes les séances pour m'en faire le résumé; et j'osai demander au roi que ce brave homme vint lui-même rendre compte des séances. Je me permis d'ajouter que, dans un temps où le cœur du roi était déchiré par la conduite de tant de sujets infidèles, il me semblait que des hommes aussi dévoués que l'était M. d'Aubier méritaient l'honneur d'être rapprochés de Sa Majesté. J'assurai le roi que, s'il le permettait, ce gentilhomme pouvait sans être vu entrer chez la reine par la porte de mon appartement; le roi y consentit. Dès lors M. d'Aubier fut admis dans cet intérieur et donna au roi des preuves multipliées de zèle et d'attachement unies à beaucoup d'intelligence.

La reine n'avait plus M. le curé de Saint-Eustache pour confesseur, depuis qu'il avait prêté le serment constitutionnel. Je ne me rappelle pas le nom de l'ecclésiastique qui lui succéda dans cette fonction; je sais seulement qu'il était introduit chez elle avec le plus grand mystère. Leurs Majestés ne faisaient plus leurs pâques publiquement, parce qu'elles ne pouvaient se prononcer pour le clergé constitutionnel, ni agir de manière à prouver qu'elles lui fussent contraires.

La reine fit ses pâques en 1792; mais elle se rendit seule avec moi à la chapelle. Elle m'avait chargée de prévenir un de mes parents, qui était son chapelain, de lui dire une messe à cinq heures du matin. Il faisait encore nuit; elle me donnait le bras et je l'éclairais avec un bougeoir. Je la laissai absolument seule à la porte de la chapelle; elle ne revint chez elle que lorsque le petit jour commençait à poindre. Ces pâques aussi

mystérieusement faites ne pouvaient servir à l'édification publique, mais prouvent en faveur des principes religieux de la reine.

Le danger augmentait chaque jour. L'Assemblée se fortifiait aux yeux du peuple par les hostilités des armées étrangères et de l'armée des princes. La communication avec ce dernier parti devenait plus active; la reine écrivait presque tout le jour. M. de Goguelat avait sa confiance pour toute sa correspondance avec l'étranger et j'étais forcée de l'avoir chez moi, la reine le demandant très souvent et à des heures qu'elle ne pouvait indiquer.

Tous les partis s'agitaient, soit pour perdre le roi, soit pour le sauver. Un jour je trouvai la reine extrêmement troublée; elle me dit qu'elle ne savait plus où elle en était, que les chefs des jacobins se faisaient offrir à elle par l'organe de Dumouriez, ou que Dumouriez abandonnant le parti des jacobins était venu s'offrir à elle, qu'elle lui avait donné une audience, que, seul avec elle, il s'était jeté à ses pieds et lui avait dit qu'il avait enfoncé le bonnet rouge jusque sur ses oreilles, mais qu'il n'était ni ne pouvait être jacobin, qu'on avait laissé rouler la Révolution jusqu'à cette canaille de désorganisateurs qui, n'aspirant qu'après le pillage, était capable de tout et pourrait donner à l'Assemblée une armée formidable, prête à saper les restes d'un trône déjà trop ébranlé. En parlant avec une chaleur extrême, il s'était jeté sur la main de la reine et la baisait avec transport, lui criant : *Laissez-vous sauver*. La reine me dit que l'on ne pouvait croire aux protestations d'un traître, que toute sa conduite était si bien connue que le plus sage était sans contredit de ne point s'y fier, que

d'ailleurs les princes recommandaient essentiellement de n'avoir confiance à aucune proposition de l'intérieur, que les forces du dehors devenaient imposantes, qu'il fallait compter sur leurs succès et sur la protection que le ciel devait à un souverain aussi vertueux que l'était Louis XVI et à une cause aussi juste.

Les constitutionnels de leur côté voyaient qu'on avait seulement feint de les écouter. Les derniers avis de Barnave avaient été donnés sur les moyens de conserver quelques semaines de plus la garde constitutionnelle dénoncée à l'Assemblée et qui devait être cassée. Les dénonciations contre la garde constitutionnelle ne concernaient que l'état-major de cette garde et le duc de Brissac. Barnave écrivit à la reine que l'état-major de la garde était déjà attaqué, que l'Assemblée allait rendre un décret pour le casser, qu'il la suppliait, à l'instant même où le décret paraîtrait, d'obtenir du roi de recréer cet état-major et de le composer des gens dont il lui envoyait les noms. Je n'ai pas vu cette liste, mais Barnave disait que tous ceux qui la composaient passaient pour être jacobins prononcés et ne l'étaient pas, qu'ils étaient ainsi que lui désolés de voir porter atteinte au gouvernement monarchique, qu'ils avaient su dissimuler leurs sentiments et que l'Assemblée serait quinze jours au moins avant de pouvoir les bien connaître, et surtout avant d'avoir pu les dépopulariser, qu'il fallait profiter de ce court espace de temps pour s'éloigner de Paris et cela dans les premiers jours de la nomination de ceux qu'il désignait. La reine crut ne pas devoir céder à cet avis. M. le duc de Brissac fut envoyé à Orléans et la garde fut cassée.

Barnave, voyant que la reine n'adoptait aucun de ses avis et jugeant qu'elle mettait toutes ses espérances dans les secours du dehors, résolut de s'éloigner de Paris. Il obtint une dernière audience. « Vos malheurs, Madame, et ceux que je prévois pour la France m'avaient déterminé à me dévouer à vous servir. Je vois que mes avis ne répondent pas aux vues de Vos Majestés. J'augure peu de succès du plan que l'on vous fait suivre; vous êtes trop loin des secours; vous serez perdus avant qu'ils parviennent à vous. Je désire ardemment me tromper dans une si douloureuse prédiction, mais je suis bien sûr de payer de ma tête l'intérêt que vos malheurs m'ont inspiré et les services que j'ai voulu vous rendre. Je demande pour toute récompense l'honneur de baiser votre main. » La reine lui accorda cette faveur, les yeux baignés de pleurs, et conserva l'idée la plus favorable de l'élévation des sentiments de ce député. Madame Elisabeth les partageait et les deux princesses s'entretenaient souvent de Barnave avec intérêt. Elle avait aussi reçu plusieurs fois M. Duport, mais avec moins de mystère. Ses relations avec les députés constitutionnels furent connues. Alexandre de Lameth fut le seul des trois qui survécut à la vengeance des jacobins.

La garde nationale qui remplaça celle du roi s'étant emparée des portes des Tuileries, tout ce qui venait chez la reine fut sans cesse impunément insulté.

Les motions les plus menaçantes se proclamaient jusque dans les Tuileries; elles appelaient à la destruction du trône et au meurtre du prince. Les insultes avaient pris le caractère de celles de la plus vile populace. Un jour la reine, entendant rire aux éclats sous

ses fenêtres, me dit de regarder ce que ce pouvait être. Je vis un homme presque déshabillé et tournant le dos à son appartement; je fis un mouvement d'étonnement et d'indignation. La reine se leva pour s'approcher, je la retins en lui disant que c'était la plus grossière des insultes faite par un homme du peuple.

A cette époque, le roi tomba dans un découragement qui allait jusqu'à l'abattement physique. Il fut dix jours de suite sans articuler un mot, même au sein de sa famille, si ce n'est qu'à une partie de trictrac qu'il faisait avec madame Elisabeth après son dîner il était obligé de prononcer les mots indispensables à ce jeu. La reine le tira de cette position, si funeste dans un état de crise où chaque minute amenait la nécessité d'agir, en se jetant à ses pieds, en employant tantôt des images faites pour l'effrayer, tantôt les expressions de sa tendresse pour lui. Elle réclamait aussi celle qu'il devait à sa famille et alla jusqu'à lui dire que, s'il fallait périr, ce devait être avec honneur et sans attendre qu'on vînt les étouffer l'un et l'autre sur le parquet de leur appartement.

Vers le 15 juin, le roi refusa sa sanction aux deux décrets qui ordonnaient la déportation des prêtres et la formation d'un camp de vingt mille hommes sous les murs de Paris. Il avait voulu les sanctionner et disait que l'insurrection générale attendait la première occasion d'éclater : la reine insista sur le *veto* et se le reprochait amèrement lorsque ce dernier acte de l'autorité constitutionnelle eut amené la journée du 20 juin.

Quelques jours auparavant, plus de vingt mille hommes s'étaient rendus à la commune pour annoncer

que, le 20, ils iraient planter l'arbre de la liberté à la porte de l'Assemblée nationale et présenter au roi une pétition sur le *veto* qu'il avait mis au décret pour la déportation des prêtres. Cette horrible armée traversa le jardin des Tuileries et défila sous les fenêtres de la reine. Elle était composée de gens qui s'appelaient les citoyens des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau. Couverts de mauvais vêtements, tous avaient les figures les plus effrayantes, et leur émanation infectait l'air. Chacun se demandait où résidait une pareille armée : rien d'aussi dégoûtant n'avait encore paru dans Paris.

Le 20 juin, cette troupe encore plus nombreuse armée de piques, de haches et d'instruments meurtriers de toutes sortes garnis de rubans aux couleurs de la nation, se porta vers le palais des Tuileries, criant : *Vive la nation ! A bas le veto !* Le roi était sans gardes. Une partie de ces énergumènes monte à son appartement. La porte allait être enfoncée ; le roi ordonna qu'on l'ouvrit. MM. de Bougainville, d'Hervilly, de Parois, d'Aubier, Acloque [1], Gentil, et d'autres braves gens, qui étaient chez M. de Septeuil, premier valet de chambre du roi, entrèrent à l'instant dans l'appartement de Sa Majesté. M. de Bougainville, voyant le flot s'avancer avec fureur, cria : « Mettez le roi dans « l'embrasure de la fenêtre et des banquettes devant « lui. » Six grenadiers royalistes du bataillon des Filles-Saint-Thomas pénètrent par un escalier intérieur et se rangent devant les banquettes. L'ordre donné par

1. Citoyen de Paris, commandant de bataillon, qui, pendant toute la durée de la Révolution, fut par ses vertus et sa conduite en opposition avec le régicide Santerre.

M. de Bougainville sauva le roi du fer des assassins parmi lesquels se trouvait un nommé Lazousky, polonais, qui devait porter les premiers coups. Les braves défenseurs du roi disaient : « Sire, ne craignez rien. » On sait la réponse du roi : « Mettez la main sur mon cœur, vous verrez si j'ai peur. » M. Vanot, commandant de bataillon, avait détourné l'arme d'un scélérat, dirigée contre la personne du roi; un grenadier des Filles-Saint-Thomas para un coup d'épée dont la direction annonçait le même dessein. Madame Elisabeth était accourue chez son frère. Dès la porte de la chambre, elle entend des cris de mort contre la reine : on demande la tête de l'Autrichienne. « Ah! laissez-leur croire que je suis la reine, dit-elle à ceux qui l'environnaient, afin qu'elle ait le temps de se sauver. »

La reine n'avait pu parvenir jusqu'au roi; elle était dans la salle du conseil et on avait eu de même l'idée de la placer derrière la grande table, pour la garantir autant que possible de l'approche de ces barbares. Dans cette horrible situation, conservant un maintien noble et décent, elle tenait le dauphin devant elle, assis sur la table. Madame était à ses côtés; madame la princesse de Lamballe, la princesse de Tarente, mesdames de La Roche-Aymon, de Tourzel et de Mackau l'environnaient. Elle avait attaché à sa tête une cocarde aux trois couleurs qu'un garde national lui avait donnée. Le pauvre petit dauphin était, ainsi que le roi, affublé d'un énorme bonnet rouge. La horde défila devant cette table; les espèces d'étendards qu'elle portait étaient des symboles de la plus atroce barbarie. Il y en avait un qui représentait une potence à laquelle une méchante poupée était suspendue; ces mots étaient

écrits au bas : *Marie-Antoinette à la lanterne*. Un autre était une planche sur laquelle on avait fixé un cœur de bœuf, autour duquel était écrit : *Cœur de Louis XVI*. Enfin un troisième offrait les cornes d'un bœuf avec une légende obscène.

L'une des plus furieuses jacobines qui défilaient avec ces misérables s'arrêta pour vomir mille imprécations contre la reine. Sa Majesté lui demanda si elle l'avait jamais vue : elle lui répondit que non; si elle lui avait fait quelque mal personnel : sa réponse fut la même mais elle ajouta : « C'est vous qui faites le malheur de la nation. — On vous l'a dit, reprit la reine; on vous a trompée. Épouse d'un roi de France, mère du dauphin, je suis Française, jamais je ne reverrai mon pays, je ne puis être heureuse ou malheureuse qu'en France; j'étais heureuse quand vous m'aimiez. » Cette mégère se mit à pleurer, à lui demander pardon, à lui dire : « C'est que je ne vous connaissais pas; je vois que vous êtes bien bonne. »

Santerre, le roi des faubourgs, faisait défiler ses sujets le plus promptement qu'il pouvait; et l'on a cru dans le temps qu'il avait ignoré le but de cette insurrection, qui était le meurtre de la famille royale. Cependant il était huit heures du soir, quand le palais fut entièrement évacué. Douze députés guidés par leur attachement à la personne du roi étaient venus se ranger auprès de lui, dès le commencement de l'insurrection; mais la députation de l'Assemblée n'arriva aux Tuileries qu'à six heures du soir; toutes les portes des appartements étaient brisées. La reine montrait aux députés l'état dans lequel était le palais du roi et la manière outrageante dont on avait violé son asile sous les yeux

même de l'Assemblée : elle s'aperçut pendant qu'elle parlait que Merlin de Thionville était attendri au point de verser des larmes. « Vous pleurez, M. Merlin, lui dit-elle, de voir le roi et sa famille traités si cruellement par un peuple qu'il a toujours voulu rendre heureux. — Il est vrai, Madame, lui répondit Merlin; je pleure sur les malheurs d'une femme belle, sensible et mère de famille; mais ne vous y méprenez point, il n'y a pas une de mes larmes pour le roi ni pour la reine; je hais les rois et les reines; c'est le seul sentiment qu'ils m'inspirent, c'est ma religion. » La reine ne pouvait s'expliquer une semblable frénésie et voyait tout ce qu'on devait redouter de gens qui en étaient possédés.

Tout espoir était perdu, on ne pensait plus qu'aux secours étrangers. La reine implorait sa famille et les frères du roi; ses lettres devenaient probablement plus pressantes et exprimaient ses craintes sur la lenteur des secours. Sa Majesté m'en lut une de l'archiduchesse Christine, gouvernante des Pays-Bas : elle lui reprochait quelques-unes de ses expressions et lui disait que, hors de la France, on était au moins aussi alarmé qu'elle sur la position du roi et sur la sienne, mais que la manière de la secourir pouvait amener son salut ou sa perte et que, chargée d'intérêts aussi chers, la coalition devait agir avec prudence.

Le 14 juillet destiné par la constitution à l'anniversaire de l'indépendance de la nation approchait. Le roi et la reine étaient contraints d'y paraître; sachant que le complot du 20 juin avait leur assassinat pour but, ils ne doutèrent pas que leur mort ne fût arrêtée pour le jour de cette fête nationale. On conseilla à la reine,

pour donner aux amis du roi le temps de les défendre si l'attaque avait lieu, de le garantir d'un premier coup de poignard en lui faisant porter un plastron. J'eus ordre d'en faire faire un chez moi : il était composé de quinze épaisseurs de taffetas d'Italie et consistait en un gilet et une large ceinture. L'essai de ce plastron fut fait; il résistait aux coups de stylet et plusieurs balles s'y amortirent. Lorsque l'ouvrage commandé fut terminé, la difficulté fut de le faire essayer au roi sans courir le risque d'être surpris. Je portai cet énorme et pesant gilet en jupe de dessous pendant trois jours, sans pouvoir rencontrer le moment favorable. Enfin le roi put un matin dans la chambre de la reine ôter son habit et essayer le plastron [1].

Plastron du Roi

La reine était couchée; le roi me tirait doucement par ma robe et m'éloignait le plus qu'il pouvait du lit de la reine pour me dire très bas : « C'est pour la satisfaire que je consens à cette importunité : ils ne m'assassineront pas, leur plan est changé; ils me feront mourir autrement. » La reine vit que le roi me parlait bas et, quand il fut sorti, elle me demanda ce qu'il avait dit. J'hésitais à répondre; elle insista en disant qu'il fallait ne lui rien cacher, qu'elle était résignée sur tout. Quand elle eut connaissance de la réflexion du roi, elle me dit qu'elle l'avait devinée, que depuis longtemps il lui avait dit que tout ce qui se passait en France était une imitation de la révolution d'Angleterre sous Charles Ier et qu'il lisait sans cesse l'histoire de cet

1. M. Gentil, premier valet de garde-robe, m'aida à faire essayer ce gilet qui servit au roi le 14 juillet 1792; mais M. de Parois en fit faire un second quelques jours avant le 10 août.

infortuné monarque pour se conduire mieux qu'il ne l'avait fait dans une crise semblable. « Je commence à redouter un procès pour le roi, ajouta la reine; quant à moi, je suis étrangère, ils m'assassineront. Que deviendront nos pauvres enfants? » Un torrent de larmes suivit ces douloureuses exclamations. Je voulus lui donner une potion anti-spasmodique; elle la refusa en disant que les maux de nerfs étaient la maladie des femmes heureuses, que l'état cruel où elle était réduite rendait ces secours inutiles. En effet la reine qui pendant le temps de son bonheur avait souvent des crises spasmodiques eut la santé la plus égale depuis que toutes les facultés de son âme soutenaient ses forces physiques.

A son insu, je lui avais fait faire un corset semblable au gilet du roi; mais elle ne voulait pas en faire usage; mes prières, mes larmes, tout fut inutile. « Si les factieux m'assassinent, répondit-elle, ce sera un bonheur pour moi, ils me délivreront de l'existence la plus douloureuse. » Peu de jours après que le roi eut essayé son plastron, je le rencontrai dans un escalier intérieur; je me rangeai pour le laisser passer. Il s'arrêta et me prit la main; je voulus baiser la sienne, il s'y refusa, m'approcha de lui et me tirant par la main, il m'embrassa sur les deux joues sans articuler un seul mot. Ce témoignage silencieux de sa satisfaction me troubla tellement que j'en aurais dans la suite confondu le souvenir avec les rêves qui me retraçaient souvent mes infortunés souverains, si mes sœurs ne m'eussent pas rappelé que je leur avait confié cette preuve de bonté du roi peu de moments après qu'il me l'eut donnée.

La crainte d'une nouvelle invasion des Tuileries fit

faire les recherches les plus exactes dans les papiers du roi : je brûlai presque tous ceux de la reine. Elle mit dans un portefeuille qu'elle confia à M. de J... ses lettres de famille, plusieurs correspondances qu'elle jugeait nécessaire de conserver pour l'histoire du temps de la Révolution et particulièrement les lettres de Barnave et ses réponses, dont elle avait fait des copies. M. de J... n'a pu conserver ce dépôt, il a été brûlé. La reine laissa quelques papiers dans son secrétaire. De ce nombre était une instruction pour Mme de Tourzel sur le caractère de ses enfants et sur l'esprit et les moyens des sous-gouvernantes que cette dame avait sous ses ordres. Cet écrit que la reine avait fait à l'époque de la nomination de Mme de Tourzel, ainsi que plusieurs lettres de Marie-Thérèse remplies des meilleurs conseils et des instructions les plus louables, ont été imprimés après le 10 août par ordre de l'Assemblée dans le recueil de toutes les pièces trouvées dans les secrétaires du roi et de la reine.

Sa Majesté avait encore, sans compter l'argent courant de son mois, cent quarante mille francs en or. Elle voulait m'en remettre la totalité en dépôt; mais je lui conseillai de garder quinze cents louis, une somme un peu forte pouvant d'un moment à l'autre lui être très nécessaire. Le roi avait une quantité prodigieuse de papiers et avait eu malheureusement l'idée de faire construire très secrètement par un serrurier qui travaillait près de lui depuis plus de dix ans une cachette dans un corridor intérieur de son appartement. Cette cachette, sans la dénonciation de cet homme, eût été longtemps ignorée. Le mur, dans l'endroit où elle était placée, était peint en larges pierres et l'ouverture se

trouvait parfaitement dissimulée dans les rainures brunes qui formaient la partie ombrée de ces pierres peintes. Mais, avant même que ce serrurier eût dénoncé à l'Assemblée ce que l'on a depuis appelé *l'armoire de fer*, la reine avait su qu'il en avait parlé à quelques gens de ses amis et que cet homme, auquel le roi par habitude accordait une trop grande confiance, était un jacobin. Elle en avertit le roi et le décida à remplir un très grand portefeuille de tous les papiers qu'il avait le plus d'intérêt à conserver et à me le confier. Elle l'invita en ma présence à ne rien laisser dans cette armoire et le roi, pour la tranquilliser, lui répondit qu'il n'y avait rien laissé. Je voulus prendre le portefeuille et l'emporter dans mon appartement; il était trop lourd pour que je pusse le soulever. Le roi me dit qu'il allait le porter lui-même; je le précédai pour lui ouvrir les portes. Quand il eut déposé ce portefeuille dans mon cabinet intérieur, il me dit seulement : « La reine vous dira ce que cela contient. » Rentrée chez la reine, je le lui demandai, jugeant par les paroles du roi qu'il était nécessaire que j'en fusse instruite. « Ce sont, me répondit la reine, des pièces qui seraient des plus funestes pour le roi, si on allait jusqu'à lui faire son procès. Mais ce qu'il veut sûrement que je vous dise, c'est qu'il y a dans ce même portefeuille un procès-verbal d'un conseil d'État, dans lequel le roi a donné son avis contre la guerre. Il l'a fait signer par tous les ministres et, dans le cas même de ce procès, il compte que cette pièce serait très utile. » Je demandai à qui la reine croyait que je devais confier ce portefeuille. « A qui vous voudrez, me répondit-elle, vous en êtes *seule responsable* : ne vous éloignez pas du palais, même dans

vos mois de repos. Il y a des circonstances où il nous serait très utile de le trouver à l'instant même. »

A cette époque, M. de la Fayette, revenu probablement de l'idée d'établir en France une république semblable à celles des États-Unis et voulant maintenir la première constitution qu'il avait juré de défendre, quitta son armée et vint appuyer par sa présence à l'Assemblée et par un discours courageux une pétition signée par vingt mille citoyens sur la violation qui avait été faite de la demeure du roi et de sa famille. Ce général retrouva le parti constitutionnel sans force et vit que lui-même avait perdu sa popularité. L'Assemblée désaprouva sa démarche; le roi pour lequel il la faisait n'en témoigna aucune satisfaction et il se vit contraint de retourner en toute hâte à son armée. Il devait compter sur la garde nationale; mais, le jour de son arrivée, ceux des officiers qui étaient dans le parti du roi avaient fait demander à Sa Majesté s'ils devaient répondre aux vues du général La Fayette en s'unissant à lui dans les démarches qu'il ferait pendant son séjour à Paris. Le roi leur enjoignit de ne pas le faire. Par cette réponse M. de La Fayette se vit abandonné du parti qui pouvait lui rester dans la garde de Paris.

A son arrivée, on avait présenté à la reine un plan dans lequel on lui proposait par la réunion de l'armée de La Fayette au parti du roi de sauver la famille royale et de la conduire à Rouen. Je n'ai pas connu les détails de ce plan; la reine me dit seulement à ce sujet « qu'on leur offrait M. de La Fayette comme ressource, mais qu'il valait mieux périr que de devoir son salut à l'homme qui leur avait fait le plus de mal et de se mettre dans la nécessité de traiter avec lui. »

Je passai le mois de juillet entier sans entrer dans mon lit; je redoutais quelque attaque ou quelque entreprise de nuit. Il y en eut une contre les jours de la reine, qui n'a jamais été connue. A une heure du matin, j'étais seule auprès de son lit; nous entendîmes marcher doucement dans le corridor qui régnait le long de son appartement et qui était alors fermé à clef aux deux extrémités. Je sortis pour aller chercher le valet de chambre; il entra dans le corridor et nous entendîmes bientôt, la reine et moi, le bruit de deux hommes qui se battaient. Cette malheureuse princesse me tenait serrée dans ses bras, et me disait : « Quelle position! Des outrages le jour, des assassins la nuit! » Le valet de chambre lui cria du corridor : « Madame, c'est un scélérat que je connais, je le tiens. — Lâchez-le, lui répondit la reine; ouvrez-lui la porte; il venait pour m'assassiner, il serait demain porté en triomphe par les jacobins. » Cet homme était un garçon de toilette du roi, qui avait pris la clef du corridor dans la poche de Sa Majesté après son coucher et sans doute dans le dessein de commettre cet attentat. Le valet de chambre, homme d'une très grande vigueur, le tenait par les poignets et le mit à la porte. Ce misérable n'avait pas articulé une parole : le valet de chambre dit à la reine, qui lui parla avec bonté du danger auquel il s'était exposé, « qu'il ne craignait rien, et que pour la seule défense de Sa Majesté il avait toujours deux excellents pistolets sur lui. »

Le lendemain, M. de Septeuil fit changer toutes les serrures de l'intérieur du roi; j'en fis autant pour celui de la reine.

A chaque instant on nous disait que le faubourg

Saint-Antoine se mettait en mouvement pour marcher sur le palais. Un des derniers jours de juillet, à quatre heures du matin, on vint me donner cet avis. Je fis à l'instant partir deux hommes dont j'étais sûre, qui avaient ordre de se rendre aux lieux ordinaires de rassemblement et de venir promptement me rendre compte de la situation de la ville. On savait qu'il fallait une heure au moins avant que les faubourgs réunis sur la place de la Bastille fussent arrivés aux Tuileries. Il me paraissait suffisant pour la sûreté de la reine que tout ce qui l'environnait fût éveillé. J'étais entré doucement dans sa chambre : elle dormait; je ne la réveillai pas. Je trouvai dans le grand cabinet le général de W... qui venait me dire que pour cette fois le rassemblement se dissipait. Ce général avait cherché à plaire à la populace par les moyens qui avaient servi M. de La Fayette. Il saluait la moindre poissarde et baissait son chapeau jusqu'à son étrier. Mais le peuple flatté depuis trois ans avait besoin d'autres honneurs rendus à sa puissance et ce pauvre homme ne fut pas remarqué. On avait éveillé le roi et madame Elisabeth qui s'était rendue près de lui. La reine cédant à l'accablement de ses peines avait par extraordinaire dormi ce jour-là jusqu'à neuf heures. Le roi était déjà venu savoir si elle était éveillée : je lui avais rendu compte de ce que j'avais fait et du soin que j'avais eu de respecter son sommeil. Il m'en remercia et me dit : « J'étais éveillé, tout le palais l'était, elle ne courait aucun risque; c'est bien heureux de la voir prendre un peu de repos. Oh! ses peines doublent les miennes, » ajouta le roi en me quittant. Quel fut mon chagrin, lorsqu'à son réveil la reine instruite de ce qui s'était passé se

mit à pleurer amèrement de regret de n'avoir pas été éveillée et me reprocha à moi, sur l'amitié de laquelle elle devait compter, de l'avoir si mal servie dans une semblable circonstance! Je lui répétais en vain que ce n'avait été qu'une très fausse alarme, qu'elle avait besoin de réparer ses forces abattues : « Elles ne le sont pas, disait-elle, le malheur en donne de très grandes. Elisabeth était près du roi, et je dormais, moi qui veux périr à ses côtés : je suis sa femme, je ne veux pas qu'il coure le moindre péril sans moi. »

CHAPITRE VIII

Relations de Mme Campan avec M. Bertrand de Molleville pour le service du roi. Espoir d'une prochaine délivrance. Sommes considérables offertes au roi par des serviteurs fidèles. Enquête faite par la princesse de Lamballe sur les personnes de la maison de la reine. Situation de la famille royale qu'on insulte même à la messe. Dix août. Circonstances inespérées auxquelles Mme Campan doit son salut. Elle se rend auprès de la famille royale aux Feuillants. Paroles remarquables et touchantes prononcées par la reine. Détails sur le séjour de la famille royale aux Feuillants. Nobles mouvements de la reine. Traits qui peignent son attachement pour la France.

PENDANT le mois de juillet, la correspondance de M. Bertrand de Molleville avec le roi et la reine fut des plus actives. M. de Marsilly, ancien lieutenant des cent suisses de la garde, en était porteur. Il se présenta chez moi, la première fois, avec un billet de la reine adressé à M. Bertrand lui-même. La reine disait dans ce billet : « Adressez-vous à Madame Campan avec toute confiance; la conduite de son frère en Russie n'a en rien influé sur ses sentiments; elle nous est entièrement dévouée et si la suite amenait des choses à nous faire passer verbalement, vous pouvez compter entièrement sur son dévouement et sa discrétion. »

Les attroupements, qui se faisaient presque toutes les nuits dans les faubourgs, avaient alarmé les amis

de la reine; ils la supplièrent de ne plus coucher dans son appartement du rez-de-chaussée des Tuileries. Elle monta au premier étage dans une pièce qui était entre l'appartement du roi et celui de M. le dauphin. Eveillée dès la pointe du jour, elle exigeait que l'on ne fermât ni volets ni persiennes, afin que ses longues nuits sans sommeil fussent moins pénibles. Vers le milieu d'une de ces nuits où la lune éclairait sa chambre, elle la contempla et me dit que dans un mois elle ne verrait pas cette lune sans être dégagée de ses chaînes et sans voir le roi libre. Alors elle me confia que tout marchait à la fois pour les délivrer, mais que les opinions de leurs conseillers intimes étaient partagées à un point alarmant, que les uns garantissaient le succès le plus complet, tandis que les autres leur faisaient entrevoir des dangers insurmontables. Elle ajouta qu'elle avait l'itinéraire de la marche des princes et du roi de Prusse, que tel jour ils seraient à Verdun, tel autre dans un autre endroit, que le siège de Lille allait se faire, mais que M. de J..., dont le roi ainsi qu'elle estimaient la sagesse et les lumières, les alarmait beaucoup sur le succès de ce siège et leur faisait craindre, quand même le commandant leur serait dévoué, que l'autorité civile qui par la constitution donnait une grande force aux maires des villes ne l'emportât sur le commandant militaire. Elle était aussi très inquiète de ce qui se passerait à Paris pendant cet intervalle et me parla du peu d'énergie du roi, mais toujours dans des termes qui peignaient sa vénération pour ses vertus et son attachement pour lui. « Le roi, disait-elle, n'est pas poltron; il a un très grand courage passif, mais il est écrasé par une mauvaise honte, une méfiance de

lui-même, qui vient de son éducation autant que de son caractère. Il a peur du commandement et craint plus que toute autre chose de parler aux hommes réunis Il a vécu enfant et toujours inquiet sous les yeux de Louis XV, jusqu'à vingt et un ans; cette contrainte a influé sur sa timidité. Dans la circonstance où nous sommes, quelques paroles bien articulées, adressées aux Parisiens qui lui sont dévoués, centupleraient les forces de notre parti; il ne les dira pas. Que pouvons-nous attendre de ces adresses au peuple qu'on lui a conseillé de faire afficher? Rien que de nouveaux outrages. Pour moi, je pourrais bien agir et monter à cheval, s'il le fallait. Mais, si j'agissais, ce serait donner des armes aux ennemis du roi; le cri contre l'Autrichienne, contre la domination d'une femme serait général en France et d'ailleurs j'anéantirais le roi en me montrant. Une reine qui n'est pas régente doit dans ces circonstances rester dans l'inaction et se préparer à mourir. »

Le jardin des Tuileries était plein de forcenés qui insultaient à tout ce qui paraissait tenir à la cour. On criait sous les fenêtres de la reine : *La Vie de Marie-Antoinette*; des estampes infâmes y étaient jointes; les colporteurs les montraient aux passants. On entendait de divers côtés ce brouhaha de la joie d'un peuple en délire, presque aussi effrayant que l'éclat de ses fureurs. La reine et ses enfants ne pouvaient plus respirer l'air extérieur; il fut décidé que le jardin des Tuileries serait fermé. Aussitôt que cette mesure fut prise, l'Assemblée décréta que toute la longueur de la terrasse des Feuillants lui appartenait et l'on fixa les limites entre ce qu'on appelait la *terre nationale* et la *terre de Coblentz*, par un

ruban aux trois couleurs tendu d'un bout à l'autre de la terrasse. Des affiches qu'on y avait attachées ordonnaient à tout bon citoyen de ne pas descendre dans le jardin, sous peine d'être traité comme l'avaient été Foulon et Berthier [1]. La clôture des Tuileries ne donna pas à la reine et à ses enfants la possibilité de s'y promener : des huées épouvantables partaient de la terrasse et la forcèrent deux fois de rentrer chez elle.

Dans les premiers jours d'août, beaucoup de gens zélés proposèrent de l'argent au roi; il refusa des sommes considérables, ne voulant pas porter atteinte à la fortune des particuliers. M. de La Ferté, intendant des Menus, m'avait apporté mille louis en me priant de les mettre aux pieds de la reine. Il pensait qu'elle ne pouvait avoir trop d'argent dans un moment si périlleux et que tout bon Français devait s'empresser de lui remettre ce qu'il avait d'argent comptant. Elle avait refusé cette somme et de bien plus considérables qui lui avaient été proposées [2]. Cependant elle me dit quelques jours après qu'elle accepterait les 24.000 francs

1. Un jeune homme, sans faire attention à cette consigne écrite, descendit dans le jardin; des cris furieux, des menaces de la lanterne, le flot du peuple qui déjà se réunissait sur la terrasse, tout l'avertit de son imprudence et du danger qu'il court. A l'instant il ôte ses souliers, tire son mouchoir et essuie le sable qui était aux semelles. On crie : bravo! Vive le bon citoyen! Il est porté en triomphe.

2. M. Auguié, mon beau-frère, receveur général des finances, lui avait fait offrir par sa femme, un portefeuille contenant cent mille écus d'effets. La reine dit à ce sujet à ma sœur les choses les plus attendrissantes sur le bonheur qu'elle avait eu de contribuer à la fortune de sujets aussi fidèles qu'elle et son mari, mais refusa son offre.

de M. de La Ferté, parce qu'ils serviraient à compléter une somme que le roi devait donner. Elle m'ordonna donc d'aller prendre ces 24.000 francs, de les réunir aux 100.000 francs qu'elle m'avait confiés et de changer le tout en assignats pour en augmenter la valeur. Ses ordres furent exécutés et les assignats remis au roi. La reine me confia que madame Elisabeth avait trouvé un homme de bonne volonté qui s'était chargé de gagner Pétion pour une somme considérable et que ce député, par un signe convenu, avertirait le roi de la réussite du projet. Sa Majesté eut bientôt l'occasion de voir Pétion et la reine lui ayant demandé en ma présence, s'il en avait été content, le roi répondit : « Ni plus content, ni plus mécontent qu'à l'ordinaire; il ne m'a pas fait le signe convenu et je crois que j'ai été trompé. » La reine voulut bien alors m'expliquer entièrement l'énigme. « Pétion, me dit-elle, devait, en parlant au roi, tenir au moins pendant la durée de deux secondes le doigt posé sous son œil droit. — Il n'a pas même porté la main à son menton, reprit le roi; au reste ce n'est que de l'argent volé. L'escroc ne s'en vantera pas et la chose restera ignorée. Parlons d'autres choses. » Il se tourna vers moi et me dit : « Votre père était intime ami de Mandat, qui commande en ce moment la garde nationale; faites-le moi connaître; que dois-je attendre de lui? » Je lui répondis que c'était un de ses sujets les plus fidèles, mais qu'avec beaucoup de loyauté et fort peu d'esprit il était dans l'engouement de la constitution. « J'entends, dit le roi, c'est un homme qui défendrait mon palais et ma personne, parce que cela est imprimé dans la constitution et qu'il a juré de la maintenir, mais qui se battrait contre le parti

qui veut l'autorité souveraine : c'était bon à savoir d'une manière positive. »

Le lendemain, la princesse de Lamballe me fit demander de très grand matin : je la trouvai assise sur un canapé en face d'une fenêtre qui donne sur le Pont-Royal. Elle occupait alors l'appartement du pavillon de Flore, de plein pied à celui de la reine. Elle me dit de m'asseoir auprès d'elle; Son Altesse tenait sur ses genoux une écritoire. « Vous avez eu bien des ennemis, me dit-elle, on a voulu vous perdre auprès de la reine; on est bien loin d'avoir réussi. Savez-vous que moi-même, vous connaissant moins particulièrement que la reine, on m'avait mise en défiance de vous et qu'au commencement de l'arrivée de la cour aux Tuileries, je vous ai donné un espion de société [1] et vous en fis donner un autre de la police à votre porte? On m'assurait que vous receviez cinq ou six des plus virulents députés du tiers; mais c'était cette femme de garde-robe qui logeait au-dessus de vous. Enfin, dit la princesse, les gens vertueux n'ont rien à redouter des méchants, quand ils sont attachés à un prince aussi juste que l'est le roi. Quant à la reine, elle vous connaît et vous aime depuis qu'elle est en France. Vous allez juger de l'opinion du roi sur vous : hier au soir dans le cercle de famille il a été décidé que, dans un moment où les Tuileries peuvent être attaquées, il fallait avoir les détails les plus vrais sur les opinions et la conduite

1. C'était M. de P..., qui me l'avoua ensuite, en me disant que, s'il avait accepté cette vilaine commission, c'est qu'il était sûr que ma société n'était composée que de royalistes et que d'ailleurs il ne doutait pas de la sincérité de mes sentiments.

de tous les individus qui composent le service de la reine. Le roi prend de son côté pour ce qui l'entoure la même précaution. Il a dit qu'il avait chez lui une personne d'une grande intégrité qu'il chargerait de ce soin et que, pour la maison de la reine, il fallait s'en rapporter à vous, qu'il avait jugé votre caractère depuis longtemps et qu'il estimait votre véracité. »

La princesse avait sur son écritoire les noms de tous les individus qui composaient la chambre de la reine. Elle me demanda des notes sur chacun de ces noms. Dans un semblable moment, l'honneur et le devoir viennent effacer jusqu'au souvenir des haines dont on a été l'objet. J'eus le bonheur de n'avoir que les notes les plus favorables à donner. Il y en eut une qui concernait mon ennemie déclarée dans la chambre de la reine, celle qui aurait le plus désiré que je fusse responsable des opinions politiques de mon frère. La princesse, comme chef de la chambre, ne pouvait ignorer ces détails; mais comme cette femme qui adorait le roi et la reine n'aurait pas balancé à sacrifier sa vie pour conserver leurs jours et que peut-être son attachement joint à une grande médiocrité d'esprit et à une éducation bornée contribuait à sa jalousie contre moi, j'en fis le plus grand éloge.

La princesse écrivait sous ma dictée et me regardait de temps en temps avec étonnement. Quand j'eus fini, je lui dis que je suppliais Son Altesse d'écrire à mi-marge que cette dame était mon ennemie déclarée. Elle m'embrassa en me disant : « Ah! l'écrire; on ne doit pas écrire une injustice qu'il faut oublier. » Nous en vînmes à un homme d'esprit qui était très attaché à la reine, et je le lui peignis comme né uniquement

pour la dispute et se montrant, par esprit de contradiction, aristocrate avec les démocrates, démocrate avec les aristocrates, mais homme de bien et attaché à son souverain. La princesse dit qu'elle connaissait beaucoup de gens de ce caractère et qu'elle était charmée que je n'eusse que du bien à dire de cet homme, parce que c'était elle qui l'avait placé auprès de la reine.

La totalité de la chambre de Sa Majesté, parfaitement composée, donna dans toutes les crises affreuses de la Révolution les preuves de la plus grande discrétion et du plus entier dévouement. Il n'en fut pas de même des antichambres. A l'exception de trois ou quatre, tous les serviteurs de cette classe étaient jacobins forcenés et je vis dans cette occasion combien il est essentiel de composer le service intérieur des princes de gens tout à fait séparés de la classe du peuple.

La situation de la famille royale était si affreuse pendant les derniers mois qui précédèrent la journée du 10 août, que la reine était arrivée au point de désirer la fin de cette crise, quelle qu'en pût être l'issue. Elle disait souvent qu'une longue captivité dans une tour au bord de la mer lui paraîtrait moins insupportable que ces rixes dans lesquelles la faiblesse de son parti annonçait chaque jour une catastrophe inévitable.

Non seulement Leurs Majestés ne pouvaient plus respirer l'air extérieur, mais elles étaient outragées jusqu'aux pieds même des autels. Le dimanche qui précéda le dernier jour de la monarchie, pendant que la famille royale traversait la galerie pour se rendre

à la chapelle, la moitié des soldats de la garde nationale crièrent : *Vive le roi !* l'autre : *Non, pas de roi ! A bas le veto !* et ce jour-là aux vêpres les musiciens s'étaient donné le mot pour tripler le son de leur voix d'une manière effrayante, lorsqu'ils récitèrent, dans le *Magnificat*, ces mots : *Deposuit potentes de sede*. Outrés d'une semblable infamie, les royalistes crièrent à leur tour par trois fois : *Et reginam*, après le *Domine salvum fac regem*, et la rumeur fut extrême tout le temps de l'office divin.

Enfin cette terrible nuit du 10 août arriva. La veille, Pétion était venu prévenir l'Assemblée qu'une grande insurrection se préparait pour le lendemain, que le tocsin sonnerait à minuit et qu'il craignait de n'avoir pas les moyens de résister à l'événement qui se préparait. Sur cet avertissement, l'Assemblée passa à l'ordre du jour. Cependant Pétion donna l'ordre de repousser la force par la force. M. Mandat était pourvu de cet ordre et, voyant sa fidélité pour la personne du roi appuyée par ce qu'il regardait comme la loi de l'État, il marchait dans toutes ses opérations avec le plus grand dévouement. Le 9 au soir, j'assistais au souper du roi. Pendant que Sa Majesté me donnait divers ordres, nous entendîmes un grand bruit à la porte de l'appartement. Je m'y rendis pour savoir ce qui en était la cause et je vis les deux sentinelles aux prises. L'un disait en parlant du roi qu'il était dans la constitution et qu'il le défendrait au péril de sa vie; l'autre soutenait qu'il entravait la seule constitution qui convenait à un peuple libre; ils étaient près de s'égorger. Je revins, ayant les traits fort altérés. Le roi voulut savoir ce qui se passait à sa porte; je ne pus le cacher.

La reine dit qu'elle n'en était pas surprise, que plus de la moitié de la garde était du parti des jacobins.

A minuit, le tocsin sonna. Les Suisses étaient rangés comme de véritables murailles et, dans ce silence militaire qui contrastait avec la rumeur perpétuelle de la garde bourgeoise, le roi fit connaître à M. de J..., officier de l'état-major, le plan de défense que le général Vioménil avait préparé. M. de J... me dit après cette conférence particulière : « Mettez dans vos poches vos bijoux et votre argent; nos dangers sont inévitables; les moyens de défense sont nuls; ils ne pourraient se trouver que dans la vigueur du roi et c'est la seule vertu qui lui manque. »

A une heure après minuit, la reine et madame Elisabeth dirent qu'elles allaient se coucher sur un canapé dans un cabinet des entresols dont les fenêtres donnaient sur la cour des Tuileries.

La reine me dit que le roi venait de lui refuser de passer son gilet plastronné, qu'il y avait consenti le 14 juillet, parce qu'il allait simplement à une cérémonie où l'on pouvait craindre le fer d'un assassin, mais que, dans un jour où son parti pouvait se battre contre les révolutionnaires, il trouvait de la lâcheté à préserver ses jours par un semblable moyen.

Pendant ce temps, madame Elisabeth se dégageait de quelques vêtements qui la gênaient pour se coucher sur le canapé; elle avait ôté de son fichu une épingle de cornaline et, avant de la poser sur la table, elle me la montra et me dit de lire une légende qui y était gravée autour d'une tige de lis. J'y lus ces mots : *Oubli des offenses, pardon des injures.* « Je crains bien, ajouta cette vertueuse princesse, que cette maxime

ait peu d'influence parmi nos ennemis, mais elle ne doit pas nous en être moins chère [1]. »

La reine m'ordonna de m'asseoir auprès d'elle; les deux princesses ne pouvaient dormir; elles s'entretenaient douloureusement sur leur situation, lorsqu'un coup de fusil fut tiré dans la cour. Elles quittèrent l'une et l'autre le canapé en disant : « Voilà le premier coup de feu, ce ne sera pas malheureusement le dernier; montons chez le roi. » La reine me dit de la suivre; plusieurs de ses femmes vinrent avec moi.

A quatre heures, la reine sortit de la chambre du roi et vint nous dire qu'elle n'espérait plus rien, que M. Mandat, qui s'était rendu à l'Hôtel-de-Ville pour avoir de nouveaux ordres, venait d'être assassiné et que sa tête était promenée dans les rues. Le jour était venu; le roi, la reine, madame Elisabeth, Madame et le dauphin descendirent pour parcourir les rangs des sections de la garde nationale : on cria *vive le roi !* dans quelques endroits. J'étais à une fenêtre du côté du

1. Ce bijou précieux ne fut pas repris par la princesse quand elle quitta l'entresol de la reine. En quelles mains est-il tombé? Il ferait l'ornement du plus riche trésor!

La grande piété de madame Elisabeth donnait à ses actions et à ses discours une noblesse qui peignait celle de son âme. Le jour où l'on immola cette digne descendante de saint Louis, le bourreau, en lui attachant les mains derrière le dos, releva une des pointes du devant de son fichu. Madame Elisabeth, avec un calme et une voix qui semblait ne pas venir de la terre, lui dit ces mots : « Au nom de la pudeur, couvrez-moi le sein ». J'ai appris ce trait héroïque de Madame de Sérilly, condamnée le même jour que la princesse, mais qui obtint un sursis au moment de l'exécution, Madame de Montmorin, sa parente, ayant déclaré que sa cousine était grosse.

jardin; je vis des canonniers quitter leurs postes et s'approcher du roi, lui mettant le poing sous le nez en l'insultant par les plus grossiers propos. MM. de Salvert et de Briges les éloignèrent avec vigueur. Le roi était pâle, comme s'il avait cessé d'exister. La famille royale rentra; la reine me dit que tout était perdu, que le roi n'avait montré aucune énergie et que cette espèce de revue avait fait plus de mal que de bien.

J'étais avec mes compagnes dans la salle de billard; nous nous plaçâmes sur des banquettes élevées. Alors je vis M. d'Hervilly, l'épée nue à la main, ordonner à l'huissier d'ouvrir à la noblesse française. Deux cents personnes entrèrent dans cette pièce, la plus rapprochée de celle où était la famille; d'autres se rangèrent de même sur deux haies dans les pièces précédentes. Je vis quelques gens de la cour, beaucoup de figures inconnues, quelques personnes qui figuraient ridiculement parmi ce qu'on appelait la noblesse, mais que leur dévouement ennoblissait à cet instant. Tous étaient si mal armés que même dans cette position, l'esprit français qui ne cède à rien amenait des plaisanteries sur le fait le moins plaisant. M. de Saint-Souplet, écuyer du roi, et un page portaient sur l'épaule en place de fusil la paire de pincettes de l'antichambre du roi, qu'ils venaient de casser et de se partager. Un autre page, un pistolet de poche à la main, en appuyait le bout sur le dos de la personne qui le précédait et qui le pria de vouloir bien le poser autrement. Une épée et une paire de pistolets étaient les seules armes de ceux qui avaient eu la prévoyance de s'en munir. Pendant ce temps, les bandes nombreuses des faubourgs, armées de piques et de coutelas, remplissaient le Carrou-

sel et les rues adjacentes aux Tuileries. Les sanguinaires Marseillais étaient à leur tête, les canons braqués contre le château. Dans cette extrémité, le conseil du roi envoya M. Dejoly, ministre de la justice, vers l'Assemblée pour lui demander d'envoyer au roi une députation qui pût servir de sauvegarde au pouvoir exécutif. Sa perte était résolue; on passa à l'ordre du jour. A huit heures, le département se rendit au château; le procureur-syndic voyant que la garde intérieure était prête à se réunir aux assaillants entra dans le cabinet du roi et demanda à lui parler en particulier. Le roi le reçut dans sa chambre; la reine l'accompagna. Là, M. Rœderer leur dit que le roi, toute sa famille et les gens qui les environnaient allaient infailliblement périr, à moins que Sa Majesté ne prît sur-le-champ le parti de se rendre à l'Assemblée nationale. La reine s'opposa d'abord à ce conseil, mais le procureur-syndic lui dit qu'elle se rendait responsable de la mort du roi, de ses enfants et de tout ce qui était dans le palais; elle ne fit plus d'objection. Le roi consentit à se rendre à l'Assemblée. En partant, il dit aux ministres et aux personnes qui l'entouraient : « Allons, Messieurs, il n'y a plus rien à faire ici. » La reine, en sortant du cabinet du roi, me dit : « Attendez dans mon appartement, je viendrai vous rejoindre ou je vous enverrai chercher pour aller je ne sais où. » Elle n'emmena avec elle que M^me^ la princesse de Lamballe et M^me^ de Tourzel. La princesse de Tarente et M^me^ de la Roche-Aymon se désolaient d'être laissées aux Tuileries. Elles descendirent ainsi que toute la chambre dans l'appartement de la reine.

Nous vîmes défiler la famille royale entre deux haies

formées par les grenadiers suisses et ceux des bataillons des Petits-Pères et des Filles-Saint-Thomas. Ils étaient si pressés par la foule que pendant ce court trajet la reine fut volée de sa montre et de sa bourse. Un homme d'une stature épouvantable et d'une figure atroce, tel qu'on en voyait à la tête de toutes les insurrections, s'approche du dauphin que la reine tenait par la main, l'enlève et le prend dans ses bras. La reine fit un cri d'effroi et fut près de s'évanouir. Cet homme lui dit : « N'ayez pas peur, je ne veux pas lui faire de mal », et il le lui rendit à l'entrée de la salle. 10 août 1792

Je laisse à l'histoire tous les détails de cette journée trop mémorable, me bornant à retracer quelques-unes des scènes affreuses de l'intérieur du palais des Tuileries après que le roi l'eut quitté.

Les assaillants ignoraient que le roi et sa famille se fussent rendus au sein de l'Assemblée, et ceux qui défendaient le palais du côté des cours l'ignoraient de même : on a présumé que, s'ils en eussent été instruits, le siège n'eût pas eu lieu.

Les Marseillais commencent par chasser de leurs postes plusieurs Suisses qui cèdent sans résistance; quelques-uns des assaillants se mettent à les fusiller; des officiers Suisses, outrés de voir ainsi tomber leurs soldats et croyant peut-être que le roi était encore aux Tuileries, ordonnent à un bataillon de faire feu. Le désordre se met parmi les agresseurs, le Carrousel est nettoyé en un instant; mais bientôt ils reviennent animés de fureur et de vengeance. Les Suisses n'étaient qu'au nombre de huit cents; ils se replient dans l'intérieur du château; des portes sont enfoncées par le canon, d'autres brisées à coups de hache; le peuple se

précipite de toutes parts dans l'intérieur du palais; presque tous les Suisses sont massacrés; des nobles fuyant par la galerie qui conduit au Louvre sont poignardés ou tués à coups de pistolet; on jette leurs corps par les fenêtres. MM. Pallas et de Marchais, huissiers de la chambre du roi, sont tués en défendant la porte de la salle du conseil; beaucoup d'autres serviteurs du roi tombent victimes de leur attachement pour leur maître. Je cite ces deux personnes, parce que, le chapeau enfoncé, l'épée à la main, ils criaient en se défendant avec une inutile mais louable valeur : « Nous ne voulons plus vivre, c'est notre poste, nous devons y mourir. » M. Diet se conduisit de même à la porte de la chambre à coucher de la reine; il éprouva le même sort. Mme la princesse de Tarente avait heureusement fait ouvrir la porte d'entrée de l'appartement, sans quoi, cette horrible bande, en voyant plusieurs femmes réunies dans le salon de la reine, eût pensé qu'elle y était et nous eût sur-le-champ massacrées, si sa fureur eût été augmentée par la résistance. Cependant nous allions toutes périr, quand un homme à longue barbe arriva en criant de la part de Pétion : « Faites grâce aux femmes; ne déshonorez pas la nation! » Un incident particulier me mit encore plus en danger que les autres. Dans mon trouble je crus, un moment avant l'entrée des assaillants chez la reine, que ma sœur n'était pas parmi le groupe des femmes qui y étaient réunies et je montai dans un entresol où je supposais qu'elle s'était réfugiée, pour l'engager à en descendre, imaginant qu'il importait à notre salut de n'être pas séparées. Je ne la trouvai pas dans cette pièce; je n'y vis que nos deux femmes de chambre et l'un des deux heiduques

de la reine, homme d'une très haute taille et d'une physionomie tout à fait martiale. Je le vis pâle et assis sur un lit; je lui criai : « Sauvez-vous, les valets de pied et nos gens le sont déjà. — Je ne le puis, me dit cet homme, je suis mort de peur. » Comme il me disait ces mots, j'entends une troupe d'hommes monter précipitamment l'escalier : ils se jettent sur lui, je le vois assassiner. Je cours vers l'escalier, suivie de nos femmes. Les assassins quittent l'heiduque pour venir à moi. Ces femmes se jettent à leurs pieds et saisissent les sabres. Le peu de largeur de l'escalier gênait les assassins; mais j'avais déjà senti une main terrible s'enfoncer dans mon dos pour me saisir par mes vêtements, lorsqu'on cria du bas de l'escalier : Que faites-vous là-haut? L'horrible Marseillais qui allait me massacrer, répondit un *heim*, dont le son ne sortira jamais de ma mémoire. L'autre voix répondit ces seuls mots : « On ne tue pas les femmes. »

J'étais à genoux, mon bourreau me lâcha et me dit : « Lève-toi, coquine, la nation te fait grâce. » La grossièreté de ces paroles ne m'empêcha pas d'éprouver soudain un sentiment inexprimable qui tenait presque autant à l'amour de la vie qu'à l'idée que j'allais revoir mon fils et tout ce qui m'était cher. Un instant auparavant, j'avais moins pensé à la mort que pressenti la douleur que m'allait causer le fer suspendu sur ma tête. On voit rarement la mort de si près sans la subir. Je peux dire qu'alors les organes, lorsqu'on ne s'évanouit pas, sont dans tout leur développement et que j'entendais les moindres paroles des assassins, comme si j'eusse été de sang-froid.

Cinq ou six hommes s'emparèrent de moi et de

mes femmes et, nous ayant fait monter sur des banquettes placées devant les fenêtres, nous ordonnèrent de crier : *Vive la nation !*

Je passai par-dessus plusieurs cadavres; je reconnus celui du vieux vicomte de Broves, auquel la reine au commencement de la nuit m'avait envoyée ordonner de sa part, ainsi qu'à un autre vieillard, de se retirer chez eux. Ces braves gens m'avaient priée de dire à Sa Majesté qu'ils n'avaient que trop obéi aux ordres du roi dans toutes les circonstances où il aurait fallu exposer leurs jours pour le sauver, que cette fois ils n'obéiraient pas et garderaient seulement le souvenir de la bonté de la reine.

Près de la grille du côté du pont, les hommes qui me conduisaient me demandèrent où je voulais aller. Sur la question que je leur fis s'ils étaient les maîtres de me mener où je le désirais, un d'eux qui était Marseillais me demanda, en me poussant avec la crosse de son fusil, si je doutais encore de la puissance du peuple? Je lui répondis que *non* et j'indiquai le numéro de la maison de mon beau-père. Je vis ma sœur, montant les degrés du parapet du pont, environnée de gardes nationaux. Je l'appelai, elle se retourna. « Veux-tu qu'elle vienne avec toi? » me dirent mes gardiens. Je leur dis que je le désirais; ils appelèrent les gens qui conduisaient ma sœur en prison; elle me rejoignit.

Mme de la Roche-Aymon et sa fille, Mlle Pauline de Tourzel, Mme de Ginestoux, dame de la princesse de Lamballe, les autres femmes de la reine et le vieux comte d'Affry furent menés ensemble dans les prisons de l'Abbaye.

Notre course du palais des Tuileries jusque chez

ma sœur fut des plus pénibles. Nous vîmes tuer plusieurs Suisses qui se sauvaient; les coups de fusil se croisaient de tous côtés. Nous passâmes sous les murs de la galerie du Louvre; on tirait du parapet dans les fenêtres de la galerie, pour atteindre les *chevaliers du poignard*; c'était ainsi que le peuple désignait les sujets fidèles qui s'étaient réunis aux Tuileries pour défendre le roi.

Les brigands avaient cassé des fontaines qui étaient dans la première antichambre de la reine; l'eau mêlée au sang avait teint le bas de nos robes blanches. Les poissardes criaient après nous dans les rues que nous étions attachées à l'*Autrichienne*. Nos gardiens alors nous montrèrent des égards et nous firent entrer sous une porte cochère pour ôter nos robes; mais nos simples jupons de dessous étant trop courts et nous donnant l'air de personnes déguisées, d'autres poissardes se mirent à crier que nous étions de jeunes Suisses habillés en femmes. Nous vîmes alors venir dans la rue un groupe de cannibales portant la tête du pauvre Mandat. Nos gardes nous firent entrer précipitamment dans un petit cabaret, demandèrent du vin et nous dirent de boire avec eux. Ils assurèrent la cabaretière que nous étions leurs sœurs et de bonnes patriotes. Les Marseillais nous avaient heureusement quittées pour retourner aux Tuileries. Un des hommes qui étaient restés avec nous me dit à voix basse : « Je suis ouvrier en gaze dans le faubourg; j'ai été forcé de marcher; je ne suis pas pour tout cela. Je n'ai tué personne et je vous ai sauvées; vous avez couru de grands risques, quand nous avons rencontré les furieuses qui portent la tête de Mandat. Ces horribles femmes hier à minuit sur la place de la Bastille disaient qu'il leur fallait la revanche

du 6 octobre, de Versailles, et elles avaient fait serment de tuer de leurs propres mains la reine et toutes les femmes qui lui sont attachées. C'est le danger de l'action qui vous a sauvées toutes. »

En passant sur le Carrousel, j'avais vu ma maison en flammes; mais le premier moment d'effroi passé, je ne pensais point à mes malheurs personnels. Mes idées se portaient uniquement vers l'affreuse position de la reine.

Nous retrouvâmes en arrivant chez ma sœur toute notre famille désolée qui croyait ne jamais nous revoir. Je ne pus rester chez elle; des gens du peuple assemblés à la porte criaient que la confidente de Marie-Antoinette était dans cette maison, qu'il fallait avoir sa tête. Je me déguisai et fus me cacher chez M. Morel, administrateur des loteries. Le lendemain on vint m'y chercher de la part de la reine. Un député dont les sentiments lui étaient connus s'était chargé de me trouver.

J'empruntai des hardes; je me rendis avec ma sœur aux Feuillants; nous y arrivâmes en même temps que M. Thierry de Ville-d'Avray, premier valet de chambre du roi. On nous mena dans un bureau; nous y écrivîmes nos noms, nos demeures : on nous donna des cartes pour monter dans les pièces qui appartenaient à l'archiviste Camus, où était le roi avec sa famille.

En entrant dans la première pièce, une personne qui y était me dit : « Ah! vous êtes une brave femme; mais où est ce Thierry [1], cet homme comblé des faveurs de son maître. — Le voici, dis-je, il me suit et je vois

1. M. Thierry, qui ne cessa jamais de donner à son souverain les preuves du plus respectueux et du plus fidèle attachement, fut une des victimes du 2 septembre.

que même les scènes de mort ne bannissent pas ici le sentiment de la jalousie. »

Attachée à la cour dès ma plus tendre jeunesse, j'étais connue de beaucoup de gens que je ne connaissais pas. En traversant un corridor au-dessus du cloître et qui conduisait aux cellules habitées par l'infortuné Louis XVI et sa famille, plusieurs grenadiers s'adressèrent à moi, en m'appelant par mon nom. Un d'eux me dit : « Eh bien! le voilà perdu le pauvre roi; le comte d'Artois s'en serait mieux tiré. — Pas mieux, dit l'autre. »

La famille royale occupait un petit appartement composé de quatre cellules des anciens feuillants. Dans la première, étaient les hommes qui avaient suivi le roi : M. le prince de Poix, M. le baron d'Aubier, M. de Saint-Pardou, écuyer de madame Elisabeth, M. Goguelat, MM. de Chamilly et Hue. Dans la seconde pièce, nous trouvâmes le roi. On lui rafraîchissait les cheveux; il en prit deux mèches, en donna une à ma sœur et une à moi. Nous voulûmes lui baiser la main; il s'y opposa et nous embrassa sans rien dire. Dans la troisième pièce était la reine, couchée et dans un état de douleur qui ne peut se définir. Nous la trouvâmes seule avec une grosse femme dont l'air était assez honnête. C'était la gardienne de cet appartement, elle servait la reine qui n'avait encore personne à elle; Sa Majesté nous tendit les bras en criant : « Venez, malheureuses femmes, venez en voir une encore plus malheureuse que vous, puisque c'est elle qui fait votre malheur à toutes. Nous sommes perdus, ajouta-t-elle, nous voilà arrivés où l'on nous a menés depuis trois ans par tous les outrages possibles; nous succomberons dans cette horrible révolution; bien d'autres périront

après nous. Tout le monde a contribué à notre perte; les novateurs comme des fous, d'autres comme des ambitieux pour servir leur fortune, car le plus forcené des jacobins voulait de l'or et des places et la foule attend le pillage. Il n'y a pas un patriote dans toute cette infâme horde; le parti des émigrés avait ses brigues et ses projets; les étrangers voulaient profiter des dissensions de la France; tout le monde a sa part dans nos malheurs. »

Le dauphin entra avec Madame et madame la marquise de Tourzel. La reine me dit en les voyant : « Pauvres enfants! qu'il est cruel de ne pas leur transmettre un si bel héritage et de dire : « Il finit avec nous. » Ensuite elle me parla des Tuileries, des gens qui avaient péri; elle daigna me parler de l'incendie de ma maison. Sans la moindre exagération, je regardai cette perte comme une misère qui ne devait pas l'occuper et je le lui dis. Elle me parla de la princesse de Tarente qu'elle aimait et estimait infiniment, de Mme de la Roche-Aymon, de sa fille, des autres personnes qu'elle avait laissées au palais et de la duchesse de Luynes qui devait avoir passé la nuit aux Tuileries. Elle me dit à son sujet : « Sa tête a été l'une des premières tournées par son engouement pour cette malheureuse philosophie; mais son cœur l'avait fait revenir, et j'avais retrouvé en elle une amie »[1]. Je demandai à la reine ce que fai-

1. Pendant la terreur, j'étais retirée dans le château de Coubertin, près de celui de Dampierre. La duchesse de Luynes vint plusieurs fois me prier de lui répéter ce que la reine m'avait dit à son sujet aux Feuillants; nous pleurions ensemble, et elle s'en allait en me disant : « J'ai souvent besoin de vous faire répéter ces paroles de la reine.

saient les ambassadeurs des puissances étrangères dans de pareilles circonstances? Elle me répondit qu'ils n'avaient rien à faire, que l'ambassadrice d'Angleterre venait de lui faire donner des preuves d'intérêt particulier en lui envoyant du linge pour son fils.

Je lui dis que dans le pillage de ma maison tous mes états de caisse avaient été jetés dans le Carrousel et que chaque feuille de mes mois de dépense était signée par elle, quelquefois en laissant quatre ou cinq pouces de papier blanc au-dessus de la signature, que cela m'inquiétait beaucoup dans la crainte qu'on ne voulût faire un mauvais usage de ces signatures. Elle m'ordonna de demander à être admise au comité de sûreté générale et d'y faire cette déclaration. Je m'y rendis sur-le-champ; j'y trouvai un député dont je n'ai jamais su le nom. Après m'avoir écoutée, il me dit « qu'il ne recevrait pas ma déposition, que Marie-Antoinette n'était plus qu'une femme comme toutes les autres françaises, que si l'on abusait par la suite de quelques-uns de ces papiers épars portant sa signature elle aurait alors le droit de réclamer et d'appuyer sa déclaration des faits que je venais de détailler. » La reine regretta de m'avoir donné cet ordre et craignit d'avoir indiqué par cette précaution même un moyen de fabriquer quelques faux écrits dangereux pour elle; puis elle s'écria : « Mes craintes sont aussi pitoyables que la démarche que je vous ai fait faire. Ils n'ont besoin de rien pour nous perdre; tout est dit. » Elle nous raconta les détails de ce qui s'était passé depuis l'arrivée du roi à l'Assemblée. Ils sont tous connus et je n'ai pas besoin de les écrire; je rapporterai seulement qu'avec des termes ménagés, elle nous dit qu'elle souffrait beaucoup de

la tenue du roi depuis qu'il était aux Feuillants, que son habitude de ne pas se contraindre et son fort appétit l'avaient fait manger comme dans son palais, que ceux qui ne le connaissaient pas comme elle ne jugeaient pas tout ce qu'il y avait de pieux et de grand dans sa résignation et que cela produisait un si fâcheux effet que les députés qui lui étaient dévoués l'en avaient fait prévenir, mais qu'il n'y avait rien à faire à cela.

Je crois voir encore, je verrai toujours cette petite cellule des Feuillants, collée de papier vert, cette misérable couchette d'où cette souveraine détrônée nous tendit les bras en disant que nos malheurs, dont elle était la cause, aggravaient les siens propres. Là pour la dernière fois, j'ai vu couler les pleurs, j'ai entendu les sanglots de celle que sa naissance, les dons de la nature et surtout la bonté de son cœur avaient destinée à faire l'ornement de tous les trônes et le bonheur de tous les peuples! Il est impossible, quand on a vécu auprès de Louis XVI et de Marie-Antoinette, de n'être pas intimement convaincu, tout en rendant au roi la justice due à ses vertus, que, si la reine eût été dès l'instant de son arrivée en France l'objet des soins et de la tendresse d'un prince imposant et sévère, elle n'eût fait qu'ajouter à l'éclat de son règne.

Que de choses touchantes j'ai entendu dire à la reine dans la profonde douleur que lui causait cette injuste prévention d'une partie de la cour et du peuple entier qu'elle n'aimait pas la France! Combien cette injustice était révoltante pour ceux qui connaissaient son cœur et ses sentiments! Deux fois je l'ai vue prête à sortir de son appartement des Tuileries pour se rendre dans les jardins et parler à cette foule immense

qui ne cessait de s'y rassembler pour l'outrager : « Oui, s'écriait-elle en marchant à pas précipités dans sa chambre, je leur dirai : Français, on a eu la cruauté de vous persuader que je n'aimais pas la France! Moi! Mère d'un dauphin qui doit régner sur ce beau pays! Moi! que la Providence a placée sur le trône le plus puissant de l'Europe! Ne suis-je pas de toutes les filles de Marie-Thérèse celle que le sort a le plus favorisée? Et ne devrai-je pas sentir tous ces avantages? Que trouverai-je à Vienne? Des tombeaux! Que perdrais-je en France? Tout ce qui peut flatter la gloire et la sensibilité. »

Je puis le protester, je n'ai fait que répéter ici ses propres paroles; mais si dans cette circonstance cet élan partit d'abord de son noble cœur, la justesse de son esprit lui fit bientôt sentir les dangers d'une semblable démarche auprès du peuple. « Je ne descendrais du trône, disait-elle, que pour exciter peut-être une sensibilité momentanée que les factieux rendraient bientôt plus funeste qu'utile pour moi. »

Oui, non seulement Marie-Antoinette aimait la France, mais peu de femmes eurent plus qu'elle ce sentiment de fierté que doit inspirer la valeur des Français. J'aurais pu en recueillir un grand nombre de preuves; je puis du moins citer deux traits qui peignent le plus noble enthousiasme national. La reine me racontait qu'à l'époque du couronnement de l'empereur François II ce prince, en faisant admirer la belle tenue de ses troupes à un officier général français, alors émigré, lui dit : « Voilà de quoi bien battre vos sans-culottes! — C'est ce qu'il faudra voir, Sire. » lui répondit à l'instant l'officier. La reine ajouta : « Je ne sais pas le nom de ce

brave Français, mais je m'en informerai; le roi ne doit pas l'ignorer. » En lisant les papiers publics, peu de jours avant le 10 août, elle y vit citer le courage d'un jeune homme qui était mort en défendant le drapeau qu'il portait et en criant : *Vive la nation !* « Ah! le brave enfant! dit la reine; quel bonheur pour nous si de pareils hommes eussent toujours crié *vive le roi !* »

Dans tout ce que j'ai rapporté jusqu'ici de la plus infortunée des femmes et des reines, ceux qui ne vécurent pas près d'elle, ceux qui la connurent mal, la plupart des étrangers surtout prévenus par d'infâmes libelles pourront penser que j'ai cru devoir sacrifier la vérité à la reconnaissance. Heureusement qu'il existe encore des témoins irrécusables que je puis attester; ils diront si ce que j'ai vu, si ce que j'ai entendu leur paraît faux ou invraisemblable.

CONCLUSION

Pétion refuse à Mme Campan la permission de s'enfermer au Temple avec la reine. Elle excite les soupçons de Robespierre. Visites domiciliaires. Mme Campan ouvre le portefeuille qu'elle a reçu du roi. Papiers qu'il renfermait avec les sceaux de l'État. Correspondance secrète de Mirabeau avec la cour. Elle est détruite ainsi que les autres papiers. Seule pièce conservée. Elle est remise à M. de Malesherbes au moment du procès de l'infortuné Louis XVI. Fin des Mémoires.

La reine ayant perdu sa montre et sa bourse pendant le trajet des Tuileries aux Feuillants, demanda à ma sœur de lui prêter vingt-cinq louis [1].

Je passai une partie de la journée aux Feuillants et Sa Majesté me prévint qu'elle demanderait à Pétion de m'avoir auprès d'elle dans le lieu où l'Assemblée décréterait leur prison; je retournai donc chez moi préparer tout ce qui m'était nécessaire pour la suivre.

Le même jour (11 août), à neuf heures du soir, je revins aux Feuillants, je me trouvai consignée à toutes les portes; je réclamai mon entrée à raison de la première permission qui m'avait été donnée; je fus refusée

1. A son interrogatoire, la reine déclara que ces vingt-cinq louis lui avaient été prêtés par ma sœur; cela motiva son arrestation et la mienne et amena la mort de cette vertueuse mère de famille.

de nouveau. On me dit que la reine avait assez de monde auprès d'elle. Ma sœur y était restée ainsi qu'une de mes compagnes, sortie le 11 des prisons de l'Abbaye. Le 12, je commençai mes sollicitations; mes prières et mes larmes ne purent fléchir les gardiens des portes, ni même un député auquel je m'adressai.

J'appris bientôt la translation de Louis XVI et de sa famille au Temple. Je me rendis chez Pétion, accompagnée d'un homme que j'avais placé à l'administration des postes [1], et qui m'était très dévoué. Il voulut monter seul chez Pétion; il le supplia et lui dit que, lorsqu'on demandait à porter des fers, on ne devait pas être suspect de mauvais projets et qu'il n'y avait pas d'opinion politique qui pût faire trouver ces instances blâmables. Voyant que ce brave homme n'avait pu réussir, je crus obtenir davantage par ma présence; mais Pétion persista dans son refus et me menaça de m'envoyer à la Force. Plus cruel encore par le genre de consolation qu'il voulut me donner, il ajouta que je pouvais être certaine que toutes les personnes qui, en ce moment, étaient près de Louis XVI et de sa famille, n'y resteraient pas longtemps. En effet, deux ou trois jours après, la princesse de Lamballe, Mme de Tourzel, mademoiselle sa fille, la première femme de la reine, celle du dauphin et de madame, MM. de Chamilly et Hue furent enlevés pendant la nuit et transférés à la Force.

Après le départ du roi et de la reine pour le Temple, ma sœur fut constituée prisonnière pendant vingt-quatre heures dans l'appartement que Leurs Majestés venaient de quitter.

1. M. Valadon.

Dès ce moment, j'eus la douleur d'être réduite à n'avoir plus de nouvelles de mon auguste et infortunée maîtresse que par la voie des journaux ou par quelques détails que l'on obtenait des gardes nationaux qui faisaient le service du Temple.

Le roi et la reine ne m'avaient rien dit aux Feuillants du portefeuille qui m'avait été remis en dépôt; sans doute ils croyaient me revoir. Le ministre Roland et les députés qui composaient le gouvernement provisoire étaient très occupés de la recherche des papiers de Leurs Majestés. On fit fouiller partout aux Tuileries. L'infâme Robespierre pensa à M. Campan, secrétaire intime de la reine et dit qu'il croyait que sa mort n'était pas réelle et, qu'ignoré dans quelque coin de la France, il était sans doute le dépositaire de tous les papiers importants. On avait trouvé dans un grand portefeuille du roi une seule lettre du comte d'Artois qui par sa date et les sujets qu'elle traitait indiquait l'existence d'une correspondance suivie. (Cette lettre figure dans les pièces du procès de Louis XVI.) Un ancien précepteur de mon fils avait étudié avec Robespierre; celui-ci, l'ayant rencontré dans la rue et connaissant les rapports qu'il avait eus avec la famille de M. Campan, le somma de lui dire sur son honneur s'il avait la certitude de sa mort. Cet homme lui répondit que M. Campan était mort en 1791 à la Briche et qu'il l'avait vu enterrer dans le cimetière d'Épinay. « Eh bien! reprit Robespierre, apporte-moi demain à midi son extrait mortuaire, cela m'est fort nécessaire. » Sur la communication qu'il me fit de la demande du député, j'envoyai à l'instant même lever l'extrait mortuaire de M. Campan et Robespierre l'eut le lendemain à neuf heures du matin.

Mais, en pensant à mon beau-père, je trouvais que l'on arrivait bien près de moi, qui étais la véritable dépositaire de ces papiers importants. Je passais tous les jours et les nuits à chercher ce que je pouvais faire de mieux ou de moins mal dans une semblable circonstance.

J'étais dans cette situation, lorsque l'ordre d'informer contre ce qu'on appelait les attentats du 10 août amena des visites domiciliaires. Mes domestiques furent instruits que la section où je demeurais était très occupée de la fouille qui serait faite chez moi et vinrent m'en avertir. J'appris que cinquante hommes armés s'empareraient de la maison de M. Auguié où j'étais alors. On venait de me donner cette nouvelle, lorsque M. Gougenot, maître-d'hôtel du roi et receveur général de la régie, homme très dévoué à son souverain, entra dans ma chambre couvert d'une houppelande sous laquelle il portait avec beaucoup de peine le portefeuille du roi que je lui avais confié. Il le jeta à mes pieds et me dit : « Voilà votre dépôt; je ne l'ai pas reçu des mains mêmes de notre malheureux roi; en vous le remettant j'ai rempli ma tâche. » Après avoir dit ces mots, il voulut sortir. Je l'arrêtai en le suppliant de concerter avec moi ce que je devais faire dans une si cruelle circonstance. Il se refusait à mes instances et ne voulait pas même connaître le parti que je prendrais. Je lui dis que mon logement allait être investi; je lui confiai ce que la reine m'avait dit sur le contenu du portefeuille. A tout cela il répondait : « Voyez, décidez-vous, je ne veux y être pour rien. » Alors, je restai quelques secondes à penser et je me souviens que ma démarche fut établie sur les raisons suivantes. Je parlais haut, quoique avec moi-même; je marchais à grands

pas; le malheureux Gougenot restait pétrifié. Oui, disais-je, quand on ne peut plus communiquer avec son roi et prendre ses ordres, quelque attachement qu'on lui porte, on ne peut le servir qu'en obéissant à son propre jugement. La reine m'a dit : En cas de procès ce portefeuille contient toutes pièces du plus grand danger, s'il tombait entre les mains des gens de la Révolution. Elle m'a parlé aussi d'une seule pièce qui dans ce même cas serait utile. C'est à moi d'interpréter ses paroles et de les considérer comme des ordres. Cela voulait dire : Vous sauveriez tel papier, vous détruiriez les autres s'ils étaient au moment de vous être ravis. Sans cela, avait-elle besoin de me donner des détails sur ce que renfermait ce portefeuille? L'ordre de le garder suffisait. Probablement il contient encore les lettres de la famille émigrée; rien de ce qui peut être prévu ou décidé ne doit plus être utile et il n'y a pas de fil politique qui ne soit coupé par la journée du 10 août et par l'emprisonnement du roi. Ma maison va être investie, je ne puis cacher un objet aussi volumineux; je livrerais donc par mon imprévoyance ce qui peut causer la condamnation du roi. Ouvrons le portefeuille; sauvons la pièce indiquée; détruisons les autres. Je pris un couteau, et je perçai un des côtés du portefeuille. Je vis une quantité d'enveloppes avec les titres de la main du roi. M. Gougenot y trouva les anciens sceaux du roi [1], tels qu'ils étaient avant que

1. C'était sans doute pour avoir à l'instant les anciens *sceaux*, en cas de contre-révolution, que la reine m'avait recommandé de ne pas m'éloigner des Tuileries. M. Gougenot jeta un des sceaux dans la rivière de dessus le Pont Neuf et le second près du Pont-Royal.

l'Assemblée en eût fait changer la légende. Dans ce moment nous entendîmes un grand bruit; il consentit à nouer le portefeuille, à le reprendre sous sa houppelande et à se rendre dans un endroit sûr pour exécuter ce que j'avais pris sur moi de décider. Il me fit jurer au nom de ce que j'avais de plus sacré que j'affirmerais dans tous les cas possibles que le parti que je prenais ne m'avait été dicté par personne et que, quel qu'en fût le résultat, j'en prenais pour mon propre compte la louange ou le blâme. Je levai la main et lui fis le serment qu'il exigeait; il sortit. Une demi-heure après, beaucoup d'hommes armés arrivent chez moi; on met des factionnaires à toutes les issues; on enfonce des secrétaires et des armoires dont on n'avait pas les clefs; on fouille dans les vases et dans les caisses du jardin; on visite les caves; le commandant dit à plusieurs reprises : « Cherchez surtout les papiers. » Dans l'après-midi, M. Gougenot revint. Il avait encore sur lui les sceaux de France et m'apportait un état de tout ce qu'il avait brûlé.

Ce portefeuille contenait :

20 lettres de Monsieur, 18 ou 19 de M. le comte d'Artois, 17 de madame Adélaïde, 18 de madame Victoire, beaucoup de lettres du comte Alexandre de Lameth, beaucoup de M. de Malesherbes, avec des Mémoires qui y étaient réunis. Il y en avait aussi de M. de Montmorin et de plusieurs autres anciens ministres ou ambassadeurs. Chaque correspondance portait son titre écrit de la main du roi sur le papier blanc qui la contenait. La plus volumineuse était celle de Mirabeau. Elle était réunie à un plan de départ qu'il jugeait nécessaire. M. Gougenot qui avait parcouru

plus particulièrement cette correspondance me dit qu'elle était d'un si grand intérêt que sans doute le roi la conservait comme pièce précieuse pour l'histoire de son règne, que les correspondances avec les princes, toutes relatives aux choses qui se faisaient au dehors de concert avec le roi, eussent été les plus funestes à sa vie, si on les avait saisies. Enfin, il me remit ce procès-verbal signé par tous les ministres, auquel le roi attachait un si grand prix, parce qu'il avait donné son opinion contre la déclaration de la guerre, une copie de la lettre écrite par le roi aux princes ses frères pour les inviter à rentrer en France, un état des diamants que la reine avait envoyés à Bruxelles (ces deux pièces étaient de mon écriture), plus un reçu de 400.000 francs de la main d'un banquier célèbre. Cette somme provenait des 800.000 francs que la reine avait successivement économisés pendant son règne sur sa pension de 300.000 francs par an et sur les 100.000 écus de présent à l'époque de la naissance du dauphin. Ce reçu écrit sur un très petit papier était contenu dans une couverture d'almanach. Je convins avec M. Gougenot qui, par sa place, devait résider à Paris qu'il conserverait le procès-verbal du conseil et le reçu des 400.000 francs, que nous attendrions ou des ordres, ou les moyens de faire parvenir ces deux pièces au roi ou à la reine, et je partis pour Versailles.

Chaque jour avait ajouté à la rigueur des précautions qu'on prenait pour garder les illustres prisonniers. L'idée de ne pouvoir faire connaître au roi le parti que j'avais pris de brûler ses papiers et la crainte de ne pouvoir lui faire parvenir celui qu'il m'avait fait indiquer comme lui étant nécessaire me livraient à

des tourments auxquels il me paraît surprenant que la santé puisse résister. J'étais de plus tourmentée tous les matins par les craintes et les projets d'une très honnête personne qui m'a démontré que dans les temps de troubles civils la frayeur fait commettre des actions qui servent les factieux et qu'il faudrait ne confier des secrets importants qu'à des âmes fortes, incapables d'éprouver le sentiment de la peur. La couturière qui avait été enfermée huit jours dans mon appartement aux Tuileries pour y faire le plastron du roi était fort pieuse et fort attachée à la famille royale. Je croyais pouvoir compter sur elle; mais cette pauvre femme se persuada qu'elle, ses enfants et son mari étaient en danger de périr, si elle n'allait à l'Assemblée déclarer qu'à telle époque on l'avait fait venir au château des Tuileries pour un ouvrage qu'elle croyait devoir dénoncer. Tous les jours à mon réveil, elle venait m'annoncer qu'elle partait pour Paris, qu'elle ne voulait pas perdre toute sa famille. Je la calmais, je remettais sa tête; je lui démontrais qu'elle n'était que l'aiguille dont je m'étais servie, que la chose ne pouvait être connue, à moins qu'elle ne la dévoilât, et que dans ce cas, quoiqu'il me parût être de toute impossibilité, on s'en prendrait d'abord à l'infortuné monarque pour avoir ordonné cet ouvrage, à moi pour l'avoir fait exécuter et nullement à elle qui avait travaillé à la journée par mes ordres. Elle me quittait plus tranquille, mais revenait le lendemain avec de nouvelles terreurs. Les visions s'en mêlaient; la Vierge lui avait dit qu'on ne sacrifiait pas ses enfants et son mari pour un être humain, quel qu'il fût. Je restai au moins quinze jours avec cette inquiétude perpétuelle. Le temps

calma heureusement cette tête faible. Lorsque l'Assemblée peignait aux yeux du peuple Louis XVI et Marie-Antoinette comme ayant voulu faire égorger tout Paris, elle n'eût pas manqué d'imputer au roi comme une faiblesse ce plastron qu'il n'avait d'abord consenti à porter que par condescendance pour les prières de la reine et dont il refusa de faire usage la nuit du 10 août.

Le moment du terrible procès approchait. On accorda des défenseurs officieux au roi; l'héroïque vertu de M. de Malhesherbes allait lui faire braver les plus imminents dangers, soit pour sauver son maître, soit pour périr avec lui. J'espérais alors pouvoir trouver un moyen d'informer Sa Majesté de ce que j'avais cru devoir faire. J'envoyai à Paris un homme dont j'étais sûre prier M. Gougenot de venir me trouver à Versailles : il y vint aussitôt. Nous convînmes qu'il verrait M. de Malesherbes sans se servir d'aucun intermédiaire pour y parvenir.

M. Gougenot fut attendre à la porte de son hôtel le moment où il revenait du Temple et lui fit signe qu'il avait à lui parler. Un instant après, un domestique vint l'introduire dans la chambre de ce magistrat. Il lui confia ce que j'avais jugé convenable de prendre sur moi relativement aux papiers du roi et lui remit le procès-verbal du conseil que Sa Majesté avait conservé pour servir éventuellement dans ses moyens de défense. Cependant il n'est pas question de cet écrit dans les discours de son défenseur; on ne voulut probablement pas en faire usage.

Je m'arrête à l'affreuse époque de l'assassinat d'un roi dont on connaît les divines vertus; mais je ne puis

m'empêcher de rapporter ce qu'il n'avait pas dédaigné de dire en ma faveur à M. de Malesherbes : « Faites connaître à Mme Campan qu'elle a fait ce que je lui aurais ordonné moi-même de faire; je l'en remercie; elle est du nombre des gens que je regrette de ne pouvoir récompenser de leur fidélité à ma personne et de leurs bons services. » Je n'en fus instruite que le lendemain de son supplice et j'aurais, je crois, succombé à mon désespoir, si ces honorables paroles ne m'eussent apporté quelque consolation.

SOUVENIRS,

PORTRAITS ET ANECDOTES

AVANT-PROPOS

DE L'AUTEUR

Il existe tant de livres qu'avec un talent médiocre dans l'art d'écrire il est impardonnable d'en faire de nouveaux. Blâmant cette triste manie, je n'ai nullement la faiblesse de m'en laisser atteindre; mais la destinée m'ayant placée près des têtes couronnées, je me plais dans ma solitude à réunir quelques faits qui, après moi, pourront intéresser ma famille. Déjà j'ai recueilli tout ce qui concernait l'intérieur d'une princesse infortunée dont la réputation est encore obscurcie par les atteintes de la calomnie et qui méritait mieux de la justice des hommes, soit durant le cours de sa vie, soit après avoir succombé. Ces Mémoires, qui sont terminés depuis dix ans, ont obtenu les suffrages de quelques gens de goût et mon fils, après moi, pourra les faire imprimer. J'ignore si mes souvenirs mériteront de voir le jour, mais en m'occupant de les écrire je me distrais, je passe des heures plus calmes et, autant que peut me le permettre un cœur sensible, je m'éloigne des scènes douloureuses dont je suis en ce moment environnée. L'idée de réunir tout ce que ma mémoire peut me rappeler d'intéressant m'est venue en parcourant l'ouvrage intitulé *Paris, Versailles et les Provinces au dix-huitième*

siècle. Ce recueil, composé par un homme de bonne compagnie, est plein d'anecdotes piquantes et presque toutes ont été reconnues pour vraies par les contemporains de l'auteur. De semblables compilations valent bien ces amas, ces recueils de bons mots, de calembours qui étaient en vogue il y a cinquante ans. On y trouve des faits; on y reconnaît des personnages qui ont joué des rôles marquants. On peut y puiser quelque expérience, ce bien si précieux que nous acquérons par des erreurs, que l'âge rend presque inutile et qui se transmet si imparfaitement.

ANECDOTES

DU

RÈGNE DE LOUIS XIV

Il existait à Versailles avant la Révolution, des usages et même des mots dont peu de gens ont connaissance. Le dîner du roi s'appelait *la viande* du roi. Deux gardes-du-corps accompagnaient les gens qui portaient le dîner; on se levait à leur passage dans les salles et on disait : « C'est *la viande* du roi ». Tous les services de prévoyance s'appelaient des *en cas*. Quelques chemises et des mouchoirs conservés dans une corbeille chez le roi ou chez la reine, en cas que Leurs Majestés voulussent changer de linge sans envoyer à leur garde-robe, formaient le paquet d'*en cas*. Leurs vêtements, apportés dans de grandes corbeilles ou dans des toilettes de taffetas vert, s'appelaient le *prêt* du roi ou de la reine. Ainsi le service se demandait : « Le *prêt* du roi est-il arrivé? » Un garde-du-corps disait : « Je suis d'*en cas* dans la forêt de Saint-Germain ». Le soir on apportait chez la reine un grand bol de bouillon, un poulet rôti froid, une bouteille de vin, une d'orgeat, une de limonade et quelques autres objets : cela s'appelait l'*en cas* de la nuit. Un vieux

médecin ordinaire de Louis XIV, qui existait encore lors du mariage de Louis XV, raconta au père de M. Campan une anecdote trop marquante pour qu'elle soit restée inconnue. Cependant ce vieux médecin, nommé M. Lafosse, était un homme d'esprit, d'honneur et incapable d'inventer cette histoire. Il disait que Louis XIV ayant su que les officiers de sa chambre témoignaient par des dédains offensants combien ils étaient blessés de manger à la table du contrôleur de la bouche avec Molière, valet de chambre du roi, parce qu'il avait joué la comédie, cet homme célèbre s'abstenait de se présenter à cette table. Louis XIV, voulant faire cesser des outrages qui ne devaient pas s'adresser à un des plus grands génies de son siècle, dit un matin à Molière à l'heure de son petit lever : « On dit que vous faites maigre chère ici, Molière, et que les officiers de ma chambre ne vous trouvent pas fait pour manger avec eux. Vous avez peut-être faim, moi-même je m'éveille avec un très bon appétit; mettez-vous à cette table et qu'on me serve mon *en cas de nuit*. » Alors le roi, coupant sa volaille et ayant ordonné à Molière de s'asseoir, lui sert une aile, en prend en même temps une pour lui et ordonne que l'on introduise les entrées familières qui se composaient des personnes les plus marquantes et les plus favorisées de la cour. « Vous me voyez, leur dit le roi, occupé de faire manger Molière que mes valets de chambre ne trouvent pas assez bonne compagnie pour eux. » De ce moment Molière n'eut plus besoin de se présenter à cette table de service, toute la cour s'empressa de lui faire des invitations.

Ce même M. de Lafosse racontait aussi qu'un chef

de brigade des gardes-du-corps, chargé de placer à la petite salle de comédie dans le palais de Versailles, fit sortir avec humeur un contrôleur du roi qui était venu prendre sur une banquette la place que lui assignait la charge dont il était nouvellement pourvu. Ses protestations sur son état, sur son droit, tout fut inutile. Le démêlé s'était terminé par ces mots du chef de brigade : « Messieurs les gardes-du-corps, faites votre devoir. » Dans ce cas, le devoir était de prendre la personne et de la mettre à la porte. Ce contrôleur, qui avait payé sa charge soixante ou quatre-vingt mille francs, était un homme de bonne famille et qui avait eu l'honneur de servir le roi vingt-cinq ans dans un de ses régiments. Ainsi honteusement chassé de cette salle, il vint se placer sur le passage du roi dans la grande salle des gardes et, s'inclinant devant Sa Majesté, lui demanda de rendre l'honneur à un vieux militaire qui avait voulu terminer ses jours en servant son souverain dans sa maison civile, quand son âge lui interdisait le service des armes. Le roi s'arrêta, écouta son récit fait avec l'accent de la douleur et de la vérité, puis lui ordonna de le suivre. Le roi assistait au spectacle dans une espèce d'amphithéâtre où était son fauteuil; derrière lui était un rang de pliants pour le capitaine des gardes, le premier gentilhomme de la chambre et d'autres grands officiers. Le chef de brigade avait droit à une de ces places; le roi s'arrêtant à la place qu'il devait occuper dit à son contrôleur : « Monsieur, prenez près de moi pour ce soir la place de celui qui vient de vous offenser et que l'expression de mon mécontentement pour cette injuste offense vous tienne lieu de toute autre réparation. »

Dans les dernières années de la vie de Louis XIV, ce prince ne sortait plus qu'en chaise à porteurs et témoignait une grande bienveillance pour un nommé d'Aigremont, son porteur de devant, qui ouvrait toujours la portière de la chaise. La plus petite préférence accordée par les souverains au moindre de leurs serviteurs ne manque jamais d'être remarquée. Le roi avait fait quelque bien à la nombreuse famille de cet homme et lui parlait souvent. Un abbé, attaché à la chapelle, s'avisa de le prier de remettre au roi un placet dans lequel il suppliait Sa Majesté de lui accorder un bénéfice. Louis XIV n'approuva pas la confiante démarche de son porteur et lui dit d'un ton très fâché : « D'Aigremont, on vous fait faire une chose très déplacée et je suis sûr qu'il y a de la *simonie* là-dedans. — Non, Sire, il n'y a pas la moindre *cérémonie* là-dedans, reprit ce pauvre homme d'un air très effrayé; M. l'abbé m'a dit qu'il me baillerait cent louis pour cela. — D'Aigremont, dit le roi, je pardonne à ton ignorance et à ta sincérité; je te ferai donner les cent louis sur ma cassette et je te ferai chasser la première fois que tu t'aviseras de me présenter un placet. »

★

Louis XIV était fort bon pour ses serviteurs intimes, mais aussitôt qu'il prenait son attitude de souverain, les gens les plus accoutumés à le voir dans ses habitudes privées étaient aussi intimidés que si pour la première fois de leur vie, ils paraissaient en sa présence. Des membres de la maison civile de Sa Majesté, appelés alors *commensalité*, jouissant du titre d'*écuyers*

et des privilèges attachés aux officiers de la maison du roi, eurent à réclamer quelques prérogatives dont le corps de ville de Saint-Germain où ils résidaient leur contestait l'exercice. Réunis en assez grand nombre dans cette ville, ils obtinrent l'agrément du ministre de la maison pour envoyer une députation au roi et choisirent parmi eux deux valets de chambre de Sa Majesté, nommés Bazire et Soulaigre. Le lever du roi fini, on appelle la députation des habitants de la ville de Saint-Germain; ils entrent avec confiance, le roi les regarde et prend son attitude imposante. Bazire, l'un de ces valets de chambre, devait parler mais Louis-le-Grand le regarde. Il ne voit plus en lui le prince qu'il sert habituellement dans son intérieur; il s'intimide, la parole lui manque : il se remet cependant et débute comme de raison par le mot *Sire*. Mais il s'intimide de nouveau et, ne trouvant plus dans sa mémoire la moindre des choses qu'il avait à dire, il répète encore deux ou trois fois le même mot, puis termine en disant « Sire, voilà Soulaigre. » Soulaigre, mécontent de Bazire et se flattant de se mieux acquitter de son discours, prend la parole. *Sire* est répété de même plusieurs fois; son trouble égale celui de son camarade et il finit par dire : « Sire, voilà Bazire. » Le roi sourit et leur répondit : « Messieurs, je connais le motif qui vous amène en députation près de moi, j'y ferai raison et je suis très satisfait de la manière dont vous avez rempli votre mission de députés. »

ANECDOTES

DU

RÈGNE DE LOUIS XV

Le premier événement qui me frappa dans ma tendre enfance fut l'assassinat de Louis XV par Damiens. L'impression que j'éprouvai fut si vive que les moindres détails sur la confusion et la douleur qui régnèrent ce jour-là dans Versailles me sont aussi présents que les événements les plus récents. J'avais dîné avec mon père et ma mère chez un de leurs amis Beaucoup de bougies éclairaient le salon et quatre tables de jeu étaient déjà occupées, lorsqu'un ami de la maison entra, pâle et défiguré, et dit d'une voix presque éteinte : « Je vous apporte une terrible nouvelle. Le roi est assassiné! » A l'instant deux dames de la société s'évanouissent, un brigadier des gardes-du-corps jette ses cartes et s'écrie : « Je n'en suis pas étonné, ce sont ces coquins de jésuites. — Que faites-vous, mon frère? dit une dame en s'élançant sur lui, voulez-vous vous faire arrêter? — Arrêter! pourquoi? parce que je dévoile des scélérats qui veulent un roi cagot? » Mon père entra, il recommanda de la prudence, dit que le coup n'était pas mortel, qu'il fallait que chacun

retournât chez soi, que les réunions devaient cesser dans le moment d'une crise aussi affreuse. Il avait fait avancer une chaise pour ma mère, elle me plaça sur ses genoux. Nous demeurions dans l'avenue de Paris et tout le temps de notre course, j'entendais sur les trottoirs de cette avenue des pleurs, des sanglots. Enfin, je vis arrêter un homme : c'était un huissier de la chambre du roi, qui était devenu fou et qui criait : « Oui, je les connais, ces gueux, ces scélérats! » Notre chaise fut arrêtée dans cette mêlée; ma mère connaissait l'homme désolé que l'on venait de saisir; elle le nomma au cavalier de maréchaussée qui l'arrêtait. On se contenta de conduire ce fidèle serviteur à l'hôtel des gendarmes qui était alors dans l'avenue. Dans les temps de calamités ou d'événements publics, les moindres imprudences sont funestes. Quand le peuple prend part à une opinion ou à un fait, il faut craindre de le heurter et même de l'inquiéter. Les délations ne sont plus alors le résultat d'une police organisée et les châtiments n'appartiennent plus à l'impartialité de la justice. A l'époque dont je parle, l'amour pour le souverain était une religion et cet événement de l'assassinat de Louis XV amena une foule d'arrestations non motivées. M. de La Serre, alors gouverneur des Invalides, sa femme, sa fille et une partie de ses gens furent arrêtés parce que Mlle de La Serre, venue le jour même de son couvent pour passer le temps de la *fête des rois* en famille, dit dans le salon de son père quand on apporta cette nouvelle de Versailles : « Cela n'est pas surprenant, j'ai entendu dire à la mère N... que cela ne pouvait manquer, parce que le roi n'aimait pas assez la religion. » La mère N..., le directeur et plusieurs religieuses de

ce couvent furent interrogés par le lieutenant de police. Une malveillance, entretenue dans le public par les partisans de Port-Royal et par les adeptes de la nouvelle secte des philosophes, ne cachait pas les soupçons qu'ils faisaient tomber sur les jésuites; et bien certainement, quoiqu'il n'y eût pas la moindre preuve contre cet ordre, l'événement de l'assassinat du roi servit le parti qui, peu d'années après, obtint la destruction de la compagnie de Jésus. Ce scélérat de Damiens se vengea de beaucoup de gens qu'il avait servis dans diverses provinces en les faisant arrêter et, quand ils lui étaient confrontés, il disait aux uns : « C'est pour me venger de vos méchancetés que je vous ai fait cette peur. » A quelques femmes il dit « que dans sa prison, il s'était amusé de l'effroi qu'elles auraient. » Ce monstre avoua qu'il avait fait périr le vertueux La Bourdonnaye en lui donnant un lavement d'eau forte. Il avait encore commis d'autres crimes. On prend trop aisément des gens à son service : de semblables exemples prouvent qu'on ne saurait mettre trop de précautions aux renseignements nécessaires avant d'ouvrir l'intérieur de sa maison à des étrangers.

★

J'ai entendu plusieurs fois M. de Landsmath, écuyer, commandant de la Vénerie, qui venait souvent chez mon père, dire qu'au bruit de la nouvelle de l'assassinat du roi il s'était rendu précipitamment chez Sa Majesté. Je ne puis répéter les expressions un peu cavalières dont il se servit pour rassurer le roi; mais le récit qu'il en faisait, lorsque l'on fut calmé sur les suites

de ce funeste événement, amusa pendant longtemps les sociétés où on le lui faisait raconter. Ce M. de Landsmath était un vieux militaire qui avait donné de grandes preuves de valeur; rien n'avait pu soumettre son ton et son excessive franchise aux convenances et aux usages respectueux de la cour. Le roi l'aimait beaucoup. Il était d'une force prodigieuse et avait souvent lutté de vigueur du poignet avec le maréchal de Saxe, renommé pour sa grande force [1]. M. de Landsmath avait une voix tonnante. Entré chez Louis XV, le jour de l'horrible attentat de Damiens, peu d'instants après, il trouva près du roi la dauphine et Mesdames filles du roi : toutes ces princesses fondant en larmes entouraient le lit de Sa Majesté. « Faites sortir toutes ces pleureuses, Sire, dit le vieil écuyer, j'ai besoin de vous parler seul. » Le roi fit signe aux princesses de se retirer. « Allons, dit Landsmath, votre blessure n'est rien, vous aviez force vestes et gilets. » Puis, découvrant sa poitrine : « Voyez, lui dit-il en lui montrant quatre ou cinq grandes cicatrices, voilà qui compte; il y a trente ans que j'ai reçu ces blessures; allons, toussez fort. » Le roi toussa. Puis prenant le vase de nuit, il enjoignit à Sa Majesté dans l'expression la plus brève d'en faire usage. Le roi lui obéit. « Ce n'est rien, dit Landsmath, *moquez-vous* de cela; dans quatre jours nous forcerons un cerf. — Mais si le fer est

1. Un jour que le roi chassait dans la forêt de Saint-Germain, Landsmath courant à cheval devant lui veut faire ranger un tombereau rempli de la vase d'un étang qu'on venait de curer; le charretier résiste et répond même avec impertinence. Landsmath, sans descendre de cheval, le saisit par le devant de son habit, le soulève et le jette dans son tombereau.

empoisonné? dit le roi.— Vieux contes que tout cela, reprit-il; si la chose était possible, la veste et les gilets auraient nettoyé le fer de quelques mauvaises drogues.» Le roi fut calmé et passa une très bonne nuit.

★

Ce même M. de Landsmath, qui, par son langage militaire et familier, avait calmé les alarmes de Louis XV le jour de l'horrible attentat de Damiens était de ces gens qui, au milieu des cours les plus imposantes, font entendre quelquefois de brusques vérités. Il est à remarquer qu'il se trouve dans presque toutes les cours un personnage de ce genre, qui semble remplacer les anciens fous des rois et s'arroger le droit de tout dire.

Un jour le roi demanda à M. de Landsmath quel âge il avait? Il était vieux et n'aimait pas à s'occuper du nombre de ses années; il éluda la réponse. Quinze jours après, Louis XV sortit de sa poche un papier et lut à haute voix : « Ce tel jour du mois de... en 1680 et tant, a été baptisé par nous, curé de ***, le fils de haut et puissant seigneur, etc. — Qu'est-ce? dit Landsmath avec humeur, serait-ce mon extrait de baptême que Votre Majesté a fait demander ? — Vous le voyez, Landsmath, dit le roi. — Eh bien, Sire, cachez cela bien vite; un prince chargé du bonheur de vingt-cinq millions d'hommes ne doit pas en affliger un seul à plaisir. »

Le roi sut que Landsmath avait perdu son confesseur, missionnaire de la paroisse de Notre-Dame; l'usage des lazaristes était d'exposer leurs morts à visage découvert. Louis XV voulut éprouver la fermeté

d'âme de son écuyer, « Vous avez perdu votre confesseur? lui dit le roi. — Oui, Sire. — On l'exposera sans doute à visage découvert? — C'est l'usage. — Je vous ordonne d'aller le voir. — Sire, mon confesseur était mon ami, cela me coûterait beaucoup. — N'importe je vous l'ordonne. — Est-ce tout de bon, Sire? — Tout de bon. — Ce serait la première fois de ma vie que j'aurais manqué à un ordre de mon souverain! J'obéirai. » Le lendemain à son lever, le roi lui dit aussitôt qu'il l'aperçut : « M'avez-vous obéi, Landsmath? — Sans aucun doute, Sire. — Eh bien, qu'avez-vous vu? — Ma foi, j'ai vu que Votre Majesté et moi ne sommes pas grand'chose. »

★

A la mort de la reine Marie Leckzinska, M. Campan, depuis secrétaire du cabinet de la reine Marie-Antoinette, alors officier de la chambre ayant rempli plusieurs fonctions de confiance au moment du décès de la princesse, le roi demanda à Madame Adélaïde comment il pouvait le récompenser. Elle le pria de créer en sa faveur une charge de maître de la garde-robe dans sa maison, avec mille écus d'appointements. « Je le veux bien, dit le roi, ce sera un titre honorable; mais dites à Campan qu'il n'en fasse pas pour un écu de dépense de plus dans son ménage, car vous verrez qu'ils ne le paieront pas. »

★

La manière dont Mlle de Romans, maîtresse de Louis XV et mère de l'abbé de Bourbon, lui fut pré-

sentée, mérite, je crois, d'être rapportée. Le roi s'était rendu en grand cortège à Paris pour y tenir un lit de justice. Passant le long de la terrasse des Tuileries, il remarqua un chevalier de Saint-Louis, vêtu d'un habit de lustrine assez passé et une femme d'une assez bonne tournure, tenant sur le parapet de la terrasse une jeune fille d'une beauté éclatante, très parée et ayant un fourreau de taffetas couleur de rose. Le roi fut involontairement frappé de l'affectation avec laquelle on le faisait remarquer à cette jeune personne. De retour à Versailles, il appela Le Bel, ministre et confident de ses plaisirs secrets, et lui ordonna de chercher et de trouver dans Paris une jeune personne de douze à treize ans, dont il lui donna le signalement de la manière que je viens de détailler. Le Bel l'assura qu'il ne voyait nul espoir de succès dans une semblable commission. « Pardonnez-moi, lui dit Louis XV; cette famille doit habiter dans le quartier voisin des Tuileries, du côté du faubourg Saint-Honoré ou à l'entrée du faubourg Saint-Germain. Ces gens-là vont sûrement à pied, ils n'auront pas fait traverser Paris à la jeune fille dont ils paraissent très occupés. Ils sont pauvres; le vêtement de l'enfant était si frais que je le juge avoir été fait pour le jour même où je devais aller à Paris. Elle le portera tout l'été; les Tuileries doivent être leur promenade des dimanches et des jours de fêtes. Adressez-vous au limonadier de la terrasse des Feuillants, les enfants y prennent des rafraîchissements; vous la découvrirez par ce moyen. » Le Bel suivit les ordres du roi et dans l'espace d'un mois il découvrit par ce moyen la demeure de la jeune fille; il sut que Louis XV ne s'était trompé en rien sur les

intentions qu'il supposait. Toutes les conditions furent aisément acceptées; le roi contribua par des gratifications considérables pendant deux années à l'éducation de Mlle de Romans. On lui laissa totalement ignorer sa destinée future et lorsqu'elle eut quinze ans accomplis, elle fut menée à Versailles sous le simple prétexte de voir le palais. Elle fut conduite entre quatre ou cinq heures de l'après-midi dans la galerie de glaces, moment où les grands appartements étaient toujours très solitaires. Le Bel qui les attendait ouvrit la porte de glace qui donnait de la galerie dans le cabinet du roi et invita Mlle de Romans à venir en admirer les beautés. Rassurée par la vue d'un homme qu'elle connaissait et excitée par la curiosité bien pardonnable à son âge, elle accepta avec empressement, mais elle insistait pour que Le Bel procurât le même plaisir à ses parents. Il l'assura que c'était impossible, qu'ils allaient l'attendre assis dans une des fenêtres de la galerie et qu'après avoir parcouru les appartements intérieurs, il la reconduirait vers eux. Elle accepta; la porte de glace se referma sur elle. Le Bel lui fit admirer la chambre, la salle du conseil, lui parlait avec enthousiasme du monarque possesseur de toutes les beautés dont elle était environnée et la conduisit enfin vers les petits appartements où Mlle de Romans trouva le roi lui-même, l'attendant avec toute l'impatience et tous les désirs d'un prince qui avait préparé depuis plus de deux ans le moment où il devait la posséder.

Quelles réflexions affligeantes naissent de tant d'immoralité! L'art avec lequel cette intrigue avait été conduite, l'innocence réelle de la jeune de Romans

furent sans doute les motifs qui attachèrent plus particulièrement le roi à cette maîtresse. Elle est la seule qui obtint de lui de faire porter le nom de Bourbon à son fils. Au moment d'accoucher, elle reçut un billet de la main du roi, conçu en ces mots : « M. le curé de Chaillot, en baptisant l'enfant de Mlle de Romans, lui donnera les noms suivants : Louis N. de Bourbon. » Peu d'années après, le roi mécontent des prétentions que Mlle de Romans établissait sur le bonheur qu'elle avait eu de donner le jour à un fils reconnu et voyant par les honneurs dont elle l'environnait qu'elle se flattait de le faire légitimer le fit enlever des mains de sa mère. Cette commission fut exécutée avec une grande sévérité. Louis XV s'était promis de ne légitimer aucun enfant naturel; le grand nombre de princes de ce genre que Louis XIV avait laissés était une charge pour l'État et rendait la détermination de Louis XV très louable. M. l'abbé de Bourbon était très beau, ressemblait parfaitement à son père; il était fort aimé des princesses, filles du roi, et sa fortune ecclésiastique aurait été portée par Louis XVI au plus haut degré. On lui destinait le chapeau de cardinal, l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et l'évêché de Bayeux.Sans être rangé parmi les princes du sang, il aurait eu une très belle existence. Il mourut à Rome d'une petite vérole confluente; il y fut généralement regretté; mais les événements sinistres qui ont assailli l'illustre maison dont il avait l'honneur de porter le nom doivent faire envisager sa mort prématurée comme un bienfait de la Providence. Mlle de Romans s'était mariée à un gentilhomme nommé M. de Cavanac; le roi en fut mécontent et tout le monde la blâmait d'avoir en quelque

sorte quitté par cette alliance le simple titre de mère de l'abbé de Bourbon.

★

Les monotones habitudes de la grandeur royale donnent trop souvent aux princes le désir de se procurer les jouissances des plus simples particuliers et alors ils se flattent vainement de se cacher sous l'ombre du mystère : on devrait les garantir de ces erreurs passagères et les accoutumer à supporter les ennuis de la grandeur, comme ils savent très bien jouir de ses éminents avantages. Louis XV, par la noblesse de son maintien, par l'expression de ses traits à la fois doux et majestueux, appartenait parfaitement aux successeurs de *Louis le Grand*. Mais ce prince s'est trop souvent donné des plaisirs cachés, qui naturellement finissaient par être connus. Il aima avec passion pendant plusieurs hivers les bals à *bouts de chandelles* : c'est ainsi qu'il appelait les assemblées des gens du dernier étage de la société. Il se faisait indiquer les pique-niques que se donnaient les petits marchands, les coiffeuses, les couturières de Versailles et s'y rendait en domino noir et masqué; son capitaine des gardes l'y accompagnait masqué comme lui. Le grand bonheur était d'y aller en brouette; on avait soin de dire à cinq ou six des officiers de la chambre du roi ou de celle de la reine de s'y trouver, afin que Sa Majesté y fût environnée de gens sûrs sans qu'elle pût s'en douter ni en être gênée. Probablement que le capitaine des gardes prenait aussi de son côté d'autres précautions de ce genre. Mon beau-père pendant la jeunesse du

roi et la sienne a été plusieurs fois du nombre des serviteurs à qui il était enjoint de se présenter sous le masque dans ces réunions formées souvent à un quatrième étage ou dans quelque salle d'aubergiste. Dans ce temps-là, pendant la durée du carnaval, les sociétés masquées avaient le droit d'entrer dans les bals bourgeois; il suffisait qu'une personne de la compagnie se démasquât et se nommât.

Ces excursions secrètes, la fréquentation trop habituelle de Louis XV avec des demoiselles dont les charmes remplaçaient les avantages de l'éducation avaient sans doute appris au roi beaucoup d'expressions vulgaires qui, sans cela, n'eussent jamais pénétré jusqu'à lui.

Cependant au milieu même de ses plus honteux désordres le roi reprenait quelquefois tout à coup avec beaucoup de noblesse la dignité de son rang. Les courtisans familiers de Louis XV s'étant un jour livrés à toute la gaieté d'un souper au retour de la chasse, chacun vantait et peignait les beautés de sa maîtresse. Quelques-uns s'étaient amusés à rendre compte du peu de charmes de leurs femmes, du mérite qu'ils avaient à s'acquitter de leurs devoirs de maris. Un mot imprudent, adressé à Louis XV et ne pouvant être applicable qu'à la reine, fait à l'instant cesser toute la joie du repas. Louis XV prend son air imposant et, frappant deux ou trois coups sur la table avec son couteau : « Messieurs dit-il, voilà le roi. »

★

Trois jeunes gens de Saint-Germain qui venaient de terminer leurs années de collège, ne connaissant

personne de placé à la cour et ayant entendu dire que les étrangers y étaient toujours très bien traités, s'avisèrent de se costumer parfaitement en Arméniens et de se présenter de cette manière pour voir le grand cérémonial de la réception de plusieurs chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit. Leur ruse obtint tout le succès dont ils s'étaient flattés. Lorsque la procession défila dans la longue galerie de glaces, les suisses des appartements les mirent sur le premier rang et recommandèrent à tout le monde d'avoir beaucoup d'égards pour ces étrangers, mais ils firent l'imprudence de pénétrer dans l'Œil-de-Bœuf. Là se trouvaient MM. Cardonn et Ruffin, interprètes des langues orientales, et le premier commis des consulats chargé de veiller à tout ce qui concernait les Orientaux qui étaient en France. Aussitôt les trois écoliers sont environnés et questionnés par ces messieurs, d'abord en grec moderne. Sans se déconcerter, ils font signe qu'ils n'entendent pas. On leur parle turc, arabe; enfin un des interprètes impatienté leur dit : « Messieurs, vous devriez entendre une des langues qui vous ont été parlées; de quel pays êtes-vous donc ? — De Saint-Germain-en-Laye, Monsieur, reprit le plus confiant. Voilà la première fois que vous nous le demandez en français. » Ils avouèrent alors le motif de leur travestissement; le plus âgé d'entre eux n'avait pas dix-huit ans. On en rendit compte à Louis XV; il en rit beaucoup. Il ordonna quelques heures à la geôle et que leur liberté leur fût rendue après leur avoir fait une bonne semonce.

★

Louis XV aimait à parler de la mort, quoiqu'il la craignît beaucoup; mais son excellente santé et son titre de roi lui faisaient probablement espérer qu'il serait invulnérable; il disait assez communément aux gens très enrhumés : « Vous avez là une toux qui sent le sapin. » Chassant un jour dans la forêt de Sénart une année où le pain avait été extrêmement cher, il rencontre un homme à cheval portant une bière. « Où « portez-vous cette bière? dit le roi. — Au village de « ...répond le paysan. — Est-ce pour un homme ou « pour une femme? — Pour un homme. — De quoi « est-il mort? — De faim, » répond brusquement le villageois. Le roi piqua son cheval et ne fit plus de questions.

★

J'ai beaucoup vu en société dans ma jeunesse Mme de Marchais, femme du premier valet de chambre du roi : c'était une personne fort instruite et qui avait eu les bonnes grâces de Louis XV, étant parente de Mme de Pompadour. M. de Marchais, riche et fort considéré, avait servi, était chevalier de Saint-Louis et réunissait à la charge de premier valet de chambre le gouvernement du Louvre. Mme de Marchais recevait chez elle toute la cour; les capitaines des gardes y venaient habituellement et beaucoup d'officiers des gardes-du-corps. Les auteurs célèbres dans tous les genres se faisaient présenter chez elle comme chez Mme Geoffrin. Elle

avait du crédit, surtout de l'influence lorsqu'elle sollicitait des voix pour les prétendants aux fauteuils de l'Académie. J'ai vu chez elle tous les gens célèbres du siècle, La Harpe, Diderot, d'Alembert, Duclos, Thomas, etc. Elle avait autant d'esprit que son mari avait de bonhomie, autant de recherche qu'il affectait de simplicité; il aimait à la déjouer dans ses prétentions les plus légitimes. Personne ne résumait un discours académique, un sermon ou le sujet d'une pièce nouvelle avec autant de précision et de grâces que le faisait Mme de Marchais. Elle avait aussi l'art d'amener à sa volonté la conversation sur un ouvrage nouveau ou ancien et souvent son mari se plaisait à dire à ses voisins dans le cercle : « Ma femme a lu cela ce matin. » Le comte d'Angiviller, épris de la grâce de son esprit, lui faisait une cour assidue et l'épousa quand elle devint veuve de M. de Marchais. Elle vivait encore à Versailles dans les premières années du règne de Napoléon, mais ne sortait plus de son lit. Elle avait conservé son goût pour la parure et était, quoique couchée, frisée et coiffée comme on l'était vingt ans avant cette époque. Une prodigieuse quantité de blanc et de rouge déguisait le ravage du temps, pour ne laisser voir à la faible clarté de jalousies baissées et de rideaux tirés par-dessus ces jalousies qu'une espèce de poupée dont les discours étaient encore pleins de charmes et d'esprit. Elle avait conservé de fort beaux cheveux dans l'âge le plus avancé : on prétendait que le fameux comte de Saint-Germain, qui avait paru à la cour de Louis XV comme un des plus célèbres alchimistes, lui avait donné une liqueur qui conservait les cheveux et les préservait de blanchir avec les années.

★

Louis XV avait, comme on le sait, adopté le système bizarre de séparer Louis de Bourbon du roi de France. Comme homme privé il avait sa fortune personnelle, ses intérêts de finances à part.

Louis XV traitait comme particulier dans toutes les affaires ou les marchés qu'il faisait; il avait acheté au Parc-aux-Cerfs à Versailles une assez jolie maison où il logeait une de ces maîtresses obscures que l'indulgence ou la politique de Mme de Pompadour avait tolérées pour ne pas perdre ses droits de maîtresse en titre. Ayant réformé cet usage, le roi voulut vendre sa petite maison. Sévin, premier commis de la Guerre, se présenta pour l'acheter : le notaire qui était chargé de cette commission en rendit compte au roi. Le contrat de vente fut passé entre Louis de Bourbon et Pierre Sévin et le roi lui fit dire de lui apporter lui-même la somme en or. Le premier commis réunit quarante mille francs en louis et, introduit par le notaire dans les cabinets intérieurs du roi, il lui remit la valeur de sa maison.

Le roi sur ses fonds particuliers payait l'entretien des maisons de ses maîtresses, l'éducation de ses filles naturelles qui étaient élevées dans des couvents à Paris et enfin leurs dots quand il les mariait.

★

Les hommes les plus entraînés par des mœurs dissolues n'en rendent pas moins hommage à la vertu des

femmes. Mme la comtesse de Périgord était aussi belle que vertueuse; elle s'aperçut, pendant la durée de quelques petits voyages de Choisy où elle avait été invitée, que Louis XV était fort occupé d'elle. Les formes d'un glacial respect, le soin d'éviter le moindre entretien suivi avec le monarque ne parvinrent pas à détruire cette flamme naissante; le roi finit par adresser à la comtesse une lettre des plus passionnées. A l'instant le parti de cette femme estimable fut pris; son honneur l'empêchant de répondre à la passion du roi, son profond respect pour son souverain lui prescrivant de ne pas troubler son repos, elle s'exila volontairement dans une terre nommée Chalais qu'elle avait auprès de Barbezieux et qui depuis près d'un siècle n'avait pas été habitée. Le logement du concierge fut le seul qui put la recevoir; de là elle écrivit au roi les motifs de son départ et y resta plusieurs années sans revenir à Paris. De nouveaux goûts rendirent promptement à Louis XV un repos auquel Mme de Périgord avait cru devoir faire un si grand sacrifice. Quelques années après, la dame d'honneur de Mesdames vint à mourir; beaucoup de grandes familles demandèrent cette place, le roi ne répondit à aucune de ces sollicitations et écrivit à Mme la comtesse de Périgord : « Mes filles viennent de perdre leur dame d'honneur; cette place, Madame, vous appartient autant pour vos hautes vertus que pour le nom de votre maison. »

*

Le comte d'Halville, d'une très ancienne maison de la Suisse, avait débuté à Versailles par le simple grade

de porte-enseigne dans le régiment des gardes suisses. Son nom, ses qualités distinguées lui méritèrent l'intérêt de quelques amis puissants qui, pour étayer l'ancienneté de son origine par une belle fortune, lui firent épouser la fille d'un très riche financier nommé M. de La Garde. De ce mariage naquit une fille unique qui épousa le comte d'Esterhazy. Dans le nombre des terres qui appartenaient à Mlle de La Garde, était le château des Trous, situé à quatre lieues de Versailles; le comte y recevait beaucoup de gens de la cour. Un jeune sous-lieutenant des gardes-du-corps, porté à ce grade par son nom et par la faveur dont jouissait sa famille, avait cette confiance qui accompagne les succès non mérités et dont heureusement les années dégagent successivement la jeunesse. Il prononça un jour, sans connaissance de l'histoire des anciennes maisons suisses et sans ménagement pour le comte, sur la noblesse de ce pays et se permit d'avancer qu'il n'y avait pas d'anciennes maisons en Suisse. « Pardonnez-moi, lui dit froidement le comte, il y en a de très anciennes. — Pourriez-vous les citer, Monsieur ? reprit le jeune homme. — Oui, répondit M. d'Halville; il y a, par exemple, ma maison et celle d'Habsbourg qui règne en Allemagne. — Vous avez sans doute vos raisons pour nommer premièrement la vôtre? repartit l'imprudent interlocuteur. — Oui, Monsieur, dit alors M. d'Halville d'un ton imposant; parce que la maison d'Habsbourg date d'avoir été page dans la mienne; lisez l'histoire, étudiez celles des peuples et des familles et soyez à l'avenir plus circonspect dans vos assertions. »

★

Quelque faible qu'ait été Louis XV, jamais les parlements n'auraient obtenu son consentement pour la convocation des États-Généraux. Je sais à cet égard une anecdote que m'ont racontée deux officiers intimes attachés à la maison de ce prince. C'était à l'époque où les remontrances des parlements et le refus d'enregistrer des impôts donnaient de l'inquiétude sur la situation des finances. On en causait un soir au coucher de Louis XV : « Vous verrez, Sire, dit un homme de la cour très rapproché du roi par sa charge, que tout ceci amènera la nécessité d'assembler les États-Généraux. » Le roi sortant à l'instant même du calme habituel de son caractère et saisissant le courtisan par le bras lui dit avec vivacité : « Ne répétez jamais ces paroles : je ne suis pas sanguinaire, mais si j'avais un frère et qu'il fût capable d'ouvrir un tel avis, je le sacrifierais dans les vingt-quatre heures à la durée de la monarchie et à la tranquillité du royaume. »

★

Causes naturelles de la mort du dauphin, père de Louis XVI, et de la dauphine, princesse saxonne, en réponse à tous les bruits d'empoisonnements répandus par Soulavie.

Plusieurs années avant sa mort, M. le dauphin eut une petite vérole confluente qui mit ses jours en danger : il conserva longtemps après sa convalescence un galon suppurant au-dessous du nez. On lui

donna le conseil dangereux de le faire passer en faisant usage d'extrait de Saturne; le remède eut un succès complet, mais le dauphin qui était d'une corpulence considérable maigrissait insensiblement et une petite toux sèche annonçait que l'humeur répercutée était retombée sur les poumons. Quelques personnes le soupçonnaient aussi d'avoir pris des acides en très grande quantité pour se faire maigrir. Cet état cependant n'était pas assez grave pour alarmer, lorsqu'au mois de juillet 1764 il y eut un camp à Compiègne. Le dauphin passa des revues, mit beaucoup d'activité à s'acquitter de ses devoirs : on remarqua même qu'il avait cherché à obtenir l'attachement de l'armée. Il présenta la dauphine aux soldats, en disant avec une simplicité qui fit à cette époque une grande sensation : « Mes enfants, voici ma femme. » Rentrant assez tard à cheval à Compiègne, il eut froid; la chaleur du jour avait été extrême; le prince avait eu ses habits imbibés de sueur. Une maladie suivit cet accident; ses crachats étaient rouillés. Son premier médecin demandait la saignée, les médecins consultants insistèrent pour la purgation et l'emportèrent. La pleurésie mal guérie prit et conserva tous les symptômes de la pulmonie; le dauphin languit depuis cette époque jusqu'en décembre 1765 et mourut à Fontainebleau où la cour, à raison de son état, avait prolongé son séjour qui se terminait ordinairement au 2 novembre.

La dauphine, sa femme, fut pénétrée de la plus vive douleur. Cependant elle donna à ses regrets un caractère de désespoir immodéré, qui fit généralement soupçonner que la perte de la couronne entrait pour beaucoup dans la cause de ces regrets. Elle refusa

longtemps de manger assez pour subsister; elle entretenait ses larmes par des portraits du dauphin placés dans tous les endroits solitaires de son appartement. Elle le fit représenter pâle et près d'expirer et ce tableau était au pied de son lit sous des draperies de drap gris qui faisaient l'ameublement de la chambre des princesses en deuil. Leur grand cabinet était en drap noir avec une estrade, un dais et un fauteuil sur lequel elles recevaient les compliments de condoléance après le temps du premier grand deuil. La dauphine quelques mois avant de terminer sa carrière eut des regrets de l'avoir abrégée; mais il n'était plus temps, le coup fatal était porté. On peut présumer aussi que l'habitation avec un homme attaqué de la pulmonie avait pu contribuer à cette maladie. Cette princesse ne put faire connaître beaucoup de qualités : vivant dans une cour où l'existence du roi et de la reine éclipsait la sienne, on n'a pu remarquer en elle que son grand amour pour son mari et son extrême piété.

Le dauphin a été peu et mal connu. Il cherchait lui-même à déguiser son caractère et l'avouait à ses intimes. Il demanda un jour à un de ses serviteurs les plus rapprochés : « Que dit Paris de ce gros balourd de dauphin? le croit-il bien bête? » La personne questionnée ayant témoigné son embarras, il l'engagea à s'expliquer sincèrement, en lui disant : « Parlez, ne vous gênez pas : c'est positivement l'idée que je veux donner de moi. »

Il est très sûr que mourant d'une maladie qui fait longtemps prévoir le dernier moment, il écrivit beaucoup et transmit à son fils, par des notes secrètes, ses affections et ses préventions. C'est bien réellement ce

qui empêcha la reine de pouvoir faire rappeler M. de Choiseul à la mort de Louis XV et ce qui amena M. Du Muy, ami intime du dauphin, à la place de ministre de la Guerre. La destruction des jésuites, opérée par M. le duc de Choiseul, avait mis dans la haine du dauphin ce caractère d'esprit de parti qui l'engagea à la faire passer jusqu'à ses fils. Parvenu sur le trône, il aurait soutenu les jésuites, les prêtres en général et aurait comprimé les philosophes. Marie Leckzinska, épouse de Louis XV, plaça toujours sa vertu dans l'éloignement des affaires et l'observation sévère de ses devoirs religieux, ne demandant jamais rien pour elle et envoyant tout ce qu'elle possédait aux pauvres. Une pareille existence doit éloigner de toute atteinte du poison, mais n'a pu garantir la mémoire de cette princesse de celui que Soulavie fait verser indistinctement par la main du duc de Choiseul.

ANECDOTES

RELATIVES A

MARIE LECKZINSKA

Marie Leckzinska, femme de Louis XV, parlait souvent de la position plus que médiocre où elle se trouvait à l'époque où la politique du cabinet de Versailles fit rompre le mariage du roi avec la jeune infante et monter au rang de reine de France une princesse polonaise, fille d'un souverain détrôné. Avant qu'un événement aussi peu espéré eût changé la destinée de cette vertueuse princesse, il avait été question de la marier au duc d'Estrées et quand la duchesse de ce nom vint lui faire sa cour à Versailles, elle dit aux personnes qui l'environnaient : « Je pourrais cependant être à la place de cette dame, et faire la révérence à la reine de France. [1] » Elle racontait que le roi, son père, lui avait appris son élévation d'une

1. Dans des Mémoires estimés sur le règne de Marie Leckzinska, on dit qu'elle fut au moment d'épouser le duc de Bourbon. J'ignore si ce fait peut être contestable mais je puis affirmer qu'elle a souvent entretenu Madame Campan, ma belle-mère, du projet de son mariage avec le duc d'Estrées.

manière qui aurait pu lui faire une trop grande impression, qu'il avait eu soin pour ne pas troubler sa tranquillité de lui laisser ignorer totalement les premières négociations entamées pour son mariage et que tout étant définitivement arrêté et l'ambassadeur arrivé, son père s'était rendu chez elle, avait avancé un fauteuil, l'y avait fait placer et lui avait dit : « Permettez, Madame, que je jouisse d'un bonheur qui répare et surpasse tous mes revers : je veux être le premier à rendre mes hommages à la reine de France. »

Marie Leckzinska n'était pas jolie; mais elle avait de la finesse dans l'esprit et dans les traits et ses manières simples étaient relevées par les grâces des dames polonaises. Elle aimait le roi; ses premières infidélités lui furent très pénibles à supporter. Cependant la mort de Mme de Châteauroux qu'elle avait connue fort jeune et qui avait même été l'objet de ses bontés lui fit une pénible impression. Cette bonne reine se ressentait des premières années d'une éducation superstitieuse : elle avait peur des revenants. La première nuit qu'elle passa après avoir appris cette mort presque subite, elle ne pouvait s'endormir et faisait veiller une de ses femmes qui cherchait à calmer son insomnie par des histoires que dans ce cas elle se faisait conter, comme les enfants en demandent à leurs bonnes. Cette nuit, rien ne pouvait ramener son sommeil: sa femme de chambre la croyant endormie, s'éloignait de son lit sur la pointe des pieds; le moindre bruit du parquet réveillait la reine qui criait : « Où allez-vous? Restez, contez encore. » Quoiqu'il fût plus de deux heures après minuit, cette femme, qui se nommait Boirot et qui était fort naïve, lui disait : « Mais qu'a donc Votre

Majesté cette nuit ? y a-t-il de la fièvre? faut-il faire éveiller son médecin? — Oh ! non, non, ma bonne Boirot, je ne suis pas malade; mais cette pauvre Mme de Châteauroux, si elle revenait !... — Eh Jésus ! Madame, lui répondit cette femme qui avait perdu toute patience, si Mme de Châteauroux revient, bien sûrement ce n'est pas Votre Majesté qu'elle viendra chercher. »La reine partit d'un éclat de rire à cette naïveté, son agitation cessa et bientôt elle fut endormie.

★

La nomination de Mme Le Normand d'Étioles, marquise de Pompadour, à la place de dame du palais de la reine, offensa la dignité autant que la sensibilité de cette princesse. Cependant les hommages respectueux de la marquise, l'intérêt qu'avaient des grands qui briguaient ses faveurs de la faire traiter avec indulgence par la reine, le respect de Marie Leckzinska pour les volontés du roi, tout concourut à ce que la marquise fût assez bien vue par cette princesse. Le frère de Mme de Pompadour reçut du roi des lettres de *haute naissance* et fut nommé surintendant des bâtiments et jardins. Souvent il faisait offrir à la reine par la marquise sa sœur les fleurs, les ananas, les primeurs les plus rares venant des jardins de Trianon et de Choisy. Un jour que la marquise était entrée chez la reine, portant une grande corbeille de fleurs qu'elle tenait avec ses deux beaux bras sans gants par signe de respect, la reine admira tout haut la beauté de la marquise et par des éloges détaillés qui auraient convenu autant à une production des arts qu'à un être animé, elle semblait

vouloir justifier le goût du roi. Le teint, les yeux, les beaux bras de la favorite, tout avait été le sujet d'éloges faits avec le ton de supériorité qui les rend plus offensants que flatteurs, lorsque la reine pria la marquise de chanter dans l'attitude où elle était, désirant entendre cette voix et ce talent dont toute la cour du roi avait été charmée au spectacle des petits appartements et réunir à la fois le plaisir des oreilles à ceux des yeux. La marquise, tenant toujours son énorme corbeille, sentait parfaitement ce que cette invitation avait de désobligeant et cherchait à s'excuser sur l'invitation de chanter. La reine finit par le lui ordonner; alors elle fit entendre sa belle voix, en choisissant le monologue d'Armide : *Enfin il est en ma puissance*. Toutes les dames présentes à cette scène eurent à composer leur visage en remarquant l'altération de celui de la reine.

★

La reine recevait avec beaucoup de grâce et de dignité; mais il arrive très souvent aux grands de répéter les mêmes questions, la stérilité des idées étant bien pardonnable dans des réceptions publiques où on a si peu de choses à dire. Une ambassadrice fit sentir à cette princesse qu'elle ne se prêtait pas à ses distractions sur ce qui la concernait. Cette dame était grosse et malgré son état elle se présentait assidument chez la reine qui, toutes les fois qu'elle la voyait, lui demandait si elle était grosse et, après la réponse affirmative, s'informait du nombre de mois où en était sa grossesse. Fatiguée de la récidive de ces questions et désobligée de l'oubli total qui avait toujours suivi cette fausse

marque d'intérêt, l'ambassadrice répondit à la question : *Etes-vous grosse ?* Non, Madame. Dans l'instant, cette réponse rappela à la mémoire de la reine celles qui lui avaient été faites précédemment. « Comment, Madame, lui dit-elle, il me semble que vous m'avez répondu plusieurs fois que vous étiez grosse, seriez-vous accouchée? — Non, Madame; mais, en répétant toujours la même chose à Votre Majesté, j'ai craint de l'ennuyer. » Cette ambassadrice fut depuis ce jour reçue très froidement à la cour de Marie Leckzinska et, si elle avait eu plus d'influence, l'ambassadeur eût bien pu se ressentir de l'indiscrétion de sa femme. La reine était gracieuse et modeste; mais plus dans l'intérieur de son âme elle remerciait Dieu de l'avoir placée sur le premier trône de l'Europe, moins elle voulait qu'on se rappelât son élévation. Ce sentiment la portait à faire observer toutes les formes de respect, comme la haute idée du rang dans lequel les princes sont nés et qui les conduit trop souvent à dédaigner les formes d'étiquette et à rechercher les habitudes les plus simples. Le contraste sur ce point était frappant entre Marie Leckzinska et Marie-Antoinette : on l'a justement et généralement pensé. Cette reine infortunée porta trop loin son insouciance pour ce qui tenait aux formes sévères de l'étiquette. Un jour que la maréchale de Mouchy la fatiguait de questions sur l'étendue qu'elle voulait accorder aux dames pour ôter ou garder leur manteau, pour avoir les barbes de leurs coiffures retroussées ou pendantes, la reine lui répondit en ma présence : « Madame, arrangez tout cela comme vous l'entendrez : mais ne croyez pas qu'une reine, née archiduchesse d'Autriche, y apporte l'intérêt et l'atten-

tion qu'y donnait une princesse polonaise, devenue reine de France. »

La princesse polonaise à la vérité ne pardonnait pas le moindre écart sur le profond respect dû à sa personne et à tout ce qui dépendait d'elle. La duchesse de***, dame de son palais, d'un caractère impérieux et acariâtre, s'attirait de ces petits dégoûts que les serviteurs des princes ne manquent jamais de donner aux personnes hautaines et désobligeantes, quand ils peuvent les appuyer sur leurs devoirs ou sur de simples usages. L'étiquette, on pourrait dire les seules convenances de respect interdisaient de rien poser à soi sur les sièges de la chambre de la reine. On traversait à Versailles cette chambre pour se rendre au salon de jeu. La duchesse de *** posa son manteau sur un des pliants rangés devant la balustrade du lit; l'huissier de la chambre, chargé de surveiller tout ce qui se passait dans cette pièce pendant la durée du jeu, vit ce manteau, le prit et le porta dans l'antichambre des valets de pied. La reine avait un gros chat favori qui ne cessait de parcourir les appartements. Ce manteau de satin doublé de fourrure se trouve à sa convenance, il s'y établit. Malheureusement les traces de son séjour se firent remarquer de la manière la plus désagréable sur le satin blanc de la pelisse, quelque soin que l'on eût pris pour les faire disparaître avant de la lui donner. La duchesse s'en aperçut, prit le manteau à sa main et rentra furieuse dans la chambre de la reine qui était encore environnée de presque toute sa cour : « Voyez, Madame, lui dit-elle, l'impertinence de *vos gens* qui ont jeté ma pelisse sur une banquette de l'antichambre où le chat de Votre Majesté vient de l'arranger comme la

voilà. » La reine mécontente de ses plaintes et d'une semblable familiarité lui dit de l'air le plus froid : « Sachez, Madame, que vous avez *des gens* et que je n'en ai pas; j'ai des officiers de ma chambre qui ont acheté l'honneur de me servir : ce sont des hommes bien élevés et instruits; ils savent quelle est la dignité qui doit accompagner une de mes dames du palais; ils n'ignorent pas que, choisie parmi les plus grandes dames du royaume, vous devriez être accompagnée d'un écuyer ou au moins d'un valet de chambre qui le remplacerait et recevrait de vous votre pelisse et qu'en observant ces formes convenables à votre rang, vous ne seriez point exposée à voir vos effets jetés sur des banquettes d'antichambre. »

★

J'ai lu, dans plusieurs ouvrages écrits sur la vie de la reine Marie Leckzinska, qu'elle possédait de grands talents. Il est prouvé par sa conduite religieuse, noble et résignée, par la grâce et la justesse de son esprit que son auguste père avait pris les plus tendres soins pour développer en elle toutes les excellentes qualités dont le ciel l'avait douée. Les vertus et les lumières des grands sont toujours démontrées par leur conduite; quant à leurs talents, cette partie reste dans l'apanage des flatteurs, de manière à n'avoir jamais de preuves authentiques sur leur réalité, et quand on a vécu près d'eux, il est très pardonnable de mettre leurs talents en doute. S'ils dessinent ou peignent, un habile artiste est toujours là qui dirige le crayon par le conseil, quand il ne le fait pas de sa propre main qui prépare la palette,

amalgame les couleurs d'où dépend le coloris. Si une princesse entreprend quelque broderie nuancée, de la nature de celles qui peuvent prendre leur place parmi les productions des arts, une habile brodeuse défait et recommence ce qui a été manqué, passe des soies sur les teintes négligées. Si la princesse est musicienne, il n'y a pas d'oreilles qui juge si elle a chanté faux, ou au moins il n'existe personne capable de le dire : ce sont de légers inconvénients que ce manque de perfection dans les talents des grands. S'en occuper, quoique médiocrement, est un mérite qui suffit en eux, puisque leur seul goût et la protection qu'ils leur accordent, les font éclore de toutes parts. La reine aimait l'art de la peinture et croyait savoir dessiner et peindre, elle avait un maître de dessin qui passait toutes ses journées dans son cabinet. Elle entreprit de peindre quatre grands tableaux chinois, dont elle voulait orner un salon intérieur enrichi de porcelaines rares et de très beaux marbres de laque. Ce peintre était chargé de faire le paysage et le fond des tableaux; il traçait au crayon les personnages; les figures et les bras étaient aussi confiés par la reine à son propre pinceau; elle ne s'était réservé que les draperies et les petits accessoires. La reine tous les matins, sur le trait indiqué venait placer un peu de couleur rouge bleue ou verte, que le maître préparait sur la palette et dont il garnissait à chaque fois son pinceau, en répétant sans cesse : « Plus haut, plus bas, Madame, à droite, à gauche. » Après une heure de travail, la messe à entendre, quelques autres devoirs de piété ou de famille appelaient Sa Majesté; et le peintre, mettant des ombres aux vêtements peints par elle, enlevant les

couches de peinture où elle en avait trop placé, terminait les petites figures. L'entreprise finie, le salon intérieur fut décoré de l'ouvrage de la reine et l'entière confiance de cette vertueuse princesse que cet ouvrage était celui de ses mains fut telle que, léguant ce cabinet à Mme la comtesse de Noailles, sa dame d'honneur, les tableaux et tous les meubles dont il était décoré, elle ajouta à l'article de ce legs : « Les tableaux de mon cabinet étant mon propre ouvrage, j'espère que Mme la comtesse de Noailles les conservera par amour pour moi. » Mme de Noailles, depuis maréchale de Mouchy, fit construire un pavillon de plus à son hôtel du faubourg Saint-Germain pour y placer dignement le legs de la reine et fit graver en lettres d'or sur la porte d'entrée : *L'innocent mensonge de cette bonne princesse.*

★

La reine avait choisi pour amis particuliers le duc la duchesse et le bon cardinal de Luynes. Elle les appelait ses honnêtes gens; elle faisait souvent à la duchesse l'honneur de passer la soirée et de souper chez elle; le président Hénault faisait le charme de cette pieuse et vertueuse société. Ce magistrat unissait aux qualités imposantes de son état le savoir d'un homme de lettres et l'aménité du courtisan. La reine surprit un jour la duchesse écrivant au président qui venait de publier son Abrégé chronologique de l'histoire de France; elle prit la plume de Mme de Luynes et écrivit au bas de la lettre cette apostille : « Je pense que M. Hénault, qui parle très peu pour dire beaucoup, ne doit guère aimer le langage des femmes qui

parlent beaucoup pour dire très peu. » Et au lieu de signer, elle ajouta : *Devinez qui ?* Le président répondit à cette apostille anonyme par ces vers ingénieux :

Ces mots, tracés par une main divine,
Ne peuvent me causer que trouble et qu'embarras.
C'est trop oser, si mon cœur les devine ;
C'est être ingrat, s'il ne devine pas.

Un soir la reine étant passée dans le cabinet du duc de Luynes, prit successivement quelques livres pour en lire les titres; une traduction de l'Art de plaire d'Ovide étant tombée sous sa main, elle replaça le livre avec vivacité en s'écriant : « Ah, fi! — Quoi! Madame, lui dit le président, c'est Votre Majesté qui traite ainsi l'art de plaire? — Non, Monsieur Hénault, reprit la reine; j'estimerais l'art de plaire, j'éloigne de moi l'art de séduire. »

Mme de Civrac, fille du duc d'Aumont, dame d'honneur de Mesdames, était de cette société intime de la reine. Ses vertus et son amabilité l'y faisaient estimer autant qu'elle y était chérie; une mort prématurée l'enleva à sa famille et à ses amis. Le président Hénault lui rendait de respectueux hommages, ou plutôt il aimait à être l'organe de tous ceux dont une société aussi distinguée s'empressait d'environner ses qualités, ses vertus et ses souffrances. Quelque temps avant la mort de Mme de Civrac, on lui ordonna des eaux minérales; elle partit de Versailles déjà très affaiblie par l'état de sa santé. Le désir de la distraire pendant la durée d'un voyage qui l'éloignait de tout ce qui lui était cher inspira au président le plan d'une fête qui lui

fut donnée dans tous les lieux où elle devait se reposer : ses amis partaient avant elle pour la devancer de quelques postes et préparer leurs déguisements. En relayant à Bernis, l'intéressante voyageuse trouva un groupe de seigneurs costumés en anciens chevaliers français accompagnés des meilleurs musiciens de la chapelle du roi. Ils chantèrent à Mme de Civrac des couplets composés par le président; le premier commençait par ces vers :

Quoi ! vous partez sans que rien vous arrête !
Vous allez plaire en de nouveaux climats !
Pourquoi voler de conquête en conquête ?
Nos coeurs soumis ne suffisent-ils pas ?

A Nemours, les mêmes personnes en habits de villageois et de villageoises lui donnèrent une scène champêtre dans laquelle on l'invitait à venir simplement jouir des douceurs de la campagne. Ailleurs, ils parurent en bourgois et en bourgeoises, avec le bailli et le tabellion, et ces travestissements toujours variés et animés par l'esprit aimable du président suivirent Mme de Civrac jusqu'aux eaux où elle se rendait. J'ai lu dans ma jeunesse cette ingénieuse et touchante fête; j'ignore si le manuscrit en a été conservé par les héritiers de M. le président Hénault. La candeur et la religieuse simplicité du bon cardinal contrastait avec l'esprit galant et aimable du président et, sans manquer à ce qui était dû au vénérable prélat, on s'amusait quelquefois de ses simplicités. Il y en eut cependant une dont le résultat heureux justifia le bon cardinal d'une chose tout à fait déplacée. Ne voulant pas oublier

des homélies qu'il avait composées dans sa jeunesse et tenant à ses productions autant que l'archevêque de Tolède lorsqu'il disgracia Gil-Blas, le cardinal se levait à cinq heures du matin; tous les dimanches, pendant le séjour de la cour à Fontainebleau (cette ville était dans son diocèse), il allait officier à la paroisse, il montait en chaire et récitait une de ses homélies : toutes avaient été composées pour ramener les gens du grand monde aux modestes pratiques qui conviennent aux vrais chrétiens. Plusieurs centaines de paysannes, assises sur leurs sabots, environnées des paniers qui avaient servi à apporter leurs légumes ou leurs fruits au marché écoutaient Son Éminence sans comprendre un seul mot de ce qu'il leur disait. Quelques personnes attachées à la cour voulant assister à la messe avant de partir pour Paris entendirent Son Éminence crier avec une émotion tout à fait pastorale : « Mes chers frères, pourquoi le luxe vous accompagne-t-il jusqu'au pied du sanctuaire? Pourquoi ces coussins de velours et ces sacs couverts de galons et de franges précèdent-ils votre entrée dans le temple du Seigneur? Quittez, quittez ces habitudes somptueuses que vous ne devez considérer que comme une gêne tenant à votre rang et dont la présence de votre divin Sauveur doit vous dégager. » Les personnes qui avaient entendu les homélies en parlèrent dans les sociétés de la cour; chacun voulut se donner le plaisir de les entendre : les dames du plus haut rang se firent éveiller à la pointe du jour pour entendre la messe du cardinal et Son Éminence se trouva promptement avoir attiré un auditoire fait pour profiter de ses homélies.

★

Marie Leckzinska ne put voir sans prévention la princesse de Saxe, qui épousa le dauphin en secondes noces; mais les égards, les respects, les soins de la dauphine lui firent oublier qu'elle était fille du prince qui portait la couronne de son père. Cependant quelques preuves des profonds ressentiments ne peuvent échapper aux yeux des gens qui environnent sans cesse les grands; et, si la reine ne voyait plus dans la princesse de Saxe qu'une épouse chérie par son fils et la mère du prince destiné à la succession du trône, elle n'avait point oublié qu'Auguste portait la couronne de Stanislas. Un jour, un officier de sa chambre s'étant chargé de lui demander une audience particulière pour le ministre de Saxe et la reine n'étant point disposée à l'accorder, cet homme insista en se permettant d'ajouter qu'il n'avait osé demander cette faveur à la reine, que parce que ce ministre était un ambassadeur de famille « Dites *anti-famille*, reprit la reine avec vivacité, et faites-le entrer. »

★

La reine aimait beaucoup Mme la princesse de Tallard, gouvernante des enfants de France. Cette dame ayant atteint un âge avancé vint prendre congé de Sa Majesté et lui faire part de la résolution qu'elle avait prise de quitter le monde et de mettre enfin un intervalle entre la vie et la mort. La reine lui témoigna tous ses regrets, essaya de la détourner de ce projet

et toute attendrie par l'idée du sacrifice auquel la princesse se déterminait lui demanda où elle comptait se retirer : « Dans les entresols de mon hôtel, Madame, lui répondit Mme de Tallard. »

Le comte de Tessé, père du dernier comte de ce nom qui n'a point laissé d'enfants, était premier écuyer de la reine Marie Leckzinska. Elle estimait ses vertus, mais s'amusait quelquefois de la simplicité de son esprit. Un jour qu'il avait été question des hauts faits militaires qui prouvaient la noblesse française, la reine dit au comte : « Et vous, M. de Tessé, toute votre maison s'est aussi bien distinguée dans la carrière des armes. — Ah! Madame, nous avons tous été tués au service de nos maîtres! — Que je suis heureuse, reprit la reine, que vous soyez resté pour me le dire. Ce bon M. de Tessé avait marié son fils à l'aimable, à la spirituelle fille du duc d'Ayen, depuis maréchal de Noailles : il aimait éperdument sa belle-fille et n'en parlait jamais qu'avec attendrissement. La reine, qui cherchait à l'obliger, l'entretenait souvent de la jeune comtesse et lui demanda un jour quelle qualité il remarquait essentiellement en elle. « Sa bonté, Madame, sa bonté, répondit-il les yeux pleins de larmes : elle est douce... douce comme une bonne berline. — Voilà bien, dit la reine, une comparaison de premier écuyer. »

★

En 1730, la reine Marie Leckzinska se rendant à la messe trouva le vieux maréchal appuyé sur une béquille de bois qui ne valait pas trente sous : elle l'en plaisanta et le maréchal lui dit qu'il s'en servait depuis une

blessure qui l'avait forcé de faire cette emplette à l'armée. La reine en souriant lui dit qu'elle trouvait sa béquille si indigne de lui, qu'elle espérait bien en obtenir le sacrifice. Rentrée chez elle, Sa Majesté fit partir M. Campan pour Paris avec l'ordre d'acheter chez le fameux Germain la plus belle canne à béquille en or émaillé qu'il pût trouver et lui ordonna de se rendre de suite à l'hôtel du maréchal de Villars et de lui porter ce présent de sa part. Il se fit annoncer et remplit sa commission; le maréchal en le reconduisant le pria d'exprimer toute sa reconnaissance à la reine et lui dit qu'il n'avait rien à offrir à un officier qui avait l'honneur d'appartenir à Sa Majesté, mais qu'il le priait d'accepter son vieux bâton, qu'un jour peut-être ses petits-fils seraient bien aises de posséder la canne avec laquelle il commandait à Marchiennes et à Denain. On retrouve dans cette anecdote le caractère connu du maréchal de Villars, mais il ne se trompa pas sur le prix que l'on mettrait à son bâton. Il a été conservé depuis ce temps avec vénération par la famille de M. Campan. Au 10 août 1792, une maison que j'occupais sur le Carrousel à l'entrée de la cour des Tuileries fut entièrement pillée et en grande partie brûlée; la canne du maréchal de Villars fut jetée sur le Carrousel à raison de son peu de valeur et ramassée par mon domestique. Si l'ancien maître de cette canne eût vécu à cette époque, nous n'aurions pas vu une si déplorable journée.

★

Le père de la reine était mort consumé auprès de sa cheminée. Comme presque tous les vieillards, il

répugnait à des soins qui dénotent l'affaiblissement des facultés et avait ordonné à un valet de chambre, qui voulait rester près de lui, de se retirer dans la pièce voisine : une étincelle mit le feu à une douillette de taffetas ouaté de coton que la reine sa fille lui avait envoyée. Ce pauvre prince, qui espérait encore sortir de l'état affreux où l'avait mis ce terrible accident, voulut en faire part lui-même à la reine et mêlant la gaieté douce de son caractère au courage de son âme, il lui manda : « Ce qui me console, ma fille, c'est que je brûle pour vous. » Cette lettre ne quitta pas Marie Leckzinska jusqu'à sa dernière heure et ses femmes la surprirent souvent baisant un papier qu'elles ont jugé être ce dernier adieu de Stanislas.

ANECDOTES

SUR LE

RÈGNE DE LOUIS XVI

Dans une cour paisible et heureuse, comme l'était celle de Versailles jusqu'à l'époque à jamais funeste de la Révolution, les moindres événements occupent et on y aime surtout les choses merveilleuses. Au commencement du règne de Louis XVI, quelqu'un de la société de la duchesse de Cossé dame d'atours de la reine, découvrit dans un village près de Marly une femme retirée dans une chaumière plus soignée et mieux meublée que ne l'étaient celles des autres paysans du même lieu. Elle avait une vache, ne savait pas la traire et priait ses voisines de lui rendre ce service. Une chose paraissait bien plus surprenante encore, c'était une bibliothèque à peu près de deux cents volumes, qui faisait le plus bel ornement de sa retraite. La duchesse entretint la jeune reine de cette intéressante solitaire : selon elle, ce devait être une Sarah Th***, semblable à l'héroïne d'une Nouvelle que le chevalier de Saint-Lambert venait de faire paraître à la suite du poème des Saisons.

Pendant plusieurs jours, on ne parla que de la Sarah

de Marly; on disait qu'il était à remarquer qu'elle n'était connue dans le village que sous le nom de Marguerite; qu'elle n'allait à Paris que deux fois par an; qu'elle y allait seule; qu'elle parlait rarement à ses voisines, à moins qu'elle n'eût à les remercier de petits services qu'elles lui avaient rendus; qu'elle entendait régulièrement une basse messe le dimanche et les jours de fêtes, mais n'était pas dévote; qu'on avait vu dans sa chaumière les œuvres de Racine, de Voltaire, de Jean-Jacques. Enfin, l'intérêt s'accroissait successivement sur cette solitaire, au point que Marie-Antoinette voulut connaître celle qui en était l'objet et dirigea sa promenade du côté de sa retraite. La reine descendit de calèche avant d'arriver dans le village et, tenant la duchesse de Cossé sous le bras, entra dans la chaumière. « Bonjour, Marguerite, lui dit la reine, votre chaumière est bien jolie. — Pas trop, Madame, mais je la tiens proprement. — Vos meubles sont fort bons. — Je les ai apportés de Paris lorsque je suis venue m'établir ici. — On dit que vous y allez fort peu? — Je n'y ai rien à faire. — Vous avez une vache que vous ne soignez pas? reprit la reine. — Par régime, je bois beaucoup de lait, et comme j'ai toujours vécu à la ville, je ne sais pas traire ma vache et mes voisines me rendent ce service. — Vous avez des livres ? — Vous voyez, Madame. — Quoi, Voltaire! dit la reine, en prenant un volume de cet auteur; l'avez-vous lu en entier? — J'ai lu les volumes que j'en ai, le siècle de Louis XIV, le règne de Charles XII, la Henriade et ses tragédies. — Quel choix plein de goût! s'écriait la duchesse, elle est vraiment étonnante! Vous lisez

beaucoup, à ce qu'on dit. — Je n'ai rien de mieux à faire, j'aime assez cela, çà tue le temps, les soirées sont longues. — Comment avez-vous eu ces livres? reprit la reine, les avez-vous achetés? — Non, Madame, répondit Marguerite; j'étais gouvernante d'un médecin qui est mort et m'a laissé, par testament, son mobilier, ses livres et 800 livres de rentes sur l'Hôtel-de-Ville, que je vais recevoir tous les six mois. » La reine s'amusa avec autant d'esprit que de gaieté de voir tout ce que l'on commençait à répandre sur la solitaire de Marly déjoué par un récit aussi simple et qui méritait si peu d'occuper.

Cette nouvelle Sarah Th*** était tout bonnement une cuisinière retirée.

★

Marie-Antoinette, n'étant encore que dauphine, supportait déjà difficilement le joug de l'étiquette. L'abbé de Vermond avait contribué en partie à l'entretenir dans cette disposition. Lorsqu'elle fut devenue reine, il s'efforça ouvertement de l'amener à secouer des entraves dont elle respectait encore l'antique origine. Entrait-il dans sa chambre au moment où elle se disposait à sortir : « Pour qui donc, lui disait-il d'un ton moqueur, pour qui ce détachement de guerriers que j'ai trouvé dans la cour? Est-ce quelque général qui sort pour inspecter son armée? Tout cet étalage militaire convient-il à une jeune reine adorée de ses sujets? » Il prenait cette occasion de lui rappeler la simplicité avec laquelle vivait Marie-Thérèse, les visites qu'elle allait faire sans gardes et même sans suite chez le prince

d'Esterhazy, chez le comte de Palfi pour y passer des journées entières loin de l'état fatigant de la couronne. L'abbé flattait ainsi, avec une adresse funeste, le penchant de Marie-Antoinette; il lui indiquait sous quelles couleurs elle pouvait se déguiser à elle-même sa haine pour les coutumes orgueilleuses, mais consacrées, que suivaient les descendants de Louis XIV.

★

Le théâtre, cette ressource féconde et commode des esprits superficiels, était à la cour le fond de toutes les conversations. C'était habituellement du théâtre qu'on parlait à la toilette de la reine. Elle voulait tout savoir sur une représentation à laquelle elle n'avait pas assisté. La question : « Y avait-il beaucoup de monde? » ne manquait jamais. J'ai vu plus d'un gracieux duc lui répondre en s'inclinant : « Il n'y avait pas un chat. » Cela ne voulait pas dire, comme on pourrait le croire, que la salle eût été vide, il était même possible qu'elle eût été pleine; mais, dans ce cas-là, on voulait dire que c'était des financiers, de bons bourgeois, des provinciaux qui la remplissaient. La noblesse, encore dois-je dire la haute noblesse, ne connaissait que ses pareils. Pour en faire partie, il fallait avoir été présenté. Il y avait encore parmi les gens de cette classe une élite privilégiée : c'est ce qu'on appelait les gens titrés; et les gens titrés qui habitaient Versailles, qui approchaient le roi et la reine, n'étaient pas sans quelque mépris pour ceux des leurs qui faisaient leur cour une seule fois par semaine. Dans ce cas-là, une femme présentée,

titrée et portant le nom le plus illustre, pouvait être dédaigneusement rangée dans ce qu'on appelait *les dames du dimanche*.

★

La retraite de Madame Louise, l'éloignement de la cour n'avaient fait que la livrer en entier aux intrigues du clergé. Elle recevait sans cesse les visites des évêques, des archevêques, des prêtres ambitieux; faisait accorder par le roi son père beaucoup de grâces ecclésiastiques et s'attendait probablement à jouer un grand rôle à l'époque où le roi, lassé de ses plaisirs et de sa vie licencieuse, chercherait à s'occuper de son salut; ce qui serait peut-être arrivé, si une mort prompte et inattendue ne fût venue terminer sa carrière. Le plan de Madame Louise échoua par cet événement. Elle resta dans son couvent d'où elle sollicitait encore beaucoup de grâces, ce que je pouvais juger par les plaintes de la reine qui me disait souvent : « Voici encore une lettre de ma tante Louise. C'est bien la petite carmélite la plus intrigante qui existe dans le royaume. » La cour allait la voir, à peu près trois fois par an, et je me souviens que la reine, lui menant sa fille, me chargea de lui faire habiller une poupée en carmélite, afin que la jeune princesse fût accoutumée, avant d'entrer au couvent, à l'accoutrement de sa tante la religieuse.

★

Dans un séjour où l'ambition tient toutes les passions éveillées, un mot, une seule réflexion peuvent

amener des préventions, faire naître la haine et je n'ai pu me refuser à croire que l'inimitié connue, qui s'est établie entre la reine et Mme de Genlis, n'ait eu pour première base une réponse de Marie-Antoinette à la duchesse d'Orléans, au sujet de cette dame. Le jour des révérences pour les couches à la naissance du dauphin, la duchesse d'Orléans s'approcha de la chaise longue de la reine, pour excuser Mme de Genlis de ne point paraître dans une occasion où toute la cour était empressée de féliciter Sa Majesté sur la naissance d'un héritier : une indisposition l'en avait empêchée. La reine répondit que la duchesse de Chartres se ferait excuser dans une circonstance semblable; que la célébrité de Mme de Genlis aurait pu, à la vérité, faire remarquer son absence; mais qu'elle n'était pas de rang à s'en faire excuser. Cette démarche de la princesse, subjuguée par l'esprit de la gouvernante de ses enfants prouve au moins qu'à cette époque elle ambitionnait encore les regards et la bienveillance de la reine, et, à partir de ce moment, les réflexions peu indulgentes sur les habitudes et les goûts de la souveraine et les critiques piquantes sur les productions et la conduite de la femme auteur s'échangeaient sans interruption entre Marie-Antoinette et Mme de Genlis. Au moins suis-je sûre que l'on ne manquait pas d'apporter à la reine les épigrammes et les chansons qui paraissaient contre la gouvernante des enfants du duc d'Orléans; et il est très probable que la malice des courtisans faisait arriver au Palais-Royal, avec la même rapidité, tout ce qui pouvait avoir été dit dans l'appartement de la reine contre Mme de Genlis.

★

M. de Maurepas mourut le 21 novembre, un mois après la naissance de M. le dauphin. Le roi parut très affecté de cette perte. Quelle que fût l'indifférence et la légèreté de ce guide, l'habitude l'avait rendu nécessaire. Le roi s'interdit, au moment de sa mort, plusieurs plaisirs, tels que la chasse et un dîner à Brunoy, chez Monsieur. Il visita plusieurs fois le malade et donna des marques d'une véritable sensibilité. M. de Vergennes, sans hériter du titre de premier ministre, remplaça en entier M. de Maurepas auprès du roi. Les historiens politiques prononceront sur ses talents et sur les fautes que M. de Vergennes a pu commettre. Mais le simple jugement m'a fait apprécier en lui le mérite d'avoir su dérober la faiblesse du caractère de son maître aux yeux de l'Europe entière. On ne peut nier qu'il fut pour Louis XVI tant qu'il vécut, comme un manteau respectable dont, à la mort de ce ministre, le roi parut à l'instant dépouillé.

★

La reconnaissance des Parisiens pour les secours versés par le roi et la reine fut très vive et très sincère. La neige était si abondante que, depuis cette époque, on n'en a pas vu en France une si prodigieuse quantité. On eut l'idée d'élever, dans différents quartiers de Paris, des pyramides et des obélisques portant des inscriptions qui exprimaient la reconnaissance populaire. La pyramide de la rue d'Angiviller méritait surtout de

fixer les regards. Elle était supportée par une base d'environ cinq à six pieds de haut sur douze de face; elle s'élevait à quinze pieds et était terminée par un globe. Quatre bornes, posées sur chacun des angles, accompagnaient cet obélisque et lui donnaient un aspect qui ne manquait pas d'élégance.

On y lisait plusieurs inscriptions en l'honneur du roi et de la reine.

Je fus voir ce singulier monument et j'ai retenu l'inscription suivante :

A MARIE-ANTOINETTE.

Reine, dont la bonté surpasse les appas,
Près d'un roi bienfaisant occupe ici ta place.
Si ce monument frêle est de neige et de glace,
Nos cœurs pour toi ne le sont pas.
De ce monument sans exemple,
Couple auguste, l'aspect bien doux pour votre cœur
Sans doute vous plaira plus qu'un palais, qu'un temple
Que vous élèverait un peuple adulateur.

Les théâtres retentirent généralement des éloges dus aux bienfaits des souverains; on donna la Partie de Chasse de Henri IV au profit des pauvres. La recette fut très considérable et l'Assemblée redemanda avec transport le couplet suivant :

Le roi, digne de sa couronne,
A pris pitié des malheureux ;
La reine et ce qui l'environne,
S'occupe à faire des heureux.

Dessous le chaume qui le couvre
L'infortuné n'a plus d'effroi ;
Il chante aux champs tout comme au Louvre
La bienfaisance de son roi.

Je n'ai point rapporté ces couplets pour leur mérite littéraire, mais bien pour fixer l'opinion qui existait le plus généralement à Paris sur Louis XVI et Marie-Antoinette, cinq années juste avant l'ébranlement général et funeste que subit la monarchie française.

Il a donc fallu pour produire un changement si total dans l'ancien amour du peuple pour ses souverains, la réunion des principes de la philosophie moderne à l'enthousiasme pour la liberté, puisé dans les champs de l'Amérique; et que cette fureur de novation et cet élan aient été servis par la faiblesse du monarque, par la constante corruption de l'or des Anglais et par les projets de vengeance ou d'ambition du duc d'Orléans. Qu'on ne croie pas cette accusation basée sur celle tant de fois répétée par les chefs du gouvernement français depuis la Révolution. Deux fois, entre le 14 juillet 1789 et le 6 octobre de la même année, jour où la cour fut traînée à Paris, la reine m'avait empêchée d'y faire de petits voyages d'affaires ou de plaisirs, me disant : « N'allez pas tel jour à Paris; les Anglais ont versé de l'or, nous aurons du bruit. »

Les voyages continuels de ce prince en Angleterre avaient amené l'anglomanie à un tel degré que l'on ne pouvait plus distinguer Paris de Londres. Le Français, constamment imité par l'Europe entière, devint tout à coup un peuple imitateur, sans songer au mal que l'on faisait aux arts et aux manufactures. Depuis

le traité de commerce fait avec l'Angleterre, à la paix de 1783, non seulement les équipages, mais tout, jusqu'aux rubans et aux faïences communes, fut de fabrique anglaise. Si cette influence des goûts anglais se fût bornée à remplir les salons de jeunes gens en frac, au lieu de les y voir dans l'habit français, le bon goût et le commerce auraient pu seuls en souffrir; mais l'esprit du gouvernement anglais remplissait toutes ces jeunes têtes : *constitution*, *chambre haute*, *chambre basse*, *garantie nationale*, *balance des pouvoirs*, *grande charte*, *loi de l'habeas corpus*, tous ces mots étaient sans cesse répétés, rarement bien entendus; mais ils tenaient aux bases d'un parti qui se formait.

★

Le goût de la parure, auquel la reine s'était livrée pendant les premières années du règne, avait fait place à un amour de simplicité porté même à un degré impolitique, l'éclat et la magnificence du trône n'étant pas jusqu'à un certain degré séparés en France des intérêts de la nation.

Excepté les jours de très grande réunion à la cour, tels que le 1er janvier, le 2 février consacré à la procession de l'ordre du Saint-Esprit et aux fêtes de Pâques, de la Pentecôte et de Noël, la reine ne portait plus que des robes de percale ou de taffetas de Florence blanc. Sa coiffure se bornait à un chapeau : les plus simples étaient préférés et les diamants ne sortaient des écrins que pour les parures d'étiquette consacrées aux jours que je viens d'indiquer.

La reine n'avait pas encore vingt-cinq ans et com-

mençait déjà à craindre qu'on ne lui fît faire trop d'usage des fleurs et des parures qui, dans ce temps, étaient encore réservées à la seule jeunesse.

Mlle Bertin lui ayant apporté une guirlande et un collier de roses, la reine l'essayait en craignant que l'éclat de ces fleurs ne fût plus avantageux à celui de son teint. Elle était véritablement trop sévère sur elle-même, sa beauté n'ayant encore subi aucune altération; il est aisé de se faire idée du concert de louanges et de compliments qui répondirent au doute qu'elle avait énoncé. La reine, s'approchant de moi, imagina de promettre de s'en rapporter à mon jugement lorsqu'il serait temps qu'elle abandonnât la parure des fleurs. « Songez-y bien, me dit-elle; je vous somme, dès ce jour, de m'avertir avec franchise du moment où les fleurs cesseront de me convenir. — Je n'en ferai rien, Madame, lui répondis-je aussitôt; je n'ai pas lu Gil-Blas pour n'en retirer aucun fruit, et je trouve l'ordre de Votre Majesté trop semblable à celui que lui avait donné l'archevêque de Tolède de l'avertir du moment où il commencerait à baisser dans la composition de ses Homélies. — Allez, me dit la reine, vous êtes moins sincère que Gil-Blas, et j'aurais été plus généreuse que l'archevêque de Tolède. »

★

Le zèle indiscret des courtisans nuit souvent aux véritables intérêts des princes; une fausse démarche de M. Augeard, secrétaire des commandements de la reine et fermier général, avait essentiellement contribué à répandre dans le public l'opinion que la reine dispo-

sait de tous les emplois de finance : il avait, sans y être autorisé, demandé au comité des fermiers généraux de le prévenir des vacances de tous les emplois un peu lucratifs, les assurant qu'ils agiraient d'une manière très conforme aux désirs de la reine. Les membres du comité accédèrent à cette demande de M. Augeard, mais non sans en murmurer dans leurs différentes sociétés. La reine n'attribua d'abord qu'au zèle de son secrétaire des commandements le soin qu'il avait de la prévenir de toutes les vacances; mais lorsqu'elle eut connaissance de la démarche qu'il avait faite auprès de sa compagnie, elle la désapprouva hautement, le fit savoir aux fermiers généraux et s'abstint de demander des emplois de finance. Au dernier bail des fermes, renouvelé par M. de Calonne, elle ne forma qu'une seule demande de ce genre, pour marier une fille de condition placée parmi ses femmes. Il y eut cependant à cette époque un grand nombre de places importantes à donner. Vivement affligée de voir le monde convaincu que la reine disposait indistinctement de tous les emplois et ayant eu connaissance de gens évincés de postes auxquels ils avaient des droits légitimes, sous prétexte de demandes formées par la reine, je leur conseillai d'écrire à Sa Majesté pour la supplier de leur faire savoir si elle avait demandé les places auxquelles ils avaient de justes prétentions. La reine fut très satisfaite de la confiance que ces particuliers lui avaient témoignée et leur fit répondre d'une manière ostensible « qu'elle n'avait fait aucune demande pour les postes qu'ils sollicitaient et qu'elle les autorisait à faire usage de sa lettre. » Ces personnes obtinrent les places qu'elles sollicitaient.

★

On voyait souvent dans les jardins et dans les appartements de Versailles un ancien capitaine aux grenadiers de France, qui s'appelait le chevalier d'Orville et qui sollicitait depuis quatre ans, auprès du ministre de la Guerre, une place de major ou de lieutenant de roi. On le savait très pauvre; mais il supportait son sort sans jamais se plaindre de l'affligeante lenteur qu'on mettait à récompenser ses honorables services. Il venait régulièrement chez le maréchal de Ségur, à l'heure fixée par le ministre pour recevoir les nombreux solliciteurs de son département. Un jour le maréchal lui dit : « Vous êtes encore à Versailles, Monsieur d'Orville? — Monseigneur, lui répondit ce brave capitaine, vous pouvez le remarquer à cette feuille de parquet sur laquelle je me place constamment; elle est déjà enfoncée de quelques lignes par le poids de mon corps. » Cette réponse circula dans Versailles; je la sus.

La reine se mettait assez souvent à la fenêtre de sa chambre à coucher pour reconnaître avec sa lorgnette les gens qui se promenaient dans le parc. Quelquefois elle demandait à ses femmes les noms des gens dont les figures lui étaient inconnues. Un jour elle y vit passer le chevalier d'Orville et me demanda le nom de ce chevalier de Saint-Louis qu'elle rencontrait partout et depuis bien du temps. Je savais son nom, je lui contai son histoire. « Il faut faire finir cela, dit la reine avec un peu de vivacité. J'en demande bien pardon aux protecteurs de cour, mais l'exemple d'une semblable indifférence est faite pour décourager le militaire : on

peut être un bien brave homme et n'avoir pas de protecteurs. — Cela sera fait quand Votre Majesté le voudra, repris-je. — Oui, oui, » dit la reine sans s'expliquer davantage et tournant sa lunette vers quelques autres promeneurs. Le lendemain, en traversant la galerie pour aller à la messe, la reine aperçoit le chevalier d'Orville; elle s'arrête, va droit à lui. Le pauvre homme se reculait dans une embrasure de croisée, regardant à sa droite et à sa gauche pour découvrir la personne vers laquelle se dirigeaient les pas de la reine, lorsqu'elle lui dit : « M. d'Orville, il y a plusieurs années que vous êtes à Versailles pour y solliciter une majorité ou une lieutenance de roi. Il faut que vous ayez de bien faibles protecteurs. — Je n'en ai point, Madame, répondit le pauvre chevalier tout troublé. — Eh bien! je serai votre protectrice. Demain à pareille heure, trouvez-vous ici avec un placet et un état de vos services. » Quinze jours après, M. d'Orville fut nommé lieutenant de roi de La Rochelle ou de Rochefort.

★

La vraie sensibilité de la reine lui fournissait à l'instant même les choses les plus flatteuses et les plus honorables à dire aux gens qu'elle estimait. Lorsque M. Loustonneau, premier chirurgien des enfants de France, fut nommé à la survivance de M. Andouillé, premier chirurgien du roi, il vint à l'heure du déjeuner de la reine faire ses remerciements. Cet honnête homme était généralement chéri à Versailles; il s'y était dévoué à soigner la classe indigente et versait chez les pauvres malades près de trente mille francs par an. Son extrême modestie

n'avait pu empêcher qu'à la longue de si grandes charités ne fussent connues. Après avoir reçu l'expression de la reconnaissance du bon Loustonneau, la reine lui dit : « Vous êtes content, Monsieur; mais moi je le suis bien peu des habitants de Versailles. A la nouvelle de la grâce que le roi vient de vous accorder, la ville aurait dû être illuminée. — Et pourquoi cela, Madame? reprit le premier chirurgien avec un étonnement inquiet. — Ah! reprit la reine avec l'accent de la sensibilité, si tous les indigents que vous secourez depuis vingt ans eussent seulement allumé une chandelle sur leur fenêtre, on n'aurait jamais vu de plus brillante illumination. »

★

Le jour même où le roi annonça qu'il consentait à la convocation des États-Généraux, la reine sortit de son dîner public et se plaça dans l'enfoncement de la première croisée de sa chambre à coucher, le visage tourné vers le jardin. Son chef du gobelet la suivait pour lui servir son café qu'elle prenait ordinairement debout en sortant de table. Elle me fit signe de m'approcher d'elle. Le roi était occupé à parler à quelqu'un dans sa chambre. Quand l'officier l'eut servi, il se retira et, sa tasse à la main, elle me dit : « Grand Dieu! quelle nouvelle va se répandre aujourd'hui! Le roi accorde la convocation des États-Généraux. » Puis elle ajouta en levant les yeux au ciel : « Je le crains bien; cet important événement est un sinistre premier coup de tambour pour la France. » En baissant ses yeux, ils étaient pleins de larmes. Elle ne put continuer de prendre son

café, me remit sa tasse et fut rejoindre le roi. Le soir, quand elle fut seule avec moi, elle ne parla que de cette importante décision. « C'est le parlement, dit-elle, qui a amené le roi jusqu'à la nécessité d'avoir recours à une mesure depuis longtemps considérée comme funeste au repos du royaume. Ces messieurs veulent restreindre la puissance royale, mais au moins est-il bien certain qu'ils portent un grand coup à l'autorité dont ils font un si mauvais usage et qu'ils amèneront leur destruction. C'est peut-être le seul côté favorable d'une aussi alarmante mesure. »

★

Extrait des différentes lettres de Mme Campan, première femme de chambre de la reine, du 5 octobre au 31 décembre 1789.

J'ignore si j'aurai la force de vous tracer les scènes affligeantes qui viennent de se passer presque sous mes yeux. Mes sens égarés ne sont point encore calmés, mes rêves sont affreux, mon sommeil pénible. Ma sœur était auprès de la reine pendant la nuit du 5 : je tiens d'elle une partie des circonstances que je vais vous dire. Lorsque M. de La Fayette eut quitté le roi en disant qu'il allait faire loger ses troupes comme il le pourrait, tout le monde au château crut pouvoir goûter les douceurs du repos. La reine elle-même se coucha et lorsque ma sœur eut rempli auprès d'elle ses fonctions, elle se retira dans la chambre qui précède la sienne; là, se laissant aller aux accents de sa douleur, elle dit à ses compagnes en fondant en larmes : « Se couche-t-on

quand il y a dans une ville trente mille hommes de troupes, dix mille brigands et quarante-deux pièces de canon? — Non assurément, répondirent-elles, il ne faut pas nous rendre coupables d'un pareil tort. » Elles restèrent donc tout habillées et s'assoupirent, appuyées sur leurs lits. Il était alors quatre heures. A six heures précises, la foule des brigands, ayant forcé les postes, se dirigea vers l'appartement de Sa Majesté. Ma sœur entendit la première ces mots terribles : « Sauvez la reine. » Le garde-du-corps qui les prononça reçut treize blessures à la porte même d'où il nous avertit. Si les femmes de la reine s'étaient couchées, Sa Majesté était perdue; elles n'eurent que le temps de se précipiter dans sa chambre, de l'arracher de son lit, de jeter une couverture sur son corps, de l'emporter dans l'appartement du roi et de fermer, le mieux qu'elles purent, la porte du corridor qui y conduit. Elle tomba évanouie dans les bras de son auguste époux. Vous savez ce qui est arrivé depuis : le roi, cédant aux vœux de la capitale, s'y est rendu avec toute sa famille le 6 au matin. Le voyage a duré sept heures et demie, pendant lesquelles nous avons entendu sans cesse un bruit continuel de trente mille fusils chargé à balles, que l'on chargeait et déchargeait en signe de joie du bonheur de mener le roi à Paris. On criait, mais inutilement, *tirez droit*. Malgré cette attention, les balles quelquefois venaient frapper sur les ornements des voitures; l'odeur de la poudre nous suffoquait et la foule était si prodigieuse que le peuple, pressant de toutes parts les carrosses, leur faisait éprouver le mouvement d'un bateau. Si vous voulez vous former une idée de cette marche, représentez-vous une multitude de brigands

non vêtus, armés de sabres, de pistolets, de broches, de scies, de vieilles pertuisanes, marchant sans ordre, criant, hurlant, précédée d'un monstre, d'un tigre, que la municipalité de Paris cherche avec le plus grand soin, d'un homme à longue barbe, qui jusqu'à présent servait de modèle à l'académie de peinture et qui, depuis les troubles, s'est livré à son goût pour le meurtre et a à lui seul coupé toutes les têtes des malheureuses victimes de la fureur populaire. Quand on pense que c'est cette même troupe qui, à six heures du matin, avait forcé le poste de l'escalier de marbre, enfoncé les portes des antichambres et pénétré jusqu'à l'endroit où ce brave garde-du-corps fit une résistance assez longue pour nous donner le temps de sauver la reine; quand on se rappelle que cette terrible armée courait les rues de Versailles toute la nuit, on trouve encore que le ciel nous a protégés; on remarque le pouvoir de la Providence, et ce danger passé fait espérer pour l'avenir. D'ailleurs il est reconnu aujourd'hui que tous les funestes événements dont je n'ai pu vous présenter qu'une faible esquisse ont été le hideux résultat du plus noir, du plus épouvantable des complots; la ville de Paris va en rechercher les auteurs. Mais je doute qu'elle les découvre tous et je crois que la postérité seule sera éclairée sur ces horribles secrets.

La sévérité de la loi martiale, la grande activité des chefs de la milice et du corps de ville, l'attachement, la vénération de tous les citoyens de la capitale pour l'auguste famille qui est venue s'enfermer dans ses murs et qui est bien déterminée à y rester jusqu'au moment où la nouvelle constitution

sera achevée : voilà le tableau qui peut seul porter quelque soulagement dans nos cœurs.

Depuis que la rein est à Paris, sa cour est nombreuse; elle dîne trois fois par semaine en public avec le roi; son jeu a lieu ces jours-ci quoique les pièces soient petites, tout Paris y abonde; elle parle aux commandants des districts, elle trouve des occasions naturelles de dire des choses obligeantes même aux simples fusiliers, parmi lesquels se trouvent les citoyens de la première classe comme les derniers des artisans : douceur, résignation, courage, grâces, popularité, tout est mis en usage et sans affectation pour réunir les esprits et concourir au rétablissement de l'ordre. Tout le monde rend la justice qui est due à des soins si touchants et c'est un dédommagement pour les peines cruelles que l'on a endurées, pour les risques horribles que l'on a courus. En général, rien n'est plus sage ni plus suivi que la conduite du roi et de la reine; aussi augmente-t-elle tous les jours le nombre de leurs partisans. L'on en parle avec enthousiasme dans presque toutes les sociétés. J'ai beaucoup perdu du côté du bonheur, des jouissances de la vie, des espérances; mais je suis extrêmement flattée d'être attachée à une princesse qui, dans des moments d'adversité, a développé un caractère aussi généreux et aussi grand : c'est un ange de douceur, de bonté; c'est une femme forte quant au courage. J'espère que les nuages amassés autour d'elle par le souffle impur de la calomnie se dissiperont; et quand on a l'âge de la reine et ses vertus, on peut encore se flatter de reprendre, dans l'histoire et aux yeux de la postérité, le rang qu'on ne peut sans injustice lui enlever. Les princes assaillis par les faiblesses et les vices vers

leur déclin, ont inutilement montré quelques vertus dans leur première jeunesse; leurs dernières années effacent l'éclat des premières et ils emportent au tombeau la haine et le mépris de leurs sujets. Que de belles années restent encore à parcourir à notre aimable souveraine! et lorsqu'elle agit par elle-même, elle est toujours sûre du plus grand succès. Elle vient d'en donner la preuve dans les moments les plus critiques; et Paris, imbu de tous les propos les plus séditieux, Paris, lisant sans cesse les libelles les plus dégoûtants, n'a pu lui refuser cette admiration que l'on doit au vrai courage, à la présence d'esprit et aux grâces. Ses plus cruels ennemis se bornent à dire : « Il faut convenir que c'est une femme forte ». Je ne puis vous exprimer combien je suis occupée de l'opinion qu'on a de cette intéressante princesse dans les cours étrangères : les libelles affreux y ont-ils été envoyés? Croit-on en Russie qu'une Mme Lamotte ait jamais été l'amie de la reine? Croit-on à tous les contes odieux de cette trame infernale? J'espère que non : la justice, les réparations qui sont dues à cette princesse ne cessent de m'occuper. J'en perdrais la raison, si j'étais un peu plus jeune et si ma tête était aussi vive que mon cœur est sensible. Moi, qui la vois depuis quinze ans attachée à son auguste époux, à ses enfants, bonne avec ses serviteurs, malheureusement trop polie, trop simple, trop en égale avec les gens de cour, je ne puis supporter de voir injurier son caractère. Je voudrais avoir cent bouches, je voudrais avoir des ailes, je voudrais inspirer cette confiance pour écouter la vérité qu'on accorde si facilement au mensonge : implorons encore le temps sur cet important objet.

★

Opinion de la reine sur la noblesse.

La reine m'a dit souvent : « La noblesse nous perdra, mais je pense que nous ne pouvons nous sauver sans elle. Nous n'agissons quelquefois dans un sens qui blesse la noblesse qu'avec de bonnes intentions pour elle. Cependant lorsque je suis boudée par les gens qui nous environnent, j'en suis affligée : alors nous faisons quelques démarches ou quelques confidences pour rassurer tous ces pauvres gens qui ont réellement bien à souffrir. Ils en font bruit; les révolutionnaires en sont instruits, s'en alarment; l'Assemblée devient plus pressante, plus virulente, et les dangers s'accroissent. »

★

Il y avait longtemps que la puissance de Louis XIV n'existait plus dans le palais de Versailles et toutes les formes extérieures de cette puissance absolue existaient encore en 1789.

Ce roi, dans les dernières années de son règne, avait payé son ambition guerrière par des revers dont la nation avait beaucoup souffert. Devenu vieux, ses remords et la dévotion de sa dernière maîtresse le rendirent faible et bigot.

Les prêtres régnèrent et obtinrent de lui des édits foudroyants contre ses sujets des églises réformées. Une foule de Français industrieux, manufacturiers, abandonnèrent leur patrie et portèrent leurs utiles travaux

chez les peuples voisins. L'édit qui produisit un effet si funeste à la France s'appelle la révocation de l'édit de Nantes.

L'édit de Nantes était dû à Henri IV; il assurait à toutes les diverses églises le libre exercice de leur culte.

Louis XIV mourut. Il laissa pour héritier de sa couronne son arrière-petit-fils âgé de cinq ans.

Cet enfant eut pour régent son oncle le duc d'Orléans, prince spirituel, léger et libertin. Il hasarda des systèmes financiers qui ruinèrent la France et se livra à des débauches publiques et à un mépris pour tous les sentiments et les devoirs religieux, qui firent promptement succéder la licence à l'hypocrisie. Le règne de Louis XV fut faible. Pendant les premières années de ce règne, sa jeunesse, sa beauté, quelques succès dans les armes le firent chérir par les Français; bientôt le libertinage le plus effréné lui fit perdre cette première bienveillance du peuple et lui ravit même l'estime de sa cour.

A la mort de Louis XV, Louis XVI monta sur le trône avec toutes les vertus d'un homme, mais peu de celles qui conviennent à un grand roi et qui lui deviennent indispensables dans des temps où les peuples sont agités par l'esprit des factions.

La reine était aimable, sensible, belle et bonne. Les calomnies qui ont noirci cette princesse sont le fruit de l'esprit de mécontentement qui régnait alors. Mais elle aimait le plaisir et en trouvait trop à faire admirer sa beauté. Les amusements, les fêtes endormirent cette cour jusqu'au moment de l'affreux réveil que leur préparaient des opinions introduites en France depuis

cinquante ans et qui déjà avaient pris une force imposante.

Trois ministres, qui avaient jugé le danger de l'effervescence des idées, voulurent successivement travailler à la réforme des abus, remonter en un mot la trop vieille machine de la puissance absolue par des lois modernes, réformatrices et régénératrices. Ils ne pouvaient le faire qu'en attaquant les droits de la noblesse et du clergé : ces corporations les croyaient imprescriptibles et le croient encore, même depuis que le torrent de la plus terrible révolution a fait disparaître jusqu'aux derniers vestiges de leurs droits et de leurs richesses.

Ces trois ministres, Turgot, Malesherbes et Necker, furent renversés par la puissance de ces antiques corporations [1].

L'impolitique désir d'amoindrir la puissance anglaise avait fait embrasser par Louis XVI la cause des Américains insurgés contre leur mère patrie. Nos jeunes gens volèrent aux combats qui se livraient dans le Nouveau-Monde pour la liberté et contre les droits des couronnes. La liberté l'emporta : ils rentrèrent triomphants en France et y rapportèrent le germe de l'indépendance. On recevait souvent dans le palais de Ver-

1. M. Necker voulait être appuyé des faveurs et de la confiance du peuple; et semblable en cela à M. Turgot, il ne put être agréable, ni au clergé, ni à la noblesse, si étrangers aux affections personnelles du ministre génevois. Le clergé murmura du choix d'un ministre protestant « Je vous l'abandonne, si vous voulez payer la dette de l'État » répondit M. de Maurepas à un archevêque scandalisé de sa nomination. (*Histoire de Marie-Antoinette*, par Montjoie.)

sailles des lettres de plusieurs militaires, cachetées d'un sceau qui portait les treize étoiles des Etats-Unis, environnant le bonnet de la liberté; et le chevalier de Parny, un des poètes les plus estimés du temps, frère d'un écuyer de la reine et lui-même homme de la cour, fit imprimer une épître aux Bostoniens, dans laquelle étaient placés les vers suivants :

Et vous,
Peuple heureux sans rois et sans reines,
Vous dansez donc au bruit des chaînes
Qui pèsent sur le genre humain !

Bientôt après, des embarras de finances, l'opiniâtre résistance des parlements et l'impéritie du ministre de Loménie de Brienne amenèrent la convocation des États-Généraux. Malgré les excès qui souillèrent cette époque, malgré le renversement de toutes les anciennes institutions, le bien pouvait encore se faire, si l'Assemblée Constituante eût cédé aux avis, aux lumières du parti qui réclamait non seulement une garantie pour les libertés nationales, mais les avantages d'une noblesse héréditaire par la formation d'une chambre haute, composée d'une noblesse qui ne serait plus exposée à voir les talents rendus inutiles au bien du pays par la volonté d'un souverain ou la haine d'un favori. Des noms respectables se voyaient à la tête de ce parti : le marquis de Lally-Tollendal, le vicomte de Noailles, le marquis de La Fayette, Malouet, Mounier, etc. Le duc d'Orléans y figura quelques instants, mais seulement comme homme mécontent et factieux, prêt à passer successivement dans tous les partis les plus exagérés. Parler alors à la cour de la constitution anglaise,

faire du roi de France un roi d'Angleterre paraissait aussi criminel que si l'on eût osé proposer de détrôner le roi, de briser la couronne ornée des lys. Le parti des deux chambres, rejeté par la cour, donna le temps à un parti plus républicain de se former et de s'appuyer de la force populaire. M. de La Fayette, imbu des principes américains qu'il avait servis si glorieusement, se trouva porté à être le chef de ce parti. Dès le 6 octobre 1789, six mois après l'ouverture des Etats-Généraux, la presque totalité des partisans de la constitution anglaise émigra et fut soustraite aux horreurs qui menaçaient la France.

Un homme, malheureusement digne de la célébrité des orateurs grecs et romains, Mirabeau, embrassa la cause d'une constitution plus républicaine. Naturellement la cour y fut encore plus opposée qu'aux premiers vœux des amis de la constitution anglaise.

Les révolutionnaires enflammèrent le peuple, l'appelèrent à leur secours, l'armèrent; les châteaux furent incendiés ou pillés, tous les nobles obligés de quitter la France. Le palais de Versailles fut assiégé par la populace de Paris; le roi fut traîné dans cette ville d'une manière cruelle et dégradante, sa voiture précédée par une horde qui portait en triomphe les têtes de deux de ses gardes. Les députés, au milieu des orages, travaillaient à achever l'acte constitutionnel; le roi, comme pouvoir exécutif, y était trop dépouillé de puissance. Il jugea l'impossibilité de faire marcher une semblable constitution et s'enfuit avec sa famille. Sa fuite combinée et son projet trahi donnèrent le temps à l'Assemblée de le faire arrêter comme il touchait aux frontières de son royaume; il fut ramené avec

l'infortunée Marie-Antoinette, la vertueuse Elisabeth, Madame et le dauphin. Ils supportèrent en route toutes les insultes d'une multitude effrénée.

A cette époque, les jacobins, secte furieuse et sanguinaire, à la tête de laquelle étaient Robespierre et Marat, voulurent faire prononcer la déchéance du roi et fonder une république. Le parti constitutionnel, quoique très affaibli, eut encore assez de force pour s'y opposer. La constitution fut achevée; le roi, qui, depuis son voyage manqué, était en arrestation, fut rendu à la liberté et vint faire sur cette nouvelle charte le serment de la maintenir et de la défendre. On donna des fêtes brillantes qui précédèrent de bien peu des jours de deuil et de désespoir. Deux décrets que le roi rejeta, celui qui menaçait les prêtres et celui relatif à la formation d'un camp sous Paris, servirent de prétexte aux plus violentes attaques dirigées contre lui. Malheureusement le roi crut que, sans dévier de sa marche, il serait retiré de ses liens et dégagé de serments forcés. Il se trompait : le peuple entier s'avança; les troupes étrangères furent repoussées; le palais des Tuileries assiégé; le roi et sa famille enfermés au Temple d'où ils ne sortirent que pour monter sur l'échafaud, à l'exception de Madame et du jeune prince qui mourut victime des mauvais traitements qu'on lui avait fait éprouver.

★

L'Empereur Joseph II manifesta, en novembre 1783, et surtout en mai 1784, des prétentions embarrassantes pour la République des Provinces-Unies; il

demanda l'ouverture de l'Escaut, la cession de Maestricht avec ses dépendances, du pays d'outre-Meuse, du comté de Vroenhoven et une somme de soixante-dix millions de florins.

Le premier coup de canon fut tiré par l'empereur, sur l'Escaut, le 5 novembre 1784.

La paix fut faite et signée le 8 novembre 1785, entre l'empereur et les Provinces-Unies, sous la médiation de la France.

Le singulier fut l'indemnité accordée à l'empereur : cette indemnité fut de dix millions de florins de Hollande; les articles 15, 16, 17 du traité stipulaient la quotité de cette indemnité. La Hollande paya cinq millions et demi de florins et la France, par ordre de M. de Vergennes, quatre millions cinq cent mille florins, c'est-à-dire, neuf millions quarante-cinq mille livres, dit M. Soulavie.

M. de Ségur, dans son ouvrage intitulé *Politique des Cabinets*, troisième volume, dit dans une note sur un mémoire de M. de Vergennes, relatif à cette affaire :

« On a beaucoup blâmé M. de Vergennes d'avoir terminé par un sacrifice de sept millions la contestation qui existait entre les Provinces-Unies et l'empereur. Dans ce siècle de philosophie, on était encore bien barbare; dans ce siècle de commerce, on calculait bien mal et les hommes qui accusaient la reine d'envoyer l'argent de la France à son frère auraient mieux aimé que, pour soutenir une république sans énergie,on sacrifiât le sang de deux cent mille hommes, et trois ou quatre cents millions, en s'exposant à perdre le fruit de la paix qu'on venait de dicter à l'Angleterre. Il est triste et humiliant de voir comment et

par qui on est jugé; ceux qui se rappellent toutes les déclamations violentes qu'on se permettait alors contre la politique du cabinet de Versailles verront, dans le mémoire de M. de Vergennes, avec quelle sagesse délibéraient alors les ministres accusés par l'ignorance, la présomption et la folie. »

ANECDOTES DIVERSES

Le Recueil des Causes célèbres a rendu le service important de donner dans le monde une salutaire défiance sur les apparences criminelles. Quel bien la société ne retirerait-elle pas d'une collection de toutes les histoires de ces imposteurs, depuis ceux qui, se faisant passer pour des souverains ou des héritiers de la puissance souveraine, se sont formé des partis et ont compromis des gens crédules, jusqu'à ceux qui, nés dans une classe obscure, ont pris les noms de gens d'un rang supérieur ou ont fait croire à leurs liaisons intimes avec des grands et même avec des têtes couronnées. Hélas! les malheurs inouïs de Marie-Antoinette sont dus en grande partie aux audacieux mensonges d'une femme dont les traits ne lui étaient pas même connus et qui avait trouvé le moyen de persuader au cardinal de Rohan qu'elle était une amie intime et cachée de cette auguste et infortunée princesse. Il n'y a point de classe où ces esprits inventifs et dangereux ne parviennent à troubler l'ordre de la société et à porter le malheur et la désolation dans les familles les plus respectables. Si leur génie malfaisant leur fait prendre des formes légales et judiciaires pour étayer leurs audacieux mensonges, le merveilleux qui accompagne toujours les réclamations dénuées de toute vraisemblance occupe et amuse les indifférents et

excite presque toujours l'amour-propre de quelque avocat qui croit sans doute défendre la cause de gens victimés par la ruse, la cupidité ou la puissance. Le plus prudent est d'être en défiance contre le merveilleux et de se dire, d'une chose qui est contre les lois de l'honneur, des convenances et des bienséances : Il est probable que cela n'est pas vrai. Cette précieuse défiance serait généralement servie par le recueil que je désirerais voir confié aux soins de quelque avocat distingué. Ces réflexions précèdent l'histoire assez inconnue d'une intrigante du dernier rang dans la société, et dont les mensonges ont osé atteindre les personnes les plus augustes et les plus estimables

Mon père m'avait donné une espèce de gouvernante, ou plutôt ce que l'on appelle une bonne, qui avait une nièce du même âge que le mien. Jusqu'à l'époque de notre première communion, elle venait passer ses jours de vacances chez sa tante et jouait avec moi. Lorsqu'elle eut atteint l'âge de douze ans, mon père, sans qu'aucun sentiment de hauteur dirigeât sa prudence, déclara qu'il ne voulait plus que cette petite vînt jouer avec moi et mes sœurs. L'éducation soignée qu'il voulait bien nous donner lui faisait craindre des relations intimes avec une petite personne destinée à l'état de couturière et de brodeuse. Cette petite fille était jolie, blonde et d'un maintien très modeste. Six ans après l'époque où mon père lui avait interdit l'entrée de sa maison, le duc de La Vrillière, alors M. le comte de St-Florentin, fit demander mon père : « Avez-vous, lui dit-il, à votre service une femme âgée nommée Pâris? » Mon père lui répondit qu'elle nous

avait élevées et était encore chez lui. « Connaissez-vous sa jeune nièce? » reprit le ministre. Alors mon père lui dit ce que la prudence d'un père, qui désire que ses enfants n'aient jamais que d'utiles liaisons, lui avait suggéré il y avait six ans. « Vous avez agi bien prudemment, lui dit M. de Saint-Florentin; depuis quarante ans que je suis au ministère, je n'ai pas encore rencontré une intrigante plus audacieuse que cette petite grisette : elle a compromis dans ses mensonges notre auguste souverain, nos pieuses princesses, mesdames Adélaïde et Victoire, et l'estimable M. Baret, curé de Saint-Louis, qui, dans ce moment, est interdit de ses fonctions curiales jusqu'à l'éclaircissement parfait de cette infâme intrigue; la petite personne est à la Bastille en ce moment. Imaginez-vous, ajouta-t-il, qu'à l'aide de ses astucieux mensonges, elle a soustrait plus de soixante mille francs à divers gens crédules de Versailles; aux uns elle affirmait qu'elle était maîtresse du roi, se faisait accompagner par eux jusqu'à la porte de glace qui ouvre dans la galerie, entrait dans l'appartement du roi par cette porte particulière en se la faisant ouvrir par quelques garçons du château qui avaient ses faveurs. A peu près dans le même temps, elle a fait demander M. Gauthier, le chirurgien des chevaux légers, pour accoucher chez elle une femme dont le visage était couvert d'un crêpe noir et fournit au chirurgien les serviettes dont il avait besoin et qui toutes étaient marquées à la couronne, selon les dépositions de Gauthier. Elle lui a de même procuré, pour bassiner le lit de l'accouchée, une bassinoire aux armes des princesses, et un bol de bouillon en argent et por-

tant les mêmes armes. Depuis les informations commencées sur cette affaire, nous savons de même que c'est encore un garçon servant chez Mesdames, qui lui a procuré ces objets; mais elle a fait circuler cet odieux et criminel mensonge parmi les gens de son espèce et il a même percé jusqu'à des gens dont les opinions ont plus d'importance. Ce n'est pas tout encore, ajouta le ministre, elle a avoué tous ses crimes; mais au milieu des pleurs et des sanglots du repentir, elle a déclaré qu'elle était née pour la vertu et avait été entraînée dans le chemin du vice par son confesseur, M. le curé Baret, qui l'avait séduite dès l'âge de 14 ans : le curé lui a été confronté. Cette malheureuse, dont l'air et le maintien ne ressemblent nullement à la perversité de son esprit et de ses mœurs, a eu l'effronterie de soutenir en sa présence ce qu'elle avait déclaré et a osé appuyer cette déclaration d'un fait qui semblait affirmer la liaison la plus intime,en disant au vertueux curé qu'il avait un signe sur l'épaule gauche. A ces mots le curé a demandé qu'on fît arrêter sur-le-champ un valet de chambre qu'il avait alors et qu'il avait chassé pour ses mauvaises mœurs. Les interrogatoires suivants ont prouvé que ce malheureux avait aussi été du nombre des amants de la jeune fille et que c'était de lui qu'elle tenait le renseignement sur le signe qu'elle avait eu l'impudeur et l'effronterie de citer. » Le pauvre curé Baret fit une maladie grave du chagrin que lui donna un désagrément aussi peu mérité. Le roi avait pourtant eu la bonté de l'accueillir à son retour à Versailles et de lui dire qu'il devait savoir qu'il n'y avait eu rien de sacré pour cette audacieuse créature. Quand l'affaire fut entièrement éclaircie, le ministre

fit sortir cette vile intrigante de la Bastille et elle fut envoyée à Sainte-Pélagie pour le reste de ses jours.

L'ABBÉ DE COUR

Le jour où la reine Marie-Antoinette reçut à Versailles la première visite du grand-duc et de la grande-duchesse de Russie, la foule des curieux remplissait le palais et assiégeait les portes. La reine m'avait donné la garde de ses cabinets intérieurs, avec la consigne de ne laisser pénétrer de ce côté que la fille de Mme la duchesse de Polignac, encore enfant, et qui devait se tenir auprès de son lit, dans l'intérieur de la balustrade, pour assister à la réception du grand-duc. Un jeune abbé s'insinue dans les cabinets, traverse la bibliothèque et ouvre la porte qui communiquait dans l'intérieur de cette balustrade. Je vais avec précipitation vers lui, je l'arrête; il recule de quelques pas et me dit : « Pardonnez-moi, Madame, je viens de quitter le séminaire, je ne connais point l'intérieur du palais de Versailles, mon père m'a dit pour unique instruction : « Mon fils, allez toujours devant vous jusqu'à ce qu'on « vous arrête, alors, soumettez-vous avec respect à la « consigne. » Vous m'arrêtez, Madame, je me retire et vous prie de m'excuser. » Ce jeune homme a dû savoir aller devant lui avec confiance et s'arrêter avec circonspection.

SUR LA COUR

L'art de la guerre s'exerce sans cesse à la cour : les rangs, les dignités, les entrées familières, mais sur-

tout la faveur, y entretiennent sans interruption une rixe qui en bannit toute idée de paix. Les gens qui se dévouent à servir dans les cours y parlent souvent de leurs enfants, des sacrifices qu'ils font pour eux et leur langage est sincère. Le courtisan le plus en faveur, le plus en crédit, ne trouve la force de résister aux chagrins qu'il endure, que dans l'idée qu'il se dévoue pour l'avancement ou la fortune des siens; celui qui n'est pas soutenu par ces louables sentiments, pense à l'honneur de pouvoir payer ses dettes, ou aux jouissances que lui procure le plaisir de briller aux yeux de ceux qui ignorent ses douleurs secrètes.

La Fontaine a dit de la faveur :

On la conserve avec inquiétude
Pour la perdre avec désespoir.

Jamais on ne peut mieux définir le joug brillant et déchirant que porte l'homme favorisé. Aussitôt que le prince prononce quelques mots qui annoncent son estime ou son admiration pour quelqu'un, le premier mouvement des courtisans est d'être l'écho des sentiments du prince; mais ce pas en avant n'est fait que pour se mettre en position de perdre celui qui a été favorablement désigné. Alors le jeu de l'intrigue commence; si l'on peut, on tue par la calomnie ce nouvel objet d'inquiétude; l'idée favorable du prince est détournée ou annulée et l'on jouit de cette facile victoire. Mais si le souverain, persévérant dans son opinion et ses sentiments, fait percer les rangs à l'homme qu'il a remarqué et auquel il croit avoir reconnu des talents utiles ou des qualités aimables, s'il l'introduit parmi ses favoris, l'attaque ne cesse plus, les

années n'en ralentissent point l'ardeur; on prend toutes les formes, tous les moyens pour le perdre. Le public vient alors au secours des courtisans, ce ne sont plus eux qui parlent; au contraire, les prévenances, les égards, les soins répondent à l'instant à la faveur du monarque; ils en charment, ils en étourdissent leur victime, ils compriment leur jalousie, ils laissent au temps à diminuer l'enchantement du prince; ils savent que les sentiments des hommes sont disposés à se ralentir; ils s'aperçoivent du moment où la première chaleur de l'engouement diminue, ils commencent leur attaque. Si ces premiers coups réveillent l'attention du monarque et lui font juger les manœuvres des courtisans, s'il donne quelque nouveau signe de faveur à l'objet de leur envie, ils se replient à l'instant et ajournent leur projet.

L'homme du plus grand mérite doit faire quelques fautes ou commettre quelques erreurs; on y compte, on les attend, on les grossit, on les fait circuler dans le monde, on les rapporte au prince sous l'apparence du zèle et du dévouement entier pour ses intérêts; enfin le plus souvent on parvient à son but. La faveur ne sauve de ces cruelles et persévérantes attaques que ceux qui, par leur poste à la cour, ne quittent jamais le prince et peuvent se défendre à toutes les heures du jour ou de la nuit.

Les travaux des ministres ne leur donnent point cette facilité; ils ne peuvent paraître que des moments à la cour; aussi sont-ils facilement attaqués et déplacés, quand le souverain ne s'est pas fait la loi, quelque chose qu'il entende dire, d'en changer le moins possible. Les charges qui ont des temps de repos ne pro-

curent jamais une grande faveur, parce qu'elles donnent le temps d'agir aux sapeurs infatigables des cours. Pendant que l'action est de cette chaleur dans l'intérieur des palais, on a soin de lancer quelques traits, même au loin, contre tout ce qui a du mérite; on sait que c'est ce qui fait sortir de la foule et qu'il est plus aisé d'y atteindre ceux qui y sont encore. On ne voit jamais une disgrâce avec peine, c'est un homme tombé dans les rangs. La mort et les disgrâces n'amènent à la cour que la même idée : par qui celui qui disparaît sera-t-il remplacé?

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER.—Serment du Jeu de Paume. Insurrection du 14 juillet. Le roi se rend à l'Assemblée nationale. Anecdotes. Spectacle que présentent les cours du château de Versailles. Particularités singulières. On feint de croire que la salle de l'Assemblée nationale est minée. Discours du roi qui rejette ces odieux soupçons. Anecdotes. Esprit des troupes. Départ du comte d'Artois, du prince de Condé, du duc et de la duchesse de Polignac. Elle est reconnue par un postillon qui la sauve. Le roi se rend à Paris. Terreurs à Versailles. La reine veut se rendre à l'Assemblée : discours touchant qu'elle prépare. Retour du roi : la reine est blessée du discours de Bailly. Assassinat de MM. Foulon et Berthier. Plans présentés au roi par M. Foulon, pour arrêter la marche de la révolution. Mot affreux de Barnave. Son repentir..... 1

CHAPITRE II.—Création de la garde nationale. Départ de l'abbé de Vermond. L'abbé fait des conditions à la reine. Fête donnée par les gardes-du-corps au régiment de Flandre. Le roi, la reine et le dauphin y assistent. Journée des 5 et 6 octobre : odieuses menaces proférées contre la reine. Dévouement d'un garde-du-corps. On veut que la reine paraisse au balcon : dévouement sublime. La famille royale se rend à Paris. Arrivée à Paris : présence d'esprit de la reine. Changement dans les esprits : la reine applaudie avec transport par les femmes du peuple. Elle refuse d'aller au spectacle. Vie privée. On propose à la reine de quitter sa famille et la France. Noble refus. Elle consacre ses soins à l'éducation de ses enfants. Tableau de la cour. Comment les ministres du roi avaient fait naître des préventions contre la reine..... 15

CHAPITRE III.—Affaire de Favras. Son procès et sa mort. On présente imprudemment ses enfants à la reine. Projet formé pour enlever la famille royale. Anecdote. Etrange lettre de l'impératrice Catherine à Louis XVI. La reine ne veut pas devoir aux émigrés le rétablissement du trône. Anecdote. Mort de l'empereur Joseph II. Gravures envoyées par lui à Marie-Antoinette, et qui représentaient des moines et des religieuses d'Espagne. Premier pourparler entre la cour et Mirabeau. Louis XVI et sa famille habitent Saint-Cloud. Nouveaux projets d'évasion..... 40

CHAPITRE IV.—Première fédération. Tentatives d'assassinat contre la reine. Autre projet formé pour l'empoisonner. Paroles remarquables de cette princesse. Scène touchante. Relation de l'affaire de Nancy écrite par Madame Campan, la nuit dans la salle du conseil, sous la dictée du roi. Madame Campan devient l'objet de dénonciations calomnieuses. Marques de confiance que lui donne la reine. Entrevue de cette princesse avec Mirabeau, dans les jardins de Saint-Cloud. Il traite avec la cour. Dérisions du parti révolutionnaire. Pierres de la Bastille offertes au dauphin. La reine sent augmenter son aversion pour M. de La Fayette. Projet qu'avaient les princes de rentrer en France par Lyon. Imprudences des personnes dévouées à la reine. Anecdote relative à M. de La Fayette. Départ de Mesdames. Mort de Mirabeau 53

CHAPITRE V.—Préparatifs du voyage de Varennes. Par qui la reine est observée et trahie. Le départ de Mme Campan pour l'Auvergne précède celui de la famille royale pour Varennes. Mme Campan apprend l'arrestation du roi. Billet que lui écrit la reine aussitôt son retour à Paris. Anecdotes. Mesures prises pour garder le roi aux Tuileries. Adoucissements qu'y apportent plusieurs officiers de la garde nationale. Les chagrins blanchissent les cheveux de la reine. Barnave, pendant le retour de Varennes, s'attire l'estime et la confiance de

Marie-Antoinette. Sa conduite honorable et respectueuse : elle contraste avec celle de Pétion. Trait courageux de Barnave. Ses conseils à la reine. Particularités sur le voyage de Varennes..... 67

Chapitre VI.—Acceptation de la constitution. L'Assemblée législative délibère sur le cérémonial à suivre pour recevoir le roi. Louis XVI est reçu avec transport par l'Assemblée. Fêtes et réjouissances publiques. La famille royale va au Français. On se bat au parterre des Italiens. Double correspondance de la cour avec l'étranger. Maison civile. Barnave insiste pour sa formation; la reine s'y oppose. Plan adopté par la reine pour sa correspondance secrète. Témoignage écrit rendu par la reine au zèle et à la fidélité de Mme Campan. Projet d'entrevue entre Louis XVI et Barnave; ce qui fait manquer l'entretien. Tentatives d'empoisonnement contre Louis XVI. La reine consulte Pitt sur la Révolution. Sa réponse; la reine n'y voit rien que de sinistre. Lettre de Barnave à la reine. Elle est sans résultat..... 85

Chapitre VII.— Nouveau libelle de la femme Lamotte. On propose à la reine de lui vendre le manuscrit : elle refuse. Le roi l'achète. La reine fait ses pâques en secret, en 1792. Elle n'ose accorder sa confiance au général Dumouriez. Derniers avis de Barnave. Il quitte Paris et la reine qui lui donne, pour récompense, sa main à baiser. Grossière insulte faite à la reine par un homme du peuple. Abattement du roi. Journée du 20 juin. Plastron porté par le roi lors de la seconde fédération. Douleur déchirante de la reine en songeant à ses enfants. Elle refuse de porter un plastron pour la cérémonie du 14 juillet 1792. Bonté du roi pour Mme Campan. Armoire de fer. Portefeuille confié par Louis XVI à Mme Campan. Importance des pièces qu'il contenait. Un assassin se cache dans les appartements de la reine... 112

Chapitre VIII. — Relations de Mme Campan avec M. Bertrand de Moleville pour le service du roi. Espoir

d'une prochaine délivrance. Sommes considérables offertes au roi par des serviteurs fidèles. Enquête faite par la princesse de Lamballe sur les personnes de la maison de la reine. Situation de la famille royale qu'on insulte même à la messe. Dix août. Circonstances inespérées auxquelles Mme Campan doit son salut. Elle se rend auprès de la famille royale aux Feuillants. Paroles remarquables et touchantes prononcées par la reine. Détails sur le séjour de la famille royale aux Feuillants. Nobles mouvements de la reine. Traits qui peignent son attachement pour la France 132

Conclusion.—Pétion refuse à Mme Campan la permission de s'enfermer au Temple avec la reine. Elle excite les soupçons de Robespierre. Visites domiciliaires. Mme Campan ouvre le portefeuille qu'elle a reçu du roi. Papiers qu'il renfermait avec les sceaux de l'État. Correspondance secrète de Mirabeau avec la cour. Elle est détruite ainsi que les autres papiers. Seule pièce conservée. Elle est remise à M. de Malesherbes au moment du procès de l'infortuné Louis XVI. Fin des Mémoires..... 157

SOUVENIRS, PORTRAITS ET ANECDOTES..... 167

Avant-propos de l'auteur..... 169

Anecdotes du règne de Louis XIV.—Sur les termes en usage dans le service de table à la cour. Molière dédommagé par Louis XIV des dédains des officiers de la chambre..... 171

Faveur accordée par le roi à un de ses contrôleurs qui avait été éconduit de la salle de spectacle de Versailles par un chef de brigade des gardes-du-corps..... 173

Réponse du roi à un de ses porteurs de chaise, nommé d'*Aigremont*, qui s'était permis de lui présenter le placet d'un abbé..... 174

Bazire et *Soulaigre*, valets de chambre du roi, restent interdits par l'air imposant de Louis XIV, auprès de qui ils venaient en réclamation. Réponse plaisante du roi.. 175

ANECDOTES DU RÈGNE DE LOUIS XV.—Nouvelle de l'assassinat du roi apportée dans une maison où Mme Campan se trouvait dans son enfance. Aveux de Damiens qui prouvent l'excès de sa scélératesse..... 176
Propos brusques qu'emploie M. de Landsmath auprès du roi qui venait d'être frappé par Damiens pour le rassurer sur le danger de sa situation..... 178
Réponse de M. de Landsmath au roi qui avait voulu savoir son âge..... 180
Épreuve que fait le roi de la fermeté d'âme de M. de Landsmath et réponse de celui-ci..... 181
Mot du roi en accordant à M. Campan une charge de maître de la garde-robe dans sa maison..... 181
Comment Mlle de Romans devient maîtresse du roi. 182
L'abbé de Bourbon, son fils, meurt à Rome au moment où il allait avoir le chapeau de cardinal..... 184
Louis XV, pendant plusieurs hivers, fréquente *incognito* les bals du bas peuple..... 185
Trois écoliers se déguisent en Arméniens pour être bien reçus à Versailles..... 186
Le roi aimait à parler de la mort, quoique la craignant. Réponse que lui fait un paysan..... 188
Mme de Marchais, femme du premier valet de chambre du roi, célèbre par son esprit et par son crédit qu'elle employait avec succès en faveur des prétendants aux fauteuils de l'Académie. Elle vivait encore à Versailles dans les premières années du règne de Napoléon..... 188
Contrat de vente passé entre Sévin, premier commis de la Guerre, et Louis XV, qui avait pris l'habitude de séparer le *roi de France* de *Louis de Bourbon*, et traitait sous ce nom de ses affaires personnelles comme un simple particulier. 190
Mme de Périgord refuse les bonnes grâces du roi, qui lui écrit par la suite une lettre flatteuse en lui accordant la place de dame d'honneur de Mesdames ses filles..... 190
Le comte d'Halville, d'une très ancienne maison de la Suisse, arrête les propos légers d'un garde-du-corps envers la noblesse de son pays..... 191

Mot de Louis XV, qui prouve que les parlements n'auraient jamais obtenu son consentement pour la convocation des États-Généraux..... 193

Causes naturelles de la mort du dauphin, père de Louis XVI, et de la dauphine, princesse saxonne, en réponse à tous les bruits d'empoisonnements répandus par Soulavie..... 193

Anecdotes relatives a Marie Leckzinska.—Marie Leckzinska devait épouser le duc d'Estrées. Mot de cette princesse sur la duchesse de ce nom qui était venue lui faire sa cour à Versailles. Son portrait. Elle avait peur des revenants..... 197

Douleur que ressent la reine lors de la nomination de Mme Le Normand d'Etioles, marquise de Pompadour, à la place de dame de son palais. Éloges humiliants qu'elle accorde à la beauté de la marquise, et petite vengeance qu'en tire celle-ci, malgré le respect qu'elle avait pour la reine..... 199

Réponse d'une ambassadrice à la reine qui lui avait fait souvent la question si elle était grosse. Contraste entre Marie Leckzinska et Marie-Antoinette relativement à l'étiquette..... 200

Marie Leckzinska passait pour avoir de grands talents. Doutes à ce sujet et preuves dont ils sont appuyés 203

Le duc, la duchesse et le cardinal de Luynes étaient les amis particuliers de la reine. Amabilité du président Hénault; il conçoit le plan d'une fête pour Mme de Civrac sur la route qu'elle devait parcourir en se rendant aux eaux. 205

Le cardinal de Luynes, dans sa vieillesse, avait l'habitude de débiter ses homélies dès cinq heures du matin, à la paroisse de Fontainebleau..... 208

Préventions de la reine contre la princesse de Saxe, qui avait épousé le dauphin en secondes noces..... 209

La princesse de Tallard, gouvernante des Enfants de France, se retire de la cour. Chagrin de la reine à ce sujet. 209

Naïveté du comte de Tessé, premier écuyer de la reine .. 210

La canne du maréchal de Villars..... 210
Courage et gaieté que montre Stanislas Leckzinski lors de l'accident dont il mourut..... 211

Anecdotes du règne de Louis XVI.—La reine Marie-Antoinette va visiter à Marly une personne qu'on croyait d'un haut rang et qui s'était retirée dans une chaumière. Ce qu'était cette femme..... 213
Moyens employés par l'abbé de Vermond pour faire secouer à Marie-Antoinette, encore dauphine, le joug de l'étiquette..... 215
Le théâtre était à la cour le fond de toutes les conversations. 216
Madame Louise, dans sa retraite, se livrait aux intrigues du clergé..... 217
Motifs de l'inimitié qui s'était établie entre la reine et Mme de Genlis..... 218
Douleur du roi à la mort de M. de Maurepas. M. de Vergennes avait le mérite de dérober la faiblesse du caractère de Louis XVI aux yeux de l'Europe entière..... 219
Reconnaissance des Parisiens pour les secours qui leur sont accordés par le roi et la reine dans l'hiver de 1788.. 219
Dès l'âge de vingt-cinq ans, la reine ne se livrait plus à la parure, excepté les jours de grande réunion à la cour, et les jours de cérémonies..... 222
Fausse démarche de M. Augeard, secrétaire des commandements de la reine et fermier général, qui fit croire que cette princesse disposait de tous les emplois de finance. La reine en est affligée, et fait rendre justice à des particuliers qui avaient réclamé auprès d'elle plusieurs de ces emplois qui leur étaient dus..... 223
La reine se fait la protectrice du chevalier d'Orville qui sollicitait en vain depuis quatre ans, auprès du ministre de la Guerre, une place de major ou de lieutenant de roi. 225
Mot plein de sensibilité adressé par la reine à M. Lousto-neau, lorsqu'il fut nommé premier chirurgien du roi.... 226
Appréhensions de la reine lors de la convocation des États-Généraux..... 227

Extrait des différentes lettres de Mme Campan, première femme de chambre de la reine, du 5 octobre au 31 décembre 1789 228
Opinion de la reine sur la noblesse 233
Fautes politiques qui ont amené la Révolution française. 233
Contestation entre l'empereur Joseph II et les Provinces-Unies 238

Anecdotes diverses.—La femme de Lamotte a causé en grande partie les malheurs de Marie-Antoinette. Effronterie d'une jeune fille qui prétendait avoir été séduite par M. Baret, curé de St-Louis 241
L'abbé de cour 245
Sur la cour 245